



**HAL**  
open science

# Les effets de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté sur les enfants dans un orphelinat à Dar es-Salaam en Tanzanie

Deniz Bagriacik

► **To cite this version:**

Deniz Bagriacik. Les effets de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté sur les enfants dans un orphelinat à Dar es-Salaam en Tanzanie. Sociologie. Université Paris Cité, 2021. Français. NNT : 2021UNIP7028 . tel-03562439

**HAL Id: tel-03562439**

**<https://theses.hal.science/tel-03562439>**

Submitted on 9 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

École doctorale : Sciences des sociétés : ED 624

Laboratoire CERLIS

**LES EFFETS DE LA TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE DE LA  
PAUVRETÉ SUR LES ENFANTS DANS UN ORPHELINAT À DAR ES SALAM EN  
TANZANIE**

Par

Deniz Bağrıaçık

Thèse de doctorat de Sociologie

Dirigée par Sylvie Pflieger

Présentée et soutenue publiquement le 8 Novembre 2021

**Devant un jury composé de :**

Gilles Ferréol: Professeur des universités, Université de Franche-Comté (rapporteur)

Jean-Claude Vérez : Maître de conférence, HDR, Université d'Artois (rapporteur)

Cécile Lefèvre : Professeur des universités, Université de Paris (examineur)

Ali Ergur : Professeur des universités, Université Galatasaray (examineur)

Deniz Akagül: Maîtres de Conférences, Université de Lille (examineur)



Except where otherwise noted, this is work licensed under  
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

## RESUME

### LES EFFETS DE LA TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE DE LA PAUVRETÉ SUR LES ENFANTS DANS UN ORPHELINAT À DAR ES SALAM EN TANZANIE

La thèse analyse les mécanismes de transmission intergénérationnelle de la pauvreté et la capacité d'un orphelinat en tant qu'institution à empêcher cette transmission. La démarche adoptée traite d'abord le concept de pauvreté qui constitue l'objet de la transmission comme héritage, pour ensuite analyser les vecteurs de cette transmission ainsi que la capacité de l'orphelinat à rompre cette transmission. Les données recueillies sur le terrain à l'orphelinat à Dar es Salam et à Zanzibar où résident la majorité des parents, servent à appréhender les principaux concepts de deux de manières ; d'une part, en permettant d'évaluer les principaux indicateurs, comme l'indice de pauvreté multidimensionnelle, d'autre part, en révélant la perception des intéressés eux-mêmes, grâce à la méthode d'enquête participante. La pauvreté est vue à la fois de l'extérieure et de l'intérieure. La confrontation des deux perceptions offre de précieux indices pour comprendre les rouages de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, ainsi que le fonctionnement de l'orphelinat qui semble offrir plutôt une solution de survie en urgence, qu'une vision de long terme destinée à rompre la transmission de la pauvreté.

**Mots clés :** Pauvreté, pauvreté chronique, pauvreté infantile, pauvreté multidimensionnelle, transmission intergénérationnelle de la pauvreté, orphelinat, orphelins sociaux, Tanzanie, Zanzibar, Dar es Salam.

## **ABSTRACT**

### **The impact of the intergenerational transmission of poverty on children living in an orphanage at Dar es Salaam, Tanzania**

This thesis analyses the mechanism of intergenerational transmission of poverty and the capacity of the orphanage as an institution to prevent this transmission. At first, this approach depicts the concept of poverty, which constitutes the object of the transmission as a heritage, then analyses the vectors of this transmission and the capacity of the orphanage to break it. Data collected on the field at the orphanage in Dar es Salaam and in Zanzibar, where the majority of the parents lives, allows to perceive the principal concepts from two perspectives: on one hand by enabling principal indicators, as the index of multidimensional poverty, on the other hand by revealing the perception of concerned interviewed thanks with method of participant survey. Thus, the poverty is seen simultaneously from the outside and from the inside. The confrontation between the two perspectives offer precious index to understand the mechanism of the intergenerational transmission of poverty, and the functioning of the orphanage, which seems to offer a solution of survival emergency rather than of a long-term vision of breaking the cycle of transmission of poverty.

**Keywords:** Poverty, chronic poverty, child poverty, multidimensional poverty transmission of intergenerational poverty, orphanage, social orphans, Tanzania, Zanzibar, Dar es Salaam.

## REMERCIEMENT

Ma grand-mère me disait que « *rien ne peut remplacer les choses qui nous ont manquées pendant notre enfance* ». Aussi, en rédigeant cette thèse, ai-je l'espérance de contribuer à un monde où les enfants ne souffrent plus de la pauvreté. Cependant, bien que la thèse soit un travail personnel, son accomplissement nécessite de l'entraide, comme dans toute réalisation humaine et par conséquent des remerciements aux personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette entreprise.

Écrire un remerciement pour sa thèse, c'est aussi vous plonger dans les souvenirs d'une période exceptionnelle de votre vie. Surtout si cette période coïncide avec des événements historiques rares, ayant généré des bouleversements économiques et sociaux à l'échelle mondiale que nous découvrons au fur et à mesure. Dès lors se souvenir devient une manière de concevoir la contribution de toutes ces transformations à votre parcours personnel. Durant les quatre ans et demi, j'ai été témoin d'une tentative de coup d'État en Turquie, mon pays de naissance, puis arrivée en France marquée d'abord par les attentats, ensuite par le mouvement des « Gilets Jaunes », et enfin pour couronner le tout j'ai été amenée à m'adapter aux contraintes d'un contexte pandémique qui ne survient que tous les cent ans.

Face à de tels événements, il fallait résister tant sur le plan personnel que professionnel. Cette résistance fut rendue possible grâce aux personnes certes peu nombreuses, mais très solide pour créer un univers apaisé autour de moi ; ce qui m'a permis de préserver mes rêves et m'a encouragé à achever mon travail de thèse.

Parmi ces personnes, mes remerciements vont en premier à Madame Sylvie Pflieger, ma directrice de thèse, pour m'avoir encouragée tout au long de mon itinéraire et suscitée en moi l'intérêt pour l'analyse de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Madame Cécile Lefèvre qui a été dans mon comité de suivi, mérite d'être également mentionnée pour ses remarques judicieuses et ses encouragements.

Mes remerciements vont aussi à Monsieur Gilles Ferréol et à Monsieur Jean-Claude Vérez qui ont accepté d'être les rapporteurs de ma thèse. Leurs observations ainsi que leurs conseils me permettront sans doute à perfectionner mes réflexions. Je tiens à exprimer ma sensibilité à l'égard de la présence dans mon jury, de Monsieur Ali Ergur qui m'a guidé depuis ma licence de sociologie et qui n'a cessé de m'encourager dans ma carrière.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers Monsieur Deniz Akagül, qui a témoigné d'un soutien sans faille tout au long de mon travail de rédaction. Ses encouragements aux étapes difficiles de mon travail qui ont renforcé ma détermination à aller de l'avant, ainsi que nos discussions stimulantes qui m'ont permis d'aller à l'essentiel, figurent parmi les éléments de la dette intellectuelle que je lui dois.

Sur le plan pratique, le travail que j'ai effectué sur le terrain fut rendu possible grâce au soutien de Monsieur Ali Davutoğlu, Ambassadeur de Turquie à Dar es Salam en 2018. C'est grâce à lui que tous les rendez-vous auprès de l'administration tanzanienne ont été réalisés et que j'ai pu prendre connaissance de l'orphelinat. Sur le même registre pratique, mes remerciements vont aussi à Moussa de l'orphelinat et Ash Masawaki qui m'ont servi à traduire mes entretiens avec les familles et les enfants. Enfin, un grand merci à ces enfants et aux familles qui ont ouvert leurs cœurs pour partager avec sincérité leurs sentiments face à la misère.

Tout dernièrement, je tiens à remercier ma famille ; ma mère Hilal, mon père Kerim, ma tante Nihal et mon second père Hasan. Ils m'ont épaulé tant moralement que matériellement, malgré le sentiment qu'ils nourrissaient à l'égard de la nature abstraite de ma problématique. Je leur suis infiniment reconnaissante.

## **LISTE DES PRINCIPALES ABREVIATIONS**

**ATD** : Agir Tous Pour la Dignité

**BIRD** : Banque Internationale et le développement

**BM** : Banque Mondiale

**CAD** : Comité d'aide au développement

**CDE** : La Convention relative aux droits de l'enfant

**CEA** : Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

**CHIP**: Childhood Poverty Research and Policy Centre

**CIRPI** : Le centre Internationale pour le règlement des différends relatifs aux investisseurs

**CNEP** : Le Centre National des enfants Pauvres

**CPAN** : Le réseau de la Recherche de la Pauvreté Chronique

**CPRC** : Le centre de la recherche sur la Politique Pauvreté Infantile

**CSLP** : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

**DHS**: Demographic and Health Survey

**FGT**: Foster-Greer-Thorbecke

**FMI** : Le Fonds Monétaire International

**GNUD** : Groupe des Nations Unies pour le développement

**HCDH** : Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

**IDA** : Association Internationale de développement

**IFC** : Société Financiere Internationale

**IFI** : Les institutions financières internationales

**INSEE** : Institut national statistique et des études économiques

**IPH** : Indice de Pauvreté Humaine

**IPM** : Indice de la pauvreté multidimensionnelle

**MICA** : Agence Multilatérale de Garantie des Investissements

**MISC** : Multiple Indicator Cluster

**MIT** : Institut de technologie massachusetts

**MODA** : Multiple Overlapping Deprivation Analysis

**NBS** : National Bureau of Statics

**O.M.D** : Objectifs de Millénaire pour le développement

**OEV** : Orphelins et Enfants Vulnérables

**OMC** : Organisation Mondiale de Commerce

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**OPHI** : Initiative Oxford Pauvreté et Développement Humain

**PAPFAM**: Pan Arab Project for Family Health

**PAS** : Programme d'ajustement structurel

**PED** : Pays en développement

**PEPFAR**: President's Emergency Plan for AIDS Relief

**PNUD** : Le Programme des Nations unies pour le développement

**PVD** : Pays en Voie de Développement

**TICN** : Techniques numériques de l'information et de communication numériques

**TWG**: Technical Working Group

**UC**: Unités de consommation

**UE**: Union Européen

**UNICEF**: United Nations International Children's Emergency Fund

**WHS**: World Health Survey



## TABLE DE MATIERE

RESUME.....	2
ABSTRACT .....	3
REMERCIEMENT .....	4
Liste des principales abreviations.....	6
TABLE DE MATIERE.....	8
INTRODUCTION GENERALE.....	11
CHAPITRE PRELIMINAIRE .....	21
0.1. L'histoire et les traits généraux de l'enquête sur le terrain .....	23
0.1.1. Récit des préparatifs de l'enquête.....	25
0.1.2. Choix des personnes interrogées.....	28
0.1.3. Déroulement des enquêtes .....	31
0.2 La méthodologie de l'enquête quantitative .....	34
0.2.1 Fondements théoriques de la collecte de données quantitative .....	34
0.2.2 Limites des données collectées .....	37
0.3. La méthodologie de l'enquête qualitative.....	37
0.3.1. Les apports des entretiens directs à l'analyse.....	38
0.3.2. Usage des méthodes d'entretiens directs .....	39

0.3.3. Perspectives d'utilisations des informations obtenues .....	47
PREMIÈRE PARTIE: LA PAUVRETÉ: CONCEPT ET MESURE .....	49
CHAPITRE 1: Les fondements théoriques du concept et de la mesure de la pauvreté .....	50
1.1 Les origines historiques et idéologiques du concept de pauvreté .....	51
1.1.2 Les origines étymologiques du mot .....	70
1.1.3 Apparition du concept dans les sciences sociales: .....	77
1.1.4 Apparition du concept dans le cadre du droit international (liens avec le développement).....	92
1.2. Évolution de la définition de la pauvreté par les organisations internationales : d'une référence monétaire unidimensionnelle à l'introduction d'un repère multidimensionnel	96
1.2.1 La pauvreté selon la Banque Mondiale.....	107
1.2.2 La pauvreté selon le PNUD .....	109
Conclusion partielle: .....	110
1.3.1 Approche monétaire dans un cadre unidimensionnel .....	115
1.3.1.1 Le seuil de pauvreté absolue et extrême .....	117
1.3.1.2 Le seuil de pauvreté relative .....	120
1.3.2.1 Approches non-monétaires dans le cadre d'une évaluation objective.....	125
1.3.2.1.1 Approches centrées sur les dépenses .....	126
1.3.2.1.2 Approches par les capacités ou « capacités » : Indicateur OPHI et Méthode Foster et Alkire .....	129
1.3.2.2 Approche non-monétaire dans le cadre d'une évaluation subjective .....	138
Conclusion partielle: .....	139
CHAPITRE 2: Pauvreté vue de l'extérieur et de l'intérieur des familles des orphelins, situé à Dar es Salam.....	141
2.1. Découverte des vies des familles .....	142
2.1.1. La pauvreté en Tanzanie et à Zanzibar .....	142
2.2.1. Les caractéristiques familiales des orphelins .....	147
2.2.2. Les indicateurs de la pauvreté appliqués aux familles de l'orphelinat .....	151
2.3. La pauvreté vue de l'intérieur selon les perceptions des familles elles-mêmes .....	155
2.3.1. Perceptions et dimensions de la pauvreté mises en avant.....	156
2.3.2. Attitudes face à la pauvreté.....	172
DEUXIÈME PARTIE: L'ORPHELINAT FACE À LA TRANSMISSION DE LA PAUVRETÉ.....	186
CHAPITRE 3: Grilles de lecture sur la transmission de la pauvreté et l'orphelinat.....	188

3.1 Le concept et les indicateurs de la pauvreté infantile .....	189
3.1.1. Le concept de pauvreté infantile .....	189
3.1.2. Orphelin social : conséquence de la pauvreté infantile.....	195
3.1.3. Les indicateurs de la pauvreté infantile .....	199
3.2. Les facteurs de transmission de la pauvreté.....	204
3.2.1. État de la littérature sur la transmission entre les générations .....	204
3.2.2. La transmission comme prolongement de la pauvreté chronique.....	212
3.2.3. Les contraintes externes favorisant la transmission.....	219
3.3. L'orphelinat : frein ou solvant de la transmission de la pauvreté ? .....	221
3.3.1. Le sens du mot orphelin et les enjeux autour de sa définition .....	222
4.1. Présentation de l'orphelinat .....	240
4.1.1. Histoire de l'orphelinat.....	241
4.1.2. Les facteurs nourrissant les effectifs de l'orphelinat .....	246
4.1.2.1. L'orphelinat comme solution alternative au manque de filets de sécurité publics .....	248
4.1.2.2. L'orphelinat comme solution de survie:.....	252
4.1.2.3. L'orphelinat comme instrument d'accès à l'éducation.....	263
Conclusion partielle: .....	266
4.2. Les déterminants de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté .....	267
4.2.1. Les canaux de transmission de la pauvreté par pénurie de capitaux:.....	268
4.2.1.2. Manque de capital matériel.....	274
4.2.1.4. Héritage génétique : le malheur d'être un descendant d'albinos .....	280
Conclusion partielle de la sous-section :.....	282
4.2.2. Rôle des caractéristiques familiales dans la transmission de l'héritage « pauvreté » .....	282
4.2.2.1. La monoparentalité comme caractéristique dominante des structures familiales .....	283
4.2.2.2. La féminisation de la fonction de chef de famille.....	287
4.2.2.3. La qualité de la parenté en cause .....	291
4.3. La pauvreté infantile à l'orphelinat vue de l'extérieur et de l'intérieur.....	294
4.3.1. La pauvreté des orphelins vue de l'extérieur selon l'approche de MODA .....	295
4.3.2. La pauvreté infantile vue de l'intérieur .....	314
CONCLUSION GENERALE: .....	328
BIBLIOGRAPHIE .....	334

## INTRODUCTION GENERALE

Les motivations qui nous ont conduit à définir notre sujet s'appuient sur une série d'observations statistiques. Sur le plan théorique, l'analyse de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté fut motivée par l'importance de la population concernée par la pauvreté dans le monde et la surreprésentation des enfants au sein de cette population. En effet, selon les dernières données disponibles, 1,3 milliards de personnes, soit 22 % de la population mondiale, vivent dans une situation de pauvreté multidimensionnelle dans 107 pays en développement.<sup>1</sup> Plus de la moitié de cette population, environ 780 millions d'individus, victimes de « pauvreté extrême », sont dans une situation encore plus tragique.<sup>2</sup>

L'extension du champ d'analyse à la transmission de la pauvreté entre les générations, s'explique par le fait que les enfants constituent une partie importante des effectifs concernés par la pauvreté multidimensionnelle. 644 millions de personnes, soit la moitié des personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle, ont moins de 18 ans. Un enfant sur trois est pauvre, contre un adulte sur six.<sup>3</sup> Dans la mesure où les parents transmettent un héritage (génétique, matériel, humain ...) à leurs descendants, on ne peut s'empêcher d'imaginer la pauvreté comme un héritage négatif que les descendants ne peuvent répudier. Il existe une littérature abondante sur cette problématique de la transmission de la pauvreté. Nous connaissons depuis les travaux de Paugam que l'avenir d'un enfant est lié à son projet éducatif et que l'homme est déterminé par son projet futur.<sup>4</sup> Bien qu'elle s'inscrive dans le cadre de la problématique de la mobilité sociale, il est possible d'évoquer également les travaux de Miles Corak qui a introduit la courbe de « Gatsby le Magnifique ».<sup>5</sup> Enfin, le sujet est aussi abordé dans le cadre d'une meilleure

---

<sup>1</sup> UNDP and OPHI (2020). Global Multidimensional Poverty index 2020 – Charting Pathways out of Multidimensional Poverty: Achieving the SDGs. Report. United Nations Development Programme and Oxford Poverty and Human Development Initiative. (Version française)

<sup>2</sup> Break Poverty Foundation website: <https://breakpoverty.com/les-chiffres-de-la-pauvrete-dans-le-monde/>

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Paugam, S. (2005). Les formes élémentaires de la pauvreté (3e édition revue et complétée). Presses universitaires de France.

<sup>5</sup> Corak, M. (2013). Income inequality, equality of opportunity, and intergenerational mobility. *The Journal of Economic Perspectives*, 27(3), 79–102. <https://doi.org/10.1257/jep.27.3.79>

allocation des ressources humaines dans le monde. C'est dans ce sens que Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, qui a consacré ses études sur la valeur de capital humain, dénonce un gâchis de talent qui empêche les enfants défavorisés d'exploiter leur talent à 100%.<sup>6</sup>

Sur le plan empirique, notre choix de la zone géographique fut motivé par la présence d'une population importante victime de pauvreté. Nous avons choisi un pays d'Afrique subsaharienne, parce que la proportion d'individus qui souffrent de la pauvreté multidimensionnelle dans cette région grimpe à 47%, alors qu'au niveau mondial ce taux est de 22%, comme nous l'avons déjà signalé. Presque la moitié des individus en situation de pauvreté multidimensionnelle dans le monde, soit 593 millions sur 1,3 milliards, se trouvent en Afrique subsaharienne. La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 vient aggraver la situation, en ajoutant entre 40 à 60 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté (moins de 1,90 dollar par jour) en 2020.<sup>7</sup> Sur le registre de la pauvreté infantile, le paysage est encore plus alarmant. Selon une étude datant de 2018, 160 millions d'enfants, soit la moitié des plus démunis qui vivent en Afrique subsaharienne ne pourront échapper à l'extrême pauvreté d'ici 2030.<sup>8</sup> Les projections relatives à l'impact de COVID-19 sur la pauvreté infantile (2020) montrent que 142 millions d'enfants en plus viendront grossir le rang des enfants pauvres.<sup>9</sup> Enfin, le choix de la Tanzanie fut motivé par son taux de pauvreté élevé qui dépasse la moyenne de l'Afrique subsaharienne. 55,4% de sa population souffre d'une pauvreté multidimensionnelle, alors que ce taux s'établit à 47% en moyenne pour l'Afrique subsaharienne.<sup>10</sup>

---

<sup>6</sup> Stiglitz, J. (1975). The Theory of "Screening," Education, and the Distribution of Income. *The American Economic Review*, 65, 283-300.

<sup>7</sup> Alkire, S., Dirksen, J., Nogales, R. and Oldiges, C. (2020). 'Multidimensional Poverty and Vulnerability to COVID-19: A Rapid Overview of Disaggregated and Interlinked Vulnerabilities in Sub-Saharan Africa', OPHI Briefing 54, Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford.

<sup>8</sup> "World Bank. 2018. Poverty and Shared Prosperity 2018 : Piecing Together the Poverty Puzzle. Washington, DC: World Bank.

<sup>9</sup> UNICEF and Save the Children, Technical Note Impact of COVID-19 on Child Poverty (2020) and Children in Monetary Poor Households and COVID-19; Projections as of November 2020 (2020).

<sup>10</sup> Oxford Poverty and Human Development Initiative (July 2020). "Tanzania Country Briefing", Multidimensional Poverty Index Data Bank. Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford. Available at: [www.ophi.org.uk/multidimensional-poverty-index/mpi-country-briefings/](http://www.ophi.org.uk/multidimensional-poverty-index/mpi-country-briefings/).

Enfin, nous avons inséré dans notre problématique de la transmission une institution ; l'orphelinat à Dar es Salam. Sur le plan théorique, il s'agissait de s'interroger sur l'impact de l'orphelinat face à la transmission de la pauvreté. En tant qu'institution, l'orphelinat permet-il de rompre la transmission de la pauvreté, en éradiquant la pauvreté infantile ? Ou bien s'agit-il d'une solution de survie pour répondre à l'urgence, sans pouvoir empêcher la reproduction de la pauvreté ? Sur le plan empirique, le choix de l'intégration de l'orphelinat fut motivé par la volonté de contribuer à combler un vide dans la mesure de la pauvreté infantile. En effet, dans la plupart des travaux mesurant la pauvreté infantile, les enfants qui se trouvent dans les orphelinats sont ignorés. Comme le remarque Valérie Delaunay « *Le vide statistique concernant la situation de la prise en charge de l'enfant est particulièrement éloquent : aucune statistique sur la prévalence, la tendance et les causes des différents types de transferts, d'abandons et de rejets d'enfants n'est disponible.* »<sup>11</sup>

Ici, il convient de préciser d'emblée que le sens du mot « orphelin » dépasse, comme on le verra, le cadre restreint qu'on lui donne couramment.<sup>12</sup> Il s'agit en grande partie, d'enfants dont au moins l'un des deux parents est en vie, si ce n'est les deux, mais qui font partie d'une famille monoparentale, en raison de l'instabilité familiale qui découle de ce qu'il est convenu d'appeler la « fluidité des mariages » en Afrique.<sup>13</sup> Ainsi, il est plutôt question d'« orphelins sociaux » qui se trouvent à l'orphelinat non pas à cause du décès des parents, mais en raison de la pauvreté de ces derniers. Dès lors, la légitimité de l'interrogation sur le rôle de l'orphelinat face à la transmission de la pauvreté entre les générations se trouve renforcée.

Les motivations que nous venons d'énumérer, nous ont conduit à définir une problématique centrale que nous pouvons formuler de la façon suivante. Le fait de confier un enfant à l'orphelinat à Dar es Salam permet-il de rompre la transmission de la pauvreté entre les générations ? Pour traiter cette problématique, nous avons choisi de la scinder en deux. Tout

---

<sup>11</sup> Delaunay, V. (2009). Abandon et prise en charge des enfants en Afrique : une problématique centrale pour la protection de l'enfant. *Mondes en développement*, 146(2), 33-46. <https://doi.org/10.3917/med.146.0033> p.33

<sup>12</sup> Danhouno, G. 2014. Les orphelins et leur famille en Afrique : Une réflexion sur les logiques d'acteurs autour du soutien aux enfants orphelins chez les Mossi, à Ouagadougou (Burkina Faso), thèse de doctorat en sociologie, Québec, Université Laval.

<sup>13</sup> D'après de Walque et Kline, le phénomène n'est pas nouveau dans les pays d'Afrique subsaharienne ; en 2004, 22-24% des personnes en âge de procréer avaient vécu un type de dissolution familiale. Cf. de Walque, Damien & Kline, Rachel. (2012). « The Association Between Remarriage and HIV Infection in 13 Sub-Saharan African Countries », *Studies in family planning*. 43. 1-10. 10.1111/j.1728-4465.2012.00297.x.

d'abord, nous nous sommes attelés à cerner l'objet de la transmission, à savoir la pauvreté. (1<sup>ère</sup> partie) Ensuite, nous nous sommes penché à l'analyse des mécanismes de transmission, ainsi qu'à la capacité de l'orphelinat à relever le défi. (2<sup>e</sup> partie) Ce plan en deux parties comporte un schéma de progression de la réflexion en deux temps.

Dans chacune des parties, un premier chapitre est consacré aux soubassements théoriques de notre réflexion. En quelques sortes, il s'agissait de prendre possession d'une boîte à outils dans le traitement des données collectées lors de notre séjour sur le terrain, dans un second chapitre. Cette démarche traduit notre volonté d'alimenter la réflexion avec les données directement recueillies sur le terrain. Notre séjour en Tanzanie qui s'est étalé sur une période de quatre mois en 2018 avait pour objectif de collecter des informations aussi bien quantitatives que qualitatives sur le terrain spécifique de l'orphelinat à Dar es Salam. Bien que les sources d'informations statistiques disponibles sur l'internet soient abondantes, pour faire tourner les modèles théoriques, l'observation directe sur le terrain demeure une source d'informations précieuse pour compléter et enrichir les analyses. C'est pourquoi nous nous sommes rendu à Dar es Salam en Tanzanie, afin de comprendre les tenants et les aboutissants de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté dans ce cas précis. Les données quantitatives, ainsi que les informations qualitatives furent collectées en vue d'alimenter notre réflexion dans le deuxième et le quatrième chapitre. Bien que nos résultats issus d'observations spécifiques à une région limitent la portée générale de nos conclusions, notre approche a en revanche l'avantage de la proximité du terrain qui élimine les inconvénients des procédures d'agrégation qui caractérisent les macro-données.

Lors de notre travail sur le terrain, nous avons privilégié à la fois les entretiens pour collecter des données et la méthode d'observation participante à la recherche de nouveaux déterminants de la pauvreté et de sa transmission entre les générations. Cette façon de procéder s'inscrit dans le cadre d'un double objectif que nous avons poursuivi. D'une part, il s'agissait de collecter des données pour les exploiter dans le cadre des méthodes d'évaluation que nous avons trouvées dans la littérature. Une partie des questions posées lors de nos entretiens étaient en ce sens orientées. D'autre part, au-delà des données nécessaires à la vérification empirique des méthodes d'évaluation, avec l'observation participante nous avons essayé de saisir les caractéristiques de la pauvreté mises en avant par les intéressés, ainsi que les facteurs de transmission qui paraissaient importants à leurs yeux. Ainsi, les objets de notre analyse, à savoir les pauvres perçus comme tels dans la littérature standard, pouvaient prendre la parole et

exprimer leur perception de la pauvreté, avec des éléments qui ne sont pas pris en compte *a priori* dans cette littérature. Il s'agit ici de l'un des objectifs importants de notre travail, qui vise à détecter les éléments de pauvreté ainsi que les facteurs de sa transmission entre les générations qui ne sont pas pris en compte dans la littérature.

Enfin, signalons au passage qu'en marge du travail effectué pour la rédaction de la thèse, notre séjour à Dar es Salam nous a fourni l'occasion de réaliser deux documentaires télévisuels qui traitent le problème de pauvreté.<sup>14</sup> Avec ces deux films documentaires, nous avons voulu partager la pauvreté ressentie par les parents et les enfants. Dans le premier film intitulé « When the Water Rises » nous avons transmis les récits des familles et des enfants sur la pauvreté, tandis que dans le deuxième film intitulé « Portraits of Zanzibari Women » nous nous sommes concentré sur les conditions de vie ainsi qu'à l'état d'esprit des mères qui laissent leurs enfants à l'orphelinat. Ces deux films nous ont fourni l'occasion de mieux rendre compte de la réalité du terrain dans la rédaction de notre travail. Sur un registre plus volontariste, une année après notre séjour à Dar es Salam, nous avons mis en place un entrepreneuriat social dans le but de réconcilier les familles et les orphelins sociaux.<sup>15</sup>

L'importance de la masse d'informations que nous avons recueillies lors de notre séjour sur le terrain, ainsi que les spécificités de ce dernier, nous ont conduit dans la rédaction de notre travail, à commencer par un chapitre préliminaire, afin d'éviter d'exposer de façon parcellaire le contexte de notre séjour sur le terrain au fur et à mesure des besoins de la réflexion. D'une certaine manière, il s'agissait de planter le décor de l'environnement dans lequel nous avons effectué notre séjour.

Nous avons entamé notre réflexion, en commençant par observer la revue de la littérature aussi bien théorique qu'empirique pour entamer le noyau de la problématique centrale qui examine si le fait de confier un enfant à une institution permet ou non de rompre la transmission de la pauvreté d'une génération à une autre. Dans cette perspective, il fallait au préalable cerner

---

<sup>14</sup> Ces documentaires ont reçu le prix de "meilleure réalisatrice, dans le festival international de l'Inde, 12 sélections officiels en Florence (2019), Sorrento (2019), Roma (2019), Asie de l'Est(2020), Londres(2020), Preston(2019), Toronto(2019), New York (2020), Stockholm(2020), Russie(2020), Pays-Bas (2020)

<sup>15</sup> Maisha, est établi en tant qu'un entrepreneuriat social à Paris en Mai 2019 pour aider les familles à s'en sortir de leur pauvreté multidimensionnelle. Maisha veut dire la vie en Swahili.



le concept de pauvreté. Aussi, nous avons consacré un premier chapitre, aux fondements théoriques du concept de pauvreté ainsi que sa mesure qui ont été traités en trois temps.

Tout d'abord, dans un premier temps, nous nous sommes interrogé sur les origines historiques et idéologiques du concept de pauvreté qui soulignent sa relativité pour nous rappeler la difficulté à trouver un consensus autour du sujet. La fameuse question « Qui est pauvre ? » nécessite une recherche dans une littérature interdisciplinaire, car il ne s'agit ni d'un concept purement économique, ni exclusivement social, mais plutôt d'un héritage de plusieurs évolutions conceptuelles historiques. Les différentes perspectives issues de disciplines différentes sont prises en considération dans cette partie de notre étude. Il s'agissait en même temps de montrer comment l'évaluation de la pauvreté a évolué dans l'histoire, pour aboutir au sens qu'on lui accorde aujourd'hui.

Dans un deuxième temps, nous avons observé l'évolution de la définition de la pauvreté par les organisations internationales où nous constatons le passage d'une référence monétaire unidimensionnelle à l'introduction d'un repère multidimensionnel tenant compte de privations dans plusieurs dimensions. Enfin, dans un troisième temps, nous nous sommes interrogé sur la pertinence et les limites des indicateurs de la pauvreté. Quels sont les seuils retenus pour mesurer la pauvreté ? Avec quels indicateurs, pouvons-nous mieux expliquer la pauvreté que nous prenons en tant qu'objet d'étude ?

Pour résumer le premier chapitre, nous pouvons indiquer que nous avons poursuivi un double objectif sur le plan méthodologique. D'une part, il s'agissait de prendre connaissance des éléments d'une boîte à outils qui figure dans la littérature pour traiter notre problématique. D'autre part, il s'agissait de saisir les limites des grilles d'analyse proposées qui nous ont conduit à dépasser leur cadre restreint. En tout état de cause, ce chapitre était une étape incontournable pour souligner à la fois la découverte du terrain, mais aussi la nécessité d'un dépassement des grilles de lectures proposées dans la littérature qui permet d'identifier la valeur ajoutée de notre travail.

Nous avons consacré le deuxième chapitre à la vérification empirique d'une partie de la littérature que nous avons précédemment parcourue, dans le cas précis de l'orphelinat de Dar es Salam qui constitue notre terrain d'investigation. Avant d'entamer la problématique de la transmission traitée dans la deuxième partie, nous nous sommes concentré sur celle de la

perception de la pauvreté. Comment est-elle perçue ? Son évaluation s'avère en effet problématique. Les indicateurs comme l'IPM s'appuient sur des variables observables objectivement à travers les données du terrain. Mais qu'en est-il du ressenti des intéressés, c'est-à-dire aussi bien des orphelins que des individus qui ont confié leurs progénitures à une institution, comme l'orphelinat de Dar-es-Salam, en raison de leur « pauvreté » ? Comment perçoivent-ils la pauvreté ? Accordent-ils la même importance à telle ou telle privation ? Ont-ils un ordre de priorités différent ? Il s'agissait de s'interroger sur la perception de la pauvreté de l'extérieur et de l'intérieur. Y aurait-il un écart entre les perceptions ?

Notre objectif se limitait à l'existence ou non d'un écart entre les deux types d'évaluation de la pauvreté, sans prétendre fournir les raisons de l'existence ou non de l'écart. Il s'agissait d'une réflexion sur la pertinence des indicateurs de pauvreté dans le cas précis de notre terrain d'investigation. Toutefois, poser cette question témoigne aussi d'une curiosité scientifique qui ouvre des pistes de réflexions stimulantes. Abhijit Banerjee et Esther Duflo le précisent de la sorte : « *Si nous voulons avancer, il faut cesser de réduire les pauvres à des caricatures et prendre le temps de comprendre réellement leur vie, dans toute sa richesse et sa complexité* ». <sup>16</sup> Si l'on considère que la perception de la pauvreté peut différer selon les individus, la définition de la pauvreté devient de plus en plus difficile, comme en témoigne la théorie *Gestaltien* qui indique que la perception est formée des sensations globales. Les psychologues modernes de l'école Merleau-Ponty soulignent également que la perception est un processus de l'analyse et la réflexion. <sup>17</sup> La réflexion et l'analyse incorporées à partir des stimulations sont provoquées par plusieurs causes de natures sociales, économiques et historiques.

Une fois les contours du concept ainsi que les indicateurs de pauvreté précisés, nous avons abordé la problématique de sa transmission entre les générations, qui s'inscrit dans le cadre de notre problématique centrale, à savoir si le fait confier un enfant à l'orphelinat à Dar es Salam permet de rompre la transmission de la pauvreté entre les générations. Comme nous l'avons fait dans la première partie pour l'analyse de la pauvreté, nous avons procédé en deux temps. Il s'agissait d'abord dans un troisième chapitre de prendre connaissance des grilles de lectures proposées par la littérature consacrée à la question de la transmission, afin de les utiliser selon

---

<sup>16</sup>Abhijit V. Banerjee, Esther Duflo, *Repenser la pauvreté* Paris, éditions du Seuil, coll. « Les livres du nouveau monde », 2012. Paris: Éd. du Seuil. p. 26

<sup>17</sup> Le site d'internet de la Philo: <https://la-philosophie.com/la-perception-en-philosophie>

les besoins dans le chapitre suivant qui traite le cas de l'orphelinat à Dar es Salam que nous avons observé.

Sur le plan du raisonnement, nous avons décomposé le traitement de la problématique de la transmission et le rôle de l'orphelinat en trois étapes. Tout d'abord, étant donné que l'idée de transmission suppose un point de départ et un point d'arrivée, il nous fallait cerner le concept de pauvreté infantile qui correspond au point d'arrivée. En effet, pour réfléchir sur la transmission allant des parents vers les enfants, à côté de la pauvreté des parents (point de départ) que nous avons analysée dans la première partie, il fallait identifier la pauvreté des enfants (point d'arrivée).

Ensuite, les deux bouts de la chaîne de transmission allant de la pauvreté des parents à celle des enfants étant identifiés, dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressés à la question de la transmission. Quels sont les canaux de transmission de la pauvreté ? Sur ce registre, la littérature nous a permis d'observer que dans de nombreux cas, la transmission de la pauvreté ne serait que le prolongement de la pauvreté chronique.

Enfin, après avoir cerné le concept de transmission, dans un troisième temps, nous avons apporté des précisions sur l'orphelinat qui est l'un des termes qui définissent notre problématique. C'est la question de l'efficacité de l'orphelinat en tant qu'institution pour combattre la transmission de la pauvreté. Parvient-il à rompre la transmission de la pauvreté ? Ou bien au contraire serait-il un rouage dans cette transmission ? Notre objectif était de comprendre le sens du mot orphelin dont la définition représente des enjeux importants, ainsi que la place et la fonction de l'orphelinat pour empêcher la transmission de la pauvreté. La réflexion mérite le détour, en particulier dans le cas des pays en développement, où la place et surtout la fonction de l'orphelinat ne manque pas de susciter des controverses. Comme il est possible de voir dans cette institution un esprit charitable qui est au service des enfants de pauvres, il est également possible de percevoir une institution qui considère les enfants de pauvres, comme une matière première pour perpétuer le schéma de transmission. Il s'agit soit d'un schéma pour capter une rente nourrie par les donateurs des pays développés au profit des gérants de l'orphelinat, dans le cadre d'une perspective de corruption, soit d'un schéma pour recruter des fanatiques ou du moins des sympathisants à leur cause de nature religieuse, dans une perspective idéologique. Cette observation nous a grandement servi lors de notre séjour sur le terrain. Entre les deux interprétations extrêmes, nous avons choisi de rester neutre *a priori*

dans nos observations, mais tout en nous méfiant des apparences, sans tomber dans les raccourcis idéologiques.

Le quatrième et le dernier chapitre de notre travail est destiné à répondre à la problématique centrale de notre thèse, à savoir si le fait de confier un enfant à l'orphelinat à Der es Salam permet de rompre avec la transmission de la pauvreté entre les générations. Dans le deuxième chapitre nous avons observé que les parents de ces enfants étaient pauvres, principalement en raison des conditions matérielles qui soulignent l'existence d'une pauvreté extrême. La question qui restait à traiter était de savoir si l'orphelinat qui s'interpose entre les parents et les enfants permet de rompre ou non la transmission de cette pauvreté entre les générations.

Mais avant d'aborder cette problématique, il nous fallait cerner au préalable, les structures de l'orphelinat, son histoire, ainsi que les facteurs généraux nourrissant ses effectifs. Pourquoi les parents, confient-ils leurs enfants à l'orphelinat ? Espèrent-ils pour eux un avenir meilleur que les leurs ? Par exemple en leur offrant le bénéfice d'une éducation scolaire qu'ils n'ont pas eu ? Ou bien, est-ce une question de survie qui fait que les enfants se retrouvent dans un orphelinat lointain méconnu ? Est-ce l'absence de filets de sécurité publics qui pousse l'orphelinat au rang de solution sans alternative ? Il s'agissait d'une première série de questions qui aide à comprendre si l'orphelinat peut jouer le rôle d'écran entre les parents et les enfants pour empêcher la transmission de la pauvreté.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes penché sur la problématique de la transmission de la pauvreté entre les générations. Tout d'abord, en livrant une description des différents mécanismes, nous avons traité le « comment » de la transmission. Quels sont les contours du capital à transmettre en héritage ? Quel est le rôle du manque de capital tant matériel qu'humain dans la transmission de la pauvreté ? L'identification des différents types de capitaux s'avère utile au sens où dans certains cas l'héritier n'a pas la possibilité de renier l'héritage. Pour ainsi dire, il s'agirait d'une transmission négative subie. Ensuite, nous nous sommes penché sur la question du « pourquoi » de la transmission. Sur ce registre, parmi les déterminants, nous avons privilégié l'analyse des caractéristiques familiales. L'instabilité familiale qui découle de ce qu'il est convenu d'appeler « fluidité des mariages » en Afrique est-elle l'origine des structures familiales qui favorisent la transmission de la pauvreté ? Quelles sont les conséquences de la monoparentalité ? Quelles sont les

conséquences de la féminisation des responsabilités familiales ? Par exemple, on peut se demander si les mères sont plus susceptibles de transmettre la pauvreté que les pères, en raison des discriminations qu'elles subissent ? Telles sont les interrogations qui ont animé notre réflexion.

Une fois les principaux mécanismes de transmission potentiels identifiés, nous avons tenté de vérifier dans un dernier temps, si l'orphelinat qui est censé jouer le rôle d'écran entre les parents et les enfants, permet de rompre la transmission de la pauvreté. Pour procéder à cette vérification nous avons saisi la pauvreté infantile, en utilisant les données que nous avons recueillies auprès des enfants de l'orphelinat, d'une part dans le cadre d'une approche objective et d'autre part dans le cadre d'une approche subjective, comme nous l'avons fait dans le deuxième chapitre pour les parents. Dans le premier cadre, en utilisant la méthode MODA, il s'agira de la pauvreté infantile vue de l'extérieure. Tandis que dans le cadre de la seconde approche nous avons fait appel à la perception de la pauvreté par les enfants. Se sentent-ils pauvres ? Si oui quelles sont les manifestations, les causes de cette pauvreté? Sinon, comment ? Ainsi, nous avons appliqué la même démarche que nous avons utilisée pour les parents. Si la pauvreté infantile ne serait pas vérifiée dans la majorité des cas, cela signifierait que l'orphelinat réussit à rompre la transmission de la pauvreté. En revanche, si la pauvreté infantile se trouve vérifiée, cela revient à dire que l'orphelinat a échoué dans sa mission. Les causes seront alors liées au fonctionnement de l'orphelinat. Bien entendu, il s'agit d'une première vérification de la problématique de la transmission de la pauvreté, dans la mesure où une analyse complète nécessiterait l'examen de la situation de ces enfants arrivés à l'âge adulte. Néanmoins, l'étude de la pauvreté infantile à l'orphelinat fournit déjà les prémices de ce qui se passera dans la future vie de ses enfants.

## CHAPITRE PRELIMINAIRE

*« C'est en début de l'été 1946 que j'accède à mon premier terrain d'anthropologue, à Dakar. Non sans prétention je pars de Paris tout compte fait -titre même de l'autobiographie romancée laissée à la charge de Maurice Nadeau pour publication dans sa toute nouvelle collection. J'avais en quelques sorte voulu remettre mon compteur de vie à zéro afin de m'abandonner à l'innocence de la découverte. »*<sup>18</sup>

**Georges Balandier**

### **0. Éléments d'usage du séjour à l'orphelinat de Dar es Salam**

Ce chapitre préliminaire est consacré aux tenants et aux aboutissants de notre séjour à l'orphelinat de Dar es Salam. Pourquoi un tel séjour ? Dans quels buts ? Une fois les raisons précisées, il convient d'indiquer la méthode utilisée pour atteindre les objectifs identifiés pour répondre à la question de départ. Notre séjour en Tanzanie qui s'est étalé sur une période de quatre mois en 2018 avait pour objectif de collecter des informations aussi bien quantitatives que qualitatives sur le terrain spécifique de l'orphelinat à Dar es Salam. Bien que les sources d'informations statistiques offertes par l'internet soient abondantes pour faire tourner les modèles théoriques, l'observation directe sur le terrain demeure une source d'informations précieuse pour compléter et enrichir les analyses. C'est pourquoi nous nous sommes rendu à Dar es Salam en Tanzanie, afin de comprendre les tenants et les aboutissants de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté dans ce cas précis. Les données quantitatives, ainsi que les

---

<sup>18</sup> Balandier Georges (2012), *Carnaval des apparences ou nouveaux commencements ?* Fayard, p. 61.

informations qualitatives furent collectées en vue d'alimenter notre réflexion dans le deuxième et le quatrième chapitre.

Comme le dit Norbert Elias un/une sociologue est « un chasseur.e de mythe »<sup>19</sup>. Ce sentiment de partager est un des outils de terrain pour les sociologues : « Aller voir sur place », être physiquement présent dans la situation, la regarder se dérouler en temps réel pour en rendre compte, voilà un privilège du sociologue par rapport à l'historien dans l'observation des pratiques. Il le partage cependant avec d'autres professionnels de l'observation du réel et de son compte rendu : l'explorateur, le journaliste d'investigation, le cinéaste documentariste, l'écrivain réaliste, le militant politique, le folkloriste, l'hygiéniste ou le réformateur social du XIX<sup>e</sup> siècle comme Villermé ou Le Play»<sup>20</sup>

Dans cette perspective, notre démarche mobilise plusieurs outils sociologiques pour traiter notre problématique, à savoir si le fait de confier un enfant dans un orphelinat à Dar es Salam permet ou non de rompre avec la pauvreté. Les thèmes que nous avons privilégiés peuvent être énumérés comme suit ; la pauvreté multidimensionnelle, la pauvreté infantile, les déterminants de la pauvreté, les facteurs familiaux de la transmission de la pauvreté, les raisons d'envoyer les enfants à l'orphelinat et la perception de l'orphelinat par les enfants.

Lors de notre travail sur le terrain, nous avons privilégié à la fois les entretiens pour collecter des données et la méthode d'observation participante à la recherche de nouveaux déterminants de la pauvreté et de sa transmission entre les générations. Cette façon de procéder s'inscrit dans le cadre d'un double objectif que nous avons poursuivi. D'une part, il s'agissait de collecter des données pour les exploiter dans le cadre des méthodes d'évaluation que nous avons trouvées dans la littérature. Une partie des questions posées lors de nos entretiens étaient en ce sens orientée. D'autre part, au-delà des données nécessaires à la vérification empirique des méthodes d'évaluation, avec l'observation participante nous avons essayé de saisir les

---

<sup>19</sup> Norbert, E & Hoffmann Y. (2003). Qu' est-ce que la sociologie ? Pocket.

<sup>20</sup>Arborio A. (2015). L' observation directe (4e édition). Armand Colin. p.7

caractéristiques de la pauvreté mises en avant par les intéressés, ainsi que les facteurs de transmission qui paraissaient importants à leurs yeux. Ainsi, les objets de notre analyse, à savoir les pauvres perçus comme tels dans la littérature standard, pouvaient prendre la parole et exprimer leur perception de la pauvreté, avec des éléments qui ne sont pas pris en compte a priori dans cette littérature. Il s'agit ici de l'un des objectifs importants de notre travail, qui vise à détecter les éléments de pauvreté ainsi que les facteurs de sa transmission entre les générations qui ne sont pas pris en compte dans la littérature.

Compte tenu de ces considérations, ce chapitre préliminaire est articulé autour de trois sections. Tout d'abord, nous exposerons à travers les différentes phases de notre enquête, le déroulement de notre séjour à l'orphelinat de Dar es Salam et à Zanzibar auprès des parents. (Section 0.1.) Ensuite, nous aborderons les caractéristiques de l'enquête effectuée dans une perspective quantitative, destinée à fournir des données, pour la vérification empirique des hypothèses théoriques rencontrées dans la littérature. (Section 0.2.) Enfin, nous traiterons les aspects qualitatifs de notre démarche, à travers les méthodes d'observations directes et d'observations participantes. Ce qui nous permettra d'obtenir des éclairages qui nous échappent dans le cadre des approches objectives. (Section 0.3.)

### **0.1. L'histoire et les traits généraux de l'enquête sur le terrain**

Le but de cette section est de partager l'histoire de notre séjour sur le terrain, à travers ses objectifs de départ, ainsi que les difficultés ignorées au départ qui ont nécessité des ajustements. Après un mois de préparatifs, nous avons passé trois mois à réaliser notre enquête dont les données et les informations qualitatives sont utilisées dans les deuxième et quatrième chapitres. Si l'on veut procéder à une présentation synthétique de notre séjour de janvier à mai 2018, il est possible de distinguer quatre phases.

#### **Phase préliminaire (Janvier 2018)**

Arrivée en Tanzanie et prise de contact avec les acteurs locaux, à l'aide de l'ambassadeur de Turquie qui nous a introduit sur le terrain. Nous avons rencontré les responsables des ministères, les assistants sociaux et les universitaires. Et nous avons commencé à nous rendre régulièrement à l'orphelinat qui allait constituer notre véritable objet d'étude. Ce qui nous a



permis de concevoir un prototype de l'enquête qui allait évoluer au et à mesure des observations et de l'apparition d'obstacles à contourner.

### **Phase pilote de l'enquête (1 Février - 20 Février 2018)**

Tout d'abord nous avons effectué un balayage pendant la phase pilote ; les entretiens, les rendez-vous, ainsi que le recrutement des traducteurs. Nous avons déterminé notre échantillon, pour élaborer ensuite notre questionnaire. Notre équipe a été formée : Nous, Moussa (assistant social/responsable de l'orphelinat), une traductrice que les enfants connaissaient depuis quelques temps et un chauffeur fourni par l'Ambassade.

### **Première phase de l'enquête (20 Février 2018 - 14 Mars 2018)**

Pendant cette phase nous avons travaillé pour comprendre le niveau des répondants à l'enquête. Donc un premier recensement a été effectué auprès des enfants, pour comprendre s'ils peuvent répondre eux-mêmes et comment faut-il les grouper. Nous avons également classé les enfants selon leurs groupes d'âges, pour mener notre recherche qui tient compte de différents besoins selon les différents cycles de vie. Nous avons travaillé les questions encore une fois, car parfois les enfants ne les comprenaient pas. Cette phase nous a permis de collecter des données concernant le profil socio-économique et démographique des orphelins.

### **Deuxième phase de l'enquête (14 Mars - 2 Mai 2018)**

La deuxième phase a débuté à mi-mars et s'est terminée début Mai en 2018. Cette phase était plus compliquée que la précédente, parce que les enfants ont commencé à changer leur lieu de résidence. Donc nous avons dû faire face à une période de transformation où la concentration des enfants avait considérablement diminué. Malgré ce contretemps nous avons pu terminer nos enquêtes avant de notre départ. À notre retour à Paris, nous avons dû attendre

les traductions, ainsi que la remise des données que nous avons réussies à les avoir en février 2019.

Cette première section fournit dans un premier temps, le récit des premiers jours de notre présence sur le terrain consacré aux préparatifs de l'enquête (§ 0.1.1.) Dans un deuxième temps, nous exposerons le choix des personnes interrogées déterminé par la problématique que nous avons choisie au départ. (§ 0.1.2.) Enfin, dans un troisième temps nous livrerons les éléments relatifs au déroulement des entretiens. (§ 0.1.3.)

### **0.1.1. Récit des préparatifs de l'enquête**

En janvier 2018, nous débarquons à Dar es Salam, plus précisément à la péninsule où il y a les Ambassades et les expatriés, où les riches de Dar es Salam vivent. À l'arrivée, nous avons été accueilli à l'Ambassade de Turquie. Dès le lendemain, nous avons entrepris notre découverte des différents acteurs locaux et personnalités politiques. L'Ambassade nous a fourni un énorme carnet d'adresses et des possibilités de déplacements. Nos premiers contacts et entretiens ont été facilités par l'Ambassadeur Turc qui est une personnalité respectée dans le milieu, en raison de ses aides aux plus démunis, surtout aux albinos. Nous avons été reçu avec un grand enthousiasme, accompagné d'un grand respect, en toutes vraisemblances à cause du fait que nous étions perçus comme une jeune «Mzungu»<sup>21</sup> qui s'intéressait à leur pays.

Nos visites à l'Université de Dar es Salam ont été arrangées par le recteur. Les premiers jours, nous sommes concentrés sur la compréhension du climat politique et la pauvreté dans le pays. Il était très difficile de saisir les vraies pensées politiques des gens parce que le régime politique en vigueur était loin d'être démocratique. Ce climat s'est quelque peu modifié depuis quelques années, dans la mesure où la lutte contre la corruption a progressé, même si les violations des droits de l'Homme persistent. Les contacts que pouvions rencontrer dans la vie courante en dehors de l'enquête témoignaient d'une autocensure manifeste.

Dès la première semaine de notre présence dans les lieux, nous avons réalisé notre première visite à l'orphelinat qui est à Vingunguti. Nous avons trouvé les portes grandes ouvertes avec un grand enthousiasme qui se traduisait par des propos comme ; « Ah c'est bien ça, c'est bien,

---

<sup>21</sup> Mzungu », terme swahili qui désigne les Occidentaux.

les orphelins, Dieu en tiendra compte ! » Nous avons eu la chance que notre séjour ait coïncidé avec une période où l'orphelinat était en période transformation en liaison avec les changements au niveau de la direction. On s'aperçoit à quel point la faiblesse des institutions pourrait avoir des conséquences dans la vie quotidienne des enfants.

Durant les premières semaines, nous nous sommes rendu quotidiennement à l'orphelinat ; ce qui nous permis de nouer rapidement un dialogue avec les enfants. Dès les premiers jours, nous avons commencé à comprendre quelques mots en Swahili et nous avons continué à apprendre la langue locale afin de sympathiser. Ce qui a facilité nos entretiens avec les enfants. En les accompagnant lors de leurs visites médicales à l'hôpital, nous avons eu l'occasion de nous rapprocher et poser des questions simples aux enfants, par exemple « comment s'était passé leur journée », comment ils « se sentaient », « ce qu'ils aimaient ». En tant qu'étrangère très visible, « une jeune femme blanche », nous étions clairement de l'extérieur. Dès le départ, nous avons eu une bonne relation avec nos interlocuteurs qui croyaient en nos bonnes intentions. Notre traductrice connaissait les enfants et elle était proche d'eux. Ceci nous a beaucoup aidé, surtout avec les filles qui ont confié leurs problèmes intimes, les violences qu'elles ont dû subir. Leur parole étant libérée, elles voulaient nous raconter ce qu'elles vivaient avec d'autant plus d'enthousiasme que jusque-là personne ne s'était intéressé à leur problème, pour demander ce qu'ils pensaient de leurs quotidiens et de leurs attentes dans le futur.

Au cours de la deuxième semaine, nous avons entamé nos entretiens avec les responsables du centre et les enfants. Les entretiens avec les enfants ont été menés en compagnie d'une traductrice et d'une assistante sociale. Nos échanges se sont déroulés sur différentes questions visant à cerner la pauvreté des enfants. Les conditions pratiques du déroulement de l'enquête quantitative ont été élaborées lors des trois rencontres que nous avons eu avec le service des assistances sociales du Ministère, au bureau de Vingunguti à Dar es Salam. Comme nous avons l'appui de l'Ambassade, nous avons été accueillis facilement sans problèmes. Nous avons également commencé à préparer notre enquête quantitative avec les personnes contractées. Durant cette deuxième semaine, nous avons aussi eu l'occasion de visiter Zanzibar pour la première fois. Nous avons participé aux cérémonies de la mise en service des puits d'eau. Ce qui nous a permis de prendre contact avec les personnalités de la classe gouvernante de Zanzibar.

Lors de notre troisième semaine nous avons poursuivi nos entretiens avec l'assistance sociale de l'orphelinat, ainsi qu'avec les responsables du ministère. Ces échanges nous ont permis de concevoir mieux le terrain et de comprendre les difficultés liées aux imprévus. Ces imprévus venaient de la difficulté du terrain qui n'est pas officiellement connu par l'État. C'est-à-dire qu'à Dar es Salam, il y n'y pas beaucoup d'orphelinats reconnus. Afin de remédier à ce problème, pour tester nos entretiens, nous les avons interrogés pour comprendre si nous étions dans la bonne direction. Durant cette troisième semaine, à partir des récits des enfants, nous avons déterminé les familles que nous allions interviewer à Zanzibar. Nous reviendrons sur les critères que nous avons retenus par la suite. Cette semaine était également le début de la saison des pluies qui généraient des inondations. Ce qui nous permettait d'observer la situation des enfants dans ce contexte difficile.

La quatrième semaine, nous avons commencé à observer les enfants dans leurs milieux scolaires et à poser des questions à leurs professeurs. Les entretiens que nous avons eus avec ces derniers nous ont permis de déterminer les manques subis par les enfants sur le plan de l'éducation. À cette occasion nous avons pu vérifier la cohérence de notre guide d'entretien des enfants pour découvrir leur pauvreté.

À la fin du premier mois sur place, nous étions prêtes à entamer notre enquête. Chaque visite à l'orphelinat nous montrait la complexité de la vie quotidienne de ce quartier. Les maisons qui restent dans la boue, les marchés des animaux et les enfants vivant ensemble, les sanitaires bloqués, des routes inexistantes et des enfants qui essaient d'aller à l'école. Nous avions plein de questions : Comment ces enfants ont-ils atterri à cet orphelinat ? Pourquoi leurs parents les ont-ils abandonnés ? Est-ce qu'ils arrivaient à obtenir les moyens de modifier leur destin pour réussir grâce à l'orphelinat ? Est-ce qu'une telle pauvreté est-elle supportable ? Sinon quelles sont les réactions ? Révolte ou résiliation ? Résiliation en raison d'une éducation religieuse qui conduit à accepter en toutes franchises le sort de la volonté divine ou résiliation en contrepartie du soutien matériel d'une ONG orientée idéologiquement ? Les familles qui ont confié leurs enfants à l'orphelinat se connaissaient-elles ? Tandis que d'autres questions auxquelles nous n'avions pas pensées surgissaient au fur et à mesure que nous avançons dans notre enquête sur le terrain.

## 0.1.2. Choix des personnes interrogées

Les enquêtes avec les familles jouent un rôle central pour analyser la pauvreté et leurs motivations dans le placement de leurs enfants à l'orphelinat. Les tests que nous avons effectués lors des premières visites pour découvrir le terrain n'ont pas été convaincants pour satisfaire nos objectifs. Nous avons donc retravaillé et développé les questions une fois que nous avons passé plus de temps avec les enfants.

Nous avons questionné trente familles en liaison avec les quatre-vingt-dix enfants. La majorité des enfants n'avaient pas de contacts directs avec leurs familles, principalement en raison de l'absence de ligne téléphonique. Nous avons rencontré le même problème pour prendre contact avec les familles de Zanzibar. Pour les atteindre nous avons fait appel aux intermédiaires qui connaissaient les familles. En ce sens le choix des personnes interrogées s'inscrit dans le cadre d'une méthode aléatoire. La difficulté de communication était doublée par celle de la distance physique qui nous séparait des familles qui habitaient dans « des régions éloignées ». Bien que les assistants sociaux, pour fournir leurs aides, nous aient conseillé d'effectuer nos entretiens en restant à Dar es Salam, nous avons exclu cette solution de facilité et renoncé à leurs soutiens, afin de mieux rendre compte des spécificités de Zanzibar. Une autre raison qui nous a conduit retenir coûte que coûte Zanzibar, est d'être la principale région qui alimentait les effectifs de l'orphelinat, grâce à un réseau qui s'était constitué au fil du temps.

Notre choix de l'enquête comporte des critères selon l'appartenance du sujet à un groupe, ainsi que les étapes de nos investigations.

### Répartition des entretiens selon les groupes de personnes interrogées (Tableau:1)

Groupes d'enquêtes :	Nombre de personnes
Entretiens de découverte du terrain : Les responsables administratifs, d'ONG, des universitaires	13

<b>Groupes d'enquêtes :</b>	<b>Nombre de personnes</b>
<b>Entretiens avec les enfants</b>	30
<b>Entretiens avec les familles</b>	20

**Source :** Notre enquête.

Notre but était de fournir une analyse en profondeur de la pauvreté des familles et des enfants, afin de parvenir à dégager les différentes configurations. L'appartenance à l'un des trois groupes qui figurent dans le tableau ci-dessus est déterminé par des conditions que nous avons fixées préalablement.

- Pour les entretiens de découverte du terrain, c'est d'être expert dans leur domaine et une connaissance minimum de 10 ans de la Tanzanie, de préférence un local.

- Pour les enfants, il fallait être à l'orphelinat et être en mesure de nous raconter leurs histoires, leurs parcours.

- Pour les familles, il fallait au minimum avoir un contact avec les enfants, c'est-à-dire qu'il s'agissait des familles qui n'abandonnaient pas, mais qui confiaient leur enfant

**Répartition des ménages selon le lieu de naissance des enfants: (Tableau: 2)**

<b>Lieux de naissance</b>	<b>Filles</b>	<b>Garçons</b>	<b>Total</b>
<b>Zanzibar</b>	7	18	25
<b>Pemba</b>	8	6	14
<b>Dar es Salaam</b>	2	3	5
<b>Kigoma</b>	1	1	2
<b>Unkuta</b>		1	1
<b>Kombo</b>	1	1	2

<b>Dodoma</b>	2	4	6
<b>Msoma</b>	1	-	1
<b>Songea</b>	1	1	2
<b>Tanga</b>	-	2	2
<b>Tanelika</b>	1	1	2
<b>Sumbusenga</b>	1	2	3
<b>Bukabo</b>		1	1
<b>Morongoro</b>	1	3	4
<b>Muhinbina</b>	1	1	2
<b>Kwalini</b>	-	1	1
<b>Mwanza</b>	-	1	1
<b>Tobara</b>	1	1	2
<b>Inconnu</b>	8	6	14
<b>Total</b>	36	54	90

**Source :** Notre enquête.

Nous avons ensuite examiné les orphelins selon leur statut d'être un orphelin. Le tableau présente la répartition des familles en fonction de leur statut parentales :

**Profil des ménages enquêtés selon les parents. (Tableau: 3)**

<b>ENTRETIENS</b>	<b>Parent qui a confié</b>	<b>Niveau d'éducation</b>	<b>Activité de l'emploi</b>	<b>Nombres d'enfants confiés</b>
<b>E1</b>	Mère	sans diplôme	sans	2
<b>E2</b>	Mère	sans diplôme	sans	1

<b>E3</b>	Mère	sans diplôme	sans	1
<b>E4</b>	Mère	sans diplôme	sans	1
<b>E5</b>	Père	sans diplôme	sans	1
<b>E6</b>	Mère	sans diplôme	sans	1
<b>E7</b>	Mère	sans diplôme	petits jobs	1
<b>E8</b>	Mère	sans diplôme	petits jobs	1
<b>E9</b>	Mère	sans diplôme	petits jobs	1
<b>E10</b>	Mère	sans diplôme	sans	1
<b>E11</b>	Mère	sans diplôme	sans	1
<b>E12</b>	Père	sans diplôme	petits jobs	1
<b>E13</b>	Couple	sans diplôme	père petits jobs	2
<b>E14</b>	Couple	sans diplôme	père petits jobs	1
<b>E15</b>	Couple	sans diplôme	père petits jobs	1

**Source :** Notre enquête.

### **0.1.3. Déroulement des enquêtes**

Comme nous l'avons annoncé plus haut, au sein des personnes interrogées nous avons distingué trois groupes ; les familles, les enfants et les tierces personnes en liaison avec notre sujet (responsables administratifs, des ONG, universitaires.). Bien que nous ayons décelé certains comportements communs à ces groupes, il y avait aussi des différences dans leurs attitudes à notre égard.

Concernant les familles de Zanzibar, une semaine avant de commencer nos entretiens, nous avons procédé à une réorganisation pour être sûre que celles-ci allaient rester sur place. Nous n'avons pas travaillé avec une ONG, ni avec un intermédiaire qui nous auraient facilité la tâche, mais avec des autochtones qui connaissaient bien la région et les différentes communautés.



Nous sommes restés régulièrement en contacts jusqu'au début de nos entretiens. Avec une équipe locale de quatre personnes, nous avons travaillé sur une carte pour localiser les familles, afin d'assurer l'organisation rationnelle de notre emploi du temps.

Pour les ménages qui allaient être interviewés, c'était une première. Donc ils ne savaient pas comment se déroulaient les entretiens. Nous avons également signalé la préparation de notre documentaire visuel, pour diffuser leurs histoires. Cet acte nous a beaucoup aidé à construire une relation plus intime, parce qu'ils ont senti que leurs histoires étaient importantes et que les enfants étaient une priorité de notre étude, les familles étaient en général très à l'aise pour se confier. Ce contexte explique bien pourquoi nous n'avons pas eu de refus, mais un accueil chaleureux dans des conditions matérielles pourtant très difficiles. Nous avions un peu de soucis pour une région de l'île très pieuse. Nous en étions avertis. Par exemple sur la route, ils nous ont sifflé et ont commencé à courir derrière la voiture, parce que nous écoutions la musique avec les fenêtres ouvertes. Sur la route, nous entendions les prières venant des maisons. Nous voyions des imams qui enseignaient les prières aux petits garçons. Notre habillement très occidental posait aussi problème dans cette région. Mais une fois arrivé à destination, nous sommes redevenus des personnes « bienveillantes », porteur d'une bonne cause qui travaille pour des orphelins. Nous étions comme un « médium » pour les enfants.

Toutes les familles étaient au courant de notre arrivée, mais ne savaient pas ce que veut dire « un doctorant » ou une thèse de doctorat. Elles connaissaient bien le sujet et savaient pourquoi nous le traitions. Nous avons indiqué encore une fois de notre intention qui nous a beaucoup aidé, parce que les Tanzaniens croient beaucoup à l'éducation et soutiennent les études. La présence d'une femme éduquée en liaison avec l'université, suscitait du respect. La récurrence du discours de soutien des ONG ainsi que ce celui de certaines églises intéressées à soutenir les enfants vulnérables précédaient notre enquête. De ce fait, malgré la présentation détaillée des motifs de notre arrivée et de notre statut de doctorant, il nous arrivait d'informer à nouveau l'enquêté. Une fois que nous avons présenté notre sujet de recherche, nous demandions une signature. Mais la plupart des personnes avaient peur de signer, parce qu'elles ne savaient pas comment lire et la signature était trop formelle pour eux.

Nous avons eu des entretiens avec les parents qui ont confié leurs enfants. De toute façon, il existe davantage de familles monoparentales. Dans trois foyers nous interviewés les couples, parfois des autres personnes dans les ménages à part des parents : Une grand-mère, des fils

ainés etc. Ce choix a été fait parce que nous cherchions la raison d'envoyer leurs enfants et dans les cas des différentes personnes vivant dans le ménage, c'est de soutenir les histoires entre les générations. Notre problématique qui cherche si le fait de confier un enfant permet ou non de briser la pauvreté, elle nous demande de bien chercher les raisons des parents à confier cet enfant. Tous les entretiens avec les membres des familles étaient utiles et ils nous ont permis de dégager une perspective.

Nous avons mené trois entretiens en présence d'autres membres de la famille. Dans ces trois cas, les informations livrées par les personnes proches de la famille, loin de contredire les propos tenus par les parents, fournissaient plutôt des histoires complémentaires avec la famille. Les entretiens avec les familles (n=20, 15 ménages.) ont été quasi-exclusivement conduits en swahili, à l'exception d'un père qui a communiqué en anglais avec nous. Nous avons enregistré les entretiens au magnétophone pour les traduire ensuite de swahili en anglais. Nous avons appris par cœur les questions afin d'établir la confiance et le respect dans nos relations avec nos interlocuteurs. La plupart de ces entretiens avec les familles ont duré une heure et demie. Les parents ont été très à l'aise pour nous confier leurs problèmes ainsi que les moments durs de leurs vies. Nous avons constaté une libération de leur parole. Ils étaient très reconnaissants au point de nous remercier mille fois de nous occuper de leurs problèmes. En découvrant nos origines turques leur enthousiasme doublait d'intensité.

Comme nous avons mentionné plus haut, nous avons fait plusieurs interviews au sein de trois groupes différents. Le deuxième groupe étant constitué d'enfants, nous avons interviewés 30 enfants. (n=30) tout en Swahili. Mais les entretiens n'étaient pas de la même durée, puisqu'il était très dur d'engager un dialogue avec un adulte au début. Autour de ces enfants, il y avait des adultes qui donnaient en des ordres. Les enfants étaient toujours sous l'emprise d'un ordre hiérarchique. Ceci était très dur pour les enfants qui devaient avoir un dialogue pour parler de leurs vies était un acte nouveau.

Les entretiens se sont déroulés en 30 minutes en générale, ce qui n'étaient pas évident parce que les enfants souffraient de maladies, de la malnutrition et ils avaient de très sérieux problèmes de concentration. Avant nos interviews, nous donnions des repas et nous jouions ensemble afin de les préparer à l'entretien. Mais les enfants se sont très vite confiés à nous, à peu près pour les mêmes raisons que leurs familles ; ils avaient compris qu'ils étaient importants

pour nous et nous étions là pour les écouter. Le fait d'être Mzungu, nous a également aidé. Quand nous avons commencé les entretiens, les enfants nous connaissaient déjà. Nous avons effectué ensemble des visites médicales. Ce qui assuré leur confiance à notre égard.

Dans le troisième groupe de personnes interrogées, figurent des responsables d'ONG, de l'assistance sociale, des députés, des universitaires. (n=13). Ces entretiens se sont déroulés entre quarante minutes et une heure, selon les disponibilités des personnes interrogées. C'était la catégorie la plus facile à traiter, sauf deux personnes qui avaient peur de l'ambiance autoritaire en Tanzanie. Nous avons réalisé ces entretiens avec le soutien de l'ambassadeur turc. Notre guide d'entretien a été précis et nous avons suivi sauf pour des questions qui ouvrait plus de débats.

## **0.2 La méthodologie de l'enquête quantitative**

Cette section présente de manière sommaire les principaux aspects de l'enquête quantitative menée auprès des orphelins ainsi qu'auprès des familles de Zanzibar qui ont envoyé leurs enfants à cet orphelinat de Dar es Salam. Dans cette perspective, sont présentés en premiers les fondements théoriques qui ont façonné la collecte des données quantitative (§ 0.2.1.), pour ensuite aborder les limites des données ainsi obtenues. (§ 0.2.2.)

### **0.2.1 Fondements théoriques de la collecte de données quantitative**

Concernant la collecte des données destinées à l'application des formules, notre enquête a été guidée pour évaluer la pauvreté multidimensionnelle, ainsi que la pauvreté infantile. Ainsi, nous avons retenu la méthode de Foster Alkire qui utilise les données collectées à partir d'enquêtes effectuées pour Demographic and Health Surveys (DHS) <sup>22</sup> dans 48 pays, les Multiple Indicator Cluster Surveys (MICS) dans 35 pays, et la World Health Survey (WHS) dans 19 pays. Plus spécifiquement dans le cas de la Tanzanie, ces données sont fournies par

---

<sup>22</sup> Pour la Tanzanie les données viennent de différents pays et sont harmonisées avec des bases de données de 80 pays. Les enquêtes de OPHI sur la Tanzanie en termes de pauvreté multidimensionnelle datent de 2020, mais les données de DHS ont été collectées en 2016. ( Oxford Poverty and Human Development Initiative (July 2020). "Tanzania Country Briefing", Multidimensional Poverty Index Data Bank. Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford. Available at: [www.ophi.org.uk/multidimensional-poverty-index/mpi-country-briefings/](http://www.ophi.org.uk/multidimensional-poverty-index/mpi-country-briefings/).)

Pan Arab Project for Family Health (PAPFAM). Ces données s'appuient sur une importante base de données quantitatives. Pour mener nos enquêtes quantitatives de la pauvreté multidimensionnelle de Zanzibar/Tanzanie et celle des enfants de l'orphelinat, nous avons préparé deux questionnaires différents, en utilisant, d'une part la méthode de l'OPHI centrée sur le chevauchement des privations multiples (MODA/ Multiple Overlapping Deprivation Analysis) et d'autre part celle du PNUD centrée sur la pauvreté multidimensionnelle, aboutissant à l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM). Enfin, nous avons utilisé le concept de cycles de vies introduit par les Nations-Unies que nous mentionnerons dans le troisième chapitre. Ces questionnaires et méthodes sont adaptés par le Groupe de travail technique (Technical Working Group - TWG) par le groupe national du bureau de statistiques. (National Bureau of Statistics - NBS).

Nous avons choisi comme site de recherche, l'orphelinat qui se situe dans la zone industrielle de Dar es Salam qui permettait de trouver des réponses à nos questionnements. Sur le plan théorique il fallait que le site satisfasse trois conditions.

Tout d'abord, nous avons voulu cibler une population vulnérable et invisible dans les recherches de la pauvreté infantile et multidimensionnelle. La pauvreté des orphelins abandonnés n'est pas étudiée, dans la mesure où ceux-ci restent en dehors des populations d'enquêtées. En premier lieu, c'est parce que l'enfant est conçu dans le cadre d'un ménage et en second lieu, parce qu'il est difficile de constater la pauvreté d'un enfant abandonné, vivant dans la rue, réfugié dans un orphelinat.

Ensuite, la transmission de la pauvreté entre les générations n'est pas une problématique qui attire l'attention. Ces enquêtes fournissent l'opportunité de se concentrer sur les différentes caractéristiques familiales transmises entre les générations.

Enfin, les études ne cherchent pas à cerner les stratégies élaborées par les personnes pauvres pour rompre avec leur dénuement. En effectuant nos enquêtes nous avons essayé de voir si cette pauvreté peut être rompue grâce leurs stratégies.

C'est pour ces raisons que nous avons porté une attention particulière à cette zone industrielle de Dar es Salam localisée en dehors du centre-ville avec une infrastructure fiable,

sous la grisaille des fumées des usines et souvent victimes d'inondations. Un quartier pauvre mais au-delà, un désordre remarquable du quartier qui cache un orphelinat- dite yetima. Cet orphelinat situé à Vingunguti à Dar es Salam qui forme le site de l'enquête, ne bénéficie pas de services élémentaires et loin de conditions de vie acceptables par dimensions. La population du quartier s'élevait à 106 940 personnes selon le recensement de 2012. Les données officielles concernant la population des enfants abandonnées, ainsi celle des orphelins demeurent problématiques.

Cet orphelinat constitue un échantillon de l'idéal type d'une ville africaine en voie de développement qui paraît somme toutes banale. Les profils des habitants sont homogènes ; tous vivent dans la pauvreté. Les enfants vivant dans ce quartier, reflète le profil socio-économique du quartier.

Nous avons choisi cette zone industrielle pour montrer également, comment les grandes villes des pays en développement sont victimes de la pauvreté en l'absence d'infrastructures. Les enquêtes réalisées auprès des familles s'inscrivent en continuité avec les enquêtes effectuées à l'orphelinat. Nous avons choisi ces familles pour trois raisons : Premièrement, parce qu'elles constituent l'un des deux points de repère nécessaires au traitement de la problématique de la transmission de la pauvreté (famille - enfant). Deuxièmement, parce qu'elles étaient accessibles en termes logistiques, dans la mesure où nous disposions de leurs coordonnées (adresses et téléphones). Troisièmement, parce qu'elles vivaient tous à Zanzibar qui constitue une zone géographique présentant une certaine homogénéité du point de vue de la pauvreté ; ces familles de Zanzibar forment les franges les plus vulnérables de la société.

Nous avons effectué une enquête auprès de 110 enfants et de 15 familles, pour retenir toutefois les données de 90 enfants. Car, les réponses de 20 enfants n'étaient pas fiables et manquaient de cohérences. Nous avons également tenu compte de leurs éligibilités pour être accueillis à l'orphelinat. En effet, il y a des enfants du quartier qui restent à l'orphelinat. Quant aux 15 familles, 20 personnes de l'échantillon ont été choisies à partir de cet orphelinat. Cet échantillon nous offre l'opportunité de cerner un idéal-type de pauvre au sens Wébérien où les familles confient leurs enfants pour des raisons différentes.

## **0.2.2 Limites des données collectées**

Nos enquêtes présentent malgré leur originalité et richesse, des limites : l'orphelinat n'a aucun système pouvant faire office de base de données. Les lieux de naissances, les récits des parents ainsi que les âges comportent des zones d'ombre. Cela pose des problèmes dans l'évaluation de la pauvreté infantile qui est appréciée en fonction des besoins qui varient selon les cycles de vie. La définition de la pauvreté infantile, ainsi que celle de la pauvreté présentent aussi des limites lorsque nous ciblons une partie de la population qui est très rarement observée et qui demande une attention particulière. Nous avons eu une difficulté en décrivant la pauvreté infantile des enfants qui vivent sans leurs parents.

Au niveau des parents, nous avons essayé de déterminer leur pauvreté multidimensionnelle et monétaire. À partir du premier chapitre nous allons observer qu'il n'existe pas une définition commune et acceptée par tout le monde. Par conséquent nous avons essayé de dresser des profils à l'aide de l'approche subjective. Nos données présentent des limites, parce que par exemple les enquêtes ne tiennent pas compte des inégalités entre les sexes. La pauvreté ne s'explique pas que par les enquêtes. Les liens sociaux aussi jouent un rôle très important à comprendre la pauvreté des parents. À ce stade, nous nous sommes plutôt concentrés sur les enquêtes qualitatives pour analyser leur situation de la pauvreté.

## **0.3. La méthodologie de l'enquête qualitative**

Dans cette troisième et dernière section, nous allons aborder les aspects qualitatifs de notre recherche sur le terrain. Tout d'abord, nous précisons les interrogations qui nous ont conduit à adopter les méthodes qualitatives de l'observation directe (§ 0.3.1.), pour ensuite exposer celles que nous avons retenues pour y remédier, comme récits de vie ou observations participantes (§ 0.3.2.). Enfin dans un dernier temps, nous allons indiquer les différents usages

des données collectées, tout en soulignant leurs limites qu'il convient de ne pas perdre de vue.  
(§ 0.3.3)

### **0.3.1. Les apports des entretiens directs à l'analyse**

En adoptant la méthode d'entretiens directs nous cherchions à saisir d'une part les raisons conduisant à confier un enfant à l'orphelinat et d'autre part la pauvreté telle qu'elle est perçue par ces familles. C'est dans cette double perspective que nous avons élaboré un guide d'entretien.

La première partie du guide d'entretien vise à comprendre les facteurs familiaux de la pauvreté et de sa transmission. Les caractéristiques de la famille, comme la santé, le niveau d'éducation des parents sont interrogés.

La deuxième partie est consacrée à comprendre leurs vies quotidiennes, leurs professions, leurs revenus. Il s'agit d'interrogations en liaison avec la pauvreté multidimensionnelle dans un cadre subjectif, afin d'analyser leur pauvreté en profondeur. Cette partie nous fournit l'occasion d'offrir des données pour observer leurs façons de percevoir leur situation, ainsi que leurs motivations propres qui les conduisent à confier leurs enfants à une institution en dehors de la famille. Cette partie est liée à la première dans la mesure où les critères retenus sont corrélés. Finalement, il est possible d'affirmer que ces deux parties sont complémentaires dans la création de portraits socio-économiques des familles.

La troisième partie concerne les raisons d'envoyer les enfants à l'orphelinat. Celui-ci est le point crucial de l'analyse qui relie plusieurs aspects de notre problématique. Les raisons qui conduisent à confier un enfant à l'orphelinat peuvent correspondre aux attitudes face à des faits divers : chocs familiaux comme les divorces qui aboutissent à des configurations monoparentales, les difficultés rencontrées dans la scolarisation, la mauvaise santé des parents. Chaque famille pourrait avoir des raisons différentes pour décider de confier leur enfant à l'orphelinat. Mais à la suite de nos investigations, la vraie raison qui les pousse, la cause principale qui est apparue, semble résider dans l'incapacité d'assumer la charge de l'enfant. C'est cette cause qui est à l'origine de la création d'orphelins sociaux, c'est-à-dire d'enfants dont les parents sont en vie, mais incapables d'assumer les obligations parentales.

La quatrième partie correspond à une auto-évaluation des parents qui permet d'observer la pauvreté telle qu'elle est perçue de l'intérieur par les pauvres eux-mêmes. Comme nous allons voir dans le deuxième chapitre, leurs perceptions de la pauvreté, ainsi que leurs façons se représenter, ne manquent pas de surprendre l'observateur habitué à raisonner dans le cadre des critères retenus par la méthode objective.

Pour conclure avec l'intérêt des entretiens directs, nous pouvons affirmer que ceux-ci nous ont permis de porter des éclairages sur les points morts des analyses effectuées dans le cadre de l'approche quantitative. Nous avons eu en effet l'occasion d'observer des déterminants qui n'étaient pas pris en compte par les approches quantitatives, mais dont la compréhension nécessite une analyse approfondie de ce qui devrait faire la part entre ce qui est véritablement ressenti et ce qui est inventé dans l'imaginaire pour alléger la souffrance, pour la rendre supportable. Nous nous permettons de signaler au passage qu'il s'agit de l'une des dimensions stimulantes de notre problématique du point de vue intellectuel. Cette préoccupation nous a conduit à nous intéresser aux méthodes d'entretiens qualitatives que nous avons mises en œuvre dans notre démarche.

### **0.3.2. Usage des méthodes d'entretiens directs**

Dans la plupart des pays en développement le problème de l'observateur de la pauvreté est la pauvreté de données, si ce n'est l'absence de données. Pour y remédier, d'autres méthodes sont mises en œuvre. Cette remise en cause sur le plan méthodologique n'est pas limitée à la seule absence de données, dans la mesure où les considérations de nos sujets que nous qualifions de pauvres à partir des critères objectifs, pourraient bien bousculer nos repères, pour modifier les critères de pauvreté. C'est dans cette perspective que nous proposons de procéder à une revue des méthodes d'entretiens privilégiant les aspects qualitatifs. Ici nous avons retenu les méthodes de récit de vie et de l'observation participante.

Les méthodes de recherches utilisées couramment sont :

- Méthode de souvenir
- Histoire de vie



- Histoires de familles
- Données d'enquêtes
- Micro-données

Dans les recherches de la pauvreté chronique cette méthode est utilisée par Corta et Bird<sup>23</sup>, Prowse et Davis<sup>24</sup>, Ojermark<sup>25</sup>. Cette série d'études est un guide sur la façon d'appliquer la méthode d'histoire de vie à la recherche sur la pauvreté chronique. « Elles fournissent une vue d'ensemble sur la conception de la recherche d'histoire de vie et de la collecte, de la sauvegarde, de l'analyse et de la présentation des données. » Dans la littérature, les méthodes sont ainsi désignées sous l'appellation d'« histoire de vie », une traduction littérale de l'expression en anglais de « life history ».

L'expression de « récits de vie » fut utilisée pour la première fois dans les années 1980 en France.<sup>26</sup> Selon Galligani, les entretiens ont des caractéristiques narratives parce qu'on demande de raconter sa vie. Nous devons établir une confiance et une spontanéité selon les récits de vie qui peut poser un problème, parce qu'il existe des moments difficiles à partager. Il peut y avoir des pauses, des reculs, de moments d'empathie ou bien de signes d'empathie pour que parole se libère plus facilement.

Dans le cas de la Tanzanie qui a une culture orale comme les autres cultures d'Afrique Noire, nous avons besoin des compétences pour dialoguer en parlant de leurs vies, des moments difficiles et durs à raconter. Le terrain africain met en avant une confiance fondée sur la parole. Mais il ne s'agit pas tout simplement de la connaissance de la langue pour nouer des

---

<sup>23</sup> Da Corta, L. (forthcoming) "Concepts and methods to understand the link between the intergenerational transmission of poverty and escapes and political economy", *CPRC Working Paper*. Manchester: IDPM/CPRC. Accessible au [www.chronicpoverty.org/resources/working\\_papers.htm](http://www.chronicpoverty.org/resources/working_papers.htm).

<sup>24</sup> Prowse, M. (2003), "Towards a clearer understanding of 'vulnerability' in relation to chronic poverty", *CPRC Working Paper 24*. Manchester: IDPM/CPRC. Accessible au [www.chronicpoverty.org/resources/cp24.htm](http://www.chronicpoverty.org/resources/cp24.htm).

<sup>25</sup> Ojermark, A. (ed.) (forthcoming) *CPRC Life History Research Pack*. Manchester: IDPM/ CPRC. Accessible au [www.chronicpoverty.org](http://www.chronicpoverty.org).

<sup>26</sup>Bertaux D. & Singly F. (2010). *Le récit de vie* (3e éd.). Armand Colin. p. 11

contacts. En effet, nous ne parlions pas la même langue et nous avions des traducteurs pour communiquer. Pourtant à leurs yeux, le fait d'être une femme Mzungu à leurs écoutes changeait la donne. En même temps, ils étaient conscients de notre proximité avec l'ambassade de Turquie qui avait une connotation très positive en comparaison avec les autres pays occidentaux auprès de la population musulmane de Zanzibar.

Dans le cas des enfants, les entretiens étaient autrement structurés ; plus à l'écoute et entièrement à leur rythme. Ils se sont confiés parfois au bout d'un long délai, parfois spontanément, surtout dans le cas des jeunes filles. Elles se sont libérées ! Cette confiance établie nous a beaucoup servi ! À tort ou à raison, à leurs yeux nous avons l'avantage d'être une chercheuse « jeune » comparée aux autres intervenants extérieurs de l'orphelinat. Une fois la confiance acquise, c'est dans cette perspective qu'est apparue l'idée d'introduire une observation participante qui consistait à faire participer activement les intéressés pour trouver les réponses à notre problématique. Il s'agissait de faire parler les pauvres, au-delà des sentiers battus.

C'est dans cette perspective que nous avons fait usage de l'observation participante. En effet, comprendre l'essentiel pour un sociologue est une caractéristique qui le distingue d'autres observateurs non avertis. Cette méthode permet de contrôler «l'intelligibilité des traitements quantifiés»<sup>27</sup> en «assurant la réalité des pratiques évoquées »<sup>28</sup> en entretien. « Bref, par participation, il faut entendre le mode de présence du chercheur au sein du milieu observé. »<sup>29</sup>

La méthode d'observation participante permet d'évaluer l'ensemble des données et des pratiques afin de tirer des constats. Certes, nos hypothèses et notre problématique relèvent de nos premières observations, l'observation participante sur le terrain sert à comprendre comment «ces actions collectives et des autres processus sociaux immergent à travers des interactions

---

<sup>27</sup> Arborio, A. (2015). *L'observation directe* (4e édition). Armand Colin. p.8

<sup>28</sup> *ibid.* p.8

<sup>29</sup> Peretz, 1998 / Barus-Michel, J., Enriquez, E. & Lévy, A. (2002). *Vocabulaire de psychosociologie*. Toulouse, France: Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.barus.2002.01>

directes»<sup>30</sup>. Notre choix est justifié par l'impact de méthode dans petits communautés ainsi dans les institutions fermées, comme l'ont fait Goffman<sup>31</sup> et Warner.<sup>32</sup>.

Sur le terrain nous étions à la fois en tant qu'observateur à découvert et observateur incognito. Nous avons effectué notre travail d'observation participante dans les rues, les marchés, dans les écoles. Dans les ménages et l'orphelinat, nous avons déclaré notre statut d'observateur à découvert en tant que doctorant. Mais dans les observations participantes et aussi dans les réunions avec les organisations nous avons gardé notre identité incognito.

Le statut à découvert nous a fourni l'opportunité d'identifier les personnages clés du champ d'analyse. Nous avons déjà mentionné que notre statut de personne apportant une aide aux gens avait procuré plusieurs avantages. Pour les enfants, nous étions quelqu'un qui les écoutait pour la première fois. Ceci a créé un lien avec les enfants qui les a assurés et de poussé à partager leurs vies. Pour la même raison les familles également voulaient nous raconter leurs conditions de vie. Le mode incognito nous a fourni plusieurs opportunités, pour observer les relations entre des sectes communautaires et leurs impacts sur les enfants. Nous étions conscientes que le fait de tenir un rôle en tant que femme blanche, venant d'un milieu social très différent, n'était pas chose facile. Aussi, nous partageons la pensée suivante : « Reste que cette subjectivité du chercheur est aussi marquée par des caractéristiques générales, comme son sexe, son âge, son origine ethnique, sa trajectoire sociale, sa formation disciplinaire et changer de posture d'observation n'y change rien. »

En tant qu'observateur participante, nous avons encadré :

---

<sup>30</sup> Chapoulie, J. Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie. In: Revue française de sociologie, 1984, 25-4. pp. 582-608; doi : 10.2307/3321824 [https://www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1984\\_num\\_25\\_4\\_3846](https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1984_num_25_4_3846) p.587

<sup>31</sup> Goffman, E.& Castel R. (1968). Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus. Les Éditions de Minuit.

<sup>32</sup> Platt, J., Hughes et l'école de Chicago (1997) : Méthodes de recherches, réputations et réalités. In: Sociétés contemporaines N°27, 1997. Autour d'Everett C. Hughes. p. 13-27.

- Les rapports de domination entre les autochtones et des personnes identifiées comme Mzungu<sup>33</sup> à Zanzibar.
- Les relations établies entre les assistés et l'assistant avec des motivations différentes.
- La situation des parents.

Notre but était d'approfondir nos connaissances sur la logique de leur décision. Donc il était utile d'observer dans quelles conditions ces familles prenaient la décision d'envoyer leurs enfants à l'orphelinat. Nous avons utilisé plusieurs données officielles sur la pauvreté chronique à Zanzibar, mais nous pensons qu'il est utile de partager nos observations sur les conditions des familles pour acquérir une idée sur la pauvreté chronique à Zanzibar.

Nous avons structuré nos modes d'observation participante à travers une grille établie en fonction du statut d'observateur, des faits observés ainsi que la temporalité de l'investigation.

---

<sup>33</sup> Mzungu », terme swahili qui désigne les Occidentaux.

**Grille observations: (Tableau : 4)**

Cadre	Statut de l'observateur	Faits observés	Temporalité de l'investigation
Ménages	A découvert	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compréhensions des raisons d'envoyer leurs enfants</li> <li>- Accès à des informations par questions</li> <li>- États des lieux de leur lien social</li> <li>- Analyse de leur perception de la pauvreté</li> <li>- Comprendre la diversité du sens de manque pour caractériser les différents états de manque.</li> <li>- Analyse des rôles des femmes dans la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de nos entretiens</li> <li>- Lors de nos visites dans la communauté, les villages</li> <li>- Heures des retours des autres enfants qui restent dans les ménages.</li> </ul>
Les marchés, les communautés, les quartiers des parents	A découvert, Incognito	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhensions des manques au niveau des infrastructures</li> <li>- Accès à des informations par questions</li> <li>- Variétés des situations observables</li> <li>- Analyse de la perception des manques</li> <li>- Observation du langage local pour décrire la pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens</li> <li>- Journée</li> </ul>

Cadre	Statut de l'observateur	Faits observés	Temporalité de l'investigation
Les cérémonies lors des inaugurations des puits d'eau ou lors des occasions festives	Incognito	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observer de faits divers entre des différentes parties</li> <li>- Types de relations entre les assistants et assistés</li> </ul>	
Orphelinat	A découvert	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observer les faits divers entre les enfants</li> <li>- Comprendre le mécanisme de fonctionnement</li> <li>- Évaluation de</li> </ul>	Journée/Soirée
Les visites bénévoles à l'orphelinat	Incognito	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des rapports de force entre les différentes parties</li> <li>- Observations des gérantes</li> <li>- Analyses des organisations à motives religieuses et leurs rapports avec l'orphelinat</li> <li>- Fonctionnement de bénévolat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors des visites des cérémonies dans l'orphelinat</li> <li>- Lors des visites</li> </ul>
Dans les hôpitaux	Incognito	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation les comportements envers les orphelins</li> <li>- Faits observés et des réalités ordinaires</li> </ul>	- Les visites hôpitaux des enfants

Cadre	Statut de l'observateur	Faits observés	Temporalité de l'investigation
Relations entre les artistes, étudiantes, l'universités, les ONG	A découvert	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de la pauvreté du pays par des points des vues diverses.</li> <li>- Variétés des situations observable</li> </ul>	- Journée / Soirée
Relations dans les différents parties des élites de la société	Incognito	- Analyser la perception des classes aisés de la société envers les pauvres.	Journée/Soirée
Relations entre les différents parties: Ambassade, ONG, les organisations à motif religieux	Incognito	- Comprendre les mécanismes et liens d'intérêts entre les différentes parties autour des rapports de force, des relations établies entre les assistants et assistés.	Journée/ Soirée

**Source :** Notre enquête.

Nous pensons qu'il fallait respecter les limites de cette observation, parce qu'il ne faut pas confondre l'empathie et la production scientifique. Il fallait que nous admettions l'extrême pauvreté dans laquelle se trouvaient les enfants et les familles. Nous pensons que nos limites étaient plutôt influencées par la grande transformation de l'orphelinat à une organisation visée, organisée par l'Ambassade Turque. Nous avons constaté plusieurs transformations dans l'orphelinat pendant cette période que nous avons partagé dans quatrième chapitre. Une valeur ajoutée de la thèse était de voir ces types de relations au tour des interventions sur l'orphelinat.

### **0.3.3. Perspectives d'utilisations des informations obtenues**

Les données transcrites lors de nos entretiens dans le cadre d'une évaluation subjective de la pauvreté des familles, des enfants ainsi que les caractéristiques des familles nous ont permis de voir ;

- Les facteurs familiaux et extra-familiaux de la pauvreté de l'échantillon.
- Les problèmes des enfants en terme des inégalités entre les sexes
- Les causes de la pauvreté des enfants

L'analyse des entretiens s'appuie sur les parcours des familles qui les poussent à vivre dans la pauvreté et des analyses des périodes de transition de leurs vies ; les chocs familiaux, les divorces, l'émigration, apparaissent à cet égard comme des moments de vulnérabilités.

Nous avons classé les personnes enquêtées en deux groupes : Les familles et les enfants qui sont les acteurs principaux de notre problématique. Au sein du groupe des familles nous avons procédé à des regroupements en fonction de ;

- Les raisons d'immigrations à Zanzibar (Chapitre 2)
- Les lieux de naissance des familles (Chapitre 2)
- Une typologie de la pauvreté, codifiés par leur description de la famille (Chapitre 2)
- La logique des manques définies par les familles (Chapitre 2)
- Les raisons des divorces (Chapitre 4)
- Les facteurs déterminants de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté (Chapitre 4)



- La codification des capitaux culturelles, financiers et humains des familles (Chapitre 4)
- Le classement d'une auto-évaluation de la parenté (Chapitre 4)

Dans le groupe des enfants, nous avons regroupé pour déterminer ;

- Les statuts des orphelins (orphelin de père, orphelin de mère, double orphelin ou orphelin sociaux)
- La logique de manques identifiées par les enfants (Chapitre 4)
- Une codification de l'évidence le caractère endommagé de cette relation.
- Les conditions de vie des enfants.

La partie qualitative de notre enquête est très riche et authentique, pour accéder à une population à la fois très vulnérable et invisible. Nous avons limité nos entretiens aux enfants par le fait de pouvoir rencontrer avec leurs familles. Nous avons pris la permission des parents pour utiliser certains passages des entretiens que nous avons eu avec les enfants. En revanche, en tant que participante nous partageons nos observations sur la pauvreté multidimensionnelle. Nos analyses sur les rapports de force entre les enfants et les assistants sociaux, de même que leurs positionnements au sein des familles sont partagées dans la partie de l'observation participante.

## **PREMIÈRE PARTIE: LA PAUVRETÉ: CONCEPT ET MESURE**

La première partie de notre travail est destinée à cerner la notion de pauvreté dont la transmission entre les générations sera analysée dans la deuxième partie. Dans cette perspective, nous allons, dans un premier chapitre, procéder à une revue de la littérature sur le concept. Il s'agira de cerner les fondements théoriques du concept de pauvreté, ainsi que les méthodes qui permettent de la mesurer. En effet, comme nous allons l'observer, le concept évolue selon l'espace et le temps. Quant à sa mesure, de l'approche monétaire à l'approche multidimensionnelle qui se présente sous plusieurs formes, on s'aperçoit également de la pluralité des méthodes d'appréciation. Nous pensons que cette étape demeure incontournable pour inscrire notre réflexion dans un cadre rigoureux ; nous tenons à ce que la « pauvreté » ait un cadre clair et précis, quitte à avoir plusieurs définitions.

Une fois le concept de pauvreté cerné à partir de la littérature, nous exposerons dans un deuxième chapitre les résultats de nos observations sur le terrain, en Tanzanie. Dans ce chapitre notre travail a été motivé par deux préoccupations. D'une part, il s'agissait de vérifier les tenants et les aboutissants des indicateurs proposés dans la littérature que nous venions de voir dans le premier chapitre, dans le cas précis de la pauvreté des parents qui avaient confié leurs enfants à l'orphelinat de Dar es Salam. D'autre part, il s'agissait de saisir la pauvreté telle qu'elle est ressentie par les intéressés. Comment les individus définis comme pauvres dans le cadre des méthodes d'évaluation qu'on trouve dans la littérature, perçoivent-ils la pauvreté ? D'une certaine manière, notre but a été de confronter les perceptions de la pauvreté vue de l'extérieur et de l'intérieur. Car, une partie des pauvres ne se considèrent pas comme tels ! Mais au-delà, la pauvreté vue de l'intérieure fournit aussi de précieux indices pour comprendre comment les intéressés se débrouillent en l'absence de filets de sécurité publique. Entre la croyance sincère à un monde meilleur après la mort qui permet de trouver une certaine consolation face à la pauvreté et la posture croyante en contrepartie des dons des « bienfaiteurs » qui traduit une certaine volonté d'accéder à un monde meilleur dans l'immédiat, il y a de la matière à réfléchir. Dans un cas comme dans l'autre, il est question de comportements rationnels face à la pauvreté.

## CHAPITRE 1: Les fondements théoriques du concept et de la mesure de la pauvreté

Le premier chapitre que nous proposons correspond à la revue de la littérature théorique pour entamer le noyau de la problématique centrale qui examine si le fait de confier un enfant à une institution permet ou non de rompre la transmission de la pauvreté d'une génération à une autre. Pour répondre à cette problématique, il nous faut au préalable cerner le concept de pauvreté. Aussi, les fondements théoriques du concept de pauvreté ainsi que sa mesure seront traités en trois temps.

Tout d'abord, dans un premier temps, nous présentons les origines historiques et idéologiques du concept de pauvreté qui soulignent sa relativité pour nous rappeler la difficulté à trouver un consensus autour du sujet. (Section 1.1) Nous analysons cette difficulté dans le but de démontrer comment les transformations sociales, économiques et culturelles créent différentes dynamiques et perspectives dans la description « du pauvre ». La fameuse question « Qui est pauvre ? » nécessite une recherche dans une littérature interdisciplinaire, car il ne s'agit ni d'un concept purement économique, ni exclusivement social, mais plutôt d'un héritage de plusieurs évolutions conceptuelles historiques. Les différentes perspectives issues de disciplines différentes sont prises en considération dans cette partie de notre étude. Il s'agit en même temps de montrer comment l'évaluation de la pauvreté a évolué dans l'histoire pour aboutir au sens qu'on lui accorde aujourd'hui.

Dans un deuxième temps, nous allons observer l'évolution de la définition de la pauvreté par les organisations internationales où nous observons le passage d'une référence monétaire unidimensionnelle à l'introduction d'un repère multidimensionnel. Cette section vise à cerner les définitions, ainsi que les mesures de la pauvreté utilisées dans les pays en développement comme la Tanzanie. (Section 1.2.)

Finalement, les deux sections nous amènent à étudier dans une troisième section les indicateurs de la pauvreté avec leurs pertinences et leurs limites. (Section 1.3.) Quels sont les seuils retenus pour mesurer la pauvreté ? Avec quels indicateurs, nous pourrions mieux expliquer la pauvreté que nous prenons en tant qu'objet d'étude ? Afin de trouver des réponses à ce type d'interrogations, cette section recense les indicateurs de pauvreté. La vocation ultime de cette dernière section est de constituer en quelques sortes une boîte à outils qui nous servira dans l'analyse de la pauvreté des familles et des enfants de l'orphelinat dans le chapitre qui suit.

Pour résumer ce premier chapitre, nous pouvons indiquer que nous avons poursuivi un double objectif sur le plan méthodologique. D'une part, il s'agissait de prendre connaissance des éléments d'une boîte à outils qui figure dans la littérature pour traiter notre problématique. D'autre part, il s'agissait de saisir les limites des grilles d'analyse proposées qui nous conduisaient à dépasser leur cadre restreint. En tout état de cause, ce chapitre était une étape incontournable pour souligner à la fois la découverte du terrain, mais aussi la nécessité d'un dépassement des grilles de lectures proposées dans la littérature qui permet d'identifier la valeur ajoutée de notre travail.

*« Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus »*

**Saint Paul<sup>34</sup>**

## **1.1 Les origines historiques et idéologiques du concept de pauvreté**

Dans ce sous-chapitre, nous allons rechercher les origines historiques et idéologiques de la pauvreté provoquées par les transformations sociales, culturelles et économiques. L'on s'inspirera ici de Serge Paugam<sup>35</sup> qui nous invite à déconstruire cette notion pour la reconstruire à nouveau, et ainsi la comprendre. De par cette « déconstruction », nous vous proposons de découvrir brièvement la charge historique de la pauvreté provoquée par des transformations sociales et économiques.

---

<sup>34</sup> Le Nouveau Testament (Deuxième épître aux Thessaloniens, chapitre 3, verset 10 )

<sup>35</sup> Paugam, S. (1998). Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion. Le point de vue sociologique.

Notre but est de s'entendre sur le concept même de pauvreté qui sera mentionné tout au long de notre recherche. Même s'il n'existe pas une seule définition de la pauvreté, tout le monde est d'accord pour affirmer que la pauvreté est déterminée par une carence, un manque. Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1970, la pauvreté a été conçue par des manques matériels et le bien-être déterminé sous l'influence du courant de l'utilitarisme<sup>36</sup>, courant philosophique anglo-saxon du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais, pour cerner la notion la pauvreté, il nous faut comprendre les grandes transformations des sociétés. Richard Senett<sup>37</sup> dans son ouvrage où il s'interroge sur la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité, constate que la misère, les famines et aussi le manque de respect sont provoqués par les hommes. Alors la question, que l'on peut se poser, est la suivante : la misère a-t-elle existé depuis toujours ? Quand l'homme va-t-il commencé à créer cette misère ? Selon Sahlins, les chasseurs-cueilleurs (tribus nomades primitives d'Australie, du Kalahari, etc.) vivaient dans l'abondance véritable malgré leur absolue « pauvreté », il annonce que « les primitifs ne possèdent rien en propre, ils ne sont pas obsédés par leurs objets, qu'ils jettent afin de mieux se déplacer. Pas d'appareil de production ni de « travail » : ils chassent et cueillent à loisir ». <sup>38</sup>

À l'heure actuelle, l'humanité semble se situer dans une ère où l'homme pense que sa présence a une supériorité absolue sur la nature. Or l'homme n'avait pas un pouvoir omniprésent auparavant ; il obéissait à la nature, son existence n'était pas si étouffante pour l'écosystème. L'environnement était un régulateur de contraintes et des organisations sociales. Les sociétés primitives vivaient dans la vie quotidienne, dans le présent. Avoir un futur est une invention, un pouvoir, un privilège de l'homme moderne.

Selon Heilbroner, les organisations des individus au sein « des sociétés » se faisaient de trois manières, cherchant à fournir des solutions collectives pour empêcher le chaos et la

---

<sup>36</sup> Le site de Toupie: <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Utilitarisme.htm>

<sup>37</sup> Sennett R. & Dauzat P. (2004). Respect : de la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité. Hachette littérature.

<sup>38</sup> Sahlins, M. «La première société d'abondance», *les Temps modernes*, n° 268, octobre 1968, p. 641-680. p.50

continuité de l'humanité.<sup>39</sup> Tout d'abord, la première méthode de nature traditionnelle, permettait aux individus la garantie du travail : de père en fils, la prohibition de certaines professions aux différentes catégories sociales. En Inde par exemple, le système de castes a toujours un pouvoir déterminant sur le destin des personnes. Certaines catégories sociales n'ont toujours pas accès aux droits politiques. Ce qui se traduit par des problèmes sociaux et économiques. Aujourd'hui encore, ces traditions apparaissent comme les causes de la pauvreté chronique qui s'étend à la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. La pauvreté chronique est une forme de la pauvreté qui s'étend sur une longue période de plusieurs années, voire toute la vie. Nous reviendrons sur ce concept dans le chapitre suivant.

Ensuite, le deuxième type d'organisation a été formé par des systèmes autoritaires qui régulaient la vie quotidienne. Le pouvoir central qui s'impose en tant qu'autorité suprême, régule l'organisation de la société. Et ce, parfois même en bâtissant des pyramides (qui demeurent un sujet de mystère), ou bien dans de grands empires, d'anciennes civilisations, de l'Empire Ottoman à l'U.R.S.S. Il s'agit là d'exemples de régulation de la vie quotidienne avec une garantie économique et sociale.

Enfin, le troisième type d'organisation est en liaison avec l'économie de marché.<sup>40</sup> L'économie de marché a été conçue comme un mode de vie pour les individus responsables de leur propre destin afin de faire du profit. Avant même de nous intéresser à cette période, nous observerons le concept de pauvreté sous les deux premiers types d'organisations.

Une tablette Sumérienne intitulée *Le Péché du jardinier* vieille de 4 millénaires au musée des Antiquités orientales d'Istanbul décrit l'existence de l'esclavage.<sup>41</sup> Les gens naissaient comme des esclaves, ou bien le devenaient à la suite de guerres. Ils étaient un objet de transaction, un moyen de règlement. Il existe très peu de sources sur le Moyen Age en Afrique, nommé aussi l'âge d'or en raison de la culture de l'or. L'historien spécialiste de l'Afrique François-Xavier Fauvelle<sup>42</sup> explique que la richesse des royaumes en Afrique venait de

---

<sup>39</sup> Heilbroner R. (1970). *Les grands économistes*. Nouvelle édition augmentée. Paris: Éditions du Seuil.

p.19

<sup>40</sup> Ibid

<sup>41</sup> Site de l'Universalis: <https://www.universalis.fr/encyclopedie/esclavage/>

<sup>42</sup> <https://www.nationalgeographic.fr/histoire/2017/12/moyen-age-lage-dor-du-continent-africain>

l'exportation de l'or et des esclaves qui étaient des ressources principales dans le monde islamique. « L'ambre gris était également en vogue à cette époque, notamment en Chine. La substance, issue de sécrétions de cachalot, entrait dans la composition de certains produits de parfumerie et de pharmacopée. L'Afrique importait en retour des produits de luxe, surtout de Chine et de Perse : des étoffes de soie, des céramiques de prestige, de la porcelaine, des perles en verre, etc. Le sel était importé du centre du Sahara. » L'esclave était déjà une marchandise en Afrique avant la période de la colonisation. Selon M. Lengelle, « *Depuis l'apparition des civilisations rurales jusqu'au XVIIIe siècle en Europe, jusqu'au XIXe siècle dans la plupart des autres continents, l'esclavage a constitué la forme la plus répandue de l'organisation du travail, la base de la structure de l'économie* »<sup>43</sup>. Les esclaves étaient vus comme une marchandise, un élément constitutif de richesse et non comme une forme de pauvreté. La différenciation sociale était elle aussi une force motrice de la pauvreté, et n'était pas jugée comme pauvreté, parce que tout d'abord l'esclavage était un statut naturel, tout comme par exemple le fait d'avoir des yeux marrons ou bien des cheveux blonds. Aristote indique également « *Qu'il y ait donc des êtres qui soient, par nature, les uns libres, les autres esclaves, c'est évident pour ceux pour qui l'esclavage est à la fois utile et juste* ».<sup>44</sup> D'Aristote à nos jours, l'histoire nous montre que la pauvreté est passée par différentes étapes en termes de perception basée sur un regard socio-économique et religieux. Tout d'abord, l'esclavage était impératif, on ne questionnait pas la valorisation du travail. Les esclaves étaient considérés comme « des possessions. »

La notion de pauvreté a sûrement un sens bien différent dans une époque où les individus naissent appartenant à une classe sociale, et n'ont toujours pas accès aux opportunités économiques telle que la terre. Aujourd'hui encore, il existe une majorité de femmes en Afrique Noire qui n'ont pas le droit d'accès à la terre. Selon Joan Kagwanja, chargée de la sécurité alimentaire et du développement durable à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), « *les femmes ne disposent souvent d'aucuns droits fonciers* ».<sup>45</sup> En Tanzanie, 73 % de la population habitent en milieu rural et font de l'agriculture<sup>46</sup>, ce qui nous permet de

---

<sup>43</sup> Lengelle M. (1999). *L'esclavage moderne*. Presses universitaires de France.

<sup>44</sup> Brunschwig, J. (1979). « L'esclavage chez Aristote », *Cahiers de philosophie*, n° 1, pp. 20-30.

<sup>45</sup> Kimani M. (2008). Droits fonciers : le combat des femmes, les femmes se battent pour accéder aux terres et au pouvoir de décision: Consulté le 2 Mars 2020 sur <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/april-2008/droits-fonciers-le-combat-des-femmes> April 2008

<sup>46</sup> Kassim, S. (2011). Decentralisation of land administration and women's rights in Tanzania: some experiences from Mlali village, Centre for Basic Research, Kampala, Ouganda, document de travail n° 100.

croire que la terre est ici toujours une forme de richesse. Cette conception historique des inégalités qui se transmet entre les générations est l'un déterminant de la pauvreté de nos jours.

Le travail et la pauvreté entretiennent des liens et la relation entre les deux notions est appréciée à travers le temps, à partir des transformations sociales, économiques et culturelles. Il est donc important de souligner que « le travail » et « la pauvreté » ont un sens historique qu'il nous fallait découvrir. Pour l'homme du Moyen Age, l'action de travailler était un signe de pauvreté dans le monde où la richesse était identifiée à la terre. Le travail n'était pas une action noble, mais un indicateur de pauvreté. Selon Laurence Fontaine, au Moyen Age, « *le langage administratif comme les textes littéraires, les prédicateurs ou les chroniqueurs, réservent usuellement le mot « pauvre » aux hommes qui vivent de leur travail. Il est question de « pauvres gens mécaniques et de labeur »* »<sup>47</sup>. Dans le dictionnaire de Furetière, la pauvreté est définie de la sorte : « *Qui n'a pas de bien, qui n'a pas les choses nécessaires pour sustenter sa vie, ou soutenir sa condition* »<sup>48</sup>. La pauvreté est donc mesurée par le fait d'avoir ou de ne pas avoir de terres. Le statut du pauvre est, quant à lui, acquis d'emblée. Et le futur d'un individu est prédéterminé par l'organisation de la société.

De ce fait, il existe une dichotomie entre les bons et les mauvais pauvres, provoquée par des critères sanitaires qui les empêchent de travailler : Avoir un handicap, des femmes qui accouchent, ou encore les enfants ont été perçus comme des éléments définissant ce que sont les bons pauvres, et qui ont besoin d'assistance. D'ailleurs, c'est cette relation entre les assistés et assistants décrit par Simmel, qui constituera la première définition sociologique de la pauvreté<sup>49</sup>. Les mauvais pauvres sont des personnes qui vivent au crocher de la société. Ils sont obligés de travailler. La mendicité n'est plus un salut de Dieu à partir XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>50</sup>

---

<sup>47</sup> Fontaine, L. (2008). Une histoire de la pauvreté et des stratégies de survie. *Regards croisés sur l'économie*, 4(2), 54-61. doi:10.3917/rce.004.0054.

<sup>48</sup> Le site d'internet de dictionnaire universel: <http://www.furetiere.eu/index.php>

<sup>49</sup> Simmel G. & Cahen-Maurel L. (2010). *Le pauvre*. Allia.

<sup>50</sup> Gorge, H., & Delacroix, E. (2017). Chapitre 2. « Bons » et « mauvais » pauvres : les représentations des personnes pauvres et de la pauvreté. In *Marketing et pauvreté* (pp. 45–66). EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.delac.2017.01.0045>



Les historiens évoquent une typologie en trois catégories caractérisant les pauvres en Europe. Les pauvres « structurels » formés par des infirmes et des vieillards. Une deuxième catégorie comprenant les pauvres « conjoncturels » comme les artisans, les petits marchands, ou encore les ouvriers non qualifiés, ou les personnes privées des ressources. Et une dernière catégorie présentant les pauvres « honteux », personnes interdites à l'accès aux ressources économiques. Les nobles et les magistrats font partie de tous ceux auxquels la naissance et l'éducation interdisent la ressource des travaux manuels ». <sup>51</sup> La dernière catégorie évoque une exclusion de la société. La mobilité sociale rétrograde étant une pénalisation, devenir pauvre prend ainsi son sens de pitié. <sup>52</sup> « *L'histoire de la pauvreté est avant tout l'histoire de la séparation entre la normalité et la déviance, l'inclusion et l'exclusion, selon des normes qui varient au cours des temps.* » <sup>53</sup> Ces dichotomies sont aussi contextuelles.

La construction sociale du concept est fortement reliée aux transformations économiques et aux outils de production. La dissolution de la féodalité, et l'émergence des villes entraînent une faiblesse des liens de solidarité et créent un nouveau type de pauvres, différent de celui des vagabonds d'autrefois ; les mendiants ne peuvent pas trouver d'emplois et restent dans une misère inédite. <sup>54</sup> Jean-François Wagniar indique qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France « *Le vagabond est l'homme repoussé de partout, parce qu'il n'entre dans aucun système, aucune idéologie, qu'il n'appartient à aucune organisation et n'a rien à perdre* ». <sup>55</sup>

---

<sup>51</sup> Fontaine, L. (2008). *Une histoire de la pauvreté et des stratégies de survie. Regards croisés sur l'économie*, 4(2), 54-61. doi:10.3917/rce.004.0054.

<sup>52</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pauvre/58780>

<sup>53</sup> Grell, P. & Wery, A. (1977). Le concept de pauvreté : les diverses facettes institutionnelles de la pauvreté ou les différentes naturalisations de ce concept. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 771(25), 1-25. doi:10.3917/cris.771.0001.page: 2

<sup>54</sup> Lacour R. Gutton. J (1971) *La société et les pauvres : l'exemple de la géométrie de Lyon (1534-1789)*. Paris, Société d'édition «Les Belles Lettres», In-8°, LV-504 pages. (Bibliothèque de la Faculté des lettres et sciences humaines de Lyon, XXVI.). In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1973, tome 131, livraison 1. pp. 334-337;

<sup>55</sup> Wagniar J. (1999) *Le vagabond à la fin du XIXe siècle*. Collection Socio-histoire, Paris, Belin.p. 313.

Le statut du vagabond se transforme. Tandis que la religion voit le vagabond comme « un saint auréolé », pour la monarchie et la bourgeoisie c'est « un criminel »<sup>56</sup>. La mendicité peut être comprise comme toute personne pauvre, mais il y a une différenciation de statut entre mendiant et personne pauvre. Par exemple, la mendicité est interdite à partir du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle en France puis en Angleterre avec la loi « Vagrancy Act 1824 »<sup>57</sup>. Aujourd'hui encore, la mendicité est une question d'actualité avec la libre circulation en Europe, dans les pays de l'Est, et notamment en Roumanie, accusée à plusieurs reprises, de trafic de l'être humain en Europe.<sup>58</sup>

Dans cette vision historique, la religion a joué un rôle déterminant. Les représentations du pauvre ont changé sous l'influence de Christianisme. L'influence de la religion fut déterminante dans la définition de la pauvreté. Dans le Christianisme, il y a une dichotomie et une ambiguïté de la construction du concept. On constate que la pauvreté est vue comme un salut de Dieu. Dans l'Islam également, la justice sociale est aussi un devoir de la religion par « la zakât ». Une assistance, où la solidarité est un ordre. La zakat est calculée par le revenu annuel d'une personne. Toute personne ayant un revenu supérieur à 85 grammes d'or par an devra fournir 2,5% de ces revenus aux personnes qui ont besoin. Une solidarité, qui pourrait même jouer un rôle de taxation. Dans le cas de Tanzanie, nous pouvons observer que le pouvoir de la Zakat et des aumônes a un but d'entraide pour les enfants, mais aussi un pouvoir d'accepter la pauvreté, et de la voir comme « un salut de Dieu ». Les personnes pauvres pensent que Dieu ne les a pas bénit, en leur accordant ni des ressources, ni même un travail. De nos jours, le Christianisme souligne une différence importante entre la misère et la pauvreté évangélique. D'après le frère Nicolas Morin, « *La misère de celui qui ne sait pas comment il va finir le mois et nourrir ses*

---

<sup>56</sup> (Ibid.)

<sup>57</sup> (PDF). pp. 698–706. (6 November 2013): [https://www.legislation.gov.uk/ukpga/1824/83/pdfs/ukpga\\_18240083\\_en.pdf](https://www.legislation.gov.uk/ukpga/1824/83/pdfs/ukpga_18240083_en.pdf)

<sup>58</sup> Human Rights Watch indique ainsi que « Les pays profitent du vide juridique de l'Union européenne en matière de mendicité. » Plusieurs pays scandinaves comme la Norvège, ou la Suède essaient de prendre des mesures fermes comme la prison, ou des amendes. La mendicité dans notre contexte social est inacceptable aujourd'hui et est hors la loi en raison d'une forte protection sociale des Etats. Ce fort lien entre les politiques et la pauvreté existe dans les gouvernances, et crée un possible désordre social.

*enfants, c'est une misère qui n'est pas digne. Il faut évidemment lutter contre cette misère-là. La pauvreté évangélique, c'est autre chose. C'est renoncer à se suffire à soi-même ».*<sup>59</sup>

Mais il existe plusieurs contradictions provoquées par la religion et suivies par plusieurs personnages politiques même de nos jours. Saint Paul indiquait dans la bible que « *Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus* », et démontrait que rester pauvre était aussi une faute individuelle. Thomas Robert Malthus, pasteur anglais, connu par son pessimisme de l'instabilité économique pour la croissance, partage la doctrine biblique de Saint Paul, dans ses essais, et évoquait : « *La population ne peut être nourrie que grâce au travail des hommes, et non par le biais de systèmes d'assistance comme les Poor Laws* »<sup>60</sup>. Mais que doit-on réellement comprendre par « Poor Laws » en français (« Lois sur les indigents ») ? Il s'agit en quelque sorte d'allocations attribuées aux plus pauvres en Angleterre et dans le Royaume-Uni entre le XVI<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup>. Le pays avait aussi une loi qui permettait de marquer au fer rouge les vagabonds et de les asservir pendant deux ans. Karl Marx dans *Le Capital* cite la situation de gens appelés vagabonds, mendiants et explique comment ils devenaient des « esclaves »<sup>62</sup>. Malthus pensait que les aides encourageaient les personnes à rester pauvres et à ne pas travailler. Tout cela nous renvoie alors à un débat familial encore aujourd'hui. Régis Burnet, dans le cadre d'une perspective historique, nous démontre comment la relation entre la pauvreté et le travail a été instrumentalisée par plusieurs personnages politiques. En effet de

---

<sup>59</sup> de Villeneuve. S. (2013). Pourquoi l'Église fait-elle l'éloge de la pauvreté ?) Consulté Février 2020 sur le site: <https://croire.la-croix.com/Definitions/Lexique/Pauvrete/Pourquoi-le-pape-met-il-en-avant-la-pauvrete>

<sup>60</sup> Rutherford, D. (2007). Les trois approches de Malthus pour résoudre le problème démographique. *Population*, vol. 62(2), 253-280. doi:10.3917/popu.702.0253. p.276

<sup>61</sup> Polanyi, K. (1944). *La Grande Transformation*; trad. éd. Gallimard, 1983.

<sup>62</sup> «Le maître doit nourrir cet esclave au pain et à l'eau, et lui donner de temps en temps quelque boisson faible et les restes de viande qu'il jugera convenable. Il a le droit de l'astreindre aux besognes les plus dégoûtantes à l'aide du fouet et de la chaîne. Si l'esclave s'absente une quinzaine de jours, il est condamné à l'esclavage à perpétuité et sera marqué au fer rouge de la lettre S sur la joue et le front ; s'il a fui pour la troisième fois, il sera exécuté comme félon. Le maître peut le vendre, le léguer par testament, le louer à autrui à l'instar de tout autre bien meuble ou du bétail. Si les esclaves machinent quelque chose contre les maîtres, ils doivent être punis de mort. Les juges de paix ayant reçu information sont tenus de suivre les mauvais garnements à la piste. Quand on attrape un de ces va-nu-pieds, il faut le marquer au fer rouge du signe V sur la poitrine et le ramener à son lieu de naissance où, chargé de fers, il aura à travailler sur les places publiques. Si le vagabond a indiqué un faux lieu de naissance, il doit devenir, pour punition, l'esclave à vie de ce lieu, de ses habitants ou de sa corporation ; on le marquera d'une S. Le premier venu a le droit de s'emparer des enfants des vagabonds et de les retenir comme apprentis, les garçons jusqu'à vingt-quatre ans, les filles jusqu'à vingt. » Marx, K. (1867) *Le Capital*, Livre Premier: Consulté en Février 2020 sur le site <https://www.marxists.org/francais/marx/works/1867/Capital-I/kmcapI-28.htm>)

nombreux personnages historiques ont eu recours à des idéologies similaires en culpabilisant les individus avec leur pauvreté. On pense notamment aux débats idéologiques autour de la pauvreté de Elizabeth I à Margaret Thatcher ou bien en URSS<sup>63</sup>. Ces perceptions de la pauvreté construites sur des causes-conséquences prédéterminées facilitent le fardeau social et économique de la problématique. La relation entre la paresse et la pauvreté établie par le Christianisme, soulage également la conscience des personnes. S'il s'agit de la faute des individus, le rôle de l'État, et donc de la classe dirigeante est parfaitement soulagée. Celle-ci nous renvoie au débat sur la justice sociale, qui consiste à choisir entre deux extrêmes ; justice distributive qui obéit au maxime « à chacun selon ses efforts » et justice commutative qui se résume « à chacun ses besoins ». Le débat est également nourri par l'ouvrage incontournable de John Rawls sur la justice sociale.<sup>64</sup>

On constate que cette transformation du concept de la pauvreté est marquée par la révolution industrielle. Rappelons-nous ici du troisième type d'organisation de la société, l'économie de marché, qui transforme les liens sociaux et les couches sociales et favorise l'émergence de nouvelles classes. Comment le profit était devenu si sacré, alors qu'au début le profit n'était pas une question importante, et l'idée n'était même pas attirante comme le souligne Max Weber : « Le gain supplémentaire » attirait moins que la réduction de son travail dans son ouvrage *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*<sup>65</sup>. Les ouvriers ne voulaient pas gagner plus, mais avoir une vie plus décente dans de meilleures conditions. Aujourd'hui nos mémoires collectives sont marquées par cette période à travers des productions artistiques et littéraires qui ont comme sujet central la misère, et la faim. La période de paupérisation ainsi vécue après la révolution industrielle est un marqueur de la misère.

*Les Misérables* de Victor Hugo, *Germinal* de Zola, de Dickens à Dostoïevski, ces descriptions nous montrent des portraits de la pauvreté vécue par les victimes tout au long des transformations de cette période. Selon Laure Depretto, le thème de la pauvreté dans les arts et en littérature passe par une transformation suivant la conjoncture sociale. La pauvreté qui prend

---

<sup>63</sup> Burnet,R (2015) Celui qui ne travaille pas ne mange pas - Vingt siècles de répression des pauvres (Auteur), Essai (broché)

<sup>64</sup> Rawls J.& Audard C. (2009). Théorie de la justice (Nouvelle édition). Points.

<sup>65</sup> Weber, M. (1967). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, p. 61.

sa place en tant qu'objet évangélique se transforme en « un réalisme fort » et disparaît dans le monde artistique au XX<sup>e</sup> siècle avec les luttes de classes<sup>66</sup>. La période de paupérisme provoquée par la révolution industrielle est plus souvent observée dans les peintures. Les deux tableaux exposés au Grand Palais ; « La soupe du matin » de Norbert Genette et « L'éclair d'Alexandre Antigang » montrent cette période de paupérisme avec des images qui nous sont plus habituelles. Selon Ivan Jablonski, *La Soupe du matin* cherche à sensibiliser avec sa précision naturaliste, et *L'Éclair* joue un rôle d'avertissement<sup>67</sup>. »

La révolution industrielle est certainement un point de détournement, transformant ainsi « la perception des mauvais pauvres », puisque les individus commencent à rester pauvres en travaillant. Le mot paupérisme émerge en Angleterre où la révolution industrielle a commencé. Le paupérisme présente un terrain et une période incontournables à observer, et attire vite l'attention des personnes qui s'intéressent aux sciences sociales et économiques, comme Alexis de Tocqueville qui y consacre son mémoire en 1885<sup>68</sup>. Le XIX<sup>e</sup> siècle est une période de l'histoire pendant laquelle la pauvreté est identifiée aux travailleurs pauvres souffrant de la faim, des maladies, et la classe ouvrière frappée d'une extrême pauvreté. Robert Castel observe par exemple que les individus qui vivent dans cette pauvreté prosaïque évoquent aussi « la faim, le froid, la maladie et l'abandon »<sup>69</sup>.

Cette révolution industrielle a transformé tous les modes de vies et liens sociaux. L'essor de l'urbanisme a donné un élan à de nouveaux domaines en sciences sociales et économiques. Bien avant les premières études sur la pauvreté, Malthus, Pasteur anglican, avait revendiqué des idées dans la lignée d'une pensée orthodoxe sur « la pauvreté », pour dénoncer « les aides aux pauvres ». D'après lui, « la population progressait plus vite que les subsistances »<sup>70</sup> créant un ainsi un « déséquilibre croissant ». Il expliquait que les subsistances augmentaient d'une façon « arithmétique » et que les besoins connaissaient une croissance « géométrique ». De nos

---

<sup>66</sup> Depretto, L. (2015) Représentation artistiques et sociales de la pauvreté, consulté Janvier 2020 sur le site Fabula: [https://www.fabula.org/actualites/representation-artistiques-et-sociales-de-la-pauvrete\\_68454.php](https://www.fabula.org/actualites/representation-artistiques-et-sociales-de-la-pauvrete_68454.php)

<sup>67</sup> Jablonka, I. « Aspects de la misère urbaine au XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire par l'image* [en ligne], consulté le 25 mars 2020. URL : <http://www.histoire-image.org/fr/etudes/aspects-misere-urbaine-xixe-siecle>

<sup>68</sup> de Tocqueville, A. (1883) *Mémoire sur le paupérisme. Commentaire*. [Online] 23 (3), 630–636.

<sup>69</sup> Castel R. (1999). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Gallimard. p. 69.

<sup>70</sup> Malthus T. (1798). *First Essay on Population* 1798. Macmillan. p.14

jours, l'on l'explique ces modes de croissance avec les mots « linéaire » et « exponentielle ». Malthus avait décrit quatre modèles de comportement humain : « le travailleur, le calculateur, le géniteur et le consommateur », et il pensait que chacun d'entre eux pouvaient résoudre ce « déséquilibre croissant », à leur manière.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la pauvreté était un des débats les plus importants des politiques publiques. En Angleterre, Charles Booth<sup>71</sup> et Benjamin Sébum Rentrée<sup>72</sup> finissent par influencer les politiques publiques et initier les « Old Age pensions » et « des repas gratuits à l'école » pour les enfants les plus démunis. Booth, réformateur social anglais avait catégorisé les pauvres à l'aide d'un seuil de pauvreté au sens « relatif » vers la fin de 1890. Il est considéré comme l'inventeur du « seuil de pauvreté » / « pivot line ». Pour lui ce seuil est formé pour identifier une personne pauvre : « *Par le mot 'pauvre' j'entends décrire ceux qui ont un revenu minimal, mais suffisamment régulier, de l'ordre de 18 à 21 shillings par semaine pour une famille moyenne, et par 'très pauvres' ceux qui, pour une cause quelconque, sont tombés en dessous de ce niveau. Les 'pauvres' sont ceux dont les moyens peuvent être suffisants, mais à peine suffisants, pour mener une vie indépendante et décente ; et les 'très pauvres' ceux dont les moyens ne le permettent pas étant donné le niveau de vie habituel dans ce pays* ». <sup>73</sup>

D'après Guesclin<sup>74</sup> ces types de mesures sont des caractéristiques des sociétés industrielles et post-industrielles. Rowntree, qui a fait des enquêtes dans la ville de York, a également utilisé une méthode prenant les données de ressources des ménages et a défini deux types de pauvreté. Il pensait que « la ligne de pauvreté primaire » constitue l'apport essentiel et décisif pour mesurer la pauvreté. »<sup>75</sup> Il tient compte, par cette définition, des dépenses incompressibles : le logement, l'alimentation, de manière à fixer sa ligne à un niveau très bas. Il exclut également

---

<sup>71</sup> Spicker, P. (1990). Charles Booth: the examination of poverty. *Social Policy & Administration*, 24(1), 21–38. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9515.1990.tb00322.x>

<sup>72</sup> Rowntree B. (1946). *Poverty and progress : a second social survey of York*. Longmans Green and Co.

<sup>73</sup> Rodriguez, J. (2019) 'Chapitre 2. Révéler la pauvreté', in *Presses universitaires du Septentrion*. [Online]. Presses universitaires du Septentrion. p.(Booth, PS, I, p. 33-34)

<sup>74</sup> Gaboriau, P. (2014). André Guesclin D'ailleurs et de nulle part. Mendiants vagabonds, clochards, SDF en France depuis le Moyen Âge Paris, Fayard, 2013, 536 p. *Annales : histoire, sciences sociales* (French ed.), 69(2), 588–590. <https://doi.org/10.1017/S0395264900008982>

<sup>75</sup> Rowntree B. (1946). *Poverty and progress : a second social survey of York*. Longmans Green and Co.

les besoins sociaux comme : les distractions, le transport, la culture, etc., et ne retient que les dépenses incompressibles (logement, alimentation), qui lui permettent de fixer sa ligne à un niveau très bas<sup>76</sup>. Il s'était posé les questions suivantes : « *Quelle est l'exacte mesure de la pauvreté dans la ville, son étendue et son intensité ? Quelle est la part qui est due à des revenus insuffisants, et à combien s'élève celle due à l'imprévoyance ?* »<sup>77</sup> Dans la recherche d'une définition plus inclusive de la pauvreté, il existe un idéal de montrer tous les différents types de manques pour créer des sociétés plus justes. Rodriguez identifie cette « ligne de pauvreté » qui est « *purement théorique, un instrument heuristique que l'auteur fixe volontairement à un niveau très bas* »<sup>78</sup>.

Ce seuil apporte un fondement à l'approche monétaire. Rowntree pensait qu'il fallait questionner les causes de la pauvreté, sinon toute amélioration des conditions salariales serait un effort sans succès sur le long terme<sup>79</sup>. Selon Jean Luc Dubois, l'approche monétaire basée sur ce seuil de pauvreté, défini par un niveau de revenus ou de consommation considéré comme suffisant pour vivre correctement qui « *tire son origine de l'Angleterre victorienne où des seuils étaient fixés dans les collèges anglais pour décider à quels étudiants on devait accorder une bourse d'étude* ». <sup>80</sup>

En France, les théories sociologiques sur la pauvreté commencent à se développer avec les premières recherches qui ont été faites dans le cadre du paupérisme. Les réformateurs sociaux comme Louis René Villermé, dans son œuvre *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers en France* (1840) parle de cette misère d'après des entretiens réalisés : « *...Avec leur aide, j'ai*

---

<sup>76</sup> Rodriguez J. (2013). Lire Benjamin S. Rowntree : "Poverty : a study of town life" : pour une sociologie de la pauvreté. Ellipses.

<sup>77</sup> Rodriguez, J. « Le pauvre, le savant et le politique. Considérations sur la sociologie anglaise », *Idées économiques et sociales*, vol. 171, no. 1, 2013, pp. 18-23.

<sup>78</sup> Ibid.

<sup>79</sup> Timothy Whitton. Seebohm Rowntree distingue pauvreté primaire et pauvreté secondaire à York en 1899: Extrait de *La Pauvreté, étude de la vie urbaine*, 2e ed., Londres, 1902 Présentation et traduction par Whitton, T. (Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand).

Carré, J, *Les visiteurs du pauvre : anthologie d'enquêtes britanniques sur la pauvreté urbaine*, (19ème - 20ème siècle), Karthala, pp. 121-133., 2000, 2-84586-109-5. hal-01018678

<sup>80</sup> La pauvreté : une approche socio-économique: Entretien avec Jean-Luc Dubois. (2009). *Transversalités*, 111(3), 35-47. doi:10.3917/trans.111.0035. P. 37

*pu tout voir, tout entendre, tout connaître. Ils m'ont, comme à l'envi, fourni des renseignements. J'en ai demandé, j'en ai surpris. Et tel est le soin que je désirais mettre à cette espèce d'enquête, que j'ai suivi l'ouvrier depuis son atelier jusqu'à sa demeure. J'y suis entré avec lui, je l'ai étudié au sein de sa famille, j'ai assisté à ses repas.»*<sup>81</sup> Un autre réformateur social Le Play<sup>82</sup> avait utilisé des méthodes d'enquête monographique avec des principes d'observation et de recherche comparative, dans des milieux ouvriers, pratiqués dans toute l'Europe pendant 20 ans. La classe ouvrière, nouveau visage de la pauvreté, a été largement discutée tout d'abord par ces réformateurs sociaux.

Aujourd'hui, l'on trouve encore une fois la classe ouvrière menacée par les mêmes types de questions : les contrats précaires, les licenciements, de bas salaires, des emplois quotidiens provoquant des mouvements sociaux comme celui par exemple des Gilets Jaunes à Paris en 2018, ou la grève contre la réforme de la retraite en 2019 qui pourront être illustratifs de la France. Asselin et Dauphin encadrent la notion de la pauvreté dans une perspective d'éthique sociale, un des principaux sujets de la philosophie politique qui fournit un arrangement social. « *Si l'on veut établir un lien avec des sujets plus familiers de la théorie économique, on peut dire que ce domaine de la recherche philosophique appartient aux fondements de la théorie du choix social. L'éthique sociale a aussi des racines profondes avec le domaine plus large de la philosophie morale* ». <sup>83</sup> À l'époque de la paupérisation, la pauvreté prend encore une fois un nouveau sens.

Dans les années 1930, l'école de Chicago fait son apparition proposant des recherches sur les plus démunis, et en rapport avec les thèmes des déviances, et des exclusions sociales provoquées par des immigrations inédites. A partir des années 60, avec Arrow puis Rawls et Sen l'on voit que la définition de la pauvreté commence à changer. Le concept de la pauvreté gagne comme base, une philosophie éthique.

---

<sup>81</sup> Villermé Louis-René, Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, TOME 1P. Introduction, Paris, Renouard

<sup>82</sup> Savoye, A. (2017). Lire la réforme sociale en France (1864) de Le Play. *L'Année sociologique*, 67, 397-422. <https://doi-org.ezproxy.u-paris.fr/10.3917/anso.172.0397>

<sup>83</sup> Dauphin, A. (2000). Poverty Measurement a Conceptual Framework Louis-Marie Asselin.



Rawls et Sen cherchent eux aussi à mesurer la pauvreté à partir de notions plus philosophiques et sociales comme la justice, les libertés, mais aussi avec une approche de capacités. John Rawls, à travers son livre *Théorie de la Justice*<sup>84</sup>, adopte une approche philosophique de la pauvreté et parle de « biens premiers » ; des droits de base, et de la liberté de choix. Chez Rawls, il y a une réconciliation des concepts de libertés et d'égalités<sup>85</sup>.

Amartya Sen, (Prix Nobel d'Economie – 1998) influencé par les idées de Rawls et de Kenneth Arrow, et de par son histoire marquée par la famine au Bengale en 1943, développe une approche de capacités ; « *le développement humain représente l'élargissement des possibilités et des choix offerts aux individus.* » La théorie d'Amartya Sen ouvre la voie d'une mesure de la pauvreté multidimensionnelle, comme « *un processus d'expansion des libertés réelles dont les personnes peuvent jouir* »<sup>86</sup>. Pendant les années 1980, Martha Nussbaum commence à travailler avec Amartya Sen pour trouver une méthode fondée sur une éthique pour mesurer la pauvreté, et la déterminer aussi comme une privation de ces capacités. Elle croit que « *Le principe de liberté de Rawls n'est significatif que s'il est compris en termes de libertés fondamentales, à savoir les opportunités réelles basées sur le contexte personnel et social* ». <sup>87</sup>

Leurs travaux influencent surtout le PNUD, mais aussi la Banque Mondiale, notamment au niveau de la création des indices de pauvreté. C'est sur cette base de l'éthique morale et de la responsabilité que se créent des sociétés plus justes et égales. En 2010, une initiative Oxford Pauvreté et Développement humain (OPHI) développe le concept de IPM international qui mesure la pauvreté en trois dimensions : Education, santé, conditions de vie des ménages par leur nature et l'ampleur des privations cumulées et chaque dimension a des indicateurs différents. L'IPM international a été créé en utilisant une méthode développée par Sabina Alkire

---

<sup>84</sup> Rawls J, & Guillarme B. (2008). La justice comme équité : une reformulation de "Théorie de la justice." la Découverte.

<sup>85</sup> Ministère de l'économie et finance et de la relance: le site d'internet:  
<https://www.economie.gouv.fr/facileco/john-rawls>

<sup>86</sup> Sen A. 2003 Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté. Paris, Odile Jacob poche(s). Formation, emploi, 82(1), 142–142.

<sup>87</sup> Vialan, D. (2012). Martha Nussbaum, Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?

et James Foster qui mesure l'IPM avec deux éléments adaptés spécifiquement aux sociétés et aux différentes situations.<sup>88</sup>

Aujourd'hui, à travers des études interdisciplinaires, il existe un accord sur la mesure de la pauvreté à l'égard des dimensions, sans se limiter à la définition de la pauvreté monétaire. Une responsabilité parfois éthique et religieuse perçue comme une obligation par les États, par les organisations internationales non gouvernementales et financières, qui ouvrent la voie aux débats sociaux et économiques à nouveau. Comme Jean Labbens qui demande sous une tonalité religieuse « *Mais à la fin qu'est-ce qu'un pauvre ? Et pourquoi la pauvreté nous paraît-elle le déshonneur de notre civilisation, alors qu'elle était condition de salut pour l'Évangile et les moralistes médiévaux ?* ».<sup>89</sup>

De nos jours, dans les pays riches, les pauvres restent pour toujours « des assistés », « parfois des exclus », plus au moins « des autres ». Mais de plus en plus cette pauvreté s'entend et souligne l'impossibilité de sociétés justes et démocratiques, sans pouvoir l'éradiquer, et sans produire des politiques économiques inclusives.

Par ailleurs, les pays considérés comme loin des pays du Nord, ne sont plus loin, mais plutôt très proches de la globalisation. Les crises financières récentes ont démontré que la globalisation nous a créé une interdépendance. « *La crise actuelle nous a rappelé que tous les habitants de la planète sont interdépendants. Le destin de Lehman Brothers et celui des femmes pauvres travaillant dans une fabrique de vêtements au Bangladesh sont liés* »<sup>90</sup>. Mais il faut considérer que les pauvres font face à plus de risques, même si la crise ne débute pas forcément dans leur pays. Aujourd'hui, la crise sanitaire du Covid-2019 a déjà frappé les plus démunis non seulement dans les pays en développement, mais aussi en Europe et aux États-Unis<sup>91</sup>.

---

<sup>88</sup> Alkire, S. and Robles, G. (2016). "Multidimensional Poverty Index – 2016: Brief methodological note and results." MPI Methodological Notes 43, University of Oxford, December.

<sup>89</sup> Mendras H. et Labbens J, Sociologie de la pauvreté, le tiers-monde et le quart-monde. In: Revue française de sociologie, 1981, 22-4. pp. 647-649; [https://www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1981\\_num\\_22\\_4\\_3457](https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1981_num_22_4_3457)

<sup>90</sup> Yunus M., Weber K, Merle d'A., & Steta A. (2011). Pour une économie plus humaine : construire le social-business. J.-C. Lattès.

<sup>91</sup> Quelles réponses pour les plus démunis face au Covid-19 ? Consulté Avril 2020 sur le site : <https://sd-magazine.com/europe-monde/quelles-reponses-pour-les-plus-demunis-face-au-covid-19>

La pauvreté est une réalité sociale qui dépend de l'époque. Sa perception change à travers le temps. Toutefois, la pauvreté demeure un problème sérieux, et ce, dans toutes ses formes : exclusion, paupérisation, misère... Tous ces mots nous dérangent parce qu'ils nous rappellent, comme le ferait une petite voix dans notre inconscience, que nous n'avons pas réussi à partager la richesse accumulée individuellement, ou bien au niveau des institutions politiques et financières. Mais pour définir, mesurer ou éradiquer la pauvreté, il faut déconstruire, comprendre et relire ces réalités contemporaines. Il existe un problème dans la répartition des richesses créées. Actuellement, les débats sont divers si on doit faire l'attention à l'efficacité, à maximiser le produit ?

Aujourd'hui, la pauvreté comme « une image de l'imperfection » de nos sociétés, devient de plus en plus contradictoire, parce que l'image de ce concept est elle aussi en train de changer. Pendant longtemps, la pauvreté était aussi un synonyme de faim, et cette réalité est toujours valable aujourd'hui. Mais cette image de « pauvre » est sensible aujourd'hui, car cette notion est de plus en plus masquée dans la modernité fluide, au sens Baumanien.<sup>92</sup> Si l'on cite ici quelques exemples, ces portraits de la pauvreté en transformation, seraient sans doute sur la relation entre la pauvreté et la faim. Des recherches sur l'obésité soulignent par exemple qu'il s'agit d'une maladie que l'on rencontre dans les ménages très pauvres des sociétés occidentales. « Les mal nourris existent dans les pays riches, la pauvreté aussi et l'obésité se développe particulièrement dans les catégories les plus pauvres des sociétés développées, elle est due à une nourriture de mauvaise qualité »<sup>93</sup>. La mauvaise conscience de « faste food » n'est pas uniquement spécifique aux pays occidentaux, mais se diffuse également en Afrique subsaharienne, où elle est perçue comme une conséquence de la diffusion de cette culture de consommation en Afrique. « *Elle est principalement la conséquence directe des avancées socio-économiques et des modifications des habitudes de vie qui entraînent une consommation plus importante d'aliments hautement caloriques et un style de vie plus sédentaire qui favorisent le développement de l'obésité en Afrique subsaharienne, plus particulièrement au Bénin* »<sup>94</sup>.

---

<sup>92</sup> Bauman Z. & Bury L. (2007). *Le présent liquide : peurs sociales et obsession sécuritaire*. Seuil.

<sup>93</sup> Destremau, Blandine, et Pierre Salama. (2002) *Mesures et démesure de la pauvreté*. Presses Universitaires de France

<sup>94</sup> Dramane, G. (2017). L'obésité dans les pays en développement : causes et implications au Bénin. *Médecine des maladies métaboliques*. [Online] 11 (7), 657–663.

La globalisation a certainement un impact sur ce caractère de la pauvreté, mais c'est surtout l'ère du numérique qui joue absolument un rôle et peut changer les dynamiques des enjeux de la pauvreté. Le portable devient donc comme un besoin de base. Notre expérience sur le terrain en Tanzanie nous a poussé à repenser les nouveaux défis et les nouvelles acquisitions. La pauvreté était devenue une notion de plus en plus contradictoire pendant l'âge informatique, non seulement dans les mesures de cette dernière, mais aussi dans les perceptions que nous en avons.

A Dar es Salaam, l'on témoigne de la digitalisation des systèmes dans plusieurs piliers tels que financiers, de la santé, des énergies, mais également dans les liens sociaux qui compliquaient la perception de la pauvreté. Les portables étaient primordiaux, sûrement comme un besoin de base parce que l'Afrique vit dans une période de « leap over ». Ce terme anglais, qui veut dire « sauter l'échelle », montre une période provoquée par un passage de technologie sans fil. Un saut technologique rendu possible grâce à l'avènement des techniques numériques de l'information et de communication numériques (TICN). Le manque d'un portable est donc une déconnexion de toutes les pseudo-infrastructures existant dans l'habitat des techniques numériques de l'information et de communication numériques.

Plusieurs pays en Asie et en Afrique subsaharienne n'ont pas utilisé de systèmes financiers, de santé, d'électricité et de communication fixes mais des versions mobiles. Laurent Gille affirme que « la communication à distance n'est plus un luxe en Afrique ; elle représente un besoin essentiel qui la place, juste après l'eau et la santé, à égalité avec l'électricité et les transports »<sup>95</sup>. Étant donné que des villages entiers dans des communautés pauvres et/ou rurales partagent souvent un ou deux téléphones mobiles, « on estime également que de 80 à 90 pour cent des habitants de certains pays pauvres ont au moins un accès minimum à un téléphone mobile ».<sup>96</sup>

Par exemple, les grandes marques de services qui fonctionnent sur des applications mobiles sont très répandues et très efficaces, comme par exemple Uber. La Tanzanie suit les progrès de

---

<sup>95</sup> Gille L. & Gille L. (2010). Les dilemmes de l'économie numérique : la transformation des économies sous l'influence de l'innovation. FYP éditions.

<sup>96</sup> Technologies mobiles et autonomisation: Renforcer le développement humain par la participation et l'innovation, PNUD (2012)

la digitalisation avec les téléphones mobiles et les jeunes utilisent toutes ces applications avec passion. Pour visiter l'orphelinat, je prenais assez souvent UBER via l'application. D'où j'habitais, nous passions par deux types de quartiers : l'un où habitent les cols blancs, les hommes et femmes d'affaires, les rapatriés, les ambassadeurs, et d'autres chemins où se trouvent de petites maisons sans infrastructures. Je suivais mon chemin sur l'application mais les routes et les rues n'existaient pas. Il n'y avait aucunes rues ou routes au sens que l'on connaît en Occident. Mais sur cette application je suivais mon chemin, je pouvais noter le chauffeur, et nous étions suivis avec une carte connectée en GPS...Puis, j'allais voir les enfants dans des conditions impossibles à croire, et infectés par des maladies préventives.

La pauvreté prend sûrement une nouvelle dimension avec la mondialisation économique et culturelle, caractérisée non seulement par une privation absolue par rapport aux ressources naturelles, mais aussi par une situation sociale traversée par une multitude de contradictions. Ces dernières suscitent une coexistence continue des composants systémiques de la pauvreté. Cependant la perpétuation de divers volets structurels de la pauvreté, tels que l'insuffisance du niveau scolaire, la précarité, l'instabilité des liens sociaux, contribue à la reproduction d'un cycle de pauvreté. Ce cycle de pauvreté se différencie selon la sévérité des situations monétaires et non-monétaires. Néanmoins, la pauvreté intégrée, une de trois formes élémentaires de la pauvreté défini par Serge Paugam, sera-t-elle influencée par ce changement ? Par exemple, les pauvres sont de plus en plus confrontés aux images de richesses sur les réseaux sociaux, ou bien dans les grandes chaînes de luxe qui se sont installées dans leur pays. Cette intégration a-t-elle été conçue comme les autres fois ? Est-elle toujours acceptable, faible et stigmatisante ? Dans les chapitres suivants, nous allons parler de ces contradictions de la globalisation vécues par les pauvres et conçues par les autres.

La situation devient de plus en plus ambiguë pour mesurer la pauvreté et la définir, et il existe une perte des concrétisations des concepts dans une modernité fluide. La pauvreté adopte ce caractère fluide, et est parfois dans une zone industrialisée à Dar es Salaam, plus visible mais risque toujours d'être évitée.

Mais qui est pauvre ? Cette question est très importante pour mesurer la pauvreté sans oublier que cette tâche devient de plus en plus contradictoire, provoquée par des inégalités et sous l'influence de la digitalisation. Dans un colloque sur la réforme de la sécurité sociale organisé par le Conseil de Bradford et l'Université de Liverpool, après une rencontre organisée

par l'ATD Quart Monde Royaume-Uni, des jeunes ont pu rencontrer des personnes pauvres, et ont été appelés « les experts pauvreté » par l'ATD. Ces derniers partageaient leurs opinions après leur rencontre. Voici quelques phrases issues de cet atelier :

« A ne pas juger un livre par sa couverture, à ne pas juger les gens sur leur apparence ».

« Même si on est pauvre, on est toujours une personne ».

« J'ai appris que la pauvreté, ce n'était pas qu'une affaire d'argent mais aussi de dignité ».<sup>97</sup>

La pauvreté endommage le statut social, l'existence d'une personne, prend son individualité et l'envoie dans la case « des pauvres ». On a sûrement tendance à voir les pauvres comme une masse de gens qui partagent une culture commune ou bien une classe sociale quelle que soit leur ethnicité, leur religion, leur âge, ou leur sexe. « Même si on est pauvre, on est toujours une personne » réclame un étudiant<sup>98</sup>. Ceci renvoie à Simmel, parce que la perte d'individualité, d'identité d'une personne se réalise en fonction d'un regard collectif. « Les pauvres, en tant que catégorie sociale, ne sont pas ceux qui souffrent de manques et de privations spécifiques, mais ceux qui reçoivent assistance ou devraient la recevoir selon les normes sociales »<sup>99</sup>. Le regard collectif au sein d'une même société joue un rôle important. Mais, le regard collectif des pays occidentaux et économiquement développés pourrait-il créer un effet similaire ? Par exemple, si l'on regarde la concentration de la pauvreté avec des Indices de pauvreté multidimensionnelle, l'on ne constate que deux régions dans le monde; l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne souffrent de la pauvreté. Donc, le premier pas pour pouvoir mesurer la pauvreté est la connaissance des pauvres. Abhijit Banerjee et Esther Duflo le précisent ainsi : « Si nous voulons avancer, il faut cesser de réduire les pauvres à des caricatures et prendre le temps de comprendre réellement leur vie, dans toute sa richesse et sa complexité »<sup>100</sup>. Ces mots décrivent bien cet aveuglement des contradictions car la vie des pauvres dans les pays en développement peut être « très riche » et dotée de nombreuses

---

<sup>97</sup>Connen, F. (2017). ATD Quart Monde, En finir avec les Idées fausses sur les pauvres et la pauvreté (3ème édition 2017). Projet, 356(1), 93a–94. <https://doi.org/10.3917/pro.356.0093a>

<sup>98</sup> *ibid.*

<sup>99</sup> Simmel G., Chokrane B., Paugam S., & Schultheis Franz. (2017). Les pauvres (5e édition). Presses universitaires de France - Humensis.

<sup>100</sup>Abhijit V. , Duflo, E. (2012) Repenser la pauvreté Paris, éditions du Seuil, coll. « Les livres du nouveau monde », Paris: Éd. du Seuil

coutumes sociales qui vont leur faire prendre des décisions financières, apparemment « abstraites » aux yeux des économistes.

Connaître les pauvres, c'est aussi faire un grand pas pour mesurer la pauvreté, car cette tendance à réduire les pauvres à une seule catégorie empêche de voir les types, les causes et le sexe de la pauvreté. Les femmes souffrent en effet plus de la pauvreté que les hommes, et les enfants beaucoup plus que tous les groupes sociaux (Nations Unies, 2015). Sur le terrain, en Tanzanie la majorité des ménages que nous avons visité étaient dirigés par des femmes seules. Mais est-ce que la pauvreté a une géographie ? Un genre ? Un quartier ? Une culture ? Un point commun ? Existe-t-il une pauvreté spécifique aux enfants ? La Banque mondiale souligne « l'importance d'une stratégie de réduction de la pauvreté efficace et qui n'exige pas seulement de savoir combien de personnes qui vivent dans la pauvreté, mais de déterminer où elles vivent, dans quelles conditions, et comment elles subviennent à leur existence » (Banque Mondiale, 2019).

Très certainement, les pauvres de chaque période changent, mais ce sont surtout les engagements idéologiques et les types d'organisation des sociétés qui créent de nouvelles perceptions de la pauvreté.

Pour mieux déconstruire le concept de pauvreté et le relier avec notre objet d'étude qui est un orphelinat à Dar es Salaam, il nous faut le comprendre dans tous ses sens. Commençons donc par l'étymologie du mot pauvreté.

### **1.1.2 Les origines étymologiques du mot**

Nous venons de mettre en lumière les origines idéologiques du concept, présentant une dualité tout au long de l'histoire qui continue à exister de nos jours. Dans cette partie, nous allons approfondir notre recherche sur l'étymologie du mot, ce qui nous permettra de décoder l'ascendance sociale du mot. Cette étude étymologique nous sera nécessaire pour établir une analyse pertinente de la transformation du sens, car le concept ne possède pas essentiellement un sens économique, et ce, principalement jusqu'au XVIIIème siècle. Le pauvre au sens le plus général du terme est celui qui souffre, qui est dans le malheur, celui qui est humble, et affligé. Cette acception du terme provient tout droit de la tradition chrétienne. Dans un sens plus

restreint, il s'agit simplement de celui qui est dans la « disette » ou la « nécessité » et qui de ce fait possède un pouvoir de sanctification et de purification auprès des nantis<sup>101</sup>.

On constate que l'étymologie du mot pauvreté/pauvre comporte différentes significations dans différentes langues. En swahili, le mot « umaskini », dérive du mot miskin qui vient de l'arabe. La définition du mot مسكين miskīn est (« pauvre »)<sup>102</sup> en arabe, qui, en turc veut dire « le paresseux ». En français, le mot en arabe est utilisé fréquemment entre les adolescents, et exprime un sentiment de pitié et de mépris à la fois. « Miskine » ou « Miskina », mot dérivé de l'arabe signifiant donc « pauvre », est dérivé du mot « kemelaratan » des akkadiens. Le lexicologue Jean Pruvost exprime dans son livre « Nos ancêtres les Arabes<sup>103</sup> », (JC Lattès) que ce mot dérive de l'Arabe<sup>104</sup>. En français, le mot en argot trouve un sens de malheureux, triste<sup>105</sup>. « Les jeunes l'utilisent pour exprimer leur pitié envers une personne »<sup>106</sup>. Ce mot arabe décrit donc plutôt des sentiments a un sens plus qualitatif, que le terme de pauvreté en français, qui renvoie plutôt à une notion quantitative.

Les recherches sur l'origine du mot pauvreté en français nous amènent au latin. Le mot latin « pauper », composé de paucus, « peu », et parere, « enfanter », et qui veut dire peu ou petite, donnera naissance au mot pauvreté. L'origine du mot Pauper nous est expliquée dans le dictionnaire de l'Académie Française de la sorte: « Pauper<sup>107</sup> s'est d'abord appliqué à du

---

<sup>101</sup> Grell, P. & Wery, A. (1977). Le concept de pauvreté : les diverses facettes institutionnelles de la pauvreté ou les différentes naturalisations de ce concept. Courrier hebdomadaire du CRISP, 771(25), 1-25.

<sup>102</sup> Le site d'internet: Wiktionary: <https://en.wiktionary.org/wiki/maskini#Swahili>

<sup>103</sup> Pruvost J. (2017) Nos ancêtres les Arabes : ce que notre langue leur doit. Paris: JC Lattès.

<sup>104</sup> <https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/2017/04/08/37002-20170408ARTFIG00002-la-fabuleuse-histoire-des-mots-francais-d-origine-arabe.php>

<sup>105</sup> Quelques exemples de l'utilisation du mot: On condamne volontiers ici et là le manichéisme, même si des deux côtés de l'Atlantique on ne s'abstient pas de s'enfermer dans son concept deux fois asservissants — Des bons et des méchants aux keufs et joueurs de grinche, en passant par les cow-boys et les indiens ou les rupins et les miskines, le sage a appris à ne dépendre pas moins du bien que du mal comme d'une paire de menottes. — (Jean-Laurent Pawlowski, Fils de chien!, Toulouse : La Vie en rose, 1998, p. 22) Regarde-toi t'es en calcif putain, tu fais le miskine, mais tu viens de briser mon amie. — (Diam's avec la participation de Vitaa, paroles de Confessions nocturnes, 2006)

<sup>106</sup> <https://www.francebleu.fr/loisirs/evenements/le-dico-des-ados-que-signifie-le-mot-miskine>

<sup>107</sup> Le *pauper* désigne le pauvre au sens matériel du non-possédant, alors que *miser* désigne le malheur déplorable de celui qui est abandonné et mérite ainsi la compassion, la *misericordia* en latin, et non pas la *paupericordia*, qui n'existe pas, comme le constate Otfried Höffe (2005). Dans : Mardellat, P. (2010). Introduction: Pauvreté et



bétail ou à des terres qui produisaient peu ». Dans la période où l'économie est liée à l'agriculture, la mesure de la richesse est relative aux terres, et à l'élevage. La pauvreté se définissait donc aussi par notre relation aux modes de production. Dans ce même dictionnaire, l'on remarque que le mot pecunia, signifiant « argent » est aussi dérivé de « pecus » qui veut dire « bétail »<sup>108</sup>

Comme nous venons de le voir, le mot pauvreté provient donc de la racine latine pauper qui veut dire « peu » et qui a été « appliqué à du bétail ou à des terres qui produisaient peu »<sup>109</sup>. Cette relation nous paraît claire si l'on pense que les modes de productions s'appuient également sur les revenus ou bien créent un lien entre la langue et la situation financière qui dépendaient de la terre et des animaux. L'on peut prétendre que cette approche est aussi une dimension monétaire qui viendrait d'une façon mesurer la terre.

Selon Estelle Galbois et Sylvie Rougier-Blanc qui indiquent ainsi dans leur ouvrage que l'étymologie du mot de la pauvreté vient de la racine latine pauper et du mot grec « aporos »<sup>110</sup>. Le mot aporos en grec byzantin ἄπορος/áporos veut dire une personne « sans moyens », et désigne dans la documentation réglementaire et fiscale byzantine un paysan dépourvu des moyens nécessaires pour cultiver la terre, c'est-à-dire sans bêtes de trait<sup>111</sup>. De ce fait, aporos signifie encore une fois cette relation avec la terre, le fait de cultiver peu, et de ne pas avoir les moyens. Une autre définition étymologique intéressante à découvrir nous vient également de la Grèce antique, où peina veut dire la pauvreté : la traduction grecque du mot «pauvreté» est aporia qui signifie absence de chemin<sup>112</sup>. Dans la bible en grec; on lit dans Luc

---

misère, quelle place et quelle signification dans l'histoire de la pensée économique. Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy, 59(2), 5-24

<sup>108</sup> *ibid.*

<sup>109</sup> Le site d'Internet de l'Académie Française: <http://www.academie-francaise.fr/riche-pauvre>

<sup>110</sup> Galbois E. Rougier-Blanc S. (le 15 mars 2017.) « Les pauvres et la pauvreté en Grèce ancienne », Mondes sociaux

<sup>111</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Aporos>: Aporos: Dans le Code rural au VIII<sup>e</sup> siècle, les paysans *aporoï* sont présentés comme devant faire appel à d'autres paysans pour cultiver leurs terres faute d'avoir les moyens suffisants. Dans les documents fiscaux du XII<sup>e</sup> siècle, le terme *aporos* apparaît pour désigner la catégorie de parèques la plus pauvre, dont l'évaluation fiscale se situait autour de 3 nomismata environ.

<sup>112</sup> Alogou, B. (2009). La boad et la réduction de la pauvreté au Bénin, Ecole Nationale d'Administration du TOGO, [https://www.memoireonline.com/10/09/2822/m\\_La-boad-et-la-reduction-de-la-pauvrete-au-benin0.html](https://www.memoireonline.com/10/09/2822/m_La-boad-et-la-reduction-de-la-pauvrete-au-benin0.html)

21 : 25 / « Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles. Et sur la terre, il y aura de l'angoisse chez les nations qui ne sauront aporia que faire, au bruit de la mer et des flots»<sup>113</sup>. Le chaos, ou encore perdre le chemin sont des descriptions qui sont proches du mot pauvreté « tout comme la Pénia »<sup>114</sup>, déesse de la pauvreté<sup>115</sup>, et mère d'Eros dans la mythologie grecque.

L'étymologie du mot pauvreté en Turc souligne une ressemblance à la racine grecque, au sens descriptif de la situation. Comme l'argent qui sert à trouver le chemin, l'on trouve que la racine du mot turc « fakir » a un sens plutôt descriptif, et qualitatif. «Fakir» prend sa racine de l'arabe, « Ar » qui veut dire « devenir fou »<sup>116</sup>. La pauvreté n'est pas seulement relative à quantifier, à compter ou posséder, mais aussi à décrire l'état des personnes provoqué par des problèmes liés au manque d'argent, à une privation, un état de santé mentale, ou bien tous ces manques qui amènent les individus dans des conditions où la santé mentale est fragilisée. Aujourd'hui, plusieurs recherches montrent qu'il existe une grande corrélation entre la situation financière, les inégalités matérielles et la dépression<sup>117</sup>. L'usage du terme pauvreté dans l'ancien français, décrivait des situations et était utilisé en tant qu'adjectif. Jusqu'au XVIème siècle, le mot est utilisé en tant que « povreté » et prend, à cette même époque, la forme du mot « pauvreté ». Par exemple: « En 1140 poverté « état de misère, d'insuffisance de biens matériels » « Geoffroy Gaimar, dans l'histoire des Anglais, 5842 ds T.-L. en 1225-30 utilise comme «un état de non productivité de la terre « ( Guillaume de Lorris, Rose, éd. F. Lecoy, 57) « 1548 » insuffisance, manque de richesse et d'expression (d'une langue) » (Th. Sebillet, Art poétique, éd. F. Gaiffe, p.16)<sup>118</sup>

---

<sup>113</sup> <https://emciv.com/bible/strong-biblique-grec-aporie-640.html>

<sup>114</sup> Déesse de la Pauvreté. Fille du Luxe et de l'Oisiveté. Elle est la mère de l'Industrie et de tous les Arts. C'est elle qui éveille l'activité des hommes en leur faisant sentir leur dénuement et les avantages du bien-être. Elle est décrite femme pâle, inquiète, mal vêtue, glanant dans un champ déjà moissonné.

<sup>115</sup> Le site d'internet d'Allogria: <https://mythologica.fr/grec/abstractions>

<sup>116</sup> ~ **Ar** faḳīr فقير [#fkr sf.] pauvre (= **Aram** #pkr פקר devenir fou)

<sup>117</sup> Pickett Kate, Pickett Kate, Roy Élise. Pour vivre heureux, vivons égaux ! : comment l'égalité réduit le stress, préserve la santé mentale et améliore le bien-être de tous. Paris : les Liens qui libèrent; 2019.

<sup>118</sup> Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales /<https://www.cnrtl.fr>

La domination du christianisme sur le champ lexical de la pauvreté est très clairement perceptible et il est important de le considérer dans les rapports sociaux dans la société. «Toutes les enquêtes font apparaître la très nette prépondérance de paumer et de paumeras, qui s'affirme déjà dans le latin néotestamentaire (Vetus Latina ou Vulgate), et ce faisant, entraîne également la prééminence de ces mots dans la langue chrétienne, avec peut-être un certain appauvrissement du lexique par rapport au grec biblique, dont les deux ou trois termes les plus fréquents permettent de distinguer entre deux types de pauvreté : pènes, le pauvre qui parvient néanmoins à assurer sa subsistance et ptochos, celui dont la survie dépend de la charité d'autrui»<sup>119</sup>. L'idée d'assistance et de dépendance à autrui entre dans la perception de la société. Simmel, étant le premier sociologue à reformuler « la pauvreté » au sens sociologique, avait remarqué cette notion d'assistance au XIXème siècle. Nous nous intéresserons donc à cette relation dans les parties à venir, où nous développerons plus amplement cette vision du sociologue de Simmel.

L'opposition des mots entre riche et pauvre, de par leur racine et source étymologique différentes, nous amène à une autre découverte. « Bien que stricts antonymes, les adjectifs pauvre et riche sont d'origines différentes. Pauvre vient du latin, tandis que riche a une racine germanique. Riche s'est imposé par l'intermédiaire de formes latines tardives richus et ricus, et a supplanté la forme classique dives, que l'on rattachait à divus, « dieu », parce que, selon la formule de Varron : « Le riche, comme un dieu, semble ne manquer de rien ». La racine germanique rik-, d'où est tiré riche, signifiait avant tout « puissant » (c'est encore ce sens qui est à l'origine du prénom Richard), et ce n'est que peu à peu que l'idée de richesse va s'imposer. En latin médiéval, richi homines ne désigne pas des hommes riches, mais les grands du royaume»<sup>120</sup>.

La richesse est comparable à la fortune, à Dieu, à la chance, ou encore à des choses que l'on « intérioriser » : une inclusion. » Riche indique la source de la fortune, que celle-ci soit concrète, riche des millions que lui a légués son père, ou abstraite, une vie riche

---

<sup>119</sup> Françoise Monfrin (1997) '*Pauvreté et richesse. Le lexique latin de l'encyclique : inspiration classique ou inspiration patristique ?*', *Publications de l'École française de Rome*, (1), p. 133.

<sup>120</sup> <http://www.academie-francaise.fr/riche-pauvre>

d'expériences»<sup>121</sup>. La pauvreté reflète au contraire des émotions autour de la pitié, de la misère, la paresse et « l'extériorité » : une exclusion. La pitié est assez souvent expliquée par le mot pauvre. « En revanche on retrouve cette construction dans des tournures appositives, comme pauvre de lui. Dans ce cas, pauvre traduit moins le manque que le malheur. Cette tournure ne vient d'ailleurs pas du latin pauper, mais du Me miserum, « infortuné que je suis »<sup>122</sup>. Tout comme Molière, qui par exemple, dans son œuvre mondiale connue Tartuffe, utilise l'expression « Le pauvre homme ! »<sup>123</sup>.

La religion a très certainement toujours un impact sur la pauvreté, et ce, en deux sens. Tout d'abord, par un détachement du matériel mais aussi par une responsabilité imposée par la religion. La pauvreté définit ainsi un vouloir de dématérialisation, une vie loin des instincts mondains, également appelée « pauvreté évangélique ». « Pauvreté évangélique : Renonciation volontaire et complète aux biens de la terre, selon l'esprit de l'Évangile. / Esprit de pauvreté. Détachement des biens de la terre. Vœu de pauvreté. Engagement d'un religieux à ne posséder personnellement aucun bien »<sup>124</sup>. Mais le christianisme n'est pas la seule religion s'appuyant sur cet esprit. Dans l'Islam, le Judaïsme et les autres religions comme le Bouddhisme l'on retrouve cet objectif de rester loin des possessions.

En anglais, le mot poverty vient du français<sup>125</sup>. Toutefois, le mot paupérisme naît en Angleterre et arrivera par la suite en France. C'est Tocqueville (1835) qui parlera de ce paupérisme provoqué par une contradiction moderne : l'ampleur de la pauvreté dans des pays

---

<sup>121</sup> *ibid.*

<sup>122</sup> Une autre ressemblance qui existe en Hollandais : L'équivalent néerlandais de « pauvre de moi », Wacharme, est à l'origine du nom français vacarme. Si l'on trouve sous la plume de Brassens pauvre de moi (qu'il fait rimer avec putain de toi), on trouve, à l'inverse, sous celle de Marcel Aymé, l'exclamation « Salauds de pauvres ! ».

<sup>123</sup> Molière. (2013) Tartuffe Gallimard. Acte 1, scène 4,

<sup>124</sup> Le cite d'internet de Centre National Ressources Textuelles et Lexicales:  
<https://www.cnrtl.fr/definition/pauvreté>

<sup>125</sup>poverty (n.) late 12c., from Old French *poverte* "poverty, misery, wretched condition" (Modern French *pauvreté*), from Latin *paupertatem* (nominative *paupertas*) "poverty," from *pauper* "poor" (see **poor** (adj.)). / <https://www.etymonline.com/word/poverty>

plus riches<sup>126</sup>. A ce stade, il faut préciser que le « pauvre honteux » et le « mauvais pauvre », celui qui relève du « paupérisme »<sup>127</sup>.

Aujourd'hui, le Petit Larousse définit la pauvreté comme l'état d'un individu pauvre : « Qui a peu de ressources financières, peu de biens »<sup>128</sup> Une définition quelque peu similaire que l'on peut retrouver dans le dictionnaire de Trésor de la langue française où la pauvreté est définie comme telle : « l'état, la condition d'une personne qui manque de ressources, de moyens matériels pour mener une vie décente ».<sup>129</sup>

Néanmoins, le mot pauvreté dépasse aujourd'hui la définition unidimensionnelle et les recherches nous montrent que la pauvreté n'est ni relative aux ressources financières ni explicable uniquement en terme monétaire. « Le terme de pauvreté est employé quotidiennement sans que sa définition ne fasse pour autant consensus. La difficulté à trouver une définition satisfaisante réside dans le fait que le concept de pauvreté est spécifique à une époque et à une société données »<sup>130</sup>.

La pauvreté se définit également par plusieurs dimensions incluant à la fois la dimension sociale et mais aussi les expériences des personnes face à la pauvreté. En décembre 1984, le Conseil européen, commence à considérer la pauvreté en tant que « personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans la société »<sup>131</sup>.

---

<sup>126</sup> Tocqueville A. (1999) Sur le paupérisme. Paris: Ed. Allia

<sup>127</sup> Lautier Bruno, Salama Pierre. *De l'histoire de la pauvreté en Europe à la pauvreté dans le Tiers Monde*. In: Tiers-Monde, tome 36, n°142, 1995. Pauvretés. pp. 245-255;

<sup>128</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pauvre/58780>

<sup>129</sup> Le cite d'internet de Centre National Ressources Textuelles et Lexicales: <https://www.cnrtl.fr/definition/pauvreté>

<sup>130</sup>Le cite d'internet de Centre National Ressources Textuelles et Lexicales: <https://www.cnrtl.fr/definition/pauvreté>

<sup>131</sup> Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, *Les Travaux de l'Observatoire 2000*, Chapitre 1, page 25

Une définition de la pauvreté qui est l'une des plus proches de celles que l'on connaît aujourd'hui fut énoncée lors du discours de Joseph Wresinski, au Conseil économique et social de février 1987: « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut-être plus ou moins grave et définitive. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible »<sup>132</sup>. L'Union Européenne définit la pauvreté à l'aide du seuil de pauvreté délimité par un ensemble d'indicateurs, dits de Laeken<sup>133</sup>. C'est ce que nous développerons dans les chapitres suivants, en nous appuyant sur des définitions et mesures de la pauvreté détaillée.

Cette évolution des réalités socio-économiques crée ainsi des confusions et des difficultés dans l'exercice de définition de la pauvreté. Par contre plusieurs sources différentes ont quelques consensus, « c'est la pauvreté est spécifique et à une société » selon Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.<sup>134</sup> et il est presque impossible d'une définition basé sur une seule dimension.

### 1.1.3 Apparition du concept dans les sciences sociales:

L'analyse de la charge historique et idéologique de la pauvreté puis de l'étymologie du mot au cours des trois premiers sous-chapitres nous a permis de comprendre l'évolution du concept, et a souligné la relativité de la perception de la pauvreté. Nous avons également pu

---

<sup>132</sup> Joseph Wresinski, Rapport *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, *Journal officiel de la République française*, séances des 10 et 11 février 1987 du Conseil économique et social.

<sup>133</sup> “Les États membres de l'Union européenne ont adopté une autre méthode de calcul, fondée sur des critères relatifs. Ils se sont mis d'accord sur **un ensemble d'indicateurs, dits de Laeken** (2001). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Ainsi, **le seuil de pauvreté européen est à présent fixé en-dessous de 60 % du revenu médian.**” / <https://www.cnle.gouv.fr/definitions-de-la-pauvrete.html>

<sup>134</sup> Le cite d'internet de Centre National Ressources Textuelles et Lexicales: <https://www.cnrtl.fr/definition/pauvrete>

constater que les formes de l'esclavage et que les inégalités ne posaient pas de question d'éthique dans les sociétés traditionnelles autant que dans les sociétés après la révolution industrielle, et que l'idéal de « bien publics » commence à se développer à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Dans ce sous-chapitre, nous observerons l'apparition du concept dans les sciences sociales. Nous tenterons de comprendre le lien des études sur la pauvreté entre le courant philosophique utilitarisme qui cède sa place à une théorie du choix social, et les sources de la pauvreté dans le champ de l'économie politique. Cette partie de la thèse nous permettra ainsi de bien saisir la relativité du concept mais aussi de comprendre comment la pauvreté multidimensionnelle a été évaluée au cours de l'histoire, et ce, à travers l'observation des transformations sociales et économiques. Nous nous souvenons, dans notre premier sous-chapitre, que la grande transformation idéologique commence tout d'abord par l'essor de la notion de « profit ». Robert L. Heilbroner <sup>135</sup> la décrit d'ailleurs comme « une invention ». Selon lui, cette nouvelle idée du profit est développée sur la base d'une accumulation de progrès et de techniques du Moyen Age, qui a rendu possible une révolution commerciale inaugurée par les Vénitiens. Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'Europe a vécu une période de découvertes et d'avancées technologiques, dont nous pourrions citer quelques inventions : l'utilisation de la poudre à canon et de l'astrolabe, l'invention des lunettes, l'amélioration importante des moulins à eau, des techniques de construction, de l'agriculture, des horloges et des bateaux qui ont permis des changements importants dans les moyens de productions et une croissance économique<sup>136</sup>. Cette période préindustrielle transforma les modes de production et resta encrée dans la conscience de l'humanité, tout en transformant les valeurs sociales. Mais il ne fut pas toujours évident d'analyser les effets de ces transformations. Le Dr. Samuel Jackson, qui enseignait des cours de morale, avait notamment inspiré Adam Smith par sa philosophie sur des lois naturelles.

L'ampleur de la pauvreté se noyait au départ dans les sujets bouleversants comme la surpopulation, l'urbanisation, la croissance mais aussi la paupérisation. De ce fait, la pauvreté, descendant directement de ces transformations socio-économiques, sera tout d'abord une préoccupation des économistes avant les sociologues. Des économistes, venus d'Angleterre,

---

<sup>135</sup> Heilbroner Robert Louis, & Glais Michel. (1974). Comprendre la microéconomie. Economica.

<sup>136</sup> Crosby Alfred W. (1997). The measure of reality : quantification and Western society, 1250-1600. Cambridge University press.

ont vécu cette grande transformation historique. Au début de XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'essor de l'individualisme lié au processus d'invention du marché et du profit oriente le regard des sciences positivistes vers les grandes problématiques sociales. Et c'est au cours de cette période, et sous l'influence des révolutions anglaises et françaises, que les inégalités deviennent un enjeu et une problématique principale pour les philosophes et moralistes, proposant ainsi une nouvelle forme de sciences sociales.

Nous souhaitons présenter ici l'apparition du concept de pauvreté sous deux angles. Tout d'abord, via l'héritage de la pensée utilitariste influençant l'idée d'une économie de bien-être, et où l'idée d'une approche monétaire prédominera pendant très longtemps. Et deuxièmement, présentant le concept de la pauvreté comme objet d'étude en économie politique.

Dans le dictionnaire, l'utilitarisme est défini de la sorte: « Une doctrine éthique qui prescrit d'agir (ou ne pas agir) de façon à maximiser le bien-être du plus grand nombre des êtres sensibles. Elle est l'idée que la valeur morale d'une action est déterminée seulement par sa contribution à l'utilité générale. Elle est par conséquent une forme de conséquentialisme, ce qui veut dire que la valeur morale d'une action est déterminée par la totalité de ses conséquences »<sup>137</sup>. En ce sens, l'utilitarisme cherche donc à maximiser le bonheur, et le bien-être d'une population. Une philosophie qui prend sa base sur des principes hédonistes qui influencent l'économie politique. Les grands successeurs de ce courant sont John Stuart Mill, Henry Sidgwick, Richard Mervyn Hare, Peter Singer, Richard Layard<sup>138</sup>.

Bentham déclare en 1879 que « la nature a placé l'homme sous l'emprise de deux maîtres, les peines et les plaisirs »<sup>139</sup>. L'utilité, dont la richesse et le bien-être en sont l'objet, influence les recherches des contemporains de Bentham, comme des fondateurs notamment de l'économie politique comme Smith, Malthus puis Ricardo. Ces penseurs considèrent la pauvreté comme un obstacle pour la croissance et la richesse. Selon eux, si les gens travaillent

---

<sup>137</sup> <http://www.histophilo.com/utilitarisme.php>

<sup>138</sup> Le site d'internet de Project Gutenberg: [http://www.gutenberg.cc/articles/List\\_of\\_utilitarians](http://www.gutenberg.cc/articles/List_of_utilitarians)

<sup>139</sup> de Champs, E. (2015). Religion, politique et utilité chez Jeremy Bentham. Archives de Philosophie, tome 78(2), 275-290. doi:10.3917/aphi.782.0275.



suffisamment, ils pourront ainsi accéder à la richesse, et le mérite en représente l'un des constituants, et permet d'éviter la pauvreté<sup>140</sup>.

Le concept de la pauvreté dans les sciences sociales naît dans l'économie politique à partir des idées des utilitaristes. John Stuart Mill écrit un manuel pour expliquer les lois principes de l'économie politique, Mill a un pouvoir remarquable dans l'économie anglaise. D'ailleurs il n'est pas seul à mentionner les principes de l'économie politique. De nombreuses œuvres ont été dédiées à cette nouvelle discipline de l'économie, dont figurent quelques noms d'économistes connus, comme David Ricardo, Thomas Robert Malthus, Jean-Baptiste Say, Herbert Spencer, Léon Walras, Alfred Marshall, ou encore Vilfredo Pareto.<sup>141</sup>

Selon Mill<sup>142</sup>, la pauvreté résulte de deux facteurs : un manque d'éducation populaire et un phénomène de surpopulation qui représente un danger pour la société. Il soutient la nécessité d'aides pour les plus démunis, à condition de contrôler les naissances au sein des familles pauvres. Il est possible de constater que Malthus et Mill partagent un certain pessimisme au sujet du contrôle des populations pauvres. Mill met en relation la pauvreté avec la décroissance. « Je crains que l'élimination des rendements décroissants ne soit pas seulement une erreur mais la plus grave des erreurs qu'il soit possible de trouver dans l'ensemble du domaine de l'économie politique. Cette question est plus importante et fondamentale que toute autre car elle implique toute la question des causes de la pauvreté»<sup>143</sup>

---

<sup>140</sup> Bertin, B. (2007). *Pauvreté monétaire, pauvreté non monétaire : une analyse des interactions appliquée à la Guinée. Economies et finances*. [Thèse de doctorat Université Montesquieu - Bordeaux IV, Français.]<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00155364> tel-00155364. p.44

<sup>141</sup> Rieucan, N. (2009). Introduction : l'édition d'économistes, quel contenu et quelle forme ?. *Cahiers d'économie Politique*, 2(2), 7-54. <https://doi.org/10.3917/cep.057.0007>

<sup>142</sup> Dans Reinert Steinfeldt. E (2012). Comment les pays riches sont devenus riches et pourquoi les pays pauvres restent pauvres. Éd. du Rocher F-X. de Guibert.p.inconnu

<sup>143</sup> MILL, J. S. [1848], *Principles of Political Economy*, dans Robson, J. M. (dir.), *The Collected Works of John Stuart Mill*, vol. II et III, Toronto, University of Toronto Press, 1965. / Traduction dans : Bosquelle, P. (2013). Comment les pays riches sont devenus riches et pourquoi les pays pauvres restent pauvres: Erik S. Reinert Paris, Éditions du Rocher, 2012. 540 pages ISBN : 978-2268072906. Idées économiques et sociales, N° 173(3), 75-. <https://doi.org/10.3917/idee.173.0075>

Le courant se transforme au fil du temps et s'applique à l'économie comme « économie du bien-être », renommée en anglais par la première génération de l'Ecole de Cambridge fondée par les économistes Marshall et Pigou, comme « Welfare Economics ». <sup>144</sup> Alfred Marshall est un économiste néoclassique et parle de deux types de pauvreté: la « pauvreté ordinaire » et la « pauvreté résiduelle ». Il s'intéresse aux crises sociales en cherchant des solutions à résoudre des problèmes économiques dans l'Angleterre victorienne. Keynes parle de lui en tant qu'un « moralisateur évangéliste ». Marshall pense qu'il y a deux sortes de pauvreté : la « pauvreté ordinaire » et la « pauvreté résiduelle ». <sup>145</sup> L'économie politique comme une grille de la pauvreté sert à analyser les causes de la pauvreté en les dissociant des concepts de charité, du maintien de l'ordre public, de la morale ou de la philosophie politique <sup>146</sup>. L'économie politique en Angleterre ne se concentre toutefois pas directement sur la pauvreté mais cherche à comprendre les dynamiques de la croissance en observant la richesse. Cette pensée venant de l'utilitarisme que nous venons d'évoquer, conçoit la pauvreté comme un mal, un défaut dans l'économie politique empêchant la croissance et l'abondance économique. Selon Jean-Michel Foucault, la pauvreté étant l'un des sujets les plus traités dans l'économie politique, la distingue de l'économie domestique.

L'expression de « l'économie politique » est créée au début du XVIIIe siècle et employée à l'origine par Charles Gide pour décrire « l'étude de la production économique, l'offre et la demande de biens et services et leurs relations avec les lois et coutumes ; le gouvernement, la distribution des richesses et la richesse des nations incluant le budget ». Pour Léon Walras, l'économie politique se définit comme « l'exposé de ce qui est, et le programme de ce qui devrait

---

<sup>144</sup> Baujard, A. (2017). « L'économie du bien-être est morte. » Vive l'économie du bien-être !. Dans : Gilles Campagnolo éd., *Philosophie économique: Un état des lieux* (pp. 77-128). Paris: Éditions Matériologiques. <https://doi.org/10.3917/edmat.campa.2017.01.0077>

<sup>145</sup> Rollet, G. (2008). L'émergence des sciences sociales et la question de la pauvreté. *Regards croisés sur l'économie*, 4(2), 19-20. doi:10.3917/rce.004.0019. p.19

<sup>146</sup> Lallement, J. (2010). Pauvreté et économie au XIXe siècle. *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, 59(2), 119-140. p. 119

être»<sup>147</sup>. Marx pense que cette nouvelle science est «une vraie science morale, la plus morale des sciences»<sup>148</sup>

Cependant, en Allemagne, Wilhelm Roscher<sup>149</sup>, fondateur de l'école historique allemande de l'économie politique, parle de la pauvreté et de l'assistance aux pauvres dans un ouvrage intitulé *Die Grundlagen der National Ökonomie* en 1854 et traduit en français comme les « Nouveaux principes d'économie politique », et propose une perspective de la pauvreté très proche de celle que l'on connaît aujourd'hui. Mardellat explique très clairement la période où l'économie politique émerge et interprète la relation entre le travail et la pauvreté. Selon lui, « l'âge de l'économie politique est donc celui qui voit coexister dans l'analyse une pauvreté archaïque et une pauvreté nouvelle. Entre les deux, ce qui diffère c'est la relation au travail. La pauvreté qui constitue un reliquat du passé – la misère – est liée à une incapacité au travail, elle mérite le secours inconditionnel sous une forme ou une autre ; les formes nouvelles de pauvreté touchent ceux qui sont en pleine capacité de travail, soit qu'elles sont un sous-produit du travail industriel – le paupérisme »<sup>150</sup>. Les grands économistes du siècle vont donc se pencher sur cette relation entre le travail et l'économie politique, ce qui va occuper pendant longtemps une place importante dans les études en économie. L'économie politique valorise la pauvreté, plus correctement « le paupérisme » qui ravage comme un objet d'étude qui concrétise une causalité entre le travail et la pauvreté en tant qu'une identification d'une classe sociale.

Adam Smith, qui cherchait à comprendre les fondements de la croissance économique était interrogé sur la nature et les causes de La richesse des nations<sup>151</sup>. Un ouvrage qui fut considéré comme le livre fondateur de la théorie classique en économie et pour Smith observe les systèmes économiques comme le mercantilisme et la physiocratie, et développe des théories

---

<sup>147</sup> Alain Béraud, « *Walras et l'économie publique* », *Œconomia* [En ligne], 1-3 | 2011, mis en ligne le 01 septembre 2011, consulté le 22 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/oeconomia/1515> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/oeconomia.1515>

<sup>148</sup> Karl, M. (1965-1968). *Œuvres Économie*, t. 1 et 2, coll. « La Pléiade ». Paris, Gallimard, (T II, p. 94).

<sup>149</sup> Breton, Y. (1988) *Les économistes français et les écoles historiques allemandes*. In: *Histoire, économie et société*, 1, 7<sup>e</sup> année, n°3. pp. 399-417. DOI : <https://doi.org/10.3406/hes.1988.2359>

<sup>150</sup> Mardellat, P. (2010) « Introduction. Pauvreté et misère, quelle place et quelle signification dans l'histoire de la pensée économique », *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, vol. 59, no. 2, pp. 5-24. p.5

<sup>151</sup> He., J. (1973). *Adam Smith — La richesse des nations*. *Population*, vol. 28(6), 1230-1230. <https://www.cairn.info/revue-population-1973-6-page-1230.htm>.

économiques sur la division du travail, le marché, la monnaie, la nature de la richesse, le « prix des marchandises en travail », les salaires, les profits et l'accumulation du capital.<sup>152</sup> En cherchant une réponse sur «les causes» de la richesse de ces nations, il essaie de développer des formules pour éradiquer la pauvreté, et parle par exemple d'un «salaire de subsistance», procurant un salaire adéquat aux ouvriers pour vivre.

Malthus fut le premier à contester Smith à l'égard de ses idées très orthodoxes sur la pauvreté, voir même d'un certain darwinisme social qu'il démontre envers les plus démunis. Idéologie que nous avons déjà mentionnée dans notre premier sous-chapitre, étant contre toutes les politiques publiques en faveur des pauvres<sup>153</sup>. Malthus pensait en effet que le monde souffrirait d'une surpopulation et que les pauvres seraient un constituant de ce danger. Il voulait que les pauvres soient instruits, et était en faveur de leur intégration dans des écoles publiques gratuites et obligatoires<sup>154</sup>. Son principe de population s'étendait sur la croissance géométrique de la population qui ne s'aboutissait pas alors que les ressources et produits de subsistances eux, a un modèle de croissance arithmétique ce qui pourrait entraîner le pays à un appauvrissement. Malthus pensait que les mariages tardifs, la planification de la famille et empêcher les naissances pouvaient être une bonne solution et permettraient de former les populations les plus démunies, dans l'objectif de ne plus être un problème pour la société. Sa théorie de surpopulation revendique l'établissement de lois sur la pauvreté, car selon lui cette dernière est nuisible pour une société, et le pire serait d'aider les pauvres.

Malthus développe ainsi une analyse des effets pervers de la surpopulation sur la pauvreté. Les gouvernements aident en général les pauvres, or selon Malthus avec cette aide les pauvres sont incités à avoir plus d'enfants, ce qui conduit donc à aggraver la situation de surpopulation. Il propose donc l'abrogation des lois sur les pauvres comme la loi de Spenhamland<sup>155</sup>. D'après

---

<sup>152</sup> Une édition électronique réalisée à partir du livre de Smith, A. (1776), Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations. Édition traduite en 1881 par Germain Garnier à partir de l'édition revue par Alolphe Blanqui en 1843 [http://classiques.uqac.ca/classiques/Smith\\_adam/richeesse\\_des\\_nations/livre\\_1/richeesse\\_nations\\_L1.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Smith_adam/richeesse_des_nations/livre_1/richeesse_nations_L1.html)

<sup>153</sup> Une édition électronique réalisée à partir du livre de Malthus, T. (1798). Essai sur le principe de population. Paris : Éditions Gonthier, 1963, 236 pages. Collection : Bibliothèque Médiations. (Préface et traduction par le docteur Pierre Theil).

<sup>154</sup> <https://graphseobourse.fr/malthus-surpopulation-et-lois-sur-les-pauvres/>

<sup>155</sup> Cette loi a assuré jusqu'en 1834 un revenu minimum aux pauvres dans chaque paroisse, grâce à l'octroi d'un complément de ressources en numéraire indexé sur le prix du pain (ou du blé) et sur la taille de la famille à prendre en charge. Ce revenu était accordé en plus du salaire versé lorsque celui-ci ne suffisait pas à assurer l'existence du

Malthus et les libéraux comme Morton Eden, ces lois étaient dé-responsabilisantes pour les individus et favorisaient le paupérisme, dévaluant ainsi le travail.<sup>156</sup> Malthus représente une époque où les perspectives sur la pauvreté vont changer. Il ne s'agit plus d'un salut de Dieu mais plutôt d'une faute individuelle, d'une menace pour la société. Contrairement à Malthus, Ricardo, économiste libéral et principal rival, considère que «le pauvre travailleur» courrait après son pain et était condamné à une vie hasardeuse si bien décrite par Heilbroner<sup>157</sup>

Marx, quant à lui, évalue la pauvreté dans une critique capitaliste, soulignant une opposition entre le prolétariat et la bourgeoisie. Selon lui, il est essentiel de lutter contre les chaînes de reproductions hégémoniques entre les classes sociales, de sorte à créer l'égalité des conditions entre les individus. Karl Marx indique qu'il n'y aura pas de pauvreté dans l'ordre communiste puisque «l'homme sera riche par son travail», et qu'«il n'y a plus de place pour la pauvreté comme état social»<sup>158</sup>. «L'homme riche est en même temps l'homme qui, pour vivre, a besoin d'une totalité de manifestations humaines, l'homme chez qui sa propre réalisation est une nécessité intérieure, un besoin. Non seulement la richesse, mais aussi la pauvreté reçoit – le socialisme étant supposé – une signification humaine, donc sociale. La pauvreté est le lien passif qui fait que l'homme éprouve le besoin de la plus grande des richesses : autrui. La prépondérance de l'être objectif en moi, le jaillissement sensible de mon activité essentielle, c'est la passion : elle devient alors elle-même l'activité de mon être ». Une citation apportant ici une «signification humaine de la pauvreté ».

La critique marxiste est certainement effective dans l'économie politique et sociale mais ne suffit pas à transformer l'héritage d'une théorie utilitariste dominante jusqu'à l'acceptation de la théorie du choix social dans les années 1950. L'économiste américain Kenneth Joseph

---

travailleur. Karl Polanyi, (1944) La Grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps Chapitre 7

<sup>156</sup> Rodriguez, J.(2008). De la charité publique à la mise au travail ? Autour du Speenhamland Act [archive], La Vie des idées.

<sup>157</sup> Heilbroner, R. (1970). Les grands économistes. Nouvelle édition augmentée. Éditions du Seuil. p.19

<sup>158</sup> Berthoud, A. (2010). Travail et pauvreté chez Marx. Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy, 59(2), 141-162. doi:10.3917/cep.059.0141.

Arrow<sup>159</sup> qui va influencer l'histoire économique, politique par la théorie du choix social qui renverse l'école de l'utilité basée sur une analyse des opinions individuelles pour mener au niveau collectif à un classement des choix possibles, voire à une décision unique. Cette théorie multidisciplinaire trouve ses échos dans les recherches de la justice économique que Sen utilisera également.

L'apparition du concept se fait tout d'abord dans l'économie politique. Les premières recherches qui traitent de la pauvreté avec des statistiques remontent à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, avec les études de Booth [1889] et Rowntree [1901,1913, 1941],<sup>160</sup> qui ont travaillé sur la situation des ménages les plus pauvres à Londres et en Angleterre. De par leurs travaux, les deux chercheurs influenceront les politiques publiques, et c'est à cette époque que les concepts de « New Poor Law » sont largement discutés entre les penseurs et trouve sa place dans les recherches de Booth et Rowntree. Selon Jacques Rodriguez, la sociologie britannique est « une science de la réforme sociale qui s'intéresse particulièrement à la question de la pauvreté et à son traitement institutionnel ». L'identité intellectuelle de la sociologie britannique, forgée au XIX<sup>e</sup> siècle, « réside dans le traitement qu'elle réserve aux problèmes sociaux, mais aussi dans une certaine forme de collusion entre savoir et pouvoir »<sup>161</sup>. Une période « d'amateurs » selon Rodriguez, mais où néanmoins, le seuil de pauvreté puise ses racines dans les recherches de Rowntree.

La sociologie commencera à s'intéresser à la pauvreté un peu plus tard que les économistes. Max Weber qui a étudié l'économie, apporte une perspective très différente des économistes, et cette évolution prend un aspect plus marquant avec la diffusion du protestantisme en Europe. Le clivage entre la tradition catholique et le protestantisme est très tranché. Les catholiques ont une perception de la pauvreté plutôt « positive », alors que les

---

<sup>159</sup> Gaertner, W. (2017). Professor Kenneth Joseph Arrow (1921-2017). *Social Choice and Welfare*, 48(4), 703–705. <https://doi.org/10.1007/s00355-017-1047-7>

<sup>160</sup> Rodriguez, J. (2007) *Le pauvre et le sociologue. La construction de la tradition sociologique anglaise 19<sup>e</sup>–20<sup>e</sup> siècles*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq

<sup>161</sup> Ibid. 249 p.

protestants considèrent la pauvreté comme « une faute », un vice personnel et une chance de se sauver de ce pêché originel en travaillant. « Les pauvres sont accusés de fainéantise, ils représentent pour la collectivité un problème social »<sup>162</sup>. Max Weber, dans son œuvre connue mondialement, « L'Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme », parue en deux parties en 1904 et en 1905 dans la revue codirigée par Max Weber lui-même, Werner Sombart et Edgar Jaffé, avait analysé une nouvelle forme d'interaction des individus protestants avec le travail.

L'intérêt des sociologues pour la pauvreté arrive donc plus tardivement, et ce, bien après les économistes. Bernard Lahire évoque notamment que « la sociologie rend donc service à une réalité sociale «mal dite» »<sup>163</sup>. La pauvreté est définie pour plusieurs sociologues et économistes comme une prénotion, un paradigme.<sup>164</sup> Paugam, quant à lui, indique que « La pauvreté est avant tout une prénotion ; la construction sociologique de cet objet d'étude a évolué ces dernières années : de l'analyse de la reproduction de la pauvreté de génération en génération, on est passé à une analyse de l'engrenage qui peut mener à la rupture des liens sociaux »<sup>165</sup>.

Raphaëlle Bisiaux pense qu'il est important de faire figurer « le pauvre » dans un contexte social au sein d'une société, dans son ensemble mais également vis-à-vis de ce que l'on pourrait appeler ses pairs, son groupe d'appartenance (si celui-ci existe de manière objective pour ses membres) en gardant les particularités des cas, des situations et des histoires individuelles<sup>166</sup>. La définition de la sociologie dans un contexte social à partir de son groupe d'appartenance fut tout d'abord proposée par Simmel.<sup>167</sup> Il est le premier sociologue à parler de la pauvreté dans une approche théorique, et pose une réflexion sur une réalité sociale « mal dite ». Il définit la pauvreté à partir d'une notion de relativité, et comme sujet comme non absolu, la pauvreté est

---

<sup>162</sup> Rollet, G. (2008). *L'émergence des sciences sociales et la question de la pauvreté. Regards croisés sur l'économie*, 4(2), 19-20.

<sup>163</sup> Lahire B. Ce que peut la sociologie. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*. 2017 Aug;54(3):261–79.

<sup>164</sup> Bresson, M. (2007). La pauvreté est-elle encore une question sociologique d'actualité ? Un enjeu de définition, de méthode et de théorie. *Pensée plurielle*, 3(3), 9-17. <https://doi.org/10.3917/pp.016.0009>

<sup>165</sup> Paugam S. (1994). Les sociologues et la pauvreté. In: *Géographes associés n°14-15, À la découverte des pauvretés et exclusions. Regards croisés. Géoforum 93* . pp. 17-24; p.17

<sup>166</sup>Bisiaux, R. (2012) *Sociologie de la pauvreté, une confrontation empirique : Delhi et Bogotá*. *L'Économie politique*. [Online] 56 (4), 63–83. p. 65

<sup>167</sup> Simmel, G. (2017). *Les pauvres* (5e édition). Presses universitaires de France - Humeis

déterminée par la société, par le groupe<sup>168</sup>. « L'identification du pauvre se fait par le lien d'assistance qui s'établit entre l'individu pauvre et sa famille, ou le groupe social défavorisé et l'Etat ». Et « ce n'est qu'à partir du moment où ils sont assistés (...) qu'ils deviennent membres d'un groupe caractérisé par la pauvreté. Ce groupe ne demeure pas uni par l'interaction de ses membres, mais par l'attitude collective que la société, en tant que tout, adopte à son égard ». Le sens de la pauvreté est ainsi celui que lui donne la société à travers la notion d'assistance (...). Pour Simmel, un artiste peut vivre dans des situations financières compliquées, mais il ne sera pas considéré comme « pauvre ». Son approche s'appuie sur cette interaction entre l'objet d'étude et le reste de la société.

Serge Paugam soulignera que l'analyse de Simmel «porte d'une part sur la pluralité des formes institutionnelles de la pauvreté - ce qui permet de marquer une rupture avec l'idée d'homogénéité de la catégorie des pauvres - et, d'autre part, sur le processus d'accumulation progressive des difficultés des individus ou des ménages, de leur origine à leurs répercussions à plus ou moins long terme »<sup>169</sup>. De façon générale, en sociologie, les sociologues étudient la pauvreté comme une question sociale provoquée par des problèmes d'urbanisme, d'immigrations, ou de délinquances. Puis, entre 1920 et 1930, la ville de Chicago connaît une immigration sans précédent. La ville, comme un objet de modernité, devient une scène de transformation et d'adaptation des normes sociales qui permettent aux sociologues de l'Ecole de Chicago de faire des enquêtes et de développer une systématisation des enquêtes sociologiques dans le milieu urbain. La méthode conductrice en devient l'ethnographie<sup>170</sup>, et l'Ecole de Chicago aborde le sujet de la pauvreté à travers les sujets de la marginalité, la déviance, et ce, comme des problèmes sociaux. Selon Maryse Bresson<sup>171</sup>, cette approche reste toujours d'actualité si l'on fait référence aujourd'hui aux observations sur les banlieues et les émeutes. Paugam évoque deux théories pour comprendre la pauvreté: la « culture de la pauvreté », ou plus exactement de la « sous-culture des pauvres », et la thèse adverse que l'on pourrait appeler « structurelle » dans la mesure où elle préconise l'étude des causes externes.

---

<sup>168</sup>Ibid.

<sup>169</sup> ibid. p.18

<sup>170</sup> Le site d'internet de Projet Bases: <https://wp.unil.ch/bases/2013/07/ecole-de-chicago/>

<sup>171</sup> Bresson, M. (2007). La pauvreté est-elle encore une question sociologique d'actualité ? Un enjeu de définition, de méthode et de théorie. *Pensée plurielle*, 3(3), 9-17. <https://doi.org/10.3917/pp.016.0009>



« La culture de la pauvreté » de l'anthropologue Oscar Lewis des années 1960 fait échos, et influence largement la sociologie. A l'époque, dans les années 60, la France ne s'intéresse pas à « la théorie de la culture », et ce, jusqu'à la publication du livre de Richard Hoggart en 1970 en français, *La Culture du pauvre* qui connaîtra un grand succès et continuera d'être fréquemment cité<sup>172</sup>.

En France, l'hypothèse « de la culture de pauvreté » trouve un soutien par des conservateurs qui culpabilise le pauvre. En 2010 l'idée de culture est appliquée au concept de la pauvreté par David Justice Harding, Michèle Lamont et Mario Luis Small<sup>173</sup>, lorsqu'ils soulignent dans leur ouvrage une surreprésentation de jeunes personnes issues du Sahel africain suite à une étude statistique dans les procès-verbaux de police judiciaire. Cette observation leur permettra ainsi de s'orienter sur l'effet de la culture<sup>174</sup>. Walton Michael<sup>175</sup> indique que la culture a un impact sur la pauvreté en Afrique ; non pas à cause d'une culture de la pauvreté puisque la culture est essentiellement relationnelle. Michael persiste dans une approche plutôt constructive dans le sens où la culture a un impact déterminant sur la persistance de la pauvreté, et à long terme sur l'émergence des inégalités sociales. D'après Jeanne Lazarus « aux Etats-Unis, la question de la culture de la pauvreté a été l'objet de violentes controverses, au point que le thème est devenu tabou parmi les chercheurs libéraux tant il a été associé au conservatisme social et au « blâme des victimes »<sup>176</sup>. La théorie des effets de la culture est révisée en 2013 aux Etats-Unis. Cette idée encourage les États à se débarrasser de la dépendance des pauvres à son égard.<sup>177</sup>

---

<sup>172</sup> « Hoggart décrit bien un monde populaire avec ses valeurs et modes d'existence propres, sans que cela n'ait causé de troubles, notamment chez Pierre Bourdieu qui dirigeait la collection dans lequel le livre a été traduit.» Ibid.

<sup>173</sup> Ibid.

<sup>174</sup> Lagrange, H. (2012) *Le déni des cultures : mes arguments*. Outre-Terre. [Online] 33-34 (3), 101–105.

<sup>175</sup> Walton, M. (2008) *La culture a un impact sur la pauvreté : mais pas à cause d'une culture de la pauvreté*. *Afrique contemporaine* 225 (1).

<sup>176</sup> Lazarus, J. (2012) « *Les enjeux de la sociologie de la pauvreté* », CERISCOPE Pauvreté, [en ligne], consulté le 30/03/2020, URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-de-la-pauvrete>

<sup>177</sup> Duvoux, N. (2011). Nouveaux pauvres, nouvelles politiques. *Politiques sociales et familiales*, 104(1), 7–17. <https://doi.org/10.3406/caf.2011.2592>

Les sociologues sont donc perçus la pauvreté de manière plus interdisciplinaire au niveau des thématiques, et selon Jeanne Lazarus<sup>178</sup>, ces derniers se sont penchés sur le sujet non seulement théoriquement et méthodologiquement, mais aussi dans une perspective politique. La pauvreté s'inclue ainsi dans diverses thématiques comme les politiques d'immigration, les aides internationales, les effets de l'orientalisme, ce qui a donc un impact sur l'analyse de la pauvreté en tant que telle, et nous amène à la question suivante : la culture de la pauvreté n'est-elle pas reflétée par cette perspective colonialiste et orientaliste?

A partir des années 1960, et jusqu'aux années 1970, malgré une croissance économique, l'on constate l'émergence de nouveaux termes en sociologie mettant en avant les nouveaux types de pauvretés<sup>179</sup> « désaffiliation sociale », de Robert Castel<sup>180</sup>, « disqualification sociale » de Serge Paugam<sup>181</sup>, ou encore « désinsertion sociale » de Vincent De Gaulejac<sup>182</sup> et Isabelle Taboada-Léonetti. Les définitions comme « les nouveaux pauvres », ou l'expression « nouvelle pauvreté » deviennent également des enjeux de débat dans la sociologie, et ce, depuis les années 80. Nicolas Duvoux<sup>183</sup> évoque notamment que, dans le contexte de choc pétrolier, la question des « nouveaux pauvres » devient un sujet important autour des nouveaux statuts de l'emploi.

Plusieurs sociologues souligneront également que « la précarité » est directement reliée aux mutations profondes de la société. La mondialisation et l'émergence de l'individualisme deviennent des points de repères de cette nouvelle perception de la pauvreté. Ulrich Beck<sup>184</sup> souligne dans la société du risque que le destin individuel et le pouvoir personnel sont des

---

<sup>178</sup> Lazarus, J. (2012) "Les enjeux de la sociologie de la pauvreté", CERISCOPE Pauvreté, [en ligne], consulté le 30/03/2020, URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-de-la-pauvrete>

<sup>179</sup> Damon, J. (2007). Pauvreté laborieuse et protection sociale: Pour une transformation en profondeur des prestations sociales. *Informations sociales*, 6(6), 40-52. <https://doi.org/10.3917/inso.142.0040>

<sup>180</sup> Castel, R. (1995). Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris Gallimard

<sup>181</sup> Paugam Serge, La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté, Paris, PUF, 1991.

<sup>182</sup> De Gaulejac Vincent, Taboada-Léonetti Isabelle, « La désinsertion sociale. Déchéancesociale et processus d'insertion », *Recherches et Prévisions*, vol. 38, n° 1, 1994, pp. 77-83.

<sup>183</sup> Duvoux, N. (2011). Nouveaux pauvres, nouvelles politiques. *Politiques sociales et familiales*, 104(1), 7-17. <https://doi.org/10.3406/caf.2011.2592>

<sup>184</sup> Beck Ulrich, & Ritter Mark A. (1992). *Risk society : towards a new modernity*. Sage Publications.

déterminants qui culpabilisent les échecs des individus et déculpabilisent les gouvernements, et les systèmes politiques. Les termes de « travailleurs pauvres » de Sophie Ponthieux<sup>185</sup> et Émilie Raynaud, ou encore de « crise de la société salariale » de Robert Castel<sup>186</sup> nous permettent d'analyser l'individu moderne confronté à de forts risques. Paugam<sup>187</sup> insiste sur le fait que la précarité du marché de travail n'est pas le seul motif qui crée de nouvelles formes de pauvreté, mais l'individualisme, la faiblesse des liens sociaux, et le déclin des solidarités de classe qui engendrent des situations d'isolement et de vulnérabilité.

Il est également important d'évoquer ici les dimensions de l'exclusion qui recouvrent à la fois plusieurs questions dans les sociétés post-industrielles. Cette exclusion provoquée par une fragilisation des emplois, les conditions de vie, dépeint une inquiétude chronique. Arlette France indique notamment que les vies deviennent fragiles à cause d'un manque chronique d'argent<sup>188</sup>. Par exemple, la pauvreté qu'évoquent « les Gilets Jaunes » très largement est aussi relationnée à la globalisation, et aux inégalités de revenus. Pourtant les Gilets Jaunes ne sont pas les seuls dans le monde à revendiquer des problèmes provoqués par la pauvreté, et les inégalités. Dans le rapport des inégalités du PNUD<sup>189</sup> la situation des personnes naissant à partir des années 2000 souligne les inégalités au niveau scolaire, sanitaire et considérées comme inédites.

La question de « précarité » est d'ailleurs perçue comme un problème « occidental » lié aux politiques des Etats, et à la précarité du marché de l'emploi. Depuis les années 1980, aux États-Unis, William Julius Wilson influence la sociologie de la pauvreté avec une analyse structurelle des problèmes sociaux et une importante littérature qualitative et ethnographique sur la pauvreté. Selon W. J. Wilson, la « pauvreté des inter-villes par la désindustrialisation et la pénurie d'emplois peu qualifiés pour les Noirs qui se retrouvent confrontés au talents

---

<sup>185</sup> Ponthieux, S. Raynaud, É. (2007-2008). « Les travailleurs pauvres », Travaux 2007-2008 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Première partie, Cahier 3, pp. 163-183.

<sup>186</sup> Robert, C. (1995) Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris Gallimard

<sup>187</sup> Paugam, S. (2000). Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle, Puf, coll. «Le lien social», Paris

<sup>188</sup> Arlette Farge, La vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIIIe siècle, Paris, Seuil, 2007.

<sup>189</sup> PNUD (1997) Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté, rapport sur le développement humain, New York.

inappropriés: ils habitent désormais loin des emplois, se retrouvent au chômage, ce qui dégrade les conditions de vie dans leurs quartiers »<sup>190</sup>. Loïc Wacquant<sup>191</sup>, penseur sur l'État Néolibéral et la régulation de la pauvreté urbaine aborde dans ses études les sujets de la marginalité, de l'ethnicité et de la pénalité dans la ville néolibérale. Depuis les années 1990, il mène une réflexion sur les processus de criminalisation de la misère, l'hypercarcéralisation et la marginalité urbaine aux États-Unis en lien avec la question raciale<sup>192</sup>. Selon Julien Damon, en France, la notion d' « exclusion » se diffuse dans la langage politique et devient une préoccupation centrale de l'action publique au cours des années 1990<sup>193</sup>. Selon Maryse Bresson<sup>194</sup>, les sociologues prennent comme objet d'étude le sujet de pauvreté à partir des mutations et des bouleversements dans la société. La pauvreté que les sociologues dénoncent aujourd'hui s'appuie sur les mots exclusion, disqualification, ou encore précarités. Ce visage de la nouvelle pauvreté amène également à se poser des questions sur les inégalités entre les femmes et hommes, mettant à jour de nouveaux profils des pauvres (jeunes femmes célibataires, familles monoparentales, jeunes chômeurs, travailleurs sans-emploi de plus de 50 ans, etc.

A notre jour, les définitions ressortissantes des définitions de la pauvreté qui prennent « compter » comme un point de repère s'évaluent vers des définitions plus inclusive pour décrire la situation dans des pays post-industrielles parce que comme Paugam définit dans la typologie de la pauvreté il existe aussi une pauvreté intégrale. La sociologie s'intéresse à l'identification des pauvres, aux méthodes, aux approches mais aussi aux facteurs de la pauvreté dans le contexte socio-économique et politique. Les sociologues cherchent également à quantifier, et à mesurer la pauvreté. Ce désir d'une quête tangible oriente les recherches vers une définition basée sur des manques, des privations que les sociétés occidentales ont longtemps pensé à mesurer. Mesurer et identifier le terrain devient donc vital pour la sociologie.

---

<sup>190</sup> Théry, C. Bonnet, F. (2016) « La sociologie américaine de la pauvreté, du ghetto wilsonien à la ville globale », *Sociologie*, 2016/1 (Vol. 7), p. 77-94. DOI : 10.3917/socio.071.0077. URL : <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2016-1-page-77.htm> p.77

<sup>191</sup> Wacquant, L. (2004). *Punir les pauvres : le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*. Agone.

<sup>192</sup>Théry, C. Bonnet, F. (2016) « La sociologie américaine de la pauvreté, du ghetto wilsonien à la ville globale », *Sociologie*, 2016/1 (Vol. 7), p. 77-94. DOI : 10.3917/socio.071.0077. URL : <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2016-1-page-77.htm> p.77

<sup>193</sup> Damon, J. (2017) . « Les 'exclus' du modèle social », *Les Cahiers français*, n° 399, p. 30

<sup>194</sup> Bresson, M. (2007). La pauvreté est-elle encore une question sociologique d'actualité ? Un enjeu de définition, de méthode et de théorie. *Pensée plurielle*, 3(3), 9-17. <https://doi.org/10.3917/pp.016.0009>

Aujourd'hui, les économistes qui travaillent sur la pauvreté multidimensionnelle, s'en veut d'une méthodologie sociologique. Utilisations des micro-données à partir des entretiens et des enquêtes est une méthode très répandue. Tout au long de notre objet d'étude, on va porter une analyse sociologique qui va nous aider à configurer la transmission de la pauvreté entre les générations.

#### **1.1.4 Apparition du concept dans le cadre du droit international (liens avec le développement)**

Dans cette section nous nous intéressons à l'apparition du concept de la pauvreté dans le cadre du droit international pour deux raisons. Tout d'abord, ceci nous donne une possibilité de comprendre l'évaluation du concept de la pauvreté par les organisations internationales, comme la Banque Mondiale (BM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Deuxièmement, il s'agit de cerner les origines historiques du concept du développement qui nous aide à mieux concevoir notre objet d'étude en Tanzanie.

Le droit international s'intéresse au concept de pauvreté plus tard que les autres domaines. Pour y voir clair, nous proposons d'aborder le concept de pauvreté dans le cadre du droit international, à travers ses liens avec le développement.

Nous avons constaté que la reconnaissance des droits de la pauvreté est un sujet de discussion depuis Malthus. Ce dernier était farouchement opposé aux aides pour les plus démunis en raison de l'encouragement d'appauvrissement. Il est évident que la reconnaissance des droits des plus démunis est un sujet qui évoque plusieurs controverses dans l'histoire et encore à notre jour.

Tout d'abord, nous cernerons l'apparition du concept du développement dans une perspective historique dans trois domaines ; en droit international, en sciences sociales et en économie. Le mot « développement » trouve sa place dans les différentes disciplines très tardivement. Une série de transformations socio-économiques dans l'histoire conduit à la reconnaissance de la pauvreté en droit international. Les guerres mondiales et le processus de décolonisation précipitent l'introduction du concept dans le discours. Le développement, d'abord synonyme de « civilisation », commence à prendre son sens moderne à partir du début

du XXème siècle. Malgré la confusion observable dans les textes au départ, le concept gagne en maturité à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. L'apparition du mot « développement » fut tout d'abord dans les traités, de manière confuse.<sup>195</sup>

« Les 14 points du Président Wilson » en 8 janvier 1918<sup>196</sup>, le point 6 propose de « fournir à la Russie l'occasion de fixer sans entrave ni embarras en pleine indépendance son développement politique et national. Dans le traité, le mot ne présente aucun sens économique. Le point 10 indique que aux peuples de l'Autriche-Hongrie devra être donnée au plus tôt la possibilité d'un développement autonome »; Le point 12 souhaite que les nationalités non turques de l'Empire ottoman puissent se développer sans obstacle. »<sup>197</sup>

La Société des Nations<sup>198</sup>, dans le « Traité de Versailles en 28 juin 1919, l'article 22, « Pour les peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne, le bien-être et le développement de ces peuples forme une mission sacrée de civilisation ». « La meilleure méthode pour réaliser ce principe est de confier la tutelle de ces peuples aux nations développées ». Le mandat doit être adapté au « degré de développement du peuple ». Dans les années qui suivent dans le Mémoire de 1938 de la SDN est intitulé « le développement économique des collectivités primitives ». Sur le plan international et politique, la première distinction entre les pays développés et en développement a été élaborée.

En second lieu, l'usage dans le domaine économique date de la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, qui s'est achevée avec un lourd bilan économique. Les Etats-Unis, grâce à leur victoire, trouve une légitimation de leurs discours et actes. Le discours de Président Truman, en particulier le point IV<sup>199</sup> propose un nouvel ordre d'un monde non communiste divisé en développés/sous-développés. Dans ce discours, pour la première fois Truman utilise le mot

---

<sup>195</sup> Les notes du cours de Deniz Akagul, 2019 / Université de Lille, département économie.

<sup>196</sup> Le site d'Internet de Digithèque MJP : <https://mjp.univ-perp.fr/textes/wilson08011918.htm>

<sup>197</sup> Ibid

<sup>198</sup> La **Société des Nations** (en anglais : *League of Nations*) était une organisation internationale qui construit la base de Nations Unies à but de préserver la paix à la fin de la Première Guerre mondiale, introduite par le traité de Versailles en 1919.source: <https://www.universalis.fr/carte-mentale/naissance-de-la-societe-des-nations/>

<sup>199</sup> Le site d'Internet de Hérodote: [https://www.herodote.net/20\\_janvier\\_1949-evenement-19490120.php](https://www.herodote.net/20_janvier_1949-evenement-19490120.php)

« sous-développées » et attire l'attention à la misère. « Il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui met les avantages de l'avance scientifique et du progrès industriel du monde moderne développé au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. Plus de la moitié des gens dans le monde vit dans des conditions voisines de la misère. Ils n'ont pas assez à manger. Ils sont victimes de maladies. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions plus prospères. » « La pauvreté » est évoquée par le Président, dans les années qui suivent, avec l'objectif de son éradication à travers des institutions de Breton Woods que nous étudierons plus en détails dans le chapitre suivant. Le concept sous-développé se transforme en « tiers monde » par Alfred Sauvy<sup>200</sup> en 1952, en allusion aux « Tiers états » de la révolution française. Après la deuxième guerre mondiale, on assiste à la construction d'un nouveau monde dans lequel les intérêts américains sont hissés au premier rang et le système colonial européen totalement discrédité. L'ouverture des marchés avec la fin de la colonisation européenne marque une nouvelle ère.

Enfin, en troisième lieu, en sciences sociales, l'apparition du concept de développement traduit la remise en cause d'une « division du travail » à trois niveaux<sup>201</sup> partant de l'idée hégémonie américaine dans le système universitaire, troubles politiques dans le Tiers-Monde et le développement d'un système universitaire mondial.

Nous cultivons un intérêt spécifique à l'égard du terme dans les sciences économiques qui est en relation avec le terme de pauvreté en droit international. Le premier usage se fait vers la fin des années 1950, Jean Romoef<sup>202</sup> évoque le terme dans son dictionnaire économique. Selon lui, la croissance économique bien qu'elle soit utilisée souvent ne peut pas prendre la place des mots comme « augmentation, expansion, progression, progrès ou développement. » Ce qui donne au « développement » un sens différent de la croissance. Et c'est grâce à l'intérêt des sciences économiques sur le sujet, que les indicateurs de développement qui furent forgés, influencent aujourd'hui les mesures et définitions de la pauvreté.

---

<sup>200</sup> Le site d'Internet: <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Tiers-monde>

<sup>201</sup> Wallerstein, I. (1982). Une édition électronique réalisée à partir du texte intitulé: "Le développement du concept de développement". Un article publié dans la revue *Sociologie et sociétés*, vol. 14, no 2, octobre 1982, pp. 133-141. Montréal: PUM.

<sup>202</sup> Alfred, S. (1956). Dictionnaire des sciences économiques. In: *Population*, 11e année, n°2, p. 368; [https://www.persee.fr/doc/pop\\_0032-4663\\_1956\\_num\\_11\\_2\\_4648](https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1956_num_11_2_4648)

Les études de la pauvreté se développent sous la grande influence des idées de croissance et de développement économique. Donc la pauvreté devient un sujet discuté dans le cadre des études de développement. L'intérêt tardif du droit international naît à partir « des aides internationales » qui prennent leur place dans l'urgence de l'extrême pauvreté vécue dans les pays en développement après la Deuxième Guerre Mondiale. Ce retard dans l'intérêt accordé à la pauvreté est lié aux raisons diplomatiques, ainsi qu'aux difficultés de donner un sens juridique au droit à la pauvreté. Ce sens juridique s'appuie sur une similarité avec les termes économiques<sup>203</sup>. Dans la Charte de Nations Unies<sup>204</sup> les articles a et b, décrivent pour la première fois « le mot développement »<sup>205</sup> en relation avec le bien-être des nations.

En 2001, le Haut-Commissariat des Droits de l'Homme des Nations Unies attire l'attention sur une série d'absences de droits qui proviennent des carences et situe le problème dans « le champ du droit international ». Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels a déclaré en 2001 que la pauvreté était la « condition dans laquelle se trouv[ait] un être humain qui [était] privé de manière durable ou chronique des ressources, des moyens, des choix, de la sécurité et du pouvoir nécessaires pour jouir d'un niveau de vie suffisant et d'autres droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux » (E/C.12/2001/10, par. 8). Donc l'extrême pauvreté est contre la liberté d'une personne qui l'empêche de se développer. Cette détermination adopte aussi un point de vue d'approche de capabilité utilisé par Amartya Sen.<sup>206</sup>

En résumé, bien que le droit international traite le sujet avec un peu de retard, aujourd'hui, l'Assemblée générale des Nations Unies accepte que « l'extrême pauvreté est un outrage à la dignité humaine et peut constituer une menace au droit à la vie ». Selon Arjun Sengupta, économiste, expert indépendant à la commission des droits de l'homme/ONU, la reconnaissance des droits des personnes vivant dans l'extrême pauvreté, conduit à concevoir le

---

<sup>203</sup> Okoya, G. (2009). Pauvreté et droit international : recherche sur la définition du statut juridique de la pauvreté (Thèse de doctorat Université de [Reims](https://www.univ-reims.fr/)) <https://www.sudoc.fr/139802207>

<sup>204</sup> <https://www.un.org/fr/sections/un-charter/chapter-i/index>

<sup>205</sup> a) «Le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et **“de développement”** dans l'ordre économique et social. b) La solution des problèmes internationaux dans les domaines économique, social, de la santé publique et autres problèmes connexes, et la coopération internationale dans les domaines de la culture intellectuelle et de l'éducation”. Ce sont des articles à but d'une reconstruction de la paix et connaissances des droits de dignité des personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

<sup>206</sup> Sen, A. (1985). *Commodities and Capabilities*. Amsterdam : North Holland.



caractère multidimensionnel de la pauvreté ainsi que les politiques pour l'éradiquer.<sup>207</sup> Le sous-chapitre suivant parlera comment les institutions internationales ont adopté cette structure multidimensionnelle dans la lutte contre la pauvreté.

## **1.2. Évolution de la définition de la pauvreté par les organisations internationales : d'une référence monétaire unidimensionnelle à l'introduction d'un repère multidimensionnel**

### **Adam Smith, la Richesse des Nations<sup>208</sup>**

Nous venons de découvrir l'apparition du concept de pauvreté en droit international à travers ses liens avec le concept de développement. Nous proposons d'analyser dans cette partie, l'évolution du discours sur la pauvreté, dans le but de mieux comprendre le rôle des institutions sur les politiques de la pauvreté et l'évaluation de leurs politiques. Notre problématique consiste à analyser la transmission d'une pauvreté qui est multidimensionnelle. Donc, il est essentiel de comprendre cette évaluation de définition annoncée par les institutions de Bretton Woods et les Nations Unies qui s'emploient à fixer des seuils internationaux et des objectifs pour éradiquer la pauvreté.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, des institutions internationales ont été fondées sous l'influence des États-Unis, pour assurer la reconstruction économique en temps de paix et pour accompagner la croissance économique des pays en développement. Le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, issus du compromis de Bretton Woods ainsi que les Nations Unies sont des institutions façonnées dans le but de rétablir la paix et d'assurer la croissance économique sous l'égide des États-Unis. Pourtant, force est de constater que les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods font l'objet de sévères critiques, à cause de l'échec des politiques qu'elles proposaient pour éradiquer la pauvreté dans les pays en développement.

---

<sup>207</sup> 10 ans accord de coopération: Pauvreté, Dignité, Droit de l'Homme, centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. / [http://www.luttepauvrete.be/publications/10ansaccord/10ansaccord\\_rapport\\_FR.pdf](http://www.luttepauvrete.be/publications/10ansaccord/10ansaccord_rapport_FR.pdf)

<sup>208</sup> Smith, A. (2000). Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations. Livres I et II. *Economica*.

Commençons par les Nations Unies. L'expression de Nations Unies est utilisée pour la première fois lors de Deuxième Guerre Mondiale par le Président des États-Unis, Franklin D. Roosevelt.<sup>209</sup> La charte de Nations Unies a été signée aux États-Unis<sup>210</sup>. Après la guerre, dans l'ambiance catastrophique du monde, les États décident d'établir une alliance pour une paix stable et une sécurité internationale. L'organisation se développe en multipliant ses divers départements, pour répondre aux besoins des pays lors des crises humanitaires et aux grands problèmes de développement durable. L'organisation développe son programme pour le développement sous l'égide du PNUD, né d'une fusion du Programme Elargi d'Assistance Technique des Nations Unies créée en 1949 et du Fond Spécial des Nations Unies créé en 1958. Le PNUD, tel qu'il est aujourd'hui, a été créé en 1965 par l'Assemblée Générale des Nations Unies et fait partie intégrante du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) qui englobe 165 pays et regroupe 32 fonds à faire avancer le développement durable.<sup>211</sup>

Pour pouvoir suivre la transformation du discours sur la pauvreté des institutions internationales, continuons avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International créés lors de la conférence de Bretton Woods aux États-Unis qui s'est tenue au sortir de la Seconde Guerre mondiale et qui a façonné l'ordre mondial jusqu'aux années 1970.

Bretton Woods prévoyait une réorganisation du système monétaire international dans le but de « la reconstruction et le développement économique des pays effondrés par la guerre ». Or cette conférence n'a créé que « le fameux Gold Exchange Standard » pour hisser le dollar au rang de monnaie de réserve internationale.<sup>212</sup> Pendant cette conférence où le britannique John Maynard Keynes et l'américaine Harry Dexter White, assistant au secrétaire au Trésor des États-

---

<sup>209</sup> <https://www.un.org/fr/sections/about-un/overview/index.html>

<sup>210</sup> La charte de Nations Unies a été signée à San Francisco le 26 juin 1945, à la fin de la Conférence des Nations Unies pour l'Organisation internationale, et est entrée en vigueur le 24 octobre 1945." Dans LA CHARTE DES NATIONS UNIES

<sup>211</sup> <https://www.undp.org/content/undp/fr>

<sup>212</sup> Montbrial Thierry explique que « Gold Exchange Standard apparaissent pour la première fois lors de la Conférence de Gênes de 1922, mais les potentialités n'en ont été déduites qu'avec Bretton Woods en 1944. Cette évolution ne fut en fait possible que parce qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis apparaissaient comme la superpuissance, et en particulier la superpuissance économique.» de Thierry, M. (1995). À propos de la conférence : « 100 ans après Bretton Woods : quel système monétaire dans le monde en 2044 ? ». In: Revue d'économie financière, n°33, La coopération dans le système financier international. p.158.

Unis étaient les principaux acteurs<sup>213</sup>, deux organisations internationales virent le jour.<sup>214</sup> La première est la Banque Internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). Le groupe est aussi appelé sous le nom « Groupe Mondiale » et aussi composé par 4 autres institutions l'Association internationale de développement (IDA), la Société Financière Internationale (IFC), l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI).<sup>215</sup> La deuxième organisation pour promouvoir la stabilité financière internationale est Le Fonds monétaire international qui regroupent 184 pays.<sup>216</sup>

Il a pour mission de promouvoir la coopération monétaire internationale, de garantir la stabilité financière, de faciliter les échanges internationaux, de contribuer à un niveau élevé d'emploi et à la stabilité économique et de faire reculer la pauvreté.<sup>217</sup> Même si ces organisations ont été établis pour rétablir une assurance financière, elles avaient été critiqués fortement par leurs interventions économiques et leurs politiques dans les pays où elles ont fournis des financements. Le but du FMI n'est pas la croissance économique, mais la stabilité financière internationale. Il est institué au départ pour éviter les dévaluations compétitives qui caractérisaient la période de l'entre-deux guerres dans le cadre d'un jeu non-coopératif. Il est vrai que l'objectif final est la croissance. Mais le Fonds est investi d'une mission qui consiste à assurer la stabilité financière qui est un objectif intermédiaire pour atteindre l'objectif final. Tout cet enchainement fait l'objet de controverses théoriques. En 1955, les « Non-alignés » dans la

---

<sup>213</sup> Morrison, J. A. (2013), Steil, B. The Battle of Bretton Woods: John Maynard Keynes, Harry Dexter White, and the Making of a New World Order (Princeton: Princeton University Press). The Review of International Organizations. [Online] 8 (3), 419–422

<sup>214</sup> Un troisième organisme aurait dû être créé, chargé du commerce international. Mais en l'absence d'accord, il ne verra le jour qu'en 1995 avec la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) après les cycles de négociations de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

<sup>215</sup> “ Groupe Mondiale” définit groupe même ainsi que “le Groupe de la Banque mondiale est composé de cinq institutions œuvrant de concert à la recherche de solutions durables pour réduire la pauvreté et favoriser le partage de la prospérité. La mission de BIRD est ainsi déclaré par BM: “ (BIRD) est une « coopérative » mondiale qui appartient à ses 189 États membres. Première banque de développement du monde, la BIRD appuie la mission du Groupe de la Banque mondiale en fournissant des prêts, des garanties, des produits de gestion des risques et des services de conseil destinés aux pays à revenu intermédiaire et aux pays pauvres solvables, tout en assurant la coordination des actions menées pour faire face aux défis d'ampleur régionale ou mondiale.” IDA: lutte contre l'extrême pauvreté et transforme la vie des populations des pays les plus pauvres au monde en leur fournissant des ressources financières essentielles.” / <https://www.banquemondiale.org/fr/who-we-are>

<sup>216</sup> Les site d'Internet de Fond monétaire International: <https://www.imf.org>

<sup>217</sup> <https://www.imf.org/external/pubs/ft/exrp/what/re/whatf.pdf>

conférence de Bandung<sup>218</sup> (Indonésie) se réunissent à la recherche d'une alliance contre les dominations des États-Unis et de l'URSS. Pendant cette conférence, on voit pour la première fois les représentants de vingt-neuf pays africains et asiatiques.

Le discours économique et les stratégies de ces institutions internationales s'allient avec la pensée dominante des années 1950 centrée sur la croissance. Pendant cette époque, la pauvreté est un objet d'étude macroéconomique et unidimensionnelle. La conviction dominante c'est le pouvoir de la croissance qui va résoudre la pauvreté par une augmentation de Produit Intérieur Brut (P.I.B) pour toutes les classes.<sup>219</sup> Pour ces institutions, le bien-être est monétaire et la pauvreté reste unidimensionnelle pendant ces années.

Les mouvements de 1968, la crise des sociétés modernes et des crises financières renforcent les inégalités Nord-Sud. Ces mouvements sociaux et des crises économiques ouvrant des débats, les économistes forment le Club de Rome<sup>220</sup>. Le club est fondé en 1968 dans le but de souligner les problèmes écologiques, économiques, démographiques des sociétés. En 1972, le rapport commandé par le MIT (Institut de technologie du Massachusetts) nommé « Halte à la Croissance ? »<sup>221</sup> rend célèbre le club. L'impact de la société de consommation, la croissance matérielle, des prévisions catastrophiques ; une décroissance de la population et des problèmes écologiques comme destruction des conditions des espèces avant 2100<sup>222</sup> se sont des faits observés dans le rapport.

Dans le contexte des crises écologiques et financières, les années 1970 préparent les organisations internationales à la transformation des mesures et de la définition de la pauvreté. Les principes de John Rawls et sa philosophie se diffusent dans le monde. Sa théorie de la justice domine longtemps les approches de la pauvreté, introduisant le concept de « biens

---

<sup>218</sup> Conte Arthur, Bandung (1965) tournant de l'Histoire, Robert Laffont, Paris

<sup>219</sup> B H. Rostow W. W. (1963). Les étapes de la croissance économique. In: Population, 18<sup>e</sup> année, n°4. [www.persee.fr/doc/pop\\_0032-4663\\_1963\\_num\\_18\\_4\\_10719](http://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1963_num_18_4_10719)

<sup>220</sup> Hecht, J. (1973). Halte à la croissance ? Enquête sur le Club de Rome. In: Population, 28<sup>e</sup> année, n°3, pp. 696-697

<sup>221</sup> Lietaer, B. (n.d.) Halte à la toute-puissance des banques ! : pour un système monétaire durable un rapport du Club de Rome-Chapitre européen à Finance Watch et The World Business Academy. Paris: O. Jacob.

<sup>222</sup> Ce premier travail a été publié en France sous le titre Halte à la croissance ? par le Club de Rome, aux Éditions Fayard (1972). L'édition américaine était intitulée e Limits to Growth.

premiers ». Les biens premiers représentent une dizaine de nouveaux indicateurs, pour mesurer la pauvreté concernant des droits aux libertés et les droits fondamentaux (revenu, richesse, pouvoir, opportunités et bases sociales du respect de soi). Selon Rawls, ces indicateurs servent à former une société juste. Ils seront repris par Amartya Sen créant une approche de capacités pour garantir une société profitant de la santé, la réflexion, une longue espérance de vie, des choix politiques. Rawls parle d'un « Voile d'ignorance » d'un juge qui prévoit une sorte d'empathie pour ses fonctions et sur ses jugements. Le juge devrait agir en oubliant son rang et en fonction deux principes :

- « Le principe de liberté » selon lequel tous les individus devraient avoir accès aux mêmes libertés et cette liberté de chacun doit être compatible avec la liberté des autres membres de la société.

- « Le principe de différence » indique que certaines différences peuvent être tolérées dans une société juste. Dans les années 1970, les scientifiques s'orientent à rechercher des solutions pour une stabilité macro-économique des pays en développement.

Les institutions Breton Woods adoptent un langage en termes de croissance économique qualifié de programmes d'ajustement structurel (P.A.S.). Il s'agit d'une période où le concept de pauvreté est invisible dans les institutions internationales. Les remboursements des dettes sont privilégiés dans le cadre des politiques d'austérité au détriment de l'éradication de la pauvreté.

Ces nouveaux types de discours politiques au sein des organisations se renforcent avec la crise de la dette dans les pays en développement. Ceci est en somme le résultat d'une vague néolibérale des années 1980 avec la fameuse expression « There is no alternative »<sup>223</sup> de Margaret Thatcher au Royaume-Uni accompagné par son compère à la maison blanche Ronald Reagan. Les pays en développement subissent les politiques d'austérités avec les interventions des organisations comme le Fond Monétaire International, (FMI), l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la Banque Mondiale et de l'Union Européenne (UE). Ces politiques ont

---

<sup>223</sup> Il n'y pas d'autre alternative : [https://fr.wikipedia.org/wiki/There\\_is\\_no\\_alternative](https://fr.wikipedia.org/wiki/There_is_no_alternative)

TINA: / <https://www.investopedia.com/terms/t/tina-there-no-alternative.asp>

provoqué plusieurs critiques. Thomas Piketty identifie les années 1980 comme un point de retournement dans le domaine des inégalités.<sup>224</sup>

À partir des années 1980, les inégalités Nord-Sud s'aggravent. « Selon la World Inequality Database,<sup>225</sup> depuis les années 1980, les 1 % les plus riches ont deux fois plus bénéficié de la croissance des revenus que les 50 % les plus pauvres, dont les revenus ont néanmoins progressé (notamment en Chine et en Inde). Les revenus des 49 % intermédiaires ont en revanche stagné, voire baissé. »<sup>226</sup> Ces institutions ont été contraintes d'observer l'inadéquation entre les recettes qu'elles préconisaient et les véritables problèmes de ces pays. « Face à l'échec des politiques économiques qu'elles préconisent dans les pays en développement (PED), les institutions de Bretton Woods sont de plus en plus confrontées à une crise de légitimité. Les reproches à l'encontre du FMI sont particulièrement radicaux, comme en témoigne le réquisitoire sans concession de J. Stiglitz, ancien économiste en chef de la Banque mondiale et prix Nobel d'économie, qui met en avant les effets dévastateurs des politiques restrictives imposées par cette institution »<sup>227</sup> Selon Bruno Lautier,<sup>228</sup> « éradiquer la pauvreté est une utopie pour la Banque Mondiale »<sup>229</sup>

En 1980, Amartya Sen influence les politiques des institutions internationales. Il affirme que « la valeur du niveau de vie a tout à voir avec la vie, non pas avec la possession des biens ». <sup>230</sup> Son approche de capacité est tout d'abord appréciée par le PNUD. La prise en compte de la réduction de la pauvreté comme objectif, influence également l'évolution de la pensée

---

<sup>224</sup> Piketty Thomas (n.d.) Le capital au XXIe siècle . Paris: Éditions du Seuil. / <https://wid.world/fr/monde/>

<sup>225</sup> <https://wid.world/fr/accueil/>

<sup>226</sup> <https://espace-mondial-atlas.sciencespo.fr/fr/rubrique-contrastes-et-inegalites/article-1A01-riches-et-pauvres.html>

<sup>227</sup> Cling Jean-Pierre, Razafindrakoto Mireille, Roubaud François, « La Banque mondiale et la lutte contre la pauvreté : « tout changer pour que tout reste pareil ? » », *Politique africaine*, 2002/3 (N° 87), p. 164-174.

<sup>228</sup> Lautier, B. (2001). Sous la morale, la politique: La Banque mondiale et la lutte contre la pauvreté. *Politique africaine*, 82(2), 169-176. doi:10.3917/polaf.082.0169.

<sup>229</sup> Ibid.

<sup>230</sup> Bisiaux R. (2011), « Comment définir la pauvreté : Ravallion, Sen ou Rawls ? », (Consultante OCDE), *L'Economie politique* n° 049 - janvier 2011

économique. En 1990, « le syndrome d'aide »<sup>231</sup>, devient un problème chronique et la pauvreté s'aggrave dans le Tiers Monde. 1990 constitue d'une certaine manière un tournant pour les études de la pauvreté. Le problème appelle de nouvelles politiques, parce que 1,9 milliards de personnes<sup>232</sup> vivent sous le seuil de l'extrême pauvreté en 1990.<sup>233</sup> Selon Kanbur<sup>234</sup>, cette période se distingue par une définition plus inclusive du concept sous l'influence de Sen. Les institutions repensent la pauvreté et leurs politiques d'aides internationales évoluent. Donc, les deux institutions la BM et le PNUD se fixent des objectifs plus ambitieux. La Banque mondiale consacre un rapport entier pour la première fois à la lutte contre la pauvreté en 1990<sup>235</sup> pour reprendre le même thème tous les dix ans. Le PNUD déclare ses objectifs millénaires et définit la notion de pauvreté humaine, pour proposer une série d'indicateurs reliés à cette dernière.

Dans le rapport de 1990, la préface écrite par l'Administrateur du PNUD, William H. Draper annonce dès la première phrase ce changement de point de vue sous le climat politique, après la chute de Berlin. « Nous vivons une époque troublée. Une vague irrésistible de liberté balaie de nombreux pays. Ce ne sont pas seulement les systèmes politiques, mais aussi les structures économiques qui commencent à changer dans des pays où les forces démocratiques

---

<sup>231</sup> Syndrome d'aide est un sujet qui a ouvert plusieurs débats. Severino explique bien la situation "Critique de droite, qui accuse l'aide de distordre les marchés et de déresponsabiliser gouvernements et sociétés civiles, voire d'emprisonner les États bénéficiaires dans la dépendance à l'égard des subsides internationaux ; critique de gauche, pour laquelle l'aide s'est faite le vecteur de la globalisation et de la libéralisation des économies en développement, à leur détriment ; critique managériale, qui relève son inefficacité en comparant les volumes engloutis au cours des premières décennies d'indépendance avec les résultats obtenus, spécialement en Afrique noire; critique de la société civile enfin qui, puisant dans les précédentes, accuse les appareils publics d'être coupés des bénéficiaires ultimes, de nuire à l'environnement, d'agresser les sociétés locales, de renforcer les inégalités et de conforter les régimes autoritaires en place..." Severino, J. (2001). Refonder l'aide au développement au XXIe siècle. *Critique internationale*, no 10(1), 75-99. doi:10.3917/criti.010.0075. p.

<sup>232</sup> En 1990, fixé 1,25 dollar par Banque Mondial

<sup>233</sup> Pourtant entre les années, 1990 et 2011, le nombre des personnes vivant à l'extrême pauvreté tombent de 1.9 milliards de 1 milliard mais pourtant Afrique Subsaharienne reste la plus pauvre région du monde entier. World Bank. 2015. *World development indicators 2015 (English)*. World development indicators. Washington, DC: World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/795941468338533334/World-development-indicators-2015>

<sup>234</sup> Kanbur, R. (2002) *Conceptual Challenges in Poverty and Inequality: One Development Economist's Perspective*.

Conférence Cornell, *Conceptual Challenges in Poverty and Inequality*, Avril, University de Cornell, 12 p.

<sup>235</sup> Banque mondiale (BM) — 1990, *World development report : poverty* [traduction française : *Rapport sur le développement dans le monde : la pauvreté*].

ont été longtemps réprimées. »<sup>236</sup> La BM et le PNUD malgré leur points divergences, ils ont un consensus que la pauvreté qui résulte « d'un manque d'(accès aux) actifs, d'une croissance économique insuffisante ou inappropriée, et d'une mauvaise gouvernance. »<sup>237</sup> Ces concepts de base construisent leurs objectifs pour réunir autour des objectifs universels et des systèmes législatifs pour éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités. Par exemple la lutte contre la pauvreté devient une priorité et un des principaux Objectifs du Millénaire du Développement pour avoir « un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste. Les années 1990 sont marquées par les recherches sur la pauvreté. Elles deviennent autonomes, s'écartent de la littérature standard du développement, pour s'inscrire dans le cadre d'une analyse normative de lutte contre la pauvreté. (Campbell, 2005). La définition de la pauvreté évolue vers une définition plus multidimensionnelle vers la fin des années 1990. Dans le rapport sur le développement humain du PNUD en 1997, on parle d'une pauvreté qui possède une multiplicité de visages » dépassant la seule « insuffisance de revenu », pour tenir compte des mauvaises conditions de santé, des problèmes d'éducation, d'accès au savoir, de la possibilité d'exercer des droits politiques, du manque de dignité »<sup>238</sup>. Le rapport est rédigé sous l'influence profonde du rapport du Comité d'aide au développement (CAD) / OCDE publié en 1996 consacré aux sujets, comme les politiques d'austérité, les politiques d'aides internationales avec leur impact sur la croissance économique, ainsi que les critiques pour réviser les politiques de lutte contre la pauvreté.<sup>239</sup>

En 2000, la pauvreté ne représente plus une notion monétaire ou unidimensionnelle pour le PNUD et la Banque Mondiale. PNUD dans le rapport « Vaincre de la pauvreté » affiche que « la pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel nécessitant des solutions multisectorielles intégrées »<sup>240</sup> Cette définition est aussi appréciée par la BM, l'institutions met son accord sur cette structure multidimensionnelle de la pauvreté. La pauvreté a des

---

<sup>236</sup> PNUD.1990. “ Le Rapport Mondial sur le développement humain”(français)

<sup>237</sup> « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », Emmanuelle Benicourt, Etudes Rurales, 2001.

« Rapport sur le développement humain », Programme des Nations Unies pour le développement, 2000/2011/2013/2014.

<sup>238</sup> 1997, Rapport mondial sur le développement humain.

<sup>239</sup> Rapport CAD/OCDE, Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, Paris, mai 1996.

<sup>240</sup> Vaincre la pauvreté humaine. 2000, Rapport mondial sur le développement humain



« dimensions multiples », de « nombreuses facettes » et qu'elle est « la résultante de processus économiques, politiques et sociaux interagissant entre eux dans des sens qui exacerbent l'état d'indigence dans lequel vivent les personnes pauvres »<sup>241</sup> Il faut remarquer que les deux institutions se diversifient par leurs méthodes de luttés contre la pauvreté. BM propose des solutions concrètes et actions économiques, tandis que le PNUD met l'accent sur l'aspect des recherches humanitaires fondées sur des droits d'inspirations philosophiques.<sup>242</sup>

Selon l'Initiative d'Oxford de la Pauvreté et le Développement Humain (OPHI), le vrai changement de conceptualisation débute à s'établir en 2000.<sup>243</sup> Dans la même année, le 8 Septembre 2000, 189 pays acceptent, les Objectifs Millénaires annoncés par l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) renommés comme « la Déclaration du Millénaire ». Le défi majeur est « la lutte contre la pauvreté », l'axe majeur des Objectifs du Millénaire pour le Développement (O.M.D.). Ces objectifs portent l'intention de créer les conditions du développement, en éradiquant la pauvreté à l'horizon 2015. En 2015, l'ONU les revisite et publie les objectifs 2030. Les objectifs de 2030 sont déterminés dans le cadre des principes de développement durable répondant aux grands enjeux du siècle comme la pauvreté, les inégalités, la crise climatique, la paix et la justice.<sup>244</sup>

La Banque Mondiale, sous l'influence de la philosophie économique en cours, adapte le sens qu'elle donne au concept de développement dans son discours. « Le Rapport sur le Développement dans le Monde 2006 : équité et développement »<sup>245</sup> est publié sous l'influence philosophique d'Amartya Sen. Le rapport parle d'une opportunité des chances pour les plus

---

<sup>241</sup> 2000, *World development report : attacking poverty* [traduction française : Rapport sur le développement dans le monde : combattre la pauvreté].

<sup>242</sup>« La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale», Emmanuelle Benicourt, Etudes Rurales, 2001.

“Avant de présenter certaines actions « économiques » censées favoriser la réduction de la pauvreté, notons que le discours de la Banque mondiale est, sur ce point, beaucoup plus développé que celui du PNUD. Ce dernier ne consacre pas de chapitre spécifique aux réformes de politique économique. Ses positions à ce titre sont peu détaillées et se résument à ce qu'il appelle « la croissance favorable aux pauvres ». Au contraire, deux des quatre sections du rapport de la Banque mondiale traitent de ces questions.”

<sup>243</sup> Mitchell, P., Roberts, T., Barton, P., & Coast, J. (2017). Applications of the Capability Approach in the Health Field: A Literature Review. *Social Indicators Research*, 133(1), 345–371. <https://doi.org/10.1007/s11205-016-1356-8>

<sup>244</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

<sup>245</sup> World Development Report 2006: Equity and Development by The World Bank

pauvres en liaison avec le développement économique. « L'aversion pour la pauvreté extrême, ou une forme d'aversion pour l'inégalité au sens de Rawls au niveau des conditions de vie, fait qu'une société est susceptible de décider d'intervenir pour protéger les conditions de vie de ceux de ses membres qui sont le plus dans le besoin (ceux qui se trouvent au-dessous d'un certain seuil absolu de besoin), même si le principe d'égalité des chances est déjà adopté. »<sup>246</sup>

En 2010, OPHI crée un indice de pauvreté multidimensionnelle IPM pour une mesure internationale de la pauvreté.<sup>247</sup> Cet indice est utilisé par le (PNUD), pour pouvoir mesurer la pauvreté dans les pays en développement dans le Rapport sur le développement humain d'octobre 2010. OPHI prend la base des théories et des méthodes de Sabine Alkire qui privilège d'identifier la personne « pauvre » par la méthode « dual cut-off method »<sup>248</sup> En 2010, la pauvreté est reconnue à titre multidimensionnelle.

Tout au long des politiques de ces institutions, il y a une coopération entre les scientifiques et leurs recherches autour de la corrélation entre le bien-être économique et la pauvreté. Durant la décennie, récente pour ces deux organisations internationales, éradiquer la pauvreté devient le défi essentiel pour un monde plus prospère et égalitaire, avec différentes perspectives, mettant le développement à l'abri des violences, des conflits vécus dans le Moyen Orient, en Afrique du nord. En 2011, Le rapport sur le développement<sup>249</sup> dans le monde conflits, sécurité et développement marque la thèse de Paul Collier que les cycles répétés de mauvaise gouvernance, de pauvreté et de violence empêchent d'attendre les objectifs de développement pour le Millénaire.

---

<sup>246</sup> Citation de Banque Mondiale dans le livre de Guérin, I., Hersent, M., & Fraisse, L. (2011). Femmes, économie et développement. ERES.

<sup>247</sup> Alkire, S. and Santos, M.E. (2010). "Multidimensional Poverty Index." Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) *Briefing 01*.

<sup>248</sup> Alkire, S. and Foster, J. (2011) Counting and multidimensional poverty measurement, *Journal of Public Economics*,

Volume 95, Issues 7–8, 2011, Pages 476-487

<sup>249</sup> La version originale de cet ouvrage a été publiée en anglais par la Banque mondiale en 2011, sous le titre World Development Report 2011: Conflict, Security, and Development. En cas de divergence, le texte en langue originale prévaut

En 2018, le rapport de la Banque mondiale intitulé *La pauvreté et la prospérité partagée : Compléter le puzzle de la pauvreté*<sup>250</sup> reconnaissant le caractère multidimensionnel de la pauvreté, mentionnait que le concept dépasse la problématique exclusivement monétaire et qu'il fallait tenir compte d'autres dimensions comme l'éducation, les conditions de vie ; l'accès à l'électricité, à l'eau potable, les services d'assainissement. Le rapport s'appuie sur les analyses des inégalités au sein des ménages comme une cause-conséquence, qui devient un cercle vicieux des profils des pauvres à l'échelle mondiale. La même année, les atouts de « capital humaines » sont largement pris en compte par la Banque Mondiale et considérés comme « la valeur essentielle » pour le développement. En 2018, le Groupe de la Banque lance le projet sur le capital humain qui vise la promotion de l'équité et de la croissance économique.

Les dernières années sont marquées par les études des inégalités dans le discours des institutions internationales. Le nouveau rapport de 2019 du PNUD <sup>251</sup> consacre un sujet centré sur les égalités qui pousse de millions des gens dans les rues partout dans le monde. Ce rapport s'interroge ainsi sur de nouveaux types d'inégalités au-delà de revenus. Le rapport intitulé *Le rapport sur le développement humain 2019, au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle* témoigne d'une déception des politiques des années 1990 et invite à « jeter son regard » au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent »<sup>252</sup>. Cette fois-ci les inégalités marquent l'agenda des organisations internationales. Il est aussi très important que le préface écrit cette fois-ci par l'administrateur de PNUD, Achim 30 ans après, cite encore une fois la question d'Amaya Sen « l'Egalité de quoi ? ».

Les recherches scientifiques et les économistes ont influencé les politiques de ces deux organisations; PNUD et Banque Mondiale. Aujourd'hui ces deux organisations internationales continuent à travailler sur l'éradication de la pauvreté avec des seuils internationaux. Les pays en développement acceptent ces deux institutions comme des instances fixant les seuils et les

---

<sup>250</sup> “World Bank. 2018. Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée : Compléter le puzzle de la pauvreté. Washington, DC: World Bank. © World Bank.  
<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30418> License: CC BY 3.0 IGO.”

<sup>251</sup> Conceição, P. (2019) *Le rapport sur le développement humain 2019, au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe. le Programme des Nations Unies pour le développement.* [http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2019\\_overview\\_-\\_french.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_overview_-_french.pdf)

indicateurs qui servent à mesurer la pauvreté. Ces institutions collaborèrent avec des partenaires locaux, publics et parfois privés.

En résumé la période postcoloniale est marquée par des politiques de croissance de ces institutions. L'endettement des PVD, les chocs économiques, les vagues libérales ont influencé les politiques de ces organisations. Pour certains, la croissance économique a eu un rôle central pour améliorer les conditions de vie des plus démunies et éradiquer la pauvreté. En effet, cette période est caractérisée par des politiques « Programmes d'Ajustement Structurel » pour réaliser des réformes économiques dans des pays touchés par des grandes crises économiques. Pourtant ces politiques ont été largement critiquées par les acteurs politiques et les économistes. Ces politiques d'austérité cèdent leurs places aux politiques de la pauvreté à partir 1999, cette transformation prend sa place dans les années 1990 par des objectifs millénaires ciblant à éradiquer la pauvreté. Nations Unies reconnaît aussi ses fautes par adoptant les Objectifs de Développement du Millenium<sup>253</sup>. Aujourd'hui, les organisations internationales acceptent la pauvreté comme multidimensionnelle.

### **1.2.1 La pauvreté selon la Banque Mondiale**

Nous avons observé l'évolution du discours des institutions internationales sur la pauvreté. Leur discours ont évolué sous l'influence des pensées dominantes des économistes et des décisions politiques internationales selon les agendas politiques. Actuellement, la Banque Mondiale admet que la pauvreté est multidimensionnelle. L'organisation adopte une définition multidimensionnelle qui inclue « la consommation, l'éducation et l'accès aux infrastructures de base. »<sup>254</sup> En 2018, cette approche multidimensionnelle trouve sa place dans le « Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée : Compléter le puzzle de la pauvreté » la BM indique les différentes dimensions de la pauvreté. L'organisation, ajoute une approche multidimensionnelle à la mesure monétaire, avec un seuil international de la pauvreté. « Il est possible de gagner plus de 1,90 dollar par jour et de se sentir pauvre si l'on n'a pas accès à ces services essentiels. De même, une personne gagnant moins que cette somme pourrait être

---

<sup>253</sup> Le site d'Internet de Nations Unies: <https://www.un.org/fr/millenniumgoals/>

<sup>254</sup> <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview>

encore plus vulnérable sans accès à l'eau potable ou à un environnement sûr pour sa famille. »  
255

Néanmoins, la Banque Mondiale adoptant une définition multidimensionnelle de la pauvreté, utilise des indices basés sur des mesures monétaires qui servent à détecter le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. La BM adopte une approche monétaire de la pauvreté basée sur deux sortes de pauvreté: absolue et relative.<sup>256</sup> L'organisation prépare des indices à l'échelle internationale, prenant comme base une année de référence en dollars à partir des seuils de pauvreté domestiques<sup>257</sup> qui sont en usage dans les différents pays étudiés. Cette méthode permet de fixer un seuil à l'échelle internationale.<sup>258</sup> Le BM utilise « un seuil international de pauvreté fixé à 1,90 dollar par personne et par jour (PPA) sur la base des taux de conversion 2011 en parité de pouvoir d'achat. »<sup>259</sup> . L'extrême pauvreté est définie par un seuil de pauvreté monétaire absolue qui est fixé à moins de « 1.25 dollar par jour par contre à un taux de change à parité de pouvoir d'achat (PPP) et non au taux de change officiel, ce dernier étant sujet aux influences à court terme du marché des devises.»<sup>260</sup>

La Banque Mondiale est critiquée par son incapacité à mesurer les besoins des individus, vivant dans la pauvreté. L'organisation répond aux critiques en publiant deux nouveaux indices de pauvreté, dans le but d'inclure les différents besoins et carences des populations différentes. Ils ajoutent deux seuils de pauvreté plus élevés de 3,20\$ et 5,50\$ dollars par personne et par jour, exprimés en PPA de 2011 à partir du mois d'Octobre 2017. Ces indices sont fixés à 3,20\$ par jour et par personne pour les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure et à 5,50\$ par

---

<sup>255</sup> Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée : Compléter le puzzle de la pauvreté. Aperçu. Banque mondiale, Washington. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO P.8

<sup>256</sup> L'approche monétaire de la Banque Mondiale consiste à « se baser sur un critère de revenu ou de consommation, puis combiner différents domaines qui se renforcent ou s'aggravent pour diminuer ou bien pour accroître le niveau d'indigence des populations pauvres. »

<sup>257</sup> Un seuil de pauvreté calculé pour les pays en voie de développement qui est défini par un budget mensuel par personne possédant un pouvoir d'achat équivalent à celui de 31 dollars aux États-Unis en 1985. Plus tard, ce montant fut arrondi vers le bas à 30,42\$, soit « un dollar par jour ». Le calcul est fait par une équivalence d'inversion ainsi que: Une personne dans les pays en voie de développement, un achat avec 4,50 à 10\$ autant qu'avec 30,42\$ aux États-Unis.

<sup>258</sup> <https://www.raison-publique.fr/article31.html> 2009, par Thomas Pogge Traduction : Jean-Christophe Merle

<sup>259</sup> Le site officiel de la banque mondiale: <https://www.banquemondiale.org/fr/research/brief/poverty-and-shared-prosperity-2018-piecing-together-the-poverty-puzzle-frequently-asked-questions>

<sup>260</sup> Ibid.

jour et par personne pour les pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure. Ces nouveaux indices se sont développés à partir des recherches de Jolliffe et Prydz<sup>261</sup>. Les nouvelles tranches de revenus sont établies pour mieux constater les différentes catégories de pauvreté suivant les pays.

### 1.2.2 La pauvreté selon le PNUD

La définition de la pauvreté du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a évolué au cours des années, même si l'organisation internationale s'inscrivait dans une perspective différente que celle de la Banque Mondiale. D'après Emmanuelle Benicourt, le concept de « la pauvreté humaine » est complètement « Onusien »<sup>262</sup>. En 2000, dans son rapport de « Vaincre la pauvreté »<sup>263</sup>, le PNUD avait déjà réclamé une approche qui dépasse le concept de pauvreté monétaire, en évoquant trois concepts de la pauvreté largement acceptés: « La pauvreté extrême ou pauvreté absolue », « la pauvreté générale ou pauvreté relative », « La pauvreté humaine ».<sup>264</sup>

---

<sup>261</sup>Jolliffe, D. (2016). Estimating International Poverty Lines from Comparable National Thresholds. Policy Research Working Paper; No. 7606. Washington, DC. © World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/24148> License: CC BY 3.0 IGO.”

<sup>262</sup> *La pauvreté humaine est intrinsèquement liée à la notion de développement humain, qui voit le jour au début des années quatre-vingt-dix, à la suite des travaux d'Amartya Sen. Le développement humain représente, selon les termes du PNUD, l'élargissement des possibilités et des choix offerts aux individus. Plus précisément, « les trois possibilités essentielles sont celles de vivre longtemps et en bonne santé, d'acquérir des connaissances et un savoir, et de pouvoir accéder aux ressources nécessaires pour vivre dans des conditions décentes ».* Emmanuelle Benicourt, « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », Études rurales [En ligne], 159-160 | 2001, mis en ligne le 03 janvier 2017, consulté le 25 janvier 2017. URL : [http:// etudesrurales.revues.org/68](http://etudesrurales.revues.org/68) P.3

<sup>263</sup>Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).(2000). *Vaincre la pauvreté humaine*. — 2000b, *Rapport mondial sur le développement humain*.

<sup>264</sup> Une personne vit en condition d'extrême pauvreté si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels définis sur la base de besoins caloriques minimaux (1800 calories par jour et par personne (OMS))

**La pauvreté générale ou pauvreté relative** : une personne vit en condition de pauvreté générale si elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires : habillement, énergie, logement, ainsi que des biens alimentaires.

**La pauvreté humaine** : est considérée comme l'absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée.

L'approche du PNUD à la pauvreté s'est certainement transformée au cours des années et vivre dans l'extrême pauvreté est considérée comme une violation des droits humains. Au 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le PNUD indique que « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, le vêtement, le logement, les soins médicaux et les services sociaux nécessaires. »<sup>265</sup>

En juillet 2019, le PNUD, dans un communiqué de presse indique « De nouvelles données remettent en question les notions traditionnelles de « riche » et « pauvre » pour déclarer que « le concept traditionnel de pauvreté est dépassé ». Cette idée développée dans le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est également présente l'Oxford Poverty and Human Development Initiative. Cette déclaration officielle marque une période charnière de la reconnaissance des pauvres pour pouvoir bénéficier des nouveaux droits et pour mettre en œuvre de nouvelles politiques de réduction de la pauvreté plus efficaces. Le PNUD définit la pauvreté à partir d'une mesure multidimensionnelle <sup>266</sup> et indique ainsi que: « Vivre dans la pauvreté ne se résume pas à avoir moins de 1,90 dollar par jour, ou à ne pas pouvoir payer les factures à temps. La pauvreté est multidimensionnelle et englobe bien plus que le revenu. » <sup>267</sup>

## **Conclusion partielle:**

Nous avons analysé le concept de pauvreté à travers ses liens historiques, idéologiques ainsi que son apparition dans le droit international, afin de préciser le sens que nous lui donnons

---

<sup>265</sup> Selon les termes de l'article 25 de la Convention :

<sup>266</sup> «L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) identifie les multiples privations subies par un individu ou un ménage en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. Il utilise des microdonnées tirées des enquêtes auprès des ménages et, à la différence de l'indice de développement humain ajusté aux inégalités, tous les indicateurs requis pour construire la mesure doivent provenir de la même enquête. Chaque membre d'un ménage donné est classé comme étant pauvre ou non pauvre en fonction du nombre de privations subies par son ménage. Ces données sont ensuite agrégées dans la mesure nationale de la pauvreté. L'IPM reflète la prévalence de la privation multidimensionnelle et son intensité, c'est-à-dire combien de privations subissent les gens simultanément. Il peut servir à broser un tableau détaillé des gens qui vivent dans la pauvreté, et il permet d'établir des comparaisons entre les pays, les régions et à travers le monde mais aussi au sein d'un même pays par groupe ethnique, entre milieu rural et urbain, ou selon d'autres attributs essentiels d'un ménage ou d'une communauté. L'IPM offre un complément précieux aux mesures de pauvreté basées sur le revenu.»

<sup>267</sup> Le site d'internet de PNUD: <https://feature.undp.org/multidimensional-poverty/fr/>

dans notre recherche. Tout au long, nous avons présenté l'évaluation des intuitions internationales qui se sont engagées à éradiquer la pauvreté dans les pays en développement.

### 1.3 Indicateurs de la pauvreté : pertinences et limites

Nous avons examiné les difficultés rencontrées dans la définition de la pauvreté ; le débat reste ouvert dans l'évaluation de la pauvreté. Sur ce registre la littérature sociologique présente 4 approches : l'approche monétaire, subjective, administrative et la pauvreté en termes de conditions de vie. D'après Marc Fleurbaey, Nicolas Herpin, Martinez Michel, et Verger Daniel, ces approches de pauvreté se distinguent des analyses en termes d'inégalités, et ce, à partir d'une supposition de surcroît, et d'une forte discontinuité dans le bas de l'échelle. « Il y aurait une rupture de comportement, une fracture, un seuil absolu en deçà duquel les phénomènes seraient sans rapport avec ce qu'ils seraient au-delà. C'est avec une hypothèse de cette nature, que les sociologues ont pu parler de pauvreté absolue, de culture de pauvreté, de sous-prolétariat urbain »<sup>268</sup>.

Jean Vogel qualifie ces approches comme épistémologique. D'un côté, en tant qu'approche « objectiviste » regroupant les mesures de pauvreté qui fixent un seuil de pauvreté défini par un niveau minimal de revenus indispensables et de l'autre côté l'approche « subjectiviste » qui fixe un minima d'accès aux biens et aux services vitaux. La subjectivité vient d'un processus d'auto-détermination de leur état de pauvreté. Enfin, Vogel distingue également une approche tautologique qui se présente dans le cadre d'une assistance accordée aux pauvres<sup>269</sup>. L'approche tautologique de Vogel reprend d'une certaine manière la première définition de la pauvreté de Simmel.

Parmi les sociologues, S. Lollivier et D. Verger considèrent trois choix alternatifs :

---

<sup>268</sup> (Voir la présentation de Herpin et Verger, dans ce numéro). Fleurbaey Marc, Herpin Nicolas, Martinez Michel, Verger Daniel. *Mesurer la pauvreté ?*. In: Economie et statistique, n°308-310, Octobre 1998. pp. 23-33.

<sup>269</sup> Vogel, J. (1989). *L'occultation culturelle de la nouvelle pauvreté*. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1259-1260(34), 1-80. doi:10.3917/cris.1259.0001. p.7



« Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective ». <sup>270</sup> Leur objectif s'appuie sur des évaluations à partir des objectifs de l'observation des conditions de vie, de la consommation, et font ainsi partie de ceux qui préfèrent se baser sur les difficultés à s'en sortir, à boucler ses fins de mois, telles qu'elles sont déclarées par le ménage lui-même. Ils démontrent la séparation des populations pauvres du reste de la société sur le plan économique<sup>271</sup>. Il s'agit de l'une des conséquences de l'idée d'assistance qui nécessite l'identification des pauvres. De ce fait, Sandrine Dauphin et Pauline Domingo<sup>272</sup> ont pu constater qu'il est plus simple de définir la pauvreté à travers un cadre administratif, à partir d'un nombre total de personnes et de foyers bénéficiant des minima sociaux.

Il existe toutefois d'autres approches comme la culture de la pauvreté, ou la transmission de la pauvreté entre les générations, qui sont également contestées par les sociologues. Dortier et Halpern<sup>273</sup> évoquent des classifications plus spécifiques, présentées comme des approches classiques de la pauvreté et pionnières sur le sujet de la pauvreté (évoquées par Marx), la paupérisation du prolétariat (où George Simmel parle d'assistance), ou encore de la sociologie des quartiers pauvres (par l'école de Chicago).

Nous avons constaté que la définition de la pauvreté est contextuelle et varie selon les différentes écoles de pensées. Cette confusion au niveau de la définition est suivie par une autre au niveau des indicateurs, de telle sorte que les approches comportent le risque de ne pas pouvoir identifier les pauvres. Ce manque de consensus sur une approche crée des problèmes méthodologiques. Les différentes approches auront une capacité explicative variable selon les particularités des pays telle que leur niveau de développement. Nous avons observé que les institutions de Breton Woods et le PNUD ont développé des concepts et des approches

---

<sup>270</sup> Lollivier, S. et Verger, D. Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes. In: Economie et statistique, n°308-310, Octobre 1998. pp. 113-142; doi : <https://doi.org/10.3406/estat.1998.2594>

<sup>271</sup> Lollivier, S. et Verger, D. Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes. In: Economie et statistique, n°308-310, Octobre 1998. pp. 113-142.

<sup>272</sup> Dauphin, S. & Domingo, P. (2014). Pauvreté et politiques publiques : des hommes et des femmes dans les mêmes situations ?. *Informations sociales*, 182, 108-118. <https://doi.org/10.3917/inso.182.0108>

<sup>273</sup> Dortier, J. & Halpern, C. (2009). Trois approches classiques de la pauvreté par la sociologie. *Sciences humaines* (Auxerre, France), 202(3), 31-31.

spécifiques pour les pays en voie de développement. Pi Alperin <sup>274</sup> distinguent trois principaux développements conceptuels de l'analyse de la pauvreté dans l'approche multivariée : une première approche qui concerne la notion d'exclusion sociale définie par le Ministre du Bien Être Français, René Lenoire en 1974<sup>275</sup>. La deuxième est celle de capabilité de Sen. Enfin, la troisième approche est celle du PNUD <sup>276</sup> fondé sur des Indices de Pauvreté Humaine (IPH-1) et (IPH-2). L'Indice de Pauvreté Humaine pour les pays en développement (IPH-1) prend la moyenne d'une pauvreté constituée de quatre manques : « le taux d'illettrisme, le pourcentage de la population sans accès à une source d'eau potable, le pourcentage d'enfants en sous poids pour leur âge, la probabilité à la naissance de ne pas vivre jusqu'à l'âge de 40 ans. »<sup>277</sup> Jusqu'en 2011, la Banque mondiale a proposé les indicateurs de l'IPH-1 et de l'IPH-2<sup>278</sup> destinés à apprécier la pauvreté. Depuis, ces indicateurs furent remplacés par l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM).

La littérature sur la définition de la pauvreté est abondante et crée des enjeux à analyser les carences. Les différents indicateurs sont utilisés pour mesurer la pauvreté ; le bien-être économique, la consommation, les revenus, la qualité de vie. A partir des années 1980, ces indicateurs commencent à intégrer des aspects tenant compte des capacités individuelles. Les dimensions comme l'éducation ou la santé sont également prises en considération. Les sociologues et les anthropologues, s'orientent sur des facteurs sociaux et des comportements.

279

---

<sup>274</sup> Stéphane Mussard & Pi Alperin María Noel, 2005. "Multidimensional Decomposition Of Poverty: A Fuzzy Set Approach," Cahiers de recherche 05-08, Département d'Economique de l'École de gestion à l'Université de Sherbrooke.

<sup>275</sup> Viguier, F. (2013). Les paradoxes de l'institutionnalisation de la lutte contre la pauvreté en France. *L'Année sociologique*, 1(1), 51-75. <https://doi.org/10.3917/anso.131.0051>

<sup>276</sup> Boutaud, A. (2007). Les Indices synthétiques de PNUD: IDH, IPH, IPF en région Ile de France. ISS: L'indice de santé Sociale. [https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude\\_57](https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_57)

<sup>277</sup> Ibid p.8

<sup>278</sup> Bureau du Rapport mondial sur le développement humain Rapport 1999, p.127.

<sup>279</sup> Wagle, U. (2002) « Repenser la pauvreté : définition et mesure », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 171, no. 1, pp. 175-186.

Lachaud <sup>280</sup> essaie de surmonter cette tâche difficile par une analyse qui clarifie les avantages et les inconvénients des « espaces » de l'utilité et « des capacités » servant à conceptualiser la pauvreté. En, 2004, dans sa recherche, il démontre que les résultats des statistiques peuvent varier selon les différentes approches de la pauvreté adoptées, comme dans le cas de Burkina Faso. Il observe que le rôle des transferts est considérable et qu'un déclin de la pauvreté en terme monétaire annoncé par la Banque Mondiale n'existe pas. Lachaud voit la nécessité de distinguer le courant utilitariste du courant non utilitariste (ou des capacités), pour élucider un cadre de mesure de la pauvreté parce que les deux différentes approches quantifient des différents nombres de personnes pauvres. Jean-Luc Dubois<sup>281</sup> identifie deux principales approches de la pauvreté ; l'une qui prend comme référence les ressources, tandis que l'autre s'intéresse aux capacités d'une personnes. Les approches sont définies à partir des seuils qui servent à « une incidence » de la pauvreté et « une intensité » qui précisent une somme d'écart au seuil de la pauvreté.<sup>282</sup>

Ce calcul de seuil remonte au XX<sup>ème</sup> siècle. Booth<sup>283</sup> introduit pour la première fois l'idée d'un seuil de pauvreté. Selon lui, ce seuil sert à identifier une personne pauvre : « Par le mot 'pauvre' j'entends décrire ceux qui ont un revenu minimal mais suffisamment régulier, de l'ordre de 18 à 21 shillings par semaine pour une famille moyenne, et par 'très pauvres' ceux qui, pour une cause quelconque, sont tombés en dessous de ce niveau. Les 'pauvres' sont ceux dont les moyens peuvent être suffisants, mais à peine suffisants, pour mener une vie indépendante et décente ; et les 'très pauvres' ceux dont les moyens ne le permettent pas étant donné le niveau de vie habituel dans ce pays » <sup>284</sup> Nous avons déjà évoqué, Rowntree qui a mené des enquêtes dans la ville de York, utilisant les données de ressources des ménages et définit deux types de pauvreté. Il pensait que la « ligne de pauvreté primaire » constitue

---

<sup>280</sup> Lachaud, J. (2004). La pauvreté a-t-elle diminué ou augmenté au Burkina Faso ? Evidence empirique fondée sur une approche non monétaire micro-multidimensionnelle.

<sup>281</sup> (2009). La pauvreté : une approche socio-économique: Entretien avec Jean-Luc Dubois. *Transversalités*, 3(3), 35-47. <https://doi.org/10.3917/trans.111.0035>

<sup>282</sup> Ibid.

<sup>283</sup> Booth, C. (1971). Charles Booth's London : a portrait of the poor at the turn of the century : drawn from his "Life and labour of the people in London." Penguin Books.

<sup>284</sup> Topalov, C. (1991). La ville, « terre inconnue ». L'enquête de Charles Booth et le peuple de Londres, 1886-1891. In: Genèses, 5, Observer, classer, administrer. pp. 4-34 p.16

l'apport essentiel et décisif pour mesurer la pauvreté. »<sup>285</sup> Il tient les dépenses incompressibles : logement, alimentation, de manière à fixer sa ligne à un niveau très bas. Il exclut les besoins sociaux comme : distractions, transport, culture, etc.) et il ne retient que les dépenses incompressibles (logement, alimentation) qui lui permettent de fixer sa ligne à un niveau très bas (Rodriguez, 2013). Il qualifie de « pauvreté secondaire », la situation de ceux dont les ressources seraient suffisantes, si elles n'étaient pas absorbées par d'autres dépenses, plus ou moins « utiles ». Rodriguez identifie cette ligne de pauvreté « purement théorique, un instrument heuristique que l'auteur fixe volontairement à un niveau très bas ».<sup>286</sup> Ce seuil forme la base de l'approche monétaire, mais aujourd'hui fortement critiquée. Les indicateurs ont évolué et se sont diversifiés, pour couvrir des carences observées dans les domaines des capacités et des libertés des individus. Nous avons déjà mentionné que le PNUD à la lumière des travaux de Sen élabore l'indicateur de pauvreté humaine « (PNUD, 1999). Selon Mireille Razafindrakoto et François Roubaud , par la suite, l'organisation a commencé à utiliser les indicateurs dans une perspective multidimensionnelle de la pauvreté, en combinant le bien-être économique avec la liberté d'expression, la dignité, le respect de soi ou la participation à la vie sociale en général.<sup>287</sup>

Notre objectif dans le sous-chapitre suivant sera la présentation d'un cadre conceptuel des approches unidimensionnelles et multidimensionnelles. Tout en tenant compte de l'évolution historique, nous avons choisi de commencer par les approches monétaires dans un cadre unidimensionnel parce que les approches monétaires ont été les premières à apparaître.

### 1.3.1 Approche monétaire dans un cadre unidimensionnel

---

<sup>285</sup> Rodriguez, J. (2010). Aux origines de la sociologie anglaise : le débat économique et social sur la pauvreté à l'orée du xxe siècle. Cahiers d'économie politique (Amiens), 59(2), 225–248.  
<https://doi.org/10.3917/cep.059.0225>

<sup>286</sup> Rodriguez, J. (2013) « Le pauvre, le savant et le politique. Considérations sur la sociologie anglaise », *Idées économiques et sociales*, vol. 171, no. 1, 2013, pp. 18-23.

<sup>287</sup> Razafindrakoto, M et Roubaud, F.(2005). “Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : Le cas de la capitale malgache.”

Depuis la révolution industrielle, jusqu'aux années 1970, l'approche monétaire des Utilitaristes reste le courant le plus dominant<sup>288</sup>. Cette approche apparaît sous l'influence des Utilitaristes<sup>289</sup>, qui est un courant philosophique issu de l'Angleterre au 18<sup>ème</sup> siècle.

Le revenu des ménages est la seule dimension qui sert à mesurer et identifier les pauvres dans ce type d'approche. Donc le terme « monétaire » symbolise le revenu des ménages. Le « bien-être » est liée à une qualification purement matérielle et déterminée uniquement par des revenus<sup>290</sup>. C'est pourquoi, il est indispensable de s'accorder au sujet des revenus qu'on considère. Quelle est la somme de revenus qu'on peut attribuer à une situation de pauvreté? Cette question trouve une réponse dans les recherches de Jean-Michel Hourriez et Bernard Legris, qui distinguent deux éléments pour mesurer la pauvreté monétaire : le premier est le concept de revenu, alors que le deuxième est le seuil de pauvreté. Pour identifier le revenu, il faut tout d'abord préciser la nature des ressources prises en compte, ainsi que la durée sur laquelle il est calculé (revenu mensuel, annuel, pluriannuel, etc.).<sup>291</sup> Le revenu est une composante difficile à identifier en détails. Une fois que les revenus sont pris en compte, il faut comparer avec un barème pour faire une comparaison des situations financières. Donc il est nécessaire de fixer un minimum de revenu. Ravallion<sup>292</sup> analyse la pauvreté à travers la satisfaction par des ressources ; « lorsque le bien être d'une ou de plusieurs personnes n'atteint pas un niveau considéré comme un minimum raisonnable selon les critères de cette même société » Aussi, est-il indispensable de fixer un seuil. C'est-à-dire, « être pauvre signifie disposer d'un revenu inférieur à un certain seuil. » Donc, la pauvreté est expliquée comme un enjeu similaire de survie, un minimum de revenu « logiquement et socialement insuffisant pour survivre. Pour l'économiste Jean-Michel Charbonnel, cette tendance de l'approche monétaire

---

<sup>288</sup> Le site d'Internet de BSI : <http://www.bsi-economics.org/>

<sup>289</sup> **Utilité:** Selon la théorie économique néoclassique, un agent économique totalement rationnel a pour objectif financier de maximiser son utilité, c'est-à-dire sa « jouissance » immédiate ou potentielle (Ibid)

<sup>290</sup> Le revenu disponible correspond au revenu déclaré (y compris les prestations sociales) diminué des impôts.

Les unités de consommation permettent de prendre en compte la composition du ménage. En effet, on considère que la vie à plusieurs procure des économies d'échelle pour chaque membre du ménage, notamment en ce qui concerne les biens d'équipement et le logement : un ménage a besoin d'un seul réfrigérateur, d'un seul lave-linge... quelle que soit sa taille. Pour tenir compte de ces économies d'échelle et de la structure du ménage, l'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE modifiée) retient la pondération suivante : - 1 UC pour le premier adulte du ménage ; - 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; - 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

<sup>291</sup> Hourriez, J. (1998) L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats. In: Economie et statistique, n°308-310, Octobre pp. 35-63;

<sup>292</sup> Ravallion, M. (1996). « *Comparaison de la pauvreté: concepts et méthodes* », Document travail n°122, Février

est facilement compréhensible, si on pense comment nos sociétés se sont organisés autour des relations marchandes, où les liens sociaux et ses représentations sociales traditionnelles permettant de privilégier l'approche monétaire.<sup>293</sup> Egalement Simmel<sup>294</sup> avait mené une réflexion sur l'argent qui est une composante centrale des liens sociaux dans les grandes villes.

L'approche monétaire de la pauvreté considère les personnes comme pauvres, dès lors que les ressources financières du ménage restent inférieures à un seuil monétaire. Selon Dubois, si on considère la pauvreté comme une insuffisance de ressources, ceci nous donne l'une des « trois de ses principales manifestations basées sur un niveau de vie insuffisant, des conditions de vie ou d'existence inadéquates, l'absence de patrimoine ou d'actifs.»<sup>295</sup>

Pour aller plus loin dans l'approche monétaire, nous allons aborder successivement le seuil de pauvreté extrême, le seuil de pauvreté monétaire et le seuil de pauvreté relative.

### **1.3.1.1 Le seuil de pauvreté absolue et extrême**

Dans la littérature, si l'on mentionne souvent la pauvreté extrême, le seuil de la pauvreté extrême en revanche est peu mentionné. Désormais ce seuil correspond à un panier de nécessité de nourriture de base qui correspond à un minimum de calorie pour survivre. Ce seuil <sup>296</sup>qui reste objectif permet de développer des réflexions sur les situations de pauvreté.

Selon la façon de mesurer la pauvreté en terme monétaire, nous constatons que le seuil de pauvreté absolue est dérivé du seuil extrême, en complément des autres dépenses minima pour

---

<sup>293</sup> Charbonnel, J. (2014) Point de repère, définir et mesurer la pauvreté: un exercice délicat : Caisse nationale d'allocations familiales | « Informations sociales »/2 n° 182 | pages 10 à 15

<sup>294</sup> Georg, S. (1987). Philosophie de l'argent . Paris: Presses universitaires de France.

<sup>295</sup> « La pauvreté : une approche socio-économique. Entretien avec Jean-Luc Dubois », Transversalités, 2009/3 (N° 111), p. 35-47. DOI : 10.3917/trans.111.0035. URL : <https://www.cairn.info/revue-transversalites-2009-3-page-35.htm>

<sup>296</sup> Selon Jean-Luc Dubois indique que “ Ce seuil correspond à la valeur du panier de biens alimentaires qui fournit le nombre minimum de calories nécessaires à la survie d'un individu ou d'un ménage. Ceci confère un certain caractère objectif à ce seuil qui permet de délimiter les situations d'indigence.”

obtenir ce minima de calorie. Ceci est rarement mentionné, mais le seuil est utilisé dans le cas des pays victime d'insécurité alimentaire, afin d'empêcher « une misère » conditionnée par des famines. « Le seuil de pauvreté absolue étend ce seuil extrême en ajoutant, au coût de ce minimum de calories, les dépenses liées aux besoins essentiels non alimentaires comme le logement, le transport et l'habillement. »<sup>297</sup> Ce seuil de pauvreté absolue est souvent utilisée par la Banque Mondiale, comme référence dans les pays en situation d'insécurité alimentaire.

La fixation d'un seuil de pauvreté absolue remonte aux enquêtes menées par Benjamin Seebohm Rowntree que nous avons déjà mentionné. Celui-ci rend compte d'une pauvreté primaire et d'une pauvreté secondaire, en reprenant les revenus minimum et leur consommation.

Le besoin de minima est évalué depuis Rowntree, prédécesseur de Brooth et successeur de A. L. Bowley.<sup>298</sup> L'idée essentielle de ce seuil est d'une fixation optimale d'un coût de panier de biens et de services qu'un individu peut obtenir lui fournissant une satisfaction de ses besoins alimentaires quotidiens.<sup>299</sup> Verger revendique le principe général selon lequel « une norme de consommation qui fixe les besoins fondamentaux d'une société donnée à une époque donnée le nombre de calories alimentaires, de vêtements, nombre de pièces du logement...- et sont considérés comme pauvres ceux qui ne peuvent s'assurer ce niveau de consommation, aux prix les plus bas du marché. »<sup>300</sup>

Pourtant ce seuil est évalué avec des méthodes spécifiques fondées sur des enquêtes sur le revenu ou sur la consommation des ménages (les enquêtes budget-consommation), la détermination d'un panier de biens de référence, le calcul des parts de chaque catégorie de personnes dans la consommation.<sup>301</sup> Toutefois, la détermination d'un niveau minimal est liée

---

<sup>297</sup> Ibid.

<sup>298</sup>Freeman, M. (2011). Seebohm Rowntree and secondary poverty, 1899–19541. *The Economic History Review*, 64(4), 1175–1194. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0289.2010.00570.x>

<sup>299</sup> Lollivier, S. « La pauvreté : définitions et mesures », *Art.cit.*, p. 23 ; Voir aussi Milano Serge, *La pauvreté absolue* , *Op.cit.*, p. 12.

<sup>300</sup> Les approches de la pauvreté en Europe de l'Ouest : quels enseignements pour Madagascar ? par D. Verger

<sup>301</sup> (on établit ainsi une échelle d'équivalence octroyant des pondérations différentes aux enfants et adultes pour tenir compte des économies d'échelle au sein d'un même ménage), etc. « La pauvreté : une approche socio-économique. Entretien avec Jean-Luc Dubois », *Transversalités*, 2009/3 (N° 111), p. 35-47. DOI : 10.3917/trans.111.0035. URL : <https://www.cairn.info/revue-transversalites-2009-3-page-35.htm>

aux conditions de vie « socialement » acceptables<sup>302</sup> (Lok-Dessalien 1998). Cette acception sociale crée inévitablement des complications dans la définition d'un seuil absolu de pauvreté. Hourriez Jean-Michel, Legris Bernard définissent ce seuil absolu en référence à un panier de biens pour tout le monde, en utilisant les indices de prix ou de parités de pouvoir d'achat de ce panier.<sup>303</sup>

L'approche monétaire absolue qui fixe un seuil de pauvreté absolu est certainement la plus rigide<sup>304</sup>, mais une des plus répandues jusqu'aux années 1970. Les approches absolues apparaissent plutôt dans des pays anglo-saxons comme les États-Unis, l'Australie, et dans certains pays de l'Europe de l'Est.<sup>305</sup> Le seuil de pauvreté est aussi utilisé par la Banque Mondiale et par les Nations Unies que nous allons examiner dans les chapitres suivants.

La fixation d'un seuil en décidant des besoins minima de base fait l'objet de controverses. Ce panier minimum est en pleine évaluation depuis des siècles et de plus en plus discuté actuellement. Rowntree identifiant un panier minimum, comptait les besoins essentiels des ouvriers à York, mais aujourd'hui dans les pays développés économiquement ce minimum n'a plus le même sens. Donc ce seuil n'est pas fixé une fois pour toutes et il est loin d'être « absolu », dans la mesure où il est révisable avec la croissance globale ; Ravillon<sup>306</sup> indique que ce seuil de pauvreté doit définir un pouvoir d'achat des produits de première nécessité selon le pays et selon l'époque. La méthode de la « Parité de pouvoir d'achat » permet de corriger les distorsions entre les systèmes de prix des différents pays (PPA).<sup>307</sup> Mais cette méthode ne résout

---

<sup>302</sup>Lok-Dessalien, R. (2000). Review of poverty concepts and indicators. UNDP Social Development and Poverty Elimination Division (SEPED). Retrieved from [http://kambing.ui.ac.id/onnopurbo/library/library-ref-ind/ref-ind-1/application/poverty-reduction/Poverty/Review\\_of\\_Poverty\\_Concepts.pdf](http://kambing.ui.ac.id/onnopurbo/library/library-ref-ind/ref-ind-1/application/poverty-reduction/Poverty/Review_of_Poverty_Concepts.pdf)

<sup>303</sup> Hourriez, J. et Legris, B. (1998) L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats. In: Economie et statistique, n°308-310, Octobre. pp. 35-63

<sup>304</sup> Charbonnel, J. (2014) Point De Repère. Définir et Mesurer La Pauvreté : Un Exercice Délicat, Caisse nationale d'allocations familiales | « Informations sociales » 2014/2 n° 182 | pages 10 à 15

<sup>305</sup> Les approches de la pauvreté en Europe de l'Ouest : quels enseignements pour Madagascar ? par D. Verger

<sup>306</sup>Ravallion, M. (1992) « Poverty comparisons. A guide to concepts and methods », Living Standards Measurement Study, working paper n° 88, Washington, DC, World Bank, fév.

<sup>307</sup> La parité de pouvoir d'achat (PPA) est un taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même « panier » de biens et de services. Ce taux de conversion peut être différent du « taux de change » ; en effet, le taux de change d'une monnaie par rapport à



pas le problème de la variation des produits de premières nécessités selon les époques. En définitive si la méthode de la PPA permet de résoudre les variations du seuil dans l'espace, le problème des variations dans le temps demeure en revanche non résolu.

Le fait de retenir un seuil de pauvreté absolue est critiqué pour d'autres raisons, notamment à cause du fait que la méthode ignore totalement les différents récits, les parcours, les situations personnelles, familiales, des modes de vies, des habitudes, ainsi que la transmission de la pauvreté entre les générations.<sup>308</sup>

Par exemple, comme nous allons aborder dans la deuxième partie, sur le terrain, dans l'orphelinat, à peu près chaque enfant/adolescent avait un problème de malnutrition. En cherchant on découvre que ce n'est pas parce qu'il y a un manque de nourriture chronique, mais plutôt que les enfants ne savent pas comment se nourrir. Ils n'avaient pas leurs parents pour suivre leur développement et leur apprendre à se nourrir. Or la mal nutrition provoque de graves problèmes de santé. Nous avons hospitalisé cinq enfants qui avaient des problèmes de vue causés par la malnutrition. C'est un exemple qui illustre le caractère multidimensionnel de la pauvreté s'exprimant par une accumulation de problèmes qui se juxtaposent.

### **1.3.1.2 Le seuil de pauvreté relative**

Le seuil de pauvreté relative est largement accepté dans les pays d'Europe Occidentale. Ce seuil se distingue par un principe qui est centré sur le bas de la distribution.<sup>309</sup> En 1984, le Conseil européen adopte la définition suivante de la pauvreté « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles ou sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables de l'État membre où elles vivent ». <sup>310</sup> Dans cet esprit, l'Institut national

---

une autre reflète leurs valeurs réciproques sur les marchés financiers internationaux et non leurs valeurs intrinsèques pour un consommateur./INSEE/<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1923>

<sup>308</sup> Fleurbaey, M., Herpin N, Martinez, M., Verger, D. (1998) . "Mesurer la pauvreté ?". Economie et statistique, n°308- 310, Octobre pp. 23-33

<sup>309</sup> Hourriez, J. et Legris, B. (1998 ) L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats. In: Economie et statistique, n°308-310, Octobre. pp. 35-63

<sup>310</sup> Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Les Travaux de l'Observatoire 2000, Chapitre 1, page 25

de la statistique et des études économiques (INSEE) comme Eurostat (l'office statistique européen) et les instituts de statistique des autres pays européens, mesurent « la pauvreté monétaire de manière relative, à l'aide d'un seuil de ressources qui dépend du niveau et de la répartition des revenus dans la population. Une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. » (INSEE)<sup>311</sup>

### **Ce calcul mobilise deux éléments :**

1. Élément du niveau de vie calculé à partir d'un revenu disponible. C'est-à-dire, les revenus<sup>312</sup> générés par tous les individus qui contribuent à la taille du ménage déductions faites des impôts directs, comme l'impôt sur le revenu, la CSG, la CRDS, la taxe d'habitation. (Il existe aussi la notion de « revenu disponible ajusté » qui tient compte la consommation de services gratuits de l'administration par les ménages. La prise en compte de cette catégorie de permet de mieux comparer les niveaux de revenus des différents pays.)

2. Élément du niveau de vie, le nombre d'unités de consommation (UC), cette unité de consommation (UC) définit aussi la taille du ménage.<sup>313</sup>

---

<sup>311</sup> Insee en bref - Pour comprendre... La mesure de la pauvreté

<sup>312</sup> Des revenus d'activité (nets de cotisations sociales) : salaires, bénéfices tirés d'une activité indépendante...

Des revenus du patrimoine (intérêts et dividendes tirés de placements financiers, loyers reçus par un ménage propriétaire qui loue son bien immobilier à un locataire)

Des pensions de retraite, indemnités de chômage...

Des prestations sociales (allocations familiales, allocations logement...) et des minima sociaux (revenus de solidarité

active, allocations de solidarité aux personnes âgées...) (INSEE)

<sup>313</sup> L'échelle définie par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) On attribue 1 UC au premier adulte d'un ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le niveau de vie médian sert à préciser le seuil de pauvreté. La médian divise une société en deux parties égales ; une moitié qui perçoit un revenu inférieur à la valeur médiane, tandis que l'autre moitié dispose d'un revenu supérieur. Alors pour considérer: En France et dans d'autres pays européens, une personne est considérée comme pauvre lorsque son revenu correspond à un montant inférieur à 60 %<sup>314</sup> de la valeur médian. « Les seuils sont exprimés en euros de standard de pouvoir d'achat (SPA), calcul qui permet de tenir compte des différences de prix entre les pays, notamment du coût du logement. Il faut malgré tout rester prudent dans les comparaisons, car certains pays de notre liste (comme la Norvège ou la Suisse) n'utilisent pas l'euro.»<sup>315</sup> L'utilisation d'un seuil de 60 % est défendu par un rassemblement des populations trop différentes.<sup>316</sup>

Selon ce seuil, la pauvreté peut évoluer pendant l'année selon les variations des revenus et leur répartition. En reformulant encore une fois donc le revenu par unité de consommation (RUC), une personne appartenant à une unité de consommation sera considérée comme pauvre si son revenu est inférieur à 60 % du revenu médian de la population française.<sup>317</sup> Ce type de calcul a été adopté par l'Union Européenne, avec les indicateurs dits de Laeken<sup>318</sup>.

Dans une approche monétaire absolue et relative de la pauvreté, les pauvres sont constitués de ménages dont le revenu est inférieur à un seuil qui évolue en fonction de la distribution des

---

<sup>314</sup> Le choix du seuil à 60 % résulte d'un consensus au sein de l'Union européenne. Cette approche commune dans tous les pays rend les comparaisons possibles, mais aucun seuil n'est plus juste ou plus objectif qu'un autre. Le choix du seuil de référence a bien sûr un impact important sur les résultats obtenus. C'est pourquoi l'Insee publie également des taux de pauvreté selon d'autres seuils (40 %, 50 % ou 70 %), conformément aux recommandations du rapport du Conseil national de l'information statistique (Cnis) sur la mesure des inégalités.

<sup>315</sup> Le site d'internet d'Observatoire des Inégalités: <https://www.inegalites.fr/Les-seuils-de-pauvrete-en-Europe-du-simple-au-double>

<sup>316</sup> Ibid.

<sup>317</sup> Un nouvel indicateur de bas revenus à 60% avec les données des caisses d'allocations familiales Catherine Jaulent (CNAF) Les Travaux de l'Observatoire 2007-2008 ([http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Jaulent\\_3.pdf](http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Jaulent_3.pdf))

<sup>318</sup> Dans le cadre de son mandat pour 2001, le Comité de protection social (CPS) a présenté un rapport recommandant une série initiale de dix indicateurs primaires et de huit indicateurs secondaires définis en commun, qui ont été adoptés par le Conseil emploi et affaires sociales du 3 décembre 2001 et soumis au sommet de Laeken-Bruxelles. Ces indicateurs communs serviront pour le suivi des progrès réalisés vers les objectifs communs adoptés à Nice.

niveaux de vie.<sup>319</sup> L'expression du « seuil de pauvreté » désigne le revenu minimum en deçà duquel, dans un pays donné, une personne est considérée comme pauvre, c'est-à-dire ne disposant pas d'un niveau de vie convenable.

Le seuil de pauvreté varie fortement selon la catégorie à laquelle appartient le pays ; pays développés ou pays en développement.<sup>320</sup> Cette approche monétaire rencontre actuellement une forte opposition critique qui trouve un écho dans les politiques des pays en développement. Parmi les nombreuses théories contestataires, celle de John Rawls, de Ronald Dworkin, de John Roemer, de Robert Sugden, de Gerald Cohen, de Marc Fleurbaey<sup>321</sup> ont permis d'enregistrer des avancés importantes. Il convient de ne pas oublier les travaux pionniers de Sen qui ont servi à mettre en place l'indice de développement humain et les recherches de OPHI.

Pi Alperin<sup>322</sup> et distinguent trois principaux développements conceptuels de l'analyse de la pauvreté dans l'approche multivariée ;

- Une première approche concerne la notion d'exclusion sociale définie par le Ministre du Bien Être Français, René Lenoire en 1974.

- La deuxième approche est « l'approche de capacité de Sen ».

- La troisième approche est celle du PNUD (1997) fondé sur des Indices de Pauvreté Humaine (IPH-1) et (IPH-2). L'Indice de Pauvreté Humaine pour les pays en développement (IPH-1) prend la moyenne d'une pauvreté construite à partir de quatre manques : « le taux d'analphabétisme, le pourcentage de la population sans accès à une source d'eau potable, le pourcentage d'enfants en sous poids pour leur âge, la probabilité à la naissance de ne pas vivre jusqu'à l'âge de 40 ans.»<sup>323</sup>

---

<sup>319</sup> Hourriez, J, et Legris, B. (1998) L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats. In: Economie et statistique, n°308-310, Octobre 1998. pp. 35-63;

<sup>320</sup> Le site officiel de Toupie dictionnaire: <https://www.toupie.org>

<sup>321</sup> Monnet, E. (2007). La théorie des « capacités » d'Amartya Sen face au problème du relativisme. Tracés. 10.4000/traces.211.

<sup>322</sup> Mussard, S. & Pi Alperin, M. (2005). Multidimensional decomposition of poverty: a fuzzy set approach. 5.

<sup>323</sup> Boutaud, A. (2007). Les Indices synthétiques de PNUD: IDH, IPH, IPF en région Ile de France. ISS: L'indice de santé Sociale. [https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude\\_57](https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_57)

### 1.3.2 Approches non-monétaires dans une perspective multidimensionnelle

Les approches non-monétaires comme on l'entend, s'appuient sur une définition de la pauvreté qui s'appuie sur celle du bien-être en termes d'acquis sociaux, de libertés, de « capacités ». L'approche non-monétaire de la pauvreté est largement adoptée par les organisations internationales. L'éducation, la santé, les conditions de vies sont perçues comme un indicateur servant à définir la pauvreté.

Les approches non-monétaires sont en d'autres termes des approches multidimensionnelles. Cette manière de définir la pauvreté est devenue de plus en plus courante dans les recherches. Si la consommation était retenue comme un indicateur pertinent jusqu'aux années 1970, les approches monétaires ont commencé à être contestées avec la « Théorie de la Justice » de Rawls<sup>324</sup> qui aborde la problématique sur un plan philosophique plus large. Les concepts de « biens premiers » en tant que « droits de base » et de « liberté de choix » de Rawls nous interpellent avec une question comme « Égalité de quoi? ». Les critiques de Rawls concernent sa façon d'éliminer les clivages sociaux, ethniques, ou entre groupes plus défavorisés. Nous pouvons relier cette idée de l'égalité avec notre problématique parce que la transmission de la pauvreté entre les générations peut être provoquée par des clivages éthiques et des inégalités entre les sexes.

Peter Townsend entreprend dans les années 1970 une approche relativiste de la pauvreté. Pour lui, « les individus, familles ou groupes de la population peuvent être considérés en état de pauvreté quand ils manquent des ressources nécessaires pour obtenir l'alimentation type, la participation aux activités, et pour avoir les conditions de vie et les commodités qui sont habituellement ou sont au moins largement encouragées ou approuvées dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. Leurs ressources sont si significativement inférieures à celles qui sont déterminées par la moyenne individuelle ou familiale qu'ils sont, de fait, exclus des modes de vie courants, des habitudes et des activités ». <sup>325</sup>

---

<sup>324</sup> Rawls, J.(1997). *Théorie de la justice*. Éditions du Seuil.

<sup>325</sup> Dans Bisiaux, R. (2011). Comment définir la pauvreté : Ravallion, Sen ou Rawls ?. *L'Économie politique*, 49(1), 6-23. doi:10.3917/leco.049.0006. P.9

A partir des années 1980, une nouvelle perspective gagne du terrain. La pauvreté commence à être mesurée non seulement par des consommations, mais aussi par des services sociaux, des droits. La définition et l'approche révolutionnaire d'Amartya Sen aura un grand impact modelant les indices des Nations Unies. Sen <sup>326</sup> identifie deux phases pendant le processus de mesure qui commence par une identification des personnes pauvres en collectant des informations. Lors de cette identification, il est possible de procéder à des évaluations quantitatives. Dans cette partie nous allons observer les différentes approches pour mieux comprendre pourquoi il existe tant de différents types de mesure et comment ils ont évolué dans le temps.

### **1.3.2.1 Approches non-monétaires dans le cadre d'une évaluation objective**

Les approches non-monétaires par une évaluation objective montrent qu'elles prennent comme repères des données concrètes, parce qu'un minima est constaté à partir d'entretiens, de chiffres et de données. Plusieurs chercheurs ont pensé sur à la relation entre la pauvreté monétaire et les approches de capacités. Il n'y a certainement pas un consensus entre les différentes écoles de pensées, mais il y a un point commun. Il s'agit de personnes pauvres qui vivent dans une situation où elles souffrent d'une satisfaction minimale d'une chose.<sup>327</sup> Mais la question c'est quel type de choses ? De l'argent ? Mais comparé à qui et comment ? Par exemple, les salaires ne peuvent pas être comparés selon les différents pays, ou bien comment on définit un chiffre minimal pour la pauvreté fixé à 1.90 dollars par Banque Mondiale ?<sup>328</sup>

Pour une meilleure définition de la pauvreté, il faudrait sans doute connaître les difficultés vécues par les personnes qui nous orientent vers les individus qu'il convient d'observer. Mais au-delà des manques la réflexion renvoie aussi à la problématique des inégalités. Dès lors

---

<sup>326</sup> Rawls, J.(1997). Théorie de la justice. Éditions du Seuil.

<sup>327</sup> Asselin, L. M., Dauphin, A. (2000), Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel, Centre Canadien d'Étude et de Coopération international.

<sup>328</sup> Le seuil international de pauvreté est actuellement fixé à 1,90 dollar en parité de pouvoir d'achat de 2011, cette méthode permettant d'uniformiser son pouvoir d'achat d'un pays et d'une monnaie à l'autre : Communiqué de Presse N° : 2019/030/Dec-Gpv /<https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2018/09/19/decline-of-global-extreme-poverty-continues-but-has-slowed-world-bank>

apparaît la question de justice sociale laquelle renvoie à la question de « l'égalité de quoi ? »

329

### **1.3.2.1.1 Approches centrées sur les dépenses**

Dans cette sous-section, nous évaluons les approches déterminées et centrées sur les dépenses de bases qui constituent aussi des approches objectives.

Nous citons ici les approches objectives :

- L'approche par les besoins de base
- L'approche par le cumul de privations
- L'approche de la pauvreté administrative

La première approche par les besoins de base, est fondée sur la satisfaction des individus par rapport à un niveau de vie qui prend les besoins de base comme l'alimentation, aménagements sanitaires, éducation, des services de santé, transport public. « Ils sont dits de base », car leur satisfaction est considérée comme un préalable à l'atteinte d'une certaine qualité

---

<sup>329</sup> Mesure de la pauvreté : Un cadre conceptuel Louis-Marie Asselin Anyck Dauphin Direction Études et Formation Octobre 2000

de vie; ils ne sont pas perçus comme contribuant nécessairement au bien-être.»<sup>330</sup> Selon Waais « Cette école privilégie les politiques de réduction de la pauvreté, sélectives et ciblées (orientées vers les) dans une perspective de court terme et la satisfaction de besoins de base des pauvres. »<sup>331</sup>

L'idée « des besoins de base » avait déjà mobilisé Rowntree pour faire ses recherches en Angleterre. Nous avons déjà mentionné ses calculs. Aux années 1970, Rawls proposait une théorie ciblée sur la justice qui devrait être la base de l'arrangement social. Selon John Rawls, la justice sociale doit répartir, via la « structure de base » de la société, un certain nombre de « biens premiers » (primary goods), expression dont le sens est précisé au long de plusieurs textes.<sup>332</sup>

D'après Rawls, ces biens premiers peuvent être « naturels » ou « sociaux ». Dans le premier cas, il s'agit des capacités physiques (santé, vigueur) et psychiques (intelligence, imagination) d'un individu, capacités qui, certes, subissent l'influence de la structure de base, mais ne sont pas directement sous son contrôle.<sup>333</sup> Cette approche est critiquée par sa relativité comparée à un certain train de vie<sup>334</sup> et la détermination des besoins de base établie par des nutritionnistes, les physiologistes et autres spécialistes qui sont appelés à déterminer les besoins de base. « Malheureusement, la détermination d'un minimum de besoin de nutrition n'est pas toujours facile »<sup>335</sup>

Concernant la deuxième approche par le cumul des privations, la pauvreté de conditions de vie ou dite aussi la pauvreté d'existence intègre les dimensions non-monnaire, c'est-à-dire,

---

<sup>330</sup> Asselin, L. M., Dauphin, A. (2000), *Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel*, Centre Canadien d'Etude et de Coopération international.p.20

<sup>331</sup>Waais, I. (2017). Analyse multidimensionnelle de la pauvreté: le cas de Djibouti. Economies et Finances. Université Bourgogne Franche-Comté. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01780583>

<sup>332</sup> Maréchal, J. (2003). L'éthique économique de John Rawls. *L'Économie politique*, no 17(1), 94-112. doi:10.3917/leco.017.0094. p.95

<sup>333</sup> ibid

<sup>334</sup> BSI dictionnaire

<sup>335</sup> Cutler, P. (1984). "The Measurement of Poverty: A Review of Attempts to Quantity the Poor with Special Reference to India", *World Development*, Vol. 12, No. 11/12, p. 1120.



cette approche admet que la pauvreté se manifeste au-delà des manques en ressources et consommation monétaires.<sup>336</sup> Cette approche est une approche multidimensionnelle qui consiste à tenir compte de plusieurs accumulations de carences et de privations au niveau des biens et des services aussi bien sociaux (à travers les formes d'isolement ou d'exclusion), que culturels (avec la non-reconnaissance des identités) ou éthiques (comme la non-reconnaissance de certaines valeurs).<sup>337</sup>

La méthodologie consiste à effectuer « des enquêtes ponctuelles » auprès des ménages pour identifier « les privations vécues simultanément de certains biens et des services nécessaires pour assurer un niveau de vie normal ». Suite à ces enquêtes un « score » relatif est construit par rapport à ces privations pour chaque unité statistique. Les pauvres sont les personnes qui ont un nombre de privations récurrentes et fixes.<sup>338</sup> Désormais quand on ajoute des dimensions comme celles qui portent sur le lien social ou le relationnel, sur les aspirations, sur les croyances et les valeurs, on élargit alors l'analyse aux conditions d'existence.<sup>339</sup>

L'INSEE et Eurostat<sup>340</sup> acceptent un ménage pauvre en conditions de vie lorsqu'il cumule au moins huit privations ou difficultés parmi un ensemble de vingt-sept prises comme références, qui peuvent être groupées en quatre dimensions : contraintes budgétaires (par exemple ne pas pouvoir faire face aux dépenses courantes sans découvert bancaire), retards de paiement (par exemple l'impossibilité de payer à temps les factures d'électricité), restrictions de consommation (par exemple ne pas avoir les moyens financiers de se procurer un certain

---

<sup>336</sup> Lasida, E., Lompo, K.M., & Dubois, J. (2009). La pauvreté : une approche socio-économique : Entretien avec Jean-Luc Dubois.

<sup>337</sup> *ibid*

<sup>338</sup> BSI dictionnaires

<sup>339</sup> Clément Mathilde. Mieux comprendre les facteurs de risque de pauvreté en conditions de vie en contrôlant les caractéristiques inobservées fixes . In: Economie et statistique, n°469-470, 2014. pp. 37-59; doi : <https://doi.org/10.3406/estat.2014.10423> [https://www.persee.fr/doc/estat\\_0336-1454\\_2014\\_num\\_469\\_1\\_10423](https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2014_num_469_1_10423)

<sup>340</sup> «Les indicateurs statistiques d'Eurostat en matière de revenus et conditions de vie couvrent un éventail de sujets liés à la pauvreté monétaire et à l'exclusion sociale. Un groupe d'indicateurs est consacré à la pauvreté monétaire, qu'il analyse sous plusieurs angles (par exemple, l'âge, le sexe, le statut professionnel) dans le temps et l'espace. Un deuxième se rapporte à la pauvreté non monétaire et à l'exclusion sociale (par exemple, les difficultés matérielles, la participation sociale) dans le temps et l'espace.» RAPOR EUROSTAT

nombre de consommations élémentaires) et difficultés de logement (par exemple ne pas disposer du confort élémentaire ou d'un espace suffisant dans le logement). »<sup>341</sup>

Cette approche est utilisée en général dans les pays européens, mais elle est critiquée par une définition des flux des biens et des services nécessaires. Enfin, la troisième approche est la pauvreté administrative. C'est celle qui est mesurée par l'administration qui prend « le nombre de personnes sans ressources » ou des personnes acceptants des aides sociales. Les minima sociaux dépendent des pays. En France, la pauvreté administrative signifie des personnes qui perçoivent l'un des 8 minima sociaux existant en France.<sup>342</sup> Le nombre d'allocataires de minima sociaux dépend des règles d'attribution de ces prestations.

### **1.3.2.1.2 Approches par les capacités ou « capacités » : Indicateur OPHI et Méthode Foster et Alkire**

La première apparition de la notion de capacité remonte à une conférence de Sen à l'Université Stanford en mai 1979. Dans son discours il critique les concepts des années 1970, pour condamner « l'égalité utilitariste », l'égalité de l'utilité totale », ainsi que l'égalité rawlsienne ». Il ajoute « une notion de capacité » qui est une capacité d'une personne à faire certaines choses de base (Sen 1979a, p. 367).<sup>343</sup> Dans un contexte social et économique néolibérale, Sen décrit la pauvreté au-delà des ressources monétaires et utilise la notion des capacités pour déterminer des indicateurs de la pauvreté.

---

<sup>341</sup> Pauvreté en conditions de vie en France et privations matérielles dans les pays de l'Union européenne Pascal Godefroy et Sophie Ponthieux (INSEE, division «conditions de vie des ménages»)

<sup>342</sup> Atlas social de Dros (2013) Note Méthodologique Approches De La Pauvreté ([http://www.dros-paca.org/fileadmin/user\\_upload/Note\\_methodo\\_pauvrete\\_-\\_Atlas\\_2013.pdf](http://www.dros-paca.org/fileadmin/user_upload/Note_methodo_pauvrete_-_Atlas_2013.pdf))

<sup>343</sup> Bénicourt, E. (2007). Amartya Sen : un bilan critique. Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy, 52(1), 57-81. doi:10.3917/cep.052.0057.

L'approche de « capacités » s'appuie avant tout sur l'idéal de « Justice Sociale », mais critique les manquements de la philosophie d'équité contestée par Rawls et reprise ultérieurement par les approches utilitaristes, pour démontrer ainsi les manques d'une mesure et définition de la pauvreté. Cette critique radicale conçoit la pauvreté comme une unité en manques non seulement de ressources qu'on compte, mais aussi de « capacités » qui se transforment en ressources monétaires, d'une manière certes un peu compliquée. Les capacités sont plus importantes que les ressources, dans la mesure où elles permettent de vivre la richesse de notre potentiel. Amartya Sen est un pionnier qui développe une approche intégrant le manque et la privation à partir des bénéfices découlant des « habilités » ou « capacités humaines ». Donc selon cette approche, le bien-être de l'homme ne se construit pas sur « avoir », mais par son habilité à utiliser pour « être », pour « devenir » compte tenu de ses capacités. Sen indique que les habilités ou capacités humaines sont considérées comme des facteurs fondamentaux pour vivre sa vie d'une manière décente.

La philosophie de Sen prend l'essentiel des réalisations personnelles qui dépendent aussi des facteurs personnels, sociaux et environnementaux et la pauvreté se manifeste par l'incapacité à pouvoir réaliser ses aspirations, ses talents et ses choix. « Faire » ou « de ne pas faire » deviennent des indicateurs de la pauvreté. Sen utilise trois mots phares : capacités, fonctionnement et liberté. Ses réflexions prennent l'objectif que « les fonctionnements sont des accomplissements » alors que les capacités décrivent la liberté de choisir parmi les différents fonctionnements. Il indique que la valeur d'une vie d'un individu dépend d'un ensemble de façons de faire et d'être qu'il regroupe sous le terme de « fonctionnements ».

Le potentiel des capacités correspond aux dotations en capital social, capital humain, capital physique et capital économique. Donc le bien-être c'est la santé, l'éducation, participation à la vie collective, la liberté dans toutes ses formes. Il souligne que les opportunités dont une personne dispose, sont directement déterminées par l'environnement propre à l'individu qui conditionne ses choix possibles, c'est-à-dire les contraintes de fonctionnement. « La capacité d'une personne renvoie aux diverses combinaisons de fonctionnements qu'elle a la possibilité de réaliser. La capacité est ainsi une sorte de liberté : la liberté réelle

(substantive freedom) de réaliser des combinaisons alternatives de fonctionnements (ou, de manière moins formelle, la liberté de réaliser divers modes de vie) »<sup>344</sup>

Selon Fontaine, aux indicateurs traditionnels comme le PNB ou le PIB se sont substitués « des indicateurs directs » de la qualité de vie, du bien-être et des libertés dont les individus peuvent jouir. En mettant l'accent sur la liberté des individus, le concept d'un bonheur, d'un bien-être provoqué par le plaisir, prend ses distances avec les mesures en termes de niveaux de revenus, de ressources ou de fortune.<sup>345</sup> « Pour mesurer la pauvreté, Sen a proposé de tenir compte simultanément de l'incidence, de l'intensité et de l'inégalité de distribution au sein des pauvres. Cette mesure agrégée est construite à partir de trois axiomes : i) le classement ordinal de privation relative, ii) la monotonie du bien-être par rapport au revenu, iii) la normalisation de privation absolue<sup>10</sup>. »<sup>346</sup>

Cette approche cible les habilités ou les capacités humaines jugées comme des valeurs fondamentales permettant d'accéder à un certain niveau de vie, pour les catégories sociales les plus démunies, exclues et faisant l'objet de discriminations, dans les différentes régions du monde. Bien que l'approche de capabilité de Sen, soit considérée comme révolutionnaire par certains, elle n'échappe pas aux critiques notamment à travers la notion de fonctionnements. Pour Roemer, on ne peut pas universaliser les « fonctionnements ». <sup>347</sup> La théorie est critiquée à cause de « son imprécision qui rend vague son application sur le terrain. <sup>348</sup> Sen est aussi critiqué en raison de l'absence d'une liste complète des capacités, comme les « capacités élémentaires » au niveau de la nourriture, l'accès aux soins, l'alphabétisation. Pour compléter l'approche, Martha Nussbaum, propose une liste de dix « capacités humaines fondamentales: la vie, la santé du corps, l'intégrité du corps, les sens, l'imagination et la pensée,

---

<sup>344</sup> Sen A.K. (1990), "Gender and cooperative conflicts", in Tinker I. (ed.), *Persistent Inequalities*, New York, Oxford University Press, traduction française "La distinction entre les sexes et les conflits de coopération" in Sen A.K., *Éthique et Économie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, pp. 239-270.

<sup>345</sup> Fontaine, L. (2010). La justice sociale selon Amartya Sen. *Esprit*, octobre(10), 145-154. doi:10.3917/espri.1010.0145.

<sup>346</sup> Alkire, S. (2011). Mesurer la pauvreté multidimensionnelle : les limites . *Revue d'économie du développement*, 2(2-3), 61-104. <https://doi.org/10.3917/edd.252.0061>

<sup>347</sup> Waais, I. (2017). Analyse multidimensionnelle de la pauvreté: le cas de Djibouti. *Economies et Finances*. Université Bourgogne Franche-Comté. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01780583>

<sup>348</sup> <http://www.educ-revues.fr/ID/AffichageDocument.aspx?iddoc=34723>

les émotions, la raison pratique, l'affiliation, les autres espèces (animaux, plantes et nature), le jeu, le contrôle sur son environnement. Ils ont ainsi la possibilité de se construire eux-mêmes, d'investir leurs désirs de manière pluraliste. La société se donne pour tâche de soutenir l'expression de ces capacités. Toute vie est digne d'un soutien élémentaire ; les déficits de capacité sont constitués par des opportunités qui ne s'offrent pas aux individus. La pauvreté et les inégalités qui en découlent ne sauraient donc être ramenées uniquement à la question du revenu. Elles concernent bien plus les possibilités d'emploi, de santé, de participation politique, etc. qui ne sont pas ouvertes. »<sup>349</sup> Malgré les critiques, l'approche de capacité de Sen n'est pas encore entièrement dépassée, continue d'inspirer les travaux développés à l'initiative d'Oxford sur la Pauvreté et Développement Humain, que nous proposons de découvrir dans le sous-chapitre suivant.

Les indices de la pauvreté multidimensionnelles existent depuis les années 1980 pour mesurer les facettes multiples de la pauvreté. L'Indice de la pauvreté multidimensionnelle internationale s'appuie sur l'indice de privation de Townsend<sup>350</sup> qui possède 12 dimensions.

Ce dernier dénonce la définition objective de pauvreté opérée de manière subjective avec des privations. « La pauvreté peut être définie objectivement et appliquée de manière cohérente seulement en termes de privation relative (...). Le terme est compris objectivement plutôt que subjectivement. On peut dire des individus, des familles et des groupes dans la population qu'ils sont dans la pauvreté quand ils manquent de ressources pour obtenir les types d'alimentation, participer aux activités et avoir les conditions de vie et les agréments qui sont usuels, ou sont au moins largement encouragés ou approuvés, dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. Leurs ressources sont si sérieusement au-dessous de celles consommées par l'individu ou la famille moyens qu'ils sont, en effet, exclus des modèles ordinaires de vie, des coutumes et des activités. »<sup>351</sup>

---

<sup>349</sup> Fabienne Brugère, « Martha Nussbaum ou la démocratie des capacités », *La Vie des idées*, 19 mars 2013. ISSN: 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Martha-Nussbaum-ou-la-democratie.html>

<sup>350</sup> Shon, J.P. (2015). Pourquoi l'indicateur de pauvreté en conditions de vie baisse malgré la crise économique ouverte en 2008 ?

<sup>351</sup> Institut National De La Statistique Et Des Études Économiques Série Des Documents De Travail De La Direction Des Statistiques Démographiques Et Sociales N°F1502 Pourquoi l'indicateur de pauvreté en conditions de vie baisse malgré la crise économique ouverte en 2008 ? Townsend P., 1979, Poverty in the United Kingdom.

Dans cet ouvrage Townsend propose un type de mesure de la pauvreté basé sur des privations qui prennent en considération le fonctionnement des liens sociaux à partir d'un pouvoir par exemple « pouvoir recevoir un parent ». Selon Maryse Marpsat,<sup>352</sup> dans ce type de mesure les personnes affichent leurs réponses à partir d'enquêtes dans lesquelles les individus précisent les carences et les souffrances qu'ils choisissent sur la liste proposée. Donc le taux de pauvreté est mesuré à partir de ces données et la personne est pauvre si « l'indice de privation (le nombre de privations) » dépasse un certain seuil. Les dimensions de Townsend trouvent rapidement un écho au niveau des recherches sur la pauvreté en termes de développement.<sup>353</sup> Atkinson<sup>354</sup> identifie la pauvreté multidimensionnelle avec l'approche par counting qui indique les privations dans plusieurs dimensions.

L'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle International a été créé en collaboration avec l'Office de département du rapport du PNUD<sup>355</sup> avec Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI)<sup>356</sup> qui montre la structure multidimensionnelle de la pauvreté avec l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM). La première fois, cet indice a été publié en 2010 dans le rapport du PNUD intitulé : « La vraie richesse des nations : Les chemins du développement humain ». Cet Index habile de montrer les dimensions non-monétaires de la pauvreté.<sup>357</sup>

Le but est aussi de montrer que le développement et la pauvreté sont des notions multidimensionnelles. Cette méthode est considérée par Oxford Initiative comme une « lentille

---

A Survey of Household Resources and Standards of Living, Berkeley et Los Angeles: University of California Press. p.31

<sup>352</sup> Marpsat, M. (2008). Le logement, une dimension de la pauvreté en conditions de vie. *Regards croisés sur l'économie*, 4, 70-82. <https://doi.org/10.3917/rce.004.0070>

<sup>353</sup> Selly, K.(2016) Mesure de la pauvreté multidimensionnelle selon l'approche par Counting : application à la Mauritanie p.4

<sup>354</sup> Atkinson, A. B. (2003). 'Multidimensional Deprivation: Contrasting Social Welfare and Counting Approaches'. *Journal of Economic Inequality*, 1(1): 51–65.

<sup>355</sup> UNDP's Human Development Report Office (HDRO)

<sup>356</sup> Alkire, S., and M. E. SANTOS, (2010). « Acute Multidimensional Poverty: A New Index for Developing Countries. » OPHI Working Paper Series, 38.

<sup>357</sup> Alkire, S. and Santos, M.E. (2010), 2014. "Measuring Acute Poverty in the Developing World: Robustness and Scope of the Multidimensional Poverty Index," *World Development*, Elsevier, vol. 59(C), pages 251-274.

à haute résolution » sur l'incidence, l'intensité et l'ampleur de la pauvreté et aussi l'inégalité parmi les pauvres. L'indice sert à observer quels types de manques que ces foyers, ces personnes subissent. OPHI indique qu'il est important de savoir exactement les types de carences afin de fournir aux décideurs publics des cibles précises, pour mieux lutter contre la pauvreté. Grâce à cet indice, l'intensité de manque peut-être ciblée et analysée afin de l'éradiquer. Cette méthode a l'ambition de mesurer la pauvreté cachée à l'aide de méthodes unidimensionnelle.

Depuis 2010, l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) au niveau international calculé chaque année par l'OPHI et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est basé sur dix indicateurs concernant l'éducation, la santé et le niveau de vie.<sup>358</sup> Ce premier rapport dressait l'IPM pour 104 pays en développement. Actuellement, cet indice est calculé pour 100 pays.<sup>359</sup> L'indice est utilisé en complément avec les seuils de pauvreté monétaire pour montrer les manques vécus spontanément. Il s'agit de la méthode d'Alkire et Foster que nous allons aborder dans le sous-chapitre suivant.

Alkire et Foster annonce pour la première fois leur méthodologie en 2011<sup>360</sup>, pour remédier au manque de mesure de la pauvreté multidimensionnelle évoquée et conceptualisé par Sen<sup>361</sup>, suivi par d'autres comme Townsend<sup>362</sup> ou Atkinson<sup>363</sup>. La méthode de comptage ou de *counting* conceptualisée par Atkinson ainsi que par Bourguignon et Chakravarty<sup>364</sup> inspirent

---

<sup>358</sup> Alkire, S. (2013), « Comment mesurer les multiples dimensions de la pauvreté ? », dans OCDE, Development Co-operation Report 2013 : Ending Poverty , Éditions OCDE, Paris. DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2013-7-fr>

<sup>359</sup> Global MPI Country Briefing 2019: Tanzania (Sub-Saharan Africa), Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI)

<sup>360</sup> Alkire, S. and Foster, J.E. (2011). 'Counting and multidimensional poverty measurement', *Journal of Public Economics*, vol. 95(7-8), pp. 476–487, doi:[10.1016/j.jpubeco.2010.11.006](https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2010.11.006).

<sup>361</sup> Sen 1980, 1985a, 1985b, 1987, 1992, 1993

<sup>362</sup> Townsend P., (1979) *Poverty in the United Kingdom. A Survey of Household Resources and Standards of Living*, Berkeley et Los Angeles : University of California Press.

<sup>363</sup> Atkinson, A. B. (2003). 'Multidimensional Deprivation: Contrasting Social Welfare and Counting Approaches'. *Journal of Economic Inequality*, 1(1): 51–65.

<sup>364</sup> Bourguignon, F. & Chakravarty, S. (2003). The Measurement of Multidimensional Poverty. *Journal of Economic Inequality*. 1. 25-49. [10.1023/A:1023913831342](https://doi.org/10.1023/A:1023913831342).

Alkire et Foster<sup>365</sup> pour aller plus loin en comptant les pauvres au-delà des revenus, grâce à une méthode de comptage des différentes dimensions de la pauvreté.

Alkire et Foster évoquent qu'ils veulent trouver une méthode afin de mieux constater les pauvres. Selon eux, même s'il y a plusieurs recherches sur les multiples facettes de la pauvreté, à l'époque il n'existait pas une méthode efficace pour mesurer la pauvreté intégrant plusieurs dimensions. Leur approche unifie deux types de méthodes: « compter » et « proposer des ajustements des mesures Foster–Greer–Thorbecke indices FGT<sup>366</sup> ». Selon eux, cet ajustement tient compte de l'ampleur, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté multidimensionnelle. Alkire et Foster<sup>367</sup> identifient leur méthode comme: « identification dual cutt-off », approche ayant des caractéristiques effectives en se concentrant sur la pauvreté. En premier lieu, la méthode est effective, parce qu'elle se concentre sur la pauvreté. En deuxième lieu, elle se focalise sur différentes carences dans divers types de manques. Le dernier, c'est la faculté d'identification de méthode.

Ce double comptage présente des avantages comparés à la méthode d'intersection qui a besoin « d'un nombre plus important de dimensions identifiant les privations multiples et permettant de les décomposer. Ce nombre minimum correspond au seuil de dimensions nécessaires pour comptabiliser un individu parmi les pauvres. »<sup>368</sup>

Alkire et Foster<sup>369</sup> présentent deux types de seuils :

Le seuil de privations: Il a pour objectif d'identifier les personnes souffrant des privations dans chacun de 10 indicateurs. La personne est considérée comme pauvre ou pas, selon son état

---

<sup>365</sup> Alkire, S. and Foster, J.E. (2011). 'Counting and multidimensional poverty measurement', *Journal of Public Economics*, vol. 95(7-8), pp. 476–487, doi:[10.1016/j.jpubeco.2010.11.006](https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2010.11.006).

<sup>366</sup> The unidimensional FGT poverty measures were introduced in Foster, Greer, and Thorbecke, 1984

<sup>367</sup> Alkire, S. and Foster, J.E. (2011). 'Counting and multidimensional poverty measurement', *Journal of Public Economics*, vol. 95(7-8), pp. 476–487, doi:[10.1016/j.jpubeco.2010.11.006](https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2010.11.006).

<sup>368</sup> Kerim, S.A. (2016). *Mesure de la pauvreté multidimensionnelle selon l'approche par Counting : application à la Mauritanie*. p.6

<sup>369</sup> Alkire, S. and Foster, J.E. (2011). 'Counting and multidimensional poverty measurement', *Journal of Public Economics*, vol. 95(7-8), pp. 476–487, doi:[10.1016/j.jpubeco.2010.11.006](https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2010.11.006).



de privations ou non pour chacun des indicateurs par rapport à un seuil choisi. Certains seuils correspondent aux objectifs de développement du PNUD.

Le seuil de pauvreté : Selon, l'IPM, le seuil de pauvreté est fixé à 3. Donc une personne est identifiée comme pauvre sur le plan multidimensionnel, si et seulement si elle souffre de privations dans au moins 30 % de ces 10 indicateurs. Un individu est considéré comme pauvre s'il est en dessous de ces seuils.

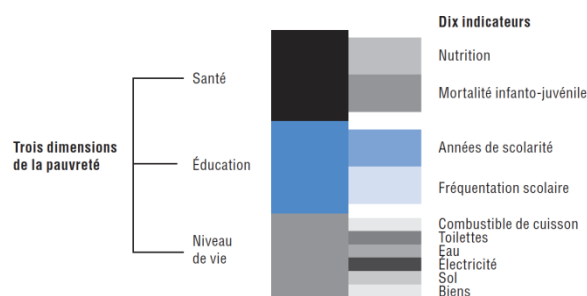
Les données sont collectées à partir des enquêtes effectuées pour Demographic and Health Surveys (DHS) pour 48 pays, les Multiple Indicator Cluster Surveys (MICS) pour 35 pays, et le World Health Survey (WHS) pour 19 pays. Les données de ces enquêtes proviennent de différentes sources, au niveau local par exemple suivant les manques d'informations.<sup>370</sup> En 2019, les données pour la Tanzanie ont été fournies par Pan Arab Project for Family Health (PAPFAM). L'indice a été révisé à deux reprises en 2018 et en 2019 modifiant le repère de la mortalité infantile et les codes Stata.<sup>371</sup>

---

<sup>370</sup> Alkire, S., Kanagaratnam, U. and Suppa, N. (2019). 'The Global Multidimensional Poverty Index (MPI) 2019', OPHI MPI Methodological Note 47, Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford.

<sup>371</sup> Alkire, S., Kanagaratnam, U. and Suppa, N. (2019). 'The Global Multidimensional Poverty Index (MPI) 2019', OPHI MPI Methodological Note 47, Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford.

## Les pondérations et correspondance des indicateurs.



$$\text{IPM} = \text{H} \times \text{A}$$

**L'incidence :** le pourcentage de personnes pauvres ou taux de pauvreté (H)

**L'intensité :** la proportion moyenne de dimensions dans lesquelles les pauvres sont privés (A)

**Pondération :**

Alkire explique: « En fait, comme il y a 10 indicateurs, la somme des pondérations doit être égale à  $d=10$ , donc chaque dimension est pondérée à 3,33% et  $k=3$ , mais pour la simplicité de la présentation, nous discutons des fractions »

Quand un tiers des indicateurs pondérés sont défavorables, la personne est considérée comme pauvre. Depuis 2010, l'IPM est publié tous les ans par le PNUD dans son rapport sur le développement humain. Cette mesure se concentre sur les problèmes concernant plusieurs handicaps dans le développement. Dans la littérature en anglo-saxonne, ce phénomène est qualifié de « Multiply deprived (Alkire et Foster; 2007 ; 2009) ; ce qui donne en français « désavantagées multiples ».

Donc chaque dimension correspond à un tiers. Les indicateurs d'une même dimension ont le même poids.

### 1.3.2.2 Approche non-monétaire dans le cadre d'une évaluation subjective

La pauvreté subjective, (comme le mot subjective évoque), détermine le concept par une évaluation des personnes enquêtés sur leur situation économique et de leur niveau de consommation. Selon Lollivier et Verger l'approche subjective précise le nombre d'individus et de ménages par leurs opinions de leur statut économique<sup>372</sup>.

Nous portons un intérêt pour la pauvreté subjective qui met en lumière une dimension dynamique qui se diffère d'autres approches. Pour Duvoux et Papuchon, cette approche présente une opportunité à « entretenir des liens étroits avec la trajectoire sociale des individus, dans ses trois dimensions de mobilité intergénérationnelle, de position présente et de trajectoire escomptée. »<sup>373</sup> Selon eux, l'approche permet à saisir le compte du parcours de vie, au lieu d'un besoin d'assistance ou « du sentiment de déclassement intergénérationnel qui sont essentiellement liés à une appréciation négative du passé. »<sup>374</sup> Les personnes affirmant et décrivant leur situation, peuvent contribuer à la détection des nouveaux indicateurs et mesure de la pauvreté. Mais selon Paugam<sup>375</sup>, la reformulation des questions porte une importance primordiale en termes de constat de la pauvreté.

Par contre, aux yeux de plusieurs chercheurs cette subjectivité pose des problèmes de fiabilité. Pour Elena Lasida, Kévin Minkieba Lompo et Jean-Luc Dubois<sup>376</sup>, la perception de la pauvreté peut varier en fonction du contexte économique et à travers ses propres inégalités. Différentes périodes économiques peuvent créer différentes perceptions de la pauvreté. Par exemple, le constat de Bourdieu<sup>377</sup> sur la subjectivité qui est un résultat de l'intériorisation des rapports entre groupes dans la société, nous rappelle que les personnes qui se déclarent comme pauvres, peuvent l'intérioriser et évaluer leur pauvreté selon ces rapports de forces.

---

<sup>372</sup> Lollivier, S. , Verger, D, « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », Art.cit. p. 123.

<sup>373</sup> Duvoux, N. & Papuchon, A. (2018). Qui se sent pauvre en France : Pauvreté subjective et insécurité sociale. *Revue française de sociologie*, 4(4), 607-647. <https://doi-org.ezproxy.u-paris.fr/10.3917/rfs.594.0607> p.609

<sup>374</sup> *ibid.* p 609

<sup>375</sup> Paugam, S. (2005). *Les formes élémentaires de la pauvreté* (3e édition revue et complétée). Presses universitaires de France.p. 4.

<sup>376</sup> (2009). La pauvreté : une approche socio-économique: Entretien avec Jean-Luc Dubois. *Transversalités*, 111, 35-47. <https://doi.org/10.3917/trans.111.0035>

<sup>377</sup> Bourdieu, P. (1977) *Algérie* 60, Éditions de Minuit

## **Conclusion partielle:**

Tout au long de notre chapitre, conformément à notre problématique qui cherche à répondre si le fait de confier un enfant à une institution permet ou non de rompre la transmission de la pauvreté d'une génération à une autre, nous avons essayé de comprendre la notion de pauvreté qui fait appel aux concepts relativement complexes. Cette complexité apparaît bien à travers la revue de la littérature observant le caractère toute relative de la pauvreté dans ses dimensions temporelles et spatiales.

En premier lieu, nous avons constaté que le concept change de sens selon les époques et selon les pays, à l'occasion des transformations et des moments de crises sociales ou économiques. Donc, il s'agit d'un concept en mouvement selon l'époque et l'endroit. Nous avons constaté ainsi qu'étymologiquement parlant, les différentes cultures attribuent au concept des sens différents aussi bien sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Nous avons également eu l'occasion de constater que les transformations économiques et sociales influencent la définition de la pauvreté, suivant les approches qui retiennent des mécanismes divers. En cherchant l'apparition du concept dans des domaines différents comme le droit internationale ou l'économie, nous avons pu constater la spécificité de l'approche sociologique. Cette étape de notre travail a permis d'initier le troisième chapitre où nous abordons la problématique de la transmission de la pauvreté entre les générations.

En deuxième lieu, nous avons cerné le concept à l'égard de la définition de la pauvreté par les organisations internationales ; à savoir par la Banque Mondiale et par le PNUD qui travaillent sur des mesures de la pauvreté dans les pays en développement. Leurs travaux ont évolué, partant d'une référence à un seuil monétaire et aboutissant à l'introduction d'un repère multidimensionnel à travers de la découverte de nombreux besoins.

En troisième lieu, dans la troisième section, nous avons mis en évidence, la pertinence et les limites des indicateurs de la pauvreté conçus par les différentes approches : monétaires, non-monétaires, unidimensionnelles, multidimensionnelles, objectives et subjectives. Cette dernière section nous a permis de concevoir tout d'abord les seuils de pauvreté ; extrême, absolue et relative que nous utilisons pour mesurer la pauvreté monétaire, avec leur pertinence et leur

limite. Cette dernière étant bien connue dans la mesure où il est possible de basculer dans la catégorie de pauvres ou de l'éviter pour quelques cents. Puis, nous avons dressé le profil des différents indicateurs qui tiennent compte des capacités ou de « capacités » ; Indicateur OPHI et Méthode Foster et Alkire que la communauté internationale des chercheurs accepte d'utiliser dans leurs études sur la pauvreté.

Au terme de ce chapitre, nous pouvons affirmer que nous disposons d'une boîte à outils pour traiter notre problématique. La question de savoir si celle-ci est suffisante ou non pour traiter notre problématique sera abordée dans le chapitre suivant au fil des besoins.

## **CHAPITRE 2: Pauvreté vue de l'extérieur et de l'intérieur des familles des orphelins, situé à Dar es Salam**

Le deuxième chapitre que nous proposons correspond à une vérification empirique d'une partie de la littérature que nous avons précédemment parcourue, dans le cas précis de l'orphelinat de Dar es Salam qui constitue notre terrain d'investigation. Avant d'entamer la problématique de la transmission qui sera traitée dans la deuxième partie, nous allons nous concentrer sur celle de la perception de la pauvreté. Comment est-elle perçue ? Son évaluation s'avère en effet problématique. Les indicateurs comme l'IPM s'appuient sur des variables observables objectivement à travers les données du terrain. Mais qu'en est-il du ressenti des intéressés, c'est-à-dire aussi bien des orphelins que des individus qui ont confié leurs progénitures à une institution, comme l'orphelinat de Dar-es-Salam, en raison de leur « pauvreté » ? Comment perçoivent-ils la pauvreté ? Accordent-ils la même importance à telle ou telle privation ? Ont-ils un ordre de priorités différent ? Il s'agit de s'interroger sur la perception de la pauvreté de l'extérieur et de l'intérieur. Y aurait-il un écart entre les perceptions ? Notre problématique finale se limite à l'existence ou non d'un écart entre les deux types d'évaluation de la pauvreté, sans prétendre fournir les raisons de l'existence ou non de l'écart. Il s'agit d'une réflexion sur la pertinence des indicateurs de pauvreté dans le cas précis de notre terrain d'investigation.

Au regard de cette problématique sur la perception de la pauvreté, le deuxième chapitre est organisé en quatre temps. Tout d'abord, dans un premier temps, pour planter le décor, nous allons observer l'environnement socio-historique de Zanzibar en Tanzanie où se trouve l'orphelinat qui constitue notre terrain d'investigation. (section 2.1.) Dans un deuxième temps, nous allons observer la pauvreté des familles qui confient leurs enfants à l'orphelinat, en utilisant les formules des indicateurs que nous avons vues dans le chapitre précédent, comme l'IPM. Il s'agit de fournir un paysage vu de l'extérieur, à partir des données de notre enquête. (section 2.2.) Mais qu'en est-il vu de l'intérieur, c'est-à-dire de la part des intéressés qui sont qualifiés de « pauvres » par d'autres à travers les critères retenus ? Cette question nous amène dans un troisième temps, à exploiter les données de notre enquête dans une perspective

différente, non pas à l'aide d'indicateurs communément admis qui permettent des comparaisons internationales, mais pour observer la pauvreté à partir du ressenti des intéressés. Quelles sont les caractéristiques de la pauvreté mises en avant aux yeux des personnes qui confient leurs enfants à l'orphelinat ? (section 2.3.) Les résultats des deux dernières sections nous permettront d'observer la pauvreté telle qu'elle apparaît à travers les indicateurs couramment avancés dans la littérature et la pauvreté telle qu'elle paraît aux yeux des sujets de l'orphelinat. La vocation ultime de ce chapitre est de vérifier la pertinence des indicateurs de pauvreté communément admis, dans le cas précis de cet orphelinat.

## **2.1. Découverte des vies des familles**

Cette section est destinée à dresser le paysage socio-historique de Zanzibar en Tanzanie où se trouve l'orphelinat. Saisir l'environnement de l'orphelinat permet de mieux comprendre les carences des infrastructures qui alimentent ses effectifs tant avec les orphelins au sens propre qu'avec « les orphelins de faits » ou « les orphelins sociaux » séparés de leurs familles à cause de la pauvreté. L'une des raisons de notre visite de Zanzibar était de comprendre les réseaux et les raisons de ces familles qui finissent par confier leurs enfants à l'orphelinat. Cette approche socio-historique nous permettra de mieux percevoir les déterminants de la pauvreté en termes multidimensionnels et d'intégrer le concept de famille dans notre démarche. (§ 2.1.1.) Dans un deuxième temps, nous allons décrire la pauvreté en Tanzanie, pour mieux situer l'orphelinat par rapport au reste du pays. L'observation abouti à un paysage paradoxal où la pauvreté serait liée non pas à un manque de ressources en générale dans le pays, mais plutôt aux problèmes d'exploitation des ressources. (§ 2.1.2.) Enfin, dans un troisième temps, nous allons partager nos impressions recueillies lors de notre séjour à Zanzibar. Il s'agit de mieux comprendre les causes de la pauvreté aux yeux des intéressés. (§ 2.1.3.)

### **2.1.1. La pauvreté en Tanzanie et à Zanzibar**

En examinant la dimension des conditions de vie en Tanzanie, l'observateur est surpris par les difficultés du pays qui dispose d'abondantes ressources naturelles lui conférant un grand potentiel de développement. Dans l'ensemble la République Unie de Tanzanie ne profite ni de ses richesses naturelles, ni de son atout touristique. Le pays souffrant d'une pauvreté multidimensionnelle se trouve au 159<sup>e</sup> rang dans le classement de l'indice de développement humain du PNUD. Pis encore, le pays se trouve dans la catégorie de pays où « la pauvreté

intégrée est déterminant c'est-à-dire de pays où tout le monde est pauvre, selon la typologie de la pauvreté de Serge Paugam<sup>378</sup>. Cet héritage historique constitue un frein au développement économique et social.<sup>379</sup>

Face à cette situation, les pouvoirs publics tanzaniens se sont engagés pour atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que le statut de pays à revenu moyen d'ici 2025. Dans cette perspective est mis en œuvre le deuxième Plan quinquennal de développement, de 2016-2017 à 2020-2021. Au cours de cette période, la Tanzanie concentre ses efforts sur un programme visant à industrialiser l'économie du pays. En 2018, l'année pendant laquelle nous avons mené nos travaux sur le terrain, le pays avait déjà connu la vague de globalisation qui se manifestait à travers les politiques économiques libérales (notamment dans les domaines monétaires, du commerce extérieur et des investissements étrangers), une plus grande ouverture commerciale et les flux migratoires décrits par Stiglitz.<sup>380</sup>

---

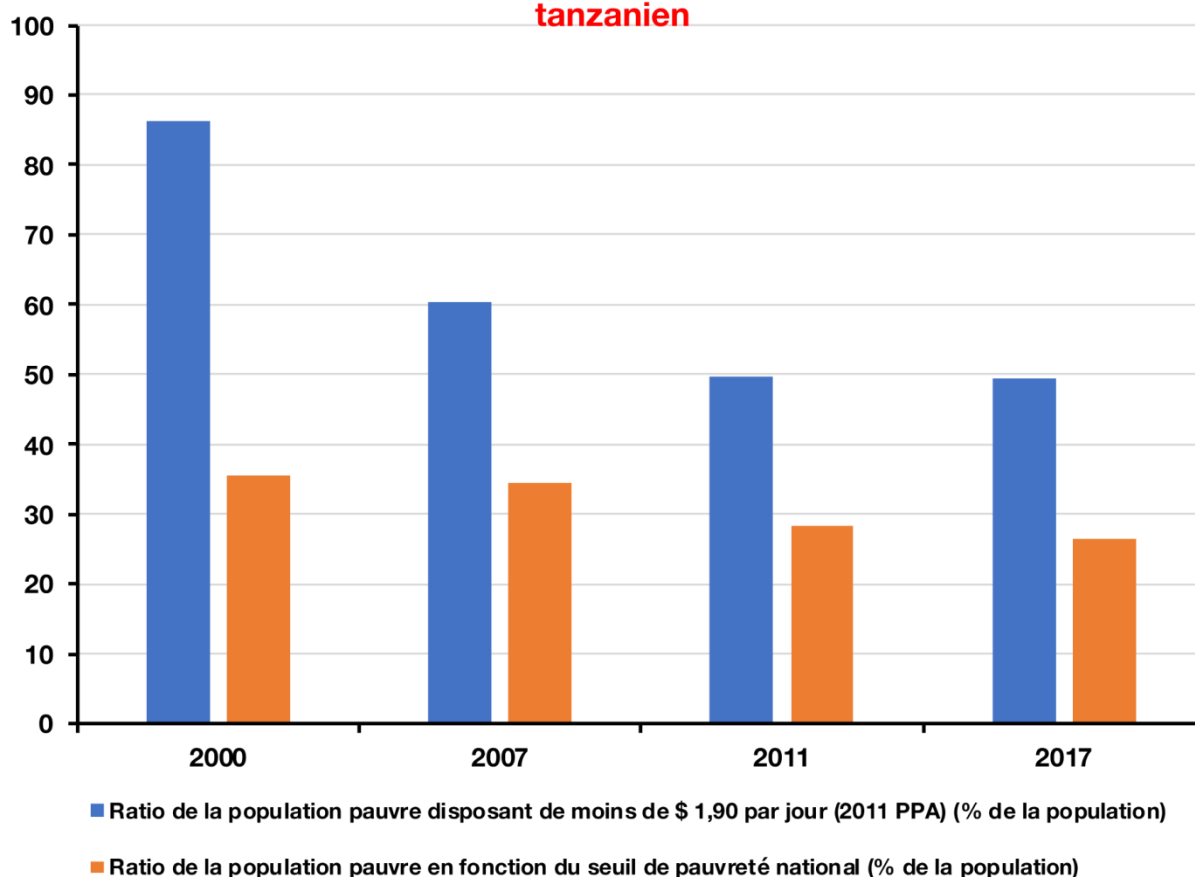
<sup>378</sup> Paugam, S. (2013), *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Presses Universitaires de France. p.99

<sup>379</sup> Determinants & Dorosh, Paul & Haggblade, Steven & Rajemison, Harivelo & Ralantoarilolona, Bodo & Simler, Kenneth. (2000). *Structure et Facteurs Déterminants de la Pauvreté à Madagascar*

<sup>380</sup> Stiglitz, J. (2002). *La grande désillusion*. Fayard.



### Ratio de la population pauvre selon les repères dans le cas tanzanien



Source : Banque mondiale

Mais, en attendant la Tanzanie porte les empreintes de la pauvreté. Selon les données de la Banque Mondiale (BM) 49% de la population vit avec moins de 1,90 \$US par jour.<sup>381</sup> Sur une population totale de 56,32 millions, 28,12 millions d'individus vivent donc sous le seuil de la pauvreté ; ce qui correspond à un taux de pauvreté de 50%. Selon une comparaison de Banque Mondiale, la pauvreté par personne<sup>382</sup> apparaît plus à Zanzibar, comparé avec le continent mais le seuil de la pauvreté reste moins prélevant que le seuil de la pauvreté internationale. Le seuil de la pauvreté absolue révèle que 28.2 % de la population du continent en 2012, 30.4 % de celle

<sup>381</sup> <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview>

<sup>382</sup>Belghith,Nadia Belhaj Hassine; De Boissezon,Pierre Marie Antoine.2017. *Zanzibar poverty assessment (English)*. Washington, D.C. : World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/778051509021699937/Zanzibar-poverty-assessment>

de Zanzibar en 2015 vivaient dans la pauvreté. Selon la Banque Mondiale<sup>383</sup> qui partage ce dernier rapport datant en 2017, il existe quelques facteurs qui jouent sur ces différences parce que le médian de la consommation de la nourriture et des besoins basiques sont plus cher que le continent même après l'ajustement des années des enquêtes.<sup>384</sup>

Quant à Zanzibar, selon la BM<sup>385</sup>, la pauvreté y est moins forte comparée au reste du continent, pourtant semblable en termes de densité de la pauvreté autour du seuil de pauvreté. En revanche, la pauvreté extrême était plus forte qu'en Tanzanie.

Selon le OPHI, en 2020 le taux de pauvreté (H) en Tanzanie s'élève à 55.4%<sup>386</sup> ; plus de la moitié de la population subit donc des privations. Tandis que la sévérité de la pauvreté (A) s'établit à 49,3%. En moyenne, un pauvre souffre de privations dans presque la moitié des indicateurs pondérés. Ce qui donne un IPM de 0,273. La comparaison des taux de pauvreté urbaine et rurale confirme les dynamiques migratoires ; le taux de pauvreté urbaine qui s'élève à 29,2% est inférieur au taux de pauvreté nationale (55,4%), alors que le taux observé en zone rurale qui passe à 70,8 % est largement supérieur à ce dernier. Un peu plus de deux tiers de la population rurale est pauvre. Dans le cas de Zanzibar, le taux de pauvreté (H) s'élève à 26.4%<sup>387</sup>, le taux de la sévérité de la pauvreté (A): 47.2%, IPM: 0,125, la pauvreté sévère est 9.4%, le taux de la pauvreté « vulnérable » est 27.3%.

---

<sup>383</sup> Ibid.p.57

<sup>384</sup>Ibid

<sup>385</sup> Belghith,Nadia Belhaj Hassine; De Boisseson,Pierre Marie Antoine.2017. *Zanzibar poverty assessment (English)*. Washington, D.C.: World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/778051509021699937/Zanzibar-poverty-assessment>

<sup>386</sup> Taux de la pauvreté multidimensionnelle

<sup>387</sup> Oxford Poverty and Human Development Initiative (July 2020). "Tanzania Country Briefing", Multidimensional Poverty Index Data Bank. Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford.

### 2.1.2. Quelques observations spécifiques issues de notre séjour à Zanzibar

Pour effectuer notre travail de terrain, nous avons passé quatre mois et demi en Tanzanie. Nous sommes restés à Zanzibar pendant 10 jours consécutifs auprès des familles et le reste du temps à Dar es Salam avec les enfants de l'orphelinat. Cette présence fut également accompagnée par des rencontres à l'occasion des événements organisés par des ONG, des visites pour des motifs différents comme les entretiens avec des groupes sociaux, ainsi que les actions de bénévolat religieux.

Notre objectif est d'approfondir la compréhension de la logique des décisions qui nourrissent les effectifs de l'orphelinat, à travers le vecteur de pauvreté. Nous avons déjà cité plusieurs sources officielles sur la structure de la pauvreté chronique à Zanzibar. À ce stade de notre exposé, nous allons partager certaines de nos observations spécifiques issues de notre séjour sur place, tout en étant conscient de nos jugements de valeurs avec lesquels nous nous sommes efforcé de prendre de la distance. À cet égard, il est utile de porter un regard au voyage à destination Zanzibar. Parce que les points de départ et d'arrivée obéissent à des logiques sociologique et économique observables.

Comme l'indique Gérard Leclerc<sup>388</sup> « Une large part des périples de loisir ou d'affaires s'opèrent à l'intérieur de l'espace économique des pays riches. Une autre relie les pays du « Centre » (l'Occident ou, si l'on préfère le Nord industrialisé) aux « périphéries » pauvres du Sud et des Tropiques ». <sup>389</sup> Le mot exotique couvre plusieurs dimensions et renvoie à un certain imaginaire. En effet, vu de l'extérieur, Zanzibar est lancé comme une destination exotique pour les touristes occidentaux des pays développés. Depuis cette image « mystique » ou « orientale » dénoncé par Edward Saïd<sup>390</sup>, Zanzibar offre non pas l'image d'une terre où il y a des problèmes, mais plutôt comme une destination exotique qui établit d'emblée un rapport de force inégal entre le touriste et l'autochtone. Cette inégalité se manifeste à travers le tourisme sexuel où les « beach boys » vendent leurs charmes pour assouvir les désirs des femmes occidentales

---

<sup>388</sup> Leclerc, G. (2015). Le désir de voyage et la quête de l'autre. l'Harmattan. p.11

<sup>389</sup> *ibid.*

<sup>390</sup> « The Orient was almost a European invention, and had been since antiquity 'a place of romance, exotic beings, haunting memories and landscapes, remarkable experiences.' »

sur les plages de Zanzibar. Cette prostitution mâle moins répandue que la prostitution féminine à l'échelle mondiale, témoigne de la pauvreté en vigueur dans ce pays. Celle-ci est même perçue comme un moyen d'ascension sociale, dans la mesure où elle permet des initiatives entrepreneuriales dans les domaines de l'hôtellerie ou de restauration.

En tant que chercheuse, nous nous sommes forcé d'échapper autant que possible au piège de l'imaginaire, afin d'exploiter sans biais les résultats de notre enquête participante. Il s'agissait d'appliquer le principe de neutralité axiologique de Weber qui conduit le chercheur à prendre de la distance par rapport à ces jugements de valeur.<sup>391</sup> C'est dans cet esprit que nous avons traité la problématique de la pauvreté vue de l'intérieur. (Cf. section 2.3)

## **2.2. La pauvreté des familles des orphelins sociaux vue de l'extérieur suivant les indicateurs absolus et relatifs**

Pour cerner la pauvreté des familles confiant leurs enfants à l'orphelinat, nous allons dans un premier temps identifier leurs caractéristiques. En observant les origines géographiques, on s'aperçoit qu'il s'agit du schéma classique d'exode rurale qui vient confirmer notre analyse précédente. (§ 2.2.1.) Dans un deuxième temps, nous nous concentrerons sur les données que nous avons recueillies lors de notre enquête à l'orphelinat. Ces données nous permettent d'évaluer la pauvreté multidimensionnelle. (§ 2.2.2.)

### **2.2.1. Les caractéristiques familiales des orphelins**

Les caractéristiques familiales des orphelins font apparaître le schéma classique de l'exode rural. Les flux migratoires sont principalement motivés par la volonté d'échapper à la pauvreté. La répartition selon l'origine géographique des enfants reçus à l'orphelinat tend à désigner la pauvreté observée dans les îles comme facteur répulsif conduisant à la décision d'émigrer.

---

<sup>391</sup> Max Weber, *Le savant et le politique*, Union Générale d'Éditions, Ccollection le Monde en 10-18, Paris, 1963. [http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/savant\\_politique/Le\\_savant\\_et\\_le\\_politique.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/savant_politique/Le_savant_et_le_politique.pdf)

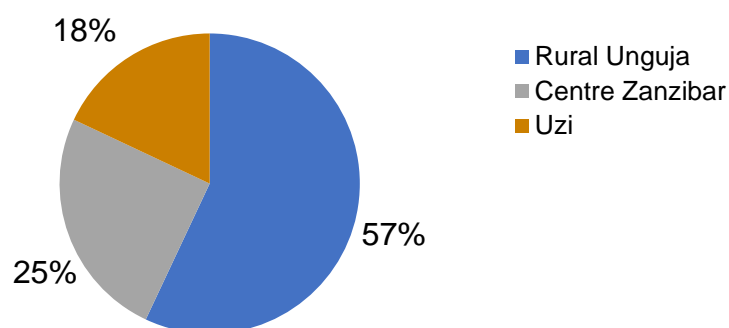
**Tableau n°: 5 La répartition des enfants reçus à l'orphelinat selon leurs provenances géographiques (en %)**

Les zones d'émigration	Pourcentage
Zanzibar	22,2
Pemba	15,5
Dar es Salam	5
Les autres villes ( Pas significative en terme de regroupement de villes)	57,3

**Source :** Notre enquête

Les statistiques montrent également l'arrivée des familles dans les zones urbaines des îles. Ce graphique nous montre, les lieux de naissance des familles.

**Graphique n° 1 Répartition des familles selon les régions d'émigration**

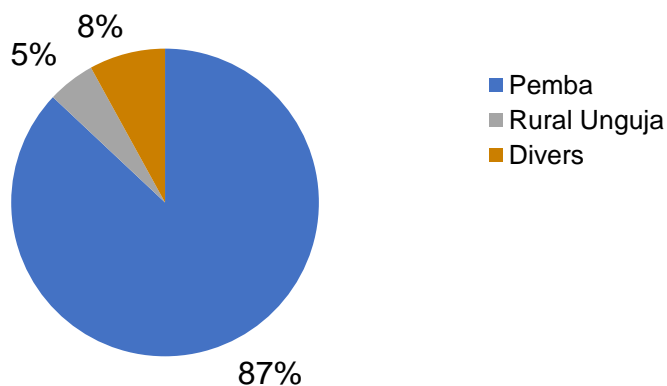


Nombre des hommes interviewés : 6

Couples : 3

Ménages: 15

Nombre des femme / mère interviewés : 14



## Graphique n° 2 Répartition des familles selon les régions de départ

Source : Notre enquête

Dès le début de notre recherche, nous nous sommes rendu compte que ces familles se sont déplacées au fil du temps, des régions rurales vers les zones urbaines pour des raisons différentes, comme le mariage ou le travail, mais aussi et surtout avec l'espoir d'une vie meilleure. Ils nous ont déclarés leur choix selon leurs motivations qui sont consignées dans le tableau n° ci-dessous. Ce dernier indique les raisons des personnes qui ont émigré de Pemba ainsi que d'autres petites îles de l'archipel de Zanzibar.

En montrant les origines des familles, nous allons faire un point de leur parcours qui pourrait jouer un rôle sur leur pauvreté. C'est à dire, les familles se trouvaient déjà dans des conditions difficiles et voulaient quitter leur milieu rural pour trouver un emploi. Dans ces régions où ils ont passé leur enfance, ils n'avaient pas de moyens d'aller à l'école et leurs conditions de vie ainsi que le contexte sanitaire n'étaient pas convenables. C'est pourquoi ils sont arrivés à Zanzibar. Dans la transmission de la pauvreté, les conditions de l'enfance jouent

un rôle de premier plan. Ces familles, lors de leurs enfances, ont subi des conditions précaires. En même temps les femmes ont perdu leurs liens sociaux en déménageant dans une autre ville. Elles n'ont plus de contact et ni le soutien de leurs familles. Après le premier divorce par exemple, elles restent dans un endroit où elles restent isolées et sans emploi. (Voir le tableau ci-dessous)

Le tableau fait apparaître que le mariage ne concerne que les femmes comme facteur déterminant la décision d'émigrer. Sur ce tableau vous pouvez voir que les femmes ont plus de tendances à immigrer par un changement de statut, d'un mariage. Ceci impact leur liens sociaux dont la faiblesse est une cause de précarité.

Tandis que l'opportunité de trouver un emploi revient aux hommes comme déterminant exclusif. Enfin les motivations familiales qui ne concernent de nouveau que les femmes arrivent en troisième position comme déterminant. Au passage, il convient de souligner que ces observations corroborent le fait que nous sommes en présence d'une société patriarcale ; les hommes se déplacent pour trouver un emploi, tandis que les femmes les suivent.

Les villes naissances des enfants ont été montrées pour faire une comparaison entre les opportunités de Dar es Salam et Zanzibar pour vous donner un profil de ces enfants qui ont été transférés de Zanzibar, de Pemba ainsi que des autres petites îles que nous pouvons dire que ce sont des îles rurales. (Voir le tableau: X) Les caractéristiques des enfants et le milieu des origines des enfants pour montrer l'impact que ces familles voulaient s'en sortir et de briser une chaîne de la pauvreté par le fait d'un exode rural.

**Tableau n°: 6 Les raisons des mouvements migratoires selon les sexes**

<b>Raisons</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>
<b>Mariage</b>	Aucune	8
<b>Trouver un emploi</b>	4	Aucune
<b>Motivations familiales</b>	Aucune	3

**Source :** Notre enquête

Les familles d'origine rurale subissent sur le long terme les conséquences néfastes de l'insuffisance des infrastructures. À partir du croisement des données relatives aux lieux de résidence des familles et aux lieux de naissance, nous pouvons analyser leurs motivations d'immigrer dans les régions où elles pourront trouver aisément un job. Des normes patriarcales et des inégalités généralisées entre les genres, en particulier dans les zones rurales ou isolées, signifient que la pauvreté touche souvent davantage les femmes que les hommes.

Mais les familles sont contraintes de continuer à lutter longtemps encore avec la pauvreté, en raison de l'absence de revenus stables sur l'Archipel. Bien que l'exode rural soit perçu comme un moyen d'échapper à la pauvreté, cette dernière persiste en zone urbaine. La situation des familles des enfants de l'orphelinat illustre ce type de pauvreté qui persiste.

### **2.2.2. Les indicateurs de la pauvreté appliqués aux familles de l'orphelinat**

En interrogeant les familles des orphelins, nous nous étions fixé deux objectifs. Le premier objectif était de collecter des données nécessaires à l'application des formules de définition de la pauvreté, comme le seuil de pauvreté monétaire ou l'IPM. Le second objectif était de comprendre leurs perceptions de la pauvreté, en leur posant des questions sur les caractéristiques de la pauvreté à leurs yeux et leur façon de vivre l'état de pauvreté. Ici, dans cette sous-section, il s'agit d'exposer les résultats de notre premier objectif.

Lorsqu'on se réfère au seuil de pauvreté monétaire, la totalité des familles sont pauvres. En effet, avec un revenu variant de 2 à 3 dollars par jour et par famille et donc avec un revenu de loin inférieur à 1,9 dollars par jour et par personne, nous sommes en présence de personnes qui sont dans l'extrême pauvreté. Le taux de pauvreté monétaire est donc de 100%.

Au-delà de la pauvreté monétaire, lorsqu'on se réfère à l'IPM qui prend en compte trois dimensions, à savoir, l'éducation, la santé et les conditions de vie, le résultat demeure identique



concernant le taux de pauvreté, avec toutefois des informations intéressantes quant à l'origine de la pauvreté.

L'application de la formule de l'IPM aux données que nous avons recueillies à l'orphelinat indique sans surprise que la totalité des familles qui confient leurs enfants à l'orphelinat sont pauvres. Les données nous précisent également que la pauvreté dont ces familles souffrent est relativement élevée. En effet, la sévérité de la pauvreté qui ressort des données signale que ces familles souffrent de privations dans 71,8% des indicateurs pondérés. Ce qui est un % relativement élevé, lorsqu'on sait que le seuil de pauvreté multidimensionnelle est fixé à 33,3% des privations. Les calculs indiquent que nous sommes en présence de familles qui connaissent un dénuement profond. (Cf. le tableau n° ci-dessous

**Tableau n°: 7 La pauvreté multidimensionnelle des ménages des orphelins**

Indicateurs	Ménages															Effectif total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
Taille du ménage	4	9	3	4	5	5	4	4	7	5	5	5	9	3	4	76
<b>Éducation</b>																<b>Pondérations</b>
Personne n'a achevé 5 années de scolarité	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1/3÷2=16,67%
Un enfant d'âge scolaire au moins ne fréquente pas l'école	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1/3÷2=16,67%
<b>Santé</b>																
Une personne au moins souffre de malnutrition	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1/3÷2=16,67%
Un ou plusieurs enfants sont décédés	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1/3÷2=16,67%
<b>Conditions de vie</b>																
Pas d'électricité	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1	1/3÷6=5,56%
Pas d'accès à une eau claire et potable	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1/3÷6=5,56%
Pas d'accès à des installations d'assainissement adéquates	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1/3÷6=5,56%
Sol en terre battue dans l'habitation	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1/3÷6=5,56%
Combustibles de cuisson "sale"	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1/3÷6=5,56%
Le ménage n'a pas de voiture et possède tout au plus l'un des biens suivants: bicyclette, motocyclette, radio, réfrigérateur, téléphone ou téléviseur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1/3÷6=5,56%
<b>Résultats</b>																
Niveau de privation du ménage, c en %	83,4	83,4	83,4	66,7	66,7	66,7	66,7	66,7	66,7	66,7	66,7	61,1	77,8	61,1	83,4	
Le ménage est-il pauvre ? (pauvre si c ≥ 33,3%)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	

Note : 1 indique une privation selon l'indicateur ; 0 indique l'absence de privation

Taux de pauvreté = 100%

Sévérité de la pauvreté = 71,82%

IPM = 71,82%

Contributions des dimensions à la pauvreté :

Éducation = 23,2%

Santé = 32,1%

Conditions de vie = 44,7%

La poursuite de la formule IPM proposée pour apprécier les origines de la pauvreté permet également de tirer des conclusions intéressantes. Selon cette formule, dans le cas de notre orphelinat la pauvreté est liée pour l'essentiel aux conditions de vie, c'est-à-dire aux privations matérielles, comme l'absence d'électricité, de l'eau courante etc. En effet dans le cas de notre orphelinat 44,7% de la pauvreté est due aux privations qui renvoient aux conditions de vie matérielles.

Sur le registre des conditions de vie, les réponses données au dernier critère selon lequel « le ménage n'a pas de voiture et possède tout au plus l'un des biens suivants : bicyclette, motocyclette, radio, réfrigérateur, téléphone ou téléviseur » sont révélateurs d'un grand dénuement. La totalité des familles ont répondu par exemple par le négatif au sujet du téléphone. Or les tendances récentes témoignent d'une démocratisation de la téléphonie. À ce sujet, Annie Cheneau-Loquay distingue deux périodes importantes en fonction de l'évolution des télécommunications qui a suivi les mouvements d'indépendances en Afrique. « Jusqu'aux années quatre-vingt-dix existe un monopole d'État avec une prédominance de la téléphonie fixe introduite historiquement pour répondre aux besoins de l'administration coloniale et concentrée dans les capitales au bénéfice d'une élite minoritaire. À partir du milieu des années quatre-vingt-dix, une véritable révolution s'est produite avec l'explosion de la téléphonie mobile et le déploiement du haut débit qui implique un aménagement numérique des territoires. A l'échelle locale et du point de vue des usages un modèle africain s'est créé pour répondre aux besoins et au mode de fonctionnement spécifique de populations à faibles revenus.<sup>392</sup> Mais dans nos entretiens, nous n'avons pas observé d'utilisation de nouvelles technologies. Nous avons également posé des questions sur l'utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les domaines de la santé et des finances qui ont créé de nouveaux instruments dans la lutte contre la pauvreté. « Les téléphones mobiles peuvent renforcer le développement en faveur des pauvres dans les secteurs autres que la gouvernance, comme par exemple la santé, l'éducation, l'agriculture, l'emploi, la prévention des crises et

---

<sup>392</sup>Cheneau-Loquay, A. (2008). Rôle joué par l'économie informelle dans l'appropriation des TIC en milieu urbain en Afrique de l'Ouest. NETCOM (Issy-Les-Moulineaux), 22(22-1/2), 109–126. <https://doi.org/10.4000/netcom.2013>

l'environnement. »<sup>393</sup> Force est de constater cependant que la téléphonie qui aurait pu contribuer à l'éradication de la pauvreté demeure en dehors de portée des familles de notre orphelinat, pour souligner leur extrême pauvreté.

Ces privations matérielles se traduisent par des privations dans le domaine de la santé également ; selon la formule de l'IPM 32% de la pauvreté est imputable aux privations en matière de santé. Et il est permis de penser que ce sont les conditions matérielles qui détériorent la santé, plutôt que l'inverse.

Enfin, comme on pouvait s'y attendre la dimension de l'éducation arrive en dernière position ; la contribution du manque d'éducation à la pauvreté se situe à 23,2%. Il n'en demeure pas moins que cette privation est en corrélation avec la dimension précédente. C'est parce qu'on n'est pas en bonne santé qu'on n'arrive pas à apprendre. Il s'agit de l'état de santé qui conditionne la capacité de recevoir l'enseignement en témoignent les propos tenus par cette mère de famille qui ne peut pas travailler faute d'éducation :

« Je suis allée quelques jours à l'école et puis je ne suis plus allée, parce que j'avais un problème de vue. J'ai eu toujours des problèmes de vue. Ils disent que c'est parce que je n'étais pas bien nourrie. »

Cette observation indique qu'il est difficile de démêler et de pondérer les relations de cause à effet, dès lors qu'on parle de la pauvreté chronique, parce que dans le cas de ces familles, nous constatons que les problèmes s'enchaînent comme dans la citation que nous avons vue. Les membres de ces familles ne peuvent pas poursuivre leur éducation à cause des problèmes de santé, mais il est fort possible que les parents ont eu des maladies en raison de mauvaises conditions de vies. Pour ainsi dire, il serait question d'un cercle vicieux de la pauvreté. Ils sont pauvres parce qu'ils ont de faibles revenus. Ils ont de faibles revenus, parce qu'ils ont une faible productivité. Ils ont une faible productivité, parce qu'ils ne sont pas en bonne santé et bien éduqués. Ils ne sont pas en bonne santé, parce qu'ils sont sous-alimentés ou mal-nourris. Ils sont sous-alimentés ou mal nourris, parce qu'ils sont pauvres. Ainsi le cercle se trouve bouclé. Il est

---

<sup>393</sup> Technologies mobiles et autonomisation : Renforcer le développement humain par la participation et l'innovation. PNUD 2010. p.30

possible également de reproduire le même cercle à partir de l'insuffisance de l'accumulation de capital, en raison de la faiblesse de l'épargne qui s'explique par la pauvreté.<sup>394</sup>

Au final, ces observations indiquent l'existence d'une pauvreté extrême qui s'inscrit dans le cadre d'un enchaînement de manque matériel qui se traduit par un manque sanitaire lequel se trouve bouclé par un manque de qualification dû aux faibles moyens alloués à l'éducation. Compte tenu des données sur le pays en question, cet enchaînement semble suggérer un schéma explicatif qui met l'accent sur les problèmes de répartition des ressources, plutôt qu'à celle de la rareté des ressources. La pauvreté serait due, non pas à un manque de ressources, mais à un problème de répartition des ressources qui prive certains de l'accès à celles-ci. Mais notre problématique centrale étant la transmission de la pauvreté, il nous reste à traiter la perception de la pauvreté par les intéressés eux-mêmes. Comment se perçoivent-ils ? C'est l'objet de la section suivante.

### **2.3. La pauvreté vue de l'intérieur selon les perceptions des familles elles-mêmes**

Dans cette troisième section, nous allons nous intéresser à la perception de la pauvreté par les intéressés eux-mêmes. Nous nous sommes demandés si ces familles elles-mêmes se considèrent comme pauvres. Depuis le premier chapitre, nous avons bâti notre recherche sur une quête de mesure pertinente pour décrire la pauvreté des familles et des enfants. Mais en même temps, nous pensons qu'il est important de demander aux personnes comment ils identifient leur pauvreté. Il est possible qu'ils ne s'identifient pas comme « pauvre ». Dans cette perspective, nous avons voulu cerner « la définition » d'être pauvre, à travers une auto-évaluation. Mais au-delà de se définir « pauvres ou pas pauvres », les personnes interrogées mettent en avant telle ou telle dimension de la pauvreté. En d'autres termes, elles attribuent plus ou moins d'importance à chacune des dimensions retenues dans l'IPM. Quelles sont les dimensions de la pauvreté mises en avant ? Les pondérations des dimensions prises en comptes par l'IPM sont-elles valables ? (§ 2.3.1.)

---

<sup>394</sup> Ragnar, N. (1953). *Problems of Capital-Formation in Underdeveloped Countries*, 1953, Oxford University press.

Il est question aussi de l'attitude face à la pauvreté qui renvoie à la problématique des déterminants de la pauvreté, au pourquoi de la pauvreté. Sur ce registre notre enquête fournit des éclairages utiles qui renvoient à un schéma de la prédestiné que l'on pourrait qualifier de wébérien. Les 90% se perçoivent comme pauvres et acceptent leurs conditions de vie comme étant le résultat d'une volonté divine qui pourrait même être interprétée comme une « chance ». Tandis que les 10% restant que l'on pourrait qualifier de « rebelles » qui rejettent le système établi, pour souligner l'injustice de ce dernier, mais impuissants sans aller jusqu'à proposer des rébellions pour le détruire. (§ 2.3.2)

Les observations nous permettront de vérifier si les deux visions de la pauvreté, c'est-à-dire, vue de l'extérieur et de l'intérieur, se recourent ou divergent, en fonction de l'importance accordée aux différentes dimensions de la pauvreté, dans le cas de l'orphelinat que nous avons étudié. D'une certaine manière, il s'agira de confronter les perceptions objectives et subjectives de la pauvreté dans un cas spécifique.

### **2.3.1. Perceptions et dimensions de la pauvreté mises en avant**

Dans nos entretiens quand nous avons demandé aux représentants des familles s'ils pensaient qu'ils étaient pauvres ou non, 90% des répondants se considéraient comme pauvres. Or, comme nous l'avons observé, selon l'IPM, la totalité de ces familles sont pauvres. Bien que l'avis des 90% de la population en question soit en conformité avec la prédiction de l'IPM, force est de constater que les 10% qui restent divergent et nous interpellent. Ils nous conduisent à nous interroger sur les raisons de cet écart entre l'appréciation de la pauvreté vue de l'extérieur et celle de la pauvreté vue de l'intérieur. Quelles sont les raisons ?

Par ailleurs, l'étude des décalages entre les approches monétaires et subjectives de la pauvreté offre la possibilité d'identifier la manière dont les enquêtés conçoivent la pauvreté en fonction des ressources qu'ils détiennent, de leurs expériences passées et des actions socialisatrices dont ils ont bénéficié. Par exemple, les phénomènes de préférences adaptatives

Flerbaey<sup>395</sup> et Lazarsfeld<sup>396</sup> explique que des individus pauvres selon la mesure monétaire ne se sentent pas pauvres car « habitués à posséder moins », ils sous-estiment leur pauvreté.

Ceci pourrait être provoqué pour plusieurs raisons. Tout d'abord, nous pensons que cet écart pourrait être une sorte de manifestation de l'acceptation d'une pauvreté intériorisée. Une relativisation peut être opérante dans leur cas. C'est-à-dire que les personnes ne se sentent pas pauvres, parce que leur repère est leur entourage. Si tout le monde est pauvre, le sentiment de pauvreté peut être remis en question. Nous nous permettons de rappeler ici comment Simmel décrit la pauvreté en référence à l'interaction sociale : « Ce n'est qu'à partir du moment où ils sont assistés – ou peut-être dès que leur situation globale aurait dû exiger assistance, bien qu'elle n'ait pas encore été donnée – qu'ils deviennent membres d'un groupe caractérisé par la pauvreté. »<sup>397</sup> Les parents, en l'absence d'assistance publique, cherchent un soutien, comme en témoigne l'existence de notre orphelinat.

Ensuite, cela peut renvoyer à une question d'honneur, parce qu'il est très difficile d'avouer ou même d'admettre qu'on a dû confier un enfant à l'orphelinat. Il s'agit de configurations très difficiles à exprimer. Bien que nous ayons déjà évoqué les transformations de la famille africaine, le fait de garder un enfant au sein du ménage demeure important aux yeux des familles. Par exemple un couple raconte sa déception :

« Je suis malheureux de décevoir ma femme, parce que je voulais garder mes enfants et les voir grandir ici, à côté nous. Je me sens coupable. C'était le but d'être avec les enfants, mais nous n'avons pas pu faire... Dommage.! »

Nous pensons qu'il est utile de comprendre qui détermine la pauvreté dans un pays où il existe une pauvreté intériorisée. Dans le sens de Simell, il n'existe pas une interdépendance basée sur l'assistance de l'Etat, mais il existe une assistance, des pays du Nord vers les pays du Sud. Plusieurs formes de charités, les organisations non-gouvernementales les montrent le fait d'assister. Au-delà, dans l'île et à Dar es Salam, il existe de fortes inégalités. Un centre attractif

---

<sup>395</sup> Fleurbaey Marc et al., « Mesurer la pauvreté ? », *Économie et Statistique*, 308-310, 1998, p. 23-33. p.

<sup>396</sup> Lazarsfeld Paul et al., *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Ed. de Minuit, 1981. (Lazarsfeld et al., 1981, p. 67

<sup>397</sup> Simmel, G. (1998). *Les pauvres*. Presses universitaires de France.p. 98

de tourisme, Zanzibar connaît un luxe apporté par des étrangers et également plusieurs organisations non-gouvernementales qui attribuent leurs aides. A ce stade-là, les parents savent qu'ils devraient recevoir une assistance parce qu'ils comprennent qu'ils sont pauvres et confier un enfant est une manifestation de ce besoin d'assistance. Cette construction sociale et institutionnelle de la pauvreté et ses effets statutaires et identitaires sont importants à viser. Ces effets statutaires peuvent se manifester par un déni de la pauvreté et aussi un vouloir d'accepter cette identité de « pauvre ». Mais également, les personnes peuvent évoquer aussi bien des sentiments de fierté de leur pauvreté qu'une honte subtile. Le tableau ci-dessous indique en détails les catégories de manques.

Quelles sont les dimensions de la pauvreté mises en avant ? Le classement des dimensions suivant leurs contributions à la pauvreté est-il en conformité avec les résultats que nous avons obtenus précédemment à l'aide de l'IPM ? Pour répondre à ces questions, lors de nos entretiens nous avons demandé de nous citer les manques dont les familles se considèrent être victimes. Notre démarche étant une observation participante, les réponses qui nous ont été fournies dépassent le cadre des privations retenues par les principaux indicateurs comme l'IPM que nous avons vu précédemment. Les intéressés, au lieu de répondre aux questions dans un cadre prédéfini par un oui ou par un non qui nous a permis de calculer l'IPM des familles de l'orphelinat, disposaient de la liberté de définir la pauvreté selon leur perception, sans limites. Ce qui permet de dépasser la notion de la pauvreté vue de l'extérieur, en introduisant les éléments de la pauvreté vue de l'intérieur. Bien que les résultats soient en conformité avec la pauvreté vue de l'extérieur, notamment avec l'IPM, ils nous fournissent des informations supplémentaires qui enrichissent la façon d'apprécier la pauvreté. La question a été posée ainsi que : Qu'est-ce que cela veut dire la pauvreté ? Nous avons mis en synchronisation avec les types des manques de ces personnes.

**Tableau n°: 8 Les privations déclarées**

Privations déclarées	Nombre de personnes*	Approche de la pauvreté, retenant la privation
1.Manques d'argent	20 personnes ont déterminé la pauvreté comme manques d'argent	Approche monétaire Approche multidimensionnelle

Privations déclarées	Nombre de personnes*	Approche de la pauvreté, retenant la privation
2. Manques de bonnes conditions de vies.	10 personnes	Approche multidimensionnelle
3. Manques de stocks alimentaires	7 personnes	Approche de la pauvreté multidimensionnelle
4. Manque de conviction croyance	7 personnes	C'est une évaluation très personnelle, ceci n'est pas une approche
5. Manques d'enfants (l'ainé est mort)	6 personnes	Ceci n'existe pas comme question dans les approches.
6. Manques de santé	5 personnes	Approche multidimensionnelle
7. Manques de relations	2 personnes ont identifié la pauvreté et au contraire le bien-être par le manque de relations.	Les faibles liens sociaux pourraient être significative à la définition et constat. Paugam parle une relation entre les expériences vécue de la pauvreté et l'intensité des liens sociaux.

\* **Nombres de personnes:** Les personnes peuvent déclarer comme un manque d'argent et aussi manques d'enfant. C'est à dire, toutes les personnes interviewées ont déterminé la pauvreté comme un manque de l'argent mais également entre ces personnes, elles ont déclaré « manques de conviction », « manques de santé » etc.

Le tableau fait apparaître sur les quatre premières lignes les différentes dimensions retenues fréquemment par les différentes approches de la pauvreté que nous avons vues. Il s'agit des approches monétaires ou en termes de capacités ou encore multidimensionnelle. Par contre les trois dernières lignes nous conduisent à ajouter de nouvelles dimensions de la pauvreté dans un cadre subjectif, dans la mesure où ces dimensions ne sont pas retenues par exemple: « Manque de croyance » et « Avoir une conviction pour Dieu » est perçu comme un



atout, une richesse pour les familles. Le contraire devient une vraie pauvreté. Un développement au tour de cette question ne sera pas très convenable pour une approche de la pauvreté et il est susceptible qu'il soit pertinent.

Tout d'abord, les quatre premiers manques souvent cités par les familles. Pour la plupart des personnes il est évident que le manque d'argent est de loin significatif pour déterminer la pauvreté. L'argent et la pauvreté ont un lien direct par une évaluation subjective. Selon, le document de travail<sup>398</sup> du centre des recherches de la pauvreté chronique, les familles au Niger décrivent leur pauvreté relative la pauvreté monétaire parce qu'il est évident que la pauvreté est souvent analysée par l'absence de revenu adéquat (pauvreté monétaire) pour des nécessités des besoins fondamentaux comme la nutrition, le stock alimentaire, la santé, l'éducation et l'accès aux infrastructures de base. Le manque de revenus empêche la participation des individus à la vie sociale et économique.

Depuis notre premier chapitre dans le cadre théorique nous avons constaté que « la pauvreté est un état de dénuement individuel ou collectif qui place l'homme dans une situation de manque ou d'insatisfaction de ses besoins vitaux essentiels. »<sup>399</sup> Il s'agit d'un thème mis en avant par plusieurs familles. Une mère de famille déclarait : « Si tu n'as pas d'argent, tu es pauvre. Il n'y a pas d'autre explication, ce qui me manque c'est l'argent. J'espère que ceci est bien clair. » Tandis qu'une autre mère de huit enfants exprimait la même idée : « Vous voyez...Je suis pauvre, je n'ai pas d'argent du tout ». Nous pensons que le mot « rien » revêt une grande importance quand nous demandons une explication de la pauvreté, ainsi que l'identification du manque. Le manque apparaît comme étant l'impossibilité de quantifier, de compter. Le fait que le manque d'argent arrive en tête des privations la plus citée par les familles, confirme d'une certaine manière la pertinence de l'approche monétaire.

Mais au-delà du manque d'argent « rien » désigne aussi le manque de bonnes conditions de vie qui arrive en deuxième position parmi les privations citées. En effet, la mère de famille de huit enfants, après avoir indiqué de prime abord qu'elle n'a pas d'argent, ajoute aussitôt ; «

---

<sup>398</sup> Bara Gueye, Boureima Alpha Gado Seyni Hama, Mouhamadou S All, Pauvreté chronique au Niger Perceptions, stratégies et questions émergentes, Programme de Recherche sur la Pauvreté Chronique en Afrique de l'ouest document de Travail n° 2

<sup>399</sup> *ibid.*

Je n'ai rien, vous pouvez voir la maison, allez-y, entrez, cherchez de l'argent...Rien, il n'y a rien dans cette maison et moi je n'ai rien ». Outre l'argent, il n'y a rien. Il est donc question des conditions de vie, l'une des dimensions de l'approche multidimensionnelle à laquelle nous sommes familiers. Les familles que nous avons interrogées pensent que les conditions de vies ont une grande influence sur leur pauvreté. Lors de nos visites, les familles nous montraient leur manque au niveau des sanitaires, de l'eau potable, de l'électricité. En général les familles expriment ce type de manque avec le mot « rien », comme en témoignent les propos tenus « Nous n'avons rien, nous ne pouvons pas vraiment vivre, parce que nous n'avons même pas les toilettes convenable... »

Le troisième type de privation cité par les familles concerne le domaine alimentaire qui aurait pu être intégré dans la catégorie de bonnes conditions de vie. En même temps, il s'agit d'un repère qui renvoie au seuil de pauvreté absolue définie par le nombre de calories par individu et par jour. que nous avons abordé dans le premier chapitre.<sup>400</sup> ( Cf. 2.1.1.1 Le seuil de pauvreté extrême ) Les familles qui évoquent ce type de manque, ont également parlé du manque d'argent. Donc il est possible de voir qu'un manque d'argent se traduit par un manque alimentaire. Sept familles parlaient des problèmes de stocks alimentaires ; s'il y avait plus de provisions dans la cave, alors pourraient être sereines quand elles ne travaillent pas. Dans le cas d'insuffisance alimentaire, certaines mères de famille se sentaient en situation précaire, parce qu'elles ne trouvaient pas quelque chose à donner à leurs nourrissons. L'une d'entre elles se plaignait en disant ; « Je ne sais pas de quoi faire...On a faim, on n'a pas pour aujourd'hui, pour demain... » Ou encore, en témoignage d'une mère qui confiait ; « Si moi et mon bébé, nous avons quelques choses à manger, nous sommes satisfaits, pour moi c'est la richesse. » Dans le cadre de notre observation participante, nous avons l'impression d'être face à un manque commun que les victimes de privations ont du mal à parler. Les mères qui parlaient d'une voix très basse d'un air honteux, se sentaient coupables de ne pas pouvoir nourrir leurs enfants. Le manque alimentaire est une dimension de la pauvreté évoquée par les parents.

Manque de conviction est un type de privation, il est question des aspects de la pauvreté qui ne figurent pas dans la littérature des indicateurs de pauvreté, mais qui sont avancés par les personnes interrogées dans le cadre de notre observation participante.

---

<sup>400</sup> Ibid.

Le quatrième type de manque identifié en dehors des manques communément admis dans la littérature, est celui du manque de conviction. Certaines familles établissent une relation entre la croyance et la pauvreté. Ceci nous amène au premier chapitre où nous avons traité la relation entre la pauvreté et la religion. L'argumentation observé souvent consiste à dire que « Je n'ai pas d'argent, mais je suis croyante, j'ai cette richesse. » Ou encore ; « Il y a des gens qui ne croient pas vraiment, c'est un manque ça! Ils sont pauvres, moi je me trouve plus riche qu'eux. » La croyance est perçue comme une sérénité, un appui pour éliminer le problème de pauvreté. Il s'agirait ici plutôt d'une attitude face à la pauvreté, pour la rendre supportable que d'une manifestation de la pauvreté, même si aux yeux des personnes qui nous ont confié leurs opinions ce manque de croyance serait la cause de la pauvreté. Serge Paugam dans son ouvrage intitulé « Les formes élémentaires de la pauvreté »<sup>401</sup> explique pourquoi les plus pauvres ont plus tendance à fréquenter l'église, à croire avec plus de foi. Cette configuration vécue dans les pays européens comme l'Italie, le Portugal ou l'Irlande, existe également dans les pays du Sud. C'est-à-dire là où il y a une pauvreté intégrée par la société, où les individus l'acceptent comme un destin collectif. Comme on pouvait s'y attendre, selon Paugam, ceci s'explique non pas par les textes religieux, mais plutôt par la lecture, l'interprétation culturelle de ces textes.»<sup>402</sup> Enfin, soulignons au passage qu'il s'agit du seul manque qui ne se traduit pas par une absence physique et qui peut être comblé gratuitement, donc à la portée des pauvres.

Le cinquième type de manque concerne la santé. Nous allons voir par la suite dans le cadre des attitudes face à la pauvreté, que la santé est perçue comme une richesse, un actif qu'on doit à Dieu. Par contre, le manque de santé est précédé par le manque de bonnes conditions de vie et de stocks alimentaires. Selon les familles interrogées, un manque de la santé est un signe immédiat de la pauvreté. Un père de famille déclarait ; « Je déteste la maladie, une fois que tu es malade, tu n'es rien. Tu ne peux rien faire. Tu ne peux pas travailler, tu ne peux pas respirer. Quand Dieu te punit avec la maladie, il te punit aussi avec la pauvreté. Donc tu n'es rien. » Sur le même registre la mère de famille de quatre enfants parlait du même problème : « Si tu es malade tu n'es rien. Tu es pauvre, même si tu es très très riche, ça ne veut rien dire. » Ou encore « Même si tu es riche, mais très malade, cela veut dire tu es pauvre. Tu ne peux rien faire. »

---

<sup>401</sup> Paugam Serge. (2005). Les formes élémentaires de la pauvreté. Presses universitaires de France.

<sup>402</sup> Ibid. p.127

Ainsi, la privation en matière de santé vient clore les dimensions retenues par les méthodes d'évaluation externe de la pauvreté.

Le sixième type de manque avancé est « le manque d'enfants » ou encore « l'enfant aîné est décédé ». Contrairement à la thèse malthusienne, l'enfant est considéré comme une richesse et son manque comme l'une des manifestations de la pauvreté. Il est question d'un manque qui est considéré à la fois comme la cause et la conséquence de la pauvreté.

Comme cause, le manque d'enfant explique la pauvreté, parce l'enfant est considéré comme une assurance en l'absence de mécanismes de sécurité sociale. Il s'agit d'une certaine manière d'un investissement. L'un des participants à nos entretiens déclarait ; « Si notre enfant reçoit de l'éducation, il va venir et nous sauver. Il peut nous apporter de l'argent ». Les propos d'une mère ayant perdu deux fils aînés sont à cet égard révélateurs. En racontant les malheurs de son premier fils décédé, elle nous confiait ; « Son père était hospitalisé. Le fils aîné qui devait s'occuper de la maison est tombé malade pendant des jours... On fait des allers-retours à Dar es Salam, plusieurs fois pour mon fils. On lui donne du sang, il reste là et puis on revient, pendant des mois. Il a eu une leucémie. Il est décédé. » Dans le cas de cette famille les décès des deux garçons aînés qui devaient prendre en charge la famille se sont soldés par le placement des benjamins à l'orphelinat. « La politique démographique la plus efficace pourrait être en sorte qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir tant d'enfant (et en particulier tant d'enfant mâles.) Des protections sociales efficaces (comme assurance santé ou les pensions de retraite), ou même des dispositifs financiers permettant aux gens de faire des placements intéressants pour financer leur vieux jours pourraient avoir pour effet de réduire considérablement la natalité et peut être aussi de limiter la discrimination à l'encontre des filles. »<sup>403</sup>

La nécessité d'avoir des enfants est encore plus prononcée pour les femmes. En effet, avoir des enfants est une question d'existence dans la communauté. Une femme sans enfant n'aura pas de garanties sociales et économiques pour survivre. Au niveau des filets de sécurité de l'assistance sociale, les femmes constituent l'une des catégories les plus vulnérables. Elles n'ont pas accès aux services de base. Elles connaissent un taux de chômage élevé. Dépourvues de leurs droits à l'éducation à cause des maternités précoces, elles sont systématiquement exclues et demeurent vulnérables avec de faibles liens sociaux. Pour pouvoir survivre, elles doivent se

---

<sup>403</sup>Banerjee Abhijit Vinayak. (2012). Repenser la pauvreté. Éd. du Seuil. p.226

marier et avoir des enfants. De nos entretiens, nous déterminons qu'il existe une relation entre le manque d'enfant et la pauvreté. Mais tout d'abord il fallait préciser qu'avoir des enfants une question d'existence dans la communauté pour les femmes.

« Dès sa conception l'enfant appartient à la communauté, c'est ce qui explique tous les interdits observés par l'entourage de la femme enceinte et son mari. La femme n'est pas la seule à attendre un enfant son ventre n'étant réceptacle, devient celui de toute la communauté »<sup>404</sup>

Une femme sans enfant, n'aura pas de garanties sociales et économiques pour survivre. Au niveau des filets de sécurité et assistances sociales, les femmes composent une des catégories les plus vulnérables. Elles n'ont pas accès aux services basiques, de taux de chômage élevées, dépourvus de leur droits d'éducation par des maternités précoces, systématiquement exclues et vulnérables par de faibles liens sociaux. Pour pouvoir survivre, elles devraient se marier et avoir des enfants. Les femmes divorcées font de nouveaux, des enfants de chaque nouveau mari ce qui en résulte d'envoyer à l'orphelinat les enfants de leurs mariages précédents. Nous développerons cette question dans la deuxième partie (Chapitre 4: sous-section: 4.3.1.1) où nous constatons que les familles envoient leurs enfants à la suite des changements dans leur vie de couples.

Comme conséquence de la pauvreté, le manque d'enfants désigne non pas une absence physique qui résulte par exemple d'un décès, mais une séparation forcée qui conduit les parents à considérer leurs enfants comme « orphelins ». Lorsque les femmes divorcées se remarient, elles mettent au monde de nouveaux enfants avec leur nouveau mari. Tandis que les enfants des mariages précédents sont envoyés à l'orphelinat.<sup>405</sup> D'après les parents, ce type de manque qui est identifié à avoir des orphelins est un signe de pauvreté. Ainsi l'une des mères en expliquant leur pauvreté déclare : « Je suis pauvre, parce qu'on a des orphelins, nos enfants nous manquent. » L'absence d'un père, un conjoint est pourtant stigmatisant. En général, ce sont des familles monoparentales qui identifient une telle pauvreté. Parce que la pauvreté des mères dépourvues

---

<sup>404</sup> Ferdinand, E. Recherches psychologiques et éducatives Volume 1, Numéro 3, Pages 27-35 La Place De L'enfant Dans La Famille En Afrique Circulation Et Don p.30

<sup>405</sup> Nous reviendrons à cette question dans la deuxième partie (Chapitre 4, § 4.3.1.1) où nous constatons qu'une partie non négligeable des familles placent leurs enfants à l'orphelinat à la suite des changements dans leur vies couples.

d'emplois stables et victimes de discriminations du genre, est la raison qui les conduit à confier leurs enfants à l'orphelinat.

Enfin, le septième type de privation cité par les personnes interrogées renvoie aux liens sociaux que nous avons déjà abordés. Pour les femmes l'enfant crée du lien social qu'on trouve dans le schéma de Paugam qui explique qu'il existe quatre types de liens sociaux ; « Lien de filiation (entre parents et enfants), lien de participation élective (Conjoints, amis, proches), les liens de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle fournissant un emploi stable, protections contractualisée) et liens de citoyenneté.»<sup>406</sup> Ces différents types de liens fournissent des différents types soutien et solidarité pour les individus. Ils ont un rôle de protection et une capacité de développer la confiance en soi, de survivre et d'assurer une vie décente. Dans le cas des familles, les difficultés viennent de l'absence de soutien, elle-même due au manque de liens sociaux. Les parents ont de faibles liens de filiation en raison de l'exode rural, par des discriminations entre les sexes. Dans notre étude, les femmes ont déclaré qu'elles voulaient se marier pour être protégées, appartenir à une communauté. Par exemple une mère de famille nous a déclaré qu'elle se sentait chanceuse, parce qu'elle s'est mariée très jeune. Sinon elle aurait dû rester sans enfant, ce qui aurait été une horreur pour elle. Elle serait exclue de sa communauté.

Il s'agit de quelques femmes exclues par leur entourage en raison d'une maternité précoce. L'une d'entre elles Anne Châteauneuf-Malclès pour SES-ENS expliquait sa situation de la façon suivante : « Alors moi, je n'étais pas pauvre, mais ce sont mes parents qui m'ont appauvri. Ils ont cessé de me parler. Puis, j'ai été exclue. C'est leur façon de me faire sentir pauvre. Voilà je me trouve dans cette situation ». Une autre mère de famille de trois enfants, parle de son histoire : « Quand nous avons cessé de parler avec les parents de mon mari, nous nous sommes trouvés dans une situation très difficile. Nous n'avons pas su où aller. À partir du moment où nous n'avions aucun soutien, nous nous sommes retrouvés dans une situation très difficile. Voilà la pauvreté, c'est d'être sans parents ». Nous développerons le sujet de dissolution familiale dans la deuxième partie : (Chapitre 4, sous-section: 4.3.1.1) Ici, nous aimerons faire une remarque sur la fonction des liens sociaux et la pauvreté. Les faibles liens sociaux provoquent une précarité et mettent en péril la situation des parents, mais aussi des enfants.

---

<sup>406</sup> Anne Châteauneuf-Malclès (2012) pour SES-ENS: Le lien social : entretien avec Serge Paugam <http://ses.ens-lyon.fr/articles/le-lien-social-entretien-avec-serge-paugam-158136>

Nous pensons que dans le cas de la pauvreté des familles, plusieurs facteurs existent dans l'enjeu, mais la faiblesse des liens sociaux et la dissolution familiale a une part importante. En Afrique Noire, la solidarité familiale joue encore certainement un rôle important et revêt plusieurs facettes selon Silverstein Bengtson, qui a proposé une approche basée sur six dimensions.<sup>407</sup> Nous portons un intérêt spécifique pour les deuxième et cinquième dimensions qui sont consacrées aux dimensions associatives et la dimension fonctionnelle, qui concerne les échanges de services ou le soutien financier dans leurs théories. Dans le cas des familles, celui-ci a été fortement influencé négativement.

Nous développerons le sujet de la dissolution familiale dans la deuxième partie : (Chapitre 4, sous-section: 4.3.1.1) Ici, nous aimerons faire une remarque sur la fonction des liens sociaux et la pauvreté. Les faibles liens sociaux provoquent une précarité et mettent en péril la situation des parents, mais aussi les enfants. Nous voyons que la faiblesse de ces liens sociaux a un impact sur l'ampleur de leur pauvreté. La solidarité entre la communauté et les familles sont inopérantes et bousculent les personnes dans la pauvreté.

Il est aussi intéressant de constater que dans les sociétés dites traditionnelles, les liens sociaux sont conçus d'être très fortes et jouent un rôle primordial comme un filet de sécurité. Les liens sociaux sont une occupation essentielle dans le domaine sociologie dès la fondation de la science. Durkheim est le premier qui distingue deux types de liens sociaux : la solidarité mécanique et la solidarité organique. Le premier qui est propre aux sociétés traditionnelles, la cohésion sociale semble maximale aux seins des groupes, la cohésion sociale semble maximale, tant du point de vue des pratiques de solidarité que de celui des représentations collectives. La conscience collective couvre les consciences individuelles et assure une forte cohésion interne

---

<sup>407</sup> 1. la dimension structurelle, qui mesure la distance résidentielle entre les membres de la famille. Cette distance peut, en effet, limiter ou faciliter les contacts 2. la dimension associative, qui associe la fréquence des contacts sociaux et les activités partagées avec des membres de la famille 3. la dimension affective, c'est-à-dire la proximité affective et émotionnelle, l'intimité entre les membres de famille 4. la dimension consensuelle, relative à la similarité de points de vue dans les opinions, les valeurs, et les modes de vie 5. la dimension fonctionnelle, qui concerne les échanges de services ou le soutien financier 6. la dimension normative, relative au sentiment d'obligation ressenti envers les membres de famille. ( Mathias Kuépié (2012) L'impact de la solidarité familiale sur le niveau de vie et la pauvreté des personnes âgées au Mali, Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement, 33:2, 198-213, DOI: [10.1080/02255189.2012.691875](https://doi.org/10.1080/02255189.2012.691875) p.198

du groupe. Cette solidarité mécanique est appelée ainsi qu'un lien social local, un sous-système « de référence ; familial, de voisinage ou de communauté de pensée, que l'on pourrait qualifier de solidarité « horizontale »<sup>408</sup>

Dans la solidarité organique nous trouvons une forme structuration sociale propre aux groupes et aux sociétés de la modernité, des relations transformées au tour de la division du travail. La conscience individuelle, selon Durkheim, les pratiques de solidarité ne sont donc plus « mécaniques » et nécessitent pour une conscience pour l'appliquer.<sup>409</sup> Par contre, sur le terrain nous avons témoigné une faiblesse des liens sociaux qui ne représentent pas des opportunités en termes de supports pour les familles. Nous pensons que cette faiblesse est provoquée par quelques facteurs qui fragilisent ces relations. Mais avant de les expliquer, il fallait également de déterminer 4 principales types de liens sociales déterminés par Serge Paugam: « Lien de filiation (entre parents et enfants), lien de participation élective (Conjoints, amis, proches), les liens de participation organique: (Entre acteurs de la vie professionnelle fournit par un emploi stable, protections contractualisé), liens de citoyenneté. » Ces différents types de liens fournissent des différents types soutient et solidarité pour les individus. Ils ont un rôle d'une protection et une capacité de développer la confiance en soi, de survivre d'une vie décente.

Sur le terrain nous avons constaté des facteurs familiaux et extra-familiaux endommageant ces liens sociaux. Tout d'abord le niveau de la pauvreté du pays, c'est à dire faiblesse des infrastructures fournissant les systèmes éducatifs, santé et conditions de vies mettent en difficultés les vies des personnes. Plusieurs personnes vivant dans une pauvreté chronique influencent les liens sociaux. Les exodes rurales, recherche du travail séparent la première catégorie des liens sociaux et aussi les liens sociaux électives. Si nous pensons la vie professionnelle de ces personnes n'existe presque pas donc ils ne sont pas soutenus par des liens professionnels aussi. Le centre de recherche de la pauvreté chronique identifie que « les États

---

<sup>408</sup> Une approche sociologique des processus de précarité A sociological approach to the processes of precarity Patrick Pelège : sociologue, directeur du Collège coopératif Rhône-Alpes centre de formation supérieure et continue en action sociale, 69009 Lyon, France Soins Pédiatrie/Puériculture Volume 33, numéro 268 pages 14-18 (septembre 2012)

<sup>409</sup> Durkheim, É. (2013). Solidarité mécanique ou par similitudes. Dans : , É. Durkheim, *De la division du travail social* (pp. 35-78). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.



Fragiles » sont aussi des facteurs extra-familiaux de ce type de pauvreté qui demeure longtemps. Georges Balandier en définissant les causes des retards des pays dites « sous-développés » à l'époque cite que les caractères sociaux et culturels créent des blocages<sup>410</sup> en termes des croissances économiques.

« D'un autre côté, il est souvent insisté sur la condition inférieure de la femme dans les sociétés à développement économique retardé. L'organisation sociale traditionnelle, les croyances religieuses et les règles de division du travail ne lui concèdent fréquemment qu'un statut inférieur. »<sup>411</sup> En tant qu'un autre facteur discriminant pour les femmes c'est des inégalités entre les sexes et le statut social de la femme.

Dans le cas des familles, la difficulté sociale et psychologique provient d'une vie sans soutien. Les parents ont de faibles liens de filiation provoqués par un exode rural, par des discriminations entre les sexes. Dans notre étude, les femmes ont déclaré qu'elles voulaient se marier pour être protégées, d'être dans une communauté. Par exemple une mère de famille qui nous a déclaré qu'elle se sentait chanceuse parce qu'elle s'est mariée très jeune sinon elle pourrait rester sans enfant qui sera une horreur pour elle. Elle sera exclue de sa communauté. Dans les études de la pauvreté, le sentiment « de ne compter sur personne » qui exprime un manque de reconnaissance dans les différentes sphères de la société a un impact sur l'aspect mental des personnes pauvres. Ainsi qu'expliqué par Paugam:

« Ces deux dimensions du déficit de protection et du déni de reconnaissance que l'on peut identifier chaque fois que l'on cherche à caractériser la faiblesse et le risque de rupture de chaque type de liens sociaux se cumulent très souvent dans l'expérience de la pauvreté »<sup>412</sup>

---

<sup>410</sup> Balandier, G. (2004). III. Sous-développement et mise en rapport des sociétés « différentes ». Dans : , G. Balandier, *Sens et puissance* (pp. 185-201). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France. Celui est déterminé par F. Perroux ( dans le même passage)

<sup>411</sup> Gurvitch, G. (1967). *Traité de sociologie* (3e édition mise à jour). Presses universitaires de France. p. 504

<sup>412</sup> Paugam, S. (2020). Se sentir pauvre: Un indicateur spécifique de l' insécurité sociale ?. *Revue française de sociologie*, 2(2), 281-292. <https://doi-org.ezproxy.u-paris.fr/10.3917/rfs.612.0281>

### Conclusion partielle :

Les dimensions de la pauvreté mises en avant par les familles dans le cadre de l'approche subjective, sont en conformité avec les indicateurs que l'on trouve dans la littérature. Le manque d'argent qui arrive en première position confirme la pertinence de l'approche monétaire. En même temps, considérées ensemble avec le manque de bonnes conditions de vie, les déclarations des familles corroborent le résultat de l'approche multidimensionnelle. En effet, la contribution à la pauvreté des privations dans le domaine des conditions de vie (électricité, eau courante, équipements électroménagers, vélos, motos etc.) s'élevait à 44,7% selon la formule de l'approche multidimensionnelle. L'importance de ce type de privations est mise en avant par les familles interrogées qui déclaraient ne posséder « rien ». Le manque de stock alimentaire qui arrive en troisième position ne fait que renforcer ce constat. L'importance de la contribution du manque de santé à la pauvreté qui occupe le quatrième rang aux yeux des familles de l'orphelinat paraît également en conformité avec l'évaluation de l'approche multidimensionnelle. Il s'agit d'une dimension importante de la pauvreté, mais qui arrive derrière le fait de ne pas posséder de biens indispensables pour un cadre de vie décent. Les appréciations foyer par foyer de la pauvreté suivant les différentes approches sont consignées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n° : 9 Pauvreté des familles de l'orphelinat selon les approches**

Les Foyers	Approche multidimensionnelle	Approche monétaire	Approche subjective	Pauvreté Chronique
F1	Toutes les dimensions en manques	Sous le seuil de pauvreté	Pauvre / Une identification avec la pauvreté  Reconnaissante, un subtil honneur de la pauvreté.	Oui

Les Foyers	Approche multidimensionnelle	Approche monétaire	Approche subjective	Pauvreté Chronique	
F2	Toutes dimensions manques	les en	Sous le seuil de pauvreté	Pauvre / Une identification avec la pauvreté reconnaissante, une subtile honneur de la pauvreté.	Oui
F3	Toutes dimensions manques	les en	Sous le seuil de pauvreté	Pauvre / Une identification avec la pauvreté Reconnaisante, un subtil honneur de la pauvreté.	Oui
F5	Toutes dimensions manques	les en	Sous le seuil de pauvreté	Pauvre / Une identification avec la pauvreté	Oui
F6	Toutes dimensions manques	les en	Sous le seuil de pauvreté	Pauvre / Une identification avec la pauvreté Pauvre, Les épuisés et les rebellions	Oui
F7	Toutes dimensions manques	les en	Sous le seuil de pauvreté	Pauvre / Une identification avec la pauvreté	Oui
F8	Toutes dimensions manques	les en	Sous le seuil de pauvreté	Pauvre / Une identification avec la pauvreté	Oui

Les Foyers	Approche multidimensionnelle	Approche monétaire	Approche subjective	Pauvreté Chronique	
F9	Toutes dimensions manques	les en	Sous le seuil de pauvreté	Pauvre / Une identification avec la pauvreté Pauvre, Les épuisés et les rebellions	Oui
F10	Toutes dimensions manques	les en	Sous le seuil de pauvreté	Pauvre / Une identification avec la pauvreté Pauvre, Les épuisés et les rebellions	Oui
F11	Toutes dimensions manques	les en	Sous le seuil de pauvreté	Pauvre / Une identification avec la pauvreté	Oui
F12	Toutes dimensions manques	les en	Sous le seuil de pauvreté	Pauvre et reconnaissante, un subtil honneur de la pauvreté.	Oui
F13	Toutes dimensions manques	les en	Sous le seuil de pauvreté	Pauvre et reconnaissante, un subtil honneur de la pauvreté.	Oui
F14	Toutes dimensions manques	les en	Sous le seuil de pauvreté	Pauvre, Les épuisés et les rebellions	Oui
F15	Toutes dimensions manques	les en	Sous le seuil de pauvreté	Pauvre, Les épuisés et les rebellions	Oui

L'approche subjective que nous avons élaborée avec notre enquête participante, tout en étant en phase avec les approches monétaire et multidimensionnelle, a permis d'ajouter d'autres

dimensions qui renvoient à des dynamiques sociales. Sur ce registre, si le manque d'enfants ainsi que le manque de relations soulignent l'importance des liens sociaux, le manque de croyance comme déterminant de la pauvreté citée en premier des manques subjectifs interpelle l'observateur. La croyance, considérée comme une richesse semble être un moyen qui permet d'échapper à la pauvreté. En effet, parmi les manques cités par les familles, seulement ce manque échappe à la contrainte physique. Comme il pourrait être comblé gratuitement, la solution est à la portée des pauvres. Cette façon de percevoir la pauvreté pose la problématique des attitudes face à la pauvreté. Toutefois, si la croyance permet de mieux supporter la pauvreté, voire de l'ignorer, elle peut aussi affaiblir la volonté de réduire les manques matériels. Est-il préférable d'éliminer la pauvreté dans l'esprit en s'appuyant sur la croyance ou d'agir pour éliminer les autres manques ? Les réponses dépendent des attitudes face à la pauvreté que nous proposons d'étudier dans la sous-section suivante.

### **2.3.2. Attitudes face à la pauvreté**

En étudiant les perceptions de la pauvreté par les familles nous avons déjà eu l'occasion d'aborder brièvement les attitudes adoptées face à la pauvreté. Souvent, les personnes interrogées adoptent un profil résigné face à la pauvreté, comme s'il s'agissait d'une fatalité. C'est le cas lorsque certains disent « Merci à Dieu, (Elhamdurrellah-en Arabe) », pour décrire leur pauvreté comme un merci, afin d'éviter les pires choses qui peuvent leur arriver.

D'après nos observations participantes suivant l'état psychologique et social des familles, nous avons pu distinguer trois types d'attitudes face à la pauvreté. Bien que les deux premiers types puissent présenter certaines ressemblances, il existe des différences que nous allons préciser. Leurs attitudes face à la pauvreté correspondent aux schémas théoriques que nous avons déjà vus. Ce qui nous a permis de dresser une typologie qui est résumée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n°: 10 Typologie des attitudes des familles de l'orphelinat face à la pauvreté**

Typologies	Mot décrivant la pauvreté	Schémas théoriques explicatifs	Nombre* de Personnes
<b>Identification avec la pauvreté ; le destin ainsi comme une identité.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui c'est normale</li> <li>- « C'est comme ça »</li> <li>- Être pauvre</li> <li>- Naitre pauvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche de capacités d'Amartya Sen</li> <li>- Être / Avoir</li> <li>- Concept de pauvreté de Simmel, l'identité de pauvreté</li> <li>- Paugam la pauvreté intégrée</li> <li>- Les dynamiques de la pauvreté : La pauvreté chronique</li> <li>- La forme de la pauvreté chronique : La transmission intergénérationnelle de la pauvreté</li> </ul>	11 personnes
<b>Pauvre et reconnaissant, un subtil honneur de la pauvreté.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « C'est le salut de Dieu »</li> <li>- « Riche avec ma foi »</li> <li>- Pauvre mais merci à Dieu, cela aurait pu être pire»</li> </ul>	Impact de la religion qui soulage les personnes.	5 personnes
<b>Les épuisés, Les malheureux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je veux mourir</li> <li>- Ce type se distingue des deux premières catégories, dans la mesure où il n'accepte pas la volonté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité et liberté d'accomplir le bien-être</li> <li>- Les dynamiques de la pauvreté: La pauvreté chronique</li> </ul>	4 personnes

Typologies	Mot décrivant la pauvreté	Schémas théoriques explicatifs	Nombre* de Personnes
	divine, en posant la question. Mais il s'arrête là. Donc il se lamentent		

**Source :** Notre enquête

**\*: Nombres de personnes:** 20 personnes interviewés.

Le premier type perçoit la pauvreté comme un destin, comme une identité. Quand nous parlons d'une identification à la pauvreté, il s'agit du fait que ces familles pensent qu'on naît pauvre et qu'on meurt pauvre. Il n'existe pas un sentiment d'acceptation ou de dénie, ils voient juste leur pauvreté comme une façon d'être, comme un identifiant. Ce qui nous rappelle le premier chapitre où nous avons discuté des approches de la pauvreté, en vue d'une évaluation. (Premier chapitre, sous-section: 1.3.2.1.4 L'approche par les capacités ou « capabilités »). Si nous reprenons la définition de la pauvreté d'Amartya Sen fondée sur les capabilités, nous constaterons que la pauvreté est une question au-delà de manques, des possessions. Amartya Sen (1987) développant une approche à partir où il intègre, des « habilités » ou « capacités humaines » aux manques des privations. Selon les entretiens, nous avons évalué que « Naitre pauvre - Être Pauvre » ont des ressemblances au sens où on voit les familles qui ne peuvent pas chroniquement manifestés leurs talents, leurs choix et leurs aspirations à cause des facteurs personnels, sociaux et environnementaux. Les familles acceptent « la pauvreté comme un destin. » Ceci peut nous renvoyer également à une minimisation de la pauvreté par une mère de famille qui vit avec son mari : « Je suis pauvre, c'est comme ça que je suis née. Dieu n'a pas donné un emploi et l'argent. Ben voilà... »

La pauvreté concerne bien plus les possibilités d'emploi, les conditions sanitaires ainsi que la participation politique. Celui-ci se répercute largement dans la pensée, comme en témoigne un autre entretien qui nous renvoie à une identification similaire ; « Ben oui, je suis pauvre, je serais pauvre, je sais mais c'est comme ça ». Une mère de famille résignée qui accepte la



pauvreté ne se pose pas de questions, parce que submergée par la recherche de quoi manger au jour le jour, elle n'a pas le temps à réfléchir ; « Ma vie est normale comme ça, je me suis habituée à ce type de vie. Si je mange, je suis satisfaite. »

Dans les quatorze entretiens que nous avons réalisés, nous avons constaté les mots qui se concentrent autour du verbe « être pauvre » qui est suivi par une simple description d'un état : « Comme ça » et plus fréquemment utilisé pour la pauvreté : « Être pauvre c'est normal », « c'est comme ça, je suis pauvre .» L'usage simultané de ces trois mots est très fréquent dans les entretiens et renvoie à Simmel que nous avons vu dans le premier chapitre (Cf. 1.1.2) Apparition du concept dans les sciences sociales). Simmel qui est le premier sociologue à identifier la notion de la pauvreté à partir d'une idée de l'assistance, souligne ainsi que les pauvres deviennent pauvres à partir du moment où ils sont assistés. Dans le cas de ces familles que nous avons observées, elles ne sont pas assistées, mais veulent être assistées. Dans les entretiens, les familles demandaient de l'assistance et parfois même ne se rendaient même pas compte qu'elles pourraient recevoir les aides de l'assistance. La banalisation de leur pauvreté à leurs yeux atteint un tel niveau qu'elles ne pensent même plus aux moyens de s'en échapper. Par exemple, dans le cas d'une mère de famille résignée ; « Moi et mon bébé...C'est comme ça, si on trouve quelque chose à manger, on a de la chance. Oui, je suis pauvre, c'est comme ça, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise. »

Encore une fois, nous retrouvons la pensée de Simmel autour d'une identité de la pauvreté. Il convient de se rappeler que pour Simmel, un artiste peut vivre dans des situations financières gênantes, mais il/elle ne sera pas considéré(e) comme pauvre, ici dans le cas de ces familles, nous constatons une situation opposée, parce qu'elles n'ont pas un emploi, une profession qui sert à les identifier. Serge Paugam souligne que l'analyse de Simmel « Porte d'une part sur la pluralité des formes institutionnelles de la pauvreté - ce qui permet de marquer une rupture avec l'idée d'homogénéité de la catégorie de pauvres - et, d'autre part, sur le processus d'accumulation progressive des difficultés des individus ou des ménages, de leur origine à leurs répercussions à plus ou moins long terme»<sup>413</sup>

Donc ces familles acceptent, se sentent fières et parfois se lamentent. Sur le long terme, cela renvoie aussi à l'idée d'une transmission de la pauvreté entre les générations, parce que

---

<sup>413</sup> Ibid. p.18

l'idée de « naitre pauvre » est également sur le même plan avec la reproduction d'une identité de la pauvreté. Pour Sen, le bien-être de l'homme se construit non pas sur « avoir », mais par son habilité à utiliser pour « être », pour « devenir », compte tenu de ses capacités. Sen indique que les habilités ou ses capacités humaines sont considérées comme des facteurs fondamentales pour vivre sa vie d'une manière décente. L'idée de naitre dans une famille pauvre et d'accepter que rien ne change sur le long terme, a un impact sur la construction de cette identité. A ce stade, il est utile d'intégrer la typologie de la pauvreté de Serge Paugam<sup>414</sup> que nous avons discuté dans le cadre théorique de notre travail. (Cf. chapitre 1, section 1.2)

Dans la deuxième catégorie de notre typologie, nous constatons qu'il existe une acceptation de la pauvreté qui s'explique par une très forte croyance en Dieu. Les familles donnent un sens à la pauvreté. Elles ne trouvent pas un bonheur, mais un raisonnement pour supporter leurs difficultés. Dieu est le plus grand soutien et aussi un soulagement. Il existe aussi une peur d'aller contre la volonté divine. S'ils se rebellent, ils pensent que le pire peut arriver. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre (sous-section : 1.1.2) où nous avons parlé de la religion, dans l'islam ou le christianisme, disposer de beaucoup d'argent n'est pas perçu comme une bonne chose. « La religion a très certainement toujours un impact sur la pauvreté, et ce, en deux sens. Tout d'abord, par un détachement du matériel, mais aussi par une responsabilité imposée par la religion. La pauvreté définit ainsi un vouloir de dématérialisation, une vie loin des instincts mondains, également appelée pauvreté évangélique». <sup>415</sup> Dans cette perspective, on reste pauvre pour Dieu et parce que Dieu le veut, on reste pauvre. Lors de cet entretien avec le père d'une famille qui a eu de grands soucis de santé, il définit la pauvreté de la façon suivante :

« Je suis pauvre de la santé, mais je suis riche en croyance, parce que Dieu m'a donné ça pour une raison. C'est le plan de Dieu. Personne d'autres ne pourrait faire ça. Je suis reconnaissant pour cette expérience. Il y a bien pire, par exemple les gens qui n'ont pas de bras, des pieds. Vous imaginez ? « Pour ajouter ensuite ; Tu es malade et pas riche? Dieu t'enseigne quelque chose. Vous me comprenez ? »

Pour un autre parent, avoir la santé est déjà, une source de richesse, de gratitude. Elle se sent bénie avec la pauvreté. « Je suis pauvre, mais j'ai un corps qui fonctionne très très bien,

---

<sup>414</sup> Paugam S. (2005). Les formes élémentaires de la pauvreté. Presses universitaires de France.

<sup>415</sup> Le site d'Internet de CNTRL: <https://www.cnrtl.fr/definition/pauvreté>

merci à Dieu. Je suis sûre que le Dieu va m'aider. Je suis pauvre, oui, mais c'est une bénédiction »

Une mère de famille, toujours dans son raisonnement avec Dieu. « Je suis très très pauvre, Dieu ne m'a pas donné un job, mais Incha'Allah , il va m'en donner un ». Cette catégorie qui se contente avec la satisfaction des besoins très basiques, expriment leur gratitude envers Dieu quoi qu'il en soit.

Dans la troisième catégorie, nous entendons un ton différent des autres, nous constatons un épuisement qui est suivi parfois par un ton de lamentation. La pauvreté chronique qui endommage le statut des parents, les poussent à se questionner. La pauvreté est certes « intériorisée » et qualifiée de moins stigmatisant comme observées par Paugam<sup>416</sup>, mais il n'en demeure pas moins que les familles concernées sont conscientes qu'une vie ne devrait pas être si dure et ce type de pauvreté n'est pas normal. Par exemple une mère de famille qui décrit sa situation avec ces mots : « Je ne suis pas satisfaite de ma vie. Je veux mourir. Il y a trop de souffrance, je n'en peux plus, j'en ai marre. C'en est trop. La vie veut dire un peu la mais moi ».

Ces familles qui sont croyantes et pratiquent l'Islam, se contredisent avec leur foi, parce que ces familles vivent dans une précarité qui remet en question leur avenir, comme l'affirmerait Joseph Wresinski. Selon lui « L'absence d'une ou plusieurs assurances permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux, crée de l'insécurité. L'insécurité qui en résulte peut-être plus ou moins grave et définitive. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible »<sup>417</sup>.

Dans un entretien un jeune père de quatre enfants déclarait : « Je suis pauvre. J'ai fait tout mon possible, mais vraiment tout mon possible et j'en ai marre de tout ça. Je bosse dans différents emplois tout le temps, mais tout le temps. Je n'en peux plus, vous me comprenez ?

---

<sup>416</sup> Paugam, P. (2005). Les formes élémentaires de la pauvreté. Presses universitaires de France.

<sup>417</sup> Wresinski, J. (1987) Rapport Grande pauvreté et précarité économique et sociale, Journal officiel de la République française, séances des 10 et 11 février du Conseil économique et social.

J'ai mes limites, pourquoi je dois travailler et ne rien gagner. » Tandis qu'une mère de famille qui se rebelle d'un ton un peu différent des autres : « Je suis pauvre, oui très pauvre. C'est Dieu qui m'a fait, c'est de ses mains qu'il m'a donné la pauvreté, impossible à supporter. Je travaille, mais je ne peux pas être riche. C'est Dieu qui a fait tout ça. »

En tant qu'observateur participante, nous avons constaté que ces personnes qui se rebellent, ressentent un grand potentiel, ont des aspirations et ils veulent changer les choses, comparés aux autres. On retrouve encore une fois l'approche de capacités de Sen. (Premier chapitre les sous-sections; 1.2 ; 2.1; 2.1.2). La souffrance ressentie par ces familles peut être également expliquée dans le cadre de la vision de Sen qui pense que « la capacité d'une personne renvoie aux diverses combinaisons de fonctionnements qu'elle a la possibilité de réaliser. La capacité est ainsi une sorte de liberté : la liberté réelle (substantive freedom) de réaliser des combinaisons alternatives de fonctionnements (ou, de manière moins formelle, la liberté de réaliser divers modes de vie) »<sup>418</sup>

En mettant l'accent sur la liberté des individus, le concept de bonheur, de bien-être provoqué par le plaisir, prend ses distances avec les mesures en termes de niveaux de revenus, de ressources ou de fortune.<sup>419</sup> Dans ces deux interviews nous voyons que ces personnes n'étaient pas capables et libres d'accomplir leur bien-être comme ils voulaient, ce qui est en accord avec notre cadre théorique.

Nous constatons selon notre typologie que ces familles se trouvent dans la pauvreté par un manque de liberté pour réaliser leurs talents. Nous avons cité au début de notre étude que nous avons préféré présenter deux tableaux pour expliquer la pauvreté évaluée par les parents. Ensuite, pour pouvoir mieux évaluer la pauvreté des parents, nous avons mis en relation avec la perception des parents comment ils perçoivent le manque, quel type de relation entre le manque et la pauvreté existe de leur point de vue. Notre objectif est de mieux connaître le concept de pauvreté.

---

<sup>418</sup> Sen A.K. (1990). "Gender and cooperative conflicts", in Tinker I. (ed.), *Persistent Inequalities*, New York, Oxford University Press, traduction française "La distinction entre les sexes et les conflits de coopération" in Sen A.K., *Éthique et Économie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, pp. 239-270.

<sup>419</sup> Fontaine, L. (2010). La justice sociale selon Amartya Sen. *Esprit*, octobre(10), 145-154. doi:10.3917/espri.1010.0145.

Une dernière question demeure cependant quant à l'acceptation de la pauvreté comme une fatalité issue d'une volonté divine. Cette acceptation est-elle due à une rationalité individuelle qui consisterait à supporter la pauvreté à moindre coût ou bien à des intérêts terre à terre ? Compte tenu de l'activisme des organisations confessionnelles que nous avons observées, le doute est permis ! L'endroit étant une île majoritairement musulmane, plusieurs organisations musulmanes sont à l'œuvre. Plusieurs élèves ont obtenu des bourses octroyées par la Banque de développement Islamique avec l'appui de la Turquie. Nous avons travaillé sur le terrain avec ces personnes qui ont été envoyées par Ankara pour leurs études. Les deux individus que nous avons rencontrés, nous ont indiqué qu'ils ont arrêté de prendre de l'alcool après avoir étudié en Turquie et commencé les prières ; « Je buvais avant de partir, mais après mes études j'ai arrêté. » Ces deux personnes qui n'étaient pas très croyantes devenaient ainsi des pratiquants.

Il y a plusieurs convertis musulmans venus sur l'île pour des missions religieuses. Les fondations et les organisations sans but lucratif fonctionnent grâce à des donations. Nous avons observé en identité indigo deux organisations musulmanes très orthodoxes. L'une étant financée par une multinationale turque connue à l'échelle mondiale. Tandis que l'autre organisation offrait des hébergements écoresponsables. Il semble que ces organisations fonctionnent comme des structures d'accueil pour héberger les membres de leurs sectes ou pour recruter de nouveaux membres. Lors de nos conversations, ils ont parlé de leurs voyages dans différents pays musulmans d'Afrique pour aider les autres dans le besoin. Et quand nous avons demandé leurs sources de financement, leurs réponses furent évasives, comme un groupe d'amis bienfaiteurs des communautés musulmanes dans le besoin. Les propriétaires des hébergements ont également parlé du recrutement d'enfants depuis l'orphelinat vers le Madrasa, une école islamique mise en service pour la communauté.

Bien entendu, à côté de ces organisations qui offrent un éclairage sur les raisons de considérer la croyance comme une richesse, existent d'autres organisations qui instrumentalisent les orphelins pour des raisons non avouables. Par exemple, dans une organisation, une femme en tant que l'organisatrice principale avait inauguré des centres de réhabilitation et d'éducation pour enfants handicapés pauvres. Mais le problème était que personne n'était qualifié pour accomplir cette tâche. Le pire est qu'ils ne parlent même pas la langue du pays. Un autre exemple est celui d'un bureau ouvert au centre de Zanzibar, pour annoncer l'octroi d'aides aux orphelins, afin de collecter des fonds. Nous pensons que

l'organisation servait au blanchiment d'argent, puisqu'ils n'avaient pratiquement pas d'activités au profit des orphelins.

Dans d'autres cas, il s'agit d'organisations qui s'appuient sur le bénévolat dit « touristique » d'origine occidentale,<sup>420</sup> comme le honeyteering (de honeymoon et volunteering) ou « kiffe l'Afrique » qui se dit prêt à secourir « les enfants qui meurent de faim et ont besoin d'amour ». Les mots utilisés sont des « missions de volontariat ». Ces types d'organisation à caractère religieux sont très répandus en Tanzanie. À l'ambassade de Turquie, nous avons croisé les représentants confessionnels cherchant des financements pour soutenir l'éducation des enfants. Les enfants servaient tout d'abord de vitrine pour légitimer la demande de financement, avant de grossir les rangs de la confrérie en devenant membres. Nous avons été témoin de visites d'enfants musulmans à l'Ambassade dans le but de montrer leur foi aux bailleurs de fonds.

La prise en compte des organisations à caractère religieux, extérieures à l'orphelinat permet de mieux comprendre l'acceptation de la pauvreté comme une fatalité d'une volonté divine. À côté d'une rationalité individuelle qui permet d'échapper à la pauvreté sans effort matériel, la considération de la croyance comme une richesse, reçoit ainsi une explication matérielle. La croyance en une volonté divine n'est plus une notion abstraite que l'intéressé doit imaginer, dans la mesure où cette volonté a des représentants sur terre avec ces organisations confessionnelles qui offrent des biens et services susceptibles de combler un manque.

Concernant les attitudes adoptées face à la pauvreté, il convient d'apporter certains éclairages sur le pourquoi du sentiment de fatalité et de résignation qui caractérise la majorité des comportements. En effet, nous avons observé qu'à l'exception du troisième type d'individus rebelles, les autres catégories de notre typologie affichaient une attitude fataliste, résignée face à la pauvreté. À notre avis, l'une des explications de cette configuration semble puiser ses origines dans l'héritage historique colonial. Aux yeux des pauvres, la pauvreté ne serait que la manifestation d'un rapport de domination parmi d'autres. Sur ce registre, il est possible de distinguer les rapports de domination entre ;

---

<sup>420</sup> Nous reviendrons sur ce point dans la Partie B, chapitre 4, les sous-sections: 4.1.2 et 4.4.4

- les autochtones et les étrangers appelés Mzungu
- les pensionnaires de l'orphelinat et les organisations internationales d'aides

Les étrangers, les expatriés appelés « Mzungus »<sup>421</sup> par les autochtones de l'île définissent l'homme blanc, occidental qui a colonisé. Si les rapports de domination ont évolué avec le temps, de l'esclavage à d'autres formes plus économiques que politiques, ils subsistent à travers des modalités différentes, comme l'assistance des fondations pieuses, le tourisme sexuel etc. Actuellement, il est possible d'affirmer que la catégorie de Mzungu concerne une population assez hétérogène comme les bénévoles, les chercheurs, les responsables d'organisations religieuses, les touristes (au sens large y compris le tourisme sexuel ou de bénévoles), les ONG venues pour différentes raisons comme le développement économique, les droits de l'homme ou la protection de l'environnement. Pour résumer notre pensée sur les rapports de domination, nous avons consigné les antonymes équivalents sur la même ligne dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n° : 11 Rapports de domination entre les autochtones et les Mzungu**

Autochtones	<i>Mzungu</i>
Dominé	Dominant
Beach Boys (Vendeur de charmes)	Femmes occidentales (Acheteur de charme)
Assistés	Assistants
Dépourvus de développement	Porteur de développement
Fournisseur des plaisirs	Recevoir des plaisir
Captivé	Voyageurs volontaires

<sup>421</sup> (Afrique de l'Est) Européen, blanc, personne à la peau blanche. / <https://fr.wiktionary.org/wiki/mzungu>

Autochtones	<i>Mzungu</i>
Candidat à l'émigration	Immigré, expatrié (en voie d'enrichissement)
Oppressés	Oppresseurs
Endetté	Investisseur
Receveur	Porteur
Vendeur d'exotisme	Créateur d'exotisme
Manque de savoir	Porteur de savoir

**Source :** Notre enquête

Dans le cadre plus spécifique de l'orphelinat, il est possible de transposer le même schéma dans les rapports entre l'orphelinat et les organisations confessionnelles qui sont en position dominante. L'exercice se révèle utile pour comprendre les raisons de la perception de la pauvreté comme une fatalité.

**Tableau n° 12 : Rapports de domination entre l'orphelinat et les organisations confessionnelles.**



Orphelinat	Organisations confessionnelles
Dominé	Dominant
Receveur	Donneur
Pauvre	Riche
Pitié	Apporte le salut de Dieu
Élève dans la voie de la croyance	Enseignant de l’Islam
Besoin de protection, affection	Protecteur
Recevant d’aide conditionnelle	Donneur d’aide conditionnelle.
Oppressé	Figure d’autorité

**Source:** Notre enquête

Les rapports de force qu'on observe entre l'orphelinat et les organisations confessionnelles ne font que reproduire pour la nième fois le statut de dominés pour les autochtones. Ce statut de dominé qui revient sans cesse, inlassablement, finit par créer un sentiment de fatalité face à la pauvreté. Au risque de nous répéter, reprenons certaines déclarations ; « Ben oui, je suis pauvre, je serai pauvre, je sais, mais c’est comme ça ». Dans nos entretiens, nous avons constaté les mots qui se concentrent autour du verbe « être pauvre » qui est suivi par une simple description d’un état : « Comme ça » et plus fréquemment utilisé pour la pauvreté : « Être pauvre c'est normal c’est comme ça, je suis pauvre. » Notre idée consiste à dire que le fait même de qualifier la pauvreté de normal supposant la définition d'une norme, débouche inéluctablement sur l'acceptation du statut de pauvre comme une fatalité, sans chercher d'autres issues. Il apparaît que la norme pour un autochtone est d'être pauvre. Et nous pensons que ce sentiment de fatalité est le résultat d'une mémoire collective qui s'est constituée au fil d'une histoire de rapport de forces qui a toujours été au dépend des autochtones, leur attribuant le rôle de dominé. Le fait d'être dominé devenant une fatalité, la pauvreté qui en est l'une de ses manifestations apparaît également comme une fatalité.

À partir du moment où la pauvreté est considérée comme une fatalité, deux solutions semblent s'offrir aux intéressés. Soit on s'efforce de croire qu'il s'agit d'une occasion offerte par Dieu qui promet un avenir meilleur en contrepartie des souffrances dans ce bas monde. Il s'agit du déni d'un manque présent contre les promesses d'un monde meilleur dans le futur. Soit on s'emploie à faire valoir le statut de victime en vue de profiter de l'assistance dans l'immédiat, sans attendre les promesses hypothétiques d'un monde meilleur dans le futur. Dans le cas de notre objet d'étude, à savoir la pauvreté à l'orphelinat, il n'est pas évident de démêler et de pondérer les deux schémas explicatifs. En conclusion, nous sommes tentés de dire que les deux schémas peuvent coexister. En effet, il est possible d'affirmer que les personnes interrogées aient répondu sincèrement pour dire que la croyance en Dieu leur permet d'apaiser leurs souffrances actuelles, comme il est possible d'envisager que ces mêmes personnes aient répondu pour des intérêts économiques terre à terre, afin de bénéficier des aides offertes par les organisations confessionnelles qui demande en contrepartie d'être croyant et pratiquant. Notre questionnaire ne nous permet pas de trancher ! Mais nous avons deux schémas explicatifs sur les origines du sentiment de fatalité face à la pauvreté.

### **Conclusions :**

Au terme de ce deuxième chapitre consacré à la perception de la pauvreté autour de l'orphelinat qui constitue notre terrain d'investigation, nous avons cerné les contours de cette notion. Les données sur l'environnement de l'orphelinat indiquent sans surprise un entourage marqué par la pauvreté. Zanzibar est un pays pauvre et il n'est pas étonnant que l'orphelinat y figure. Par conséquent, la problématique centrale de ce chapitre a été la perception de la pauvreté à l'orphelinat de Zanzibar.

Vu de l'extérieur, selon les indicateurs communément admis, l'orphelinat abrite les enfants des familles pauvres. En effet, selon la formule de l'IPM du PNUD la totalité des familles étaient en situation de pauvreté et une part importante de cette pauvreté provenait de manques matériels, tandis que les manques en matière de santé et d'éducation arrivaient en seconde position. Ce qui indique une pauvreté extrême. En effet, la sévérité de la pauvreté dont les familles sont victimes atteint un niveau relativement élevé.

Vue de l'intérieur, notre observation participante nous a fait découvrir tout d'abord qu'une partie des personnes interrogées ne se considèrent pas comme pauvres. Bien qu'elles constituent une minorité, le constat est surprenant lorsqu'on sait que la sévérité de la pauvreté en moyenne est très élevée et qu'il n'y a aucune famille dont le degré de privation est inférieur à 33,3% dans le cadre du calcul de l'IPM. Cette pauvreté provoque deux types de comportements en lien avec sa perception. D'un côté, ceux qui perçoivent la pauvreté comme une fatalité, au demeurant comme la contrepartie de l'accès au paradis après la mort. De l'autre, ceux qui voient dans la pauvreté une fatalité, mais qui cherchent à s'en sortir grâce aux moyens présents. Tout en saisissant ces deux types de comportements vis-à-vis de la pauvreté, nous n'avons pas réussi à les pondérer. En effet il est impossible de questionner les individus à ce propos, pour connaître s'ils agissent par conviction ou par intérêt. En revanche des questions contrôles pourraient permettre de distinguer les deux catégories d'individus. Comme nous avons découvert la perception de la pauvreté comme une fatalité au fil de nos entretiens participants, nous n'avons pas songé à cette possibilité sur le champ. Il s'agit d'une piste qui pourrait guider une recherche future.

Notre observation sur la perception de la pauvreté comme une fatalité, est également importante pour la suite de notre réflexion, concernant la transmission de la pauvreté. Si cette dernière est perçue par les individus comme une fatalité pour eux-mêmes, est-elle considérée de la même manière pour les descendants ? Au-delà de la pauvreté, sa transmission est-elle une fatalité ? Dans quel esprit, les enfants sont confiés à l'orphelinat ? Pour que les enfants puissent échapper à la pauvreté ? Ou bien pour trouver un refuge à un enfant qu'on ne peut plus entretenir ?

## **DEUXIÈME PARTIE: L' ORPHELINAT FACE À LA TRANSMISSION DE LA PAUVRETÉ**

Dans la première partie, nous avons cerné le concept de pauvreté, ainsi que sa mesure. Nous allons désormais nous intéresser à la « transmission de la pauvreté entre les générations » et à la question de savoir si « l'orphelinat en tant qu'institution permet de rompre cette transmission ». Dans cette perspective, comme dans la première partie, nous avons choisi de nous situer dans un premier temps, avec le 3<sup>e</sup> chapitre sur un plan théorique. Ce dernier est consacré aux grilles de lectures sur les mécanismes de transmission de la pauvreté entre les générations et le rôle qu'occupe l'orphelinat dans le processus. La littérature sur la question offre de nombreuses pistes qui aboutissent au fait que la « transmission de la pauvreté » semble être la suite logique de la « pauvreté chronique ». Au passage, nous allons être amené à cerner le concept de « pauvreté infantile » qui fournit de précieux indices pour apprécier les perspectives de l'adulte en devenir qu'est l'enfant.

Dans le quatrième et dernier chapitre de notre travail, nous allons partager nos observations du terrain, concernant la pauvreté infantile à l'orphelinat de Dar es Salam. Dans le cas de notre problématique il s'agit de voir si le fait de confier un enfant à l'orphelinat de Dar es Salam permet de le sauver de la pauvreté ? Comme nous l'avons fait précédemment dans le chapitre 2 au sujet de la pauvreté des parents, nous avons évalué la pauvreté infantile de deux manières ; de l'extérieur et de l'intérieur. L'usage des méthodes d'évaluation exposées dans le chapitre 3, nous a permis d'évaluer la pauvreté infantile vue de l'extérieur. Tandis que les observations participantes ont fourni les caractéristiques de la pauvreté infantile vue de l'intérieur.

## **CHAPITRE 3: Grilles de lecture sur la transmission de la pauvreté et l'orphelinat**

Le troisième chapitre que nous proposons constitue d'une certaine manière la boîte à outils du chapitre suivant, consacré à la question de savoir si le fait de confier un enfant à l'orphelinat permet de rompre la transmission de la pauvreté entre les générations. Il s'agit de prendre connaissance des grilles de lectures proposées par la littérature consacrée à la question de la transmission, afin de les utiliser selon les besoins dans le chapitre suivant qui traite le cas de l'orphelinat à Dar es Salam que nous avons observé. La problématique de la transmission et le rôle de l'orphelinat peut être décomposée en trois parties constituantes. Tout d'abord, il s'agit de déterminer le point d'arrivée qui renvoie à la pauvreté infantile. Ensuite, il est question de s'interroger sur les mécanismes de transmission de la pauvreté. Enfin, c'est la question de l'efficacité de l'orphelinat en tant qu'institution pour combattre la transmission de la pauvreté.

Dans un premier temps, avant d'aborder la question de la transmission, nous allons cerner la manifestation de la pauvreté au niveau des enfants. En effet, il convient au préalable de saisir la manifestation de la pauvreté tant au niveau des parents qu'au niveau des enfants. Nous avons traité la pauvreté des parents dans la première partie, il nous reste à traiter celle des enfants, avant de nous pencher à la question de sa transmission. La pauvreté ne se manifeste pas de la même manière selon les étapes de la vie. Aussi, nous avons été amené à cerner le concept de pauvreté infantile, ainsi que les indicateurs qui servent à l'évaluer. (Section 3.1.)

Une fois les deux bouts de la chaîne de transmission allant de la pauvreté des parents à celle des enfants identifiés, dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressés à la question de la transmission. Quels sont les canaux de transmission de la pauvreté ? Sur ce registre, la littérature nous a permis d'observer que dans de nombreux cas la transmission de la pauvreté ne serait que le prolongement de la pauvreté chronique. (Section 3.2.)

Enfin, après avoir cerné le concept de transmission, dans un troisième temps, nous allons apporter des précisions sur l'orphelinat qui est l'un des termes qui définissent notre problématique. Quel rôle attribuer à l'orphelinat ? Parvient-il à rompre la transmission de la

pauvreté ? Ou bien au contraire serait-il un rouage dans cette transmission ? Il s'agit de comprendre le sens du mot orphelin dont la définition représente des enjeux importants, ainsi que la place et la fonction de l'orphelinat pour empêcher la transmission de la pauvreté. La réflexion mérite le détour, en particulier dans le cas des pays en développement, où la place et surtout la fonction de l'orphelinat ne manque pas de susciter des controverses. (Section 3.3.)

### **3.1 Le concept et les indicateurs de la pauvreté infantile**

Cette section vise à cerner tout d'abord le concept de pauvreté infantile à partir de la littérature consacrée à la question. (§ 3.1.1.) Dans la mesure où nous avons rencontré à l'orphelinat un nombre non négligeable d'enfants dont les parents ou bien au moins un des deux étaient en vie, nous avons jugé utile de préciser le cas de « l'orphelin social » comme une extension du concept de pauvreté infantile. (§ 3.1.2.) Enfin, nous avons observé la littérature sur la mesure de la pauvreté infantile, à l'aide d'indicateurs. (§ 3.1.3.)

#### **3.1.1. Le concept de pauvreté infantile**

Cette première sous-section se concentre sur la pauvreté infantile qui est directement liée à notre problématique et tout à fait en relation avec la transmission de la pauvreté, dans la mesure où cette transmission se fait entre les parents et les enfants.<sup>422</sup> L'UNICEF remarque que les enfants sont touchés par des facteurs transmis par leurs parents et que la pauvreté est déterminée par « l'ensemble des transferts attachés à la présence d'un enfant. »<sup>423</sup>

---

<sup>422</sup> Dans les notes de l'article d'Andrew Shepard, il partage une indication importante sur les parents: Il les identifie comme : (« Parents » est ici utilisé comme un raccourci désignant une génération plus âgée de personnes responsables de la garde de l'enfant. Ces personnes peuvent, en fait, être les grands parents, les frères ou d'autres membres de la famille ou des tuteurs sans aucun lien familial).

**Source:** Shepard, A. (2007). Comprendre et expliquer la pauvreté chronique: un cadre évolutif pour la phase III de la recherche du CPRC , CPRC Working Paper 80 <https://odi.org/en/publications/comprendre-et-explique-la-pauvrete-chronique-un-cadre-evolutif-pour-la-phase-iii-de-la-recherche-du-cprc/>

<sup>423</sup> <https://www.unicef.fr/article/rapport-du-cerc-2004-les-enfants-pauvres-en-france>

Selon les données de l'UNICEF en 2006, dans le monde un milliard d'enfants vivait dans la pauvreté ; ce qui équivaut à un enfant sur deux dans le monde et 86% des enfants vivant dans les pays en développement. 400 millions d'enfants sont identifiés comme vivant dans l'extrême pauvreté qui est une pauvreté multidimensionnelle.<sup>424</sup> Dans le premier chapitre de la première partie, en cernant le concept de pauvreté nous nous sommes rendu compte qu'il s'agissait d'un concept multidimensionnel. Notre problématique qui cherche une réponse à la transmission entre les générations incarne une pauvreté multidimensionnelle, parce que la pauvreté infantile et leur bien-être dépendent d'une expérience complexe en termes de développements physiques et intellectuels.<sup>425</sup>

En cherchant les contours de la pauvreté infantile, nous allons aborder certains concepts incontournables de notre sujet. Il s'agit du cycle de la pauvreté, de la différence entre la pauvreté infantile et adulte, de l'approche de droits humains, de la vulnérabilité, de l'investissement économique et du retour sur investissements, des enfants dans les zones de conflits, du genre.

Pour comprendre la pauvreté infantile, il faut préciser au préalable le concept de l'enfant/enfance. Depuis le début de notre recherche, nous affirmons que la pauvreté requiert un contenu qui évolue en fonction du temps est de l'espace. Dans la même perspective, Philippe Aries affirme que l'enfance est une construction sociale. Sa thèse indique que l'enfant ne portait pas le même sens à travers des époques. Par exemple, au Moyen-âge et au début des Temps modernes, l'enfance et l'adolescence ne se distinguaient pas de l'âge adulte en Occident. Selon l'anthropologue Bonnet, la sociologie adopte cette référence de la construction sociale. « *Par construction, il faut entendre le fait de créer une catégorie sociale, médicale, juridique, selon les âges de la vie* ». <sup>426</sup> Chaque discipline affirme un concept différent de l'enfance et interprète selon ses objectifs. Pour le droit, la psychologie, la médecine ou la biologie, l'enfance ne représente pas la même réalité. La sociologie traite l'enfance autour des contraintes sociales, des traditions, des rituels marqués par des passages de l'enfance à l'adolescence. Par exemple, dans les religions on trouve des cérémonies provoquées par des changements corporels, avec le

---

<sup>424</sup> Le site d'internet de <https://www.childfund.org>

<sup>425</sup> Sabates-Wheeler, R. (2009). Taking the Long View: What Does a Child Focus Add to Social Protection? IDS Bulletin. 40. 109 - 119. [10.1111/j.1759-5436.2009.00015.x](https://doi.org/10.1111/j.1759-5436.2009.00015.x)

<sup>426</sup> Bonnet, D. (2010). La construction sociale de l'enfance : une variété de normes et de contextes. Informations sociales, 160(4), 12-18. <https://doi.org/10.3917/inso.160.0012>

passage à la puberté. P. Jeammet écrit ainsi que ce changement est relatif à un changement corporel « *Une crise d'adaptation à un corps nouveau, à des valeurs nouvelles et surtout à une force nouvelle...* »<sup>427</sup>

Les normes à travers lesquelles nous concevons l'enfance, varient en fonction « *Des contextes macrosociaux (la conjoncture socio-économique, les règles de droit ou les politiques), mesociaux (les valeurs de différents groupes ou communautés), et microsociaux (les valeurs des familles et des individus).* »<sup>428</sup> Par exemple, en Afrique, dans certains pays où il n'existe pas d'état civil, Bonnet montre que l'adolescence se construit autour de la procréation.<sup>429</sup>

L'âge sert à constituer les droits des enfants à l'accès à l'école, ses droits fondamentaux contre le harcèlement sexuel et contre le travail des enfants. Aux Nations-Unies<sup>430</sup>, « **l'âge de la majorité retenue est de 18 ans** »; c'est l'âge auquel l'individu n'est plus un enfant. Guillermet<sup>431</sup> mentionne que les organisations d'aide à l'enfance prennent comme objectif cette tranche d'âge pour protéger les enfants.

Dans les années 1990, l'enfant devient un sujet de l'agenda international. Nous avons déjà mentionné que le concept de pauvreté s'est transformé pendant ces années. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU annonce l'importance des droits des enfants au Premier Sommet mondial sur l'enfance, (Septembre 1990), affirmant l'importance de l'avenir des enfants.<sup>432</sup>

---

<sup>427</sup> Morvan, J. (2010). Approche psychodynamique et psychopédagogique de l'adolescent en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Dans : J. Morvan, L'énigme du handicap: Traces, trames, trajectoires (pp. 199-207). Toulouse, France: ERES.

<sup>428</sup> Danhoundo, G. 2014. Les orphelins et leur famille en Afrique : Une réflexion sur les logiques d'acteurs autour du soutien aux enfants orphelins chez les Mossi, à Ouagadougou (Burkina Faso), thèse de doctorat en sociologie, Québec, Université Laval. p.11

<sup>429</sup> Bonnet, D. (2010). La construction sociale de l'enfance : une variété de normes et de contextes. Informations sociales, 160(4), 12-18. <https://doi.org/10.3917/inso.160.0012>

<sup>430</sup> Convention internationale des droits de l'enfant, UNICEF / Article: 1, version enfant

<sup>431</sup> Guillermet, É. (2008). Les constructions de l'orphelin. Anthropologie d'une enfance globalisée entre Islam, malnutrition et sida à Zinder (Niger), thèse de doctorat en anthropologie, Lyon, Université Lumière Lyon 2.

<sup>432</sup> Déclaration de Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU .(2001). Nous les enfants : honorer les promesses du Sommet mondial pour les enfants, New York : Nations Unies



Durant les mêmes années, avec la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), pour la première fois, l'enfant devient «*un sujet du droit international et non plus seulement un objet d'assistance. Plus que de simples « succès diplomatiques », ces évolutions étaient alors censées augurer l'avènement d'une ère radicalement nouvelle pour les enfants.* »<sup>433</sup>

Ces années marquent aussi de nouvelles perceptions au niveau du concept de la pauvreté qui prend une forme multidimensionnelle. L'approche de capacités fait échos dans le monde. Par conséquent, l'âge légal pour l'acquisition des droits d'enfant influence le concept de pauvreté infantile. La pauvreté infantile est conçue à l'égard de l'âge limite qui devient un fil conducteur au niveau de la distinction de la pauvreté de leurs familles et également fondée sur la reconnaissance de leur droit.

Comme nous avons indiqué au début, nous tenons à expliquer la pauvreté infantile à partir de sept concepts que nous avons déjà cités. Nous adaptons cette démarche, parce que ces concepts servent à cerner notre problématique.

En premier lieu, le cycle de la pauvreté est un concept que nous pouvons déterminer en tant que continuum de la pauvreté infantile à sa transmission intergénérationnelle, parce que l'enfant est mal nourri et n'a pas pu accéder aux opportunités éducatives. En générale, la pauvreté des enfants est ambiguë, parce qu'elle apparaît à travers une identité sombre et invisible. Tout d'abord, les enfants subissent les formes particulières de la pauvreté par une multitude de causes comme la malnutrition, l'absence de soins ou le manque de vaccin. Selon Bonnet<sup>434</sup>, il existe des études qui concluent que la malnutrition dans les pays en développement est influencée par « le rang de naissance ou le sexe ». C'est à dire le rang de la naissance des enfants, les plus jeunes se trouvent désavantagés et le sexe féminin ont plus de probabilités de décéder que d'autres au sein d'une famille. La mal nutrition est reliée à la pauvreté matérielle qui influence la santé et l'éducation qui pourront avoir un effet à long terme sur le développement de l'enfant. Selon UNDP, Bradbury, Jenkins et Micklewright, les enfants mal nourris, sans éducation seront les adultes sans instruction, mal nourris. Ces conditions de vies

---

<sup>433</sup> Ayissi, A., Maia, C. & Ayissi, J. (2002). Droits et misères de l'enfant en Afrique: Enquête au cœur d'une « invisible » tragédie. Études, tome 397(10), 297-309. <https://doi.org/10.3917/etu.974.0297> p.297

<sup>434</sup> Bonnet, D. (2010). La construction sociale de l'enfance : une variété de normes et de contextes. Informations sociales, 160(4), 12-18. <https://doi.org/10.3917/inso.160.0012>

font que les pauvres enfants deviennent des pauvres adultes. Ainsi, le cycle de la pauvreté crée une pauvreté infantile.

En deuxième lieu, il est essentiel d'analyser les différences entre la pauvreté infantile et adulte. En effet, selon CHIP, « *La pauvreté infantile est la pauvreté vécue pendant l'enfance et par des jeunes. Elle se distingue de la pauvreté adulte par ses causes et conséquences qui marquent le futur des enfants en permanence.* »<sup>435</sup> Les enfants peuvent être aussi les victimes des discriminations que leurs parents subissent en raison de leur appartenance ethnique, leur genre, leurs religions ou leurs âges. Ils peuvent être empêchés d'aller à l'école, d'accéder aux assistances sociales. Ceci alimente les études autour du sujet de la transmission de la pauvreté entre les générations et consolide l'idée que l'enfant pauvre est bien différent de l'adulte pauvre. Selon Dollé, « l'enfant pauvre » est une création récente en France, dans le champ de l'observation statistique et de l'analyse de la pauvreté. Jusqu'à la fin des années 1990, on s'intéresse à la pauvreté des ménages où l'enfant constituait un coût supplémentaire pesant sur le niveau de vie comme un frein à l'activité féminine, réduisant le revenu disponible. Mais selon le Groupe de la Banque mondiale et de l'UNICEF, les enfants ont deux fois plus de risques que les adultes de vivre dans l'extrême pauvreté.<sup>436</sup>

Troisièmement, nous soulignons le fait de la pauvreté infantile est aussi un défi au niveau de la protection des droits des enfants. Quand un enfant est privé d'accès à l'éducation, à l'eau potable, à la nourriture, ce sont ses droits qui sont violés. L'obligation de travailler met en péril leur développement mental et physique, ils souffrent encore davantage lorsqu'ils sont des esclaves ou enfants soldats. Donc définir la pauvreté infantile, c'est également les droits des enfants, défendu par UNICEF<sup>437</sup>. Donc, UNICEF adopte une approche basée sur les droits des enfants.

---

<sup>435</sup> CHIP (2004): "Children and poverty - some questions answered" in CHIP Briefing 1: Children and Poverty, London. [http://www.childhoodpoverty.org/index.php?action=documentfeed/doctype=pdf/id=46/\(2-21-05\)](http://www.childhoodpoverty.org/index.php?action=documentfeed/doctype=pdf/id=46/(2-21-05)) / UNDP (2004a): "Children and Poverty", In Focus, an online bulletin of the UNDP - International Poverty Centre (IPC), March 2004, New York <http://www.undp.org/povertycentre/newsletters/infocus2mar04eng.pdf> (2-21-05)

<sup>436</sup> Dollé, M. (2008). La transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Regards croisés sur l'économie, 4(2), 97-106. <https://doi.org/10.3917/rce.004.0097>

<sup>437</sup> UNICEF (2000): Poverty Reduction Begins with Children, UNICEF, New York.

En quatrième lieu, c'est la vulnérabilité qui définit un enfant parce qu'un enfant dépend de ses parents, des personnes qui en ont la charge. Cette vulnérabilité définit son pouvoir et dans ce cas l'enfant n'aura pas les mêmes chances de sortie de la pauvreté comme un adulte. La violence commise aux enfants pendant cette période de leur vie, exerce un grand impact néfaste non seulement dans leurs propres vies, mais aussi pour la collectivité en termes sociales et économiques. Les études montrent que dans les deux pays en développement comme le Brésil et la Bolivie, en investissant dès les débuts de leurs vies, les enfants ont plus de chances à régénérer des salaires. Les résultats d'une recherche menée au Brésil montrent que si un enfant a la chance d'accéder à l'école, il aura 18% plus de chance de régénérer plus de salaires que les autres camarades qui n'ont pas fréquenté l'école.<sup>438</sup>

Selon le cinquième concept, si l'enfant n'est pas entouré par cet univers qui le met en confiance, par la protection et par l'investissement, la pauvreté infantile apparaîtra. Dans ce contexte, il est indispensable de parler du sujet du retour de l'investissement. Sur ce sujet il y a une littérature abondante dans le milieu scientifique anglo-saxonne, parce que dans ces pays la pauvreté infantile est beaucoup plus élevée. Selon Jeandidier et Albiser,<sup>439</sup> « *Une telle approche se justifie au moins selon deux points de vue : du point de vue économique, l'enfant constitue l'investissement fondamental en capital humain pour la société à long terme et, du point de vue de l'éthique sociale, l'enfant doit être protégé par la collectivité dans la mesure où il n'est pas acteur de sa situation socio-économique, il bénéficie ou subit celle de ses parents.* » Dans le quatrième chapitre consacré à la vérification empirique, nous analyserons ce phénomène si la famille est conçue comme un filet de sécurité pour se protéger de la pauvreté, ou bien au contraire elle risque de se transformer en un vecteur de transmission de la pauvreté. Dans cette configuration, l'orphelinat de Dar es Salam est destiné à remédier aux carences de la famille.

Sixièmement, il est question de la vulnérabilité de l'enfant. Nous avons mentionné que l'enfant est vulnérable en raison de ses dépendances aux personnes qui sont en charge de lui. Cette vulnérabilité devient immédiate et précaire dans les zones de conflits, au processus de

---

<sup>438</sup> ICC (2000): Investing in Children in Latin America and the Caribbean , discussion paper - Technical Workshop 5th Ministerial Meeting on Children and Social Policy in the Americas, Kingston, Jamaica, Oct 9-13, 2000. p10

<sup>439</sup> Jeandidier, B. & Albiser, É. (2002). Pauvreté des enfants et impact des transferts sociaux: Une comparaison France, Grande-Bretagne, Luxembourg, États-Unis. *Revue économique*, vol. 53(3), 569-579. <https://doi.org/10.3917/reco.533.0569>

l'immigration. L'enfant peut être facilement instrumentalisé par différents acteurs, ils peuvent être enlevés, vendus et privés de leurs droits fondamentaux. Dans le cas des catastrophes naturelles également, la pauvreté infantile peut surgir dans des proportions importantes.

Enfin, septièmement, selon la Commission des Femmes pour les Réfugiées et Les enfants<sup>440</sup>, les filles souffrent en termes de la violation de leurs droits de l'éducation parce que le genre est un surdéterminant de la pauvreté infantile que nous verrons en plus détail dans le chapitre prochain avec des exemples spécifiques sur le terrain. Le dernier concept autour de la pauvreté infantile, c'est au sujet du genre. Les différences entre les deux sexes et des problèmes vécus en liaison avec le genre sont largement acceptées de nos jours. Dans une recherche menée en République Centre Africaine les inégalités en termes de scolarisation pour les filles sont assez importantes. « On note enfin que les filles sont moins scolarisées et abandonnent les études plus tôt que les garçons. Les inégalités entre les filles et les garçons en matière de scolarisation persistent quel que soit le niveau de vie. »<sup>441</sup> Une autre étude, UNICEF en 2005, indique que la pauvreté infantile est faible là où il y a une proportion élevée de femmes participant au marché du travail.<sup>442</sup>

En sept point, nous avons essayé de cerner au mieux la pauvreté infantile qui est un phénomène multidimensionnel, dans la mesure où les besoins d'un enfant ainsi que sa stimulation intellectuelle sont socio-émotionnels, conditions du développement de ses talents ou des autres besoins comme son immunisation, son alphabétisation.<sup>443</sup> Nous reviendrons sur sa mesure dans la dernière sous-section, après avoir apporté des précisions sur le concept d'« orphelin sociale » qui semble être lié à celui de la pauvreté infantile.

### **3.1.2. Orphelin social : conséquence de la pauvreté infantile**

---

<sup>440</sup> Women's Commission for Refugee Women & Children (2004): Global Survey on Education in Emergencies, Women's Commission for refugee Women & Children, New York, NY.

<sup>441</sup> Piamale, J., Kouamé, A. & Loka, F. (2004). 2. Pauvreté, genre et scolarisation des enfants en République centrafricaine. Dans : UNICEF éd., L'enfant en Centrafrique: Famille, santé, scolarité, travail (pp. 74-109). Paris: Karthala.

<sup>442</sup> UNICEF (2005b): The State of the World of the Children 2005 - Childhood under Threat, UNICEF, New York, NY pg. 31)

<sup>443</sup> <https://www.unicef.org/tanzania/media/2106/file/UNICEF-Tanzania-Child-Poverty-Report-2019.pdf> p.2

L'usage du concept d'orphelin crée des confusions en termes de problématiques publiques, sociales et internationales. Comme la pauvreté, le terme orphelin comporte également plusieurs sens et il n'existe pas un *consensus* sur le concept. L'ambiguïté sur la catégorie d'enfants orphelins reste toujours d'actualité. « Le terme « orphelin » est souvent un abus de langage. La plupart des enfants qui ont perdu leurs mères ou leurs pères ont encore un parent vivant ou d'autres membres de leur famille qui sont prêts à prendre soin d'eux. Toutefois, de nombreux enfants ont été séparés de la protection familiale, ou risquent de l'être, pour diverses raisons. Globalement, on estime que bien plus de 2 <sup>444</sup> millions d'enfants vivent dans des orphelinats ». <sup>445</sup>

Néanmoins, si on pense que l'enfance est une construction d'une réalité sociale, le concept d'orphelin se trouve dans cet enjeu. Dans l'histoire de l'humanité à cause des conflits, des guerres, la pauvreté, des famines, le statut d'orphelin a toujours existé. De nos jours, le SIDA est un véritable défi international. Les études suggèrent que 17 millions d'enfants ont perdu les deux parents et 153 millions d'enfants soit un de leur parents ou les deux. <sup>446</sup> Les orphelins du SIDA, sont nombreux. Toutes les 15 secondes dans le monde entier, un enfant devient un orphelin de père ou de mère à cause du Sida. Selon l'Unicef, on compte 17,8 millions d'« *enfants orphelins du Sida* » sur la planète. <sup>447</sup>

L'enfant orphelin évoque des sensations similaires dans plusieurs cultures et dans l'histoire. Il est certain que l'être humain a plus besoin d'être pris en charge comparé aux autres vivants dans la nature. Rester seul et ouvert au danger dans le monde rend précaire la situation d'un enfant. Dans les sociétés où la famille est omniprésente, le statut de l'orphelin devient plus dramatique. L'injustice crée un filet de compassion et de charité. Cette charité trouve sa place dans la religion et se développe autour des pratiques sociales, culturelles et littéraires. Dans les études menées sur les contes et les traditions orales, on trouve l'enfant mal

---

<sup>444</sup> <https://www.faithtoaction.org/wp-content/uploads/2014/03/Summary-of-Research-French.pdf>

<sup>445</sup> Dans cette perspective, le terme orphelinat englobe tous les types d'institutions de prise en charge, depuis les petites (15 enfants ou moins) jusqu'aux institutions de grande envergure. (Ibid.)

<sup>446</sup> United States Government. Fifth Annual Report to Congress on PL 109-95. World's Vulnerable Children (2010). Retrievable at: [http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PDACU307.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACU307.pdf)

<sup>447</sup> Le site d'Internet de UNICEF: <https://www.unicef.fr/dossier/vihsida>

traité en l'absence de sa mère.<sup>448</sup> Ce qui stimule la compassion. Nous connaissons les héros et héroïnes comme Cendrillon, Cosette de Victor Hugo ou Oliver Twist. « La vache des orphelins », en Kabylie parlent de enfants héros qui subissent une maltraitance à cause de leur perte.

La religion suggère la protection des orphelins, comme un devoir. « Le père des orphelins, le défenseur des veuves, C'est Dieu dans sa demeure sainte. »<sup>449</sup> où bien dans le Coran « *Quant à l'orphelin, donc, ne le maltraite pas.* »<sup>450</sup> Aujourd'hui encore, en majorité ce sont les organisations comme « Faith based organization » qui prennent la responsabilité des orphelinats en Tanzanie. Dans les religions comme le christianisme ou l'Islam, on trouve deux figures associées et inséparables : la veuve et l'orphelin. « *La veuve et l'orphelin sont aussi vulnérables que celui qui est isolé par son origine, ou que celui qui est à la marge, par sa pauvreté matérielle.* »<sup>451</sup> Donc la pauvreté d'un enfant vient également du manque de ses parents mais l'absence du père, figure « gagne-pain » renforce la pauvreté des enfants. L'orphelin et la veuve reflètent des constructions sociales autour de la vulnérabilité créée par la pauvreté. Ces dynamiques pourtant restent même sur notre terrain que nous développerons dans le chapitre suivant. L'absence du père crée plus de vulnérabilité et celui-ci donne aux nouvelles formes d'union pour « protéger la veuve ». Le « vrai lévirat »<sup>452</sup> et le « faux lévirat » qui sont les deux traditions pour protéger les veuves et les orphelins, dans les sociétés, tolèrent la polygamie.

Dans le sens commun l'orphelin est un enfant qui perd soit un de ses parents ou bien les deux. Donc le classement peut être dressé ainsi : « les orphelins de mère », « les orphelins de

---

<sup>448</sup> Barou, J. (2015). La figure de l'orphelin. L'école des parents, 616(5), 34-35. <https://doi.org/10.3917/epar.616.0034> p.34

<sup>449</sup> La Sainte Bible: <https://sainte bible.com/psalms/68-5.htm>

<sup>450</sup> Le Saint Coran (Coran 93:9) <https://www.l-islam.com/49-dogme/les-interdits/493-l-oppression-d-un-orphelin>

<sup>451</sup> Barou, J. (2015). La figure de l'orphelin. L'école des parents, 616(5), 34-35. <https://doi.org/10.3917/epar.616.0034> p.34

<sup>452</sup> Le « vrai lévirat » pratiqué chez les Hébreux et mentionné dans la Bible<sup>3</sup> est encore en usage aujourd'hui chez certains peuples d'Afrique subsaharienne, comme les Nuers, et les Zoulous. Il oblige une veuve qui n'a pas eu d'enfants avec son défunt mari à cohabiter avec l'un des frères de celui-ci, jusqu'à se retrouver enceinte. Cette pratique appelée « mariage fantôme » par l'ethnologue Evans-Pritchard qui l'a étudié chez les Nuers du Soudan<sup>4</sup> vise moins à protéger la femme, qu'à donner à l'homme décédé une descendance post-mortem pour la perpétuation du lignage et la continuité du culte des ancêtres. Les enfants de la veuve sont considérés comme les enfants du mari mort.

père » et « les doubles orphelins ». Nous avons déjà évoqué dans la sous-section précédente ce que veut dire un enfant selon Nations unies. L'âge de la majorité retenue est de 18 ans, c'est l'âge qui termine l'enfance. La majorité des enquêtes et des recensements fonctionnent en principe selon ce critère d'un individu de moins de 18 ans et ayant perdu un parent biologique. Mais Dozon et Guillaume<sup>453</sup>, doutent sur l'universalité du statut d'orphelin, parce qu'ils s'interrogent si les enfants ayant des nourrices ou « socialisateurs » sont aussi des orphelins. Dans la littérature, on trouve souvent le classement suivant : l'orphelin qui a perdu un parent, deux parents et un orphelin social.<sup>454</sup>

La question des orphelins incarne plusieurs problèmes socio-économiques. Dans la littérature, les concepts comme « **orphelins sociaux** » et « **orphelins de force** » couvrent ces problèmes et le contexte que nous avons observé sur le terrain. Le terme mentionné par Caroli,<sup>455</sup> a été introduit par la juriste A. M. Netchaeva dans un article publié dans la revue *L'État et le droit* en 2001. Selon Netchaeva il existe une distinction entre deux types d'enfants abandonnés:

*« a) les « orphelins sociaux » (social'nye syroty ) ou négligés par la famille par suite de pauvreté, de chômage, d'alcoolisme ou autre, qui vivent encore avec un parent ou bien qui ont un lien, même faible, avec un parent ou un autre membre de la famille d'origine*

*b) les autres enfants abandonnés (besprizornye ), qui ont perdu progressivement les liens avec leur famille et sont abandonnés à eux-mêmes : ils constituent un groupe à risque, car ils sont vagabonds et vivent dans la rue. Dans ce dernier groupe, on trouve principalement les enfants : 1) qui ont perdu leur famille ou leurs parents en raison du décès de ceux-ci ou de leur privation de l'autorité parentale ; 2) qui sont abandonnés par leurs parents ; 3) qui ont fugué de leur domicile familial, des orphelinats ou d'autres établissements »*<sup>456</sup>

---

<sup>453</sup> Dozon, J. et Guillaume, A. (1994). Contextes, conséquences socioéconomiques et coûts du SIDA Populations africaines et SIDA (pp. 200- 205). Paris: La découverte CEPED.

<sup>454</sup> The Faith To Action Initiative .(2014). Children, Orphanages, And Families: A Summary Of Research To Help Guide Faith-Based Action

<sup>455</sup> Caroli, D. (2008). Enfants abandonnés ou orphelins sociaux? Évolution de la politique sociale dans la Russie de perestroïka et post-communiste (1989- 2004). Société et jeunesse en difficulté (<http://sejed.revues.org/index1783.html>)(4).

<sup>456</sup> De A. M. Netchaeva, « Detskaïa besprizornost' », *op. cit.*, p. 60., dans Caroli, D. (2008). Enfants abandonnés ou orphelins sociaux? Évolution de la politique sociale dans la Russie de perestroïka et post-communiste (1989-2004). Société et jeunesse en difficulté (<http://sejed.revues.org/index1783.html>)(4).

Dans les pays en développement d'aujourd'hui, les transformations dans la structure de la société comme la famille, les liens entre les communautés, l'urbanisation, les clivages entre les zones rurales et urbaines, changent la prise en charge des orphelins. Ces changements et leurs impacts se poursuivent actuellement en Afrique subsaharienne.

L'orphelin social et la pauvreté infantile sont deux concepts qui se croisent, parce que lorsqu'un enfant n'a pas ses parents, il/elle risque d'être desservi(e) dans plusieurs de ses besoins et de ses droits. En outre, les orphelins vivant dans une institution risquent de ne pas être recensés dans les recherches de la pauvreté infantile, dans la mesure où les questionnaires pour comprendre la pauvreté infantile, sont adressées aux ménages. Donc un enfant sans parent est très rarement recensé et devient de ce fait invisible. C'est l'une des raisons qui nous a poussé à chercher la réponse à notre problématique de la transmission dans un orphelinat.

### **3.1.3. Les indicateurs de la pauvreté infantile**

Les indicateurs de la pauvreté infantile visent à montrer la situation « *des enfants qui connaissent des conditions de vie plus défavorables que l'ensemble de la population enfant* ». Nous ferons le point sur les approches largement acceptées dans les recherches de la pauvreté infantile au niveau international que nous utiliserons dans notre quatrième chapitre. Nous traiterons l'évaluation de la pauvreté infantile à travers deux approches, à savoir l'approche monétaire et les approches multidimensionnelles, comme nous l'avons fait en traitant la pauvreté des adultes.

Nous aborderons tout d'abord l'approche monétaire qui occupe peu place dans la littérature de la pauvreté infantile. Puis nous continuerons avec les approches multidimensionnelles. L'approche monétaire de la pauvreté utilise deux seuils de pauvreté absolue et relative comme nous l'avons vu dans le premier chapitre la première partie. Les enfants sont classés selon les ressources des ménages qui restent sous le seuil de la pauvreté monétaire.

Quant aux indicateurs de l'approche multidimensionnelle, nous allons nous appuyer essentiellement sur les travaux menés au sein de l'UNICEF. En 2005, UNICEF définit la



pauvreté des enfants comme le manque d'assistances sociales. À partir de 2010, l'UNICEF rejoint les organisations internationales qui commencent à mesurer la pauvreté par une approche multidimensionnelle développée par OPHI. Dans le premier chapitre nous avons déjà expliqué comment les approches multidimensionnelles ont évolué vers un indice multidimensionnel à l'échelle mondiale. Nous continuons à cerner ces approches dans le but d'analyser la pauvreté infantile efficacement sur notre terrain de l'orphelinat.

Pour le partenaire le Centre de Recherche sur la Pauvreté et la Politique Infantile (CPRC, CHIP en anglais), il y a quatre thèmes spécifiques de politique et toute une gamme de contextes pour pouvoir briser la chaîne de transmission de la pauvreté qui va influencer le cycle du cours de la vie et de pauvreté intergénérationnelle.

**Tableau n°: 13 4 éléments dans l'enfance pour briser la transmission de la pauvreté**

<b>4 éléments dans l'enfance pour briser la transmission de la pauvreté</b>
une éducation de 10 années au moins
des services préventifs et curatifs de santé pour tous
une insistance sur les moins de cinq ans et sur la nutrition des mamans et des adolescents
la protection sociale (en particulier transfert d'argent liquide) pour permettre tout ce qui précède et pour relever les stratégies des moyens d'existence

**Source:** Harper 2005<sup>457</sup>

---

<sup>457</sup> Harper, C. (2003). Enduring Poverty and the Conditions of Childhood: Lifecourse and Intergenerational Poverty Transmissions. World Development. 31. 535-554. 10.1016/S0305-750X(03)00010-X.

Sur le tableau, nous voyons que la pauvreté infantile est conçue avec une approche multidimensionnelle. Selon Vandemoortele<sup>458</sup> et Minujin, il existe plusieurs raisons pour que la pauvreté infantile ne soit pas mesurée par une approche monétaire. Tout simplement, parce que les ressources d'une famille ne correspondent pas aux carences en termes de structure du ménage. La pauvreté des enfants se manifeste à travers l'infrastructure. Les autres aspects se manifestent par la privation matérielle, comme l'accès aux services de base, la discrimination et l'exclusion influençant l'estime de soi, empêchant le développement psychologique.<sup>459</sup> La perspective de l'UNICEF, met en œuvre l'importance des privations sur l'avenir des enfants, c'est-à-dire sa vie adulte.<sup>460</sup> Mesurer la pauvreté infantile demande beaucoup d'attention et parfois une combinaison de plusieurs méthodologies. « *L'UNICEF dirige l'élaboration et l'application de mesures de la pauvreté infantile, y compris la méthodologie de Bristol et, plus récemment, l'analyse du chevauchement des privations multiples (MODA).* »<sup>461</sup>

Mais la mesure de la pauvreté des enfants n'est pas souvent réalisée. 41 % des pays admettent qu'ils ne consacrent pas de ressources publiques pour évaluer la pauvreté infantile. Plusieurs pays à faible revenu n'ont pas les moyens pour collecter des statistiques. Au-delà, les enquêtes ne peuvent pas couvrir les groupes d'enfants les plus pauvres, les plus vulnérables. D'après une étude à l'échelle mondiale, 250 millions personnes ne se trouvent pas dans les bases de données. Il s'agit de deux groupes. « *Le premier groupe ; ce sont les ménages dans des bidonvilles, non enregistrés ou des squats, les citoyens sans papiers, les personnes vivant dans une zone où il y a un problème de sécurité, les populations nomades. Deuxième groupe : ce sont les enfants vivant dans la rue, les ménages dirigés par des enfants, les enfants placés en institution, les enfants placés en établissement correctionnel, les enfants victimes de traite.* »<sup>462</sup> Ce deuxième groupe est directement lié à notre problématique qui a été traitée avec une enquête auprès des enfants vivant dans une institution et de leurs familles.

---

<sup>458</sup> Vandemoortele, J. (2000). *Absorbing Social Shocks, Protecting Children and Reducing Poverty*, UNICEF, New York, NY. [http://www.unicef.org/evaldatabase/files/Global\\_2000\\_Absorbing\\_Social\\_Shocks.pdf](http://www.unicef.org/evaldatabase/files/Global_2000_Absorbing_Social_Shocks.pdf) (221-05)

<sup>459</sup> Minujin, A. (2005). "Constructing a definition and measurements of children living in poverty", GPS contribution to IRC meeting on Child Poverty in CEE/CIS, 24 January, 2005, Florence, Italy

<sup>460</sup> <https://www.unicef.org/tanzania/media/2106/file/UNICEF-Tanzania-Child-Poverty-Report-2019.pdf>

<sup>461</sup> Minujin, A., Delamonica, E., Davidziuk, A., & Gonzalez, E. D. (2006). The definition of child poverty: a discussion of concepts and measurements. *Environment and Urbanization*, 18(2), 481–500. <https://doi.org/10.1177/0956247806069627>

<sup>462</sup> Mesurer la pauvreté des enfants, child poverty, SDG, Guide Milestone, UNICEF, end child poverty global

En 2012, UNICEF publie le rapport sur sa technique de mesurer la pauvreté infantile. La méthode MODA (*Multiple and overlapping deprivations analysis*), en français ; Analyse du chevauchement des privations multiples) est un instrument des politiques publiques pour identifier les carences des enfants pour développer des politiques dans le but d'atteindre les objectifs du PNUD 2030 : Le premier est d'éradiquer la pauvreté et le deuxième, c'est mettre fin à la faim. La méthode MODA fournit une approche globale des aspects multidimensionnels de la pauvreté et de la privation infantile. S'appuyant sur des études et des contributions antérieures comme l'étude mondiale de l'UNICEF et l'indice de la pauvreté multidimensionnelle de l'Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain (OPHI) , cet outil est mis au point par le Bureau de recherche de l'UNICEF pour faciliter l'analyse des inégalités et fournir des instruments pour identifier les enfants victimes de privations.»<sup>463</sup>

Les études nommées N-MODA pour le niveau national, CC-MODA (cross-country) pour le niveau international et EU-MODA pour le niveau européen, utilisent principalement les sources venant de *Demographic and Health* (DHS) et *Multiple Indicator Cluster* (MICS), utilisés dans le calcul de l'IMP de l'OPHI. Le but est d'analyser la pauvreté infantile en identifiant les manques spécifiques tout en tenant compte des données de la pauvreté monétaire.<sup>464</sup>

L'analyse CC-MODA part du principe des droits des enfants annoncé dans « *La Convention relative aux droits de l'enfant qui a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations-Unies, le 20 novembre 1989 et signée par la France le 26 janvier 1990.* »<sup>465</sup>L'approche MODA apporte un nouveau regard sur l'enfant en le considérant comme une entité à part du ménage, pour mesurer la pauvreté que l'enfant subit. Par exemple, les besoins correspondant à leur développement sont bien différents de ceux des adultes. En deuxième lieu, l'analyse MODA accepte les différentes carences pour chaque cycle dans la vie d'un enfant comme : la petite enfance, l'enfance et l'adolescence. Troisièmement, cette approche utilise un croisement des privations grâce à la connaissance des différentes carences en termes de nutrition, de santé

---

<sup>463</sup> De Neubourg, C., J. Chai, M. de Milliano, I. Plavgo et Z. Wei (2012), « Étude transnationale MODA : Analyse du chevauchement des privations multiples (MODA) - Note technique », Document de travail 2012-05, Bureau de recherche de l'UNICEF, Florence.

<sup>464</sup> Brochure de l'approche MODA UNICEF:  
[https://www.unicefirc.org/files/upload/documents/MODA\\_BROCHURE.pdf](https://www.unicefirc.org/files/upload/documents/MODA_BROCHURE.pdf) ( MODA brochure)

<sup>465</sup> <https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant>

et d'éducation. L'accumulation des différentes carences montre l'urgence de nouvelles politiques publiques qui pourraient répondre aux besoins des enfants. La dernière réussite de cette approche, c'est de pouvoir se concentrer aux différents groupes dans la société. Grâce à ce principe, la méthode parvient à cerner la notion d'équité sociale.

Une deuxième catégorie d'approche développée par l'Université de Bristol avec the London School of Economics, sous l'égide de l'UNICEF, reprend la base de l'approche des besoins de base que nous avons vu dans le premier chapitre.<sup>466</sup> Cette méthode se concentre sur différents types d'accès aux ressources : Nourriture, eau potable, assainissement, système de santé, habitat, éducation, information.

Une troisième catégorie d'approche est celle de CHIP; (The Childhood Poverty Research and Policy Center) en coopération avec Save the Children and the Chronic Poverty Research Centre (CPRC). Le document intitulé *Children and Poverty: Some questions Answered*, admet que les mauvaises conditions de vies dans lesquelles les enfants grandissent, les manques de ressources monétaires pour leur développement, pour leur nutrition, les manques d'opportunités avec une bonne qualité de l'éducation qui permet de développer les talents pour réussir dans la vie. Ces opportunités incluent également l'accès à l'école, les compétences essentielles, grandir avec la famille et les structures de la communauté pour les protéger.

Enfin, une quatrième catégorie d'approche multidimensionnelle est construite suivant les carences de la pauvreté infantile de *Projet des Jeunes Vies / Young Lives Project*. La méthode de calcul s'appuie sur sept indicateurs ;

- L'accès aux services de base comme l'eau potable, l'électricité, l'assainissement.
- L'accès aux systèmes de santé, comme la vaccination contre les maladies infantiles, la distance aux assistances de la santé.
- La prise en charge et la formation des enfants.
- La nutrition,
- L'alphabétisation et le calcul compter

---

<sup>466</sup> Gordon, D. Measuring Child Poverty and Deprivation <http://www.equityforchildren.org/wp-content/uploads/>

- Le travail des enfants
- Le capital social dans la communauté.

Parmi ces méthodes d'évaluation de la pauvreté infantile nous avons retenu MODA de l'UNICEF. Tout d'abord, parce qu'elle nous paraît pertinente sur le plan théorique, dans la mesure où elle permet de couvrir plusieurs dimensions de la pauvreté infantile. Ensuite, parce que sur le plan pratique elle nous facilite le traitement de la problématique de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. En effet, comme elle présente des similitudes avec celle de l'IPM que nous avons utilisée dans le deuxième chapitre pour évaluer la pauvreté des parents, la comparaison avec la pauvreté infantile devient plus aisée.

### **3.2. Les facteurs de transmission de la pauvreté**

Dans cette deuxième section consacrée aux facteurs de transmission de la pauvreté, nous allons procéder en trois temps. Pour commencer, nous allons faire état de la littérature qui nous a guidé dans le choix des questions que nous avons posées dans notre enquête. (§3.2.1.) Ensuite, nous allons nous interroger si cette transmission ne serait qu'une forme de pauvreté chronique qui déborderait la vie d'un individu, pour modeler celles des descendants sous la forme de pauvreté infantile. Dès lors, les dynamiques de la pauvreté chronique tendent à occuper le devant de la scène pour expliquer la transmission. (§3.2.2.) Enfin, en dehors des facteurs familiaux existeraient des contraintes externes favorisant la transmission de la pauvreté. (§3.2.3.)

#### **3.2.1. État de la littérature sur la transmission entre les générations**

Les recherches au sujet de la transmission de la pauvreté entre les générations apparaissent aux États-Unis, en Angleterre, en Amérique Latine et en Asie. Aux États-Unis, le Centre National des Enfants Pauvres <sup>467</sup> ( National Centre for Children in Poverty ) mène des

---

<sup>467</sup> Le site d'internet de National Center for Children in Poverty: <http://www.nccp.org>

recherches sur les enfants pauvres aux États-Unis et s'intéresse sur la mobilité entre les classes sociales. Un intérêt de recherche plus spécifique apparaît dans la sociologie anglo-saxonne sur « *la transmission de la pauvreté entre les générations* ». Ces analyses de la transmission de la pauvreté entre les générations sont menées aussi bien aux États-Unis qu'au Royaume Uni ou en Irlande.<sup>468</sup> Par exemple, l'un des rares travaux d'observation de la pauvreté intergénérationnelle désigne comme facteur déterminant le manque du capital humain du XIX<sup>e</sup> siècle, recherche effectuée par Horrell, Humphries, et Voth.<sup>469</sup>

En 2001, *Young Lives* inaugure des recherches sur la pauvreté des enfants avec des enquêtes longitudinales ciblant les expériences des enfants d'Ethiopie, de l'Inde, du Pérou et du Vietnam.<sup>470</sup> Une autre étude anglo-saxonne menée par Birth-To-Twenty,<sup>471</sup> dans les années 1990, aborde le sujet dans une perspective multidimensionnelle, à travers la vie des enfants, des adolescents et de leurs familles en zones urbaines de l'Afrique du Sud. Le premier rapport de Développement Mondial sur la pauvreté et l'inauguration du Centre de Recherche sur la Pauvreté Chronique (CPRC) qui intervient activement sur le sujet,<sup>472</sup> constituent des événements importants dans l'émergence du concept.

---

<sup>468</sup> Bruniaux C., Galtier B. Quel avenir pour les enfants de familles défavorisées? [L'apport des travaux américains]. In: Recherches et Prévisions, n°79, 2005. pp. 5-2

Bourguignon, F. & Chakravarty, S. (2003). The Measurement of Multidimensional Poverty. *Journal of Economic Inequality*. 1. 25-49. 10.1023/A:1023913831342.

Catherine, P. Gazier, B. (2008). L'apport des analyses longitudinales dans la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale : un survey de la littérature étrangère. *Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008*, La Documentation française, pp.561-604, 2008. (hal-00393322)

Dollé, M. (2008). La transmission intergénérationnelle de la pauvreté. *Regards croisés sur l'économie*, 4(2), 97-106. doi:10.3917/rce.004.0097

<sup>469</sup> Horrell, S., Humphries, J. and Voth, H.J. (2001). 'Destined for Deprivation: Human Capital Formation and Intergenerational Poverty in Nineteenth-Century England' *Explorations in Economic History* 38: 339-365

<sup>470</sup> Le site d'Internet de Young Lives: [www.younglives.org.uk](http://www.younglives.org.uk)

<sup>471</sup>Richter, L; Norris, S; Hosegood, V; Newell, M -L.; Swart, T; Ginsburg, C .(2005). "BIRTH TO TWENTY": A STUDY OF HEALTH AND DEVELOPMENT ACROSS THREE GENERATIONS, *Epidemiology*: September 2005 - Volume 16 - Issue 5 - p S152-S153

<sup>472</sup>Shepherd, A. (2007). Understanding and Explaining Chronic Poverty - An Evolving Framework for Phase III of CPRC's Research Chronic Poverty Research Centre Working Paper No. 80, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=1752968> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1752968> p.4

Selon Michel Dollé, en France, il y a un manque de panels longitudinaux et les enquêtes qui suivent des individus de la naissance à l'âge adulte, souffrent de graves imperfections ; elles ne portent pas les mêmes spécificités qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni.<sup>473</sup> On observe une relance des enquêtes, à partir des années 2007, avec la cohorte Elfe (Étude longitudinale française depuis l'enfance), auprès de 500 familles pilotes en 2007, puis élargie à l'ensemble de la France métropolitaine depuis avril 2011.

Les recherches en France sont menées sous un chapitre « Les causes de l'entrée et de sorties » dans la pauvreté. Le terme « Transmission intergénérationnelle » n'est pas fréquemment utilisé. Les premières recherches identifient « *les caractéristiques socio-économiques des individus et des ménages qui font l'objet de ce type de la pauvreté et les secondes s'intéressent aux variations conjoncturelles et structurelles du marché du travail et aux transformations sociétales plus générales* ». <sup>474</sup> Le concept « héritier » est aussi évoqué dans la littérature bibliographique en France. Le rapport de la Commission « Enfance et adolescence » sous la direction de F. de Singly, montre l'importance de la notion de « développement complet » d'un individu. Le développement complet peut être considérée sous des approches multidimensionnelle de capacités. Selon les recherches, les capacités cognitives sont fortement liées aux déterminants comme le développement physique, le développement affectif et la socialisation. <sup>475</sup>

Le Centre de Recherche sur la Pauvreté Chronique (CPRC) est le seul laboratoire consacré aux dynamiques de la pauvreté. Les recherches effectuées dans le Centre de Recherche sur la transmission indiquent l'absence de mobilités intergénérationnelles aux États-Unis, et une

---

<sup>473</sup> Dollé, M. (2008). La transmission intergénérationnelle de la pauvreté. *Regards croisés sur l'économie*, 4(2), 97-106. doi:10.3917/rce.004.0097. p. 99

<sup>474</sup> Auzuret, C. (2017). Analyse des processus de sortie de la pauvreté *Pauvre un jour, pauvre toujours ?* [Thèse de doctorat, l'Université de Nantes sous le sceau de l'Université Bretagne Loire <http://archive.bu.univ-nantes.fr/pollux/show.action?id=45077c6a-5446-49c2-9119-4020d783ab67>

<sup>475</sup> Zaouche Gaudron, C. (2017). Approche multidimensionnelle du développement de l'enfant [1]. Dans : , C. Zaouche Gaudron, *Enfants de la précarité* (pp. 27-80). Toulouse, France: Érès.

tendance allant vers cet état au Royaume Uni.<sup>476</sup> Les études soulignent l'idée de « l'accumulation » des handicaps dans plusieurs dimensions de la pauvreté et l'impact des carences vécues par un enfant pauvre.

En observant la littérature sur le sujet, on constate que les déterminants principaux de cette transmission sont identifiés par Boggess et Corcoran<sup>477</sup>. Pour la première fois, dans leur article intitulé « Les désavantages des cycles » de Boggess, et Corcoran, Jenkins, les auteurs s'interrogent sur l'impact des mauvaises situations financières des parents sur les enfants. Cet article livre une analyse de la pauvreté de la famille, de la structure familiale, des désavantages liés aux lieux de résidences, de la distanciation sociale, des conditions du marché de travail aux États-Unis, puis en Angleterre. Duncan en 1999, publie un livre à partir d'une recherche sur la pauvreté vécue dans les zones rurales des États-Unis, en questionnant les dynamiques de la pauvreté.

Les recherches de Bowles<sup>478</sup>, Corcoran et Chaudry<sup>479</sup> se concentrent sur la problématique des désavantages des enfants issus des quartiers défavorisés vivant dans la pauvreté multidimensionnelle, pour aboutir à la conclusion selon laquelle ces enfants n'auront pas une chance de vivre à l'avenir dans un environnement économiquement sûr. En 1999 Castaneda and Aldaz-Carroll<sup>480</sup> publient également une recherche basée sur les données de terrain en Bolivie, sur une période allant de 1985 à 1994. Cette recherche détermine la transmission de la pauvreté comme un processus provoqué par les parents. L'une des premières recherches sur la pauvreté

---

<sup>476</sup> Shepherd, A. (2007). Understanding and Explaining Chronic Poverty - An Evolving Framework for Phase III of CPRC's Research Chronic Poverty Research Centre Working Paper No. 80, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=1752968> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1752968>

<sup>477</sup> Boggess, S. and Corcoran, M. (1999) Cycles of Disadvantage? In Boggess, S. and Corcoran, M. with Jenkins, S.P. (2005). Cycles of Disadvantage? Institute of Policy Studies: Wellington

<sup>478</sup> Corcoran, M., and Chaudry, A. (1997) The Dynamics of Childhood Poverty Children and Poverty. Vol. 7. No. 2. Summer/Fall 1997. [http://www.futureofchildren.org/usr\\_doc/vol7no2ART3.pdf](http://www.futureofchildren.org/usr_doc/vol7no2ART3.pdf)

<sup>479</sup> Corcoran, M., and Chaudry, A. (1997) The Dynamics of Childhood Poverty Children and Poverty. Vol. 7. No. 2. Summer/Fall 1997. [http://www.futureofchildren.org/usr\\_doc/vol7no2ART3.pdf](http://www.futureofchildren.org/usr_doc/vol7no2ART3.pdf)

<sup>480</sup> Castaneda, T., and Aldaz-Carroll, E. (1999) 'The Intergenerational Transmission of Poverty: Some Causes and Policy Implications' Inter-American Development Bank Discussion Paper. Available at <http://www.iadb.org/sds/doc/1258eng.pdf>



des enfants a été publiée par Falkingham, et Ibragimova en 2005. Cette pauvreté a été identifiée comme multidimensionnelle.<sup>481</sup>

Une autre recherche sur la pauvreté des enfants intégrant le concept de transmission est publiée par Harper, Marcus, Moore.<sup>482</sup> Dans cet article, la transmission est vue comme un résultat de la pauvreté des adultes résultant d'une pauvreté chronique. En 2005, Hoff et Sen<sup>483</sup> prépare un article pour la Banque Mondiale qui observe les relations familiales « sous le système de parenté » dans les sociétés traditionnelles ayant un effet négatif, voire comme un piège de la pauvreté. L'impact des liens sociaux et des relations familiales montre aussi un système qui empêche le progrès individuel, ne permettant pas aux individus de vivre leur propre destin.

Les recherches importantes et une nouvelle perspective de pauvreté chronique apparaissent dans le cadre du travail de Moore, K..<sup>484</sup> Le centre renommé le Réseau de Recherche de la Pauvreté Chronique (CPAN) fournit un éventail de recherches qui sont réalisées au sein de l'Institut de Développement Outre-Mer. Nous allons utiliser leur méthode, en raison de la comptabilité avec notre terrain. La recherche de la pauvreté chronique cible la pauvreté extrême dans les « **pays chroniquement défavorisés** » dans un contexte d'« **États fragiles** ». Selon le CPAN, les recherches sur la transmission de la pauvreté entre les générations diffèrent de celles sur la pauvreté persistante et chronique, en montrant le pouvoir de l'héritage et des biens sur l'interruption de la transmission de la pauvreté.

Une autre série de recherches phares au sujet de la transmission entre les générations sont menées par Bird, Smith, Moore et Shepard. Les auteurs identifient l'ampleur des transmissions

---

<sup>481</sup> Falkingham, J. and Ibragimova, S. (2005). 'The Dynamics of Child Poverty in the Kyrgyz Republic' CHIP Report 11: London.

<sup>482</sup> Harper, C., Marcus, R. and Moore. 2003. 'Enduring Poverty and the Conditions of Childhood: Lifecourse and Intergenerational Poverty Transmissions' World Development 31(3): 535-554

<sup>483</sup> Hoff, K. and Sen, A. (2005). 'The Kin System as a Poverty Trap?' World Bank Policy Research Working Paper 3575

<sup>484</sup> Moore, K. (2005). Thinking about Youth Poverty through the Lenses of Chronic Poverty, Life-Course Poverty and Intergenerational Poverty' CPRC Working Paper 57. Manchester

publiques et privées, des biens matériels, des capitaux humaines et sociaux.<sup>485</sup> Le bien-être économique et la sécurité sont aussi identifiés comme étant les déterminants importants, par Carter et Barrett, 2006; Bird et Shinyekwa. Bird dans *La transmission intergénérationnelle de la pauvreté : une vue d'ensemble*<sup>486</sup> décrit les facteurs critiques qui interviennent dans la transmission *intergénérationnelle* de la pauvreté basée sur des expériences observées aux États-Unis et dans d'autres pays industrialisés, mais en se focalisant sur Afrique Subsaharienne. Elle identifie, d'une part les facteurs affectant la transmission au niveau des foyers et d'autre part, les facteurs contextuels plus larges ou « des facteurs hors foyer ».

Nous avons préféré de présenter les recherches en Afrique Subsaharienne dans cette partie, parce que les études menées ont la particularité de se concentrer sur le sujet de l'épidémie du SIDA provoquant le décès des parents. En 1999, Burja publie une recherche sur le manque de support entre les générations à cause du SIDA. Burja,<sup>487</sup> Case, A. et Ardington,<sup>488</sup> C. réalise une recherche dans la région de KwaZulu-Natal pour voir l'impact de la perte des parents sur la transmission de la pauvreté. La recherche intègre la différence de genre au niveau des pertes parentales ; la perte maternelle agissant de façon importante sur l'éducation des enfants. Cohen<sup>489</sup> détermine dans sa recherche, la relation entre la pauvreté et le SIDA, en termes de genre en utilisant des mesures quantitative et qualitative. Une recherche sur les orphelins concerne particulièrement notre sujet. L'impact de la probabilité de devenir un orphelin a été analysé par Beegle, De Weert, et Dercon en 2005.<sup>490</sup> L'article montre cet impact dans le long terme dans la région Nord de Tanzanie, fortement frappée par l'épidémie du SIDA. Cet article est unique dans son domaine.

---

<sup>485</sup> Smith, B. and Moore, K. (2006). Intergenerational Transmission of Poverty in Sub-Saharan Africa: A Select Annotated Bibliography with Special Reference to Irreversibilities Associated with Poor Nutrition, Health and Education. CPRC Working Paper 59, CPRC Annotated Bibliography 3. Manchester: Chronic Poverty Research Centre. Available at: [www.chronicpoverty.org/pdfs/59Smith\\_\(Moore\).pdf](http://www.chronicpoverty.org/pdfs/59Smith_(Moore).pdf).

<sup>486</sup>Bird, K. (2007). La transmission intergénérationnelle de la pauvreté: une vue d'ensemble.

<sup>487</sup> Burja, J. (1999). 'Intergenerational Deadlock? Confronting the AIDS Crisis in Tanzania' Id21 Development Reporting Service.

<sup>488</sup> Case, A. and Ardington, C. (2004). 'The Impact of Parental Death on School Enrolment and Achievement: Longitudinal Evidence from South Africa' Centre for Social Science Research Working Paper 97

<sup>489</sup> Cohen, D. (1998). 'Poverty and HIV/AIDS in Sub-Saharan Africa' SEPED Conference Paper Series No. 2, UNDP.

<sup>490</sup> Beegle, K. and De Weert, J. Dercon, S. (2005). 'Orphanhood and the Long-Run Impact on Children' Available

Dans cette partie, nous expliquons les facteurs qui jouent sur la transmission de la pauvreté qui est une forme de la pauvreté chronique. Cette pauvreté **intergénérationnelle** – la pauvreté (ou « le capital pauvreté » qui est transmis par les parents ou par d’autres tuteurs plus âgés) aux enfants, à travers les conditions de vie dans la période de l’enfance, de la jeunesse et de l’héritage. Cette transmission de l’héritage peut influencer des facteurs non seulement au niveau socio-économique et mais aussi au niveau familial. Les indicateurs s'appuient sur des facteurs familiaux et extra-familiaux. Les facteurs familiaux sont déterminés par le Centre de Recherche sur la Pauvreté Chronique ainsi que « *les caractéristiques de la famille en elle-même (ex. leur composition selon le genre, les classes d’âges ou le taux de dépendance) ; éducation des parents et santé ; accès aux moyens de production ; qualité de l’éducation des enfants et socialisation ; violence domestique ; schéma de prise en charge, d’adoption et de protection des orphelins ; et le rôle socio-économique des personnes âgées.* » Cet ensemble de facteurs influencent la transmission des substances en termes de capitaux financier, matériel, environnemental, humain, social, culturel et politiques par des différents moyens que vous pouvez voir sur le tableau no : 14

**Tableau no : 14 Les facteurs de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté**

Les facteurs familiaux	Les facteurs extra-familiaux
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Composition des Familles (Démographiques, normes sociales, taux de dépendance)</li> <li>2. Accès aux biens productifs</li> <li>3. Éducation parentale et formation</li> <li>4. Santé des parents et nutrition</li> <li>5. Exposition précoce à la violence</li> <li>6. Prise en charge et adoption d’un enfant, et état d’orphelin.</li> <li>7. Familles dirigées par des enfants</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conflit</li> <li>2. Facteurs culturels et psychosociaux</li> <li>3. Désir de vivre et capacité de résister</li> <li>4. Réseaux sociaux et capital culturel</li> <li>5. Classe sociale, caste, religion</li> <li>6. Les chocs macroéconomiques</li> <li>7. Faible gouvernance</li> </ol>

Les facteurs familiaux	Les facteurs extra-familiaux
8. Le rôle des personnes plus âgées dans la TI de la pauvreté 9 Maternité précoce 10. Qualité de la parenté et de la prise en charge 11. Travail des enfants	

**Source:** Kate Bird<sup>491</sup>

La transmission intergénérationnelle déterminée par Collard<sup>492</sup> ainsi que le transfert des capitaux actifs physiques et financières incluant la terre, l'épargne, les détails d'une génération à l'autre à l'objectif de soutenir les capacités et les protéger des risques futurs. La transmission de la pauvreté indique également un transfert de déficits des capitaux et des ressources publiques et privés. Andrew Shepard<sup>493</sup> identifie qu'observer le concept de la pauvreté et sa forme la transmission intergénérationnelle a un intérêt spécifique dans les sciences sociales parce que la transmission se fait à « **l'interaction entre des dynamiques des actifs et la mutation des relations sociales** ». Les liens sociaux et des inégalités contribuent à la pauvreté chronique, à la transmission de la pauvreté entre les générations. Nous avons déjà constaté que la faiblesse des liens sociaux des femmes provoquées par plusieurs éléments divergents ainsi que l'accès à la terre, des droits politiques, des handicaps peuvent renforcer les cycles de la pauvreté et empêcher les gens à sortir de cette pauvreté chronique.

---

<sup>491</sup> Bird, K. (2007). La transmission intergénérationnelle de la pauvreté: une vue d'ensemble.

<sup>492</sup> Collard, D. (2000). Generational Transfers and the Generational Bargain". Journal of International Development, 12, 453-462.

<sup>493</sup> Shepherd, A. (2007). Comprendre et explique la pauvreté chronique: un cadre évolutif pour la phase III de la recherche du CPRC, CPRC Working Paper 80 <https://odi.org/en/publications/comprendre-et-explique-la-pauvrete-chronique-un-cadre-evolutif-pour-la-phase-iii-de-la-recherche-du-cprc/>

### 3.2.2. La transmission comme prolongement de la pauvreté chronique

Nous avons déjà signalé que nous nous sommes interrogé si cette transmission ne serait qu'une forme de pauvreté chronique qui déborderait la vie d'un individu, pour modeler celles des descendants, sous la forme de pauvreté infantile. Dès lors, les dynamiques de la pauvreté chronique tendent à occuper une place centrale dans la réflexion. Dans cette sous-section nous utiliserons le mot « dynamique », pour comprendre la transformation de la pauvreté dans le temps et la relativité par rapport à un seuil. Dans ce sens, les dynamiques peuvent être interprétées comme « transitoire », « chronique », et aussi « une transmission entre les générations ». Ainsi, la chronicité de la pauvreté traverserait les générations.

Dans le chapitre premier, nous avons observé l'évolution d'une approche unidimensionnelle vers une approche multidimensionnelle qui s'est effectuée sur une période relativement longue. L'approche dynamique qui détecte la pauvreté à partir d'un critère de temporalité existait déjà dans la littérature. En 1983, Bane et Ellwood <sup>494</sup> recherchent les périodes de la pauvreté dans des ménages dirigés par les hommes aux États-Unis. La recherche a pour objectif de déterminer les périodes de pauvreté. Dans le cadre d'un raisonnement semblable, Shepard cite que Lipton (1986) parle des saisonniers en zones rurales, en évoquant une durée pendant laquelle les ouvriers entrent en situation de pauvreté. Il y a ici l'introduction de l'idée de cycle.

Même si pendant longtemps cette relation entre le temps et la pauvreté n'a pas retenu l'attention des chercheurs, on a assisté à partir de 2010 à une expansion rapide de la littérature sur l'approche multidimensionnelle de la pauvreté, accompagnée d'un intérêt spécifique sur des études longitudinales de la pauvreté.<sup>495</sup>

---

<sup>494</sup> Bane, M., & Ellwood, D.T. (1983). *Slipping into and Out of Poverty: the Dynamics of Spells*.

<sup>495</sup> Tran, V. Q., Alkire, S., and Klasen S. (2015). "Static and Dynamic Disparities between Monetary and Multidimensional Poverty Measurement: Evidence from Vietnam." OPHI Working Paper 97, University of Oxford.

Dans la revue de la littérature nous avons constaté que les dynamiques de la pauvreté sont directement liées à l'approche multidimensionnelle, parce que le mot « dynamique » désigne des carences dans des différents cycles de la vie, dans leurs différentes dimensions, parce qu'une personne qui est pauvre sur une longue période, subit des privations dans plusieurs dimensions comme la santé, l'éducation ou les conditions de vies. Hume et Shepard<sup>496</sup> insistent sur l'importance de concevoir cette structure multidimensionnelle pour promouvoir des politiques de lutte contre la pauvreté.

Nicolas Serven<sup>497</sup> explique que l'approche dynamique vise à explorer la structure de la pauvreté pour observer le passé, le présent, et le futur dans une perspective de cycle de vie, au lieu d'une succession de périodes dans le cadre d'un horizon temporel linéaire. La permanence du bien-être est visée dans cette approche. Suivre les dynamiques de la pauvreté chronique permet de comprendre les périodes de pauvreté des personnes. Ceci distingue des approches qui prennent les individus à partir de l'indice *headcount*(*effectif*), c'est-à-dire les approches qui ne considèrent pas les cycles de la vie.<sup>498</sup> Ceci empêche une analyse pour concevoir l'ampleur des déterminants créant des problèmes.

D'après Catherine Pollak et Bernard Gazier, les recherches sur les dynamiques de la pauvreté servent à montrer deux sujets importants. Le premier, c'est une notion d'hétérogénéité des expériences de pauvreté, tandis que le second est un suivi permettant des raisons d'entrées et sorties de la pauvreté.<sup>499</sup> Ces études sont certainement plus efficaces dans l'éradication de la pauvreté, car elles fournissent des données sur une longue période avec des liens de causalité dans les expériences. D'après Erik Thorbecke, les échecs au sujet de la lutte de la pauvreté sont

---

<sup>496</sup> Hulme, D. & Shepherd, A. (2003). Conceptualizing Chronic Poverty. *World Development*. 31. 403-423. 10.1016/S0305-750X(02)00222-X.

<sup>497</sup> Sirven, N. (2007). De la pauvreté à la vulnérabilité : Évolutions conceptuelles et méthodologiques. *Mondes en développement*, 140(4), 9-24. doi:10.3917/med.140.0009.

<sup>498</sup> Kacem, R. (2006). Analyse de la dynamique de la pauvreté : Cas de la Tunisie.

<sup>499</sup> Catherine, P. Gazier, B. (2008). L'apport des analyses longitudinales dans la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale : un survey de la littérature étrangère. *Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008*, La Documentation française, pp.561-604, 2008. (hal-00393322)

liés directement ou indirectement aux dynamiques de la pauvreté. Thorbeck<sup>500</sup> souligne l'importance de comprendre quels sont les ménages qui restent chroniquement pauvres et les autres qui peuvent s'en sortir.

D'ailleurs il est difficile de matérialiser les données chiffrées pour deux raisons. Tout d'abord, parce que la Banque Mondiale utilise des seuils de pauvreté fixes et ne s'intéresse pas aux périodes d'entrée et de sortie de la pauvreté. Ensuite, il n'y pas suffisamment d'enquêtes longitudinales pour dresser un portrait des pauvres chroniques. Selon *Child Poverty Action Network*, (CPAN) en français, le Réseau de Conseil sur la Pauvreté Chronique, en 2008, 500 millions de personnes étaient pauvres chroniquement. Mais selon Nandy<sup>501</sup>, ces chiffres sont sous-estimés. En 2014, le PNUD déclare que 2,2 millions de personnes vivent dans la pauvreté chronique. Plusieurs milliers d'individus pauvres font face à des risques de façon chronique. Les chocs économiques et les crises sanitaires fragilisent les personnes vivant dans la pauvreté. La crise sanitaire liée à la COVID-2019 va bousculer des millions de personnes sous le seuil de pauvreté.

Selon Shepard et Baulch, il est primordial de concevoir le fonctionnement de la dynamique de la pauvreté et sa transmission entre les générations qui va nous permettre de suivre l'évolution des personnes, des ménages dans la pauvreté chronique. Nous nous intéressons spécifiquement à cet aspect qui nous fournit une chance de pouvoir détecter les carences spécifiques relationnelles avec les différentes dimensions de la pauvreté. Dans ce sens, nous partageons l'idée de Hulme et Shepherd qui annoncent que les études de la pauvreté qui s'inscrivent dans le cadre d'une approche dynamique, sont aussi une preuve de l'approche multidimensionnelle.

---

<sup>500</sup> Thorbecke, E. (2004) : Conceptual and measurement issues in poverty analysis, WIDER Discussion Paper, No. 2004/04, The United Nations University World Institute for Development Economics Research (UNU-WIDER), Helsinki

<sup>501</sup> Asher, M.G., Nandy, A. (2008). Singapore's policy responses to ageing, inequality and poverty: An assessment. *International Social Security Review* 61 (1) : 41-60. ScholarBank@NUS Repository. <https://doi.org/10.1111/j.1468-246X.2007.00302.x>

Patricia Beva<sup>502</sup> critique la généralisation du temps au sens sociologique et anthropologique. Au nom d'identifier une durée Hulme et Shepherd<sup>503</sup> identifient plusieurs concepts comme la vulnérabilité, le procès économique, l'investissement, la croissance, chocs, les trajectoires ou les cycles de vies. Il s'agit de périodes clés, pour identifier les moments de rentrée et sortie de la pauvreté. Cela nous rappelle encore une fois l'idée de Sen qui souligne que les pauvres ne sont pas un groupe homogène. Par conséquent, les recherches de pauvreté chronique en termes dynamiques, caractérisent les différentes périodes de la pauvreté au cours de la vie des personnes comme enfance, adolescence et adultes.

Les recherches indiquent l'impact des périodes de transformations sur deux registres: En premier lieu, les particularités physiques, psychologiques, sociales; En deuxième lieu des moments signifiants pour pouvoir vivre une vie acceptable au niveau financier, social. Le temps correspond aussi aux moments clés de la vie. La sociologie peut aider à évaluer les contraintes sociales qui enchainent les individus dans les périodes de pauvreté.

Pour Hulme et Shepard<sup>504</sup>, la durée de pauvreté est un sujet à conceptualiser pour pouvoir décider les transitions du seuil de la pauvreté. C'est dans ce cadre que nous distinguons les deux concepts de pauvreté transitoire et pauvreté chronique qui nous servent à comprendre le temps vécu au tour du seuil de la pauvreté. Évoquer la différence entre la pauvreté transitoire et chronique est essentiel pour comprendre les différents types de pauvreté. Selon Jalan et Ravallion, M il y a deux conditions de la pauvreté transitoire.<sup>505</sup> Le premier se manifeste quand un ménage reste quelques temps dans la pauvreté. En deuxième lieu, les conditions de vie devraient évoluer dans une période de temps.<sup>506</sup> Cette approche conçoit la pauvreté d'une manière moins durable, accompagnée de périodes d'entrée et de sortie. Il existe des recherches

---

<sup>502</sup> Bevan, P. (2004). Exploring the structured dynamics of chronic poverty: a sociological approach.

<sup>503</sup> Hulme, D. and Shepherd, A. (2003). Chronic poverty and development policy. Special Issue of World Development. 31(3):55-75.

<sup>504</sup> *ibid.*

<sup>505</sup> Jalan, J. & Ravallion, M. (2007). Is Transient Poverty Different? Evidence for Rural China. *The Journal of Development Studies*. 36. 82-99. [10.1080/00220380008422655](https://doi.org/10.1080/00220380008422655).

<sup>506</sup> Jalan, J. & Ravallion, M. (2000). Is transient poverty different? Evidence for rural China. *The Journal of Development Studies*, 36(6), 82–99. <https://doi.org/10.1080/00220380008422655>



qui prouvent que les situations de pauvreté transitoire sont plus répandues dans le monde.<sup>507</sup> Par exemple, en 1993, Gaiha and Deolaiker<sup>508</sup> trouvent que 22% de la population de l'Inde du Sud était sous le seuil de pauvreté pendant 9 ans contre 90% des ménages qui ont vécu une fois dans la pauvreté pendant ces années. Baulch et McCulloch<sup>509</sup> montrent qu'au Pakistan, il y a seulement 3% de personnes vivant dans la pauvreté qui dure plus de 5 ans.<sup>510</sup> Pour mesurer la pauvreté transitoire, Jalan et Ravallion suggèrent de se concentrer sur la période inter-temporelle des conditions de vies. Les recherches de la pauvreté dans une perspective dynamique, utilisent les indices de Foster-Greer-Thorbecke (ou FGT) qui permettent de déterminer le niveau de pauvreté au sein d'un certain groupe (hommes, femmes, personnes de plus de 60 ans, etc.) dans une certaine zone géographique (région, pays, continent, etc.).<sup>511</sup>

Cette mesure de la pauvreté est également utilisée dans l'approche multidimensionnelle, ayant pour objectif « de dresser un profil de la pauvreté totale et la décomposer ensuite en pauvreté chronique et transitoire. »<sup>512</sup> Cette décomposition se fait selon la situation des ménages comparés au seuil de pauvreté. « *Si le bien-être permanent est inférieur au seuil de pauvreté, ceux-ci sont considérés comme des pauvres chroniques. Ceux dont le bien-être permanent est au-dessus de la ligne de pauvreté sont groupés en deux catégories : les non pauvres, qui ne font l'expérience de la pauvreté à aucune période ; et les pauvres transitoires, dont les fluctuations du bien-être courant les entraînent parfois en dessous du minimum social.* »<sup>514</sup>

---

<sup>507</sup> Thorbecke, E. (2004). Conceptual and Measurement Issues in Poverty Analysis.

<sup>508</sup> Gaiha, R., and Deolaiker, A. B. (1993). 'Persistent, expected and innate poverty: estimates from semi-arid rural South India'. Cambridge Journal of Economics, 17, 4: 409-21.

<sup>509</sup> McCulloch, N & Baulch, Bob. (2000). Simulating the impact of policy upon chronic and transitory poverty in rural Pakistan, The Journal of Development Studies, 36:6, 100-130 DOI: [10.1080/00220380008422656](https://doi.org/10.1080/00220380008422656)

<sup>510</sup> Baulch, B. and McCulloch, N (1998). 'Being poor and becoming poor: poverty status and poverty transitions in rural Pakistan'. IDS Working Paper 79. Brighton: Institute of Development Studies.

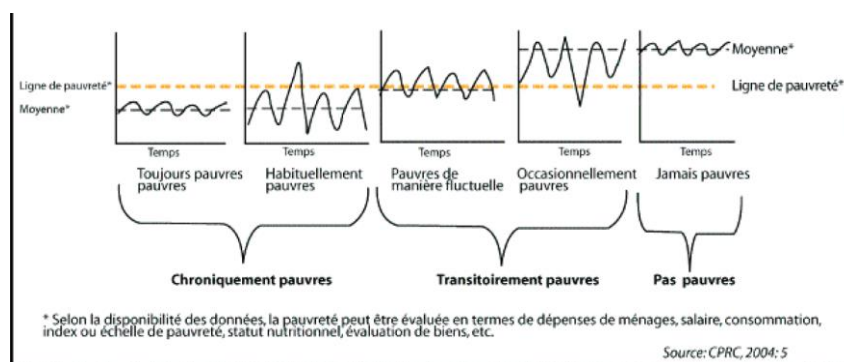
<sup>511</sup> Foster, J. & Thorbecke, E. (1984). A Class of Decomposable Poverty Indices. Econometrica. 52. 761-66. 10.2307/1913475.

<sup>512</sup> Sirven, N. (2007). De la pauvreté à la vulnérabilité : Évolutions conceptuelles et méthodologiques. Mondes en développement, 140(4), 9-24. doi:10.3917/med.140.0009. p. 13

<sup>513</sup> Au niveau agrégé, on peut vouloir utiliser les indices de la classe FGT afin de dresser un profil de la pauvreté totale, et la décomposer ensuite en pauvreté chronique et transitoire. Pour une dimension temporelle composée de  $t = 1, \dots, T$  périodes et les notations utilisées dans l'équation (1), on utilise un indice de pauvreté totale (ou agrégée)  $AP\alpha(T)$  de la forme

<sup>514</sup> Sirven, N. (2007). De la pauvreté à la vulnérabilité : Évolutions conceptuelles et méthodologiques. Mondes en développement, 140(4), 9-24. doi:10.3917/med.140.0009. p. 13

(Cf. le schéma ci-dessous)



Les recherches montrent que quand il existe une pauvreté transitoire, les politiques qui se focalisent sur la sécurité sociale destinée à éradiquer les privations des ménages, ont plus de chances de réussir et transforment le statut de pauvre en réduisant les vulnérabilités. Les aides aux chômeurs, les pensions sociales, les micro-crédits pour les nouveaux talents seront des bons programmes pour sortir de la pauvreté. D'après Erik Thorbecke<sup>515</sup>, les schèmes d'assurance-récolte peuvent être effectifs, pour réduire la pauvreté temporaire, mais n'ont pas le même impact sur la pauvreté chronique. Hulme (2003) annonce que la pauvreté durable dans un temps, transformera la personne/le ménage en « pauvre chronique ».

Nous proposons un cadre conceptuel en 3 phases pour mieux comprendre la pauvreté chronique qui a été décrite par Hulme et Shepard<sup>516</sup>, comme un « portemanteau » qui regroupe plusieurs termes sous le même concept. Selon les études, ce phénomène garde sa gravité en Afrique subsaharienne.<sup>517</sup>

---

<sup>515</sup> Thorbecke, E. (2004). Conceptual and Measurement Issues in Poverty Analysis.

<sup>516</sup> Hulme, D. and Shepherd, A. (2003). Chronic poverty and development policy. Special Issue of World Development. 31(3):55-75.

<sup>517</sup> *ibid.*

Nous allons commencer en premier lieu, en définissant le concept. Dans un deuxième temps, nous aborderons les formes diverses de la pauvreté chronique, comme la pauvreté à long terme, la pauvreté dans toute la vie et la pauvreté intergénérationnelle. Enfin, en troisième lieu, nous allons cerner les causes de la pauvreté chronique ; ce qui va nous aider à contextualiser notre problématique.

Le Centre de Recherche de la Pauvreté Chronique<sup>518</sup> définit la pauvreté chronique comme étant « *Une pauvreté absolue qui s'étend sur une longue période de temps plusieurs années, voire toute la vie. Une personne vivant dans la pauvreté chronique ne peut pas satisfaire ses besoins minimums en matière d'alimentation, d'habillement ou de logement* ». C'est le temps passé qui détermine la pauvreté chronique. La pauvreté chronique conceptualise « temporalité de la pauvreté ». Hulme et Shepard<sup>519</sup>, dans leur article phare sur la conceptualisation de la pauvreté chronique, identifient la pauvreté chronique lorsque la personne reste dans la pauvreté pendant 5 ans. Ce critère est retenu pour trois raisons : La première est l'ampleur de 5 ans dans toutes les cultures. La deuxième est la fréquence des recherches longitudinales qui s'appuient sur des périodes de 5 ans. Enfin, la troisième raison renvoie au fait que les indicateurs montrent que les personnes qui passent 5 ans dans la pauvreté, très probablement n'ont pas de chances de s'en sortir. Dans le cas de ce type de pauvreté, celle-ci peut se transmettre entre les générations.<sup>520</sup> Nous utilisons ce concept pour définir la pauvreté des familles que nous avons rencontrées sur le terrain. Il est utile d'analyser ce concept en termes de suivis des trajectoires de pauvreté transmise par les parents et de périodes vécues au tour du seuil de pauvreté.

Selon Hulme et Shepard, la pauvreté chronique est aussi une pauvreté multidimensionnelle et détermine le phénomène avec les critères d'une approche multidimensionnelle. Les variables de la pauvreté ainsi que les revenus sont plus fluctuants, mais les indicateurs de la pauvreté chronique comme l'alphabétisation et des biens se transforment en longue période. Ils pensent

---

<sup>518</sup> Ursula Grant, David Hulme, Karen Moore and Andrew Shepherd. (2005). The Chronic Poverty Report 2004-05

<https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a08cc140f0b64974001408/CPRfinCOMPLETE.pdf>

<sup>519</sup> Hulme, D. and Shepherd, A. (2003). Chronic poverty and development policy. Special Issue of World Development. 31(3):55-75.

<sup>520</sup> Harper, C., Marcus, R., & Moore, K. (2003). Enduring Poverty and the Conditions of Childhood: Lifecourse and Intergenerational Poverty Transmissions. World Development, 31, 535-554.

que la disponibilité des capitaux joue un rôle majeur dans des analyses de la vulnérabilité et dans des études de la pauvreté.

Le CPRC identifie trois formes de pauvreté chronique qui servent à analyser les expériences. « **La pauvreté à long terme** est la pauvreté qui affecte un individu ou un ménage pendant si longtemps qu'il est presque impossible d'en sortir si les conditions externes demeurent inchangées. **La pauvreté dans toute la vie, c'est** une pauvreté qui affecte une personne pendant toute sa vie. « **La pauvreté intergénérationnelle** – la pauvreté (ou « le capital pauvreté » qui est transmise par les parents (ou d'autres tuteurs plus âgés) aux enfants, à travers les conditions de vie dans la période de l'enfance, de la jeunesse et de l'héritage. » Donc l'appréhension de ces trois formes de pauvreté chronique est utilisée dans l'élaboration des politiques destinées à éradiquer la pauvreté et pour se prémunir contre des états fragiles face aux multiples risques de crise et des chocs économiques. D'après Shepard<sup>521</sup>, il est indispensable de s'attaquer à la pauvreté chronique dans le but de l'éradiquer l'extrême pauvreté et le dénuement.

### 3.2.3. Les contraintes externes favorisant la transmission

Nous venons d'observer les facteurs familiaux de la transmission de la pauvreté. Bien que la pauvreté des parents soit à l'origine de cette transmission, celle-ci peut être empêchée ou favorisée par des facteurs externes. L'absence de biens publics, comme l'assurance santé, ou un système éducatif avec un accès gratuit, peuvent être considérés comme les facteurs favorisant la transmission. L'analyse fondatrice dans le domaine du capital humain de l'économiste Gary Becker, qui a influencé travaux de T.W.Schultz, distingue **cinq sources de production et d'amélioration du capital humain** : « (1) *Les infrastructures et services de santé qui affectent l'espérance de vie et la vitalité des individus* ; (2) *la formation professionnelle (incluant l'apprentissage) organisée par les entreprises* ; (3) *le système éducatif de l'école élémentaire au supérieur* ; (4) *les programmes d'études et de formation pour adulte*

---

<sup>521</sup> Shepherd, A. (2013), "How do we get to zero on poverty – and stay there?", in OECD, Development Co operation Report 2013: Ending Poverty, OECD Publishing, Paris. DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2013-8-en>

*non organisés par des entreprises ; (5) la migration des individus et des familles pour saisir des opportunités d'emploi.»*<sup>522</sup>

En supplément de tous ces facteurs, les difficultés d'accès à la terre ou la violation des droits politiques peuvent renforcer les cycles de pauvreté et empêcher les gens à sortir de la pauvreté chronique. Bird explique les principaux effets de la discrimination et de l'exclusion associés aux classes, aux castes, aux genres, aux religions et à l'ethnicité sur la reproduction de la pauvreté. Elle ajoute aussi bien les conflits dans la communauté ou dans le pays que les facteurs psychologiques qui influencent les individus. (Bird, 2007) Selon Andrew Shepard, les liens sociaux et les inégalités contribuent à la pauvreté chronique, à la transmission de la pauvreté entre les générations.<sup>523</sup> Les variables de la pauvreté comme la consommation ou les revenus peuvent fluctuer, mais les indicateurs de la pauvreté chronique, comme l'alphabétisation ou le manque de biens tangibles se transforment en longue période. Ils pensent que les capitaux jouent un rôle majeur dans les analyses de la vulnérabilité et de la pauvreté.

Au niveau des facteurs extra-familiaux figurent « *les processus politiques (par ex. conflits sociaux violents, l'économie politique de la distribution, y compris entre générations) ; les processus sociaux qui peuvent influencer le développement des aspirations ; et les réseaux sociaux, étayés par les structures sociales de classe, les castes, l'ethnicité et la religion. L'emplacement – « effet de voisinage » – et liée à cela, l'isolation relative de plusieurs groupes de personnes peut aussi induire un effet d'indépendance.* »<sup>524</sup>

Le coefficient de GINI qui montre les inégalités peut être également l'un des indicateurs significatifs de la transmission, parce que « *Potentiellement l'inégalité socio-économique est fortement liée à l'idée de la structure sociale, construite autour de la relation entre groupes*

---

<sup>522</sup>Fraisse-D'Olimpio,, S. (2009). Les fondements de la théorie du capital humain Article consulté en 2021 : <http://ses.ens-lyon.fr/ses/articles/a-les-fondements-de-la-theorie-du-capital-humain-68304>

<sup>523</sup>Andrew Shepard identifie qu'observer le concept de la pauvreté et sa forme la transmission intergénérationelle a un intérêt spécifique dans les sciences sociales parce que ces deux notions se trouvent à "l'interaction entre des dynamiques des actifs et la mutation des relations sociales".

<sup>524</sup> Un cadre évolutif pour la Phase II De la Recherche du CPRC (Centre de Recherche sur la Pauvreté Chronique) CPRC Working Paper 88 Chronic Poverty Research Paper

*(de personnes du même pays, de la même classe, de la même génération, du même genre, d'une même ethnie).»<sup>525</sup>*

Selon la typologie établie par le CPAN, les facteurs externes qui favorisent la pauvreté chronique et partant la transmission de la pauvreté, peuvent être classés en six catégories ; « (1) Pas de ou faible croissance économique, (2) une exclusion sociale et incorporation défavorable, (3) « Imbroglia » d'inconvénients géographiques, agro géologiques, socio-économiques et politiques, (4) haute carence en capacité, particulièrement pendant l'enfance, (5) États faibles, en déliquescence ou en faillite, (6) coopération internationale, faible ou ayant échoué.»<sup>526</sup>

Ces facteurs sont repérés par d'autres chercheurs et organisations internationales. Selon le PNUD<sup>527</sup>, la géographie joue un rôle important, comme les ressources d'énergies, la malaria, la sécheresse, le fait d'être une île. La malaria est perçue comme l'un des facteurs très importants, surtout en Afrique. Jeffrey Sachs et Bloom<sup>528</sup> soutiennent l'idée que les maladies infectieuses déstabilisent les pays, provoquant ainsi de moins d'épargnes et d'investissements, par conséquent de faibles productivités.

### **3.3. L'orphelinat : frein ou solvant de la transmission de la pauvreté ?**

Dans cette sous-section nous allons apporter des précisions sur le sens de l'orphelinat, lequel est censé jouer le rôle d'écran pour empêcher la transmission de la pauvreté. Dans cette perspective, un retour au sens du mot orphelin s'avère nécessaire, tant les enjeux qui découlent de sa définition est importante. Sur ce registre, il convient de découvrir les particularités que recouvrent le statut d'orphelin dans les sociétés africaines et particulièrement en Tanzanie. (§ 3.3.1.) Leur identification est d'autant plus importante qu'elle est à l'origine des controverses autour de la place et du rôle des orphelins dans la lutte contre la transmission de la pauvreté. (§

---

<sup>525</sup> Un cadre évolutif pour la Phase II De la Recherche du CPRC (Centre de Recherche sur la Pauvreté Chronique) CPRC Working Paper 88 Chronic Poverty Research Paper

<sup>526</sup>Ibid. p.5

<sup>527</sup> Sachs, J. (2003). Institutions Matter, but Not for Everything, The role of geography and resource endowments in development shouldn't be underestimated. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2003/06/pdf/sachs.pdf>

<sup>528</sup> Institutions Matter, but Not for Everything The role of geography and resource endowments in development shouldn't be underestimated Jeffrey D. Sachs / <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2003/06/pdf/sachs.pdf>

3.3.2.) Ces controverses traduisent parfois une inversion des rôles ; au lieu des orphelinats au service des orphelins, on aboutit à l'inverse avec des orphelins instrumentalisés au service des dirigeants de l'orphelinat en quête de dons des pays développés.

### 3.3.1. Le sens du mot orphelin et les enjeux autour de sa définition

Selon Mukuu<sup>529</sup>, dans les sociétés Africaines, l'orphelin ne posait pas de problèmes comme à l'heure actuelle. Premièrement, les morts n'étaient pas si nombreux, deuxièmement les parents ne mourraient pas en même temps et si jeune comme nous l'avons évoqué précédemment. *« Les acteurs de terrain constatèrent également que les conditions de vie des enfants ne se dégradèrent pas brutalement au moment du décès des parents, mais que la fragilisation de la famille et des enfants était le fruit d'un processus plus ou moins lent ».*<sup>530</sup>

Les générations manquantes, renvoient à un déterminant de la transmission intergénérationnelle que nous avons mentionnée dans le troisième chapitre consacré aux aspects théoriques de la problématique. *« Parmi les enfants ayant perdu leurs parents à cause du VIH/SIDA, 8 sur 10 vivent en Afrique subsaharienne ».* (UNICEF, 2010) Une veuve d'une cinquantaine d'années au Kenya s'exprime ainsi :

*« Autrefois, les gens s'occupaient des orphelins et les entouraient d'affection, mais aujourd'hui, ils sont tellement nombreux, et une grande partie des personnes qui auraient pu les aider sont mortes, et le fait d'être orphelin est donc un phénomène courant, qui n'a rien d'étrange. Les quelques personnes qui restent en vie ne peuvent pas subvenir à leurs besoins. »*<sup>531</sup> Ce qui témoigne de la banalisation du statut de l'orphelin au sein de la société.

---

<sup>529</sup> Mariana J. Makuu, (2017). Family Matters: Strengthening Existing Alternative Care Systems for Orphans and Vulnerable Children in Dar es Salaam, Tanzania.

<sup>530</sup> Mukukoyogo, C.M., Williams, G. (1992). « Orphelins du sida : une perspective communautaire en Tanzanie, Londres, Dar Es Salam », World In Need, Collection Stratégies pour l'Espoir n° 5, Actionaid, AMREF, pp. 9-13

<sup>531</sup> Les générations d'orphelins d'Afrique, 2004, UNICEF, [https://www.unicef.org/french/sowc06/pdfs/5270\\_A\\_Orph\\_FR.pdf](https://www.unicef.org/french/sowc06/pdfs/5270_A_Orph_FR.pdf)

Troisièmement, la famille élargie fonctionnait mieux et la communauté agissait avec plus de la solidarité.<sup>532</sup> Selon l'UNICEF, l'épidémie de VIH/SIDA renforce la pauvreté et intensifie les manques structurels, ce qui met à l'épreuve les familles élargies qui ont de plus en plus de difficultés à s'occuper des orphelins additionnels. Nous avons mentionné que l'usage du terme d'orphelin est relatif au contexte historique et géographique, comme le concept de pauvreté.

En Afrique le mot orphelin reste flou, parce qu'il recouvre divers statuts, sens et réalités. Tout d'abord, être orphelin en Occident et en Afrique n'a pas le même sens, parce que les structures familiales sont différentes. Dans le cas africain, l'enfant existe dans la communauté. Selon Bonnet<sup>533</sup> et pour Lallemand<sup>534</sup>, le contrôle de l'enfant appartient au chef de lignage dont dépendent ses parents. Donc en cas de perte des parents, les enfants pourraient circuler dans la famille élargie. Cette caractéristique, différente de la famille occidentale, était conçue comme un filet de sécurité pendant longtemps. Mais dans le cadre de notre problématique, nous nous demandons si la famille continue à constituer un filet de sécurité ou bien au contraire si elle est devenue le vecteur même de la transmission de la pauvreté. La famille élargie se trouvait au centre de la justification fondamentale des filets sociaux. Par contre, Banque Mondiale pense que les « filets sociaux » ainsi que la famille résident dans la vulnérabilité, la pauvreté et l'insécurité alimentaire d'une large part de la population africaine.<sup>535</sup>

L'orphelinat accueille des enfants confiés par leurs parents vivants qui sont dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins. Donc le mot orphelin signifie bien plus que de perdre des parents. Les conditions qui provoquent la dissolution de la famille commence avec le lourd bilan de l'épidémie de SIDA dans les pays d'Afrique. Le concept de l'orphelin se transforme à l'égard de la pandémie de SIDA qui a créé plusieurs orphelins dans la région. « *En Afrique*

---

<sup>532</sup> Abebe, Tatek. (2009). Orphanhood, Poverty and the Care Dilemma: Review of Global Policy Trends. *Social Work and Society*. 7.

<sup>533</sup> Bonnet, D. 2010. « La construction sociale de l'enfance. Une variété de normes et de contextes », *Informations sociales*, vol. 4, no 160, p. 12-18.

<sup>534</sup> Lallemand, S. 1993. *La circulation des enfants en société traditionnelle : prêt, don, échange*, Paris, L'Harmattan.

<sup>535</sup> Monchuk, Victoria. 2015. Réduire la pauvreté et investir dans le capital humain : Le nouveau rôle des filets sociaux en Afrique. *Directions du développement*. Washington, DC : La Banque mondiale.



*subsaharienne, le SIDA est la cause principale de décès chez les adultes de 15 à 59 ans. Bien que le nombre total d'orphelins, toutes causes confondues, ait diminué depuis 1990 en Asie et en Amérique latine et dans les Caraïbes, il a augmenté de plus de 50 pour cent en Afrique subsaharienne»<sup>536</sup>*

Les années 80 touchent plusieurs familles et les enfants dans la région. Ils restent orphelins et vivent dans des situations très précaires. Les grandes familles tamponnent les générations manquantes à cause du VIH/SIDA et celui-ci renforce aussi la transmission intergénérationnelle du bien-être.<sup>537</sup> Le SIDA donne naissance à un nouveau terme pour les enfants qui se trouvent dans des situations fragiles: les enfants vulnérables. Cette transformation du concept « vulnérabilité » passe par une période assez turbulente par la fin des années 80. Selon Fassin « Orphelins du SIDA » reproduit un cycle stigmatisant qui prend ses origines du malheur et de la souffrance<sup>538</sup>. Javeau<sup>539</sup> renomme celui-ci comme « des émotions collectives » dans le média. Renommer les enfants comme orphelin du SIDA, crée des débats et des scandales.<sup>540</sup> L'enfant symbole de pureté et de l'innocence, devient un acteur qui inspire de la pitié. Au début des années 2000, la catégorie adoptée par les Nations Unies passe « d'Orphelins du SIDA » à « Orphelins et enfants vulnérables » (OEV). Mais pour Cook<sup>541</sup>, ces transformations des concepts ne sont pas suffisantes pour construire un consensus sur le mot orphelin. En même temps, aujourd'hui encore, l'enfant noir orphelin de l'Afrique attire l'attention et reste toujours un symbole de la charité que nous expliquerons dans les sections suivantes, quels types de relations de dominées et dominantes existent.

---

<sup>536</sup> Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Août 2006

<sup>537</sup> Andrew Shepherd, Avril 2007 COMPRENDRE ET EXPLIQUER LA PAUVRETÉ CHRONIQUE Un cadre évolutif pour la Phase II De la Recherche du CPRC (Centre de Recherche sur la Pauvreté Chronique) p.16

<sup>538</sup> Selon Hejoaka, l'analyse du traitement des enfants dans les programmes de lutte contre le SIDA met en évidence une tension qu'elle appelle « concurrence des souffrances » entre les enfants bénéficiaires des programmes et ceux qui en sont exclus (Hejoaka, F. 2014. « La concurrence des souffrances. Genèse et usages électifs de la catégorie des orphelins et enfants vulnérables au temps du sida », Autrepart, vol. 4, no 72, p. 60)

<sup>539</sup> Javeau, C. 1998. « Corps d'enfants et émotions collective : Essai de sociologie à chaud sur les meurtres d'enfants en Belgique (1996) », Éducation et société, vol. 2, no 2, p. 135-147.

<sup>540</sup> Monk, Neil. (2002). Enumerating Children Orphaned by HIV/aids: Counting a Human Cost. A critique of statistical Accounts of the HIV/aids Orphan crisis. Sion: Association François Bagnoud.

<sup>541</sup> Cook, Jon. (1996). La prise en charge d'enfants orphelins du Sida: transfert et soutien social. In Karthala (Ed.), Anthropologie et sida. Bilan et perspectives (pp. 239-262). Paris.

Selon l'UNICEF (2016), dans l'Afrique subsaharienne, il y avait 45 million d'orphelins dont 11,4 millions devenus orphelins à cause du SIDA. Dans ces conditions, les enfants ont souffert de l'insécurité de la nutrition, vécu dans la pauvreté chronique.<sup>542</sup> Pourtant en Afrique subsaharienne, le SIDA n'est pas la seule cause qui provoque la vulnérabilité et la surpopulation d'enfants. Dans la région où il n'y a pas une forte prévalence du SIDA, de nombreux enfants ont perdu un de leurs parents au moment de célébrer leur 18<sup>e</sup> anniversaire pour d'autres raisons.<sup>543</sup>

Selon, l'ONG « The Faith to Action initiative », le mot orphelin est inapproprié non seulement parce que la majorité des orphelins en Afrique Subsaharienne, ont un parent ou les deux, mais aussi parce qu'ils sont séparés de leurs familles pour d'autres causes. La pauvreté étant la cause principale. En général les familles n'ont pas assez de ressources et elles les placent dans des orphelinats dans l'espoir qu'ils vont recevoir de la nourriture et bénéficier d'un refuge et de l'éducation. Les autres problèmes pris en considération sont le manque de services de santé, d'assistance sociale, abus sexuels, refus et handicaps. Ces facteurs augmentent les risques de déplacements d'un enfant.<sup>544</sup> Sur le terrain nous avons observé ces causes conformément à notre problématique. Les parents qui ont choisi d'envoyer leurs enfants à cet orphelinat, affirmaient qu'ils n'étaient pas en mesure de prendre en charge leur enfants.

---

<sup>542</sup>Santa-Ana-Tellez, Y., DeMaria, L., & Galárraga, O. (2011). Costs of interventions for AIDS orphans and vulnerable children. *Tropical Medicine & International Health*, 16(11), 1417–1426. <https://doi.org/10.1111/j.1365-3156.2011.02856.x>

<sup>543</sup>Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. *Population, développement et VIH/sida et leur rapport avec la pauvreté*, Nations Unies, New York, 2005

<sup>544</sup>Faith to Action Initiative. (2014). *Children, orphanages and families: a summary of research to help guide faith-based action*. Oak Foundation.

Dans la littérature, il existe le terme « **orphelins de force** »<sup>545</sup> pour identifier les enfants qui ont des parents, mais dans l'incapacité de s'en occuper. Les recherches de Giroux<sup>546</sup> et Djoudalbaye<sup>547</sup> rejoignent les mêmes types de cadres théoriques qui témoignent des cas du Burkina Faso. Par exemple, Guillermet, parle qu'il existe des orphelinats au Bénin, au Burkina Faso et au Niger, où les enfants qui n'ont pas perdu un de leur parent y sont hébergés. Au Burkina Faso, Hien<sup>548</sup> affirme des expressions locales pour identifier le mot orphelin social qui prend l'essentiel de catégorie.

Dans notre étude nous allons nous intéresser à cette catégorie d'enfants qui deviennent orphelins sociaux que nous avons signalés dans le cadre théorique. Nous continuons le sens et la situation des orphelins en Tanzanie. Les études montrent que la situation des enfants orphelins et vulnérables (OVE) ne révèle pas de caractéristiques différentes de celles observées dans le reste du continent. (UNICEF, 2012). Mukuu<sup>549</sup> indique que les enfants orphelins n'ont pas les mêmes opportunités dans la prise en charge comme les anciennes générations, parce que la famille élargie ne peut plus jouer ce rôle à cause des facteurs comme la pauvreté, les épidémies et d'autres problèmes sociales et économiques.

Selon les données de SOS et PEPFAR, il y a 3 millions d'enfants tanzaniens à cause du SIDA et 11.216 enfants OPV qui vivent dans les **centres de résidences** (SOS 2013). Leurs situations deviennent plus vulnérables à cause de la pauvreté de leurs parents, parce qu'ils ne gagnent pas assez pour survivre. En Tanzanie, le terme des « plus vulnérables »<sup>550</sup> est préféré par la communauté locale à celui d'« enfants orphelins et vulnérables » qui est associé au SIDA.

---

<sup>545</sup> Caroli (2007) pour désigner les enfants dont les parents géniteurs sont vivants mais se retrouvent dans l'incapacité d'en assumer la charge.

<sup>546</sup> Giroux, Catherine. (2008). La prise en charge des orphelins et des enfants vulnérables par les grand-mères au Burkina Faso. Vers une piste d'intervention féministe face à l'épidémie du VIH SIDA. (Mémoire de Maîtrise), Université du Québec à Montréal, Québec.

<sup>547</sup> Djoudalbaye, Benjamin. (2007). Analyse de la prise en charge globale des orphelins et enfants rendus vulnérables par le VIH/SIDA à l'Association des jeunes pour la promotion des orphelins de Ouagadougou (I. s. d. s. d. l. population Ed.). Ouagadougou.

<sup>548</sup> Hien, A. (2010) Appartenance lignagère et prise en charge des orphelins chez les lobi du Burkina Faso

<sup>549</sup> Mariana J. Makuu, 2017, Family Matters: Strengthening Existing Alternative Care Systems for Orphans and Vulnerable Children in Dar es Salaam, Tanzania.

<sup>550</sup> (Most Vulnerable Children – MVC)

Les MVC sont définis par le Ministre de la Sécurité Sociale de Tanzanie comme des enfants qui vivent dans une extrême précarité, loin de la surveillance des parents ou privés d'un soutien familial. Les femmes bénévoles appelées « Mama Mkubwa » sont des parentes ou des voisines qui offrent des soins aux MVC.<sup>551</sup>

Selon NCPA II<sup>552</sup>, en Tanzanie les Enfants les Plus Vulnérables (EPV) sont des enfants en-dessous de 18 ans qui vivent dans des conditions extrêmes. Ces dernières sont définies par des carences à l'accès à l'éducation, aux services de santé, à l'alimentation, au logement, aux services de protection de développement mentale, émotionnelle et physique infantile et par les problèmes posés par le SIDA/HIV.

Nous avons réalisé un entretien pour déterminer le sens de l'orphelin et l'orphelinat en Tanzanie. Selon Dr Makiva, chargé de mission au Ministre de la Sécurité Sociale de Tanzanie<sup>553</sup>:

*« En Tanzanie, il y a différentes catégories d'orphelins. Ce sont des enfants qualifiés de « vulnérables ». La première catégorie d'enfants vulnérables qui rencontre le risque de devenir vulnérable, ce sont des enfants rejetés, privés des besoins de base. Il faut qu'on comprenne que tous les orphelins ne sont pas vulnérables, parfois ils viennent des familles riches. Riches, c'est-à-dire qu'il y a des oncles, des frères qui peuvent leur aider. Dans la deuxième catégorie figurent des orphelins de familles très pauvres. Il y a des victimes, des orphelins qui ont perdu leurs parents du SIDA, les deux parents, parfois un seul. Les enfants qui ne peuvent pas survivre. Au sein de la troisième catégorie, on trouve les enfants issus de familles très pauvres qui ne peuvent pas les garder. Selon notre avis, les plus vulnérables sont les enfants sans familles et infectés par des maladies comme SIDA etc... Il y a aussi d'autres types de mortalité, mais ils ne rencontrent pas le même type de risque et stigmatisation. Les enfants qui vivent avec le SIDA représentent le plus grand risque. »*

---

<sup>551</sup> <https://www.humanium.org/fr/tanzanie/>

<sup>552</sup> The United Republic of Tanzania, Ministry of Health and Social Welfare National Most Vulnerable Children Monitoring and Evaluation Plan(2015) [https://www.measureevaluation.org/resources/publications/ms-15-101/at\\_download/document](https://www.measureevaluation.org/resources/publications/ms-15-101/at_download/document)

<sup>553</sup> Entretien, notre enquête

Il est utile de souligner comment «la richesse » est identifiée pour un enfant ; « *avoir des personnes qui peuvent le prendre en charge* » ainsi cité dans l’entretien ci-dessus. En Tanzanie, il existe de multiples raisons pour les enfants de vivre séparés de leurs parents et le SIDA/HIV n’est pas la cause prédominante. Selon Delap<sup>554</sup>, les parents vivant avec des maladies, les handicaps, foyers dirigés par des enfants, l’extrême pauvreté endommagent la vie des enfants, crée des vulnérabilités comme l’exploitation, les maladies, l’empêche de l’école, créent le stress émotionnelle et des traumatismes.

Par exemple pour Reniers<sup>555</sup>, l’enchaînement des mariages (divorce, remariage, des enfants hors mariages) augmente le risque de vulnérabilité de l’enfant. Un autre facteur qui augmente ce risque, renvoie aux inégalités entre les sexes. La monoparentalité provoquée par les mariages à répétition et la pauvreté touchent les femmes plus que les hommes. Le statut précaire de la femme dans la communauté pousse les mères à l’abandon des enfants et les familles aux séparations. En Tanzanie, 62 % des enfants vivent avec les deux parents, 18% avec la mère, 5% avec le père, 15% sans aucun parent. (Demographic and Health Surveys, les enfants moins de l’âge de 15, 2016).

### **3.3.2. Controverses autour de la place et de la fonction des orphelinats dans la lutte contre la transmission de la pauvreté**

Actuellement, il existe différentes méthodes pour sortir de la pauvreté au niveau macro et micro. Ces méthodes renommées ainsi que : Les sigles CSLP (cadre stratégique de lutte contre la pauvreté se différencient de ceux des politiques mis en œuvre par les institutions financières internationales (IFI).<sup>556</sup> Les échecs de ces politiques dans les pays en développement ont poussé les études de la pauvreté à s’aligner sur le concept de pauvreté multidimensionnelle et à saisir les dynamiques de la pauvreté, permettant de comprendre comment les pauvres s’en sortent de leur pauvreté.

---

<sup>554</sup> Delap, E. (2010). “Protect for the future. Placing children’s care and protection at the heart of the MDGs”. EveryChild, ChildHope, Railway Children, Consortium for Streets. Children, ICT, Retrak, Save the Children, the International HIV and AIDS Alliance and War Child, London.

<sup>555</sup> Reniers, G. (2008). Marital strategies for regulating exposure to HIV. *Demography*, 45(2), 417.

<sup>556</sup> Dahou, T. (2003). Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté en Afrique de l’Ouest: De la pauvreté au politique. *Afrique contemporaine*, 4(4), 57-70. <https://doi-org.ezproxy.u-paris.fr/10.3917/afco.208.0057>

L'une des stratégies classiques, est de créer de l'emploi. Mais en Tanzanie, créer un emploi n'est pas facile. De plus l'emploi ainsi créé est précaire. Les manques d'assistance sociale et des filets de sécurités, poussent les individus à élaborer leurs propres stratégies de survie. Dans les études de la pauvreté dans les pays industrialisés, il s'agit des stratégies pour boucler les fins de mois. Par contre sur notre terrain en Afrique, le délai d'un mois est perdu de vue, puisque les personnes qui vivent au jour le jour développent des stratégies individuelles de survies. Dans ce cas, un taux de fécondité élevé, crée un lourd fardeau économique. Les orphelinats dans les pays en développement prennent de plus en plus place dans ces genres de stratégies de survies.

La scolarisation et la formation sont des politiques reconnues par leur efficacité dans la lutte contre la pauvreté. Selon, les travaux de l'économiste américain Theodore Schultz, Prix Nobel d'économie 1979, « l'éducation est l'un des vecteurs les plus puissants de lutte contre la pauvreté. Ses conclusions, affinées depuis, permettent même de mesurer qu'une année d'études en moins, c'est en général 20 % de revenus perdus sur une vie active. »<sup>557</sup>

Mais selon les Nations Unies, les pouvoirs publics de l'Afrique Subsaharienne ne peuvent pas développer des progrès suffisants pour améliorer les services d'éducation et de santé.<sup>558</sup> En 2021, la pandémie de Covid-2019 : « *Neuf mois après le début de ce bouleversement mondial qui, au printemps, a éloigné jusqu'à 1,5 milliard d'élèves de leur classe, il devient manifeste qu'une partie des jeunes Subsahariennes ne renoueront jamais avec leur vie d'avant. La nécessité d'une main-d'œuvre d'appoint pour garnir la table familiale a transformé des millions d'entre eux tantôt en aides ménagères, tantôt en travailleurs agricoles ou encore en petits vendeurs sur les marchés.* »<sup>559</sup>

---

<sup>557</sup> Schultz, T. (1980). Nobel Lecture: The Economics of Being Poor. *Journal of Political Economy*, 88(4), 639-651. Retrieved June 11, 2021, from <http://www.jstor.org/stable/1837306>

<sup>558</sup> United Nations (2017). *World Population Prospects*: New York: United Nations.

<sup>559</sup> Baumard, M. (2020). DOSSIER SPÉCIAL ÉDUCATION Cahier Samedi 5 décembre 2020 « Monde Afrique » No 23610

Selon, Marcoux<sup>560</sup>, il n'y a pas beaucoup d'enfants qui restent dans la rue en Afrique subsaharienne, dans la mesure où la famille joue un rôle de filet de sécurité.<sup>561</sup> Pour Bicego<sup>562</sup> et Guillermet<sup>563</sup> il n'y a pas beaucoup d'institutions comme des orphelinats ou maisons d'accueil dans la région. Mais ce point de vue est en train d'évoluer à cause de l'impact du SIDA et à la suite de la transformation de la famille élargie. Pour plusieurs sociologues et anthropologues, il existe encore une famille élargie en Afrique subsaharienne et « *l'enfant est l'enfant de tous* » selon un proverbe mossi.<sup>564</sup> Toutefois, selon Cook « *les affirmations générales sur le rôle de la famille élargie en Afrique comme filet de sécurité ont besoin d'être réexaminées et les suppositions selon lesquelles la famille élargie sera prête et en mesure d'assister ses membres doivent être traitées avec précaution* ».<sup>565</sup> Nous rejoignons sa thèse qui critique l'attribution d'une importance exagérée à la famille élargie africaine dans le traitement de la pauvreté infantile.

D'autant plus qu'il existe un système de circulation qui est communément appelé *confiage* ou *fosterage*. Cette pratique étudiée par Isiugo-Abanihe<sup>566</sup>, et Madhavan<sup>567</sup>, 2004, est très ancienne et elle est « institutionnalisée » depuis des siècles en Afrique subsaharienne. Elle est utilisée à plusieurs occasions, surtout en situations de crises. Mais aujourd'hui, les enfants se trouvent dans des situations encore plus difficiles à cause des facteurs comme la pauvreté, les conflits villes-campagnes, les mouvements migratoires, l'épidémie du SIDA. Ce qui fait qu'il

---

<sup>560</sup> Marcoux, R. (2010). Orphan in Three Sahelian Countries: Exploratory Analyses from Census Data CSP, 37(1-2), 245-267.

<sup>561</sup> Appleton, 2000 ; Bagirishya, 2008 ; Bicego et al. , 2003 ; Giroux, 2008 ; Guillermet, 2008 ; Hien, 2010 ; Hunter, 1990

<sup>562</sup> Bicego, G. et al. (2003). Dimensions of the emerging orphan crises in su-Saharan Africa. Social Science et Medicine(56), 1235-1247.

<sup>563</sup> Guillermet, É. (2004). Une enfance ambiguë, analyse anthropologique des trajectoires des enfants placés en orphelinat au Bénin. (Mémoire de DEA), Lyon II, Lyon.

<sup>564</sup> Lallemand, S. (2006) « La circulation des enfants. Approche anthropologique », in Familles et petite enfance, Toulouse, ERES, 75-80 p.77

<sup>565</sup> Cook, Jon. (1996). La prise en charge d'enfants orphelins du Sida: transfert et soutien social. In Karthala (Ed.), Anthropologie et sida. Bilan et perspectives (pp. 239-262). Paris. p. 250)

<sup>566</sup> Uche C. Isiugo-Abanihe. (1985). Child Fosterage in West Africa. Population and Development Review, 11(1), 53-73. <https://doi.org/10.2307/1973378>

<sup>567</sup> Madhavan S. Fosterage patterns in the age of AIDS: continuity and change. Soc Sci Med. 2004 Apr;58(7):1443-54. doi: 10.1016/S0277-9536(03)00341-1. PMID: 14759688.

existe plusieurs modalités de prises en charge alternatives qui sont définies par le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCNUR). Selon le HCNUR « *La prise en charge alternative des enfants est celle effectuée par des personnes qui ne sont pas leurs parents biologiques. Elle peut prendre la forme d'une prise en charge formelle ou informelle. Il peut s'agir d'une prise en charge par des proches, d'un placement familial, d'autres formes de placement fondés sur la famille ou analogues à un placement familial par exemple chez des personnes connues par l'enfant, d'un placement en foyer ou encore des dispositifs de supervisions de vie en autonomie pour les enfants soumis à une/sous supervision. Elle peut également consister en placements temporaires visant à protéger l'enfant dans des situations d'urgence.* »<sup>568</sup> (Cf. le tableau ci-dessous tableau no: 15)

### **Tableau no: 15 Les méthodes de prises en charge**

<p><b>PLACEMENT au FOYER (OU EN INSTITUTION) :</b> Prise en charge assurée dans un environnement non-familial. Cela inclut les orphelinats, les foyers pour petit groupe, les centres de placement provisoires, les foyers pour enfants, les villages ou ensembles de petites maisons pour enfants et les pensionnats utilisés essentiellement à des fins de prise en charge et comme solution de remplacement au foyer des enfants. Le placement au foyer ou dans une institution devrait toujours être une solution de dernier recours, si les dispositifs de prise en charge familiaux sont impossibles ou ne sont pas dans l'intérêt supérieur de l'enfant.</p>
<p><b>PLACEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL :</b> Situation dans laquelle un enfant est pris en charge dans une famille autre que sa propre famille. Le placement familial est généralement destiné à être un dispositif temporaire et, dans la plupart des cas, les parents biologiques conservent leurs droits et leurs responsabilités parentales. Il peut inclure : (a) le placement traditionnel (ou informel), où l'enfant est pris en charge par une famille autre que la sienne qui peut être apparentée ou non à sa famille ; b) le placement arrangé, où l'enfant est placé dans une famille dans le cadre d'un dispositif élaboré par un tiers. En règle générale, le placement devrait respecter les législations et politiques nationales. Si et lorsque cela est à la fois possible et dans l'intérêt supérieur de l'enfant, le personnel de la protection de l'enfance doit chercher à impliquer les autorités locales dans le placement arrangé. Le placement des enfants réfugiés dans des familles de la communauté d'accueil devrait être découragé.</p>
<p><b>PRISE EN CHARGE PAR UNE FAMILLE D'ACCUEIL :</b> Forme de placement familial, la prise en charge par une famille d'accueil est une prise en charge par la famille élargie de l'enfant ou des amis proches de la famille connus de l'enfant.</p>
<p><b>VIE EN AUTONOMIE :</b> Dispositif où un adolescent ou un groupe d'adolescents vivent de manière autonome. Il existe aussi un consensus croissant voulant que des enfants et des familles doivent se voir offrir des formules de prise en charge évoluant en fonction de leurs capacités et de leur situation. Les adolescents plus âgés peuvent aussi souhaiter vivre seuls ou avec d'autres jeunes du même âge. La vie en autonomie doit faire l'objet d'un suivi et le rôle de la communauté est crucial pour aider ces enfants.</p>

<sup>568</sup> Le haut commissariat des nations-unies pour les protections des enfants note de référence <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>



**PRISE EN CHARGE DE GROUPE** : Forme de placement résidentiel où les enfants sont placés dans un foyer en petit groupe géré comme une maison familiale, où des groupes de six à huit enfants ou jeunes gens sont pris en charge par des tuteurs permanents au sein de la communauté des enfants. Lorsque la prise en charge familiale ou le mode de vie indépendant n'est pas possible ou conseillé, le placement en petit groupe est nettement préférable à d'autres formes de placement en institution. Dans certains cas, les adolescents pourraient préférer la prise en charge de groupe à la prise en charge par une famille d'accueil puisqu'elle permet plus d'autonomie, bien qu'un enfant plus jeune doive toujours être prioritairement dirigé vers une prise en charge familiale.

Nous retrouvons le concept le plus proche du placement en foyer ou en institution déterminée comme la « *Prise en charge assurée dans un environnement non-familial. Cela inclut les orphelinats, les foyers pour petit groupe, les centres de placement provisoires, les foyers pour enfants, les villages ou ensembles de petites maisons pour enfants et les pensionnats utilisés essentiellement à des fins de prise en charge et comme solution de remplacement au foyer des enfants. Le placement en foyer ou dans une institution devrait toujours être une solution de dernier recours si les dispositifs de prise en charge familiaux sont impossibles ou ne sont pas dans l'intérêt supérieur de l'enfant.* »<sup>569</sup>

Force est de constater cependant que l'épidémie du SIDA, ainsi que les problèmes de pauvreté conduisant à l'émergence de nouvelles formes d'organisations pour aider les enfants, ont contribué aussi à l'apparition de nouvelles formes d'abus reconnus sous le nom de « tourisme d'orphelinat ». Celui-ci est pratiqué par les touristes des pays du Nord, visitant les orphelinats de l'hémisphère Sud dans une perspective touristique. Ces visites endommagent les situations des enfants et contribuent à la reproduction d'harcèlement et d'abus pédophiles. (Brown, 2016) « *Selon une étude menée par la police néerlandaise en 2013, 85 enquêtes portaient sur des suspicions d'exploitation sexuelle dans les voyages et le tourisme.* »<sup>570</sup> Ce tourisme encourage la création d'orphelinats. Par exemple selon l'UNICEF, à Myanmar 80%

---

<sup>569</sup> *ibid*

<sup>570</sup> <https://www.tourisme-durable.org/actus/item/194-le-volontourisme-dans-les-orphelinats-n-est-pas-un-jeu-d-enfants>

<sup>571</sup> des enfants vivant dans des orphelinats ont des parents. Ces orphelinats sont fréquentés pour des raisons semblables : la pauvreté, inégalités sociales et insuffisance du soutien public.<sup>572</sup> Ces orphelinats sont soutenus par les donateurs des pays du Nord.<sup>573</sup> Il existe plusieurs exemples de ce type dans l’Afrique de l’Est.

Les ressources ainsi obtenues font facilement l’objet de détournement, au point de dénaturer l’objectif premier de la mise en place de l’orphelinat. En effet, selon Frank Seidel « *C’est souvent l’appât du gain qui motive les gérants. Ils ouvrent des orphelinats et les remplissent d’enfants issus de familles démunies, qui viennent souvent de régions rurales. Les parents biologiques acceptent de se séparer de leurs enfants, en croyant aux promesses d’une meilleure éducation et plus généralement d’une meilleure vie. Cependant, les gérants de ces établissements souhaitent avant tout se remplir les poches grâce à des dons directs ou encore aux frais payés par les organismes d’envoi pour la présence de volontaires occidentaux. Dans certains cas, des extrémistes religieux sont à l’œuvre.* »<sup>574</sup>

Une autre étude menée par le ministère de l’Emploi et du Bien-être du Ghana datant de 2009<sup>575</sup> évoque que « 90 % des enfants dans les « orphelinats » de ce pays de l’Afrique de l’Ouest ne sont pas techniquement des orphelins ». D’après David Rössler, il existe des orphelinats où les enfants travaillent à temps partiel. « *Dans certaines communautés pauvres et*

---

<sup>571</sup> <https://blogs.unicef.org/east-asia-pacific/children-not-tourist-attractions-keeping-families-together-in-myanmar/>

<sup>572</sup> Chege & Schweppe. (2018). Tourism, Charity and Father’ s Fundraising Strategies for their Children’ s Education on the Kenyan South Coast.

<sup>573</sup> *ibid.*

<sup>574</sup> Seidel, F. (2017). Mission humanitaire en orphelinat : pourquoi nous excluons les projets avec des orphelins <https://www.guidisto-volontariat.fr/blog/volontariat-orphelinat/mission-humanitaire-orphelinat/#problemes-orphelinats>

<sup>575</sup> Ghana Business News (GBN), le Ministère du bien-être social définit les conditions de placement des enfants dans des orphelinats, 15 mars 2013, <https://www.crin.org/docs/Ghana%20Conditions%20for%20Placing%20Children%20in%20Orphanages.pdf>. L’ article fait référence à l’ étude DSW 2006-2007 appuyé par OrphanAid Africa.

rurales, les enfants sont placés dans des « orphelinats à temps partiel » uniquement lorsque des volontaires occidentaux sont sur place et génèrent des revenus à travers leurs frais de mission. Après le départ des bénévoles, les soi-disant orphelins retournent auprès de leurs familles dans le village. »<sup>576</sup> Ce qui fait que ces orphelinats contribuent à la corruption et à l'exploitation des projets humanitaires.

Dans ce contexte, l'enfant orphelin devient un objet touristique, une façade de la mission humanitaire. Les enfants sont des objets d'attractions à la fois pour une lune de miel, appelé le *honeysteering*<sup>577</sup> (de *honeymoon* et *volunteering*), « kiffe l'Afrique » et se dit prête à partir secourir « les enfants qui meurent de faim et ont besoin d'amour ». Ce sont des mots trouvés sur un site internet de marketing d'un orphelinat. Dans une publicité d'un orphelinat en Tanzanie, un garçon anglais avec stéthoscope autour du cou, explique aux infirmières noires, regarde les radios, feuillette des dossiers. Ceci est sur le site web de *Projects Abroad*.<sup>578</sup> Les mots utilisés sont « Des missions de volontariat » en « médecine générale », « soins infirmiers », « sage-femme », « santé publique », « soins dentaires », accessibles « même sans qualification médicale » et à partir de 16 ans. Le « séjour humanitaire »<sup>579</sup> a changé

---

<sup>576</sup> Seidel, F. (2017) Mission humanitaire en orphelinat : pourquoi nous excluons les projets avec des orphelins <https://www.guidisto-volontariat.fr/blog/volontariat-orphelinat/mission-humanitaire-orphelinat/>

<sup>577</sup> le volontariat pendant la lune de miel

<sup>578</sup> Qui sont ces volontouristes ? La sociologue Alizée Delpierre a enquêté durant trois ans chez *Projects Abroad*. Elle souligne le « rôle déterminant des parents », professions libérales, hauts-fonctionnaires, majoritairement aisés et résidant dans les beaux quartiers parisiens. « Ils redoutent généralement le secteur associatif, considéré comme un domaine de relégation. A ce prix-là, ils ont la garantie de l'entre-soi. » L'action humanitaire répond d'abord à « stratégie éducative », que la chercheuse détaille : « Les parents veulent que leur enfant acquière des compétences internationales, teste ses affinités avec un métier avant de payer une grande école, apprenne à se débrouiller seul ou soit confronté à la misère pour qu'il mesure combien il est privilégié... » Sur place, elle a vu des volontaires « déçus de constater le faible impact de leur action. Alors ils visitent, font du shopping ». Comme des touristes tout court.

<sup>579</sup> Un type de voyage renommé : Faire un voyage humanitaire, c'est partir à l'aventure loin de chez soi, porter assistance à des victimes en détresse pour cause de guerres, de catastrophes, ou tout simplement de misère et de tous les problèmes qui en sont les conséquences.

le profil de Cambodge<sup>580</sup>. Selon UNICEF<sup>581</sup>, le nombre d'établissements a triplé ces huit dernières années au fur et à mesure que les volontaires ont débarqué. En trente ans, le nombre d'orphelins est passé de 7 000 à 47 000.

Plusieurs études montrent que les orphelinats ne peuvent pas être un substitut de la famille. Une étude menée par l'UNICEF en 2006, montre qu'en Russie un tiers des jeunes grandissent dans ces centres, pour devenir des sans abri. Un sur cinq deviennent des criminels et un sur dix se suicident. Plusieurs chercheurs vérifient notamment que les orphelins ne sont pas dans de bonnes conditions dans plusieurs domaines.<sup>582</sup> Selon différentes études, ce sont les problèmes graves comme la pauvreté<sup>583</sup>, le SIDA/HIV, la faiblesse des liens familiaux, l'insécurité alimentaire qui rendent les enfants vulnérables. Ce statut de vulnérabilité ouvre la voie à l'exploitation de l'enfant, aux abus sexuels et à l'exclusion.<sup>584</sup>

En Tanzanie, les orphelinats sont sous le contrôle des communautés de croyants (faith-based) et des ONG. (MoHSW, 2013). Même si les formes résidentielles/institutionnelles de prises en charges sont découragées, il existe plusieurs types d'institutions informelles. En

---

<sup>580</sup> Etre bénévole au sein d'un orphelinat au Cambodge durant trois semaines, tout en découvrant le pays grâce à des visites: cette formule figure parmi les nombreuses offres de tourisme du volontariat existant sur internet.

L'agence International Volunteer HQ (IVHQ) qui la propose vend l'expérience plus de 1100 dollars, hors billet d'avion, comme l'ont confié à la RTS deux volontaires à Siem Reap, dans le nord-ouest du pays.

<sup>581</sup> <https://www.rts.ch/info/monde/8342569-le-tourisme-dorphelinat-un-business-aux-lourdesconsequences.html>

<sup>582</sup> Beegle, K., De Weerd, J. & Dercon, S. (2010). Orphanhood and human capital destruction: Is there persistence into adulthood?. *Demography* 47, 163–180. <https://doi.org/10.1353/dem.0.0094>

<sup>583</sup> Bilson, A. & Cox, P. (2007). Caring about Poverty. *Journal of Children and Poverty*, 13(1), pp. 37-49. (Prendre soin de la pauvreté. *Journal des enfants et de la pauvreté*). Extrait de : <http://www.bettercarenetwork.org/BCN/details.asp?id=20556&themeID=1002&topicID=1017>

<sup>584</sup> Delap, Emily et Reale, Daniela The links between child protection and population dynamics Save the Children 2013

Tanzanie, après la pandémie du SIDA, une augmentation des prises en charge alternatives des orphelins et des enfants vulnérables a été observée. Le statut des orphelinats est très discutable, parce qu'il n'existe pas d'informations légales et générales, que les données sont dissimulés par les gouvernements. Sur le terrain, dans l'orphelinat à Dar es Salaam, nous avons fait l'expérience qu'il n'est pas évident d'observer les difficultés que les enfants rencontrent et surtout de pouvoir observer la situation des orphelinats. USAID également déclare les intrigues qui entourent cette tâche. À Dar es Salam il est particulièrement difficile d'observer le statut des orphelinats dont les organisations ne semblent pas fournir des conditions convenables pour les enfants.

Monsieur Dr.Makiva responsable de l'assistance sociale, raconte le système des résidences appelés en swahili « KURASINI » la maison pour enfants, dans ses termes ; « *En Tanzanie, l'État ne construit pas d'orphelinats, mais il les reconnaît dans le cadre du droit public et privé. Selon les données, il existe plus d'une centaine d'orphelinats, publics et privés. Publics au sens où il s'agit d'orphelinats fondés par des organisations non-gouvernementales. Quant aux privés, ils sont fondés par des personnes physiques ou morales.* »<sup>585</sup> Nous préférons utiliser le statut d'orphelinat à ceux qui sont renommés comme privé. Mais ce statut ne doit pas être considéré comme celle d'une institution qui fonctionne selon les règles de l'État. En reprenant notre entretien avec Dr.Makiva : « *Une résidence devrait avoir un bon bâtiment, des bons toilettes. Des assistants sociaux qualifiés. Ils devraient cuisiner et s'occuper des enfants. Et enregistrer les données démographiques recensant la population par sexe, par âge etc. Avec tout ceci on peut le considérer comme un orphelinat.* »

Ces propos nous rappellent l'importance de la définition de l'orphelin dans la construction de l'orphelinat en tant qu'institution. On comprend aussi, combien cette dernière pourrait être loin de ce qu'on aurait tendance à imaginer comme une œuvre de charité. D'où les controverses animées autour du rôle des orphelinats dans la lutte contre la pauvreté. Ces controverses traduisent une inversion des rôles ; au lieu des orphelinats au service des orphelins, on aboutit à l'inverse avec des orphelins instrumentalisés pour servir les dirigeants de l'orphelinat en quête de dons des pays développés ou pour grossir les recrutements des communautés idéologiques religieuses. Dès lors, l'orphelinat n'est plus un instrument de lutte contre la transmission de la

---

<sup>585</sup> Entretien source: notre enquête

pauvreté entre les générations. Pire encore, il pourrait même se transformer en une machine perverse destinée à perpétuer la pauvreté, dans le but de garder la main mise sur l'armée de pauvres enfants qui constitue leur vivier de recrutement. Pour ainsi dire, il deviendrait un alibi qui sert à exploiter la misère.

### **Conclusion du chapitre**

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction de ce chapitre, à travers nos lectures tant théoriques qu'empiriques, nous avons pris connaissance des éléments qui nous serviront de boîte à outils dans le quatrième chapitre. Dans cette perspective nous avons adopté une démarche en trois temps ; d'abord l'identification de l'aboutissement de la pauvreté, à savoir la pauvreté infantile, ensuite les mécanismes de transmission parents-enfants de la pauvreté et enfin le rôle que peut jouer l'orphelinat en tant qu'institution à travers ces mécanismes.

Avant de traiter la problématique de la transmission de la pauvreté entre les générations, nous avons identifié au préalable le concept de pauvreté infantile, pour identifier le point d'arrivée de la chaîne de transmission qui puise ses origines dans la pauvreté des parents que nous avons identifiée dans la première partie. Nous avons constaté que la pauvreté infantile n'avait pas le même sens que celle des adultes. Nous avons découvert des similitudes entre les concepts de pauvreté infantile et d'orphelins sociaux. Ce constat permet d'élargir la portée de l'orphelinat comme champ d'analyse dans l'étude de la transmission de la pauvreté. Dans le cadre de la première section consacrée à l'identification de la pauvreté infantile, nous avons consulté la littérature sur sa mesure. Nous avons retenu la méthode MODA qui présente l'avantage d'être en phase avec la méthode de l'IPM que nous avons retenue pour évaluer la pauvreté des parents dans le chapitre suivant.

Une fois les deux bouts de la chaîne de transmission identifiés, nous nous sommes penché sur la problématique de la transmission à proprement parler. La revue de la littérature nous a permis de découvrir les mécanismes de transmission de la pauvreté. Dans le même temps, nous avons découvert qu'il s'agit d'une forme de pauvreté chronique. En d'autres termes, la transmission de la pauvreté serait une pauvreté dont la chronicité traverse les générations. Toutefois, nous avons été amenés à modérer ce point de vue, dans la mesure où si la pauvreté des parents constitue le point de départ de la chaîne de transmission, il serait exagéré de leur attribuer l'entière responsabilité du point d'arrivée qu'est la pauvreté infantile. Cette évolution

de notre approche est liée à la prise de conscience des facteurs extra-familiaux de transmission de la pauvreté, grâce à la lecture de la littérature. En effet, il n'est pas difficile d'imaginer que les interventions des pouvoirs publics pouvaient casser la chaîne de transmission, ne serait-ce qu'avec des actions dans les domaines de la santé et de l'éducation. Au sein de ces interventions, les orphelinats constituent une des solutions possibles.

C'est ce dernier constat qui nous a amené à réfléchir dans un dernier temps sur le rôle de l'orphelinat dans la lutte contre la transmission de la pauvreté. La découverte de la littérature sur ce sujet nous a conduit à adopter une grande prudence dans l'appréciation du rôle que cette institution peut jouer. En effet, les controverses qui animent les débats conduisent à une vision à double tranchant. Comme il est possible de voir dans cette institution un esprit charitable qui est au service des enfants de pauvres, il est également possible de percevoir une institution qui considère les enfants de pauvres comme une matière première pour perpétuer le schéma de transmission. Il s'agit soit d'un schéma pour capter une rente nourrie par les donateurs des pays développés au profit des gérants de l'orphelinat, dans le cadre d'une perspective de corruption, soit d'un schéma pour recruter des fanatiques ou du moins des sympathisants à leur cause de nature religieuse, dans une perspective idéologique. Cette observation nous a grandement servi lors de notre séjour sur le terrain. Entre les deux interprétations extrêmes, nous avons choisi de rester neutre *a priori* dans nos observations, mais tout en nous méfiant des apparences, sans tomber dans les raccourcis idéologiques.

#### **CHAPITRE 4: L'orphelinat à Dar es Salam face au défi de la transmission de la pauvreté**

Ce quatrième chapitre est destiné à répondre à la problématique centrale de notre thèse, à savoir si le fait de confier un enfant à l'orphelinat à Dar es Salam permet de rompre avec la transmission de la pauvreté entre les générations. Dans le deuxième chapitre nous avons observé que les parents de ces enfants étaient pauvres, principalement en raison des conditions matérielles qui soulignent l'existence d'une pauvreté extrême. La question qui reste à traiter est de savoir si l'orphelinat qui s'interpose entre les parents et les enfants permet de rompre ou non la transmission de cette pauvreté entre les générations.

Mais avant d'aborder cette problématique, il convient de cerner au préalable, dans un premier temps, les structures de l'orphelinat, son histoire, ainsi que les facteurs généraux

nourrissant ses effectifs. Pourquoi les parents, confient-ils leurs enfants à l'orphelinat ? Espèrent-ils pour eux un avenir meilleur que les leurs ? Par exemple en leur offrant le bénéfice d'une éducation scolaire qu'ils n'ont pas eu ? Ou bien, est-ce une question de survie qui fait que les enfants se retrouvent dans un orphelinat lointain méconnu ? Est-ce l'absence de filets de sécurité publics qui pousse l'orphelinat au rang de solution sans alternative ? Il s'agit là d'une première série de questions qui aide à comprendre si l'orphelinat peut jouer le rôle d'écran entre les parents et les enfants pour empêcher la transmission de la pauvreté. (Section 4.1.)

Dans un deuxième temps, nous allons nous pencher sur la problématique de la transmission de la pauvreté entre les générations. Tout d'abord, en livrant une description des différents mécanismes, nous allons traiter le « comment » de la transmission. Quels sont les contours du capital à transmettre en héritage ? Quel est le rôle du manque de capital tant matériel qu'humain dans la transmission de la pauvreté ? L'identification des différents types de capitaux s'avère utile au sens où dans certains cas l'héritier n'a pas la possibilité de renier l'héritage. Pour ainsi dire, il s'agirait d'une transmission négative subie. Ensuite, nous allons nous intéresser au « pourquoi » de la transmission. Quelles sont les caractéristiques familiales ? L'instabilité familiale qui découle de ce qu'il est convenu d'appeler « fluidité des mariages » en Afrique est-elle l'origine des structures familiales qui favorisent la transmission de la pauvreté ? Quelles sont les conséquences de la monoparentalité ? Quelles sont les conséquences de la féminisation des responsabilités familiales ? Par exemple, on peut se demander si les mères sont plus susceptibles de transmettre la pauvreté que les pères, en raison des discriminations qu'elles subissent ? Telles sont les interrogations qui animent notre réflexion. (Section 4.2.)

Les principaux mécanismes de transmission potentiels identifiés, nous allons dans un dernier temps vérifier si l'orphelinat qui est censé jouer le rôle d'écran entre les parents et les enfants, permet de rompre la transmission de la pauvreté. Pour procéder à cette vérification nous allons cerner la pauvreté infantile, en utilisant les données que nous avons recueillies auprès des enfants de l'orphelinat, d'une part dans le cadre d'une approche objective et d'autre part dans le cadre d'une approche subjective, comme nous l'avons fait dans le deuxième chapitre pour les parents. Dans le premier cadre, en utilisant la méthode MODA, il s'agira de la pauvreté infantile vue de l'extérieure. Tandis que dans le cadre de la seconde approche nous allons recourir à la perception de la pauvreté par les enfants. Se sentent-ils pauvres ? Si



oui quelles sont les manifestations, les causes de cette de cette pauvreté ? Sinon, comment ? Ainsi, nous aurons appliqué la même méthode que pour les parents. Si la pauvreté infantile n'est pas vérifiée dans la majorité des cas, cela signifiera que l'orphelinat réussit à rompre la transmission de la pauvreté. En revanche, si la pauvreté infantile se trouve vérifiée, cela revient à dire que l'orphelinat a échoué dans sa mission. Les causes seront alors liées au fonctionnement de l'orphelinat. Bien entendu, il s'agit d'une première vérification de la problématique de la transmission de la pauvreté, dans la mesure où une analyse complète nécessite l'examen de la situation de ces enfants arrivés à l'âge adulte. Néanmoins, l'étude de la pauvreté infantile à l'orphelinat fournit déjà des prémices de ce qui se passera dans la future vie de ses enfants. (Section 4.3.)

#### **4.1. Présentation de l'orphelinat**

Cette section a pour objet de décrire la naissance de l'orphelinat (§4.1.1.) ainsi que les facteurs nourrissant les effectifs de l'orphelinat (§4.1.2.). Pour vérifier si l'orphelinat offre une structure d'accueil efficace aux enfants afin d'échapper à la pauvreté, la connaissance des conditions de sa naissance est primordiale, dans la mesure où celles-ci conditionnent sa structuration façonnée selon les besoins du moment en urgence et qui de ce fait peut échapper à la logique de l'éradication de la pauvreté. Pire encore la structure ainsi mise en place risque de produire des effets pervers, au point d'initier les enfants à la pauvreté, de telle sorte qu'elle apparaisse comme une fatalité à leurs yeux. En dehors de cette question fondamentale qui concerne l'efficacité de l'orphelinat dans la lutte contre la transmission de la pauvreté, il est également question d'effectuer un inventaire préliminaire des canaux de transmission de la

pauvreté, en saisissant les principales causes qui contribuent à alimenter les effectifs de l'orphelinat. Les carences en matière de santé, d'éducation ou des conditions de vie ? L'identification de ces causes, ainsi que leurs pondérations revêtent de l'importance, pour apprécier l'efficacité des actions de l'orphelinat dans la lutte contre la transmission de la pauvreté.

#### 4.1.1. Histoire de l'orphelinat

*Yetima* qui veut dire un orphelinat en Swahili, se trouve dans le quartier de Vinguguti de la région de Ilala, district de Dar es Salam, connue comme la zone industrielle de cette dernière. Selon le recensement de 2012, la population du quartier s'élevait à 106 940 personnes.<sup>586</sup>

Il existe une séparation entre les habitants de la rue et celui de *yetima* avec une porte noire en fer qui revendique la protection des enfants des dangers extérieurs. En fermant cette porte, l'orphelinat attire plus d'attention de l'extérieur. Le bâtiment se trouve sur un terrain approximatif de 200 mètres carrés sur trois étages, avec des toilettes situées à l'extérieur. Quand on voit le bâtiment, on pense que le celui-ci porte les traces d'une guerre civile. Mais malgré les estimations, le bâtiment a été construit récemment avec les aides de l'ambassade. C'est grâce à un entretien avec Moussa, l'assistant social qui s'occupe des enfants et avec qui nous avons travaillé ensemble sur le terrain, que nous avons découvert l'histoire de l'orphelinat où il a grandi. Ainsi, selon lui c'est « *L'histoire de Mama, ma tente, la sœur de ma maman. Après avoir vu qu'elle s'occupe des enfants abandonnés comme les albinos, quelqu'un lui offre une petite maison avec trois chambres. Par la suite, la communauté ayant vu les choses qu'elle faisait, elle a été soutenue par les autres, avec des petits dons etc. Le premier foyer était à Gugurini. Elle vivait avec son mari. C'était en 2005. Elle a commencé avec les enfants âgés de 5 à 6 ans. Il n'y avait personne qui la payait. On lui donne de la nourriture comme du riz, des lentilles, du chapathi, de l'électricité, mais pas d'argent. Il n'y a pas d'argent dans le centre. Les gens lui demandent ce dont elle a besoin, ce dont les enfants ont besoin. Du matériel de l'école, des uniformes etc.* » Les discriminations ainsi que les agressions que subissent les albinos, apparaissent également parmi les causes de la naissance de cet orphelinat. Être un albinos est aussi un facteur de pauvreté. Ce « *Yetima* » hébergeaient également des « orphelins sociaux ».

---

<sup>586</sup> Le site officiel de Gouvernement de Tanzanie: <https://www.tanzania.go.tz>

Compte tenu du rôle central joué par une femme, l'orphelinat entre dans le statut d'institution privée qui ne va pas sans problèmes. En effet, chaque visite nous rappelait que rien n'était transparent. Nous nous interrogeons en nous plaçant dans la perspective proposée par Jean-Pierre Olivier Sardan qui pense que le système de corruption peut jouer un rôle vital pour réguler la vie quotidienne<sup>587</sup> et qu'il est déterminé par de « petites corruptions quotidiennes ». Pire encore, s'agissait-il d'un orphelinat qui cherchait à exploiter les enfants? Cet aspect confus du système nourrissait les rumeurs de corruption et avec des accusations avancées par les différentes parties que nous avons interviewées. Les enfants avaient peur de parler. Seulement Jennifer, une fille de 15 ans victime d'un viol, nous a fait part de son amertume : « *Mama Sanna ne m'aime pas, elle ne me traite pas bien. Elle m'accuse d'avoir un bébé. Elle ne me voit pas comme les autres, elle me dit de prendre mon bébé et de partir. Elle ne me croit pas. Pourtant, je n'ai rien fait.* »

Dans le quotidien, nous trouvons des personnes qui apparaissent comme les dirigeants de l'orphelinat représentant l'autorité, comme Mama Sanna, Moussa, Jamaal et autres personnes qui se présentent de temps en temps dans le foyer. Au début, il était incompréhensible et difficile de dresser un profil net de ce désordre. Mais en réalité, le système est fondé exactement sur cette structure qui n'est pas transparente pour nous. Ce manque de transparence en termes d'organisation se trouve comme une composante du foyer, parce que *yetima* portant une identité musulmane avait développé un système d'entretien autour « d'une solidarité de *Sadaqa* » aumône en français. Ces personnes que nous rencontrions sont aussi des personnes qui viennent aider les enfants, mais dans le cadre d'une réciprocité de « Don contre don » qui mobilise différents systèmes d'assistance sociale. En revanche, dès l'enfance, apprendre un système d'échange et subir une sorte d'harcèlement : « demander et recevoir » augmentent le risque de vulnérabilité des enfants.

À côté de la vulnérabilité, il convient de signaler la précarité de l'enfant. Cette précarité couvre plusieurs dimensions de la pauvreté. Selon *Colombia Group*, l'enfant doit être protégé

---

<sup>587</sup> Giorgio, B, De Sardan, J. N . Bako Arifari And M. Tidjani Alou,. (2006). *Everyday Corruption and The State: Citizens And Public Officials In Africa*. London: Zed Books (Pb £16.99- 1 84277 563 4; Hb £55 - 1 84277 562 6). 298 Pp.

par différents acteurs et systèmes sociaux.<sup>588</sup> Sur le terrain, nous avons observé plusieurs failles dans la protection des enfants. Tout d'abord, ils étaient dans le viseur des recruteurs des groupes extrémistes. À Zanzibar nous avons croisé des extrémistes, membres des communautés religieuses qui nous révélaient leurs intentions d'adopter des enfants à l'orphelinat pour le compte de leurs organisations. Ceci apparaît dans le témoignage d'une mère déçue : « *Je ne pensais pas que je confiais mon enfant à cet orphelinat, je ne pensais pas que je la trouverais dans de si mauvaises conditions... (Elle pleure)* ». Ensuite, avec l'observation participante nous avons recueilli des propos accusant la direction de l'orphelinat. Certains visiteurs prétendaient que Mama Sanna vendait les vêtements destinés aux enfants ou bien louait des chambres de la résidence. D'après les interviews réalisés avant les observations à l'orphelinat, à l'ambassade, on évoquait qu'il existait plusieurs types de corruptions. X, nous dit : « *Je vous jure, je vous jure, il y a des hommes du quartier qui viennent et demandent des permissions pour rester à côté des filles contre de l'argent, contre de l'argent !* »<sup>589</sup>

L'orphelinat qui devrait abriter environ une centaine d'enfants chaque jour, aurait dû avoir un budget conséquent. Notre expérience dans l'orphelinat nous montre que l'essentiel des revenus de l'orphelinat provenaient des aumônes, collectées surtout les vendredis. Mais les sadaqas fonctionnaient aussi avec des contraintes religieuses pour les enfants comme des prières communes. La culture de *sadaqa* qui est très répandue dans le monde musulman, est aussi un moyen de la charité. Marcel Mauss parle de la valeur de l'aumône pour les enfants « *l'évolution*

---

<sup>588</sup> Selon la rapport de Colombia Group " Un ensemble interconnecté et dynamique d' institutions, mécanismes, normes et pratiques à différents niveaux (p. ex. famille, communauté, district, société) qui, combinés, ont une portée nationale et protègent les enfants en prévenant et en atténuant les effets de la violence, des abus, de l' exploitation et de la négligence envers les enfants, et en y répondant. Un système national de protection de l' enfant doit inclure aussi bien des institutions gouvernementales telles que le ministère de l' Action Sociale, la sécurité, la police, le système judiciaire que les mécanismes développés par les Organisations de la société civile telles incluant les pratiques traditionnelles, les coutumes, les mécanismes communautaires." The COLUMBIA GROUP FOR CHILDREN IN ADVERSITY (Columbia Group/Le Groupe de l' Université de Columbia (New York) sur les enfants en difficulté) (2011), An Ethnographic Study of Community-Based Child Protection Mechanisms and their Linkage with the National Child Protection System of Sierra Leone. Source : [http://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/docs/Ethnographic\\_Phase\\_Report\\_Final\\_7-25-11\\_1.pdf](http://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/docs/Ethnographic_Phase_Report_Final_7-25-11_1.pdf).

<sup>589</sup> Entretien de notre enquête.

*des droits et des religions ne demande plus de sacrifier aux hommes et aux dieux, mais de transformer le sacrifice en attention particulière aux pauvres et aux enfants* ». <sup>590</sup> Selon lui, la théorie de l'aumône est le « *fruit, d'une notion morale du don* ».

Bien que ce mode de financement par *sadaqa* a l'apparence d'un don, l'organisation que nous avons observée comporte les caractéristiques d'un schéma de « dons - contredons », dans la mesure où l'aide est implicitement conditionnée par la mise en place d'un enseignement religieux imposé aux enfants. Lors de nos visites, les enfants se trouvaient dans des espaces communs avec des Marabout / le *hausa Mallam* qui désigne un enseignant islamique ou un dignitaire religieux. <sup>591</sup> Les enfants priaient en contrepartie des dons. Nous avons mentionné « un danger de l'extrémisme » dans les foyers. Donc déjà les filles portaient des voiles et ne pas les porter était hors de question. Les enfants obéissaient aux règles superposées, c'est-à-dire qu'ils étaient sous la pression des codes socialement instruits.

Ici, nous avons quelques points à préciser et à développer. Tout d'abord, nous étions témoins d'une tendance à l'extrémisme religieuse. Car, les enfants étaient exposés au risque d'enlèvement, en contrepartie de la promesse d'une bonne éducation. Les organisations à Zanzibar, contactaient les enfants à travers des réseaux personnels. Ceci n'était pas encouragés par les gérants de l'orphelinat, les personnes responsables avaient peur des services sociaux au cas où il y aurait un contrôle. Les sectes, les organisations religieuses faisaient connaître leur intention, avec la promesse d'inclure les enfants aux *Madrasa* à Zanzibar. Nous avons été témoin lors d'une observation participative, d'une tentative de dialogue entre des différentes parties. Les enfants pouvaient être transférés vers ces types d'organisations et ils étaient exposés aux risques d'être instrumentalisés.

L'orphelinat était sous le contrôle de l'Ambassade qui avait initié une dizaine de transformations sur le statut de l'orphelinat. Quand nous avons terminé notre recherche, l'orphelinat a été passé sous le contrôle d'une association qui s'appelait « Ashure Vakfi » fondée

---

<sup>590</sup> Falcioni, D. (2012). Conceptions et pratiques du don en Islam . *Revue du MAUSS*, 1(1), 443-464. <https://doi.org/10.3917/rdm.039.0443> p.444

<sup>591</sup> [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/tdh\\_publication\\_meta-analyse\\_pep\\_version\\_light.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/tdh_publication_meta-analyse_pep_version_light.pdf)

par la femme de l'ambassadeur. Cette initiative pose des problèmes au niveau d'une transformation communautaire, parce que les gérants ont été licenciés. Grace aux réseaux professionnels et personnels, la nouvelle association gère cette institution. Notre observation s'est terminée avant ce changement de statut, mais nous avons tenu nos contacts pour comprendre les démarches. Selon M. un des responsables, l'incident avait provoqué plusieurs problèmes, parce que c'était une intervention extérieure qui montre la faiblesse du système. Nous pouvons encore une fois mentionner le terme extractif de Daron Acemoğlu et Atkinson<sup>592</sup> dans le sens d'une pression organisationnelle.

L'un des licenciés s'exprimait : « *Nous avons été mis devant la porte. Tu les connais. Tu les connais. Nous ne comprenons pas ce qui s'est passé. Nous avons perdu notre maison, les enfants, ils nous ont été arrachés. Nous ne comprenons pas ce qui se passe. Nous n'avons aucun endroit pour rester.* »

Il est utile de savoir que cet endroit a été découvert par l'ambassadeur et sa femme dans un état très lamentable. Les enfants restaient sous des tentes avec de grandes difficultés. La construction du bâtiment et les dons irréguliers ont été organisés par eux. Pourtant, il n'existe aucun lien officiel, mais plutôt une entraide fondée sur la charité des acteurs comme l'ambassadeur et sa femme que nous trouvons très important à préciser. L'orphelinat devient très vite « un objet », nous pouvons même dire que comme « accessoire » de la charité. La charité envers « les Orphelins de l'Afrique » traduit la bienveillance, symbole de bonté de ces acteurs. Leurs photos sont partagées pour faire de vraies recherches. Par exemple, un assistant social a été envoyé comme boursier en Turquie, alors qu'en vérité c'était un adulte qui ne vivait pas dans l'orphelinat.

Encore une fois nous trouvons le schéma « d'assisté et assistants » de Simmel<sup>593</sup> qui fonctionne suivant les codes de la charité, parce que nous pensons que l'orphelinat était un symbole de charité. Ce concept vient de la pensée religieuse qui procède à la distinction entre

---

<sup>592</sup> Acemoglu Daron. (2012). Why nations fail: the origins of power, prosperity and poverty. Crown publications.

<sup>593</sup> Simmel G. (2017). Les pauvres (5e édition). Presses universitaires de France - Humensis.

les « bons » et les « mauvais » pauvres que nous avons mentionnée dans le premier chapitre. D'après les études, il existe des pratiques où les institutions sont encouragées comme au Zimbabwe : « *Les recherches ont révélé que les initiatives confessionnelles locales avaient permis de fournir une quantité importante d'aides qui provenait de la communauté elle-même, ce qui démontre la résistance des communautés et la durabilité innée de ce genre d'actions* ». <sup>594</sup> Nous avons observé ce type de relation dans le cadre des organisations fondées sur la foi et l'orphelinat. Les organisations faisaient des donations de manière très discrètes et cela posait des problèmes de transparence dans l'utilisation des dons. Nous n'avons pas mené de recherches sur ce sujet, mais nous avons observé sur le terrain les démarches. Ici, nous préférons vous annoncer que nous avons été témoin du fait que les enfants étaient instrumentalisés dans le cadre des actes de charité. Il n'y avait aucun contrôle des visites extérieures. Nous avons réalisé plusieurs visites sans prévenir et chaque fois nous avons constaté différents abus de droits des enfants.

#### **4.1.2. Les facteurs nourrissant les effectifs de l'orphelinat**

Selon Lallemand qui préfère d'utiliser le terme « Fosterage ». Dans ce cas, l'orphelin « n'implique pas de changement d'identité, ni même de lieu géographique de l'enfant, puisqu'il s'agit tout simplement d'une délégation temporelle des droits des ascendants au profit d'autres représentants. En même temps cela n'entraîne pas une substitution d'identité, les personnes qui confient un enfant n'ont pas honte à le faire, et ceux qui le reçoivent se trouvent gratifiés, l'enfant étant considéré comme une richesse. » À la lumière de notre expérience du terrain, nous pensons le contraire. Les enfants qui changent de géographie et d'identité, s'éloignent physiquement et mentalement de leurs parents. Les parents sont tristes de ne pas avoir les moyens de les garder. Les parents se sentent offensés d'avoir perdu leurs enfants.

D'après les analyses, nous savons que dans les pays du Sud, les formes familiales, économies traditionnelles et modernes, protections sociales traditionnelles, instituées ou

---

<sup>594</sup> Faith to action Initiative, Les enfants, les orphelinats et les familles : UN RÉSUMÉ DES RECHERCHES POUR AIDER À GUIDER L' ACTION CONFSSIONNELLE : <https://www.faithtoaction.org/wp-content/uploads/2014/03/Summary-of-Research-French.pdf>

alternatives coexistent ensemble.<sup>595</sup> L'orphelinat est un lieu qui nous fournit une possibilité de rechercher et d'analyser les différentes motivations dans les transferts d'enfants et qui nous montre comment ces formes de coexistences évoluent, forment de nouveaux types de systèmes alternatifs.

Nous préférons utiliser le terme de « **transfert de crise** » qui implique le placement d'un enfant après la perte d'un géniteur. Transfert de crise se réfère également au terme d'orphelin social, parce que l'un de ses parents est toujours vivant. « Selon Case le décès d'un parent, notamment, de la mère est souvent suivi du transfert de l'enfant à l'orphelinat. Cette pratique est commune en Afrique Subsaharienne, et a connu une recrudescence dans les années 2000, affirme-t-il. Par exemple, en 2000 au Malawi, 73% des orphelins de mère 29% des orphelins de père ne résidaient pas avec le parent survivant. On note les mêmes tendances au Ghana, au Kenya et en Tanzanie.<sup>596</sup> Mais un changement dans le statut familial peut entraîner la séparation des familles ; les mères adolescentes par exemple, abandonnent leur enfant au Congo Brazzaville comme en Tanzanie.<sup>597</sup>

À ce stade de notre étude, nous allons classer les facteurs nourrissant ces transferts en trois catégories selon la perception de l'orphelinat comme :

- Un remède au manque de filets de sécurité publics
- Une solution de survie
- Un instrument d'accès à l'école.

---

<sup>595</sup> Christiane Crépin, Familles et enfants pauvres dans le monde Vers quelles politiques ? DOSSIER D' ETUDE N° 96 Septembre 2007, CNAF

<sup>596</sup>Subbarao, Kalanidhi; Coury, Diane. (2004). Reaching Out to Africa's Orphans : A Framework for Public Action. Washington, DC: World Bank. © World Bank.  
<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/14909> License: CC BY 3.0 IGO p. 28

<sup>597</sup>Rwebangira, M. (1994). What has the law got to do with it ?, *in* Tumbo-Masobo Z., Liljeström R. (ed), *Chelewa, Chelewa. The dilemma of teenage girls*, Östersund, The Scandinavian Institut of African Studies, 187-215.



#### 4.1.2.1. L'orphelinat comme solution alternative au manque de filets de sécurité publics

Notre problématique vise l'objectif de suivre le parcours des transferts des enfants à travers les récits des vies des orphelins et des familles, qui nous ont fait découvrir « les raisons de transferts. » Une grande partie de ces enfants étaient devenus « des orphelins sociaux » en raison des causes multiples que nous allons aborder par la suite. Il n'est pas évident d'admettre qu'un seul déterminant est responsable des choix des parents ; il peut s'agir de problèmes financiers, de chocs économiques ou bien de problèmes liés à la santé, aux manques, aux différents types de carences provoquées par la pauvreté multidimensionnelle.

Concernant l'absence d'un système d'assistance sociale que nous abordons en premier, le Dr. Makiva qui travaille au ministère des affaires sociales et publiques de Tanzanie, nous expliquait le système des résidences appelées en swahili « KURASINI », maisons pour enfants. *« En Tanzanie, l'État ne construit pas d'orphelinats, mais il les reconnaît dans le cadre du droit public et privé. Selon les données, il existe plus d'une centaine d'orphelinats, publics et privés. Publics au sens où il s'agit d'orphelinats fondés par des organisations non-gouvernementales. Quant aux privés, ils sont fondés par des personnes physiques ou morales. »*<sup>598</sup> Nous préférons utiliser le statut d'orphelinat, comme privé. Mais ce statut ne doit pas être considéré comme identique à celui d'une institution qui fonctionne selon les règles de l'État. Sur ce sujet Dr. Makiva indique qu'« *Une résidence devrait avoir un bon bâtiment, des bonnes toilettes. Des assistances sociales qualifiées. Ils devraient cuisiner, s'occuper des enfants. Et absolument des données démographiques recensant la population par sexe, par âge etc. Avec tout ceci, on peut le considérer comme un orphelinat. »*

Nous pouvons considérer que l'orphelinat existe pour compenser l'insuffisance des institutions publiques dans les pays en développement. Ce qui rejoint la théorie de Daron Acemoglu et Atkinson<sup>599</sup> qui évoquent les déterminants principaux de la pauvreté à travers la

---

<sup>598</sup> Notre entretien

<sup>599</sup>Acemoglu Daron. (2012). Why nations fail: the origins of power, prosperity and poverty. Crown publications.

distinction entre les institutions inclusives et exclusives. Selon leur théories les disparités économiques, la pauvreté, la prospérité se forment sur des différences institutionnelles. Nous avons cité leurs théories dans la première partie qui fait partie du cadre théorique. Le PNUD<sup>600</sup> soutient également l'idée que les gouvernements autoritaires et faibles, les discriminations du genre, ethnique et sociales sont les déterminants de la pauvreté qui se nourrissent du système.

Dans la mesure où l'orphelinat pouvant être à la fois la conséquence, mais aussi la cause de la pauvreté, il peut apparaître comme un régulateur d'une trappe à la pauvreté. Dans les recherches du Centre de la pauvreté chronique, il est démontré que la pauvreté chronique s'intensifie dans le contexte d'« **États fragiles** ». Selon, le CPAN, les recherches sur la transmission de la pauvreté entre les générations commencent par évaluer la pauvreté persistante et chronique. Il est possible que cette ampleur crée des « Idéaux-types wébériens »<sup>601</sup> du « **piège de la pauvreté**<sup>602</sup> qui est un mécanisme d'auto-renforcement qui entraîne la persistance de la pauvreté. Jeffrey Sachs<sup>603</sup> détermine ce piège de la façon suivante : « *Les pauvres commencent avec un très faible niveau de capital par personne, puis se retrouvent pris au piège de la pauvreté, car le ratio de capital par personne chute de génération en génération. Le montant de capital par personne diminue lorsque la population croît plus rapidement que le capital ne s'accumule ...* »

Donc, nous analysons l'émergence du système de l'orphelinat en premier lieu comme un idéal-type<sup>604</sup> de la pauvreté à travers les aspects vécus et un résultat de l'absence de systèmes de protection sociale. Nous retrouvons le reflet des faillites des institutions en Tanzanie, à

---

<sup>600</sup> Emmanuelle Benicourt, « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », *Études rurales* [En ligne], 159-160 | 2001, mis en ligne le 03 janvier 2017, consulté le 14 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/68> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales>. p. 68

<sup>601</sup> Rogers Rolf E. (1969). Max Weber' s ideal type theory. Philosophical Library, Inc.

<sup>602</sup> Costas A. et Stachurski, John. «Les pièges de la pauvreté»,*Handbook of Economic Growth*, 326

<sup>603</sup> Sachs, Jeffrey D. *The End of Poverty*. Penguin Books, 2006. p. 244

<sup>604</sup> Weber, M. (1992) *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Pocket, [1904-1917] p. 181.

travers des facteurs comme de faibles liens sociaux, le chômage, le conflit ville-campagne qui créent « **des orphelins sociaux** ». Les enfants suivent une stratégie de survie face aux carences vécues de la pauvreté multidimensionnelle et chronique. Expliqué également par Caroli: « *L'instabilité économique et les contraintes budgétaires pesant sur ces réformes ont donc compromis le développement de cet ensemble de mesures, comme cela s'était passé au cours des années vingt. Cette instabilité fut alors à l'origine d'un cercle vicieux, qui condamnait les enfants abandonnés à la marginalisation sociale, et qui risque de se répéter dans la période actuelle.* »<sup>605</sup>

Nous rappelons que dans le premier chapitre, nous avons évoqué la typologie de Serge Paugam<sup>606</sup> qui détermine la pauvreté intégrée, dans les pays en développement où la majorité de la société est pauvre. En Tanzanie comme nous avons montré avec des statistiques, la majorité de la population est pauvre. Les familles qui ont partagé avec nous leurs raisons de confier leurs enfants à l'orphelinat, désignent comme déterminants leur pauvreté chronique et l'incapacité du système de sécurité sociale à remédier le problème qui en découle.

Face à l'insuffisance voire l'absence d'organisations publiques pour combattre la pauvreté, on voit apparaître des liens sociaux d'entraides complémentaires. Cette insuffisance crée de nouveaux types de solidarités, des solutions familiales, des mutualisations villageoises traditionnelles. Même si nous avons défini le système de l'orphelinat comme un foyer/institution constituant une prise en charge alternative, il faut souligner que cette méthode est aussi une forme de solidarité née dans le quartier. Rappelons que Mama Sanna avait commencé dans le quartier avec trois enfants. En même temps, il convient de signaler une certaine instrumentalisation des enfants, dans la mesure où l'accroissement des effectifs de l'orphelinat, offre un argument pour légitimer l'ampleur de l'aide nécessaire aux yeux de bailleurs de fonds potentiels. Dans cette configuration les enfants se transforment en un outil dans la recherche d'aides extérieures.

---

<sup>605</sup> Dorena C. (2007) « Enfants abandonnés ou orphelins sociaux ? Évolution de la politique sociale dans la Russie de la perestroïka et post-communiste (1989-2004) », Sociétés et jeunesses en difficulté [En ligne], n°4 | Automne 2007, mis en ligne le 18 avril 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/1783> p.2

<sup>606</sup> Paugam Serge. (2017). Les formes élémentaires de la pauvreté. P.U.F.

Mais l'orphelinat n'est pas visible directement de l'extérieur. Les familles nous ont tous cité qu'elles ont trouvé cet orphelinat grâce aux réseaux et aux connaissances, c'est-à-dire qu'elles ont entendu qu'à Zanzibar il y avait Abdi qui venait chercher les enfants. Dans un entretien avec une mère d'une fille, nous entendons parler de lui. *« Depuis que son père est mort, je voulais trouver une solution pour qu'elle continue à l'école. Elle ne pouvait pas rester à Zanzibar, en plus on n'a pas d'argent. J'ai entendu parler de cet orphelinat à Dar es Salam par l'intermédiaire des connaissances dans le quartier. Après, nous avons trouvé Abdi. Abdi... Lui, il cherche les enfants pour les emmener à cet endroit. »* Abdi se dresse comme une figure intermédiaire, un acteur social pour accompagner les enfants à l'orphelinat. (Cf. tableau ci-dessous) Il est décrit par l'une des mères comme suit ; *« Il vivait à Zanzibar. Il a été envoyé par Madam Saada, la propriétaire de l'orphelinat pour trouver des orphelins. Ils m'ont trouvé et j'ai dit tout de suite que je voulais qu'il prenne mon enfant aussi, parce que je ne pouvais plus pour ma fille. J'étais vraiment malheureuse. Vous me comprenez ? Mais après, je me suis habituée. On avait de la chance, parce que chaque fois ça ne passe pas comme ça. Il y avait des autres enfants, 18 enfants qui ont été pris avec ma fille. Ils n'étaient pas acceptés par exemple. »*

**Tableau no: 16 Itinéraires des enfants vers l'orphelinat.**

<b>Les ménages</b>	<b>Parent qui a confié l'enfant</b>	<b>Méthode de trouver l'orphelinat</b>
<b>F1</b>	Mère	Abdi qui vient chercher, entendu à travers des connaissances.
<b>F2</b>	Mère	Abdi qui vient chercher
<b>F3</b>	Mère	Abdi qui vient chercher
<b>F4</b>	Mère	Contact avec Abdi
<b>F5</b>	Père	Abdi visite un village qui a besoin de lui
<b>F6</b>	Mère	Abdi qui vient chercher

<b>F7</b>	Mère	Abdi visite un village
<b>F8</b>	Mère	Elle connaît la propriétaire
<b>F9</b>	Mère	Contact avec Abdi
<b>F10</b>	Mère	Abdi qui vient chercher
<b>F11</b>	<b>Mère</b>	Ils entendent parler d'Abdi, mosquée
<b>F12</b>	<b>Père</b>	Par l'intermédiaire des amis, il trouve Abdi
<b>F13,F14 ,15</b>	<b>Les couples</b>	Par l'intermédiaire des amis, ils ont entendu parler de cet endroit

**Source :** Notre enquête.

Nous avons effectué un entretien, pour vérifier si l'orphelinat proposait de l'argent pour que les familles confient leurs enfants. Le neveu de Mama qui est aussi un responsable du *yetima* nous a déclaré que « *Il n'a jamais été question d'argent. Comme Mama est de Zanzibar, elle connaît bien les gens, la communauté dans des villages. Dans ce cadre nous avons fait la connaissance des familles. Ils savaient bien, comment elle gérait bien les choses, le centre. Abdi connaissait Mama, un moment donné, c'est Sanna qui dit à Abdi qu'il sera responsable et travaillerait pour elle. Alors, Abdi a commencé à diffuser les informations sur l'existence de l'orphelinat. Il visite les mosquées, les familles etc. Mais non, non, jamais de l'argent pour les enfants* ».

#### **4.1.2.2. L'orphelinat comme solution de survie:**

Parmi les trois catégories de facteurs qui nourrissent les effectifs de l'orphelinat, nous avons indiqué en deuxième lieu, la perception de l'orphelinat comme une solution de survie. Les maladies chroniques et le manque de soins médicaux adéquats mettent les parents dans des situations de graves vulnérabilités. Ces maladies chroniques qui se développent pendant l'enfance des parents, s'enchaînent avec d'autres privations en matière de scolarité qui se traduit

par le chômage. Face à ces facteurs cumulatifs, les parents se trouvent ancrés dans la pauvreté chronique. *« Lorsqu'on examine la pauvreté chronique au niveau des ménages et des individus, on remarque la récurrence des facteurs sociaux et économiques. Au plan social, ces facteurs ont trait à une mauvaise santé, incluant les maladies, le handicap et la vieillesse ; un taux de dépendance élevé dû principalement à un taux de fécondité élevé qui se traduit donc par une lourde charge familiale et aux contributions souvent négligeables des hommes censés être soutien de la famille. »*<sup>607</sup>

Le piège de la pauvreté conduit à séparer les enfants de leurs familles. Par exemple dans le cas S : *« Je n'ai pas un emploi pour le moment, parce que j'ai été opéré des yeux. Je n'ai pas les moyens, mais j'ai de la chance, les médecins du Moyen Orient sont venus pour m'opérer. Je suis allée à Kibweni et j'ai eu l'opération. J'avais ce problème depuis mon enfance. »* Nous avons pu constater les problèmes de santé jouent l'un des rôles principaux dans les décisions des familles qui confient leurs enfants à l'orphelinat. Ces problèmes de santé sont liés aussi, comme on le fait dans l'évaluation de la pauvreté multidimensionnelle, à la malnutrition. Actuellement, nombreux sont ceux qui admettent la malnutrition non pas comme une conséquence de la pauvreté, mais plutôt comme une de ses causes.<sup>608</sup>

Dans un autre cas, le choc survient à cause un désaccord familial. *« Nous...Moi et mon mari, nous vivons avec nos parents dans notre village. Mais ça n'a pas marché de la façon que nous imaginions. Nous sommes restés dans une situation très difficile, nous avons disputé avec nos parents. Nous ne pourrions plus habiter ensemble, nous avons vécu un choc. Ça, c'était difficile parce qu'on n'avait pas vraiment le boulot. Nous sommes partis, puis arrivés à Zanzibar mais c'était vraiment difficile, très difficile. Après nous nous sommes séparés. Je me suis remariée mais j'ai envoyé mon enfant de ce mari à l'orphelinat. »*

Un autre facteur qui conduit les familles à percevoir l'orphelinat comme une solution de survie renvoie à la dislocation de l'unité familiale provoquée par des causes multiples, comme

---

<sup>607</sup> Bara ,G. Alpha Boureima, Gado Seyni Hama, Sall Mouhamadou, Pauvreté Chronique Au Niger, Perceptions, Stratégies Et Questions Émergentes Programme De Recherche Sur La Pauvrete Chronique En Afrique De L' ouest Document De Travail N° 2 P.15

<sup>608</sup> Les site d' Internet: <https://www.unicef.org/french/sowc98/pdf/presume.pdf>

les maladies ou la pauvreté chronique elle-même. On s'aperçoit que les parents ont également subi des privations à leurs enfances dans plusieurs domaines. Ce qui rend fragile l'unité familiale.

Plusieurs témoignages que nous avons recueillis, confirment la coexistence de divers éléments de la pauvreté chronique qui conduit les acteurs à adopter des comportements de survie au jour le jour. Ainsi, on fait face à des situations où s'empilent les privations subies dans différents domaines. Dans l'interview Zuzu, nous avons partagé l'histoire tragique d'un père de famille.

*« Je travaillais quotidiennement et j'étais payé au jour le jour entre 1700 et 3000 tsh, j'étais un ouvrier temporaire dans le port. J'avais 9 enfants. J'étais temporaire, vous me comprenez, sans garantie d'emploi, sans assurance. Il y a eu des jours où j'ai eu des accidents. Un jour, j'ai eu un coup. Il y a 7 ans. C'était un moment de crise, je suis resté à l'hôpital pendant des mois, notre aîné a eu le cancer et il est mort. Il est mort. Il faut que j'admette que c'est parce qu'on n'a pas pu prendre en charge nos enfants. Nous deux, nous n'avons rien, mais rien. La maman est très malheureuse pendant deux jours. Je l'ai calmé en disant que ce serait bien pour pouvoir les envoyer à l'école. Nous ne pouvons pas fournir ça. On prie pour leurs écoles. »* Il s'agit ici, d'une troisième catégorie de motivations qui conduit les familles à confier leurs enfants à l'orphelinat.

Ici nous témoignons d'un choc grave dans la famille provoquée par la perte de l'emploi suivi par un autre choc avec une maladie qui se termine avec un décès. Cette suite de chocs conduit à la pauvreté chronique. Dans le chapitre précédent consacré aux aspects théoriques, nous avons constaté dans le rapport sur la pauvreté chronique de la CPAN, qu'il existait des éléments déterminant le basculement des non pauvres vulnérables et des pauvres transitoires dans la pauvreté chronique.<sup>609</sup> « Ces éléments peuvent apparaître sous la forme d'une mauvaise santé, de chocs environnementaux, de cataclysmes naturels, de violence, de déliquescence de la loi et de l'ordre, et de l'effondrement du marché ou de l'économie. » Si ces chocs se répètent,

---

<sup>609</sup> Shepherd, A. et Bird, K. (2019) The fourth Chronic Poverty Report Chronic Poverty Advisory Network <http://www.chronicpovertyreport.org/resources/2019/7/15/the-chronic-poverty-report-on-growth>

les personnes qui n'ont pas de mécanismes de protection et de prévention peuvent se trouver dans la pauvreté chronique.<sup>610</sup> Nous retrouvons ce schéma à travers les paroles d'un autre parent qui déclare leur raison de confier leurs enfants à l'orphelinat.

*« Nous avons continué à vivre dans les mêmes conditions dures et nous avons essayé d'aller plus loin. Mais ce n'était pas très facile pour nous, parce qu'on vivait dans des conditions difficiles quand nous avons essayé de progresser. Nous étions obligés de les[enfants] envoyer, parce qu'ils devaient partir à l'école et notre budget était en train de diminuer chaque jour. Nous leurs avons juré que nous allions les élever en famille, même si on était pauvres. Mais après la maladie ce n'était plus possible. »*

Tandis que Riziki déclarait : *« L'argent a un grand sens dans ma vie, l'argent peut aider à changer ma vie, de rejoindre ma fille. Si je n'étais pas pauvre, je pourrais vivre avec elle, mais je n'ai rien, rien... »*

Parmi les raisons d'envoyer leurs enfants à l'orphelinat, les familles indiquent en premier leurs pauvretés et non pas l'absence ou bien les décès des parents. Dans plusieurs régions en tant que facteur déterminant, la pauvreté est citée comme la raison du transfert des enfants.<sup>611</sup> Dans notre analyse, l'impact de la pauvreté, dite multidimensionnelle et aussi chronique est la source principale du transfert. Les expériences des familles peuvent présenter des différences selon des différentes régions, mais la pauvreté extrême est un facteur déterminant dans ces transferts qui influencent les autres. Par exemple, l'impact de l'extrême pauvreté est expliqué par un sénégalais qui parle d'une transformation du statut des personnes pauvres contraintes d'envoyer leurs enfants. *« Au Sénégal, quand tu es pauvre, tu es heureux d'être avec tes enfants : ils sont la joie de tous les jours. Mais les parents qui se trouvent dans l'extrême pauvreté, doivent confier leurs enfants à d'autres, en dehors de la ville, dans leur village natal. Parfois, ils n'arrivent même plus à maintenir une vraie relation avec leurs enfants. »* (ATD, 2019).La

---

<sup>610</sup> Ibid

<sup>611</sup> Faith to action Initiative, Les enfants, les orphelinats et les familles : UN RÉSUMÉ DES RECHERCHES POUR AIDER À GUIDER L' ACTION CONFESIONNELLE : <https://www.faithtoaction.org/wp-content/uploads/2014/03/Summary-of-Research-French.pdf>



même tendance est observée à Niger où face au développement de la pauvreté chronique, des modifications profondes dans les comportements individuels et la structure des relations sociales. La conséquence apparaît avec l'éclatement de l'unité familiale et l'affaiblissement de la solidarité familiale.<sup>612</sup>

L'entretien avec XX<sup>613</sup>, va dans le même sens à travers les propos d'une mère de 32 ans ayant 8 enfants à Zanzibar. Son dernier bébé dans ses bras, elle nous regarde et dit: « *Prenez-lui aussi, s'il vous plait. J'en ai marre, j'ai huit enfants. Je n'en peux plus...* » Les problèmes posés par la pauvreté peuvent s'aggraver avec la survenue des crises économiques. En augmentant la vulnérabilité des familles, ils peuvent les contraindre à se séparer de leurs enfants. Selon la Banque Mondiale, « la vulnérabilité mesure la probabilité qu'un choc entraîne une diminution du bien-être » (p.139)<sup>614</sup> « Nous avons pu observer ce cas de figure dans le cas d'un ménage, au sens de l'idéal type wébérienne de la situation de la vulnérabilité/choc économique, suivie de maladies graves. Dans ce foyer les deux parents étaient vivants, mais les enfants ont été envoyés au *yetima*. Ainsi une mère déclarait ; « *Nous avons continué à vivre dans les mêmes conditions, leur père était toujours malade, à l'hôpital sans assurance, sans l'argent. Mais après un moment, il est sorti. Il est resté un mois sur son lit, paralysé. Il a utilisé plusieurs médicaments, mais il n'a jamais pu travailler. Les enfants devaient aller à l'école, nous n'avons pas pu fournir les besoins des enfants. Nous avons vécu comme ça pendant une année et mon fils aîné est tombé malade. Nous n'avons pas pu savoir ce qui se passait, après des mois on a compris qu'il était victime de leucémie. Omar était le seul à travailler dans la famille. Il a dû arrêter et rester à la maison. Il est devenu très malade puis...Il est mort. Il n'y avait personne qui travaillait, nous avons dû envoyer les enfants.* » Dans le cas de ce ménage, la famille a vécu plusieurs chocs consécutifs qui ont entraîné, le transfert de leurs deux enfants. Nous retrouvons

---

<sup>612</sup>Gueye Bara, Alpha Boureima, Gado Seyni Hama, Sall Mouhamadou, Pauvreté Chronique Au Niger, Perceptions, Stratégies Et Questions Émergentes Programme De Recherche Sur La Pauvreté Chronique En Afrique De L'ouest Document De Travail N° 2 P.15 p. 24

<sup>613</sup> Notre entretien

<sup>614</sup>Kanbur, R. (2000/2001) *Attacking poverty* (English). World development report Washington, D.C. : World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/230351468332946759/World-development-report-2000-2001-attacking-poverty>

ici, que les personnes qui se trouvent autour du seuil de pauvreté longtemps, risquent de basculer dans la pauvreté chronique. Un autre cas confirme cette observation.

Une mère déclarait ;

*« Moi j'étais très déçue de leur départ [des enfants], j'étais très triste, très triste, parce que je n'ai ni imaginé, ni cru qu'on les enverrait. Quand leur père travaillait, il avait juré élever nos enfants nous-mêmes. Mais il est tombé malade, il n'a pas pu subvenir aux besoins... Ali [son mari] ne peut pas travailler, il n'a pas d'emploi. »*

Les opportunités offertes par les orphelinats constituent des facteurs attractifs aux yeux des parents, parce que les familles qui vivent dans la pauvreté multidimensionnelle ne peuvent pas subvenir aux besoins fondamentaux de leur enfant. *« On a entendu cet endroit qui aidait les enfants, les familles. Ali est né, ici pas à l'hôpital. Il a grandi dans la ferme puis c'est vous, vous êtes arrivés. »* Dans plusieurs entretiens, nous avons constaté que l'orphelinat encourageait les familles pour qu'ils confient leurs enfants. *« J'ai entendu que cet orphelinat avait besoin d'enfants des familles pauvres. Jabir, un ami de Abdi m'a parlé de cet endroit. Nous avons décidé de les transférer. »*

Une responsable des Nations-Unies avec laquelle nous nous sommes entretenu, nous a décrit un cas d'extrême pauvreté très dure à vivre pour les parents, qui explique des comportements de survie. *« Je ne peux pas oublier, une fois quand j'ai vu une femme, mère de jumelles...C'était. Je n'arrive pas à l'oublier. Elle m'a dit je dois prendre une décision et choisir, laquelle des deux va survivre, parce que je ne peux pas les allaiter. L'un de mes bébés va mourir. »* Ce témoignage tragique illustre bien un comportement de survie qui conduit à des choix cornéliens. Même si les autres parents échappent à un choix cruel de ce type, ils font face à des situations où la survie occupe le devant de la scène.<sup>615</sup>

---

<sup>615</sup> CPRC (2004) The Chronic Poverty Report 2004- 05. Manchester: IDPM/CPRC. Available at: [www.chronicpoverty.org/resources/cprc\\_report\\_2\\_004-2005\\_contents.html](http://www.chronicpoverty.org/resources/cprc_report_2_004-2005_contents.html).

Dans les familles que nous avons rencontrées il y avait tout d'abord les décès de père et les femmes subissant une grande pauvreté devraient remarier. Selon X dans les pays pauvres, les filles vivent sous des contraintes sociales et culturelles qui les privent de l'accès à l'éducation. « *Les filles des familles pauvres courent un risque plus élevé de mariage et de grossesse précoces.*»<sup>616</sup> Les mères de familles qui ont placé leurs enfants dans le *yetima* ont été victimes de plusieurs discriminations dans leurs vies. Les transformations dans la composition familiale peuvent influencer les transferts d'enfants. Selon Grant et Yeatman<sup>617</sup>, les enfants sont placés à l'orphelinat à la suite des remariages de leurs mères. Nous avons rencontré plusieurs cas qui justifient cette idée. Ainsi, Mother Asha nous confiait : « *Je suis tombée enceinte, j'avais 16 ans, c'était hors mariage. Nous avons eu un deuxième enfant, puis leur père est mort. J'ai voulu élever ma fille moi-même, mais je n'ai pas pu. Je suis allée à la famille de mon mari défunt, ils n'ont pas voulu parce que nous avons eu ma fille hors de mariage. Je ne pouvais pas survivre, j'étais très pauvre...Ils ont dit non. Ils ont dit qu'ils ne sont pas responsables. J'ai dû envoyer ma fille. J'ai donné ma fille à Abdi, elle est partie avec d'autres enfants. Je suis reconnaissante pour ça. Quand je me suis remariée, je l'ai envoyé. Je me suis divorcée encore une fois, puis je me suis remarié avec mon mari actuel. J'ai eu un autre enfant avec lui* ».

Selon Delaunay<sup>618</sup>, en Afrique, la sexualité hors mariage est un fait stigmatisant à quelques exceptions près. « *Les normes sociales rejettent très souvent l'enfant né hors union, qu'il s'agisse de l'enfant adultérin ou de l'enfant du célibat, et cela de manière radicale.* »<sup>619</sup> La pauvreté de cette mère de famille et la difficulté qu'elle a vécu, provient de la naissance de son enfant. Elle se trouve dans une situation de vulnérabilité. Ces situations d'exclusion sociale

---

<sup>616</sup> Nembot Ndeffo, L., Téné, M., Kuelah, J. & Ningaye, P. (2013). Analyse des déterminants monétaires et non monétaires de l'accessibilité à l'éducation au Cameroun. *Revue d'économie du développement*, vol. 21(1), 91-125. <https://doi.org/10.3917/edd.271.0091>

<sup>617</sup> Grant, Monica & Yeatman, Sara. (2013). The Impact of Family Transitions on Child Fostering in Rural Malawi. *Demography*. 51. 10.1007/s13524-013-0239-8.

<sup>618</sup> Delaunay, V. (2009). Abandon et prise en charge des enfants en Afrique : une problématique centrale pour la protection de l'enfant. *Mondes en développement*, 146(2), 33-46. <https://doi.org/10.3917/med.146.0033>

<sup>619</sup> *ibid.* p.38

peuvent s'aggraver et se terminer en infanticide. D'après Rwebangira<sup>620</sup>, les trois quarts des 14 accusations d'infanticide lancées par la Haute Cour de justice de Dar es Salam avaient été engagés à l'encontre de jeunes mères célibataires et mères adultères.

Par conséquent, Asha ne pouvant survivre en tant que mère célibataire, devait trouver une solution. C'est dans cette quête de survie qu'elle a dû envoyer son enfant né du premier mariage. Nous avons des récits similaires d'autres mères. Selon l'une d'entre elles ; « *J'avais 20 ans quand je me suis mariée pour la première fois. Nous avons eu une fille ensemble, nous avons vécu trois ans ensemble, puis nous avons divorcés. J'ai vécu en tant que famille monoparentale pendant 7 ans. Après je me suis mariée avec le père d'Ummu en cachette, c'était un mariage secret. On ne se connaissait pas beaucoup. Nous nous sommes divorcés, quand Ummu avait 4 ans, nous avons vécu des moments difficiles jusqu'à mon remariage.* » Ummu a été envoyé à l'orphelinat après ce remariage.

Mais les femmes ne sont pas les seules à être victimes de ce type de configuration, comme en témoigne l'histoire de Baba Abdul : « *Ma femme n'est pas la mère d'Abdul. Nous sommes divorcés. Ça fait 10 ans que nous sommes ensemble.* » C'est l'enfant de l'autre mariage du couple qui a été choisi pour être envoyé à Dar es Salam.

Une autre histoire est le récit de Juma qui rejoint les autres, tout en nous fournissant plus d'informations sur l'impact de la maternité précoce. Elle nous racontait son histoire comme suit ; « *Je vivais à Pemba, j'avais de la chance de me marier avec mon mari, j'avais seize ans, j'ai eu mon premier enfant à Pemba. Après j'ai divorcée, il est là-bas mon fils. Je me suis remariée, puis j'ai eu 4 enfants, Ali c'est l'un d'entre eux. Puis divorcée, puis remariée. Puis j'ai eu trois enfants. J'ai au total 8 enfants. Mon deuxième mari a pris trois enfants, j'ai donné un à l'orphelinat. Je ne pouvais le garder* »

---

<sup>620</sup> RWEBANGIRA M. (1994) What has the law got to do with it ?, in Tumbo-Masobo Z., Liljeström R. (ed), *Chelewa, Chelewa. The dilemma of teenage girls*, Östersund, The Scandinavian Institut of African Studies, 187-215.

Dans les études sur les pays en développement, une influence négative du divorce a été observée, notamment sur les femmes et les enfants qui se trouvent en situation économique précaire plus facilement que les hommes. Selon Kate Bird : « *Les femmes orphelines, célibataires ou séparées, divorcées ou infertiles ont donc un handicap significatif. Même les femmes qui ont accès à la terre et aux autres ressources à travers d'autres personnes, sont handicapées par le fait de ne pas avoir leur propre droit à l'indépendance* » <sup>621</sup>Nos observations concernant l'impact du statut marital des femmes sur leur situation rejoignent celles d'autres études sur les pays en développement. Selon Maundeni, 2000, au Botswana, les femmes et les enfants se trouvaient dans une situation vulnérable économiquement après le divorce et les foyers monoparentales dirigées par des femmes faisaient face à des difficultés similaires à celles observées dans notre étude.

Étant donné que la plupart des mariages débouchent sur un divorce, et que l'enfant issu du premier mariage est envoyé à l'orphelinat par les parents en second noces, nous avons ici l'une des causes importantes de l'augmentation des effectifs à l'orphelinat. En effet, parmi les personnes interrogées qui avaient confiés un ou plusieurs enfants à l'orphelinat, seulement 20% constituaient une famille du premier mariage. Le reste avait divorcé et remarié une ou deux fois. (Cf. tableau ci-dessous).

**Tableau no: 17 États matrimoniaux des personnes interrogées**

Nombre de Mariages	%
2+	%53
1	%26
Sans divorces	%20

---

<sup>621</sup> Cooper, E., & Bird, K. (2012). Inheritance: A Gendered and Intergenerational Dimension of Poverty. *Development Policy Review*, 30(5), 527–541. <https://doi.org/10.1111/j.1467-7679.2012.00587.x> p.26

Comme nous l'avons observé dans les récits, l'enfant du mariage précédent est confié à l'orphelinat, pour des « raisons économiques » selon les parents. Au premier abord, il est permis d'avoir des doutes quant à la nature exclusivement économique des raisons qui conduisent à confier l'enfant à l'orphelinat et d'apporter une interprétation avec des phénomènes comme la « cohabitation » ou bien la « fluidité du mariage » issues des vagues néolibérales. On serait tenté aussi de lier la fréquence des divorces au fait que Zanzibar compte dans sa population 98% de musulmans.<sup>622</sup> En effet, cette religion autorise des mariages polygames qui sont faciles aussi bien à conclure qu'à défaire avec le divorce. Mais, sur le terrain, nous n'avons pas rencontré de familles polygames. Finalement, notre observation indique qu'il s'agit bel et bien d'une dissolution du mariage, provoqué par les problèmes de santé, par le décès précoce des hommes, malgré certaines la réticence de certains intéressés à fournir une réponse claire. Sur les 15 foyers que nous avons interrogés, il y a seulement trois qui ont préservé la famille issue du premier mariage. Notre expérience sur le terrain montre que les difficultés n'ont pas débouché au renforcement des familles élargies, mais tout simplement à des familles dissolues. (Cf. tableau ci-dessous) Dans ce contexte marqué par l'instabilité des mariages, les enfants sont les premières victimes à subir cette instabilité en étant envoyé à l'orphelinat, loin de la famille.

---

<sup>622</sup> <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TZ/indicateurs-et-conjoncture>

**Tableau no: 18 Statut marital des parents ayant confié leurs enfants à l'orphelinat**

<b>Les ménages</b>	<b>Parents d'enfant</b>	<b>Mariages et raisons des séparations</b>
<b>F1</b>	F	Premier Mariage : Mort précoce de mari suite à un accident de travail Deuxième mariage : Mari quitte sans raisons
<b>F2</b>	F	Premier mariage adolescent, mari quitte Deuxième mariage : Violence conjugale, mari quitte
<b>F3</b>	F	Mort dans accident de travail
<b>F4</b>	F	Premier mariage ; problèmes d'alcoolisme Deuxième mariage ; Violence conjugale
<b>F5</b>	F	Premier mariage ; Le mari quitte, on ne sait pas la raison
<b>F6</b>	F	Premier mariage ; le mari quitte Deuxième mariage ; raison inconnue
<b>F7</b>	F	Premier mariage ; Les familles ne s'entendent pas, ils finissent par divorcer Deuxième raison : Décès précoce
<b>F8</b>	F	Premier mariage ; raison inconnue Deuxième mariage : Elle ne veut en pas parler
<b>F9</b>	F	Premier mariage ; Elle ne veut pas en parler
<b>F10</b>	F	Premier mariage : Enfants hors mariage, problèmes familiaux Deuxième mariage ; Il quitte
<b>F11</b>	F	Premier mariage ; Problème d'alcoolisme Deuxième mariage ; Violence conjugales
<b>F12</b>	M	Premier mariage ; Raisons intimes
<b>F13, F14,15</b>	<b>Les couples</b>	En couples ensembles depuis le début de leur union

**Source :** Notre enquête

Partant du constat que les difficultés rencontrées par les familles ne débouchaient pas au renforcement de la famille élargie, nous nous sommes demandé si ces conditions entravaient le fonctionnement de la famille élargie. Il existe un système de circulation communément appelé *confiage* ou *fosterage*.<sup>623</sup> Cette pratique très ancienne qui est « institutionnalisée depuis des siècles en Afrique subsaharienne », est utilisée à plusieurs occasions, non seulement en situations de crises, mais aussi pour la scolarisation des enfants qui ne peut être assurée par les parents géniteurs. Mais, comme nous l'avons vu dans le cas d'Abdul qui a 22 frères et sœurs, la famille élargie n'a pas empêché à confier ses enfants dans ce foyer. L'idée de Lallemand qui pense que la famille élargie fonctionne, parce que l'enfant est l'enfant n'appartient pas à ses seuls géniteurs, mais aux personnes qui l'entourent comme une famille. Il nous disait ; « *Je me suis engagé dans plusieurs jobs différents. Comme je vous l'ai dit avant, j'ai une femme et quatre enfants. J'ai 22 frères et sœurs ; 5 frères et 17 sœurs. Je gagne 2,5<sup>624</sup> dollars par jours. J'ai envoyé mon enfant à yetima parce que la vie est très dure, mais très dure. On n'a pas d'argent pour l'école. Je suis heureux parce que mon fils qui peut s'instruire lui-même.* » Ces propos nous amènent à la troisième perception de l'orphelinat comme moyen d'accès à l'école.

#### **4.1.2.3. L'orphelinat comme instrument d'accès à l'éducation**

---

<sup>623</sup> Danhoundo, G. (2017). L'orphelin et ses constructions en Afrique : une catégorie sociale hétérogène. *Enfances Familles Générations*. Revue Internationale. 26. 10.7202/1041067ar.

<sup>624</sup> I can get Tsh 5000 per day



Serge Paugam identifie que l'homme-enfant est défini par son projet d'avenir.<sup>625</sup> Et la scolarisation est un déterminant essentiel de ce projet du futur.<sup>626</sup> Dans le monde entier, l'éducation est devenue une stratégie importante pour casser les chaînes de la transmission de la pauvreté, en exploitant le potentiel du capital humain. François de Singly trouve que l'héritage du groupe des individus est transmissible par l'éducation et les familles visent à passer cet héritage par la scolarisation.<sup>627</sup>

*« Au centre des stratégies de reproduction de fécondité, de succession, d'investissement économique, d'investissement social (consciemment ou inconsciemment orientées vers l'instauration et l'entretien de relations sociales directement mobilisables et utilisables, c'est à dire vers la transformation opérée par l'alchimie de l'échange, d'argent, de travail, de temps etc. en obligations durables ») se situent les stratégies éducatives « conscientes ou inconscientes - dont les stratégies scolaires sont un aspect particulier qui visent à produire des agents sociaux capables et dignes de recevoir l'héritage du groupe. »<sup>628</sup>*

Les réponses qui nous ont été fournies témoignent en effet de l'importance accordée par les parents à l'éducation de leurs enfants. Vivant quotidiennement les conséquences du manque de capital humain qui engendre la pauvreté, ils sont conscients du fait que l'orphelinat représente non seulement une solution pour la survie de l'enfant qui concerne l'instant présent, mais encore l'opportunité de recevoir une meilleure éducation qui permettrait à leur progéniture d'échapper à la pauvreté dans le futur. Au-delà même, cette opportunité pourrait même constituer une solution à leurs propres pauvretés, avec des enfants devenus adultes et éduqués qui prendraient en charge leurs vieux jours, comme une assurance retraite.

Les discours des personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenus tendent à confirmer cet état d'esprit. Ainsi dans les propos d'un parent, nous trouvons simultanément

---

<sup>625</sup> Paugam, S. (2005). « Précarité et rupture des liens sociaux. De fortes variations en Europe », Cahiers français, n° 326,

<sup>626</sup> Ibid.

<sup>627</sup> Singly, François de. (2004). Sociologie de la famille contemporaine (2e édition réactualisée). A. Colin

<sup>628</sup> Ibid. p.25

l'image d'un orphelinat comme solution de survie et opportunité d'accès à l'éducation. Il nous a dit ; « *Je suis très pauvre, je ne peux même pas me déplacer. J'ai dû envoyer mon enfant parce que je ne peux pas le garder, je peux le voir tous les deux ans. C'est Dieu qui m'a envisagé ça. J'ai beaucoup essayé de gagner de l'argent pour être riche, mais je n'ai pas assez d'argent même pour la nourriture. Les enfants devraient aller à l'école. Je les ai envoyés à cet orphelinat.* »

Selon les études<sup>629</sup> effectuées sur certaines régions d'Afrique et d'Asie, lorsque la pauvreté se manifeste à travers de nombreuses privations dans la fourniture des conditions adéquates pour un enfant, comme l'éducation, le transport, fournitures, la santé des parents, les parents peuvent choisir de placer leur enfants dans une structure d'accueil en dehors de la famille, parce que ils affirment que « *Le bonheur ce sont mes enfants qui vont à l'école, de savoir que même si je suis pauvre, mes enfants vont à l'école* » L'étude du cas cambodgien aboutit au même constat où l'étude des enfants est au centre des motivations.<sup>630</sup> Une mère de famille déclare qu'elle se sentait obligée pour sa fille de l'envoyer à ce centre. « *Je suis très pauvre mais très pauvre...Je ne peux pas subvenir à leurs besoins. C'était très difficile d'étudier quand ils étaient ici. Ils peuvent étudier dans le centre* » Un autre parent qui affirme « *Le Dieu n'a pas donné un job pour le moment, je ne peux pas l'envoyer à l'école ici.* »

Certains parents avaient bien compris la nécessité de l'éducation, non seulement pour le futur de leurs enfants, mais aussi pour leurs futurs eux-mêmes, à l'image d'une assurance retraite. Ainsi, dans ses propos, l'un d'entre eux se projetait vers le futur en voyant bien dans

---

<sup>629</sup> Frimpong-Manso, K. (2013). *From walls to homes: Child care reform and deinstitutionalisation in Ghana. International Journal of Social Welfare.* (Des murs aux maisons : la réforme des soins de l'enfant et la deinstitutionalisation au Ghana. Journal international de la protection sociale. <http://dx.doi.org/10.1111/ijsw.12073> ; *Ghana Business News* (GBN), le Ministère du bien-être social de nit les conditions de placement des enfants dans des orphelinats, 15 mars 2013, [https://www.crin.org/docs/Ghana\\_Orphanages.pdf](https://www.crin.org/docs/Ghana_Orphanages.pdf). L'article fait référence à l'étude DSW 2006-2007 appuyée par OrphanAid Africa.

<sup>630</sup> Ministère des affaires sociales, des anciens combattants et de la réhabilitation de la jeunesse (2011). Op cit.

l'éducation de leurs enfants un investissement d'avenir avec ses retombés pour leurs futures retraites. « *Si le Dieu nous aide, ils vont avoir de bons emplois, je les ai envoyés là pour l'école, puis ils vont avoir un bon avenir et ils vont revenir pour nous, pour leur famille.* » Nous découvrons ici un choix judicieux qui s'inscrit dans le cadre d'un double objectif ; il s'agit non seulement de rompre la transmission de la pauvreté aux enfants, mais encore de l'éradication de la pauvreté des parents. À la différence de la perception précédente de l'orphelinat comme solution de survie qui s'inscrit dans le cadre d'une réaction instinctive, cette fois-ci l'orphelinat est perçu dans le cadre d'un raisonnement qui comporte une certaine rationalité.

### **Conclusion partielle:**

Le but que nous nous étions fixé au début de cette section était de vérifier si l'orphelinat offrait une structure d'accueil efficace aux enfants afin échapper à la pauvreté. Pour ce faire, dans un premier temps nous avons pris connaissance du contexte historique de la naissance de l'orphelinat observé. La structure mise en place à la suite d'une initiative privée fut façonnée selon les besoins du moment en urgence. Au sein de cette structure nous avons découvert des facteurs susceptibles de produire des effets pervers dans la lutte contre la pauvreté. L'extrême dénuement qui caractérise cet endroit comporte le risque d'initier les enfants à la pauvreté, de telle sorte qu'elle apparaisse comme une fatalité à leurs yeux.

L'analyse des facteurs nourrissant les effectifs tend à confirmer nos observations directes de l'orphelinat. Certes l'orphelinat remplit un vide engendré par l'absence de protection sociale pour répondre à des familles qui ont une double préoccupation. Tout d'abord, dans l'immédiat, les familles perçoivent l'orphelinat dans le cadre d'un instinct de survie, au sens figuré, comme au sens propre parfois comme le montre le témoignage tragique d'une mère qui doit décider lequel de ces deux bébés allait survivre. Ensuite, dans une perspective lointaine, les familles confient leurs enfants à l'orphelinat, parce que celui-ci offre aux enfants l'accès à une meilleure éducation que celle de Zanzibar dont la majorité des enfants sont issus. Ils ont conscience que la formation permet à leurs enfants de sortir de la pauvreté voire de leur donner les moyens de prendre en charge leurs parents vieillissants. Bien que la scolarisation des enfants dans de meilleures écoles constitue le point positif, l'emprise des donateurs pieux qui imposent des activités parascolaires à caractères religieux, tend à relativiser ce « mieux » apporté par l'orphelinat.

Finalement, l'observateur demeure perplexe dans la réponse à fournir à la question de savoir si l'orphelinat offre une structure d'accueil efficace aux enfants afin d'échapper à la pauvreté. Il offre certes face à l'urgence une structure d'accueil pour éviter le pire. Quant à l'efficacité de cet accueil, le doute est permis. Ce dernier sera levé au terme de la troisième section consacrée à l'évaluation de la pauvreté infantile à l'orphelinat. Mais avant d'aborder cette pauvreté, nous proposons de découvrir dans la section suivante les mécanismes de transmission de la pauvreté, pour mieux cerner les origines de la pauvreté infantile, avant de voir si celle-ci est éradiquée par l'orphelinat.

## **4.2. Les déterminants de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté**

Dans la section précédente, nous venons d'observer les facteurs nourrissant les effectifs de l'orphelinat. Le point commun de ces facteurs est la volonté des parents d'empêcher la transmission de leur pauvreté à leurs enfants, en les confiant à l'orphelinat, en l'absence de mécanismes de protection sociale publics. Dans l'urgence ils veulent préserver la vie de leurs enfants et au-delà leur assurer un avenir meilleur. Ce qui nous fait constater qu'ils ont la conscience de transmettre un héritage négatif en l'absence de structures d'accueil alternatives et que la solution de l'orphelinat est perçue comme une bouée de sauvetage. À leurs yeux, leur héritage rime avec la transmission de la pauvreté, par conséquent avec un héritage négatif. En effet, à l'inverse des parents des pays développés qui désirent transmettre non seulement leurs empreintes génétiques, mais aussi matérielles et culturelles à leurs descendants, les parents que nous avons croisés désiraient au contraire « déshériter » leurs descendants de leurs conditions de pauvreté, en les confiant à l'orphelinat. Par conséquent, il est important de cerner les contours de ce transfert négatif, avant de nous pencher sur la question des déterminants. Quels sont les canaux de transmission du capital « pauvreté » ? L'absence de patrimoine des parents explique-t-il la transmission ? Au-delà, à côté du capital matériel, est-il question du capital humain qui renvoie à la santé et à l'éducation des parents ? Quels sont les canaux de transmission de la pauvreté par pénurie de capital ? En résumé, il est question ici d'expliquer le « comment » de la transmission de la pauvreté entre les générations. (§ 4.2.1.)

Une fois, les canaux de transmission primaire liés au manque de capital identifiés, il convient de s'interroger sur le « pourquoi » de la transmission de ces manques ? Quelles sont les caractéristiques des familles qui expliqueraient leur maintien d'une génération à une autre ? Sur ce registre, notre enquête fournit des pistes intéressantes en liaison avec la littérature sur les structures familiales africaines. Ainsi nous survolerons successivement des phénomènes que nous avons décelés, comme la « fluidité familiale », l'expansion des familles monoparentales et la féminisation des responsabilités familiales, susceptibles d'éclairer notre problématique. (§ 4.2.2.)

#### **4.2.1. Les canaux de transmission de la pauvreté par pénurie de capitaux:**

Comme nous l'avons déjà signalé, le refus des parents de transmettre leur héritage à leurs descendants dépend des effets négatifs de leur héritage. Sur le terrain, nous avons pu constater à quel point les dynamiques des capitaux étaient important dans la vie des familles. Ce sujet est sans doute primordial quand on parle de la pauvreté, dans la mesure où l'accès aux biens et le contrôle de la production sont perçus comme un déterminant majeur du revenu.<sup>631</sup> Pour cerner le schéma de la transmission de la pauvreté, nous avons pris comme point de départ le capital des parents, en distinguant d'une part le capital matériel constitué d'actifs physiques et monétaires et d'autre part le capital humain constitué du capital « santé » et du capital « savoir ». Nous avons ici les trois dimensions prises en compte dans l'Indice du développement humain qui tient compte du « bien-être » en relation avec le niveau de vie, de la « santé » et du « savoir ». Dans cette perspective nous exposerons d'abord le tableau qui résume les résultats de notre enquête suivant la transmission du capital matériel et du capital humain. (Paragraphe 4.2.1.1.). Nous ferons ensuite part de nos observations sur les mécanismes de transmission liés aux manques aussi bien de capital matériel (paragraphe 4.2.1.2.) que du capital humain (paragraphe 4.2.1.3.) Enfin, pour compléter le tableau avec la transmission, nous aborderons le problème posé à travers l'héritage génétique, non pas en raison de ses conséquences biologiques, mais pour ses retombées sociologiques. En effet, sur le terrain, nous avons été témoin du calvaire des personnes albinos, victimes d'un racisme très violent. Il s'agit d'un aspect d'autant plus

---

<sup>631</sup> Bird, K .(2007). La Transmission Intergénérationnelle De La Pauvreté: Une Vue D'Ensemble. SSRN Electronic Journal. 10.2139/ssrn.1757824. p.7

important à prendre en compte que l'histoire de l'orphelinat commence avec des enfants albinos abandonnés. (Paragraphe 4.2.1.4.)

#### **4.2.1.1. Les modalités de transmission des capitaux entrent générations**

Comme nous venons de l'indiquer, nous avons distingué deux catégories de capital à transmettre. Au préalable il fallait les identifier, pour ensuite préciser les modalités de transmission. Dans cette perspective, le capital matériel est identifié par la possession de l'argent liquide, de terres, du bétail, de bâtiments, d'autres biens physiques productifs/non productifs, ressources en biens communs et l'existence ou non d'une dette pour établir le bilan de l'héritage. Tandis que le capital humain est identifié à l'aide des qualifications académiques, de connaissances, de savoir-faire, de la connaissance des stratégies pour survivre, afin de cerner le capital « savoir » et la bonne santé physique/mentale et l'existence de maladies ou handicaps afin de saisir le capital « santé ».

Les modalités de transmission des capitaux des parents à leurs héritiers concernant le capital matériel peuvent revêtir des formes comme des assurances-vie, des pensions, des héritages, d'expropriation, de dons *in vivo* et d'emprunts, de dots, de richesse de la mariée, de conservation ou dégradation de l'environnement, de travail non rémunéré. Pour ce qui est des modalités de transmission du capital humain, il est question de socialisation, d'investissements en temps et en capitaux dans les soins de santé, de l'éducation-formation, de la santé, de la nutrition, de contagion ou non de maladies, de la transmission de la mère à l'enfant et de l'héritage génétique.

Les histoires résumées ainsi que les bilans de la transmission (dernière colonne) de chacune des familles que nous avons interrogées sont consignés dans le tableau ci-dessous.

#### **Tableau no: 19 : Modalités de transmission des capitaux entre générations:**

<p><b>F1 (Couple)</b></p>	<p>Pas d'héritage. Depuis 10 ans la famille vit endettée. Aucun capital financier. Ce capital a été transmis par les manques de couverture sociale. La famille a souffert de maladies graves et qui ont empêché de garder leurs ressources, des revenus. Les deux parents n'ont pas de travail. Le père de famille a dû arrêter de travailler à cause des accidents de travail, suivi par une crise cardiaque. Sa femme n'a jamais travaillé.</p>	<p>Sans diplôme. Problèmes familiaux, pertes précoces des parents (du côté du père).</p> <p>La mère sans diplôme, elle a quitté Pemba très jeune, sans soutien familiale.</p> <p>Un couple très proche et solidaire.</p> <p>Des maladies graves dans la famille ; le père a fait un AVC depuis 15 ans et leur aîné est décédé. Leurs enfants ont également des maladies, mais ils ne peuvent pas s'en occuper.</p>	<p>Nous pouvons dire pour 2 indicateurs qu'il existe une transmission négative de capitaux.</p> <p>C'est-à-dire que ce couple a bien hérité d'un capital de pauvreté.</p>
<p><b>F2 (Couple)</b></p>	<p>Aucun capital financier. Le capital transmis au titre de l'assurance, pensions et longue durée de chômage depuis leur immigration à Zanzibar de Pemba. La famille souffre du chômage de longue durée. Le père occupe de petits jobs, mais permanents. La femme ne travaille pas. Pas d'héritage depuis leurs parents.</p>	<p>Sans diplôme. Le père de famille encore jeune et en pleine santé. Mais il a des difficultés à avoir un emploi permanent. Un fort taux de dépendance limite les moyens de la famille. Le couple ne se sent pas très bien psychologiquement, à cause des difficultés qu'ils rencontrent.</p>	<p>Transmission négative de capitaux.</p>

<p><b>F3 (Couple)</b></p>	<p>Le père de famille occupe différents jobs pour gagner de l'argent, pas d'emploi stable.</p> <p>Un grave accident crée un choc économique et sanitaire dans leurs vies. Sans assurance, sans pension. Sa femme coud et gagne un peu d'argent pour la famille, mais leur difficulté est de ne pas avoir de ressources régulières.</p>	<p>Il a 22 sœurs, pour les entretenir il a dû quitter l'école très jeune. Son père meurt. Il essaye de s'adapter sans suivre un modèle précis. Il travaille depuis l'âge de 13 ans. Lors de l'entretien, il n'y avait pas de problème de santé, mais il avait souffert longtemps de son accident.</p>	<p>Transmission négative de capitaux.</p>
<p><b>F4 (F)</b></p>	<p>Sans ressources financières, elle a été exclue de sa famille et de sa communauté, à cause d'une relation hors de mariage. Aucun capital financier, matériel, terre, bétail. Grave problème de santé qui l'empêche de travailler. Sans héritage, le père de son enfant hors mariage décède très jeune.</p>	<p>Sans diplôme à cause d'une maternité précoce. Forme grave d'asthme, et de diabète et elle n'a pas pu être soignée correctement. Elle se sent en dépression et un grand chagrin depuis des années. Tout cela l'empêche de travailler. Parfois, elle arrive de vendre des <i>kanghas</i>, mais ce n'est pas suffisant. Le deuxième mari est souvent absent.</p>	<p>Transmission négative de capitaux.</p>
<p><b>F5 (F)</b></p>	<p>Sans capital, sans assurances, sans héritages, sans pensions. Aucune richesse de la part de la famille. Au début de leur vie maritale, ils vivaient dans la maison de leurs</p>	<p>Elle cuisine des <i>chapatis</i>, elle touche peu d'argent. Elle n'a pas de diplômes. Elle et son bébé ont des maladies, mais elles n'arrivent pas gérer les examens médicaux. Son</p>	<p>Transmission négative de capitaux.</p>



	parents. Mais à la suite des problèmes familiaux, ils restent sans abri. Son mari le quitte, elle se remarie, elle vit dans une maison prêtée pour quelques mois	nouveau-né n'a pas été vacciné.	
<b>F6 (F)</b>	Cette mère de famille mène une vie, isolé au centre-ville, sans aucun capital. Par contre, elle vit avec la communauté qu'elle aime bien. Elle n'a pas de ressources financières, mais prise en charges par la communauté. Sans pension. Elle ne connaît pas le concept de dette.	Sans diplômes. Aucun suivi médical. Elle a accouché dans son foyer plusieurs fois. Elle n'a pas pu faire quelques choses de spécifiques.	Transmission négative de capitaux.
<b>F7 (M)</b>	Ce père de la famille a une petite maison héritée de son père, grâce à laquelle il peut héberger sa famille. Il était pêcheur à l'époque, mais à cause d'une grave maladie, il a dû vendre son équipement et il continue avec de petits jobs.	Aucun diplôme.	Transmission négative de capitaux.
<b>F8 (M)</b>	Problème de vue depuis de longues années. Elle n'a pas pu travailler, sa mère est née en tant qu'esclave.	Aucun diplôme.	Transmission négative de capitaux.

<b>F9 (F)</b>	Elle n'a aucun capital financier. Elle souffre de plusieurs maladies graves. Elle a des enfants malades.	Problèmes de vue sévères. D'autres maladies se sont développées, avec le temps.	Transmission négative de capitaux.
<b>F10 (F)</b>	Sans capital, elle s'est mariée deux fois. Elle commence à travailler très jeune pour aider sa famille.	Problème de vue sévère. Sans diplômes	Transmission négative de capitaux.
<b>F11 (F)</b>	Femme, victime d'un abus sexuel qui a changé sa vie. Elle a un enfant hors mariage et elle est exclue de sa communauté et de sa famille.	Sans diplôme à cause d'une maternité précoce. Deuxième mari souvent absent.	Transmission négative de capitaux.
<b>F12 (F)</b>	Femme sans capital. Elle souffre de l'asthme. Sans assurance, sans pensions. Pas de richesses de son mariage.	Sans diplôme	Transmission négative de capitaux.
<b>F13 (F)</b>	Femme sans capital, sans assurance, elle développe un type de cancer. Sans contrôle médical. Bétail donné par son père, mais elle ne sait pas quoi faire. Elle s'est mariée plusieurs fois. Elle perd les bétails pendant ses mariages.	Sans diplôme	Transmission négative de capitaux.
<b>F14 (F)</b>	Sans capital, elle est mariée avec des personnes sans capital financier. Le couple loue une maison, mais il n'arrive pas à	Sans diplôme	Transmission négative de capitaux.

	s'acquitter du loyer. Aucune forme de capital accumulé. Elle reste seule.		
<b>F15 (F)</b>	Cette femme avait au début une maison donnée par son père, son premier mari l'a vendu pour constituer un capital pour son business à lui, mais ça ne marche pas. Il est décédé dans un accident au port. La femme reste sans capital et se marie, mais son nouveau mari la quitte. Elle vit endettée, sans pension, sans assurances.	Sans diplôme	Transmission négative de capitaux.

**Source :** Notre enquête.

Nos observations témoignent incontestablement qu'il s'agit d'une transmission négative, dans l'ensemble. Il nous reste la description des mécanismes de cette transmission et cerner leur caractère suivant la possibilité

#### **4.2.1.2. Manque de capital matériel**

Du point de vue du manque de capital matériel, les témoignages que nous avons recueillis expriment un dénuement extrême qui semble conduire les intéressés à un pessimisme. Nous trouvons un sentiment d'impuissance dans les propos de X ; « *L'argent est tellement important pour moi, si j'avais de l'argent je serais très heureux, parce qu'enfin je pourrais me livrer à mes activités en toute tranquillité. Je dois construire une maison. L'être humain a besoin d'une maison. Je dois envoyer mes enfants à l'école. Ah l'argent, il*

*facilitera les choses. Si j'avais un peu de terre, un champs... Si les choses n'appartiennent pas à toi, cela veut dire tu es pauvre. Boff, que veux-tu que je te dise, je suis pauvre. »*

Cette configuration très répandue exprime une pénurie de capital matériel qui illustre une pauvreté chronique. Cette pénurie est d'avantage prononcée pour les femmes comme nous le verrons plus tard. En tout cas, il existe de nombreux témoignages qui illustrent la pénurie de patrimoine matériel ; « *Je n'ai pas de ressources, je n'ai pas de l'argent, je n'ai pas de la terre. Je n'ai rien. Rien. Je suis comme ça à la maison...* » Un autre témoignage tout en exposant les raisons de sa pauvreté, indiquaient la raison de sa rupture avec sa scolarité ; « *Ma mère est une femme au foyer. Quand j'étais petite, elle faisait des mandazi, comme ça on pouvait aller les vendre sur la route. Nous gagnions de l'argent et nous pouvions faire de l'argent pour la famille. Moi je n'ai pas pu continuer à l'école* ». Enfin, un autre témoignage indique l'extrême dénuement des parents pour décrire un cercle vicieux ; « *Mais vous savez, j'étais obligée de quitter l'école parce que qui pourrait s'occuper de ma famille, ma mère, d'autre que moi. Nous étions très pauvres... J'étais le fils aîné de la famille, que de filles dans ma famille que je devrais travailler. Je trouve ça incroyable ! Mes parents n'ont pas de l'argent, moi non plus !* » Le recensement que nous avons effectué auprès des familles ne fait que confirmer ces témoignages. La deuxième colonne fait du tableau ci-dessus dresse l'accumulation de capital matériel que les familles sont susceptibles de transmettre à leurs descendants. Dans la quasi-totalité des cas, les familles n'ont rien à transmettre comme héritage matériel. Eux-mêmes, à quelques exceptions près, ils n'ont pas hérité et leurs revenus sont insuffisants pour réaliser une accumulation de capital matériel susceptible d'être transmis à la génération suivante.

#### **4.2.1.3. Manque de capital humain**

Comme nous l'avons annoncé le capital humain comporte deux composantes dans la perspective de l'héritage. Il est constitué du capital « santé » et du capital « savoir ». Concernant le capital santé, nous avons pu constater que dans certains cas les enfants ont été confiés à l'orphelinat à la suite des chocs sanitaires. Il semble que « *Le statut de la nutrition et de la santé maternelle et infantile est souvent cité en même temps que la prévision des crises et des interventions comme les facteurs les plus fondamentales aux qui déterminent de l'irréversibilité*

*des transferts de la pauvreté.»<sup>632</sup> Sur le terrain, nous avons constaté un sentiment de résignation, comme en témoignent les propos tenus par l'un des interrogés : « Parfois, mon enfant était malade comme moi, quand j'étais petite. Je ne pouvais rien faire. Mes parents non plus, ils n'ont rien pu faire. Ça continue comme ça, j'ai peur, c'est toujours la même chose. » Tandis qu'une autre mère de famille parle de son asthme dans ses termes : « Je n'ai pas pu travailler parce que j'ai un asthme depuis mon enfance, qui n'a pas été bien traité, je ne peux pas garder mon enfant. Je ne sais pas quoi faire. »*

Plusieurs familles avaient des maladies chroniques et surtout les mères de familles, nous ont cité des problèmes de santé après leur accouchement. Les femmes ne fréquentaient pas des gynécologues et accouchaient chez elles, faute de maternité à proximité. L'une d'entre elles décrivait cette situation en nous disant ; « J'ai donné naissance ici, oui là où vous voyez, dans de mauvaises conditions. Mais si vous voyez un hôpital autours, prévenez-moi. » Cette dame avait mis au monde quatre enfants, dont deux se trouvaient dans l'orphelinat. Elle n'avait pris aucune assistance, comme elle déclare. Il s'agit d'un cas très répandu, parce que bien que la couverture sociale des soins médicaux existe, elle n'est pas connue par les intéressés. En effet, à peu près tous les enfants de l'orphelinat avaient une couverture sociale. En Tanzanie, plusieurs aides médicales existent grâce aux opérations bénévoles des médecins venus d'autres pays. Par exemple l'un des parents déclarait : « Merci à Dieu, il y a eu des médecins qui ont opérés mes yeux. Je suis très contente de cette opération. Je souffrais depuis mon enfance. Je n'ai pas pu aller à l'école à cause de ça. »

En cherchant les raisons de l'envoi des enfants à l'orphelinat, nous avons constaté une famille qui souffrait sans cesse des problèmes de santé. Ainsi, la mère qui avait en charge la famille nous déclarait ; « Tout d'abord le père ; une crise cardiaque, un AVC, des accidents familiaux. Mais sans arrêt, sans arrêt. Vous me comprenez ? Puis qu'est-ce qui se passe, mon fils aîné, il a une leucémie, il est mort... » Selon Cohen, les maladies chroniques et terminales créent une instabilité dans la famille en termes sociale et économique. Ceci peut avoir des impacts profonds sur les enfants. « La mort des adultes au sein des groupes d'âge

---

<sup>632</sup> Bird, Kate. (2007). La Transmission Intergénérationnelle De La Pauvreté: Une Vue D'Ensemble. SSRN Electronic Journal. 10.2139/ssrn.1757824. p.26

*économiquement actifs contribue aussi à réduire la sécurité alimentaire, au retrait des enfants de l'école et au mariage précoce des filles. »*

Nous constatons que la mauvaise santé est un handicap qui laisse des traces à long terme dans les autres dimensions de la vie. Tout d'abord, dans l'immédiat la maladie entraîne une baisse de revenus en empêchant la personne adulte de travailler. Ensuite, elle détourne les ressources disponibles des autres dépenses, puisqu'une part importante du budget familiale est consacrée aux dépenses médicales. Enfin, celle-ci joue un rôle sur leur éducation, empêchant d'obtenir des diplômes qui leur permettraient d'obtenir des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés. Les maladies chroniques, sans soutien de l'assistance social, créent des formes de dépenses et provoquent des pertes de capital. Les familles que nous avons rencontrées, ont toutes eu des problèmes de santé, qui leur ont causé une mauvaise transmission de capital vers leurs enfants. Lors de notre séjour nous avons eu l'occasion d'observer chez plusieurs enfants de sérieux problèmes ophtalmologiques

La conséquence ultime de la mauvaise santé des parents est la transmission du statut d'orphelin d'une génération à une autre, à la suite des décès précoces qui concernent en particulier les hommes. La plupart des femmes que nous avons rencontrées avaient perdu leurs conjoints dans leurs trentaines. Sur le terrain, nous avons rapidement compris à travers les récits des familles, dans leur enfance les parents ont vécu eux-mêmes des décès précoces de leurs parents, provoquant des difficultés. Le témoignage du père d'Abdul en est une illustration : *« J'ai perdu mon père très jeune, je peux même dire que je ne l'ai pas connu. J'ai dû travailler et travailler. J'avais des sœurs, en tout j'avais 22 femmes les cousines, les tantes, les mères que je devais entretenir... Je n'ai pas pu aller à l'école, je suis sans diplôme... Toute ma vie était une course. »* Ainsi, le statut d'orphelin apparut à la suite du décès précoce du père, se trouve transmis à la deuxième génération. Le père d'Abdul orphelin à bas âge, n'a pas eu les moyens de s'instruire pour acquérir une qualification qui lui aurait permis de sortir de la pauvreté et d'éviter de transmettre la pauvreté à son enfant. Ainsi, il est contraint de transmettre la pauvreté qu'il a héritée de son père à la suite d'un décès précoce, à son enfant, en le confiant à l'orphelinat. Le statut d'orphelin se perpétue d'une génération à une autre.

Bien que l'espérance de vie à la naissance en Tanzanie soit passée de 51 à 67 ans entre 1995 et 2018,<sup>633</sup> parmi les parents constituant notre population, nombreux avaient été victimes de décès précoces. De nombreux enfants étaient orphelins de leur père à la suite d'un décès précoce. Or, lors de nos entretiens la précocité des décès n'était pas mentionnée. C'est parce qu'en toutes vraisemblances il s'agit à leurs yeux d'une norme. Les mères restées en vie racontaient les décès des pères comme s'ils faisaient partie du cours normal de la vie.

Mais cette banalisation de la précocité des décès n'enlève en rien leurs impacts en matière de transmission de la pauvreté. Une étude menée en Tanzanie dans la région Nord-Ouest touchée par le VIH/SIDA, montre que l'état d'orphelin génère à long terme des effets négatifs sur la santé et les résultats scolaires des enfants. Une autre étude indique que « *le décès de la mère peut être la cause de rachitisme et du faible niveau d'éducation, alors que le décès du père le avait un impact sur le niveau d'éducation ...* »<sup>634</sup> Sur le terrain, nous avons constaté que l'absence des mères ainsi que celle des personnes qui prennent en charges les enfants, posent de sérieux problèmes.

Enfin, concernant le deuxième volet du capital humain, à savoir l'éducation, notre problématique se résume à la question de savoir s'il existe ou non une corrélation entre le niveau d'éducation des parents et le capital savoir laissé en héritage aux enfants. « *Preuve en a été faite dès la fin des années 1970, avec les travaux de l'économiste américain Theodore Schultz, Prix Nobel d'économie 1979, qui avait démontré que l'éducation est l'un des vecteurs les plus puissants de lutte contre la pauvreté. Ses conclusions, affinées depuis, permettent même de mesurer qu'une année d'études en moins, c'est en général 20 % de revenus perdus sur une vie active.* »<sup>635</sup> Une étude datant de 2010, montre qu'en Tanzanie lorsque le niveau d'éducation

---

<sup>633</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.LE00.FE.IN?locations=TZ>

<sup>634</sup> Bird, K. (2007). La Transmission Intergénérationnelle De La Pauvreté: Une Vue D'Ensemble. SSRN Electronic Journal. 10.2139/ssrn.1757824

<http://documents1.worldbank.org/curated/en/336591468763840462/pdf/282480french.pdf>

<sup>635</sup> Baumard, M. Le monde Cahier du « Monde » N.23610 daté Samedi 5 décembre 2020

augmente dans un foyer, le revenu du foyer augmente d'un tiers.<sup>636</sup> Selon le rapporteur des Nations-Unies, l'éducation secondaire joue un rôle très important dans la réduction de la pauvreté. Comme la plupart des familles sont originaires de Zanzibar essentiellement rural, on serait tenté de dire avec Fournet<sup>637</sup> qu'étant des ruraux moins éduqués que les citadins, les parents n'ont pas accès aux emplois bien rémunérés. Or une meilleure éducation procurant aux parents des revenus plus élevés, leur permet d'améliorer le quotidien des enfants et d'éradiquer ainsi la pauvreté infantile. Cela leur donne non seulement le moyen de transmettre un capital savoir, mais aussi de faire disparaître les autres canaux de transmission de la pauvreté. Sur ce registre nos observations sur le terrain aboutissent à un constat sans appel ; les parents que nous avons interrogés ne disposent pas de capital savoir à transmettre, aucun n'a un diplôme. (Cf. la troisième colonne du tableau relatif au capital humain).

Pour autant, cela ne veut pas dire qu'ils n'accordent pas de l'importance à l'éducation. Bien au contraire les parents ont tous conscience de l'importance que revêt l'éducation. Nous avons déjà mentionné dans la section précédente que l'accès à l'éducation à Dar es Salam était l'un des motifs importants qui les ont conduit à confier leurs enfants à l'orphelinat. Ce dernier est perçu comme un moyen pour empêcher la transmission négative de leur capital savoir.

---

<sup>636</sup>Oswald Mashindano Festo Maro, Growth without poverty reduction in Tanzania: Reasons for the mismatch, Working Paper July 2011 No. 207 p.

<sup>637</sup> Fournet, Florence, et al. (2008). Ouagadougou (1850-2004). Une urbanisation différenciée (EII. IRD Ed.). Marseille.



#### 4.2.1.4. Héritage génétique : le malheur d' être un descendant d' albinos

Sur le terrain, nous avons été surpris par la violence des attaques subies par les albinos.<sup>638</sup> Les personnes albinos en Tanzanie sont stigmatisées par leur couleur de peau qui est blanche, avec des handicaps comme de faibles acuités visuelles ou de cancers de la peau. Les croyances culturelles qui leur attribuent des pouvoirs de la sorcellerie rendent complexe leur perception par la société.<sup>639</sup> Ils sont recherchés pour être vendus aux hommes d'affaires, parce qu'on croit que leur corps apporte la chance et la fortune. Ils font face à un danger de mort ainsi qu'à des menaces d'être enlevés par les chasseurs d'albinos qui les tuent afin de les découper en morceaux pour les vendre. Ce sujet fut longtemps ignoré, mais il commence à attirer l'attention grâce à un journaliste de la BBC depuis 2008.<sup>640</sup> Il existe très peu de recherches académiques

---

<sup>638</sup> " Du latin *albus* signifiant « blanc ». L'albinisme est l'absence de pigmentation jaune, rouge, brune ou noire des yeux, de la [peau](#), des écailles, des plumes ou des poils. Héritaire chez l'homme et les autres vertébrés, l'albinisme peut résulter de l'absence complète de cellules pigmentaires ou d'une atteinte du processus de migration de celles-ci vers leur localisation normale lors du développement embryonnaire, de l'absence de la stimulation hormonale nécessaire à la synthèse du pigment, ou d'anomalies métaboliques endocellulaires. L'albinisme chez l'homme est dû à l'absence de mélanine, ce pigment brun normalement présent dans la peau, les poils et les yeux. L'albinos complet possède une peau et une pilosité blanc laiteux ; l'iris est rose et les pupilles apparaissent rouges du fait de la réflexion de la lumière par le sang de la choroïde dépourvue de pigment." (« **ALBINISME** », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 9 avril 2021. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/albinisme/>)

<sup>639</sup> Jean Burke, Theresa J. Kaijage & Johannes John-Langba (2014) Media Analysis of Albino Killings in Tanzania: A Social Work and Human Rights Perspective, *Ethics and Social Welfare*, 8:2, 117-134, DOI: 10.1080/17496535.2014.895398

<sup>640</sup> (Alum, Gomez, and Ruiz 2009; Ntetema 2008).

sur le sujet traité par Navuri et Mosha en 2009.<sup>641</sup> Mais on connaît depuis les études de Hoff et Pandey<sup>642</sup> que les discriminations et les stigmatisations influencent les performances économiques.

Au début de notre travail en partageant l'histoire de l'orphelinat, nous avons mentionné que Madame Sanna avait mis en place ce centre à l'occasion de la prise en charge d'un enfant albinos. Elle nous a raconté l'histoire de cet enfant au début des années 2000 comme suit : « *Je connaissais les parents de cet enfant albinos. Ils ne voulaient pas le prendre en charge, parce qu'ils pensaient que c'était un mauvais sort. Ils ont peur parce que le pauvre [l'enfant albinos] avait plusieurs visiteurs pour le tuer. Ils ont préféré l'abandonner. Moi, j'ai décidé de la prendre. Je pense que c'est correct ce que j'ai fait* » La genèse de l'orphelinat que nous avons étudié est donc liée à la prise en charge d'un enfant albinos répudié par sa famille.

En dehors de ce cas qui témoigne d'un héritage génétique direct, il existe aussi des cas de transmission indirecte. En effet, il y avait trois enfants dont les parents étaient albinos et qui de ce fait ne pouvaient pas travailler pour prendre en charge leurs enfants. Ici, bien qu'il n'y ait pas de transmission génétique directe, nous sommes en présence d'une transmission de la pauvreté qui est liée à l'albinisme des parents largement discriminé par la société en Tanzanie. Ainsi, une fille descendant d'une mère albinos nous a raconté l'histoire de sa vie pour désigner entre autres l'impact de la situation de sa mère. Voici son récit ; « *Mon père nous a quitté. Ma mère est albinos. On ne sait pas trop. J'ai quinze ans. Mon frère ramassait des poubelles pour les vendre après et moi je travaillais dans des maisons. Pour 4 dollars mensuels. Quand ils sont cessés de me payer, j'ai changé de boulot. Là, le mec de 60 ans, il est venu chaque soir à côté de moi quand je dormais. Il m'a... Il m'a... Je suis tombée enceinte, puis ils m'ont renvoyé. Je suis avec mon bébé.* » Ce dernier récit témoigne du fait que l'héritage n'est pas purement génétique et qu'une particularité génétique des parents peut avoir des répercussions sociales par ricochet sur le sort des enfants. En tout cas, ce type d'héritage entre dans la catégorie d'héritages impossible à répudier.

---

<sup>641</sup> Alum, A., M. Gomez, and E. Ruiz. 2009. Hocus Pocus, Witchcraft, and Murder: The Plight of Tanzanian Albinos. Chicago: Northwestern University of Law.

<sup>642</sup> Hoff, Karla & Pandey, Priyanka. (2006). Discrimination, Social Identity, and Durable Inequalities. American Economic Review. 96. 206-211. 10.1257/000282806777212611.

## **Conclusion partielle de la sous-section :**

Au terme de cette sous-section sur le « comment » de la transmission de la pauvreté, nous pouvons affirmer sous l'éclairage de nos observations que les parents des enfants de l'orphelinat, loin de disposer d'un capital matériel à transmettre en héritage, s'efforcent de faire disparaître l'héritage négatif en capital humain. Mais le problème est que les héritiers n'ont pas la possibilité de renier ce type d'héritage, comme il est possible de le faire dans le cas d'un héritage en capital matériel qui comporte un lourd passif. Les problèmes posés en matière de santé et d'éducation liés à la pauvreté des parents se transmettent sans que les héritiers aient le droit de renier leurs héritages. Dès lors la dernière colonne de notre tableau prend tout son sens ; pratiquement dans tous les cas existe une transmission négative. Il nous reste à chercher le « pourquoi » de cette transmission persistante.

### **4.2.2. Rôle des caractéristiques familiales dans la transmission de l'héritage « pauvreté »**

Après avoir abordé la question du « comment » de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, il nous reste à expliquer le « pourquoi » de cette transmission. Pourquoi les parents pauvres ont des enfants pauvres ? Quelles sont les caractéristiques des parents qui n'arrivent pas à rompre avec le schéma de transmission de la pauvreté que nous venons d'observer ? En dehors de l'absence des mécanismes publics de redistribution qui auraient pu rompre cette transmission, cette configuration nous semble s'expliquer par les caractéristiques familiales spécifiques que nous avons observées sur le terrain. Sur ce registre, le concept de « fluidité des mariages » apparaît comme une clé de lecture qui permet d'éclairer une série d'enchaînement qui favorise la pauvreté chronique et partant sa transmission.

Dans le cadre de la séquence de la fluidité des mariages, le premier mariage est dans la plupart des cas loin de jeter les bases d'une relation de couple bien solide. Les mariages arrangés, polygames, précoces, accompagnés de différences d'âges entre les époux, qui causent des ravages dans les relations matrimoniales, débouchent sur des divorces, pour ensuite

enchaîner avec une série de remariages précipités en situation d'urgence.<sup>643</sup> Selon Caldwell, les enfants de la communauté qui n'arrivent pas à être autonomes, ne peuvent pas devenir des parents autonomes.<sup>644</sup> L'instabilité familiale qui s'en suit, a plusieurs conséquences sur les conditions des enfants. Tout d'abord, cette instabilité finit par déboucher sur des familles monoparentales. Ce qui aggrave les conséquences négatives de la pauvreté des adultes en charge de la famille, avec un taux de dépendance plus élevé. (Paragraphe 4.2.2.1.) Ensuite, ce handicap lié à la monoparentalité se trouve aggravé par la féminisation de la fonction de chef de famille, dans la mesure où les femmes sont victimes de discriminations multiples. (Paragraphe 4.2.2.2.) Enfin, cette instabilité qui altère sérieusement la qualité de la parenté, aboutit à la décision de confier l'enfant à l'orphelinat qui peut s'interpréter comme un aveu de la transmission de la pauvreté entre les générations. (Paragraphe 4.2.2.3.)

#### **4.2.2.1. La monoparentalité comme caractéristique dominante des structures familiales**

Dans la mesure où la composition des familles joue un rôle dans la détermination de la pauvreté, par le biais des caractéristiques comme « *le taux de fertilité, le taux de dépendance, l'accès aux moyens de production, aux capitaux et aux lieux de discussions publiques* »<sup>645</sup>, il est important d'analyser celle-ci.

Nous suivons ici la démarche d'Arlène Doumit-El Khoury qui établit une corrélation entre la famille monoparentale dirigée par une femme et la pauvreté.<sup>646</sup> Il est possible de résumer

---

<sup>643</sup> VOLUME 41, ARTICLE 44, PAGES 1269-1276 PUBLISHED 20 NOVEMBER 2019

<http://www.demographic-research.org/Volumes/Vol41/44/> DOI: 10.4054/DemRes.2019.41.44

<sup>644</sup> Olivia Samuel et Véronique Hertrich, 2019, "Introduction to the Special Collection on 'Children and family dynamics in sub-Saharan Africa' ", Demographic Research 41: 1269-1276.

<sup>645</sup> Bird, Kate. (2007). La Transmission Intergénérationnelle De La Pauvreté: Une Vue D'Ensemble. SSRN Electronic Journal. 10.2139/ssrn.1757824. p.6

<sup>646</sup> Bisilliat Jeanne, ORSTOM, Association Femmes et développement, & Bisilliat Jeanne. (1996). Femmes du Sud, chefs de famille : [colloque international, Paris, 28-30 novembre 1994]. Ed. Karthala. p.27

ainsi la pauvreté la plus fréquente des chefs de famille et de leur dépendants avec trois caractéristiques :

- Un taux de dépendance élevé, parce que les maigres ressources obtenues par l'(les) actif(s) doivent être partagées entre un nombre croissant d'inactifs.
- Une femme comme chef de famille, parce qu'une femme parvient rarement à apporter le même revenu qu'un homme.
- Cumul des inconvénients d'être à la fois femme et chef de famille.

Les données de notre enquête consignées dans le tableau ci-dessous fournissent des informations qui tendent à confirmer ces caractéristiques.

**Tableau no: 20 Caractéristiques matrimoniales des parents interrogés**

<b>Entretien</b>	<b>Taux de dépendance de la famille</b>	<b>Chef de famille, situation</b>	<b>Nombre d'enfants</b>	<b>Nombre d'enfants envoyé à l'orphelinat</b>	<b>Âge de maternité</b>	<b>Enfants hors mariage</b>
<b>F1 (Couple)</b>	6	Homme, mais à cause des problèmes de santé, c'est son deuxième fils qui s'occupe de la famille. L'ainé est déjà mort. Leur mère n'a jamais travaillé.	9 dont 1 décédé	2	16 ans	
<b>F2 (Couple)</b>	6	Homme	8	3	16 ans	
<b>F3 (Couple)</b>	5	Homme	7	2	16 ans	

<b>Entretien</b>	<b>Taux de dépendance de la famille</b>	<b>Chef de famille, situation</b>	<b>Nombre d'enfants</b>	<b>Nombre d'enfants envoyé à l'orphelinat</b>	<b>Âge de maternité</b>	<b>Enfants hors mariage</b>
<b>F4 (F)</b>	4	Femme mariée, mais en rupture avec le mari.	3	1	18 ans	Un enfant tout d'abord hors mariage, puis ils se marient
<b>F5 (F)</b>	7	Femme	7	2	21	
<b>F6 (F)</b>	5	Femme mariée, mais en rupture avec le mari qui est absent depuis quelques années	5	2	20	1 enfant hors mariage puis ils se marient en cachette
<b>F7 (M)</b>	5	Homme	4 enfants de femmes différentes	1	17	
<b>F8 (M)</b>	6	Homme	5	1	15	
<b>F9 (F)</b>	4	Deux femmes responsables de la famille	3	1	16	
<b>F10 (F)</b>	5	Femme	8 enfants de 3 maris différents	1	16	X
<b>F11 (F)</b>	4	Femme	3	2	16	
<b>F12 (F)</b>	5	Homme	4	1	18	
<b>F13 (F)</b>	6	Femme mariée, mais en rupture avec le mari qui est absent depuis quelques années	5	1	16	
<b>F14 (F)</b>	3	Femme	4	2	15	

Entretien	Taux de dépendance de la famille	Chef de famille, situation	Nombre d'enfants	Nombre d'enfants envoyé à l'orphelinat	Âge de maternité	Enfants hors mariage
F15 (F)	5	Femme mariée, mais en rupture avec le mari qui est absent depuis quelques années	4	1	16	

**Source :** Notre enquête.

Le taux de dépendance qui varie de 3 à 7 et qui se situe en moyenne à 4,1 s'avère relativement élevé pour plusieurs raisons. Le nombre élevé des naissances, accompagné de familles monoparentales dans la plupart des cas, expliquent le niveau élevé des taux de dépendance. Compte tenu de la pauvreté de l'unique personne qui prend en charge une famille nombreuse, il n'est pas surprenant que la pauvreté soit chronique et finalement transmise aux enfants. Rappelons au passage que 80% de notre population est constituée de familles monoparentales. En outre, précisons ici que nous utilisons le qualificatif monoparental, au sens où il s'agit non seulement de familles dont l'un des conjoints au moins est décédé, mais aussi de familles prise en charge par l'un des conjoints à la suite d'un divorce ou d'une séparation. (Cf. troisième colonne)

L'un des déterminants importants de la monoparentalité observée est le décès du père dont les enfants alimentent l'orphelinat. 44% des enfants de l'orphelinat avaient perdu leurs pères. Mais ce n'est pas toujours à un taux de mortalité élevé qui frappe la jeune génération d'hommes qu'incombe cette configuration. Il s'agit aussi des configurations de divorces qui peuvent conduire les parents à confier les enfants à l'orphelinat, comme en témoignent les propos tenus par un père ; « *Ma femme, ce n'est celle de la mère de mon fils que j'ai envoyé à l'orphelinat. Ma femme avait divorcé quand je l'ai connu. C'est-à-dire, après que j'ai divorcé de sa maman, j'ai pris mon enfant. Mais après, comme nous sommes mariés, j'ai envoyé mon garçon. Je ne pouvais pas l'entretenir comme il faut. Ça fait 10 ans que je suis avec ma nouvelle femme.* »

Mais au-delà des cas de divorce qui aboutissent à l'apparition de familles monoparentales, existaient des cas où parmi les parents, l'un des conjoints était défaillant, laissant ainsi la charge des enfants à une seule personne et ce dans la plupart des cas aux femmes. En effet, dans notre recherche, pour les familles où les deux parents étaient en vie, il était difficile d'identifier clairement le chef de famille, parce que les femmes même mariées étaient toutes seules, la présence des conjoints était loin d'être assurée. Par exemple dans le cas du foyer F, la femme que nous avons interviewée déclarait : « *Moi, j'ai vécu avec mes parents pour quelques temps après mon divorce. Mais quatre ans après, je me suis remariée. Mon mari actuel est pêcheur. Il est ailleurs...* » Une autre femme, loin d'indiquer une raison pour justifier l'absence du mari, se lamentait en disant : « *Non, il n'est pas ici...Il vient, il s'en va...Je ne sais pas ce qu'il fait* ». Toujours sur le même registre, pour une autre femme divorcée et remariée, la situation était à peu près similaire : « *Je vivais avec mon fils Ali, mais je n'arrivais pas à gérer ma vie, j'étais pauvre...Je suis pauvre vous me comprenez ? C'est dur pour moi...Son papa ne s'en occupait pas du tout. Je me suis remariée. Et c'était la même chose avec lui aussi. Nous nous sommes mariés, mais je vous jure : je ne sais pas où il est. Ni son père, ni mon mari actuel, ne contribuent à satisfaire les besoins des enfants.* »

#### **4.2.2.2. La féminisation de la fonction de chef de famille**

Comme nous l'avons annoncé plus haut avec l'analyse d'Arlène Doucit-El Khoury qui établit une corrélation entre les structures familiales et la transmission de la pauvreté, le handicap engendré par le caractère monoparental, se trouve aggravé par le fait que dans la plupart des cas, le chef de famille est une femme. Ce qui correspond à la situation de neuf cas sur douze dans notre population de familles monoparentales. Lorsque les femmes doivent assumer seules la charge de leurs familles, elles sont amenées à faire face à des obstacles encore plus importants que les hommes. Les études montrent que les familles dirigées par des femmes



sont les plus pauvres.<sup>647</sup> Comme l'affirme Sen, « lorsque les femmes bénéficient de libertés économiques et politiques, elles participent au bien-être général. Dans les pays du Sud, cette participation contribue à la baisse de la mortalité infantile et de la fécondité. Diverses études empiriques montrent que l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi rémunéré exerce une influence positive.»<sup>648</sup> Or, dans notre cas, les femmes qui subissent des discriminations qui les excluent de l'accès aux ressources pour rompre avec la pauvreté. Le schéma de la division du travail selon les genres en Afrique qui les exclut d'emblée d'avoir un emploi rémunéré, les maternités précoces qui les privent de l'accès à l'éducation sont les principaux déterminants de l'aggravation de la pauvreté des familles monoparentales dirigées par des femmes.

Comme l'affirment Bazin et Veil, « *La division sexuelle des tâches dans la société traditionnelle africaine s'opère dans trois domaines. Les femmes se voient confinées aux activités de reproduction (liées à la maternité, à l'entretien des enfants, aux soins de santé de la famille, aux travaux domestiques), activités essentielles à la reproduction, voire à la survie du groupe ; les activités de production des biens et des services nécessaires à l'autoconsommation et/ou à la constitution de revenus monétaires ; les activités sociocommunautaires (organisation de cérémonies et fêtes, associations, infrastructures communautaires etc.) qui assurent la cohésion et contribuent à l'épanouissement de la collectivité .* »<sup>649</sup> Certaines femmes que nous avons interrogées avaient intériorisé ce schéma de division du travail à tel point que les questions que nous leur posions au sujet de la condition féminine leur paraissaient incompréhensibles, abstraites, voire inutiles. L'une d'entre elles résumait ainsi ; « *Être une femme, c'est de naître une fille, se marier et avoir des enfants, c'est tout. Pas plus grande chose.* » Tandis qu'une autre femme nous disait ; « *Non je n'ai pas un emploi. Je serais heureuse si je pouvais en avoir un, mais je n'en ai pas. Je suis une femme, je n'ai pas de diplôme, je n'ai pas eu les moyens.* » Bien qu'elle s'exprime dans un style qui laisse

---

<sup>647</sup> Kabeer, M. (2009). Women's Economic Empowerment: Key Issues and Policy Options,

<sup>648</sup> Guérin, I. (2003). Femmes et économie solidaire. la Découverte MAUSS SED. p.63

<sup>649</sup> Bazzi-Veil, L" Analyse de la situation de la femme en Afrique de l' Ouest et du Centre" Ed CEPRASS-Abidjan-UNICEF. Bureau régional pour l' Afrique de l' Ouest et du Centre, 2000

croire à une vision fataliste, il y a l'amorce d'une analyse séquentielle. Pas d'emploi, parce qu'elle n'a pas de diplôme et elle n'a pas de diplôme, parce qu'elle est une femme pauvre.

En revanche d'autres femmes conscientes des discriminations, rejetaient le schéma africain de la division du travail et revendiquaient l'amélioration de la condition féminine. L'une d'entre elles nous confiait, « *Pour moi, une femme doit être respectée et honorée, parce que les femmes travaillent beaucoup, ce n'est pas comme les hommes. Ils ne font pas de grandes choses. Je n'ai jamais eu ma chance pour étudier. Si une femme ne va pas à l'école, sa vie devient plus difficile. La raison de ne pas aller à l'école, c'est ma famille.* » Tandis qu'une autre décrivait son rêve pour échapper à la pauvreté dans les termes suivants ; « *Une femme doit être entourée par un environnement convenable pour elle. Elle doit avoir un emploi, un peu d'argent ! Un peu de terre. Elle doit étudier et comme ça elle peut avoir un emploi.* »

Mais le récit le plus percutant qui résume bien à la fois l'influence du schéma africain de la division du travail selon les genres et les ravages d'une maternité précoce hors mariage. Elle déclarait ; « *J'ai vécu misérablement, parce que j'étais une femme. J'ai eu un enfant hors mariage, j'étais exclue de ma famille, de ma communauté. Son père est mort, il y a quelques années. J'ai demandé pardon à sa famille pour qu'elle nous accepte et nous garde avec mon enfant. Mais non ! Mais non !! Ils m'ont fait souffrir, ils ont été sévères, dures et ils ont dit non, parce que c'était hors mariage. À cause de tout ça, les femmes doivent être respectées. Les femmes travaillent beaucoup, mais elles n'ont rien. Nous ne sommes pas comme les hommes. Une femme devrait aller à l'école, si j'avais pu continuer mes études, je ne serais pas dans cette misère.* » Les propos désignent non seulement les injustices que subissent les femmes de sa condition, mais aussi l'exclusion des études comme vecteur de la transmission de la pauvreté liée à une maternité précoce.

En effet, l'une des raisons des difficultés rencontrées par les femmes concerne une maternité précoce, comme en témoigne l'avant dernière colonne de notre tableau. La plupart des maternités surviennent à l'âge de 15 ou 16 ans. (Cf. tableau ci-dessus) Lorsqu'on sait qu'en Tanzanie, selon les statistiques de 2016, une fille sur quatre de la classe d'âge de 15 à 19 ans, accouchaient de son premier enfant, les données de l'orphelinat indiquent une proportion de

maternité précoce très élevé (13 cas sur 15).<sup>650</sup> Le taux de maternité précoce qui s'élève à 25% pour l'ensemble de la Tanzanie atteint 87% dans le cas de notre orphelinat. Ces maternités précoces se soldent souvent par des mariages, mais pas toujours, puis par des divorces suivis de remariages. Il s'agit d'une séquence qui aboutit souvent à des familles monoparentales et aux abandons d'enfants. « *En Afrique, hormis quelques rares exceptions, la sexualité hors mariage est encore fortement stigmatisée. Les normes sociales rejettent très souvent l'enfant né hors union, qu'il s'agisse de l'enfant adultérin ou de l'enfant du célibat, et cela de manière si forte que cette pression sociale a pour conséquence de nombreux abandons.* »<sup>651</sup> Ainsi, une adolescente qui a eu un enfant hors mariage nous déclarait ; « *Je me suis exclue, j'avais honte devant toute la famille. Le père est mort très jeune. Depuis 15 ans je souffre.* » Une responsabilité abstraite comme l'honneur de la famille pèse sur les épaules des femmes. Le terme *micharuko*<sup>652</sup> désigne le statut d'une fille qui a été « en fugue avec un homme » pour être mariée de force.

Mais au-delà du rejet de ces mères par leur communauté, la maternité précoce génère un autre handicap qui est l'exclusion de la structure scolaire, les privant ainsi de l'éducation qui aurait permis d'occuper un emploi qualifié afin d'échapper à la pauvreté. La société oppose une interdiction stricte d'accepter les filles enceintes dans les écoles. Les filles subissent régulièrement des contrôles pour vérifier si elles sont enceintes ou pas. Et comme il est indiqué dans la littérature que « *Les filles des familles pauvres courent un risque plus élevé de mariage et de grossesse précoces* »<sup>653</sup> un cercle vicieux se trouve ainsi bouclé. La Banque mondiale, indique que « *moins d'un tiers des filles qui accèdent au premier cycle de l'enseignement secondaire, peuvent terminer leurs études, parce que les écoles n'acceptent plus les élèves qui*

---

<sup>650</sup> <https://www.hrw.org/fr/news/2014/10/29/tanzanie-la-pratique-du-mariage-precoce-porte-prejudice-aux-filles>

<sup>651</sup> Delaunay, V. (2009), « Abandon et prise en charge des enfants en Afrique : une problématique centrale pour la protection de l'enfant », *Mondes en développement*, 2(2), pp. 33-46.  
<https://doi.org/10.3917/med.146.0033> p. 38

<sup>652</sup> <https://www.girlsnotbrides.org>

<sup>653</sup> Ibid.

*tombent enceintes en raison d'une « atteinte aux bonnes mœurs ».*<sup>654</sup> Les directives gouvernementales obligent les filles mariées de force avant dix-huit ans à abandonner l'école.<sup>655</sup> Chaque année, environ 8 000 filles abandonnent l'école secondaire en raison d'une grossesse prématurée.<sup>656</sup> Or comme nous l'avons vu, l'éducation conditionne l'accumulation d'un capital humain. Les filles exclues de cette opportunité sont enfermées dans un cercle vicieux de la pauvreté. L'histoire d'Aisha que nous avons déjà évoquée (§ 4.1.2.) est une illustration de ce type de cercle vicieux. Tombée enceinte, non seulement elle a perdu un lien social à la suite de sa répudiation par sa famille, mais en plus elle a été privée d'accès à l'école qui aurait pu lui permettre de s'en sortir, en lui procurant une qualification pour obtenir un emploi stable. Son témoignage va dans le sens du rapport des Nations-Unies qui fait part des histoires de maternités précoces, privant les filles des opportunités éducatives et de transmettre la pauvreté aux générations futures.<sup>657</sup>

#### **4.2.2.3. La qualité de la parenté en cause**

Comme nous l'avons annoncé, parmi les conséquences de la fluidité des mariages, figure le risque d'altération de la qualité de la parenté, c'est-à-dire la capacité à remplir les fonctions parentales de base. Cette altération peut constituer une explication de la décision de confier l'enfant à l'orphelinat ; ce qui peut être interprété comme un aveu de la transmission de la pauvreté entre les générations. Comme dans les pays du Nord, nous avons certes trouvé des

---

<sup>654</sup> Joshi, Arun. R., and Isis Gaddis, editors. 2015. *Preparing the Next Generation in Tanzania: Challenges and Opportunities in Education*. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-0590-5. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

<sup>655</sup> <https://www.hrw.org/fr/news/2014/10/29/tanzanie-la-pratique-du-mariage-precoce-porte-prejudice-aux-filles>

<sup>656</sup> <https://healtheducationresources.unesco.org/library/documents/forced-out-mandatory-pregnancy-testing-and-expulsion-pregnant-students-tanzanian>

<sup>657</sup> United Nations Children's Fund (UNICEF) et al., *Adolescence in Tanzania 4* (2011), available at [http://www.unicef.org/infobycountry/files/TANZANIA\\_ADOLESCENT\\_REPORT\\_Final.pdf](http://www.unicef.org/infobycountry/files/TANZANIA_ADOLESCENT_REPORT_Final.pdf) [hereinafter *Adolescence in Tanzania*].

parents qui souhaitaient un avenir meilleur à leurs enfants, mais leurs conditions les empêchaient de leur fournir le nécessaire.

Devant cette configuration caractérisée par une pénurie de ressources, le maintien d'un taux de fécondité élevé interpelle l'observateur non averti. Le paradoxe est expliqué, tout d'abord par Ferdinand Ezambe à partir d'un mémoire collectif marqué par de fortes pertes de population masculine en périodes d'esclavages, de travaux forcés, de guerres successives. Donc faire plusieurs enfants devient un réflexe de survie, une réponse inconsciente à la peur de voir les descendants disparaître. Sur le terrain, nous avons vu qu'il existait une mortalité précoce des hommes, les conjoints des enquêtées ont décédé dans leurs trentaines. Il faut aussi bien rappeler la forte mortalité infantile liée aux épidémies, aux mauvaises conditions sanitaires ce qui a développé un réflexe de forte natalité.<sup>658</sup>

Les évolutions récentes, comme la globalisation, l'exode rural, la baisse de la mortalité infantile, le chômage, la pauvreté et le besoin d'éducation ont certainement modifié la prise en charge de l'enfant et la parenté s'est transformée. À ce propos, Suzanne Lallemand<sup>659</sup> utilise le terme « Fosterage » (famille d'accueil en français) parce que ce terme « *n'implique pas de changement d'identité, ni même de lieu géographique de l'enfant, il s'agit tout simplement d'une délégation temporelle de droits des ascendants au profit d'autres représentants* », contrairement aux systèmes d'assistances ou aux formes adoptions plus rigides des pays occidentaux. Donc, culturellement, il est plus facile aux familles de confier leurs enfants. Aux yeux de leurs communautés ceci n'est pas si stigmatisant. Lors de notre enquête de terrain, grâce à l'observation participante, nous avons compris que les familles avaient accepté que le fait de confier leurs enfants était un acte normal. Seules quelques femmes acceptaient d'abandonner définitivement leurs enfants en nous demandant de les prendre en charge. L'une d'entre elles disait ; « *Tu n'as pas d'enfant, alors prend celui-ci aussi, s'il te plait. Moi je n'en peux plus, il y en a trop ici.* » Mais ceci n'est pas courant.

---

<sup>658</sup> Ferdinand EZAMBE, la place de l'enfant dans la famille en Afrique circulation et don N° 3, 2010, pp. 27-35 p. 29

<sup>659</sup> Lallemand S. (1993). *Circulation des enfants en société traditionnelle. Prêt, Don, Échange*, Paris, l' Harmattan.

Pour comprendre leur état d'esprit, nous avons posé des questions sur leurs sentiments concernant leurs décisions de confier leurs enfants à l'orphelinat. Afin de saisir leurs positionnements à l'égard de leur parenté, nous avons demandé s'ils pensaient qu'envoyer leurs enfants à l'orphelinat était une bonne chose ou pas.

**Tableau no : 21 Sentiments des parents au sujet de leurs décisions de confier leurs enfants à l'orphelinat**

<b>Ménages</b>	<b>Parents d'enfant qui a confié</b>	<b>Approche à la parenté</b>
<b>F1</b>	Mère	Je pense que j'ai fait une bonne chose
<b>F2</b>	Mère	C'est normal pour un enfant d'être ailleurs
<b>F3</b>	Mère	Je pense que je suis une très bonne mère, je l'ai fait pour elle.
<b>F4</b>	Mère	J'aimerais garder mon enfant, j'ai très mal ressenti, mais il n'y avait pas d'autres solutions.
<b>F5</b>	Père	Oui je suis un bon père, je l'ai fait pour son éducation
<b>F6</b>	Mère	Je n'ai pas eu d'autre choix
<b>F7</b>	Mère	Je pense que je suis une bonne personne
<b>F8</b>	Mère	Je ne sais pas si je suis bien.
<b>F9</b>	Mère	Aucune idée...Je ne sais pas
<b>F10</b>	Mère	Je suis bien oui
<b>F11</b>	Mère	Non je ne sais pas...Je ne sais rien
<b>F12</b>	Père	Mais oui, je l'ai fait pour lui
<b>F13</b>	Couple	Nous aimerons les avoir avec nous.

<b>F14</b>	Couple	Nous sommes bien, c'est parce que nous ne pouvons pas les garder. Nous ne les avons pas jetés à la rue.
<b>F15</b>	Couple	Nous avons honte...

**Source :** Notre enquête

Une écrasante majorité des parents expriment qu'ils ont pris la bonne décision, avec un argument rationnel qui consiste à voir dans la solution de l'orphelinat, le moyen de rompre la transmission de leur pauvreté à leurs descendants. En effet, lorsque la plupart des parents disent qu'ils ne pouvaient pas les garder, ils avouent implicitement qu'ils ont transmis leur pauvreté à leurs enfants. Et lorsqu'ils affirment que c'est bon pour eux, l'orphelinat constitue la solution pour rompre cette transmission. La question étant de savoir si l'orphelinat répond bien à cette attente.

#### **4.3. La pauvreté infantile à l'orphelinat vue de l'extérieur et de l'intérieur**

Pour vérifier l'hypothèse de la transmission de la pauvreté entre les générations ainsi que celle du rôle d'interface que peut jouer l'orphelinat pour rompre la transmission, nous avons été amené à raisonner dans le cadre d'une problématique semblable à celle que nous avons adoptée dans la première partie, à savoir la pauvreté vue de l'extérieur et de l'intérieur, mais cette fois-ci celle des orphelins. Vue de l'extérieur, les outils d'analyse sont fournis par l'approche MODA. Mais qu'en est-il de l'approche subjective ? Est-ce que les descendants de pauvres se considèrent-ils comme pauvres ? Et ce en dépit des mesures prises par l'orphelinat ? Telles sont les questionnements de cette troisième section.

Pour répondre à ces questionnements, nous allons procéder en deux temps. Tout d'abord, en utilisant la méthode MODA à partir des données que nous avons collectées, nous allons saisir les principaux éléments d'une appréciation objective, à savoir la pauvreté infantile vue de l'extérieur. (§ 4.3.1.)

Tandis que notre méthode d'observation participante nous permet de collecter de données précieuses sur la pauvreté infantile telle qu'elle est ressentie par les intéressés eux-mêmes. Cela

nous permet de découvrir les autres dimensions de la pauvreté qui sont parfois ignorées. (§ 4.3.2.)

### **4.3.1. La pauvreté des orphelins vue de l'extérieur selon l'approche de MODA**

D'après l'association SOS Village d'enfants<sup>660</sup>, il y a des millions de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté multidimensionnelle dans les pays les plus pauvres d'Afrique. Beaucoup ne peuvent pas manger et n'ont pas accès aux installations sanitaires. Nous avons ainsi observé les faits similaires dans notre étude. Dans cette sous-section, nous allons partager les résultats de notre enquête. À titre de mémoire nous rappelons les raisons de notre choix de l'approche MODA que nous avons déjà utilisée dans le deuxième chapitre. La différence par rapport à l'évaluation de l'IPM des adultes, est que dans le cas de la pauvreté infantile, les dimensions de la pauvreté évoluent selon les classes d'âges.<sup>661</sup> Les privations dont un enfant peut être victime changent selon les classes d'âges, comme dans le cas de l'accès à l'éducation par exemple qui a un sens pour les enfants de 5 à 17 ans alors qu'il n'a pas d'importance pour les nouveaux nés. Une autre différence est que l'enfant constitue l'unité d'analyse, tandis que dans le cas de l'IPM adulte l'unité d'analyse est le ménage. Ce qui nous permet de connaître s'il existe ou non une transmission intergénérationnelle de la pauvreté et si l'orphelinat permet de la rompre. La mesure des contributions des différentes dimensions à la pauvreté infantile permet de suggérer des priorités dans la politique de lutte contre la pauvreté.

---

<sup>660</sup> La Foi Dans L'initiative Action 2014 Les Enfants, Les Orphelinats Et Les Familles : Un Résumé Des Recherches Pour Aider À Guider L'action Professionnelle

<sup>661</sup> De Neubourg, C., J. Chai, M. de Milliano, I. Plavgo et Z. Wei (2012), « Étude transnationale MODA : Analyse du chevauchement des privations multiples (MODA) - Note technique », Document de travail 2012-05, Bureau de recherche de l'UNICEF, Florence. P.8



Si on regarde les études de N-MODA (2019) menées en Tanzanie avec les données de 2016, la recherche la plus récente qui utilise les données du partenariat UNICEF Tanzanie et le bureau national des statistiques (NBS)<sup>662</sup>, on s'aperçoit de l'ampleur de la pauvreté infantile. Ce rapport qui est le premier rapport sur la pauvreté infantile, fournit des informations qui confirment cette ampleur ;

- 88% des enfants subissent des privations dans au moins trois dimensions du bien-être.
- Plus de la moitié des enfants manquent au moins cinq ou plus dimensions du bien-être.
- Les dimensions les plus importantes des privations des enfants renvoient aux conditions de vies, à l'assainissement ; 90% des enfants souffrent d'une carence de ces dimensions.
- Les avancées les plus importantes pour éradiquer la pauvreté ont été réalisées dans la classe d'âge de 0 à 23 mois, tandis que la situation des autres classes d'âge est restée constante. Le rapport identifie également les disparités géographiques entre Dar es Salam, Zanzibar et les autres parties urbaines. Ici nous trouvons une certaine ressemblance avec l'existence d'« Une corrélation au niveau de l'éducation et la direction des foyers par les femmes.»

Dans notre recherche, nous avons dressé des tableaux pour mieux visualiser les résultats. Nous pensons que ces données sont très utiles, parce que la pauvreté infantile des groupes vulnérables est rarement identifiée, en raison de l'absence des enfants privés de leurs familles dans les statistiques. Ceci provoque un manque de données pour des enfants appartenant dans la catégorie OVS.<sup>663</sup>

Quand nous avons connu les enfants, leurs manques étaient faciles à détecter. Mais au fur et à mesure des entretiens semi-directifs et les enquêtes nous nous sommes aperçu de l'ampleur des problèmes auxquels ces enfants faisaient face, au point de perdre leurs droits d'enfant. Nous avons classé les enfants de l'orphelinat en 4 groupes selon l'approche du cycle de la vie : 1. de 0 à 23 Mois, 2. de 24 à 59 Mois, 3. de 5 à 13 ans, 4. de 14 à 17 ans. Nous avons cherché les manques selon différents besoins de chacune des catégories.

---

<sup>662</sup> <https://www.nbs.go.tz/index.php/en/>

<sup>663</sup> Les Principes directeurs sur l' extreme pauvreté et les droits de l' homme  
<https://www.ohchr.org/FR/Issues/Poverty/Pages/DGPIIntroduction.aspx> p.10

Il existe 8 dimensions qui évaluent la pauvreté infantile : Nutrition, santé, éducation, information, eau, assainissement, logements, protection contre la violence. Dans les tableaux suivants, nous partageons, les résultats de chacune de classe d'âges. Pour plus de détail, vous pouvez vous reporter à l'annexe.

**Tableau no : 22 La ventilation de la pauvreté des enfants détaillée pour la classe d'âge (0-23 mois)**

<b>Dimension</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Résultats (les carences)</b>
<b>Nutrition</b>	Poids par rapport à la taille	Un seul enfant, oui privé
	Alimentation du nourrisson et du jeune enfant	
<b>Santé</b>	Accouchement assuré par un personnel soignant qualifié	Un seul bébé, oui privé
	Vaccination	
<b>Protection</b>	Victime d'un crime	Aucun
<b>L'eau</b>	Accès à une source d'eau améliorée	Un seul bébé, oui

Dimension	Indicateurs	Résultats (les carences)
Assainissement	Accès à un assainissement amélioré	Un seul bébé, oui
	Surpeuplement	Un seul bébé, oui
Les conditions de vie	Matériaux pour le toit et le sol	

Dans le centre, il y a un seul bébé qui est l'enfant d'une mère victime d'un viol, à peine adolescente et qui reste dans le centre. La mère de l'enfant est une fille de 15 ans, sans père. À l'époque pour obtenir un revenu, elle travaillait dans des ménages, parce que sa mère qui est Albinos, ne pouvait pas travailler. En Tanzanie, les Albinos sont discriminés et sont victimes de plusieurs types d'actes criminels ayant une longue histoire dans le pays. À ce sujet il n'existe pas de données fiables. Par contre selon l'ONU<sup>664</sup>, « le phénomène est répandu dans ce pays d'Afrique de l'Est et estime que ces attaques ont coûté la vie à 75 personnes au moins en Tanzanie depuis 2000 ». La Tanzanie constitue l'épicentre de ces actes.<sup>665</sup>

---

<sup>664</sup> <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/décembre-2017-mars-2018/en-finir-avec-la-persécution-des-albinos>

<sup>665</sup> "Depuis les années 1990, dans 27 pays d'Afrique, au moins 190 personnes atteintes d'albinisme ont été tuées et 300 attaquées, la plupart depuis 2008. L'épicentre de cette vague criminelle, qui inclut l'exhumation de cadavres, est la Tanzanie",

Selon, l'anthropologue Marie-Aude Fouéré « ces attaques sont liées à la sorcellerie. On attribue à leur corps, à leur peau blanche, à leurs mains, leurs pieds des pouvoirs magiques, comme un gri-gri qui permet d'obtenir pour soi, quelque chose que l'on recherche : gagner une élection, de l'argent. » La mère adolescente est une victime d'une transmission de la pauvreté, par des facteurs extra-familiaux que nous avons abordés dans le troisième chapitre. Elle avait fini dans un orphelinat où elle était sous pression et subissait une discrimination à cause d'avoir un enfant hors-mariage. Elle avait accouché dans une maison, ce qui n'était pas un accouchement assuré par une personne qualifiée. Elle est en même temps discriminée dans le centre. Cette adolescente mère a de sérieux problèmes de santé. Et, il n'y a personne qui s'occupe d'elle. En fermant cette parenthèse sur ce cas particulier, nous pouvons continuer avec les classes d'âges suivantes dont les résultats sont consignés dans les tableaux suivants.

**Tableau no: 23 La ventilation de la pauvreté des enfants détaillée pour la classe d'âge de 2 à 5 ans (de 24 à 59 mois)**

**Source : Notre enquête.**

Dimension	Indicateurs	Résultats
Nutrition	Poids par rapport à la taille Nous n'avons pas ce donné mais selon les responsables de l'orphelinat, les enfants ont des problèmes de poids, ils sont très petits. Alimentation du nourrisson et du jeune enfant	100% des enfants privés

Dimension	Indicateurs	Résultats
<b>Santé</b>	Accouchement assuré par un personnel  Vaccination	100% des enfants privés
<b>Protection</b>	Victime d'actes criminels  Le certificat de la naissance	Les enfants ne sont pas victimes de crimes.
<b>L'eau</b>  <b>Assainissement</b>	Accès à une source d'eau améliorée  Danger de l'élimination de déchets	100% des enfants privés  100% des enfants ont été privés de 3 indicateurs
<b>Les conditions de vie</b>	Matériaux pour le toit et le sol Surpeuplement Cuisson à combustible solide.	100% des enfants ont été privés de 3 indicateurs

**Tableau no: 24 La ventilation de la pauvreté des enfants détaillée pour la classe d'âge (5-13 ans)**

Dimensions	Indicateur	Résultats :
<b>Nutrition</b>	Poids par rapport à la taille	Dans cette catégorie : Il nous manque la masse corporelle, mais 10 filles et 18 garçons souffrent de la mal nutrition, des carences des vitamines etc. 100% des enfants
	Alimentation du nourrisson et du jeune enfant	
<b>Santé</b>	Soutien pour des enfants handicapés	10 filles et 18 garçons ont déclaré qu'ils souffrent de ces 3 catégories.

	Malaria	100% des enfants
	Diarrhée	
<b>Protection</b>	Victime d'actes criminelles Registre de la naissance Mariage d'enfant Travail d'enfant	( 30 % F) Non les garçons
<b>L'eau</b>	Accès à une source d'eau améliorée	Les tâches domestiques ont été fait majoritairement par les filles, le problème d'eau existe.  100% des enfants
	Distance jusqu'à une source d'eau	
<b>Assainissement</b>	Danger de l'élimination de déchets	100% enfants privés de bonnes conditions sanitaires. Les enfants diagnostiqués par plusieurs infections urinaires
	Accès à un assainissement amélioré	
	Partage avec plusieurs personnes	
<b>Les conditions de vie</b>	Matériaux pour le toit et le sol Surpeuplement Cuisson à combustible solide.	Tous les enfants qui restent souffraient de très mauvaises conditions de vies.  100% des enfants
<b>Éducation</b>	- Les enfants illettrés (de 9 à 17 ans) qui ne peuvent pas lire ou bien écrire  - Les enfants qui ne sont pas (de 7 à 13 ans) scolarisés ou bien scolarisés mais qui n'ont pas d'équipements.  - Les enfants (de 5 à 6 ans) qui ne sont pas à l'école maternelle.  - Les enfants (de 9 à 17 ans) qui sont en retard de scolarité de deux ans.	20% des enfants sont illettrés.  100% des enfants privés  100% des enfants privés  Ce n'est pas très fiable en termes de résultats, parce qu'il existe des décalages entre les déclarations officielles des naissances et plusieurs retards en terme scolarité. Mais nous avons constaté que la grande majorité des enfants ne sont pas scolarisés de manière adéquate selon leur classes d'âges.

<b>Information</b>	Les outils de la communication	100 % des enfants sont privés
	Accès à l'information	

**Source :** Notre enquête.

**Tableau no: 25 : La ventilation de la pauvreté des enfants détaillée pour groupe d'âge (14-17 ans)**

<b>Dimension</b>	Indicateurs	Résultats :
<b>Nutrition</b>	Poids/taille Alimentation du nourrisson et du jeune enfant	Dans cette catégorie : Il nous manque la masse corporelle mais 10 filles et 18 garçons souffrent de la diversité de l'alimentation, problèmes liés aux carences en vitamines.

<p><b>Santé</b></p>	<p>Soutien pour des enfants handicapés</p> <p>Malaria</p> <p>Diarrhée</p>	<p>10 filles et 18 garçons de cette catégorie ont déclaré qu'ils souffrent de ces 3 catégories.</p> <p>100% des enfants ont été privées</p>
<p><b>Protection</b></p>	<p>Victime d'actes criminels (30 % F) Non G</p> <p>Registre de la naissance</p> <p>Mariage d'enfant</p> <p>Travail d'enfant</p>	<p>Nous ne savons pas exactement leurs situations.</p>
<p><b>L'eau</b></p>	<p>Accès à une source d'eau améliorée</p> <p>Distance jusqu'à une source d'eau</p>	<p>Les tâches domestiques ont été fait majoritairement par les filles, le problème d'eau existe.</p>
<p><b>Assainissement</b></p> <p><b>Les conditions de vie</b></p>	<p>Danger de l'élimination de déchets</p> <p>Accès à un assainissement amélioré</p> <p>Partage avec plusieurs personnes</p> <p>Matériaux pour le toit et le sol</p> <p>Surpeuplement</p> <p>Cuisson à combustible solide.</p>	<p>100% des enfants</p> <p>100% des enfants ont privés</p> <p>Tous les enfants qui restent souffraient de très mauvaises conditions de vies.</p>



		100% des enfants
<b>Éducation</b>	<b>Nous avons évalué tous ensemble dans le deuxième cycle</b>	
<b>Information</b>	Outil de la Communication	100 % des enfants sont privés
	Access à l'information	-

**Source :** Notre enquête.

Selon ces quatre classes d'âge différentes, nous avons constaté que les enfants rencontrent des privations sévères dans chacune des dimensions.

## **Nutrition**

Sur le terrain nous avons été témoin d'une mauvaise alimentation des enfants, de mauvaises conditions hygiéniques de conservation et de cuisson. Les enfants trouvent des nourritures en quantité, mais l'hygiène et la diversité de l'alimentation, laissaient à désirer. Ils

poursuivaient un régime basé sur des glucides : chapati<sup>666</sup> qui est une spécialité régionale des côtes de Swahili, qualifié de pain africain. Les enfants mangent en général cette spécialité et du riz. Seulement, les vendredis, suite à la prière du vendredi, selon la tradition musulmane, parfois ils mangent de la viande. Ils reçoivent des sucreries à l'occasion des donations. Ils ont des carences systémiques provoquant des maladies ophtalmologiques et d'autres maladies liées à la malnutrition. De surcroît, les mauvaises cuissons endommagent la santé des enfants. Dans le centre, les enfants cuisinaient eux-mêmes les repas, spécifiquement les filles avec du charbon, du fumier, du bois et d'autres produits de la biomasse, dangereux pour leur santé. Nous ne connaissons pas exactement les indices de masse corporelle, mais nos observations ainsi que les déclarations des enfants sur leur santé, nous permettent de penser qu'ils rencontrent des problèmes de malnutrition. Selon l'OPHI: « la malnutrition est fortement associée à l'immunodéficience, à la morbidité et à la mortalité, en particulier chez les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant d'infections respiratoires aiguës. À travers la dimension de nutrition, l'IPM mondial rend compte des ménages au sein desquels au moins un membre est sous-alimenté, c'est-à-dire tout enfant de moins de cinq ans présentant un retard de croissance ou en sous-poids, ou toute autre personne dont l'indice de masse corporelle est faible. »<sup>667</sup>

## Santé :

---

<sup>666</sup> Pain plat sans levain que l'on retrouve généralement dans des pays comme la Zambie, le Burundi, l'Ouganda, le Mozambique, le Kenya, le Chapati d'Afrique de l'Est est similaire au Chapati indien mais se différencie toutefois par son mode de préparation. Traditionnellement roulé en escargot et préalablement badigeonné d'huile, ce pain plat est reconnaissable par son feuilletage et ses saveurs délicieusement subtiles, ce qui en fait un pain parfait pour accompagner tous les plats, qu'ils soient sucrés ou salés.

<sup>667</sup> Alkire, S., Dirksen, J., Nogales, R. and Oldiges, C. (2020). 'Multidimensional Poverty and Vulnerability to COVID-19: A Rapid Overview of Disaggregated and Interlinked Vulnerabilities in Sub-Saharan Africa' , OPHI Briefing 54, Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford. ( Version française)

Le tableau ci-dessous établi à partir des réponses obtenues sur le terrain, sur la dimension de la santé. Dès le premier jour, nous avons détecté de multiples symptômes de maladies. Dans le cadre du bénévolat, nous avons fournis des services d'accompagnement vers les structures hospitalières. Les enfants ont été fréquemment victimes de maladies infectieuses de vues et urinaires. Quatre enfants ont perdu la vue.

**Tableau no: 26 Problèmes de santé recensés selon l'âge et le sexe**

M	F	Age	Les symptômes / Douleurs	Visites de médecins
	X	13	Asthme/ non périodique	5 fois
	X	15	Pas de problèmes de santé	3 fois
X		14	Problèmes de vue / poitrine	Il ne sait pas s'il a vu un médecin.
X		14	Problèmes de vue	2 fois
X		14	Problèmes d'oreille	3 fois
X		13	Problèmes de vue	2 fois
	X	8	Problème de la peau / Poitrine Elle a parce qu'elle ne voit pas ces parents	1 fois
X		13	Mal aux jambes, vue	Il ne sait pas s'il a vu un médecin.
X		13	Problème de vue, mal à la tête parce qu'il ne peut pas voir, il n'a pas des lunettes.	2 fois
	X		Problème de poitrine	1 fois
X		8	Problème de la fièvre, régulièrement	1 fois
	X	10	Ulcères	2 fois
	X	15	Problèmes ossuaires et métabolismes	1 fois

	X	15	Problèmes de vue Une dépression parce qu'elle a perdu ses parents	1 fois
	X	11	Problèmes de vue	1 fois
	X	13	Problème de la fièvre, régulièrement	2 fois
	X		Rhume et la douleur de la foie	1 fois
X		10	Handicapé cérébral de naissance Problème des jambes et des bras	1 fois
	X	15	Problème auditif	1 fois
	X	Inconnu	Problème de la peau	1 fois
x		10	Problème de vue	1 fois
x		8	Un problème de la peau :	1 fois
x		Inconnu	Problème de vue et mal à la tête Dépression de la perte des parents	Pas de médecin
	X	14	Problème de la fièvre	2 fois hospitalisé
x		14	Problème de vue	1 fois
X		20	Problèmes aux oreilles, pertes blanches	<b>Parfois, il visite des médecins</b>
X		11	<b>Il ne connaît pas sa situation.</b>	-

	X	10	Schistosomiase	1 fois
	X	15	Pas de problèmes	2 fois
	X	8	Problèmes de vue	Plusieurs fois
	X	8	Problèmes de vue	2 fois

X		16	Vertige	2 fois
	X	16	Sérieux problèmes de jambes et bras	18 fois
X		13	Pas de problèmes	-
X		14	Problèmes de poitrine	-
X		9	Asthme Dépression, sans parent	
X		incon nu	Fièvre	2 fois

**Source :** Notre enquête.

Nous avons recueilli 38 déclarations des enfants qui ont pu expliquer leurs problèmes. Nous avons constaté que les enfants avaient majoritairement des problèmes de vue, auditifs et gastro-intestinaux. Mais comme le nombre de tests était faible, les maladies infectieuses urinaires ont été détectées dès le début de nos recherches. Nous pensons que ces problèmes de santé sont liés aux mauvaises conditions sanitaires et alimentaires.

En plus de ces résultats, nous avons également recueilli des données en interrogeant les filles au niveau de leur santé physique et mentale, qui ne sont pas systématiquement demandées. Pour les filles, l'une des questions importantes était relative à leur menstruation et leur besoins sanitaires hygiéniques. Suivant les classes d'âge, sur les 36 filles de l'orphelinat, il y avait 1 fille de 28 mois, 10 filles de 5 à 13 ans et 9 filles de 14 à 17 ans. L'âge de 16 filles restait indéterminé. Nous avons posé deux questions à celles qui étaient en âge de d'avoir des menstruations. À la première question « As-tu des menstruations ? » toutes ont répondu par l'affirmative. Tandis qu'à la deuxième question « Peux-tu nous indiquer la fréquence de tes menstruations ? », leurs réponses témoignaient d'une irrégularité à une écrasante majorité (98%) (Cf. le tableau ci-dessous)

**Tableau no: 27 Les réponses pour leurs régularités de leurs périodes des filles**

<b>Périodes réguliers</b> <b>Évaluation Subjective</b>	<b>Périodes irrégulières</b> <b>détectées</b>	<b>Les réponses</b>	<b>Sanitaires Hygiéniques</b>
100 % des filles à l'âge de menstruation ont répondu OUI	Chaque mois	- Aucune fille	100 % des filles privées des sanitaires hygiéniques
	Plus qu'un mois	- 12 filles	
	Parfois	- 10 filles	
	Une fois par année	- 3 filles	
		Total: 25 filles	Total: 25 filles

**Source :** Notre enquête.

En plus des privations graves qu'elles subissent dans d'autres domaines, les filles ne reçoivent pas une éducation concernant leurs menstruations qui peuvent provoquer des problèmes de santé et des maternités précoces. Nous n'avons pas posé de questions aux garçons concernant leur éducation sexuelle, en raison de leurs timidités qui les empêchaient de s'exprimer.

D'une manière générale, les filles sont davantage exposées aux dangers sanitaires, dans la mesure où elles travaillent dans les tâches domestiques comme le nettoyage des toilettes et subissent les effets néfastes de types de cuissons dangereux, comme l'usage du kérosène.

**Protection :**

Les enfants sont exposés aux dangers. L'orphelinat est parfois utilisé comme un endroit où l'on peut louer des chambres. Cela met en danger les enfants surtout, les filles. Elles font face à des violences sexuelles, non seulement de leurs camarades, mais aussi des personnes extérieures à l'orphelinat, tandis que les garçons risquent d'être manipulés dans des actes criminels. Bien que nous n'ayons pas rencontré de violence envers les enfants, nous avons jugé utile de partager trois témoignages. Tout d'abord, nous avons observé une violence d'un gérant de l'orphelinat, mais quand il a compris que nous étions témoins, gêné, il a rapidement arrêté. Ensuite, les enfants sont exposés à être exploités avec des aumônes. D'après les entretiens, nous avons bien compris que les enfants prenaient un enseignement religieux après l'école. Les filles, même celles qui ne sont pas de confession musulmane, étaient toutes voilées. Enfin, il s'agit du cas d'une jeune fille de l'orphelinat qui a eu un enfant d'un jeune homme du quartier. Car la porte de l'orphelinat reste ouverte et les garçons visitent les jeunes filles quand ils veulent. Bien qu'il y ait une solidarité avec les gens du quartier, les enfants sont parfois victimes d'abus sexuels. Il s'agit d'un sujet tabou dont personne n'ose parler. Cette jeune fille, pourtant en réussite scolaire, après avoir subi cette violence sexuelle par un jeune du quartier, tombe enceinte. Elle est exclue de l'école. Ce qui lui ôte une possibilité de s'en sortir grâce à l'éducation.

### **L'eau, l'assainissement et les conditions de vie :**

Nous avons évalué les trois dimensions ensemble, parce que nous pensons que celles-ci se croisent et créent de nouvelles formes de vulnérabilité avec des maladies, fragilisant ainsi les enfants. Dans le centre ces trois dimensions sont extrêmement perturbées. Ceci crée de risques graves, parce que les enfants sont démunis d'eau potable et sont victimes de maladies infectieuses. 100 % des enfants souffrent de cette catégorie pour des indicateurs : Accès à une source d'eau améliorée, une distance jusqu'à une source d'eau, danger de l'élimination de déchets, accès à un assainissement amélioré et partage avec plusieurs personnes, matériaux pour le toit et le sol, un surpeuplement et cuisson combustible solide. Le manque d'hygiène en liaison avec les habitudes de jeu des enfants d'âge scolaire dans des inondations près des toilettes contaminées, les expose aux maladies comme schistosomiase rentrant dans la peau avec de l'eau contaminé.<sup>668</sup>

---

<sup>668</sup> <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/schistosomiasis>

À ce stade, il convient de rappeler qu'il existe deux bâtiments d'accueil. Dans le premier qui comporte deux étages, il y a un étage pour les garçons et un étage pour les filles. Comme les garçons sont plus nombreux, ils couchent ensemble sur le même matelas. Les filles disposent de plus d'espaces, mais parfois il y a d'autres personnes qui viennent pour rester avec elles. Donc il y a un surpeuplement général. Bien qu'il y ait six toilettes, deux sont complètement hors d'usage. Dans le deuxième bâtiment, nous avons pu observer deux chambres et un salon. De ce fait, l'organisation des nuits s'avère complexe. Nous ne connaissons pas assez pour savoir comment ils s'organisent. Dans ce deuxième bâtiment, il y a seulement 2 toilettes. Elles sont bouchées et on sent une très forte odeur de fosse septique. Les infections urinaires les rendent malades et parfois ceci est passé sous silence, puisqu'il n'y pas d'infirmier, de médecin dans le centre, ni même une personne qui s'occupe de leur santé.

Nous avons bien déterminé que les enfants ont fréquemment mal à la poitrine, asthme qui peut être provoqué par de mauvaises conditions sanitaires avec l'utilisation des combustibles de cuisines solides ou non qui polluent l'air ; ce qui augmente le risque d'infection respiratoire qui est également retenu comme indicateur dans l'IPM.<sup>669</sup> Les enfants sont victimes de très mauvaises conditions hygiéniques et ceci augment leur risque de comorbidité.

### **Éducation :**

Il s'agit d'une dimension importante, puisque les enfants ainsi que les familles sont d'accord pour souligner la nécessité d'aller à l'école, afin d'accéder à un avenir meilleur que les parents. La différence de qualité entre les écoles de Zanzibar et de Dar es Salam joue un rôle important. Dans le centre, l'approche MODA pose 4 différents critères :

- Les enfants de 5 à 6 ans qui ne sont pas à l'école maternelle.
  
- Les enfants de 7 à 13 ans qui ne sont pas scolarisés ou bien scolarisés, mais qui n'ont pas d'équipements.

---

<sup>669</sup> [https://ophi.org.uk/wp-content/uploads/B54\\_FRA\\_2020\\_online.pdf](https://ophi.org.uk/wp-content/uploads/B54_FRA_2020_online.pdf)



- Les enfants illettrés de 9 à 17 ans qui ne peuvent pas lire ou écrire

- Les enfants de 9 à 17 ans qui sont en retard de scolarité de deux ans.

- **Tous les enfants de 5 à 6 ans sont privés d'un accueil préscolaire** : les enfants arrivent pour la première fois au centre aux environs de ces âges. Ils ne fréquentent pas l'école à cause de la pauvreté ou simplement en raison d'un manque de conviction concernant l'importance de l'éducation.

- **Les enfants de 7 à 13 ans qui ne sont pas scolarisés, ou bien scolarisés mais qui n'ont pas d'équipements** : Selon notre enquête la totalité des enfants sont privés d'équipements nécessaires à l'école. Ils utilisent ceux de leurs camarades à l'école. Nous avons rendu des visites aux écoles des orphelins dans le quartier et nous avons effectué de courts entretiens avec leurs professeurs et des observations avec ces élèves orphelins. Les professeurs nous ont déclaré qu'ils avaient les listes des enfants orphelins. Cependant, nous ne sommes pas sûr qu'ils attribuent une attention particulière à ces élèves, comme en témoigne un incident auquel nous avons assisté. Un jour en revenant à l'orphelinat, nous avons croisé des enfants chagrinés rentrant de l'école en milieu de la journée. Lorsque nous leur avons demandé la raison de leur tristesse, ils nous ont rapporté qu'ils ont été renvoyés de l'école, parce qu'ils n'avaient ni chaussures, ni uniformes. Le lendemain, le professeur que nous avons rencontré nous dit qu'il était au courant de la situation des enfants de l'orphelinat, mais qu'il était tenu de suivre les règles.

- **Les enfants de 9 à 17 ans, illettrés qui ne peuvent pas lire ou écrire** : Selon les résultats, 20% des enfants sont encore illettrés. Le problème est qu'il n'existe pas de responsables pour détecter le problème et organiser une formation afin d'y remédier.

- **Les enfants de 9 à 17 ans qui sont en retard scolaire de deux ans** : Pour cette catégorie, nous ne sommes pas sûr de leur niveau de scolarité, dans la mesure où les informations ne sont pas fiables. En effet, il existe des écarts entre les déclarations officielles que nous avons

observées dans le document d'assurance de l'orphelinat et les déclarations directes auprès de l'orphelinat.

D'après nos observations, le système éducatif en Tanzanie, ne facilite pas l'éducation des enfants. Tout d'abord, le système souffre de manque de moyens. Nous avons en effet observé des classes surchargées avec une centaine d'élèves. La plupart des enfants sont contaminés en raison de l'absence de mesures préventives face aux inondations de la saison des pluies tropicales. Ensuite, le système éducatif lui-même est source de discriminations. Bien que le système éducatif tanzanien soit fondé sur le principe socialiste d'« éducation pour tous » remanié par J. K. Nyerere à la fin des années 1960 pour devenir « l'éducation pour l'autosuffisance » (*Education for Self-reliance*), le poids de l'héritage coloniale ne manque pas de les contredire.<sup>670</sup> En effet, le système qui porte encore l'empreinte de l'héritage colonial allemand, puis britannique, est profondément discriminatoire traduisant la ségrégation raciale entre européens, asiatiques (majoritairement des Indiens) et africains au détriment de ces derniers.»<sup>671</sup> Sur le registre des discriminations, il convient de citer celles dont les filles sont victimes. Lorsqu'une élève est enceinte, elle ne peut pas poursuivre ses études et elle se trouve exclue. Ce qui génère de jeunes adolescentes sans diplôme, condamnées à la pauvreté, sans avoir les moyens de s'en sortir.

### **Information :**

Les enfants sont majoritairement privés de l'information, parce qu'ils n'utilisent aucun outil de communication ; ils n'ont ni téléphone ni ordinateur.

L'approche MODA qui permet d'évaluer la pauvreté infantile sous ses multiples dimensions, indique que les enfants de l'orphelinat subissent des manques dans tous les domaines. L'importance de chacune des dimensions varie selon les classes d'âge. Ainsi, les manques subis en matière de nourriture et de santé par la classe d'âge de 24 à 59 mois se révèlent

---

<sup>670</sup> Bonini. N, (2003) « Un siècle d' éducation scolaire en Tanzanie », *Cahiers d' études africaines*, 169-170 | 2003, 41-62. p.41

<sup>671</sup> Ibid 41

décisifs pour la suite. Dès le départ le développement physique des enfants qui aura des conséquences tout au long de la vie, est remis en cause. Pour les classes d'âge supérieures, les manques en matière d'éducation viennent consolider la chronicité de la pauvreté, par conséquent la transmission de la pauvreté. Or comme nous l'avons déjà vu, l'accès à l'éducation est l'une des motivations importantes des familles qui confient leurs enfants à l'orphelinat. Nos observations ne permettent pas d'affirmer que l'orphelinat permet d'éradiquer la pauvreté infantile, donc la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

#### **4.3.2. La pauvreté infantile vue de l'intérieur**

Dans la première partie, nous avons déjà demandé aux familles si elles-mêmes se considéraient comme pauvres. Depuis le premier chapitre, nous avons construit notre recherche sur une quête de mesure pertinente pour décrire la pauvreté des familles et des enfants. Mais en même temps, nous nous sommes intéressé à une évaluation subjective de la pauvreté, en demandant aux personnes comment ils identifient leur pauvreté. Dans ce cadre, nous avons nourri un intérêt particulier pour connaître ce que les enfants pensent au sujet de leur pauvreté, ou bien si le mot a un sens dans leur esprit. Il est fort possible qu'ils n'accordent pas le même sens que nous. Nous tentons de cerner la pauvreté infantile, selon le regard des enfants, comme nous l'avons fait dans le deuxième chapitre, pour comprendre la pauvreté des parents. Ce qui permet de dépasser le cadre de l'approche MODA que nous avons utilisée, pour vérifier si les pondérations des différentes dimensions prises en compte dans le calcul de l'IPM correspondent à celles qui apparaissent aux yeux des enfants. Il s'agit également de découvrir de nouvelles dimensions éventuelles avec l'observation participante. C'est dans cette perspective que nous leur avons posé des questions complémentaires sur leur avenir. De quoi ils rêvent-ils ? Se projettent-ils vers le futur ? L'argent signifie-t-il quelque chose ?

Afin de fournir des réponses à ces interrogations, dans cette sous-section nous allons procéder à trois catégories d'évaluation subjective de l'orphelinat. La première catégorie concerne l'évaluation du statut d'orphelin social des enfants qui nous permet de comparer les attitudes des parents et des enfants face à la configuration conduisant à l'orphelinat. Nous demandons quels sont les attentes de leurs parents dans le futur ? Pourront-ils les voir ? Les enfants pensent-ils que ceci est tout à fait possible ?

Dans la deuxième catégorie, nous exploitons les réponses des enfants aux questions que nous leur avons posées sur leurs conditions de vies à l'orphelinat. Comment voient-ils leurs vies ? La scolarisation est-elle importante ? Leurs conditions de vie les inquiètent-elles ? Enfin, dans la troisième catégorie, nous étudions les privations mises en avant par les enfants. Pour eux, que veut dire un manque, une privation ? Quelle est la privation la plus grave, la plus gênante ?

Selon les chercheurs, le statut d'être un orphelin intensifie la vulnérabilité de l'enfant. « Les enfants orphelins constituent une catégorie particulièrement vulnérable de la population car, faute d'interventions systématiques des pouvoirs publics, ils peuvent se retrouver privés de nombreuses prestations essentielles (éducation, soins de santé et hébergement). Ils connaissent également l'isolement social et risquent de voir leurs droits fondamentaux d'êtres humains violés. Le plus souvent, ces enfants n'ont pas la maturité physique et émotionnelle ni la résilience nécessaire pour surmonter le traumatisme que représente le fait de se retrouver orphelin, dans un contexte d'extrême pauvreté structurelle qui plus est. »<sup>672</sup>

Concernant, les attitudes des parents et des enfants face à la configuration conduisant à l'orphelinat, nous nous sommes concentré sur les perspectives d'une éventuelle réunification familiale dans le futur. En effet, des études montrent que dans la plupart des cas ce type de séparation devient définitive.<sup>673</sup> Nos entretiens tendent à confirmer cette conclusion.

Entretien X :

*« Je ne sais franchement pas ce qu'ils font, je ne les vois plus, ils m'ont envoyé ici il y a cinq ans. Je ne me rappelle plus leurs visages. J'avais 13 ans quand je commençais à l'école, ils m'ont envoyé, c'est comme ça, c'est la vie. »*

---

<sup>672</sup> Shibuya, T., & Taylor, V. (2013). Les divers modes de prise en charge des orphelins et les moyens d' action des pouvoirs publics: le cas du Mozambique dans le contexte de la Communauté de développement de l' Afrique australe. *Revue Internationale de Securite Sociale*, 66(1), 77–104. <https://doi.org/10.1111/issf.12004>

<sup>673</sup> Ministère du genre et de la promotion de la famille, République du Rwanda (MIGEPROF) et Hope and Homes for Children (2012). Op cit. ; Family Health International, Children' s Investment Fund, et l' UNICEF (2010). Op cit.

Un autre enfant :

*« Je ne pense pas que je vais aller vivre avec mes parents. Ils m'ont envoyé ici, je ne sais pas, nous n'avons pas de contact. Je sais qu'ils sont vivants pourtant ».*

Comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre préliminaire, nous utilisons le terme d'« orphelin social » pour décrire « les enfants négligés par la famille à cause de la pauvreté, du chômage, de problèmes d'alcoolisme ou autre, qui vivent encore avec un parent ou bien qui ont un lien, même faible, avec un parent ou un autre membre de la famille d'origine.»

Nous partageons dans le tableau ci-dessous les réponses données à nos questions par les parents et les enfants, pour mettre en évidence les dommages causés aux liens familiaux, au sentiment d'appartenance au groupe, par la séparation.

**Tableau no : 28 Perspectives de réconciliation selon les parents et les enfants**

	Allez-vous réconcilier avec votre enfant ?	Vois-tu tes parents ? Penses-tu que tu les verras dans le futur ?
Foyer	La perception des familles	La perception des enfants
F1	Il va revenir et il va nous aider après ses études	Je ne me rappelle plus de leurs visages. Je ne pense pas que je vais leur trouver.
F2	J'essaie de téléphoner, mais je n'ai pas de moyens	On ne peut pas parler, je ne me souviens pas vraiment leur voix.
F3	Je ne les ai pas vus depuis cinq ans. Je ne peux pas y aller, je n'ai pas d'argent	J'ai mal, je ne me sens pas bien. Ils me manquent, je ne peux pas.
F4	Après leur école, ils vont avoir leurs métiers et vont nous aider	Je ne sais pas comment les trouver, ils me manquent mais ils ne viennent pas.
F5	Elle me manque beaucoup, énormément.	Ma maman me manque beaucoup
F6	Je ne peux pas l'appeler, je n'ai pas d'argent.	Je n'ai pas des réponses pour ça, je ne sais pas.
F7	Je ne peux pas visiter	Je visite ma maman à Zanzibar parfois pendant le Ramadan. Madame Sanna m'emmène là.

	Allez-vous réconcilier avec votre enfant ?	Vois-tu tes parents ? Penses-tu que tu les verras dans le futur ?
Foyer	La perception des familles	La perception des enfants
F8	Nous attendons ce que nous allons se voir	Je ne crois pas qu'on se verrait.
F9	Ça fait 5 ans, sans eux	Nous ne pouvons pas les voir moi et mon frère
F10	Ils vont venir	Je ne sais pas ...Je ne comprends pas ce qui se passe
F11	Je ne sais pas	Je ne comprends pas les questions
F12	On va se trouver un jour, c'est sûr.	Deux enfants : Le fils : Je ne sais pas... La fille : Oui je pense
F13	Ce n'est pas s'ils sont heureux	Je ne sais pas
F14	Ils vont venir à nous aider	Je vais le voir
F15	On ne sait pas	Je ne sais pas

**Source :** Notre enquête.

Ces réponses peuvent être considérées comme l'épreuve d'une faiblesse des liens familiaux. Les parties n'ont pas les moyens de contacts réguliers et ils imaginent des futurs différents, parce qu'il n'existe pas de dialogues constants, sauf pour une mère qui garde un contact régulier avec sa fille. Les études montrent que si l'institution est utilisée comme une réponse immédiate pour remédier aux problèmes de prises en charge des enfants, celle-ci provoque des problèmes à long termes, dans les vies des enfants. Celle-ci provoque la perte de liens avec les parents, la famille élargie et la communauté, sans aucun espoir de réintégration. Lorsque des orphelinats n'offrent que des possibilités limitées d'interaction entre les enfants et leurs familles, ils entravent la réunification.<sup>674</sup>

---

<sup>674</sup> *ibid.*

Dans le cas de l'orphelinat, nous avons observé un manque de figures affectives, de socialisation et de personnes responsables qui auraient pu guider les enfants durant ces périodes difficiles. Ces enfants n'ont pas de figures maternelles ou paternelles ou même de personnes qui auraient pu les guider à la place de leurs parents. Pourtant il existe des figures d'autorités, deux ou trois personnes comme Mama Sanna qui viennent s'en occuper à l'occasion des tâches domestiques. Mais il n'existe pas de système de prise en charge des besoins socio-culturels. En termes de transmission du capital culturel et économique que nous avons abordé dans le troisième chapitre, les enfants vivent un grand dénuement. Quand nous avons effectué les enquêtes et les entretiens semi-directifs, à notre question « Est-ce que tu as eu mal ces derniers temps ? », seulement 30% d'entre eux ont répondu : « Oui j'ai mal, parce que je n'ai pas mes parents. » ou bien « Je suis très malheureux ».

Selon le rapport de la Commission<sup>675</sup> *Enfance et adolescence* conduit par F. de Singly qui reprend la notion de « développement complet » d'un individu, pour qu'un enfant puisse acquérir des compétences et les capacités, il devrait avoir « *un espace social et politique qui soit un espace de développement pour une vie pleinement humaine* ». Et il y est ajouté « *Dans cette perspective, l'analyse de la pauvreté des enfants est également liée à l'espace socio-culturel qui les entoure, parce que les enfants qui n'ont pas accès aux biens et services essentiels, ne peuvent pas bénéficier d'un tel développement à la fois cognitif, personnel et social* ». <sup>676</sup>

Pendant notre observation, nous avons remarqué que les enfants vivaient dans un milieu où il n'y avait aucune personne responsable de leur développement physique et émotionnel. Cette ressemblance nous rappelle, la recherche de Beegle, Weerdt, et Dercon<sup>677</sup> menée au Nord de la Tanzanie qui s'interroge sur le rôle de la destruction des capitaux humains dans la

---

<sup>675</sup> François de Singly Vanessa Wisnia-Weill (2015) Rapport de la commission Enfance et adolescence

“Pour un développement complet de l' enfant et de l' adolescent” , Septembre

<sup>676</sup> Ibid. p.

<sup>677</sup> Beegle, K., Weerdt, J.D., & Dercon, S. (2011). Orphanhood and human capital destruction: Is there persistence into adulthood? *Demography*, 47, 163-180.

détermination du futur de l'enfant. Les données collectées sur une longue période, d'un échantillon constitué de 718 orphelins ont été analysées entre les années 1991-1994 et ils ont été recontactés en 2004. L'enquête révèle que l'enfance dans un orphelinat est un risque majeur en déterminant un futur dans la pauvreté, à cause des capitaux humains qui n'ont pas été investis pendant l'enfance.

Selon Shibuya et Taylor,<sup>678</sup> les orphelins vivent un sérieux isolement social en risquant de perdre leurs droits fondamentaux et rencontrent divers abus, subissent la violence. Ils ne peuvent pas développer « *la maturité physique et émotionnelle, ni la résilience nécessaire pour surmonter le traumatisme que représente le fait de se retrouver orphelin, qui plus est dans un contexte d'extrême pauvreté structurelle.* »

Tout au long de cette sous-section, nous avons constaté les statuts des enfants selon les différentes catégories d'orphelin : Orphelin de père, orphelin de mère ou les deux, aussi bien qu'orphelin social. Cet examen nous a permis de comprendre que les enfants auraient pu être pris en charge par les parents au lieu de cet orphelinat.

Les manques selon les différents groupes d'âges des enfants que nous avons observés dans le cadre de l'approche MODA, conduisent à émettre de sérieuses réserves quant au bien-fondé de la décision de les confier à l'orphelinat pour assurer un futur meilleur. Ne serait-il pas mieux, si les enfants restaient avec leurs familles ? Pour y voir clair, nous poursuivons notre analyse subjective des conditions de l'orphelinat.

Quand nous avons demandé aux enfants d'évaluer les conditions de l'orphelinat, les réponses qu'ils nous fournissaient nous intriguaient, parce que nous n'arrivions pas à saisir le sens de leurs appréciations. Il y avait plusieurs réponses pour des questions simples comme celle-ci : Avec combien de personnes dormez-vous dans une chambre ? Est-ce que tu peux utiliser les toilettes tranquillement ? Les enfants répondaient tous différemment, à des questions pourtant simples. Nous avons décelé une peur, parce que les conditions dans lesquelles ils se

---

<sup>678</sup> Shibuya, T., & Taylor, V. (2013). Les divers modes de prise en charge des orphelins et les moyens d'action des pouvoirs publics: le cas du Mozambique dans le contexte de la Communauté de développement de l'Afrique australe. *Revue Internationale de Sécurité Sociale*, 66(1), 77-104. <https://doi.org/10.1111/issf.12004>



trouvaient n'étaient pas convenables pour un enfant. Mais en même temps, ces enfants n'avaient pas les moyens de comparer leurs situations avec celles des autres. Ces enfants sont nés parfois dans des conditions pires que celles de l'orphelinat.

Dans les entretiens des enfants dont les parents nous avaient donné la permission, les enfants n'avaient pas assez de souvenirs familiaux et quand ils décrivaient l'endroit ils utilisaient des mots comme « *Une maison* », « *Un foyer qui les couvre* ». Pour eux, parfois leur situation est incompréhensible, voire très floue, parce qu'ils n'ont pas de repères pour expliquer pourquoi ils sont là. Il y a très peu d'enfants gardant un contact et qui peut revoir sa mère : « *Quand il y a des vacances, je rentre pour voir ma mère* ». Cet effort est réciproque. Sa mère qui garde le contact, explique ce qui se passe. Dans cette réciprocité, elle déclare qu'elle va rentrer pour voir sa mère et qu'elle veut l'aider : « *J'aime beaucoup étudier, aller à l'école. Ma mère est très pauvre, je vais l'aider quand je finirai mes études. La raison pour laquelle je suis ici, c'est la pauvreté. Ma mère n'arrive pas à gérer les choses. Je veux la voir, quand je finis ici. Si je vais à l'école, je peux gagner de l'argent. Pour moi c'est le bonheur.* » En revanche, lorsqu'il n'y a pas de dialogue établi, on s'aperçoit que ceci affaiblit les liens familiaux, l'un des plus importants liens sociaux. Par exemple, un garçon de 13 ans explique ainsi : « *Il n'y a pas une différence entre Zanzibar et ici. Je ne me souviens pas de grande chose. Je ne sais pas pourquoi je suis ici, pourquoi mes parents m'ont laissé.* »

Comme l'indique Andrew Shepard <sup>679</sup> observer le concept de pauvreté et sa transmission intergénérationnelle se trouve en « interaction avec les dynamiques des actifs et la mutation des relations sociales ». Aussi, même si l'idée de la famille élargie en tant que filet de sécurité en Afrique est souvent admise dans la plupart des réflexions, l'apparition de nouvelles contraintes qui transforment les liens familiaux, ainsi que des manières d'interagir entre individus, conduisent à modérer ce lieu commun. Celui-ci correspond à notre observation parce que l'orphelinat recueille non seulement des orphelins à proprement parler, mais aussi des « orphelins sociaux » que nous avons rencontrés. Ainsi, selon un orphelin social de 14 ans « *Je préfère ici le centre. Quand j'étais avec mes parents je n'allais pas à l'école. Ici, je vais à l'école, j'étudie. Je préfère d'être ici, parce que j'aime bien aller à l'école. L'éducation est*

---

<sup>679</sup> Shepherd, A. (2007) Comprendre et explique la pauvreté chronique: un cadre évolutif pour la phase III de la recherche du CPRC , CPRC Working Paper 80 <https://odi.org/en/publications/comprendre-et-explique-la-pauvrete-chronique-un-cadre-evolutif-pour-la-phase-iii-de-la-recherche-du-cprc/>

*meilleure qu'à Zanzibar. Je ne me souviens rien de mon enfance, je ne connais pas vraiment mes parents...Les anciens mémoires, je n'ai pas d'autres mémoires de mon enfance. »*

Un autre enfant également qualifie l'orphelinat comme sa maison :

*« Je préfère être ici. Mes parents...Je ne veux pas. Je n'ai pas de souvenirs de mes parents, j'aime être ici, c'est mieux. Je ne sais pas ce qui me rendaient heureux quand j'étais avec eux...Je ne me souviens plus de cette époque. Je me sens bien ici. »*

Un autre garçon nous parle qu'il est content d'être ici : *« Je suis heureux d'être ici, nous étudions, nous jouons. »* Quand les dialogues sont bien établis entre les parents et les enfants, ces derniers connaissent la raison pour laquelle ils se trouvent à l'orphelinat : *« Je suis ici parce que ma mère n'a pas les moyens, elle m'a envoyé dans ce foyer pour que j'aille à l'école. Mon père ne vient pas à la maison. Elle n'arrivait pas à subvenir à mes besoins. »* Parfois, on est face à des récits contradictoires, malgré l'existence d'un dialogue. Mais nous ne savons pas quelle version de l'histoire est plus correcte. En rencontrant sa mère, nous avons détecté une interprétation différente. Sa mère nous a évoqué que leur père était mort. À ce stade, nous ne savons pas laquelle des deux histoires est correcte, mais nous savons que sa mère avait des difficultés financières qui l'obligeaient à se séparer de son enfant.

L'amélioration de la qualité de l'éducation liée au positionnement géographique de l'orphelinat semble jouer un rôle important dans l'arrivée des enfants. Pourtant les parents n'avaient pas mentionné la différence de qualités entre les écoles de Zanzibar et de Dar es Salam. Par contre, tous les enfants parlent de l'importance et surtout de la qualité de l'éducation de l'école. En effet, l'une des filles déclarait que *« Je pense que les choses allaient bien, mais ils m'ont envoyé pour que je puisse avoir une éducation. »* Ils relativisent leurs conditions par rapport à leurs parents, mais plus important encore, ces enfants sont conscients de l'importance d'une bonne éducation. Un autre garçon apprécie les bénéfices de l'éducation ; *« Je pense que l'éducation a plusieurs bénéfices pour le monde entier. Je suis très content. »*

Il convient de signaler que les enfants saisissent la différence entre une éducation laïque et religieuse, comme en témoignent les propos tenus par l'un d'entre eux ; *« Quand j'étais à Zanzibar, j'allais à Medrese et puis ici en 2013 j'ai commencé à l'école normale ».* Cet enfant

commençait à recevoir une éducation normale à l'âge de 9 ans. Il est content. Une autre fille de neuf ans, voilée à cet âge, fait une séparation très claire entre les écoles religieuses et laïques et elle pense que les premières ne sont pas bonnes. « *Dans la région d'Unguja, ils n'ont pas assez de possibilités et les écoles sont islamiques.* »

Les enfants se trouvent très heureux, parce qu'ils ont une possibilité d'aller aux écoles qui donnent une éducation normale et non religieuse comme à Zanzibar: « *L'éducation à Zanzibar reste fortement coranique depuis le début du XIX<sup>e</sup>. Sur le continent, la volonté d'éduquer les fidèles et de gagner de nouveaux convertis, amena peu à peu les missionnaires à s'investir dans l'enseignement.* »<sup>680</sup>

En arrivant à l'orphelinat si les enfants accèdent à un enseignement laïque, cela ne signifie pas que les enfants sont totalement arrachés à l'emprise de l'enseignement religieux. En effet, les donateurs envoient des « *hodjas* » pour l'éducation des enfants. Dans un cadre para scolaire les enfants continuent d'aller aux écoles coraniques qui dispensent une éducation religieuse stricte. L'un des enfants nous raconte : « *Après l'école, nous mangeons, nous allons au Madrasa environ aux alentours de dix-huit. Nous prions là et nous apprenons la religion.* »

Au niveau des conditions de l'orphelinat, les enfants considèrent qu'elles sont plutôt bonnes et qu'il n'y a pas de problèmes graves. Quand ils les comparent avec celles de leurs parents, ils pensent que le foyer présente plus de possibilités pour s'épanouir dans une certaine mesure : « *Je pense que cet endroit est plus joli, comparé avec celui où se trouvent mes parents. Je me suis habitué ici.* » Il n'en demeure pas moins qu'il existe une certaine confusion au sujet de leurs conditions de vie qui apparaissent par exemple à travers leurs perceptions des toilettes et des chambres à coucher. Nous avons reçu des réponses ambiguës. Dans le tableau ci-dessous, nous distinguons deux périodes en raison du déménagement intervenu lors de notre enquête. Au départ, nous avons rencontré les enfants pour la première fois, ils restaient dans un bâtiment construit récemment, mais qui avait besoin d'être rénové. Il est surprenant qu'un nouveau bâtiment est si mal construit, au point de nécessiter une rénovation. Cet état de fait est lié en toutes vraisemblances à justifier des besoins auprès des fonds de charité.

---

<sup>680</sup> Bonini, N. (2012). Les écoles communautaires dans les zones rurales de Tanzanie. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. DOI: 10.4000/ries.2279

La première période qui s'est déroulée dans le bâtiment de 2 étages, il y avait 6 toilettes et 2 salles de bains qui étaient très sales, provoquant ainsi des infections urinaires aux enfants que nous avons détectés dans le cadre de nos activités bénévoles. Plusieurs maladies infectieuses sont apparues, sans qu'une structure médicale les prennent en charge. Pendant un mois, nous avons organisé des visites aux hôpitaux pour des problèmes divers de ces enfants.

Le deuxième période correspond à une période où les enfants restent dans un autre bâtiment étroit, mais transitoire jusqu'à la fin de travaux de rénovation. Ce bâtiment transitoire n'était pas un milieu adéquat pour les enfants. Il y avait deux toilettes, quelques chambres pour les enfants, mais quand nous avons interrogé les enfants sur leurs conditions de vie, ils ont fourni des réponses très variées. Quand ils parlent de leurs lits, nous avons constaté une dégradation.

**Tableau no: 29 La comparaison des réponses des enfants et la réalité**

	<b>Les réponses des enfants</b>	<b>La réalité</b>
<b>Nombres de salles à coucher</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 personnes ensemble sur le même lit. <b>(7 enfants)</b></li> <li>- Il y a 4 chambres à coucher <b>(5 personnes)</b></li> <li>- Nous dormons 7 personnes ensemble. <b>(3 enfants ont déclaré)</b></li> <li>- <b>Les réponses très floues</b></li> <li>- Nous dormons ensemble</li> <li>- Je ne sais pas, ça change</li> </ul>	<p><b>Dans le premier centre :</b></p> <p>Il existe deux étages : Un étage pour les garçons et un étage pour les filles. Comme les garçons sont plus nombreux, ils couchent ensemble sur le même matelas</p> <p>Les filles sont espacées mais parfois, il y a d'autres personnes qui viennent à rester avec elles.</p> <p><b>Dans le deuxième centre :</b></p>

	Les réponses des enfants	La réalité
		Nous avons observé deux chambres et un salon. Les nuits sont très emblématiques, nous ne savons pas assez comment ils s'organisent.
<b>Nombres de salles de toilettes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 toilettes (<b>2 enfants</b>)</li> <li>- 4 toilettes (<b>6 enfants</b>)</li> <li>- 2 Toilettes (<b>7 enfants</b>)</li> </ul>	<p><b>Le premier centre :</b> Il y a 6 toilettes, mais, les deux sont complètement hors d'usage.</p> <p><b>Le deuxième centre :</b> Il existe seulement 2 toilettes.</p>

**Source :** Notre enquête.

Les réponses fournies indiquent des perceptions de la réalité qui manquent de cohérence. En revanche, en dépit des conditions matérielles difficiles, les enfants sont très contents d'être avec les autres enfants. Ils voient une solidarité qui permet de compenser leur solitude. Plusieurs entretiens et des observations nous montrent que les enfants s'entendent plutôt bien. L'une des filles déclare ; « *Quand je suis arrivée ici, je me suis habituée immédiatement. J'ai commencé à jouer avec mes amis. Et puis il y a l'école aussi.* » Tandis qu'un autre enfant indique : « *Je ne suis pas seul, je joue au foot, je suis avec mes amis. Je suis plutôt très contente de ma vie.* » On

entend souvent ; « *Je suis avec mes amis, je me sens heureux, nous jouons ensemble, nous profitons. Je suis heureux de ma vie. Je ne me sens pas seule.* »

Il convient de souligner que le fait d'être un enfant dans ce quartier est difficile pour tous les enfants. Les enfants du quartier vivent dans la même misère que des orphelins que nous avons rencontrés. L'exemple de Suremain et Bonnet<sup>681</sup> sur l'Ouganda témoigne de cette « *situation où certains orphelins ont plus d'accès aux facilités dans les domaines de la santé, de l'éducation et autres, à tel point que ceci crée un sentiment d'injustice dans le quartier.* » Nous pensons que lorsque les enfants comparent leurs conditions, ils demeurent très optimistes malgré les conditions difficiles que nous observons de l'extérieur. Le manque le plus important à leurs yeux est celui de leurs familles. À notre question, « *Est-ce que tu as mal et est-ce qu'il y a des choses qui te donnent la souffrance?* » plusieurs enfants nous ont répondu en citant non seulement une souffrance physique, mais aussi une souffrance provoquée par le manque des parents. Ainsi, nous entendions souvent « *Oui, j'ai mal, c'est mes parents qui me manquent* ».

Nous avons déjà précisé que nous avons eu des difficultés en collectant les données, parce que les enfants n'étaient pas au courant de ce qui les entourait et ils étaient incapables d'établir un dialogue avec les personnes qui les entouraient. La transmission des valeurs leur manquait dans la mesure où il n'y avait pas de pédagogie d'enfant. Ici, par pédagogie d'enfant, nous ne parlons pas de sa forme occidentale, mais d'une pédagogie africaine qui constituée d'une transmission des valeurs familiales par le travail, la socialisation, l'appartenance à une communauté. Nous pensons que dans le milieu social qui les entoure, la société demeure traditionnelle et solidaire. Les Nations-Unies<sup>682</sup> précise que « l'enfant orphelin » doit être assuré d'appartenir à un groupe social, pour se préparer à un avenir d'adulte. L'orphelinat où nous avons travaillé sert à utiliser différents types de réseaux au tour de l'orphelinat, agissant sur des

---

<sup>681</sup> Suremain (de), C.-É. et D. Bonnet. 2014. « L' enfant dans l' aide internationale. Tensions entre normes universelles et figures locales », Autrepart, vol. 4, no 72, p. 3-21.

<sup>682</sup> USAID, UNAIDS. 2000. Principles to guide programming for Orphans and other Children affected by HIV/ aids, New York, USAID.

émotions collectives comme celui que Javeau<sup>683</sup> appelle « émotions collectives». Nous ne savons pas si ce sont des émotions collectives qui agissent sur des enfants, comme l'évoque Kunitz<sup>684</sup> qui parle d'un soutien social couvrant les enfants et les éprouvant qu'ils font partie d'un réseau de communication et d'obligation réciproque.

**Tableau n° 30: Les attitudes des enfants face à leurs conditions à l'orphelinat**

Les réactions fréquentes	Les mots descriptives
<b>Considération positive de l'orphelinat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilités d'une meilleure éducation</li> <li>- Entourés d'amis solidaires.</li> <li>- Ils jugent que les conditions sont mieux que les autres orphelinats.</li> <li>- Ma maison</li> </ul>
<b>Évaluation d'une souffrance, d'un mal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le mal, c'est le manque des parents</li> <li>- La douleur, c'est le manque de mes parents.</li> </ul>

**Source :** Notre enquête.

**Remarques conclusives :**

---

<sup>683</sup> Javeau, C. 1998. « Corps d' enfants et émotions collective : Essai de sociologie à chaud sur les meurtres d' enfants en Belgique (1996) », Éducation et société, vol. 2, no 2, p. 135-147.

<sup>684</sup> Kunitz, S. J. 1990. « Social Support and Mortality in Post-Transition Populations », dans Disease in Populations in Transition. Anthropological and Epidemiological Perspectives, sous la direction de A. C. Swedlund et G. J. Armelagos , New York, Bergin and Garvey, p. 279-297.

L'approche MODA nous a permis de dresser l'inventaire des privations subies par les orphelins, à partir des dimensions retenues dans sa formule. Nous avons découvert que les privations matérielles arrivent en premier. Mais lorsqu'il est question de la problématique de la transmission de la pauvreté, ce sont les carences en matière d'éducation qui se trouvent propulsées au-devant de la scène. Sur ce registre, l'orphelinat exerce deux effets contradictoires. Un effet positif dû au positionnement géographique de l'orphelinat à Dar es Salam où la qualité de l'enseignement est meilleure qu'à Zanzibar. Un effet négatif dû à l'imposition d'une éducation religieuse dans le cadre des activités parascolaires de l'orphelinat. Dans la mesure où le premier effet positif perçu par les enfants s'explique essentiellement par la piètre qualité de l'enseignement dispensé dans les Madrasa de Zanzibar, l'imposition de ces activités parascolaires affaiblit l'impact positif. Au final, il convient de remarquer que l'effet positif de l'orphelinat l'emporte sur l'effet négatif, en raison des difficultés de Zanzibar.

Une autre privation qui est apparue renvoie au sentiment d'abandon par la famille et d'absence d'appartenance à une communauté. Sur ce registre l'orphelinat joue un rôle positif, en recomposant une nouvelle communauté. Même si le sentiment d'appartenance à une communauté d'enfants subissant les mêmes privations au sein de l'orphelinat atténue cette souffrance, force est de constater qu'il n'arrive pas à la faire disparaître.

Pour autant, peut-on affirmer que l'orphelinat permet de rompre la transmission de la pauvreté entre les générations ? Nos observations conduisent à une réponse réservée. Si le cadre de vie offert par l'orphelinat constitue incontestablement une amélioration par rapport aux conditions de Zanzibar, cette amélioration est due plus aux conditions exécrales de Zanzibar qu'aux qualités intrinsèques de l'orphelinat. En effet, la pauvreté infantile qui aurait dû disparaître avec l'arrivée des enfants persiste. Aussi, nous rejoignons nos premières observations sur les facteurs nourrissant les effectifs de l'orphelinat. L'orphelinat offre une solution de survie en l'absence de structures d'accueil publiques, mais la pauvreté infantile qui continue d'y régner ne permet pas de conclure que celui-ci offre de puissants leviers susceptibles de rompre la transmission de la pauvreté. Pour être tout à fait sûr, il faut suivre la cohorte que nous avons observée dans une dizaine, voire une quinzaine d'années.



## CONCLUSION GENERALE:

Tout au long de notre travail, nous avons cherché à fournir une réponse à notre problématique centrale ; à savoir si le fait de confier un enfant à un orphelinat permet de rompre la transmission de la pauvreté entre les générations. Pour apporter des éclairages à cette problématique, nous l'avons scindé en deux parties qui ont constitué les deux étapes de notre réflexion. Tout d'abord, nous avons cerné l'objet de la transmission, c'est-à-dire la pauvreté. (1<sup>ère</sup> partie) Puis dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressés aux mécanismes de sa transmission et au rôle de l'orphelinat comme interface entre la pauvreté des parents et celle des enfants. (2<sup>e</sup> partie)

À chacune de ces deux étapes de notre travail, sur le plan méthodologique, nous avons adopté une démarche en deux temps. Dans un premier temps, nous avons réuni les éléments théoriques susceptibles de nous fournir un cadre d'analyse pour traiter le cas de l'orphelinat à Dar es Salam. En effet, une grande partie de notre travail s'appuie sur les observations que nous avons effectuées lors de notre séjour de cinq mois en Tanzanie. Il nous fallait donc une boîte à outils pour guider nos observations sur le terrain. Une fois réunis les éléments de cette boîte à outils, nous nous sommes attaqués dans un deuxième temps à la phase empirique de notre travail. Les informations que nous avons collectées à l'orphelinat à Dar es Salam ainsi qu'auprès des parents à Zanzibar, nous ont permis non seulement d'appliquer les formules que nous avons trouvées dans la littérature, mais aussi de découvrir les caractéristiques avancées par les intéressés eux-mêmes. Grâce à la méthode d'observation participante, nous avons essayé de capter la pauvreté, ainsi que les canaux de sa transmission vue de l'intérieur. Les résultats que nous avons obtenus peuvent contribuer à une meilleure compréhension du concept de pauvreté et du problème de sa transmission, à travers l'évaluation subjective des intéressés qui vient se greffer aux évaluations objectives proposées dans la littérature.

Concernant le concept de pauvreté et sa mesure, nous avons visé un double objectif sur le plan méthodologique. D'une part, il s'agissait de prendre connaissance des éléments d'une boîte à outils qui figure dans la littérature pour traiter notre problématique dans le cas précis de l'orphelinat à Dar es Salam. D'autre part, il s'agissait de saisir les limites des grilles d'analyse proposées qui nous ont conduit à dépasser leur cadre restreint.

C'est dans cette perspective que nous avons saisie dans le premier chapitre, les origines historiques et idéologiques du concept de pauvreté qui soulignent sa relativité pour nous rappeler la difficulté à trouver un consensus autour du sujet. Cette difficulté démontre comment les transformations sociales, économiques et culturelles créent différentes dynamiques et perspectives dans la description « du pauvre ». Cette dernière nécessite une recherche dans une littérature interdisciplinaire, dans la mesure où il ne s'agit ni d'un concept purement économique, ni exclusivement social, mais plutôt d'un héritage de plusieurs évolutions conceptuelles historiques. Les différentes perspectives issues de disciplines différentes sont prises en considération dans cette partie de notre étude. Il s'agit en même temps de montrer comment l'évaluation de la pauvreté a évolué dans l'histoire pour aboutir au sens qu'on lui accorde aujourd'hui. Cette évolution sur le plan conceptuel s'est accompagnée de celle qu'on observe dans le domaine de la mesure de la pauvreté par les organisations internationales. Cette évolution est caractérisée par le passage d'une référence monétaire unidimensionnelle à l'introduction d'un repère multidimensionnel avec l'indice de pauvreté multidimensionnelle que nous avons utilisé dans le traitement de nos données issues du terrain.

Sur le plan empirique, concernant la perception de la pauvreté autour de l'orphelinat qui constitue notre terrain d'investigation, nous avons cerné les contours de cette notion. Les données sur l'environnement de l'orphelinat indiquent sans surprise un entourage marqué par la pauvreté. Zanzibar est un pays pauvre et il n'est pas étonnant que l'orphelinat y figure. Par conséquent, nous nous sommes interrogés sur la perception de la pauvreté à l'orphelinat de Zanzibar.

Vue de l'extérieur, selon les indicateurs communément admis, l'orphelinat abrite les enfants des familles pauvres. En effet, sans surprise selon la formule de l'IPM d'OPHI, la totalité des familles étaient en situation de pauvreté et une part importante de cette pauvreté provenait de manques matériels, tandis que les manques en matière de santé et d'éducation arrivaient en seconde position. Ce qui indique l'existence d'une pauvreté extrême. En effet, la sévérité de la pauvreté dont les familles sont victimes atteint un niveau relativement élevé.

Vue de l'intérieur, notre observation participante nous a fait découvrir tout d'abord qu'une partie des personnes interrogées ne se considéraient pas comme pauvres. Bien qu'elles constituent une minorité, le constat est surprenant lorsqu'on sait que la sévérité de la pauvreté en moyenne

est très élevée et qu'il n'y a aucune famille dont le degré de privation est inférieur à 33,3% dans le cadre du calcul de l'IPM. Cette pauvreté provoque deux types de comportements en lien avec sa perception. D'un côté, ceux qui perçoivent la pauvreté comme une fatalité, au demeurant comme la contrepartie de l'accès au paradis après la mort. De l'autre, ceux qui voient dans la pauvreté une fatalité, mais qui cherchent à s'en sortir grâce aux moyens présents. Tout en saisissant ces deux types de comportements vis-à-vis de la pauvreté, nous n'avons pas réussi à les pondérer. En effet il est impossible de questionner les individus à ce propos, pour connaître s'ils agissent par conviction ou par intérêt. En revanche des questions contrôles pourraient permettre de distinguer les deux catégories d'individus. Comme nous avons découvert la perception de la pauvreté comme une fatalité au fil de nos entretiens participants, nous n'avons pas songé à cette possibilité sur le champ. Il s'agit d'une piste qui pourrait guider une recherche future.

Sur le plan théorique, nous avons traité la problématique de la transmission et le rôle de l'orphelinat en trois étapes. Tout d'abord, il s'agissait de déterminer le point d'arrivée qui renvoie à la pauvreté infantile. Ensuite, il a été question de s'interroger sur les mécanismes de transmission de la pauvreté. Enfin, pour traiter la question de l'efficacité de l'orphelinat en tant qu'institution pour combattre la transmission de la pauvreté, il s'agissait de définir clairement le sens que l'on donne à l'orphelin.

Nous avons cerné au préalable le concept de pauvreté infantile, pour identifier le point d'arrivée de la chaîne de transmission qui puise ses origines dans la pauvreté des parents que nous avons étudiée dans la première partie. Nous avons constaté que la pauvreté n'avait pas le même sens que celle des adultes. Nous avons découvert des similitudes entre les concepts de pauvreté infantile et d'orphelins sociaux. Ce constat permet d'élargir la portée de l'orphelinat comme champ d'analyse dans l'étude de la transmission de la pauvreté. Dans le cadre de l'identification de la pauvreté infantile, nous avons consulté la littérature sur sa mesure, pour retenir la méthode MODA qui présente l'avantage d'être en phase avec la méthode de l'IPM que nous avons retenue pour évaluer la pauvreté des parents.

Une fois les deux bouts de la chaîne de transmission identifiés, nous nous sommes penché sur la problématique de la transmission à proprement parler. La revue de la littérature nous a permis de découvrir les mécanismes de transmission de la pauvreté. Dans le même temps, nous avons découvert qu'il s'agit d'une forme de pauvreté chronique. En d'autres termes, la

transmission de la pauvreté serait une pauvreté dont la chronicité traverse les générations. Toutefois, nous avons été amené à modérer ce point de vue, dans la mesure où si la pauvreté des parents constitue le point de départ de la chaîne de transmission, il serait exagéré de leur attribuer l'entière responsabilité du point d'arrivée qu'est la pauvreté infantile. Cette évolution de notre approche est liée à la prise de conscience des facteurs extra-familiaux de transmission de la pauvreté, grâce à la lecture de la littérature. En effet, il n'est pas difficile d'imaginer que les interventions des pouvoirs publics pouvaient casser la chaîne de transmission, ne serait-ce qu'avec des actions dans les domaines de la santé et de l'éducation. Au sein de ces interventions, les orphelinats constituent une des solutions possibles.

C'est ce dernier constat qui nous a amené à réfléchir dans un dernier temps sur le rôle de l'orphelinat dans la lutte contre la transmission de la pauvreté. La découverte de la littérature sur ce sujet nous a conduit à adopter une grande prudence dans l'appréciation du rôle que cette institution peut jouer. En effet, les controverses qui animent les débats conduisent à une vision à double tranchant. Comme il est possible de voir dans cette institution un esprit charitable qui est au service des enfants de pauvres, il est également possible de percevoir une institution qui considère les enfants de pauvres comme une matière première pour perpétuer le schéma de transmission. Il s'agit soit d'un schéma pour capter une rente nourrie par les donateurs des pays développés au profit des gérants de l'orphelinat, dans le cadre d'une perspective de corruption, soit d'un schéma pour recruter des fanatiques ou du moins des sympathisants à leur cause de nature religieuse, dans une perspective idéologique. Cette observation nous a grandement servi lors de notre séjour sur le terrain. Entre les deux interprétations extrêmes, nous avons choisi de rester neutre *a priori* dans nos observations, mais tout en nous méfiant des apparences, sans tomber dans les raccourcis idéologiques.

Sur le plan empirique, nos constats sur la perception de la pauvreté comme une fatalité, nous ont servi dans la suite de notre réflexion, concernant la transmission de la pauvreté et le rôle de l'orphelinat face transmission de la pauvreté. En effet, si cette dernière est perçue par les individus comme une fatalité pour eux-mêmes, il est possible qu'elle soit considérée de la même manière pour leurs descendants. Nous nous sommes demandé dans quel esprit, les enfants étaient confiés à l'orphelinat ; pour que les enfants puissent échapper à la pauvreté ou bien pour trouver un refuge à un enfant qu'on ne peut plus entretenir ? L'histoire de l'orphelinat, ainsi que l'analyse des facteurs qui nourrissent les effectifs de l'orphelinat tendent à confirmer

le second cas de figure. L'orphelinat est perçu comme une solution de survie adoptée dans l'urgence, pour éviter le pire, en l'absence de filets de sécurité publics.

Avant d'aborder dans un dernier temps, le positionnement de l'orphelinat face à la transmission de la pauvreté, nous nous sommes intéressés au « comment » et au « pourquoi » de la transmission. Concernant le « comment » de la transmission de la pauvreté, nous pouvons affirmer sous l'éclairage de nos observations que les parents des enfants de l'orphelinat, loin de disposer d'un capital matériel à transmettre en héritage, s'efforcent de faire disparaître l'héritage négatif en capital humain. Mais le problème est que les héritiers n'ont pas la possibilité de renier ce type d'héritage, comme il est possible de le faire dans le cas d'un héritage en capital matériel qui comporte un lourd passif. Les problèmes posés en matière de santé et d'éducation liés à la pauvreté des parents se transmettent sans que les héritiers aient le droit de renier leurs héritages. Pour ainsi dire, il s'agirait d'une transmission négative subie.

Concernant le « pourquoi » de la transmission de la pauvreté, parmi les causes importantes, nous avons découvert les caractéristiques familiales. Car, la plupart des enfants de l'orphelinat sont des « orphelins sociaux » qui ont encore au moins un parent en vie. En ce sens, ils ont une famille. Ainsi, l'instabilité familiale qui découle de ce qu'il est convenu d'appeler la « fluidité des mariages » en Afrique semble être à l'origine des structures familiales qui favorisent la transmission de la pauvreté. En effet, cette instabilité qui débouche souvent sur des familles monoparentales, est un facteur important de la pauvreté infantile, dans la mesure où l'enfant est à la charge d'un seul adulte au lieu de deux. Ce handicap lié à la monoparentalité est aggravé par la féminisation des responsabilités familiales. Dans la plupart des cas que nous avons observés, ce sont les femmes qui assument seules la charge de l'enfant. Or les mères seules sont plus susceptibles de transmettre la pauvreté que les pères seuls, en raison des discriminations qu'elles subissent sur le marché de l'emploi.

Pour ce qui est de l'efficacité de l'orphelinat dans la lutte contre la transmission de la pauvreté, en dressant l'inventaire des privations subies par les orphelins, nous avons découvert que ce sont les privations matérielles qui arrivent en premier. En revanche, lorsqu'il est question des mécanismes de transmission de la pauvreté, ce sont les carences en matière d'éducation qui se trouvent propulsé au-devant de la scène. Sur ce registre, l'orphelinat semble générer deux effets contradictoires. Un effet positif lié au positionnement géographique de l'orphelinat à Dar es Salam où la qualité de l'enseignement est meilleure qu'à Zanzibar d'où sont originaires les

orphelins. Un effet négatif avec l'imposition d'activités parascolaires de nature religieuse. Cela étant, compte tenu de la piètre qualité de l'enseignement à dominante religieuse dispensé dans les Madrasa de Zanzibar, l'orphelinat exerce un impact global positif dans le domaine éducatif.

Le sentiment d'abandon par la famille et d'absence d'appartenance à une communauté est une privation exprimée lors de nos observations participantes. Sur ce registre l'orphelinat joue un rôle positif, en offrant une nouvelle communauté aux enfants. Toutefois, bien que l'appartenance à une communauté d'enfants subissant les mêmes privations au sein de l'orphelinat semble atténuer ce sentiment, force est de constater qu'il n'arrive pas à le faire disparaître.

Pour terminer, en revenant à notre problématique centrale, que pouvons-nous répondre à la question de savoir si l'orphelinat permet ou non de rompre la transmission de la pauvreté ? Notre analyse aboutit à une conclusion plutôt réservée. Si le cadre de vie à l'orphelinat constitue incontestablement une amélioration par rapport aux conditions de Zanzibar, cette amélioration est due plus aux conditions exécrales de Zanzibar qu'aux qualités intrinsèques de l'orphelinat. Car, l'orphelinat n'arrive pas à éradiquer la pauvreté infantile. Nous retrouvons ainsi nos premières observations concernant les facteurs qui gonflent les effectifs de l'orphelinat. Il offre, en l'absence de structures d'accueil publiques, une solution de survie aux familles en détresse. Toutefois, la persistance de la pauvreté infantile à l'orphelinat ne permet pas d'affirmer qu'il peut rompre la transmission de la pauvreté.

## BIBLIOGRAPHIE

### A

Abebe, T. (2009). Orphanhood, Poverty and the Care Dilemma: Review of Global Policy Trends. *Social Work and Society*. 7

Acemoglu, D. (2012). *Why nations fail : the origins of power, prosperity and poverty*. Crown publications.

Alfred, S. (1956). Dictionnaire des sciences économiques. In: *Population*, 11e année, n°2, p. 368; [https://www.persee.fr/doc/pop\\_0032-4663\\_1956\\_num\\_11\\_2\\_4648](https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1956_num_11_2_4648)

Alkire, S. (2013). « Comment mesurer les multiples dimensions de la pauvreté ? », dans OCDE, *Development Co-operation Report 2013 : Ending Poverty*, Éditions OCDE, Paris

Alkire, S. (2013). « Comment mesurer les multiples dimensions de la pauvreté ? », dans OCDE, *Development Co-operation Report 2013 : Ending Poverty*, Éditions OCDE, Paris. DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2013-7-fr>

Alkire, S. and Foster, J.E. (2011). 'Counting and multidimensional poverty measurement', *Journal of Public Economics*, vol. 95(7-8), pp. 476–487, doi:[10.1016/j.jpubeco.2010.11.006](https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2010.11.006).

Alkire, S. and Robles, G. (2016). «Multidimensional Poverty Index – 2016: Brief methodological note and results.» MPI Methodological Notes 43, University of Oxford, December.

Alkire, S. and Santos, M.E. (2010), 2014. «[Measuring Acute Poverty in the Developing World: Robustness and Scope of the Multidimensional Poverty Index](#),» [World Development](#), Elsevier, vol. 59(C), pages 251-274.

Alkire, S. and Santos, M.E. (2010). «Multidimensional Poverty Index.» Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) Briefing 01

ALKIRE, S., and M. E. SANTOS, (2010). « Acute Multidimensional Poverty: A New Index for Developing Countries. » OPHI Working Paper Series, 38.

Alkire, S., Dirksen, J., Nogales, R. and Oldiges, C. (2020). 'Multidimensional Poverty and Vulnerability to COVID-19: A Rapid Overview of Disaggregated and Interlinked Vulnerabilities in Sub-Saharan Africa', OPHI Briefing 54, Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford. ( Version française)

Alkire, S., Kanagaratnam, U. and Suppa, N. (2019). 'The Global Multidimensional Poverty Index (MPI) 2019', OPHI MPI Methodological Note 47, Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford.



Alkire, S., Kanagaratnam, U. and Suppa, N. (2019). 'The Global Multidimensional Poverty Index (MPI) 2019', OPHI MPI Methodological Note 47, Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford.

Alkire, S., Foster. (2011). J. Counting and multidimensional poverty measurement, *Journal of Public Economics*, Volume 95, Issues 7–8, Pages 476-487

ALOGOU, B. (2009). La boad et la réduction de la pauvreté au Bénin, Ecole Nationale d'Administration du TOGO, [https://www.memoireonline.com/10/09/2822/m\\_La-boad-et-la-reduction-de-la-pauvrete-au-benin0.html](https://www.memoireonline.com/10/09/2822/m_La-boad-et-la-reduction-de-la-pauvrete-au-benin0.html)

Alum, A., M. Gomez, and E. Ruiz. (2009). *Hocus Pocus, Witchcraft, and Murder: The Plight of Tanzanian Albinos*. Chicago: Northwestern University of Law.

Arborio Anne-Marie. (2015). *L'observation directe* (4e édition). Armand Colin.

Asher, M.G., Nandy, A. (2008). Singapore's policy responses to ageing, inequality and poverty: An assessment. *International Social Security Review* 61 (1) : 41-60. ScholarBank@NUS Repository. <https://doi.org/10.1111/j.1468-246X.2007.00302.x>

Asselin, L. M., Dauphin, A. (2000), *Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel*, Centre Canadien d'Etude et de Coopération international.

Atkinson, A. B. (2003). 'Multidimensional Deprivation: Contrasting Social Welfare and Counting Approaches'. *Journal of Economic Inequality*, 1(1): 51–65.

Auzuret, C (2017). Analyse des processus de sortie de la pauvreté Pauvre un jour, pauvre toujours ? [Thèse de doctorat, l'Université de Nantes sous le sceau de l'Université Bretagne Loire <http://archive.bu.univ-nantes.fr/pollux/show.action?id=45077c6a-5446-49c2-9119-4020d783ab67>

Ayissi, A., Maia, C. & Ayissi, J. (2002). Droits et misères de l'enfant en Afrique: Enquête au cœur d'une « invisible » tragédie. *Études*, tome 397(10), 297-309. <https://doi.org/10.3917/etu.974.0297> p.297

## B

Balandier G. (2012), Carnaval des apparences ou nouveaux commencements ? Fayard

Bane, M., & Ellwood, D.T. (1983). Slipping into and Out of Poverty: the Dynamics of Spells.

Banerjee Abhijit Vinayak. (n.d.). Repenser la pauvreté. Éditions Points

Barou, J. (2015). La figure de l'orphelin. *L'école des parents*, 616(5), 34-35. <https://doi.org/10.3917/epar.616.0034>

Barus-Michel, J., Enriquez, E. & Lévy, A. (2002). Vocabulaire de psychosociologie. Toulouse, France: Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.barus.2002.01>

Baujard, A. (2017). « L'économie du bien-être est morte. » Vive l'économie du bien-être !. Dans : Gilles Campagnolo éd., *Philosophie économique: Un état des lieux* (pp. 77-128). Paris: Éditions Matériologiques. <https://doi.org/10.3917/edmat.campa.2017.01.0077>»

Baulch, B. and McCulloch, N. (1998). 'Being poor and becoming poor: poverty status and poverty transitions in rural Pakistan'. IDS Working Paper 79. Brighton: Institute of Development Studies.

Bauman Zygmunt, & Bury Laurent. (2007). *Le présent liquide : peurs sociales et obsession sécuritaire*. Seuil.

Baumard M. (2020). *Le Monde Afrique Cahier Samedi 5 décembre 2020 « Monde »*

Bazzi-Veil, L' Analyse de la situation de la femme en Afrique de l'Ouest et du Centre Ed CEPRASS-Abidjan-UNICEF. Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, 2000

Beck Ulrich, & Ritter Mark A. (1992). *Risk society: towards a new modernity*. Sage Publications.

Beegle, K. and De Weert, J. Dercon, S. (2005). 'Orphanhood and the Long-Run Impact on Children' Available

Beegle, K., De Weerdt, J. & Dercon, S. (2010). Orphanhood and human capital destruction: Is there persistence into adulthood?. *Demography* 47, 163–180  
<https://doi.org/10.1353/dem.0.0094>

Benicourt, E. (2001). « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », *Études rurales* [En ligne], 159-160 | 2001, mis en ligne le 03 janvier 2017, consulté le 14 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/68> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales>.

Bénicourt, E. (2007). Amartya Sen : un bilan critique. *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, 52(1), 57-81. doi:10.3917/cep.052.0057.

Berthoud, A. (2010). Travail et pauvreté chez Marx. *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, 59(2), 141-162. doi:10.3917/cep.059.0141.

Bertin, B. (2007). *Pauvreté monétaire, pauvreté non monétaire : une analyse des interactions appliquée à la Guinée. Economies et finances*. [Thèse de doctorat Université Montesquieu - Bordeaux IV, . Français.]<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00155364> tel-00155364. p.44

Bevan, P. (2004). Exploring the structured dynamics of chronic poverty: a sociological approach.

Bicego, Georges, et al. (2003). Dimensions of the emerging orphan crises in su-Saharan Africa. *Social Science et Medicine*(56), 1235-1247.

Bilson, A. & Cox, P. (2007). Caring about Poverty. *Journal of Children and Poverty*, 13(1), pp. 37-49. (Prendre soin de la pauvreté. *Journal des enfants et de la pauvreté*). Extrait de : <http://www.bettercarenetwork.org/BCN/details.asp?id=20556&themeID=1002&topicID=1017>

Bird, K. (2007). La Transmission Intergenerationnelle De La Pauvreté: Une Vue D'Ensemble. *SSRN Electronic Journal*. 10.2139/ssrn.1757824

Bird, K. (2007). The intergenerational transmission of poverty: An overview. Working Paper 99. Manchester: IDPM/Chronic Poverty Research Centre (CPRC). Available at: Bird, Kate. (2007). La Transmission Intergenerationnelle De La Pauvreté: Une Vue D'Ensemble. *SSRN Electronic Journal*. 10.2139/ssrn.1757824

Bisiaux, R. (2011). Comment définir la pauvreté : Ravallion, Sen ou Rawls ?. *L'Économie politique*, 49(1), 6-23. doi:10.3917/leco.049.0006. P.9

Bisiaux, R. (2012) Sociologie de la pauvreté, une confrontation empirique : Delhi et Bogotá. *L'Économie politique*. [Online] 56 (4), 63–83.

Bisilliat J, ORSTOM, Association Femmes et développement, & Bisilliat Jeanne. (1996). *Femmes du Sud, chefs de famille : [colloque international, Paris, 28-30 novembre 1994]*. Ed. Karthala

Blundo, G., De Sardan, J. N. Bako Arifari And M. Tidjani Alou, *Everyday Corruption And The State: Citizens And Public Officials In Africa*. London: Zed Books

Boggess, S. and Corcoran, M. (1999) Cycles of Disadvantage? In Boggess, S. and Corcoran, M. with Jenkins, S.P. (2005). Cycles of Disadvantage? Institute of Policy Studies: Wellington

Bonini, N. (2003) « Un siècle d'éducation scolaire en Tanzanie », Cahiers d'études africaines, 169-170 |41-62.

Bonini, N. (2011). Le développement de l'enseignement secondaire en Tanzanie et la scolarisation des Maasai. *Autrepart*, 3(3), 57-74. <https://doi.org/10.3917/autr.059.0057>

Bonini, Nathalie. (2012) Les écoles communautaires dans les zones rurales de Tanzanie. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. DOI: 10.4000/ries.2279

Bonnet, D. (2010). La construction sociale de l'enfance : une variété de normes et de contextes. *Informations sociales*, 160(4), 12-18. <https://doi.org/10.3917/inso.160.0012>

Booth, C. (1971). Charles Booth's London : a portrait of the poor at the turn of the century : drawn from his « Life and labour of the people in London. » Penguin Books.

Bosquelle, P. (2013). Comment les pays riches sont devenus riches et pourquoi les pays pauvres restent pauvres: Erik S. Reinert Paris, Éditions du Rocher, 2012. 540 pages ISBN : 978-2268072906. *Idées économiques et sociales*, N° 173(3), 75-. <https://doi.org/10.3917/idee.173.0075>

Bourdieu, P. (1977) *Algérie 60*, Éditions de Minuit

Bourguignon, F. & Chakravarty, S. (2003). The Measurement of Multidimensional Poverty. *Journal of Economic Inequality*. 1. 25-49. 10.1023/A:1023913831342.

Boutaud, A. (2007). Les Indices synthétiques de PNUD: IDH, IPH, IPF en région Ile de France. *ISS: L'indice de santé Sociale*.

Bresson, M. (2007). La pauvreté est-elle encore une question sociologique d'actualité ? Un enjeu de définition, de méthode et de théorie. *Pensée plurielle*, 3(3), 9-17.  
<https://doi.org/10.3917/pp.016.0009>

Brugère, F « Martha Nussbaum ou la démocratie des capacités, *La Vie des idées* , 19 mars 2013. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Martha-Nussbaum-ou-la-democratie.html>

Bruniaux C., Galtier B. Quel avenir pour les enfants de familles défavorisées? [L'apport des travaux américains]. In: *Recherches et Prévisions*, n°79, 2005. pp. 5-20

Brunschwig, J., « L'esclavage chez Aristote », *Cahiers de philosophie*, n° 1, sept. 1979, pp. 20-30.

Burja, J. (1999). 'Intergenerational Deadlock? Confronting the AIDS Crisis in Tanzania' Id21 *Development Reporting Service*.

Burke, J., Kaijage. T & Johannes John-Langba, J. (2014) Media Analysis of Albino Killings in Tanzania: A Social Work and Human Rights Perspective, *Ethics and Social Welfare*, 8:2, 117-134, DOI: 10.1080/17496535.2014.895398

Burnet, R.(2015). Celui qui ne travaille pas ne mange pas - Vingt siècles de répression des pauvres. Essai (broché) No: 23610 [www.chronicpoverty.org/resources/cp99.htm](http://www.chronicpoverty.org/resources/cp99.htm).

## C

Caroli, Dorena. (2008). Enfants abandonnés ou orphelins sociaux? Évolution de la politique sociale dans la Russie de perestroïka et post-communiste (1989- 2004). *Société et jeunesses en difficulté* (<http://sejed.revues.org/index1783.html>)(4).

Case, A. and Ardington, C. (2004). 'The Impact of Parental Death on School Enrolment and Achievement: Longitudinal Evidence from South Africa' Centre for Social Science Research Working Paper 97

Castaneda, T., and Aldaz-Carroll, E. (1999) 'The Intergenerational Transmission of Poverty: Some Causes and Policy Implications' Inter-American Development Bank Discussion Paper. Available at <http://www.iadb.org/sds/doc/1258eng.pdf>

Castel Robert, Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat



Catherine, P. Gazier, B. (2008). L'apport des analyses longitudinales dans la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale : un survey de la littérature étrangère. Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008*, La Documentation française, pp.561-604, 2008. <hal-00393322>

Cf. Ragnar Nurkse, *Problems of Capital-Formation in Underdeveloped Countries*, 1953, Oxford university press.

Chapoulie, J. Everett C. Hughes (1984). Le développement du travail de terrain en sociologie. In: *Revue française de sociologie* pp. 582-608; doi : 10.2307/3321824 [https://www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1984\\_num\\_25\\_4\\_3846](https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1984_num_25_4_3846)

Chege & Schweppe, *Tourism, Charity and Father's Fundraising Strategies for their Children's Education on the Kenyan South Coast*, 2018

Cheneau-Loquay, A. (2008). Rôle joué par l'économie informelle dans l'appropriation des TIC en milieu urbain en Afrique de l'Ouest. *NETCOM* (Issy-Les-Moulineaux), 22(22-1/2), 109–126. <https://doi.org/10.4000/netcom.2013>

Christiane Crépin, *Familles et enfants pauvres dans le monde Vers quelles politiques ?* DOSSIER D'ETUDE N° 96 Septembre 2007, CNAF

Clément Mathilde. Mieux comprendre les facteurs de risque de pauvreté en conditions de vie en contrôlant les caractéristiques inobservées fixes . In: *Economie et statistique*, n°469-470, 2014. pp. 37-59;doi : <https://doi.org/10.3406/estat.2014.10423> [https://www.persee.fr/doc/estat\\_0336-1454\\_2014\\_num\\_469\\_1\\_10423](https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2014_num_469_1_10423)

Cling Jean-Pierre, Razafindrakoto Mireille, Roubaud François, « La Banque mondiale et la lutte contre la pauvreté : « tout changer pour que tout reste pareil ? » », Politique africaine, 2002/3 (N° 87), p. 164-174.

Cohen, D. (1998). 'Poverty and HIV/AIDS in Sub-Saharan Africa' SEPED Conference Paper Series No. 2, UNDP.

Collard, D. (2000). Generational Transfers and the Generational Bargain". Journal of International Development, 12, 453-462.

Connen, F. (2017). ATD Quart Monde, EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES SUR LES PAUVRES ET LA PAUVRETÉ (3ème édition 2017). Projet, 356(1), 93a-94. <https://doi.org/10.3917/pro.356.0093a>

Conte, A.(1965) . Bandung, tournant de l'Histoire, Robert Laffont, Paris

Cook, Jon. (1996). La prise en charge d'enfants orphelins du Sida: transfert et soutien social. In Karthala (Ed.), Anthropologie et sida. Bilan et perspectives (pp. 239-262). Paris.

Cooper, E., & Bird, K. (2012). Inheritance: A Gendered and Intergenerational Dimension of Poverty. Development Policy Review, 30(5), 527-541. <https://doi.org/10.1111/j.1467-7679.2012.00587.x> p.26

Corcoran, M., and Chaudry, A. (1997) The Dynamics of Childhood Poverty Children and Poverty. Vol. 7. No. 2. Summer/Fall 1997.  
[http://www.futureofchildren.org/usr\\_doc/vol7no2ART3.pdf](http://www.futureofchildren.org/usr_doc/vol7no2ART3.pdf)

Costas, A., et Stachurski, J. (2005). « Les pièges de la pauvreté », Handbook of Economic Growth, 326

Crosby Alfred W. (1997). The measure of reality : quantification and Western society, 1250-1600. Cambridge University press.

Cutler, P. (1984). « The Measurement of Poverty: A Review of Attempts to Quantify the Poor with Special Reference to India », World Development Vol. 12, No. 11/12, p. 1120. Paris Gallimard, 1995.

POINT DE REPÈRE. DÉFINIR ET MESURER LA PAUVRETÉ : UN EXERCICE DÉLICAT  
Jean-Michel Charbonnel Caisse nationale d'allocations familiales | « Informations sociales »  
2014/2 n° 182 | pages 10 à 15

## D

« La pauvreté : une approche socio-économique. Entretien avec Jean-Luc Dubois », Transversalités, 2009/3 (N° 111), p. 35-47. DOI : 10.3917/trans.111.0035. URL : <https://www.cairn.info/revue-transversalites-2009-3-page-35.htm>

Da Corta, L. (forthcoming) «Concepts and methods to understand the link between the intergenerational transmission of poverty and escapes and political economy», CPRC Working Paper. Manchester: IDPM/CPRC. Accessible au [www.chronicpoverty.org/resources/working\\_papers.htm](http://www.chronicpoverty.org/resources/working_papers.htm).

Dahou, T. (2003). Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté en Afrique de l'Ouest: De la pauvreté au politique. *Afrique contemporaine*, 4(4), 57-70. <https://doi-org.ezproxy.u-paris.fr/10.3917/afco.208.0057>

Damon, J. (2017) « Les 'exclus' du modèle social », *Les Cahiers français*, n° 399

Damon, J. (2007). Pauvreté laborieuse et protection sociale: Pour une transformation en profondeur des prestations sociales. *Informations sociales*, 6(6), 40-52. <https://doi.org/10.3917/inso.142.0040>

Danhoundo, G. (2014). Les orphelins et leur famille en Afrique : Une réflexion sur les logiques d'acteurs autour du soutien aux enfants orphelins chez les Mossi, à Ouagadougou (Burkina Faso), thèse de doctorat en sociologie, Québec, Université Laval.

Dauphin, A. (2000). Poverty measurement a conceptual framework.

Dauphin, S. & Domingo, P. (2014). Pauvreté et politiques publiques : des hommes et des femmes dans les mêmes situations ?. *Informations sociales*, 182, 108-118. <https://doi.org/10.3917/inso.182.0108>

De Champs, E. (2015). Religion, politique et utilité chez Jeremy Bentham. Archives de Philosophie, tome 78(2), 275-290. doi:10.3917/aphi.782.0275.

De Gaulejac Vincent, Taboada-Léonetti Isabelle, « La désinsertion sociale. Déchéancesociale et processus d'insertion », Recherches et Prévisions, vol. 38, n° 1, 1994, pp. 77-83.

De Neubourg, C., J. Chai, M. de Milliano, I. Plavgo et Z. Wei. (2012). « Étude transnationale MODA : Analyse du chevauchement des privations multiples (MODA) - Note technique », Document de travail 2012-05, Bureau de recherche de l'UNICEF, Florence.

Delap, E. (2010). «Protect for the future. Placing children's care and protection at the heart of the MDGs». EveryChild, ChildHope, Railway Children, Consortium for Streets. Children, ICT, Retrak, Save the Children, the International HIV and AIDS Alliance and War Child, London.

Delap, E. et Reale, D. (2013) The links between child protection and population dynamics Save the Children org.

Delaunay, V. (2009). Abandon et prise en charge des enfants en Afrique : une problématique centrale pour la protection de l'enfant. Mondes en développement, 146(2), 33-46. <https://doi.org/10.3917/med.146.0033>

Destremau, B. et Salama, P. (2002). Mesures et démesure de la pauvreté. Presses Universitaires de France

Determinants & Dorosh, Paul & Haggblade, Steven & Rajemison, Harivelo & Ralantoarilolona, Bodo & Simler, Kenneth. (2000). Structure et Facteurs Déterminants de la Pauvreté à Madagascar

Djoudalbaye, B. (2007). Analyse de la prise en charge globale des orphelins et enfants rendus vulnérables par le VIH/SIDA à l'Association des jeunes pour la promotion des orphelins de Ouagadougou (I. s. d. s. d. l. population Ed.). Ouagadougou.

Dollé, M. (2008). La transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Regards croisés sur l'économie, 4(2), 97-106. doi:10.3917/rce.004.0097

Dorena Caroli, « Enfants abandonnés ou orphelins sociaux ? Évolution de la politique sociale dans la Russie de la perestroïka et post-communiste (1989-2004) », Sociétés et jeunesses en difficulté [En ligne], n°4 | Automne 2007, mis en ligne le 18 avril 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/1783> p.2

Dorena Caroli, « Enfants abandonnés ou orphelins sociaux ? Évolution de la politique sociale dans la Russie de la perestroïka et post-communiste (1989-2004) », Sociétés et jeunesses en difficulté [En ligne], n°4 | Automne 2007, mis en ligne le 18 avril 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/1783>

Dortier, J. & Halpern, C. (2009). Trois approches classiques de la pauvreté par la sociologie. Sciences Humaines, 202(3), 31-31. <https://www-cairn-info.sirius.parisdescartes.fr/magazine-sciences-humaines-2009-3-page-31.htm>

Dortier, J., & Halpern, C. (2009). Trois approches classiques de la pauvreté par la sociologie. Sciences humaines (Auxerre, France), 202(3), 31–31.

Dozon, Jean-Pierre, et Guillaume, Agnès. (1994). Contextes, conséquences socioéconomiques et coûts du SIDA Populations africaines et SIDA (pp. 200- 205).

Dramane, G. et al. (2017) L'obésité dans les pays en développement : causes et implications au Bénin. Médecine des maladies métaboliques. [Online] 11 (7), 657–663.

Durkheim, É. (2013). Solidarité mécanique ou par similitudes. Dans :, É. Durkheim, De la division du travail social (pp. 35-78). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

Duvoux, N. (2011). Nouveaux pauvres, nouvelles politiques. Politiques sociales et familiales, 104(1), 7–17. <https://doi.org/10.3406/caf.2011.2592> Paris: La découverte CEPED.

## **E**

Ezambe, F. (2010). La place de l'enfant dans la famille en Afrique circulation et don N°3

## **F**

Falcioni, D. (2012). Conceptions et pratiques du don en Islam (1) . *Revue du MAUSS*, 1(1), 443-464. <https://doi.org/10.3917/rdm.039.0443> p.444

Farge, A. (2007). La vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIIIe siècle, Paris, Seuil.

- Ferdinand Ezembe Recherches psychologiques et éducatives Volume 1, Numéro 3, Pages 27-35 La Place De L'enfant Dans La Famille En Afrique Circulation Et Don p.30
- Fleurbaey Marc et al., (1998). « Mesurer la pauvreté ? », *Économie et Statistique*, 308-310, p. 23-33.
- Fleurbaey Marc, Herpin Nicolas, Martinez Michel, Verger Daniel. Mesurer la pauvreté ?. In: *Economie et statistique*, n°308-310, Octobre 1998. pp. 23-33.
- Fontaine, L. (2008). Une histoire de la pauvreté et des stratégies de survie. *Regards croisés sur l'économie*, 4(2), 54-61. doi:10.3917/rce.004.0054.
- Fontaine, L. (2010). La justice sociale selon Amartya Sen. *Esprit*, octobre(10), 145-154. doi:10.3917/espri.1010.0145
- Fontaine, L. (2010). La justice sociale selon Amartya Sen. *Esprit*, octobre(10), 145-154. doi:10.3917/espri.1010.0145.
- Foster, J. & Greer, J. & Thorbecke, E. (1984). A Class of Decomposable Poverty Indices. *Econometrica*. 52. 761-66. 10.2307/1913475.
- Fournet, Florence, et al. (2008). Ouagadougou (1850-2004). Une urbanisation différenciée (É. IRD Ed.). Marseille
- Fraisse Laurent. (2011). Femmes, économie et développement : de la résistance à la justice sociale. ERES. Citation de Banque Mondiale dans le livre de Guérin, I., Hersent, M., & Fraisse, L. (2011). Femmes, économie et développement. ERES.
- Frank, S. <https://www.guidisto-volontariat.fr/blog/volontariat-orphelinat/mission-humanitaire-orphelinat/#problemes-orphelinats>
- Freeman, M. Seebom Rowntree and Secondary Poverty, 1899–1954 (November 2011). *The Economic History Review*, Vol. 64, Issue 4, pp. 1175-1194, 2011, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=1939630> or <http://dx.doi.org/10.1111/j.1468-0289.2010.00570.x>
- Frimpong-Manso, K. (2014). From walls to homes: Child care reform and deinstitutionalisation in Ghana. *International Journal of Social Welfare*, 23(4), 402–409. <https://doi.org/10.1111/ijsw.12073>



## G

Gaboriau, P. (2014). André Gueslin D'ailleurs et de nulle part. Mendians vagabonds, clochards, SDF en France depuis le Moyen Âge Paris, Fayard, 2013, 536 p. *Annales : histoire, sciences sociales* (French ed.), 69(2), 588–590. <https://doi.org/10.1017/S0395264900008982>

Gaertner, W. (2017). Professor Kenneth Joseph Arrow (1921-2017). *Social Choice and Welfare*, 48(4), 703–705. <https://doi.org/10.1007/s00355-017-1047-7>

Gaiha, R., and Deolaiker, A. B. (1993). 'Persistent, expected and innate poverty: estimates from semi-arid rural South India'. *Cambridge Journal of Economics*, 17, 4: 409-21.

Galbois, E., Rougier-Blanc S. (Le 15 Mars 2017). « Les pauvres et la pauvreté en Grèce ancienne », *Mondes sociaux*.

Giorgio B., De Sardan, J. al ., *Everyday Corruption and the State: citizens and public officials in Africa*. London: Zed Books (pb £16.99- 1 84277 563 4; hb £55 - 1 84277 562 6). 2006, 298

Giroux, C. (2008). *La prise en charge des orphelins et des enfants vulnérables par les grand-mères au Burkina Faso. Vers une piste d'intervention féministe face à l'épidémie du VIH SIDA*. (Mémoire de Maîtrise), Université du Québec à Montréal, Québec.

Goffman E. & Castel R. (1968). *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Les Éditions de Minuit.

Gorge, H., & Delacroix, E. (2017). Chapitre 2. « Bons » et « mauvais » pauvres : les représentations des personnes pauvres et de la pauvreté. In *Marketing et pauvreté* (pp. 45–66). EMS Editions.

Grant, M. & Yeatman, S. (2013). *The Impact of Family Transitions on Child Fostering in Rural Malawi*. *Demography*. 51. [10.1007/s13524-013-0239-8](https://doi.org/10.1007/s13524-013-0239-8).

Grell, P. & Wery, A. (1977). Le concept de pauvreté : les diverses facettes institutionnelles de la pauvreté ou les différentes naturalisations de ce concept. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 771(25), 1-25. doi:10.3917/cris.771.0001

Guérin, I. (2003). Femmes et économie solidaire. La Découverte MAUSS SED

Guillermet, É. (2004). Une enfance ambiguë, analyse anthropologique des trajectoires des enfants placés en orphelinat au Bénin. (Mémoire de DEA), Lyon II, Lyon

Guillermet, É. (2008). Les constructions de l'orphelin. Anthropologie d'une enfance globalisée entre Islam, malnutrition et sida à Zinder (Niger), thèse de doctorat en anthropologie, Lyon, Université Lumière Lyon 2.

## H

Harper, C., Marcus, R. and Moore. (2003) . 'Enduring Poverty and the Conditions of Childhood: Lifecourse and Intergenerational Poverty Transmissions' World Development 31(3): 535-554

He., J. (1973). Adam Smith — La richesse des nations. Population, vol. 28(6), 1230-1230.  
<https://www.cairn.info/revue-population-1973-6-page-1230.htm>.

Hecht, J. (1973). Halte à la croissance ? Enquête sur le Club de Rome. In: Population, 28e année, n°3, pp. 696-697

Heilbroner Robert Louis et al. (1970) Les grands économistes. Nouvelle édition augmentée. Paris: Éditions du Seuil. p.19

Heilbroner, R. & Glais M, .(1974). Comprendre la microéconomie. Economica.

Hejoaka, F. (2014) « La concurrence des souffrances. Genèse et usages électifs de la catégorie des orphelins et enfants vulnérables au temps du sida », *Autrepart*, vol. 4, no 72

Hoff, K. & Pandey, P. (2006). *Discrimination, Social Identity, and Durable Inequalities*. *American Economic Review*. 96. 206-211. 10.1257/000282806777212611.

Hoff, K. and Sen, A. (2005). 'The Kin System as a Poverty Trap?' *World Bank Policy Research Working Paper 3575*

Horrell, S., Humphries, J. and Voth, H.J. (2001). 'Destined for Deprivation: Human Capital Formation and Intergenerational Poverty in Nineteenth-Century England' *Explorations in Economic History* 38: 339-365

Hourriez, J., Legris B. (Octobre 1998). L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats. In: *Economie et statistique*, n°308-310, pp. 35-63

Hulme, D. & Shepherd A. (2003). *Conceptualizing Chronic Poverty*. *World Development*. 31. 403-423. 10.1016/S0305-750X(02)00222-X.

Hulme, D. and Shepherd, A. (2003). *Chronic poverty and development policy*. Special Issue of *World Development*. 31(3):55-75.

## **J**

Jablonka, I. (2021) *Aspects de la misère urbaine au XIXe siècle* . Histoire par l'image [en ligne], consulté le 25 mars 2020. URL : <http://www.histoire-image.org/fr/etudes/aspects-misere-urbaine-xixe-siecle>

Jalan, J. & Ravallion, M. (2007). *Is Transient Poverty Different? Evidence for Rural China*. *The Journal of Development Studies*. 36. 82-99. 10.1080/00220380008422655.

Jalan, J., & Ravallion, M. (2000). *Is transient poverty different? Evidence for rural China*. *The Journal of Development Studies*, 36(6), 82–99. <https://doi.org/10.1080/00220380008422655>

Javeau, C. (1998). « Corps d'enfants et émotions collective : Essai de sociologie à chaud sur les meurtres d'enfants en Belgique (1996) », *Éducation et société*, vol. 2, no 2

Jeandidier, B. & Albiser, É. (2002). Pauvreté des enfants et impact des transferts sociaux: Une comparaison France, Grande-Bretagne, Luxembourg, États-Unis. *Revue économique*, vol. 53(3), 569-579. <https://doi.org/10.3917/reco.533.0569>

Jolliffe, D, Prydz, Espen Beer. (2016). Estimating International Poverty Lines from Comparable National Thresholds. Policy Research Working Paper;No. 7606. Washington, DC. © World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/24148> License: CC BY 3.0 IGO.»

## K

Kabeer, N. *Women's Economic Empowerment: Key Issues and Policy Options*, dit a 2009

Kacem, Rami. (2006). *Analyse de la dynamique de la pauvreté : Cas de la Tunisie*.

Kanbur, Ravi; Calvo, Christina Malmberg; Das Gupta, Monica; Grootaert, Christiaan; *Conceptual Challenges in Poverty and Inequality: One Development Economist's Perspective\**Cornell University April 2002

Kwakwa, Victoria; Lustig, Nora.2000. *World development report 2000/2001 : attacking poverty* (English). World development report Washington, D.C. : World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/230351468332946759/World-development-report-2000-2001-attacking-poverty>

Kassim, S., 2011. *Decentralisation of land administration and women's rights in Tanzania: some experiences from Mlali village*, Centre for Basic Research, Kampala, Ouganda, document de travail no 100.

Kerim, S.A. (2016). *Mesure de la pauvreté multidimensionnelle selon l'approche par Counting : application à la Mauritanie*.

Kimani M. (2008, Avril). *Droits fonciers : le combat des femmes, les femmes se battent pour accéder aux terres et au pouvoir de décision*: Consulté le 2 Mars 2020 sur <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/april-2008/droits-fonciers-le-combat-des-femmes> April 2008

Kunitz, S. J. (1990). « Social Support and Mortality in Post-Transition Populations », dans Disease in Populations in Transition. Anthropological and Epidemiological Perspectives, sous la direction de A. C. Swedlund et G. J. Armelagos , New York, Bergin and Garvey

## L

Lachaud, J. (2004). La pauvreté a-t-elle diminué ou augmenté au Burkina Faso ? Evidence empirique fondée sur une approche non monétaire micro-multidimensionnelle.

Lacour, R. Jean-Pierre Gutton. La société et les pauvres : l'exemple de la généralité de Lyon (1534-1789). Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1971. In-8°, LV-504 pages. (Bibliothèque de la Faculté des lettres et sciences humaines de Lyon, XXVI.). In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1973, tome 131, livraison 1. pp. 334-337. [www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_1973\\_num\\_131\\_1\\_449957\\_t1\\_0334\\_0000\\_000](http://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1973_num_131_1_449957_t1_0334_0000_000)

Lagrange, H. (2012) Le déni des cultures : mes arguments. Outre-Terre. [Online] 33-34 (3)

Lahire, B. (2017). Ce que peut la sociologie. Canadian Review of Sociology / Revue canadienne de sociologie. Aug;54(3)

Lallemand, S. (1993). La circulation des enfants en société traditionnelle : prêt, don, échange, Paris, L'Harmattan.

Lallemend S. (2006). « La circulation des enfants. Approche anthropologique », in Familles et petite enfance, Toulouse, ERES, 75-80

Lallement, J. (2010). Pauvreté et économie au XIXe siècle. Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy, 59(2), 119-140. p. 119

Lasida, E., Lompo, K.M., & Dubois, J. (2009). La pauvreté : une approche socio-économique : Entretien avec Jean-Luc Dubois.

Laurent, G. (2010). Les dilemmes de l'économie numérique : la transformation des économies sous l'influence de l'innovation. FYP éditions.

Lautier Bruno, Salama Pierre. De l'histoire de la pauvreté en Europe à la pauvreté dans le Tiers Monde. In: Tiers-Monde, tome 36, n°142, 1995. Pauvretés. pp. 245-255

Lautier, B. (2001). Sous la morale, la politique: La Banque mondiale et la lutte contre la pauvreté. *Politique africaine*, 82(2), 169-176. doi:10.3917/polaf.082.0169.

Lazarsfeld Paul et al., *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Ed. de Minuit, 1981. (Lazarsfeld et al., 1981.

Lazarus, J. (2012) « Les enjeux de la sociologie de la pauvreté », CERISCOPE Pauvreté [en ligne], consulté le 30/03/2020, URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-de-la-pauvrete>

Leclerc, G. (2015). *Le désir de voyage et la quête de l'autre*. l'Harmattan.

Lengellé-Tard, M. (8 janvier 2001) *L'esclavage moderne* Broché : 128 pages Editeur : Presses Universitaires de France (PUF)

Lietaer Bernard (n.d.) *Halte à la toute-puissance des banques !: pour un système monétaire durable un rapport du Club de Rome-Chapitre européen à Finance Watch et The World Business Academy*. Paris: O. Jacob.

Lok-Dessallien, R. (2000). Review of poverty concepts and indicators. UNDP Social Development and Poverty Elimination Division (SEPED). Retrieved from [http://kambing.ui.ac.id/onnopurbo/library/library-ref-ind/ref-ind-1/application/poverty-reduction/Poverty/Review\\_of\\_Poverty\\_Concepts.pdf](http://kambing.ui.ac.id/onnopurbo/library/library-ref-ind/ref-ind-1/application/poverty-reduction/Poverty/Review_of_Poverty_Concepts.pdf)

Lollivier, S. « La pauvreté : définitions et mesures », *Art.cit.*, p. 23 ; Voir aussi Milano Serge, *La pauvreté absolue* , *Op.cit.*

Lollivier, S., Verger, D. (Octobre 1998). Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes. In: *Economie et statistique*, n°308-310,. pp. 113-142;

## **M**

Madhavan S. (2004). Fosterage patterns in the age of AIDS: continuity and change. *Soc Sci Med*. Apr;58(7):1443-54. doi: 10.1016/S0277-9536(03)00341-1. PMID: 14759688.

Makuu,M (2017). *Family Matters: Strengthening Existing Alternative Care Systems for Orphans and Vulnerable Children in Dar es Salaam, Tanzania*.

Malthus en 1803 Essai sur le principe de population, Flammarion (1992) tome 2 p.66 à 86)

Malthus, T. 1966 (1798). First Essay on Population 1798, Londres, Macmillan.

Marcoux, R. et al. (2010). Orphan in Three Sahelian Countries: Exploratory Analyses from Census Data CSP, 37(1-2), 245-267.

Mardellat, P. (2010). Introduction: Pauvreté et misère, quelle place et quelle signification dans l'histoire de la pensée économique. Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy, 59(2), 5-24

Maréchal, J. (2003). L'éthique économique de John Rawls. L'Économie politique, no 17(1), 94-112. doi:10.3917/leco.017.0094.

Marpsat, M. (2008). Le logement, une dimension de la pauvreté en conditions de vie. *Regards croisés sur l'économie*, 4, 70-82. <https://doi.org/10.3917/rce.004.0070>

Marx, K. (1965-1968). Œuvres Économie, t. 1 et 2, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade ». (T II, p. 94).

Marx, K.& Roy, J. (1977). Le capital : critique de l'économie politique . Livre I . Le développement de la production capitaliste . 3. Ed. Sociales.

Mendras, H, Labbens J, .(1981). Sociologie de la pauvreté, le tiers-monde et le quart-monde.. In: Revue française de sociologie, 22-4. pp. 647-649; [https://www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1981\\_num\\_22\\_4\\_3457](https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1981_num_22_4_3457)

Mill, J. S. (1848). Principles of Political Economy, dans Robson, J. M. (dir.), The Collected Works of John Stuart Mill, vol. II et III, Toronto, University of Toronto Press, 1965.

Minujin, A. (2005): «Constructing a definition and measurements of children living in poverty», GPS contribution to IRC meeting on Child Poverty in CEE/CIS , 24 January, 2005, Florence, Italy

Minujin, A., Delamonica, E., Davidziuk, A., & Gonzalez, E. D. (2006). The definition of child poverty: a discussion of concepts and measurements. Environment and Urbanization, 18(2), 481–500. <https://doi.org/10.1177/0956247806069627>

Mitchell, P., Roberts, T., Barton, P., & Coast, J. (2017). Applications of the Capability Approach in the Health Field: A Literature Review. *Social Indicators Research*, 133(1), 345–371. <https://doi.org/10.1007/s11205-016-1356-8>

Monchuk, V. (2015). Réduire la pauvreté et investir dans le capital humain : Le nouveau rôle des filets sociaux en Afrique. *Directions du développement*. Washington, DC : La Banque mondiale.

Monfrin, F. (1997). Pauvreté et richesse. Le lexique latin de l'encyclique : inspiration classique ou inspiration patristique ?', *Publications de l'École française de Rome*, (1), p. 133.

Monk, N. (2002). Enumerating Children Orphaned by HIV/aids: Counting a Human Cost. A critique of statistical Accounts of the HIV/aids Orphan crisis. Sion: Association François Bagnoud.

Monnet, E. (2007). La théorie des « capacités » d'Amartya Sen face au problème du relativisme. *Tracés*. 10.4000/traces.211.

Moore, K. (2005). Thinking about Youth Poverty through the Lenses of Chronic Poverty, Life-Course Poverty and Intergenerational Poverty' CPRC Working Paper 57. Manchester

Moore, K. (2005). Thinking About Youth Poverty Through the Lenses of Chronic Poverty, Life-Course Poverty and Intergenerational Poverty.

Morrison, J. A. (2013) Benn Steil. 2013. The Battle of Bretton Woods: John Maynard Keynes, Harry Dexter White, and the Making of a New World Order (Princeton: Princeton University Press). *The Review of International Organizations*. [Online] 8 (3)

Morvan, J. (2010). Approche psychodynamique et psychopédagogique de l'adolescent en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Dans : , J. Morvan, *L'énigme du handicap: Traces, trames, trajectoires* (pp. 199-207). Toulouse, France: ERES.

Mukoyogo C.M, Williams G., (1992), « Orphelins du sida : une perspective communautaire en Tanzanie, Londres, Dar Es Salam », *World In Need*, Collection Stratégies pour l'Espoir n° 5, Actionaid, AMREF, pp. 9-13 P.



## N

De A. M. Netchaeva, « Detskaïa besprizornost' », *op. cit.*, p. 60., dans Caroli, Dorena. (2008). Enfants abandonnés ou orphelins sociaux? Évolution de la politique sociale dans la Russie de perestroïka et post-communiste (1989- 2004). Société et jeunesses en difficulté (<http://sejed.revues.org/index1783.html>)(4).

De Neubourg, C., J. Chai, M. de Milliano, I. Plavgo et Z. Wei (2012), « Étude transnationale MODA : Analyse du chevauchement des privations multiples (MODA) - Note technique », Document de travail 2012-05, Bureau de recherche de l'UNICEF, Florence.

Neil McCulloch & Bob Baulch (2000) Simulating the impact of policy upon chronic and transitory poverty in rural Pakistan, *The Journal of Development Studies*, 36:6, 100-130, DOI: [10.1080/00220380008422656](https://doi.org/10.1080/00220380008422656)

Nembot Ndeffo, L., Téné, M., Kuelah, J. & Ningaye, P. (2013). Analyse des déterminants monétaires et non monétaires de l'accessibilité à l'éducation au Cameroun. *Revue d'économie du développement*, vol. 21(1), 91-125.

Norbert, E. & Hoffmann, Y. (2003). Qu'est-ce que la sociologie ? Pocket.

## O

Ojermark, A. (ed.) (forthcoming) CPRC Life History Research Pack. Manchester: IDPM/ CPRC. Accessible au [www.chronicpoverty.org](http://www.chronicpoverty.org).

Okoya, G. (2009). Pauvreté et droit international : recherche sur la définition du statut juridique de la pauvreté (Thèse de doctorat Université de [Reims](#)) <https://www.sudoc.fr/139802207>

Samuel, O et Hertrich, V. (2019). « Introduction to the Special Collection on ‘Children and family dynamics in sub-Saharan Africa », *Demographic Research* 41: 1269-1276.

## P

Paugam, S. (2005). *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Presses universitaires de France.

Paugam, S. (2017). *Les formes élémentaires de la pauvreté*. P.U.F.

Paugam, S. (2000). *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Puf, coll. « Le lien social », Paris

Paugam, S. (1994). *Les sociologues et la pauvreté*. In: *Géographes associés n°14-15, 1er semestre. À la découverte des pauvretés et exclusions. Regards croisés. Géoforum* 93

Paugam, S. (1998). *Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion. Le point de vue sociologique*.

Paugam, S. (2005). « Précarité et rupture des liens sociaux. De fortes variations en Europe », *Cahiers français*, n° 326,

Paugam, S. (2020). *Se sentir pauvre: Un indicateur spécifique de l'insécurité sociale ?*. *Revue française de sociologie*, 2(2), 281-292. <https://doi-org.ezproxy.u-paris.fr/10.3917/rfs.612.0281>

Paugam, S. « Précarité et rupture des liens sociaux. De fortes variations en Europe », *Cahiers français*, n° 326, 2005.

Pawlowski, J., (1998). *Fils de chien! Toulouse : La Vie en rose* p. 22) *Regarde-toi t'es en calcif putain, tu fais le miskine, mais tu viens de briser mon amie. — (Diam's avec la participation de Vitaa, paroles de Confessions nocturnes, 2006)*

Piamale, J., Kouamé, A. & Loka, F. (2004). *2. Pauvreté, genre et scolarisation des enfants en République centrafricaine*. Dans : UNICEF éd., *L'enfant en Centrafrique: Famille, santé, scolarité, travail* (pp. 74-109). Paris: Karthala.

Pickett, K. Roy, É. (2019). Pour vivre heureux, vivons égaux ! : comment l'égalité réduit le stress, préserve la santé mentale et améliore le bien-être de tous. Paris : les Liens qui libèrent.

Piketty, T. (2019). Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle. Éditions Points.

Pollak, C. Gazier, B. (2007-2008) L'apport des analyses longitudinales dans la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale : un survey de la littérature étrangère. Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008*, La Documentation française, pp.561-604, 2008

Ponthieux, S., Raynaud, É. (2007-2008). « Les travailleurs pauvres », Travaux 2007-2008

Prowse, M. (2003), « Towards a clearer understanding of 'vulnerability' in relation to chronic poverty », CPRC Working Paper 24. Manchester: IDPM/CPRC. Accessible au [www.chronicpoverty.org/resources/cp24.htm](http://www.chronicpoverty.org/resources/cp24.htm).

Pruvost Jean et al. (2017) Nos ancêtres les Arabes : ce que notre langue leur doit. Paris: JC Lattès.

Une approche sociologique des processus de précarité A sociological approach to the processes of precarity Patrick Pelège : sociologue, directeur du Collège coopératif Rhône-Alpes centre de formation supérieure et continue en action sociale, 69009 Lyon, France Soins Pédiatrie/Puériculture Volume 33, numéro 268 pages 14-18 (septembre 2012)

## R

Rodriguez, J. (23 septembre 2008) De la charité publique à la mise au travail ? Autour du Speenhamland Act [archive], La Vie des idées, 23 septembre 2008

Rodriguez, J (2007) Le pauvre et le sociologue. La construction de la tradition sociologique anglaise 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq

Ravallion, M. (1992) « Poverty comparisons. A guide to concepts and methods », Living Standards Measurement Study, working paper n° 88, Washington, DC, World Bank, fév.

Rawls, J. & Audard, C. (1997). Théorie de la justice. Éditions du Seuil.

Rawls, J. & Audard, C. (2009). *Théorie de la justice* (Nouvelle édition). Points.

Rawls, J. & Guillaume, B. (2008). *La justice comme équité : une reformulation de « Théorie de la justice. »* la Découverte.

Razafindrakoto, Mireille and François Roubaud. « Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : Le cas de la capitale malgache. » (2005).

Reniers, G. (2008). Marital strategies for regulating exposure to HIV. *Demography*, 45(2), 417

*Revue d'économie financière*, n°33, 1995. La coopération dans le système financier international.

Rieucou, N. (2009). Introduction : l'édition d'économistes, quel contenu et quelle forme ?. *Cahiers d'économie Politique*, 2(2), 7-54. <https://doi.org/10.3917/cep.057.0007>

Rodriguez, J. (2010). Aux origines de la sociologie anglaise : le débat économique et social sur la pauvreté à l'orée du xxe siècle. *Cahiers d'économie politique* (Amiens), 59(2), 225–248. <https://doi.org/10.3917/cep.059.0225>

Rodriguez, J. (2019) 'Chapitre 2. Révéler la pauvreté', in Presses universitaires du Septentrion. [Online]. Presses universitaires du Septentrion.

Rodriguez, Jacques. « Le pauvre, le savant et le politique. Considérations sur la sociologie anglaise », *Idées économiques et sociales*, vol. 171, no. 1, 2013, pp. 18-23.

Rodriguez, Jacques. « Le pauvre, le savant et le politique. Considérations sur la sociologie anglaise », *Idées économiques et sociales*, vol. 171, no. 1, 2013

Rogers, R. (1969). *Max Weber's ideal type theory*. Philosophical Library, Inc.

Rollet, G. (2008). L'émergence des sciences sociales et la question de la pauvreté. *Regards croisés sur l'économie*, 4(2), 19-20. doi:10.3917/rce.004.0019. p.19

Rowntree, B. (1946). *Poverty and progress : a second social survey of York*. Longmans Green and Co.

Rwebangira, M. (1994). What has the law got to do with it ?, in Tumbo-Masobo Z., Liljeström R. (ed), *Chelewa, Chelewa. The dilemma of teenage girls*, Östersund, The Scandinavian Institut of African Studies, 187-215.

Sachs, J. (2003). Institutions Matter, but Not for Everything, The role of geography and resource endowments in development shouldn't be underestimated. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2003/06/pdf/sachs.pdf>

## S

Sabates-Wheeler, R. (2009). Taking the Long View: What Does a Child Focus Add to Social Protection?. *IDS Bulletin*. 40. 109 - 119. 10.1111/j.1759-5436.2009.00015.x

Sabates-Wheeler, R. & Devereux, S. & Hodges, A. (2009). Taking the Long View: What Does a Child Focus Add to Social Protection?. *IDS Bulletin*. 40. 109 - 119. 10.1111/j.1759-5436.2009.00015.x

Sachs, Jeffrey D. *The End of Poverty*. Penguin Books, 2006

Sachs, Jeffrey D. *The End of Poverty*. Penguin Books, 2006. p. 244

Samuel, O., & Hertrich, V. (2019). Introduction to the Special Collection on « Children and family dynamics in sub-Saharan Africa.» *Demographic Research*, 41, 1269–1276. <https://doi.org/10.4054/DemRes.2019.41.44>

Santa-Ana-Tellez, Y., DeMaria, L., & Galárraga, O. (2011). Costs of interventions for AIDS orphans and vulnerable children. *Tropical Medicine & International Health*, 16(11), 1417–1426. <https://doi.org/10.1111/j.1365-3156.2011.02856.x>

Sauvy Alfred. Romeuf Jean. - Dictionnaire des sciences économiques. In: *Population*, 11e année, n°2, 1956. p. 368; [https://www.persee.fr/doc/pop\\_0032-4663\\_1956\\_num\\_11\\_2\\_4648](https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1956_num_11_2_4648)

Savoye, A. (2017). Lire la réforme sociale en France (1864) de Le Play. *L'Année sociologique*, 67, 397-422. <https://doi-org.ezproxy.u-paris.fr/10.3917/anso.172.0397>

Schultz, T. (1980). Nobel Lecture: The Economics of Being Poor. *Journal of Political Economy*, 88(4), 639-651. Retrieved June 11, 2021, from <http://www.jstor.org/stable/1837306>

- Selly, A. (2016) Mesure de la pauvreté multidimensionnelle selon l'approche par Counting : application à la Mauritanie
- Sen A.K. (1990), « Gender and cooperative conflicts », in Tinker I. (ed.), *Persistent Inequalities*, New York, Oxford University Press, traduction française «La distinction entre les sexes et les conflits de coopération» in Sen A.K., *Éthique et Économie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, pp. 239-270.
- Sen A.K. (1990), «Gender and cooperative conflicts», in Tinker I. (ed.), *Persistent Inequalities*, New York, Oxford University Press, traduction française «La distinction entre les sexes et les conflits de coopération» in Sen A.K., *Éthique et Économie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, pp. 239-270.
- Sen. A (2003). *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*. Paris, Odile Jacob poche, 2003 (2e éd.) *Formation, emploi*, 82(1), 142–142.
- Sen, A. (1985). *Commodities and Capabilities*. Amsterdam : North Holland.
- Sennett Richard, & Dauzat Pierre-Emmanuel. (2004). *Respect : de la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*. Hachette littératures.
- Shibuya, T., & Taylor, V. (2013). Les divers modes de prise en charge des orphelins et les moyens d'action des pouvoirs publics: le cas du Mozambique dans le contexte de la Communauté de développement de l'Afrique australe. *Revue Internationale de Securite Sociale*, 66(1), 77–104. <https://doi.org/10.1111/issf.12004>
- Shon, J.P. (2015). Pourquoi l'indicateur de pauvreté en conditions de vie baisse malgré la crise économique ouverte en 2008 ?
- Simmel, G. et al. (1987) *Philosophie de l'argent* . Paris: Presses universitaires de France.
- Simmel, G. Chokrane Bertrand, Paugam Serge, & Schultheis Franz. (2017). *Les pauvres* (5e édition). Presses universitaires de France - Humensis.
- Simmel Georg, Chokrane Bertrand, Paugam Serge, & Schultheis Franz. (2017). *Les pauvres* (5e édition). Presses universitaires de France - Humensis

Simmel Georg, Chokrane Bertrand, Paugam Serge, & Schultheis Franz. (1998). Les pauvres. Presses universitaires de France.p. 98

Simmel, G. & Cahen-Maurel, L. (2010). Le pauvre . Allia.

Singly François de. (2004). Sociologie de la famille contemporaine (2e édition réactualisée). A. Colin

Singly François de. (2004). Sociologie de la famille contemporaine (2e édition réactualisée). A. Colin

Sirven, N. (2007). De la pauvreté à la vulnérabilité : Évolutions conceptuelles et méthodologiques. Mondes en développement, 140(4), 9-24. doi:10.3917/med.140.0009.

Smith, B. and Moore, K. (2006) Intergenerational Transmission of Poverty in Sub- Saharan Africa: A Select Annotated Bibliography with Special Reference to Irreversibilities Associated with Poor Nutrition, Health and Education. CPRC Working Paper 59, CPRC Annotated Bibliography 3. Manchester: Chronic Poverty Research Centre. Available at: [www.chronicpoverty.org/pdfs/59Smith\\_\(Moore\).pdf](http://www.chronicpoverty.org/pdfs/59Smith_(Moore).pdf).

Spicker, P. (1990). Charles Booth: the examination of poverty. Social Policy & Administration, 24(1), 21–38. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9515.1990.tb00322.x>

Stéphane Mussard & Pi Alperin María Noel, 2005. «Multidimensional Decomposition Of Poverty: A Fuzzy Set Approach,» Cahiers de recherche 05-08, Département d'Economie de l'École de gestion à l'Université de Sherbrooke.

Stiglitz Joseph Eugene, & Chemla Paul. (2002). La grande désillusion. Fayard.

Subbarao, Kalanidhi; Coury, Diane. 2004. Reaching Out to Africa's Orphans : A Framework for Public Action. Washington, DC: World Bank. © World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/14909> License: CC BY 3.0 IGO p. 28

**T**

Théry C, Bonnet François, « La sociologie américaine de la pauvreté, du ghetto wilsonien à la ville globale », *Sociologie*, 2016/1 (Vol. 7), p. 77-94. DOI : 10.3917/socio.071.0077. URL : <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2016-1-page-77.htm> p.77

Thorbecke, Erik (2004) : Conceptual and measurement issues in poverty analysis, WIDER Discussion Paper, No. 2004/04, The United Nations University World Institute for Development Economics Research (UNU-WIDER), Helsinki

Tocqueville Alexis de. *Sur le paupérisme*. Paris: Ed. Allia; 1999.

Tocqueville, A. (1983) *Mémoire sur le paupérisme*. *Commentaire*. [Online] 23 (3), 630–636.

Topalov Christian. La ville, « terre inconnue ». L'enquête de Charles Booth et le peuple de Londres, 1886-1891. In: *Genèses*, 5, 1991. Observer, classer, administrer. pp. 4-34 p.16

Townsend, P. (1979) *Poverty in the United Kingdom*, London, Allen Lane and Penguin Books

Tran, V. Q., Alkire, S., and Klasen S. (2015). « Static and Dynamic Disparities between Monetary and Multidimensional Poverty Measurement: Evidence from Vietnam.» OPHI Working Paper 97, University of Oxford.

## U

Uche C. Isiugo-Abanihe. (1985). Child Fosterage in West Africa. *Population and Development Review*, 11(1), 53–73. <https://doi.org/10.2307/1973378>



Ulrich,B & Ritter M. (1992). Risk society : towards a new modernity. Sage Publications.

## V

Vandemoortele (2000): Absorbing Social Shocks, Protecting Children and Reducing Poverty , UNICEF, New York, NY.  
[http://www.unicef.org/evaldatabase/files/Global\\_2000\\_Absorbing\\_Social\\_Shocks.pdf](http://www.unicef.org/evaldatabase/files/Global_2000_Absorbing_Social_Shocks.pdf) (221-05)

Verger D., (2001) « Les approches de la pauvreté en Europe de l'Ouest : quels enseignements pour Madagascar ? », Séminaire international La pauvreté à Madagascar : état des lieux, facteurs explicatifs et politiques de réduction, Antananarivo, 5-7 février

Vialan, D. (2012). Martha Nussbaum, Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?

Vigier, F. (2013). Les paradoxes de l'institutionnalisation de la lutte contre la pauvreté en France. L'Année sociologique, 1(1), 51-75. <https://doi.org/10.3917/anso.131.0051>

Vogel, J. (1989). L'occultation culturelle de la nouvelle pauvreté. Courrier hebdomadaire du CRISP, 1259-1260(34), 1-80. doi:10.3917/cris.1259.0001. p.7

Vuilletet, G. (2019, octobre). Promouvoir l'habitabilité durable pour tous. République française. [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2019/10/rapport\\_lhi.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2019/10/rapport_lhi.pdf)

## W

Waais, I. (2017). Analyse multidimensionnelle de la pauvreté: le cas de Djibouti. Economies et nances. Université Bourgogne Franche-Comté. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01780583>

Wagle, U. (2002). « Repenser la pauvreté : définition et mesure », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 171, no. 1, pp. 175-186.

Walton, M. (2008). La culture a un impact sur la pauvreté : mais pas à cause d'une culture de la pauvreté. *Afrique contemporaine* 225 (1).

Wallerstein, I. (1982) Une édition électronique réalisée à partir du texte intitulé: « Le développement du concept de développement ». Un article publié dans la revue *Sociologie et sociétés*, vol. 14, no 2, octobre 1982, pp. 133-141. Montréal: PUM.

« An Act for the Punishment of Idle and Disorderly Persons, and Rogues and Vagabonds, in That Part of Great Britain Called England » (PDF). pp. 698–706. Retrieved 6 November 2013. J-F. Wagniar, op.cit. p. 313.

Wacquant, L. (2004). *Punir les pauvres : le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*. Agone.

Weber, M. (1992) *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Pocket, [1904-1917]

Weber, M. (1967) *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon.

Weber, M. (1992) *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Pocket, [1904-1917]

Max Weber, *Le savant et le politique*, Union Générale d'Éditions, Ccollection le Monde en 10-18, Paris, 1963

[http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/savant\\_politique/Le\\_savant\\_et\\_le\\_politique.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/savant_politique/Le_savant_et_le_politique.pdf)

Walque, Damien & Kline, Rachel. (2012). « The Association Between Remarriage and HIV Infection in 13 Sub-Saharan African Countries», *Studies in family planning*. 43. 1-10. 10.1111/j.1728-4465.2012.00297.x.

WHITTON, T. 2000 (Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand). Jacques CARRÉ. *Les visiteurs du pauvre : anthologie d'enquêtes britanniques sur la pauvreté urbaine, (19ème - 20ème siècle)*, Karthala, pp. 121-133. 2-84586-109-5. hal-01018678

## Y

Yunus, M. (al.) (2011). *Pour une économie plus humaine: Construire le social business*. J.-C. Lattès.

## Z

Zaouche, C. (2017). Approche multidimensionnelle du développement de l'enfant Dans : , C. Zaouche Gaudron, *Enfants de la précarité* (pp. 27-80). Toulouse, France: Érès.

### **Rapports et règlements administratifs, articles journalistiques et ouvrages littéraires**

Alkire, S. Dirksen, J. Nogales R and Oldiges, R ( 2020) « Multidimensional Poverty and Vulnerability to COVID-19: A Rapid Overview of Disaggregated and Interlinked Vulnerabilities in Sub-Saharan Africa » Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) *Briefing 54*

ATD Quart-Monde, (2015). En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté, Paris, « Comparaison de la pauvreté: concepts et méthodes», Document travail n°122.

Banque mondiale (BM) (1990). World development report : poverty [traduction française : Rapport sur le développement dans le monde : la pauvreté].

Banque mondiale (BM) (1999). Rapport sur le développement dans le monde : le développement au seuil du xxie siècle.

Banque mondiale (BM) (2000). World development report : attacking poverty [traduction française : Rapport sur le développement dans le monde : combattre la pauvreté].

Bara G., Boureima A, Mouhamadou S. All. Pauvreté chronique au Niger Perceptions, stratégies et questions émergentes, Programme de Recherche sur la Pauvreté Chronique en Afrique de l'ouest document de Travail n° 2

Caron, J. Villermé, L. : Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, EDI -Études et documentation internationale, 1989. Préface de Jean-Pierre Chaline et de Francis Démier. In: 1848. Révolutions et mutations au XIXe siècle, Numéro 7, 1991. Sentiment et espaces européens au XIXe siècle. pp. 159-160.

CHIP (2004): « Children and poverty - some questions answered » in CHIP Briefing 1: London. <http://www.childhoodpoverty.org/index.php/action=documentfeed/doctype=pdf/id=46/> (2-21-05)

Conceição, P. (2019). Le rapport sur le développement humain 2019, au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe. Par le Programme des Nations Unies pour le développement 1 UN Plaza, New York, NY 10017 États-Unis [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/hdr\\_2019\\_overview\\_-\\_french.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/hdr_2019_overview_-_french.pdf)

de Singly, F et Wisnia-Weill, V. (2015) Rapport de la commission Enfance et adolescence « Pour un développement complet de l'enfant et de l'adolescent ».

Déclaration de Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, Nous les enfants : honorer les promesses du Sommet mondial pour les enfants (New York : Nations Unies, 2001).

Delaunay, J. , Meadows, D. et Coll. (1972) Halte à la croissance ? - Enquête sur le Club de Rome et Rapport sur les limites de la croissance. Fayard Paris.

Ghana Business News (GBN), le Ministère du bien-être social définit les conditions de placement des enfants dans des orphelinats, 15 mars 2013, <https://www.crin.org/docs/Ghana%20Conditions%20for%20Placing%20Children%20in%20Orphanages.pdf>. L'article fait référence à l'étude DSW 2006-2007 appuyé par OrphanAid Africa.

ICC (2000): Investing in Children in Latin America and the Caribbean , discussion paper - Technical Workshop 5th Ministerial Meeting on Children and Social Policy in the Americas, Kingston, Jamaica, Oct 9-13, 2000. p10

La charte de Nations Unies a été signée à San Francisco le 26 juin 1945, à la fin de la Conférence des Nations Unies pour l'Organisation internationale, et est entrée en vigueur le 24 octobre 1945.» Dans LA CHARTE DES NATIONS UNIES

La Pauvreté Rapport sur le Développement dans le monde 1990 Indicateurs du développement dans le monde Washington Banque Mondiale 1990 287p.

La pauvreté : une approche socio-économique: Entretien avec Jean-Luc Dubois. Transversalités, (2009). 111(3), 35-47. doi:10.3917/trans.111.0035. P. 37

Molière .(2013). Tartuffe Gallimard.

National Bureau of Statistics (NBS) and United Nations Children's Fund (UNICEF). 2019. Child Poverty in Tanzania based on 2014/2015 National Panel Survey – Summary Report: June 2019. Dar es Salaam: NBS and UNICEF.

Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale, Les Travaux de l'Observatoire 2000, Chapitre 1.

Oxford Poverty and Human Development Initiative (2019). « Tanzania Country Briefing », Multidimensional Poverty Index Data Bank. Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford. Available at: [www.ophi.org.uk/multidimensional-poverty-index/mpi-country-briefings/](http://www.ophi.org.uk/multidimensional-poverty-index/mpi-country-briefings/).

Oxford Poverty and Human Development Initiative (July 2020). « Tanzania Country Briefing », Multidimensional Poverty Index Data Bank. Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford.

PNUD, Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté, rapport sur le développement humain, New York, 1997.

Poverty reduction begins with children. V 50 p. : poverty mitigation child needs children child nutrition child development education rights of the child 2000 mar. 2000 Unicef, bibliography: p. 48-50.

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) (1990). « Le Rapport Mondial sur le développement humain» (Français)

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) (1999). La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne. Paris, Economica.

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) (2000a) Vaincre la pauvreté humaine.

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) (2012). Technologies mobiles et autonomisation: Renforcer le développement humain par la participation et l'innovation.

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) 2000b, Rapport mondial sur le développement humain.

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). (1997). Rapport mondial sur le développement humain.

Rapport CAD/OCDE (1996) Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, Paris.

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion Sociale Pauvreté, Dignité, Droit de l'Homme, centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. / [http://www.luttepauvrete.be/publications/10ansaccord/10ansaccord\\_rapport\\_FR.pdf](http://www.luttepauvrete.be/publications/10ansaccord/10ansaccord_rapport_FR.pdf)

Shepard , A. (2007) Comprendre et explique la pauvreté chronique: un cadre évolutif pour la phase III de la recherche du CPRC - Chronic Poverty Research Centre (CPRC) Working Papers 80 - Discussion papers

Shepherd, A. (2013), «How do we get to zero on poverty – and stay there?», in OECD, Development Co operation Report 2013: Ending Poverty, OECD Publishing, Paris. DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2013-8-en>

Shepherd, A. (2019). The fourth Chronic Poverty Report. Chronic Poverty Advisory Network <http://www.chronicpovertynetwork.org/resources/2019/7/15/the-chronic-poverty-report-on-growth>

Shepherd, Andrew, Understanding and Explaining Chronic Poverty - An Evolving Framework for Phase III of CPRC's Research (April 1, 2007). Chronic Poverty Research Centre Working Paper No. 80, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=1752968> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1752968>

Stratégie du Groupe de la Banque Mondiale. (2020) Fragilité, Conflits et Violence 2020–2025 : Résumé Analytique.

Technologies mobiles et autonomisation : Renforcer le développement humain par la participation et l'innovation. PNUD 2010. p.30

Terres des Hommes. ( 2014). Pratiques endogènes de protection des enfants concernés par la mobilité en Afrique de l'ouest. [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/tdh\\_publication\\_meta-analyse\\_pep\\_version\\_light.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/tdh_publication_meta-analyse_pep_version_light.pdf)

The faith to action initiative, 2014 children, orphanages, and families: a summary of research to help guide faith-based action

The United Republic of Tanzania, Ministry of Health and Social Welfare National Most Vulnerable Children Monitoring and Evaluation Plan (2015)  
[https://www.measureevaluation.org/resources/publications/ms-15-101/at\\_download/document](https://www.measureevaluation.org/resources/publications/ms-15-101/at_download/document)

Un nouvel indicateur de bas revenus à 60% avec les données des caisses d'allocations familiales Catherine Jaulent (CNAF) Les Travaux de l'Observatoire 2007-2008  
([http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Jaulent\\_3.pdf](http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Jaulent_3.pdf))

UNDP ( 2004a ): «Children and Poverty », In Focus, an online bulletin of the UNDP - International Poverty Centre (IPC), March 2004, New York  
<http://www.undp.org/povertycentre/newsletters/infocus2mar04eng.pdf> (2-21-05)

Une édition électronique réalisée à partir du livre de Smith, A. (1776), Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations. Édition traduite en 1881 par Germain Garnier à partir de l'édition revue par Alolphe Blanqui en 1843  
[http://classiques.uqac.ca/classiques/Smith\\_adam/richeesse\\_des\\_nations/livre\\_1/richeesse\\_nations\\_L1.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Smith_adam/richeesse_des_nations/livre_1/richeesse_nations_L1.html)

UNESCO ( 2013 ) Forced out: mandatory pregnancy testing and the expulsion of pregnant students in Tanzanian schools, New York CRR . 187 p.

UNICEF ( 2004 ) 'State of the World's Children 2005: Childhood Under Threat', New York

UNICEF. (2004) Les générations d'orphelins d'Afrique  
[https://www.unicef.org/french/sowc06/pdfs/5270\\_A\\_Orph\\_FR.pdf](https://www.unicef.org/french/sowc06/pdfs/5270_A_Orph_FR.pdf)

United Nations Children's Fund (UNICEF) et al., Adolescence in Tanzania 4 (2011), available at  
[http://www.unicef.org/infobycountry/files/TANZANIA\\_ADOLESCENT\\_REPORT\\_Final.pdf](http://www.unicef.org/infobycountry/files/TANZANIA_ADOLESCENT_REPORT_Final.pdf) [hereinafter Adolescence in Tanzania].

United States Government. Fifth Annual Report to Congress on PL 109-95. World's Vulnerable Children (2010). Retrievable at: [http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PDACU307.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACU307.pdf)

United States Government. Fifth Annual Report to Congress on PL 109-95. World's Vulnerable Children (2010). Retrievable at: [http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PDACU307.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACU307.pdf)



« World Bank. 2011. World Development Report 2011 : Conflict, Security, and Development. World Bank. © World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/4389> License: CC BY 3.0 IGO.»

«World Bank Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée : Compléter le puzzle de la pauvreté. Washington, DC: World Bank. © World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30418> License: CC BY 3.0 IGO.»

«World Bank. 2018. Poverty and Shared Prosperity 2018 : Piecing Together the Poverty Puzzle. Washington, DC: World Bank. © World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30418> License: CC BY 3.0 IGO.»

Women's Commission for Refugee Women & World development indicators Washington, D.C. : World Bank Group.<http://documents.worldbank.org/curated/en/795941468338533334/World-development-indicators-2015children> (2004): Global Survey on Education in Emergencies , Women's Commission for refugee Women & Children, New York, NY.

Wresinski, J. (1987) Rapport Grande pauvreté et précarité économique et sociale, Journal officiel de la République française, séances des 10 et 11 février 1987 du Conseil économique et social.

**Articles sur des sites d'internet:**

**L'article de Béraud « Walras et l'économie publique » est à l'adresse suivante:**

Béraud, A. « Walras et l'économie publique », *Œconomia* [En ligne], 1-3 | 2011, mis en ligne le 01 septembre 2011, consulté le 22 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/oeconomia/1515> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/oeconomia.1515>

**L'article de Depretto L. (11 mai 2015) Représentation artistiques et sociales de la pauvreté à l'adresse suivante:**

[https://www.fabula.org/actualites/representation-artistiques-et-sociales-de-la-pauvrete\\_68454.php](https://www.fabula.org/actualites/representation-artistiques-et-sociales-de-la-pauvrete_68454.php)

**L'article « Finir avec la persécution des albinos » à l'adresse suivante:**

<https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/décembre-2017-mars-2018/en-finir-avec-la-persécution-des-albinos>

**L'article est Riche et pauvres est à l'adresse suivante:**

« Riches et pauvres » Espace mondial l'Atlas, 2018, [en ligne], consulté le 02/09/2021, URL: <https://espace-mondial-atlas.sciencespo.fr/fr/rubrique-contrastes-et-inegalites/article-1A01-riches-et-pauvres.html>

**L'article « La fabuleuse histoire des mots français d'origine arabe » par Mohammed Aïssaoui ( 2017 ) est à l'adresse suivante :**

<https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/2017/04/08/37002-20170408ARTFIG00002-la-fabuleuse-histoire-des-mots-francais-d-origine-arabe.php>

**L'article: Quelles réponses pour les plus démunis face au Covid-19 ? est à l'adresse suivante:** <https://sd-magazine.com/europe-monde/quelles-reponses-pour-les-plus-demunis-face-au-covid-19>

**L'article Pourquoi l'Église fait-elle l'éloge de la pauvreté ? est à l'adresse suivante:**

de Villeneuve. S.Consulté Février 2020 sur le site: <https://croire.la-croix.com/Definitions/Lexique/Pauvrete/Pourquoi-le-pape-met-il-en-avant-la-pauvrete>

**Droits fonciers : le combat des femmes Les femmes se battent pour accéder aux terres et au pouvoir de décision par Mary Kimani à l'adresse suivante:** <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/april-2008/droits-fonciers-le-combat-des-femmes>

**L'article l'âge d'or du continent Africain est à l'adresse suivante:** <https://www.nationalgeographic.fr/histoire/2017/12/moyen-age-lage-dor-du-continent-africain>

**L'article « Le tourisme d'orphelinat, un business aux lourdes conséquences » est à l'adresse suivante:** <https://www.rts.ch/info/monde/8342569-le-tourisme-dorphelinat-un-business-aux-lourdes-consequences.html>

**L'article de 20 janvier 1949 Émergence du « sous-développement » est à l'adresse suivante :** [https://www.herodote.net/20\\_janvier\\_1949-evenement-19490120.php](https://www.herodote.net/20_janvier_1949-evenement-19490120.php)

**L'article de Malthus : Surpopulation et lois sur les pauvres est à l'adresse suivante:** <https://graphseobourse.fr/malthus-surpopulation-et-lois-sur-les-pauvres/>

**L'article de « Le volontourisme dans les orphelinats n'est pas un jeu d'enfants » est à l'adresse suivante:** <https://www.tourisme-durable.org/actus/item/194-le-volontourisme-dans-les-orphelinats-n-est-pas-un-jeu-d-enfants>

**L'article de Children, not tourist attractions: keeping families together in Myanmar est l'adresse suivante:** <https://blogs.unicef.org/east-asia-pacific/children-not-tourist-attractions-keeping-families-together-in-myanmar/>

**L'article : Tanzanie : La pratique du mariage précoce porte préjudice aux filles**  
<https://www.hrw.org/fr/news/2014/10/29/tanzanie-la-pratique-du-mariage-precoce-porte-prejudice-aux-filles>

**L'article : Mission humanitaire en orphelinat : pourquoi nous excluons les projets avec des orphelins est l'adresse suivante:** <https://www.guidisto-volontariat.fr/blog/volontariat-orphelinat/mission-humanitaire-orphelinat/>

#### **Autres matériaux utilisés**

**Site d'internet de Guterberg à l'adresse suivante:**

[http://www.gutenberg.cc/articles/List\\_of\\_utilitarians](http://www.gutenberg.cc/articles/List_of_utilitarians)

**Site internet de Ressources en Sciences économiques et sociales aux adresses suivantes**

<http://ses.ens-lyon.fr/ses/articles/a-les-fondements-de-la-theorie-du-capital-humain-68304>

<http://ses.ens-lyon.fr/articles/le-lien-social-entretien-avec-serge-paugam-158136>

**Site internet de Nations Unies aux adresses suivantes :**

<https://www.un.org/fr/sections/un-charter/chapter-i/index>

<https://www.ohchr.org/FR/Issues/Poverty/Pages/DGPIntroduction.aspx>

<https://www.un.org/fr/sections/about-un/overview/index.html>

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/poverty/>

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

**Site internet de PNUD aux adresses suivantes :**

<https://www.undp.org/content/undp/fr>

**Site internet de UNICEF aux adresses suivantes :**

<https://www.unicef.fr/dossier/vihsida>

<https://www.unicef.org>

[https://www.unicef-irc.org/files/upload/documents/MODA\\_BROCHURE.pdf](https://www.unicef-irc.org/files/upload/documents/MODA_BROCHURE.pdf)

<https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant>

**Site internet de ATD Quart Monde aux adresses suivantes**

<https://www.atd-quartmonde.org/rencontre-vrais-experts-de-pauvrete/>

**Site internet de Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales aux adresses suivantes** <https://www.cnrtl.fr/definition/pauvrete>

**Site internet de Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale aux adresses suivantes** <https://www.cnle.gouv.fr/definitions-de-la-pauvrete.html>

**Site internet de la République Unie de Tanzanie à l'adresse suivante**

<https://www.tanzania.go.tz>

<https://www.moh.go.tz>

<https://www.nbs.go.tz/index.php/en/>

**Site d'internet de wikipedia aux adresses suivantes :**

<https://en.wiktionary.org/wiki/maskini#Swahili>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Quatorze\\_points\\_de\\_Wilson](https://fr.wikipedia.org/wiki/Quatorze_points_de_Wilson)

**Site d'internet de l'académie française aux adresses suivantes :**

<http://www.academie-francaise.fr/riche-pauvre>

**Site d'internet de Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales aux adresses suivantes :**

[/https://www.cnrtl.fr](https://www.cnrtl.fr)

**Site d'internet d'International Monetary Fund aux adresses suivantes :**

<https://www.imf.org>

<https://www.imf.org/external/pubs/ft/exrp/what/fre/whatf.pdf>

**Site d'internet de Larousse aux adresses suivantes :**

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pauvre/58780>

**Site officiel de la Banque Mondiale aux adresses suivantes :**

<https://www.banquemondiale.org/fr/who-we-are>

<https://donnees.banquemondiale.org/indicator/>

<https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview>

**Site d'internet de la dictionnaire d'économie Toupie à l'adresse suivante :**

<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Tiers-monde>

<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Utilitarisme.htm>

**Le site d'internet de Girls are not bride est à l'adresse suivante:**

<https://www.girlsnotbrides.org>

**Le site d'internet de Young Lives est à l'adresse suivante :**

[www.younglives.org.uk](http://www.younglives.org.uk)

**Site d'internet de la dictionnaire d'économie Toupie à l'adresse suivante :**

<https://emciv.com/bible/strong-biblique-grec-aporia-640.html>

**Site d'internet de l'histoire philo à l'adresse suivante :**

<http://www.histophilo.com/utilitarisme.php>

**Site d'internet de break poverty à l'adresse suivante :**

<https://breakpoverty.com/les-chiffres-de-la-pauvrete-dans-le-monde/>

**Site d'internet de l'universalis à l'adresse suivante:**



<https://www.universalis.fr/carte-mentale/naissance-de-la-societe-des-nations/>

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/esclavage/>

**Site d'internet de BSI dictionnaires à l'adresse suivante:**

<https://www.unicef.fr/article/rapport-du-cerc-2004-les-enfants-pauvres-en-france>

<https://www.childfund.org>

**Site d'internet de l'Université de Lausanne est à l'adresse suivante:**

<https://wp.unil.ch/bases/2013/07/ecole-de-chicago/>

**Site d'internet de Dictionnaire l'Universel est à l'adresse suivante:**

[http://www.furetière.eu/index.php/component/search/?searchword=pauvre&searchphrase=all  
&Itemid=116](http://www.furetière.eu/index.php/component/search/?searchword=pauvre&searchphrase=all&Itemid=116)

**Site d'internet de l'Islam est à l'adresse suivante :**

<https://www.l-islam.com/49-dogme/les-interdits/493-l-oppression-d-un-orphelin> (Coran 93/9)

**Le site d'Internet est à l'adresse suivante:**

<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/schistosomiasis>

